

LES  
**ÉVANGÉLISTES**

UNIS, TRADUITS ET COMMENTÉS

PAR

**M<sup>GR</sup> ANDRÉ MASTAI FERRETTI**

ÉVÊQUE DE PESARO

TRADUCTION FRANÇAISE FAITE SUR LA DERNIÈRE ÉDITION ROMAINE

ET DÉDIÉE

A NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX

PAR

**M. L'ABBÉ DE LÉSÉLEUC**

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

CHANOINE THÉOLOGAL ET VICAIRE GÉNÉRAL DE QUILPER

*Pœnitemini, et credite Evangelio.*

*Marc, I, 15.*

TOME PREMIER



JACQUES LECOFFRE ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS

RUE BONAPARTE, 90

LYON

ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES

1865



<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2014.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



LES  
ÉVANGÉLISTES  
UNIS, TRADUITS ET COMMENTÉS

I

## DÉDICACE

A SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

TRÈS-SAINT PÈRE,

Quand je reçus, il y a dix-huit mois, des mains de Votre Sainteté, un exemplaire du livre de Mgr André Mastai, la pensée de le traduire en français se présenta aussitôt à mon esprit, et devint comme la forme de ma reconnaissance. Enfant de Rome par mes études ecclésiastiques, par mon ordination et par tous les sentiments de mon cœur, j'espérai qu'il ne me serait pas impossible de transcrire fidèlement dans une autre langue le travail du savant et pieux évêque de Pesaro. J'achève, Très-Saint Père, la tâche que je m'étais imposée, et que l'espoir de votre bénédiction m'a rendue plus douce que je ne saurais dire.

Si le livre est resté digne de son auteur; si je n'ai jamais trahi sa pensée, ni diminué la valeur de son précieux commentaire, je vous supplie, Très-Saint-Père, de permettre, non pas que je l'offre à Votre Sainteté, mais que je le lui restitue, comme le bien de la sainte Église

et comme un trésor de famille. Béni par Vous, il continuera son apostolat pour le salut d'un plus grand nombre de lecteurs.

Mais si, contre mon gré, il m'est arrivé d'écrire un seul mot qui ne soit pas entièrement conforme à la doctrine de l'Église catholique, apostolique, romaine, ce n'est pas à la bienveillance du Père commun, Très-Saint-Père, que je présente ma traduction, mais bien à l'infailible autorité du Juge suprême que je la soumets, rétractant, dès à présent, aux pieds de Votre Sainteté, tout ce qu'Elle n'approuverait pas.

Daignez, Très-Saint Père, accorder la grâce de votre bénédiction aux nouveaux lecteurs de ce livre, si vous estimez qu'il soit resté digne d'en avoir, et à celui de vos fils qui voudrait le leur avoir transmis de votre part.

*De Votre Sainteté,*

*Le très-humble et très-obéissant serviteur et fils,*

LÉOPOLD DE LÉSÉLEUC.

Quimper, le saint jour de Pâques, 16 avril 1865.

## AU PIEUX LECTEUR

---

Parmi les moyens de séduction que l'indifférentisme de ce temps-ci met en usage pour corrompre les âmes et fausser les vrais et solides principes de la morale et de la religion, il n'y en a pas de plus fécond en désastres que la presse, parce que, dans les jours mauvais que nous traversons, il n'y a plus aucun frein qui la retienne. Une masse incalculable de journaux, de brochures, de romans, d'ouvrages impies, de récits où le mensonge et la fantaisie prennent la place de l'histoire, est jetée à pleines mains dans toutes les classes, et jusqu'au fond des campagnes; le dessein pervers que l'on poursuit, c'est de bouleverser la société tout entière, c'est d'altérer d'abord, et puis d'éteindre au cœur des fidèles toute maxime de morale, tout sentiment de religion.

A l'effrayante lumière qui jaillit des événements sinistres de nos jours et de l'histoire contemporaine des nations, la vérité de ce fait désolant devient évidente, et l'on voit dans toute sa honte le renversement d'idées qui précipite peuples et souverains dans le même délire.

Dieu pourtant, contre qui la guerre impie est dirigée, suscite en même temps dans toutes les parties du monde des hommes nobles et droits par le cœur, grands et chrétiens par le savoir, illustres fils de l'Église, dont il arme le zèle ardent pour combattre par l'exemple, par la parole, par la plume, les combats du Seigneur; qui savent, en poursuivant sous



toutes ses formes le Protée de l'impiété, défendre victorieusement la sainte cause de l'Église et de son auguste chef et pasteur le Pontife romain, c'est-à-dire la cause de la justice, la cause de tout ordre moral, civil et politique dans la société.

Beaucoup de fils dégénérés, misérablement couverts du masque de l'hypocrisie, ne rougissent pas d'exalter l'Évangile en même temps qu'ils le corrompent ; ils vont même, dans leur folie, jusqu'à prétendre s'en servir contre l'Église, après qu'ils en ont travesti le vrai sens et défiguré les salutaires maximes. Nous croyons donc accomplir une œuvre de manifeste opportunité au milieu de ce vertige universel, et rendre un service de premier ordre à toutes les âmes fidèles, en reproduisant un ouvrage qui suffit à lui seul pour confondre tous les corrupteurs de la vérité évangélique. Les esprits abusés y trouveront la lumière ; les honnêtes et bons chrétiens un préservatif contre les dangers mortels qui menacent leurs mœurs et leur foi ; tous ceux qui veulent connaître la vraie doctrine de l'Église auront sous les yeux, avec l'interprétation légitime du Livre divin, avec le sens véritable de l'Évangile de Jésus-Christ, le champ de la saine érudition et de la science catholique dans toute son ampleur et toute sa fécondité.

L'importance du livre est assez indiquée par son titre : *les Évangélistes unis, traduits et commentés*. Pour juger de la solidité des principes, du choix des matériaux, de la sublimité du but que l'auteur s'est proposé, comme aussi pour se convaincre de la haute utilité de son travail, il suffira d'un regard attentif sur ce qu'il écrivait lui-même dans sa *Préface*. On y verra que le mérite bien rare de l'originalité est un de ceux par lesquels se distingue la tâche que le docte prélat a si parfaitement remplie, celle de réunir et de coordonner, en s'appuyant sur la critique la plus sûre, le récit des quatre Évangélistes, de manière à présenter dans un seul corps d'histoire tout ce que le Verbe incarné a fait

pour le salut du genre humain. L'auteur ne dissimule ni les difficultés de son travail, ni les peines qu'il lui a coûtées; on peut s'en faire une idée et par l'étendue de son livre, et par les trésors de sagesse et de doctrine qu'il emprunte aux Pères et aux Docteurs de l'Église <sup>1</sup>.

Mgr André Mastai Ferretti, patrice de Sinigaglia et d'An-

1. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans cet ouvrage, de la science profonde et de l'érudition de l'auteur, ou de sa piété solide et de sa sainteté. L'union ou la concordance du texte entier des quatre Évangiles selon la Vulgate, sans en retrancher jamais ou y ajouter une seule parole, est faite avec tant d'exactitude et de discernement que, si l'on n'était pas averti par les renvois dont les marges sont couvertes, on croirait avoir sous les yeux non pas quatre écrivains sacrés, mais un seul; on est forcé de croire que l'auteur savait les textes entiers par cœur, parce que autrement ce qu'il a fait semblerait impossible. La traduction italienne est élégante, claire, étroitement attachée à la lettre du texte, afin de n'altérer en quoi que ce soit la parole divine, ainsi que le dit sagement le docte auteur. D'autre part, les notes ou commentaires, en même temps qu'elles éclaircissent *suivant l'accord unanime des saints Pères* le sens véritable et légitime du texte sacré, même dans les passages les plus difficiles et les plus obscurs, sont toutes pleines de doctrine et des instructions morales les plus heureusement appropriées. En ce qui concerne l'ordre chronologique suivi par l'auteur dans le récit des actions et des discours de Jésus-Christ, il en rend toujours raison au moyen d'une critique savante dont les arguments ne laissent aucune place au doute. Les oppositions apparentes sont merveilleusement conciliées; les questions théologiques ou scripturales elles-mêmes sont discutées et résolues avec tant de précision, de brièveté et de clarté, que la vérité, rigoureusement démontrée aux lecteurs érudits, est mise à la portée des intelligences ordinaires. Nous ne saurions oublier, parmi les mérites qui distinguent l'illustre auteur, la connaissance approfondie des ouvrages du Docteur Angélique, saint Thomas, et spécialement de la *Somme théologique*; il la cite souvent dans ses annotations; souvent aussi, sans la citer, il en reproduit le sens à l'appui de ce qu'il exprime; en beaucoup d'endroits on reconnaît le fidèle disciple du saint Docteur. En résumé, on peut affirmer en toute vérité qu'il est difficile de trouver une autre concorde évangélique plus exacte et plus raisonnée, plus courte et plus claire que celle-ci. Nous pourrions nous étendre davantage sur le mérite et la valeur de cet ouvrage; mais il nous suffit d'avoir indiqué au lecteur intelligent et instruit ce qu'il lui sera facile de vérifier par lui-même.

cône, est le savant auteur de l'insigne ouvrage sur les Évangiles dont nous publions la deuxième édition romaine. Nous ne dirons rien ici de la haute noblesse de son origine, ni des vertus et des mérites qui le firent élever sur le siège épiscopal de Pesaro; ni du grand caractère et du zèle apostolique qui lui concilièrent l'admiration et la tendresse du saint et immortel Pie VII; ni de l'héroïque fermeté d'âme avec laquelle il supporta joyeusement la spoliation, l'exil, la pauvreté, les rudes privations et les longues souffrances sur une terre étrangère, parce qu'il voulut saintement garder sa conscience sans tache, rester fidèle à Dieu, et obéir à la voix du souverain Pasteur, condamné, lui aussi, aux tristesses de l'exil et de la captivité. On trouve un témoignage éclatant de sa haute vertu dans l'épître dédicatoire au grand pontife Pie VII, que l'illustre prélat voulut placer en tête de son savant ouvrage.

Mais ce que nous ne saurions passer entièrement sous silence, c'est que Mgr *André Mastuï Ferretti* était frère du comte Jérôme, l'heureux père du Souverain Pontife *Pie IX*, actuellement régnant.

Les doctes et laborieuses investigations du savant évêque sur le Code divin de la vie de la grâce, et sur l'interprétation que les saints Pères en ont donnée, lui valurent à juste titre l'universelle reconnaissance. Les organes de la science et de l'érudition ecclésiastique s'estimèrent heureux de présenter son ouvrage comme une nourriture savoureuse et substantielle pour l'esprit et pour le cœur, non-seulement au jeune clergé qui a besoin de se perfectionner dans les études sacrées, mais encore aux pieuses communautés, aux familles, aux personnes du monde; pour tous c'est un guide assuré dans la voie du ciel, c'est la source d'un ardent amour pour les vérités révélées, c'est l'école où sont enseignées dans toute leur perfection les vertus surnaturelles dont la vie éternelle est la récompense.

Les pasteurs des âmes, les prédicateurs de la parole de Dieu, tous ceux qui ont la mission d'expliquer le texte sacré, y trouvent avec les saintes maximes les développements dont elles ont besoin, à côté des enseignements les plus ardues les explications du maître; les passages les plus difficiles et les plus obscurs des saints Évangiles y sont rendus faciles et lumineux par la doctrine des Pères et la sagesse des Docteurs.

Cet ouvrage, que son auteur écrivit au milieu des larmes et des souffrances d'un glorieux exil, comme autrefois l'apôtre saint Jean dans son île de Pathmos, offre une chronologie parfaite des actions et des discours de *Jésus-Christ*; une histoire coordonnée de tout ce qui est contenu dans les quatre Évangélistes; l'histoire complète, élucidée par la tradition des saints Pères, de l'avènement en ce monde, de la vie, de la prédication, de la passion et de la mort, de la résurrection et de la gloire du Sauveur du monde.

Tel est le livre que l'on s'est proposé de reproduire dans une édition correcte, élégante et commode, et duquel on se plaît à espérer les fruits les plus précieux de sagesse, de grâce et de vie éternelle.

L'ÉDITEUR ROMAIN.

(1863.)

## DÉDICACE

DE M<sup>GR</sup> ANDRÉ MASTAI FERRETTI AU PAPE PIE VII

TRÈS-SAINT PÈRE ,

C'est à l'obéissance envers Vous, Très-Saint Père, qu'appartient, sinon le commencement, du moins le progrès et l'achèvement du présent ouvrage : *les Évangélistes unis, traduits et commentés*, dont vous avez daigné accepter la dédicace. Dans les deux premières années de mon épiscopat, je fus obligé de l'abandonner entièrement, parce que je ne pouvais plus trouver le temps de m'en occuper. Pourtant les loisirs que la Providence me destinait pour cette tâche étaient moins éloignés que je ne le supposais. Bientôt, en effet, je me vis en face du danger prochain d'être éloigné de mon diocèse, à cause de la résolution où j'étais de ne point souscrire une coupable formule de serment. Avant que l'événement se réalisât, je me tournai vers le Saint-Siège de Pierre pour demander conseil et encouragement. Le conseil et l'encouragement ne se firent pas attendre ; je trouvai l'un et l'autre dans une précieuse lettre signée de Vous, le 3 août 1808 : « En ce qui touche le serment  
« (je transcris Vos propres expressions), vous vous tien-

« drez aux instructions que Nous vous avons déjà don-  
 « nées. Ce n'est ni l'intérêt, ni la politique, mais bien la  
 « conscience, qui Nous a obligé de proscrire un serment  
 « qui, dans le cas où Nous sommes, serait manifestement  
 « illicite et scandaleux. » D'autre part, l'encouragement  
 ne pouvait être plus complet que celui que renfermaient  
 ces expressives paroles : « Au reste, quels que soient les  
 « désastres que vous ayez à souffrir, quelles que puissent  
 « être les conséquences de votre conduite, celui-là en  
 « sera seul responsable qui en est la cause injuste; et  
 « vous, loin de vous laisser abattre, vous serez plein de  
 « courage, envisageant vos épreuves avec les yeux de la  
 « religion, abandonnant avec une sainte confiance votre  
 « cause et celle de votre diocèse dans les mains de ce  
 « Dieu qui secourt dans les nécessités et dans les tribu-  
 « lations, et qui a promis à notre fidélité une récom-  
 « pense qu'aucune puissance terrestre ne pourra nous  
 « ravir. »

Depuis lors, je me sentis comme changé en un autre homme ; pleinement tranquille et résolu, je ne pensai plus qu'à obéir, attendant que l'occasion s'en présentât. Elle ne tarda pas, en effet, et, dans ce même mois d'août, je célébrai le second anniversaire de ma consécration épiscopale à Vigevano, qui fut le premier lieu de ma déportation. Ce fut pour moi une consolation de ne point avoir laissé à Pesaro ma *Penula*, s'il n'est permis de nommer ainsi avec le mot de saint Paul (II Timoth., IV, 13) la caisse où étaient renfermés mes écrits sur les Évangiles. Car je reconnus facilement que le temps était arrivé de reprendre le travail interrompu, *ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus* (Rom., XV, 4). Il ne fallut guère moins de six années

de déportation pour achever un travail dont j'ose, me confiant au jugement que les deux archevêques réviseurs ont porté de son utilité, espérer que les fatigues n'ont point été perdues.

J'avais donc raison, Très-Saint Père, d'attribuer à l'obéissance envers Vous, sinon le commencement, au moins le progrès et l'achèvement de l'ouvrage. Je le soumetts à Votre autorité; et s'il contient quoi que ce soit qui ne soit point approuvé de Vous, je le réprouve sans réplique, et voudrais ne l'avoir jamais écrit, ni même imaginé. Daignez l'accueillir tel qu'il est, avec Votre bonté accoutumée, comme un présent qui Vous est dû; il ne saurait manquer de Vous être agréable, à cause du sujet qu'il traite, encore bien qu'il n'y ait aucun mérite de l'auteur. Prosterné avec respect aux pieds de Votre Sainteté, il ne me reste plus qu'à implorer pour tous mes lecteurs, pour mon troupeau et pour moi-même, la bénédiction apostolique.

*De Votre Sainteté,*

*Le très-humble, très-dévoué, très-obéissant serviteur et sujet,*

ANDRÉ,

*Évêque de Pesaro.*

Pesaro, 29 octobre 1817.

## PRÉFACE DE L'AUTEUR

---

*Les Évangélistes unis, traduits et commentés*, tel est le titre de l'ouvrage que je consacre à l'utilité du public, et spécialement à celle du diocèse dont je suis, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, constitué le pasteur. Ces deux volumes renferment tout ce qui est écrit par les saints Évangélistes, suivant la version authentique de la Vulgate; ils présentent dans son entier l'Évangile de Jésus-Christ, constamment écrit par les historiens sacrés, sans addition ni retranchement d'une seule parole. Toutes les actions et toutes les instructions du Sauveur se trouvent exposées avec tout ce qui est relatif au temps, au lieu ou à d'autres circonstances. Une note préliminaire, placée au commencement de chaque paragraphe, et marquée d'un astérisque (\*), justifie l'ordre chronologique adopté dans la distribution des matières. Dans la même note j'avertis le lecteur, quand il en est besoin, que le contenu du paragraphe est écrit par un seul Évangéliste, ou par deux, ou par un plus grand nombre, et je m'attache à résoudre les difficultés des opinions contraires, toutes les fois qu'il s'en présente. C'est là, je l'avoue, la portion la plus laborieuse de ma tâche; car je n'ai jamais écrit sans être d'abord convaincu moi-même de la plus grande vraisemblance, quand la vérité ne se manifeste pas avec une évidente certitude. Pour bien se rendre compte de cette difficulté, il faut savoir que chaque Évangéliste dispose son récit de telle façon que rien ne paraît manquer dans la série des faits ou des paraboles qu'il rap-



porte, bien qu'en réalité le récit de chacun ait des lacunes nombreuses. Dans les choses même qui ne sont pas omises, il arrive que telle circonstance est exposée par l'un, qui n'a pas même été indiquée par l'autre. Il est donc nécessaire d'apporter la plus grande attention et le soin le plus minutieux dans l'examen du texte de chacun, et de chacune de ses paroles, pour déterminer la place qui doit être assignée à chaque fait et à chaque circonstance. C'est ce que saint Augustin (*de Cons. Evangel.*, lib. II, c. v, n. 16) expose nettement: « Hinc proinde cognoscendum est.....  
 « sic unumquemque Evangelistam contexere narrationem  
 « suam, ut tanquam nihil prætermittentis seriés digesta  
 « videatur. Tacitis enim quæ non vult dicere, sic ea, quæ  
 « vult dicere, illis quæ dicebat, adjungit, ut ipsa continuo  
 « sequi videantur. Sed cum alter ea dicit quæ alter tacuit,  
 « diligenter ordo consideratus indicat locum, ubi ea po-  
 « tuerit, a quo prætermissa sunt, transilire; ut ea quæ  
 « dicere intenderat ita superioribus copularet, tanquam ipsa  
 « nullis interpositis sequerentur. »

Dans la *traduction italienne*, je me suis imposé la règle de m'attacher étroitement aux paroles du texte dans les passages susceptibles de différentes explications, pour ne pas confondre l'office de *traducteur* avec celui d'*interprète*, et pour éviter que mon propre sens puisse être attribué à l'Évangile, quand il ne lui appartient pas, ou que du moins l'Évangéliste ne l'a pas déterminé. Et parce que j'ai observé, si je ne m'abuse, cette faute dans tous les traducteurs, je n'ai pas voulu, pour épargner ma peine, adopter une traduction soit italienne, soit française, quoique souvent j'aie trouvé du profit à consulter les plus autorisées. J'ai donc tâché de traduire le texte de la Vulgate avec une aussi grande fidélité que si jamais je n'avais embrassé aucune opinion quant à la manière de l'interpréter. Il résulte de là que ma traduction semblera quelquefois trop servile ou trop grammaticale, et qu'elle pourra quelquefois laisser le lecteur dans l'incertitude à l'égard du sens précis du texte original; mais j'ai préféré le reproche de timidité à celui de hardiesse

excessive, ou d'altération de la parole divine. Les exemples se présenteront fréquemment; mais les notes feront voir quel est en réalité mon jugement sur la signification du texte. Bien éloigné d'ailleurs de la funeste manie de vulgariser les saintes Écritures, et pleinement soumis aux règles de l'Église, je n'aurais jamais osé livrer à la publicité ma traduction italienne sans l'approbation du Siège apostolique, et sans l'accompagner d'annotations empruntées aux Saints Pères et aux autres Docteurs et interprètes catholiques, conformément au *Décret de la Sacrée Congrégation de l'Index du 13 juin 1717*.

Je me suis efforcé de rendre le *Commentaire* aussi clair qu'il devait être court pour ne pas grossir démesurément les deux volumes. Pour le récit de la Passion, je me suis renfermé dans des limites moins étroites. Au reste, les lecteurs intelligents et instruits de ces matières auront bien vite remarqué que peu de mots me suffisent souvent pour exposer mon sentiment, même dans les questions les plus ardues, mais que je ne choisis pas sans avoir d'abord consulté un grand nombre de Pères ou d'interprètes, bien que j'omette de les nommer ou de les citer, ou que je les cite avec beaucoup de sobriété. C'est ainsi que j'en use très-fréquemment dans la *note préliminaire*, presque à chacun des paragraphes; les lecteurs érudits, pour qui ces notes sont écrites, ont tout droit d'exiger que je dise sur quels fondements s'appuie l'opinion que j'embrasse de préférence à toute autre.

On sait assez que, parmi les Écritures canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'est à l'Évangile qu'appartient le premier rang, en raison de son excellence. « Inter omnes « divinas auctoritates, quæ sauctis litteris continentur, « Evangelium merito excellit. » (August., *de Cons. Evangel.*, lib. I, c. 1). Mais une question pourrait se présenter quand on voit citer à la marge de chaque paragraphe tantôt un seul, tantôt deux, trois, ou même quatre Évangélistes : Le nombre des Évangélistes ajoute-t-il à la crédibilité de l'histoire évangélique, de telle sorte qu'un fait ou un discours

rapporté par plusieurs devienne plus croyable qu'un fait ou un discours rapporté par un seul? Ainsi, par exemple, le message porté à la sainte Vierge par l'archange saint Gabriel ne se lit que dans l'Évangile de saint Luc; sa présence au Calvaire n'est mentionnée que par saint Jean; au contraire, la multiplication des cinq pains d'orge et des deux poissons, aussi bien que les trois négations distinctes de saint Pierre, sont rapportées par les quatre Évangélistes. Peut-on dire que le degré de crédibilité est inférieur en ce qui touche le mystère de l'Annonciation, et l'assistance de Marie au sacrifice sanglant du Calvaire, parce qu'un seul Évangéliste en rend témoignage; que le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons, ou la triple négation de saint Pierre, atteint un degré supérieur de crédibilité, parce que chacun des quatre livres de l'Évangile en a parlé? En aucune façon; et la raison en est manifeste. La crédibilité de l'Évangile est une, et constamment la même; elle est fondée, non pas sur le nombre des historiens sacrés, ni sur les qualités respectives de leurs personnes, mais sur la véracité de Dieu, auteur de la révélation, et sur l'infailibilité de l'Église, qui ne peut se tromper dans la décision des faits dogmatiques, ou proposer un livre apocryphe pour une écriture canonique, ni un faux Évangile pour un véritable. Quand donc nous prenons l'Évangile, nous devons être intimement convaincus que nous tenons dans nos mains un livre écrit par quatre fidèles secrétaires, à chacun desquels Jésus-Christ lui-même a dicté textuellement à différentes époques une portion de l'Histoire sacrée. Saint Augustin veut que nous recevions tout ce que Jésus-Christ a commandé à ses Évangélistes d'écrire comme si nous l'avions vu lui-même écrire sous nos yeux l'Évangile entier de sa main. « Quid-  
« quid enim de suis factis et dictis nos legere voluit, hoc  
« scribendum illis, tanquam suis manibus imposuit. Hoc  
« veritatis consortium... quisquis intellexerit, non aliter  
« accipiet, quod narrantibus discipulis Christi in Evangelio  
« legerit, quam si ipsam manum Domini, quam in proprio  
« corpore gestabat, scribentem conspexerit. » (*De Cons.*

*Evang.*, lib. I, c. xxxv.) J'ai dit que la crédibilité de l'Évangile ne se fonde pas sur les qualités personnelles des Évangélistes, afin qu'on ne s'imagine pas que la certitude est plus ou moins complète, parce que deux Évangélistes, saint Matthieu et saint Jean, furent choisis dans le collège apostolique, et que les deux autres, saint Marc et saint Luc, étaient disciples de saint Pierre et de saint Paul. « At ne  
 « putaretur, quod attinet ad percipiendum et prædican-  
 « dum Evangelium interesse aliquid utrum illi annuntiant,  
 « qui eundem Dominum hic in carne apparentem disci-  
 « pulatu famulante sequuti sunt; an ii, qui ex illis fideliter  
 « comperta crediderunt; divina Providentia procuratum est  
 « per Spiritum Sanctum, ut quibusdam etiam ex illis, qui  
 « primos Apostolos sequebantur, non solum annunciandi,  
 « verum etiam scribendi Evangelium tribueretur auctoritas :  
 « hi sunt Marcus et Lucas. » (August., *loc. cit.*, c. I.)  
 C'est ainsi que le saint Docteur explique comment il entra dans le dessein de la Sagesse éternelle que la rédaction de l'Évangile fût confiée à des hommes qui n'avaient été ni Apôtres ni disciples du Sauveur pendant le cours de sa vie mortelle.

Aussi n'ai-je jamais pu comprendre qu'un homme de beaucoup de savoir, comme était incontestablement Lamy, ait pu s'applaudir comme d'une découverte de la publication d'une harmonie des Évangiles basée entièrement sur cette règle de critique : saint Matthieu et saint Jean ont écrit leur Évangile comme témoins oculaires, et ont invariablement observé l'ordre chronologique dans le récit des faits et dans la reproduction des discours de Jésus-Christ ; au lieu que saint Marc et saint Luc ont raconté, suivant qu'elles se présentaient à leur mémoire, les choses qu'ils avaient apprises de saint Pierre et de saint Paul. « Hoc potissimum  
 « discrimine differt a ceteris, quam concinnavi harmoniam,  
 « quod Matthæum et Joannem oculos testes sequor, certo  
 « tenens, eos ab ordine, quo omnia fecit et dixit Dominus,  
 « non discedere. Hac ex sententia derivantur que nova  
 « profero, et a vulgatis opinionibus diversa. » C'est ainsi

qu'il s'exprime dans la préface de son *Commentaire sur l'Harmonie ou Concordance des Quatre Évangélistes*. (Éd. de Paris, 1699.)

Mes lecteurs auront occasion, dans le cours de cet ouvrage, de s'assurer que la règle de Lamy manque absolument de solidité, et qu'elle l'entraîne souvent, soit à soutenir des contradictions, soit à donner des solutions puérides aux difficultés qui se rencontrent. La seule règle qui mérite d'être admise d'un commun accord est celle-ci : Tous les Évangélistes ont écrit l'Évangile comme il leur a été dicté par le Saint-Esprit. « Et quamvis singuli suum quemdam « narrandi ordinem tenuisse videantur, non tamen unus-  
« quisque eorum, velut alterius præcedentis gnarus vo-  
« luisse scribere reperitur, vel ignorata prætermisisse, qua  
« scripsisse alius invenitur; sed sicut unicuique inspiratum  
« est non superfluum cooperationem sui laboris adjunxit. » (S. August., *loc. cit.*, c. II.)

Il n'y a donc aucune inégalité, aucune gradation entre les Évangélistes, pour ce qui est de l'autorité, ou de l'inspiration en vertu de laquelle ils ont écrit invariablement la vérité. Il y a quatre livres, mais il n'y a qu'un seul Évangile. Il y a quatre animaux mystérieux, mais tous traînent le même char, et chacun d'eux va où la force de l'Esprit le dirige. Aussi bien il était nécessaire, ou tout au moins convenable, que l'Évangile présentât certaines marques, au moyen desquelles on pût reconnaître que l'industrie humaine, ou un accord préalable entre les écrivains, n'avait aucune part dans l'œuvre elle-même. Ce qui met cette vérité dans tout son jour, c'est que certains faits ou certains discours sont omis par un des Évangélistes, et rapportés par les autres dans un ordre différent; c'est surtout qu'ils s'abstiennent absolument de supprimer, au moyen de quelque réflexion toute naturelle, des contradictions apparentes que deux écrivains simplement judicieux auraient évitées avec le plus grand soin. Mais écoutons saint Jean Chrysostome (*in Matth. præm. Homil. I.*): « Atqui, iniques, omnino  
« contra accidit; sæpe enim inter se dissentire deprehen-

« duntur. Certe illud ipsum magnum est pro veritate argu-  
 « mentum. Si enim omnia accurate consonassent, et quantum  
 « ad tempus, et quantum ad loca, et quantum ad ipsa verba,  
 « ex inimicis nemo crediturus esset, sed ex mutuo huma-  
 « noque consensu hæc scripta fuisse putassent; atque hu-  
 « jusmodi consonantiam non ex simplicitate, sinceritateque  
 « procedere. Jam vero illa, quæ in exiguis rebus deprehendi  
 « videtur, diversitas omnem ab ipsis suspicionem depellit,  
 « scribentiumque fidem clare vindicat..... Si vero in mira-  
 « culis non omnes omnia dixerunt, sed alius hæc, alius illa;  
 « nec ideo turberis. Nam si unus omnia dixisset, super-  
 « fluus esset reliquorum numerus; si omnes diversa et nova  
 « scripsissent, nullum superesset consonantiæ argumentum.  
 « Ideo multa plures simul narrarunt, et singuli quidpiam  
 « sibi proprium scribendum susceperunt; ne quid super-  
 « fluum, vel temere projectum fuisse videatur, atque veri-  
 « tatis accuratam nobis probationem offerrent. » C'est là,  
 je l'ai déjà dit, ce qui rend particulièrement difficile la tâche  
 de réunir les quatre Évangélistes dans une seule histoire,  
 exacte tout ensemble et bien coordonnée; mais l'écrivain,  
 aussi bien que ses lecteurs, trouvent à cette difficulté une  
 compensation surabondante dans les avantages qu'ils en  
 retirent.

Mais quelles seront en particulier les personnes à qui  
 mon travail apportera du profit ? Je nommerai d'abord le  
 Chanoine Théologal, ou tout autre prêtre chargé d'expliquer  
 la Sainte Écriture dans une série de leçons; le Prédicateur,  
 le Curé, le Catéchiste. Si, avant de traiter un sujet qui se  
 rattache à l'Évangile, il ne dédaigne pas de revoir tout ce  
 que j'ai recueilli dans les quatre Évangélistes sur le fait ou  
 la parabole qui l'occupe; s'il jette aussi les yeux sur les notes  
 que j'ai jointes au texte, en peu de mots, il est vrai, mais  
 en recherchant ce qu'il y a de plus utile, il trouvera peut-  
 être que je lui ai aplani le chemin pour connaître entière-  
 ment le fait avec toutes ses circonstances, et pour en tirer  
 les réflexions qui peuvent produire le plus de fruit. Prenons  
 pour exemple l'Évangile de la Transfiguration et celui de la

Chananéenne, dont le premier se trouve au livre VIII, § XI, et le deuxième au livre VIII, § II. Quelle différence entre la lecture de ce qu'un seul Évangéliste en raconte, et celle du récit entier, tiré de l'union des quatre Évangélistes ! De même, celui qui est familiarisé avec la chronologie des actions ou des discours de Jésus-Christ, qui sait ce qui précède immédiatement et ce qui suit tel fait particulier de l'Évangile, celui-là trouve souvent la voie ouverte à des exordes lumineux, à des réflexions d'une grande utilité, qui ne se seraient point présentées à son esprit à la lecture d'un seul Évangéliste. Pourquoi dans les Séminaires, dans les Ordres religieux, spécialement dans ceux où il se fait des cours de théologie, pourquoi même dans les monastères de femmes, dans les maisons d'éducation, dans les familles chrétiennes, l'usage ne s'établirait-il pas de lire tous les jours, ou au moins les jours de fête, un paragraphe de cet ouvrage dans l'ordre où il se trouve ? En un mot, tout chrétien qui s'imposera la facile tâche de lire, ou même d'entendre lire une seule fois cette concordance, me saura quelque gré en arrivant à la fin d'avoir entrepris un semblable travail. Quand même il n'y aurait appris rien qui lui fût jusqu'alors inconnu, il s'applaudira certainement comme d'un véritable profit d'avoir pu rappeler sans effort à sa mémoire toutes les paroles et tous les actes de Jésus-Christ, et de trouver réuni dans un seul livre tout ce que Dieu a dicté à quatre historiens, dont les écrits ont sur l'universalité des autres cet incontestable avantage, que le monde entier les a lus jusqu'à ce jour, et continuera de les lire jusqu'à la fin des siècles.

J'ai divisé mon travail en vingt Livres, et chacun de ces livres en un certain nombre de Paragraphes. J'ai donné aux subdivisions le nom de *paragraphes* plutôt que celui de *chapitres*, afin d'éviter toute équivoque dans les citations, et toute confusion entre les chapitres de l'Évangile et ceux de cet ouvrage. On trouve à la marge le nom de l'Évangéliste à qui sont empruntées les paroles du texte, avec l'indication du chapitre et du verset ; les renvois se font au moyen d'une

petite lettre de l'alphabet, placée de cette manière entre parenthèse (*a*) dans le texte latin. Les noms des Évangélistes sont indiqués par leurs initiales majuscules, accompagnées d'un *t* ou d'un *c* pour distinguer entre eux les deux Évangélistes dont les noms commencent par la même lettre: *Mt*, *Matthæus*; *Mc*, *Marcus*; *L*, *Lucas*; *J*, *Joannes*. Le chiffre romain qui suit la lettre initiale indique le chapitre, le chiffre arabe le verset de l'Évangile. Quand deux nombres en chiffres arabes sont séparés par une ligne, par exemple L. XVI, 7-10, c'est que le texte est pris en saint Luc, chapitre seizième, du verset septième au verset dixième inclusivement, au moins en partie. Dans la colonne de la traduction, des chiffres arabes placés entre parenthèses (2) servent de renvois aux notes qui se rapportent toujours au sens littéral; mais des réflexions morales ou d'autres observations utiles y sont souvent ajoutées. Dans le texte latin, les petites lettres de l'alphabet employées pour les citations commencent à l'*α* pour chaque paragraphe, se succèdent dans leur ordre naturel, et sont doublées (*αα*) au besoin pour former une nouvelle série; de même, dans la traduction, les chiffres arabes débutent par l'unité et se succèdent par ordre dans chaque paragraphe. Enfin, pour rendre plus facile l'usage de ce travail, j'y ai joint trois Tables, auxquelles on peut recourir pour trouver sur-le-champ ce que l'on désire. La première table, placée à la fin de chaque volume, est celle des livres et paragraphes, avec le sommaire de ce qui est contenu dans chacun de ces derniers. La deuxième est celle des Évangiles de l'année, suivant l'ordre du Missel romain; elle est placée à la fin du tome second. Tous les Évangiles des Messes du Temps y sont compris, et indiqués par leurs premières et leurs dernières paroles, comme le Missel les présente; on y trouve avec les mêmes indications toutes les Messes des *communs*, les Messes *votives* et les Messes de *requiem*. Quant au *propre des saints*, je me suis borné aux messes des Vigiles et aux fêtes principales qui sont particulièrement solennisées par l'Église. Toutes les fois donc que l'on voudra trouver l'explication de l'Évangile du



jour, cette deuxième table fournira l'indication du livre et du paragraphe auquel il faudra recourir, dans le premier volume s'il s'agit des onze premiers livres, dans le deuxième s'il s'agit des neuf derniers. Enfin, la troisième est une Table analytique des matières contenues dans l'ouvrage entier, soit dans le texte, soit dans le commentaire ; elle est placée à la fin du deuxième volume, après celle des Évangiles du Missel.

---

## APPROBATIONS DES RÉVISEURS ROMAINS

---

C'est calomnier l'Église romaine que prétendre avec les impies qu'elle se soit jamais attachée à détourner les fidèles de la lecture de l'Écriture sainte, et spécialement du saint Évangile, qui en est la partie la plus précieuse et la plus universellement utile. Mais il faudrait être aveuglé par la malice pour ne pas voir combien il serait contraire à la saine raison que le texte authentique de la divine parole, confié comme un dépôt par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Église, fût exposé au péril évident des altérations les plus grossières, et abandonné comme un jouet au caprice du premier venu, qui pourrait en fabriquer des traductions en langues vulgaires, et les répandre à son gré par la presse. Ainsi la règle de l'Église, aux termes de laquelle les traductions en langue vulgaire de la sainte Écriture *PASSIM non permittantur*, présente aux yeux du bon sens tous les caractères d'une sage discrétion; et lorsqu'elle ajoute que « ces mêmes traductions, « spécialement du Nouveau Testament, qui sont accompagnées « d'explications fournies par des auteurs approuvés, *permitti* « *possunt*, » il semble qu'elle ait eu précisément en vue d'éclairer l'ignorance des parleurs inconsidérés, et de confondre la calomnie.

Je saisis donc avec plaisir la nouvelle occasion qui se présente de confirmer cette règle, à propos d'un remarquable ouvrage du très-digne Évêque de Pesaro : *les Évangélistes unis, traduits et commentés*, dont la révision m'a été confiée par le R<sup>me</sup> P., Maître du Sacré Palais, avant sa publication par la presse romaine. Aussi bien, *utinam omnes evangelizarent!* si tous le faisaient de cette manière! Le docte prélat a merveilleusement réuni le texte des quatre écrivains de l'Évangile pour en former un seul et même récit; il a disposé cette histoire dans l'ordre chronologique le plus naturel, suivant les époques principales de la prédication de Jésus-Christ; il donne du texte de la Vulgate une version en langue italienne où

l'élégance et la clarté se joignent à une fidélité scrupuleuse ; enfin, il fournit constamment un commentaire exact et savant du texte sacré, *juxta unanimum sanctorum patrum consensum*, et justifie par les moyens de la plus judicieuse critique l'ordre dans lequel il en a disposé toutes les parties. Mon jugement est que le tout est conforme à la doctrine catholique, que ce livre est destiné à procurer l'édification commune, et que ce sera rendre au public un service signalé que d'en permettre la publication par la presse.

En foi de quoi, etc.

Donné le 15 juin 1817.

J. MARCHETTI,  
*Archevêque d'Ancyre.*

---

J'atteste bien volontiers au R<sup>me</sup> P., Maître du Sacré Palais apostolique, que je n'ai rien trouvé qui ne soit pleinement conforme à la foi et aux bonnes mœurs dans l'ouvrage de Mgr André Mastai Ferretti, très-digne Évêque de Pesaro : *les Évangélistes unis, traduits et commentés*. De plus, dans ce travail, vraiment digne de la science et du zèle de son auteur, j'ai reconnu le fruit de cette piété, de cette infatigable application, de cet amour de l'étude que j'admire, depuis les premiers jours de la jeunesse, dans un prélat dont je fus de bonne heure l'ami, et dont je partageai, dans cette Capitale du Monde catholique, les études publiques ou privées de théologie et de jurisprudence. J'estime donc que ce livre doit procurer l'avantage de notre sainte religion, et contribuer à l'instruction du clergé ; qu'il ranimera dans tous les cœurs la piété chrétienne, et qu'il mérite à tous égards d'être livré à l'impression.

Rome, au palais Strozzi, le 31 août 1817.

MICHEL,  
*Archevêque de Nazianze.*

---

## APPROBATION

DE S. G. M<sup>GR</sup> L'ÉVÊQUE DE QUIMPER

*Les Évangélistes unis, traduits et commentés* offrent une lecture très-élevée, quoique toujours facile et agréable. Séparés de tout commentaire et de toute paraphrase, les textes s'y trouvent coordonnés avec tant de justesse, qu'ils se fortifient par le fait seul de leur rapprochement.

Des notes puisées dans les Pères, les Docteurs et les Théologiens, donnent sur chaque point la tradition de l'Église ou l'intuition puissante de la science unie à la piété.

Nous estimons donc que M. l'abbé de Léséleuc, notre Vicaire général, rend un véritable service à l'Église en lui offrant une traduction française du savant et pieux ouvrage dont l'auteur fut un saint Évêque, et l'oncle paternel de Pie IX.

Ce travail sera également profitable aux âmes simples et aux esprits supérieurs; non-seulement nous permettons qu'il soit imprimé dans notre diocèse, mais nous le recommandons aux fidèles, ainsi qu'au clergé.

Quimper, jour de la Pentecôte, 4 juin 1865.

† RENÉ,

*Évêque de Quimper et de Léon.*



*Dilecto Filio Leopoldo de Lèsèleuc, Presbytero,  
Corisopitum.*

## PIUS PP. IX

Dilecte Fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Equidem nec sine laude, nec sine spirituali animarum emolumento in lucem prodiit ineunte hoc saeculo opus Patruī nostri olim Episcopi Pisaurēsis, qui exilii sui otio usus historiam evangelicam contexere aggressus est e textu verbisque Evangelistarum omnium ita concinnatam ac digestam, ut unica et undequaque absoluta ipsis evangeliorum verbis haberetur narratio chronologica universam Christi Domini vitam et gesta complectens: quae sanctorum praeterea Patrum Doctorumque sententiis breviter explanata et illustrata, non modo nativam vividamque rerum veritatem legentibus perspicue subjiceret, sed et jucundum pietati pabulum praeberet. At cum fidelium utilitas a piissimo auctore spectata ob ipsam adhibitae linguae indolem arctioribus cohiberetur limitibus; egregium te opus, et quo optime de Ecclesia merueris, fecisse autumamus, qui per gallicam linguam beneficium uni ferme Italiae quaesitum ad plerosque e fidelibus proferre studuisti. Quod sane peropportunum etiam accidit nostris hisce temporis, ubi vesana hominum superbia fraeni cujusvis impatiens revelatam omnem rejectura doctrinam divinum ipsum aggreditur sanctissimae nostrae religionis Auctorem, detortisque et

depravatis Scripturis ipsum ad meri hominis conditionem detrahere conatur. Nec dubitamus quin elegantia, quam accuratae fidelitati in reddendo italico textu feliciter conjuxisti, novum adjectura sit lectioni illicem, uberiolemque fructum idcirco labori tuo comparatura. Qua de re dum tibi gratulamur oblataque volumina grato excipimus animo, crebros iis ominamur lectores copiosumque rorem divinae gratiae : coelestis vero favoris auspicem, et praecipuae Nostrae benevolentiae testem Apostolicam tibi Benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum die 16 maii 1866,  
Pontificatus Nostri Anno XX.

PIUS PP. IX.

*A Notre Cher Fils Léopold de Léséleuc, prêtre,  
à Quimper.*

## PIE IX, PAPE.

*Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.*

Ce ne fut certainement ni sans honneur ni sans profit spirituel pour les âmes que parut, au commencement de ce siècle, l'ouvrage de Notre Oncle paternel, alors Évêque de Pesaro, qui, usant des loisirs de son exil, entreprit de composer une histoire évangélique où le texte et les paroles de tous les Évangélistes fussent tellement disposés et fondus ensemble, que, dans un récit unique, complet, présentant exclusivement les expressions mêmes de l'Évangile, on trouvât la série chronologique des actes et la vie entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ; une histoire qui, brièvement commentée et élucidée par les explications des Pères et des Docteurs, ne mît pas seulement dans une vive lumière, sous les yeux des lecteurs, le tableau des faits dans leur réalité vivante et native, mais fournit encore un savoureux aliment à la piété. Or, les avantages que le pieux auteur avait en vue de procurer aux fidèles étant restreints dans des limites trop étroites, par la nature même de la langue qu'il avait employée, vous avez fait, à notre jugement, une œuvre excellente, et par laquelle vous avez très-bien mérité de l'Église, en vous appliquant à mettre, au moyen de la langue française, à la portée du plus grand



nombre des Chrétiens, un bienfait que l'Italie presque seule avait recueilli. Certes votre travail se présente avec une singulière opportunité dans ce temps-ci, où l'orgueil insensé des hommes ne souffrant plus aucun frein, et prêt à rejeter toute doctrine révélée, s'attaque à l'Auteur divin lui-même de notre très-sainte religion, et s'efforce, en altérant et travestissant les Écritures, de le ravaler à la condition d'un pur homme. Nous ne doutons pas que l'élégance, heureusement associée à une scrupuleuse fidélité, avec laquelle vous avez rendu le texte italien, n'ajoute un attrait de plus à la lecture. et ne procure ainsi une plus riche moisson de fruits à votre travail. En même temps que nous vous en félicitons, et que nous accueillons avec bonheur les volumes que vous nous offrez, nous leur souhaitons de nombreux lecteurs ainsi que l'abondante rosée de la grâce divine; et comme gage de la faveur céleste, comme témoignage de notre très-particulière bienveillance, nous vous donnons, avec grande affection, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 16<sup>e</sup> jour de mai 1866, en la XX<sup>e</sup> année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

LES  
ÉVANGÉLISTES UNIS

TRADUITS ET COMMENTÉS

---

LIVRE PREMIER

\* Paragraphe Premier

PRÉAMBULE

Plusieurs<sup>1</sup> s'étant efforcés de raconter par ordre les choses qui se sont accomplies parmi nous, comme nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, les ont eux-mêmes vues, et qui ont été les ministres de la

(a) Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum, sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis, visum est

a. L. 1.  
1-4.

\* Saint Luc est le seul qui place au début de son Évangile une courte préface. C'est donc plutôt par ses paroles que par celles d'un autre qu'il convient de commencer, dans un ouvrage qui unit les quatre Évangélistes.

1. Saint Matthieu et saint Marc avaient écrit l'Évangile avant saint Luc. Suivant le sentiment des Pères, ce n'est pas de ces deux écrivains canoniques que doit ici être entendu le texte de saint Luc, mais des efforts de plusieurs autres, à qui le Saint-Esprit n'avait pas servi de guide. Si l'on devait des éloges au zèle des premiers fidèles, qui se donnaient la tâche d'enregistrer tout ce que leur avaient dit les ministres de la parole divine, il ne faut pas moins observer que l'Église ne pouvait manquer de proscrire les Évangiles apocryphes, pour empêcher que l'ignorance ou la malice n'arrivassent à propager l'erreur.

et mihi assequuto omnia a parole, j'ai cru devoir, moi  
 principio diligenter ex or- aussi, après m'être soigneuse-  
 dine tibi scribere, optime ment instruit de tout depuis l'ori-  
 Theophile, ut cognoscas gine, t'en écrire par ordre toute  
 eorum verborum, de quibus l'histoire, excellent Théophile<sup>2</sup>,  
 eruditus es, veritatem. afin que tu connaisses la vérité  
 des choses que tu as apprises.

### \* Paragraphe Deuxième

#### APPARITION DE L'ANGE A ZACHARIE ET CONCEPTION DU PRÉCURSEUR

4. L.  
 8.25.

(a) Fuit in diebus Herodis Il y eut, au temps d'Hé-  
 regis Judææ, sacerdos qui- rode, roi de Judée, un cer-  
 dam nomine Zacharias de tain prêtre nommé Zacharie,  
 vice Abia; et uxor illius de de la classe d'Abia<sup>1</sup>, et son

<sup>2</sup>. L'épithète d'*excellent*, *optime*, indique le premier rang, par le mérite ou par la dignité. Saint Paul emploie la même expression, en parlant au magistrat de Césarée : « *optime Felix* ». (Act. xxiv, 3.) *Theophile* signifie *celui qui aime Dieu*. Les avis sont partagés sur la détermination du personnage auquel saint Luc adresse son Évangile, comme aussi le Livre des Actes des Apôtres. Suivant l'opinion qui me paraît la plus vraisemblable, ce nom indique un Chrétien éminent, particulièrement distingué par sa dignité ou par sa naissance. Quoi qu'il en soit, chaque fidèle peut toujours prendre pour certain, et pour adressé à lui-même, ce que dit ici saint Ambroise, le plus remarquable des interprètes de saint Luc : « *Si tu aimes Dieu, c'est pour toi qu'il écrit; si c'est pour toi qu'il écrit, reçois le don de l'Évangile.* »

\* J'aurais voulu mettre ici avant toute autre chose l'*In principio* de saint Jean, ainsi qu'a fait dans sa *Concorde Évangélique* Mgr Martini, qui d'ailleurs, ni dans cet endroit, ni dans aucun autre de son ouvrage, ne fait connaître la raison de sa méthode; mais les motifs que j'exposerai au livre II, § VI, note \*, m'ont déterminé à suivre un ordre différent.

1. La postérité d'Aaron s'étant grandement multipliée. David, afin d'éviter la confusion et les disputes, divisa tous ses descendants en

épouse descendait des filles filiabus Aaron, et nomen d'Aaron, et son nom était Élisabeth. <sup>2</sup> Or, tous deux étaient justes devant Dieu, marchant sans reproche dans tous les commandements et préceptes du Seigneur; et ils n'avaient point de fils, parce que Élisabeth était stérile, et que tous deux étaient avancés en âge. Or, il arriva, comme il remplissait devant Dieu les fonctions du sacerdoce dans l'ordre de sa classe, selon la coutume du sacerdoce, <sup>3</sup> que le sort le désigna pour entrer dans le temple du Seigneur et y offrir l'encens, <sup>4</sup> et toute la foule du peuple se tenait dehors en prière à l'heure de l'encens. Or l'Ange

filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis, et justificationibus Domini sine querela; et non erat illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis. Factum est autem, cum sacerdotio fungeretur in ordine vicis suæ ante Deum, secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit, ut incensum poneret ingressus in templum Domini; et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi. Apparuit autem illi Angelus Domini, stans a dextris alta-

vingt-quatre familles, et prescrivit que chaque famille servirait à son tour, après que le rang de chacune aurait été fixé par le sort. Abia était un des descendants d'Aaron, et le sort avait assigné le huitième rang à sa famille. (I. Paralip., xiv, 10.)

2. C'étaient deux époux pleins d'années et de mérites, observateurs si fidèles de tous leurs devoirs, que ni Dieu ni les hommes ne trouvaient en eux aucun sujet de plainte; bel exemple à proposer aux époux chrétiens pour se sanctifier dans leur état.

3. Plusieurs des anciens Pères ont pensé que Zacharie était Grand Prêtre; mais les fonctions du Grand Prêtre étaient permanentes, et Zacharie exerça son ministère quand il lui échut par le sort.

4. L'entrée dans le tabernacle était interdite au peuple, qui se tenait au dehors, en prière, pendant que le prêtre offrait l'encens. De même, parmi les chrétiens, les laïques et, à plus forte raison, les femmes sont exclus de l'enceinte de l'autel pendant la célébration des saints Mystères. Pourtant, il se rencontre des églises où cette précieuse discipline n'est point observée.

ris incensi, et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum. Ait autem ad illum Angelus: Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua; et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem: Et erit gaudium tibi, et exultatio; et multi in nativitate ejus gaudebunt. Erit enim magnus coram Domino, et vinum et siceram non bibet, et Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero Matris suæ. Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. Et ipse præcedet ante illum in spiritu, et virtute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad pru-

du Seigneur lui apparut, se tenant à la droite de l'autel de l'encens; <sup>5</sup> et Zacharie se troubla à cette vue, et la crainte le saisit. <sup>6</sup> Mais l'Ange lui dit: Ne crains pas, Zacharie, parce que ta prière a été exaucée, et ton épouse Élisabeth t'enfantera un fils, et tu l'appelleras du nom <sup>7</sup> de Jean; et il sera pour toi une joie et une allégresse, et beaucoup se réjouiront à sa naissance. Car il sera grand devant le Seigneur, et il ne boira pas de vin, ni de breuvage fermenté, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa Mère. Et il convertira un grand nombre des fils d'Israël au Seigneur leur Dieu. Et lui-même marchera le premier devant lui, <sup>8</sup> dans l'esprit et la vertu d'Élie,

5. L'aspect inattendu d'un Ange n'est point un de ces prodiges qui doivent produire la crainte. Mais c'était une opinion fort accréditée chez les Juifs, que celui qui avait vu un Ange ne survivait pas, ou ne survivait guère à cette apparition.

6. C'est le propre des bons Anges de conforter les hommes affligés, ou anéantis par la crainte. Jésus-Christ lui-même a daigné recevoir les consolations d'un Ange, dans la tristesse mortelle de son âme, et dans la crainte qu'il souffrit au jardin des Oliviers. (*Luc*, xxii, 43.)

7. Le nom de Jean signifie en hébreu *plein de grâce*. Ce nom convenait bien à un homme dont la naissance est une grâce, qui fut rempli de grâce dès le sein de sa mère, qui fut choisi pour préparer les hommes à recevoir la grâce du salut, et pour montrer le Sauveur, qui est la source de la grâce.— *Sicera* signifie toute liqueur capable d'enivrer.

8. Cette expression *in spiritu, et virtute Eliæ* ne saurait signifier les miracles, puisque saint Jean n'en a pas opéré: *Jouannes quidem signum*

afin qu'il ramène les cœurs des pères vers les fils, et les incrédules à la sagesse des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait. Et Zacharie dit à l'Ange : <sup>9</sup> Comment serai-je assuré de cela? Car je suis vieux, et mon épouse est avancée en âge. Et l'Ange lui répondant, dit : Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu, et je suis envoyé pour te parler, et pour te porter cet heureux message. Et voilà que tu garderas le silence, et tu ne pourras point parler, jusqu'au jour où ces choses se feront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles, qui s'accompliront dans leur

dentiam justorum, parare Domino plebem perfectam. Et dixit Zacharias ad Angelum : Unde hoc sciam? Ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis. Et respondens Angelus dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum, et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare. Et ecce eris tacens, et non poteris loqui usque in diem quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo. Et erat plebs expectans Zachariam; et mirabatur quod tardaret ipse in templo.

*fecit nullum* (Joan., x, 41), mais : soit la sainteté et la justice en général, qui comprend toutes les vertus, soit en particulier la force d'âme, et le zèle à reprendre les vices, par où il ressembla spécialement à Élie.

9. Zacharie fut certainement coupable de quelque faute, puisqu'il est non-seulement réprimandé par l'Ange, mais aussi puni par la perte de la parole. Les meilleurs interprètes ne jugent pas qu'il ait péché mortellement, en demandant un signe; mais véniellement, en s'arrêtant à considérer la stérilité d'Élisabeth et leur commune vieillesse, au lieu d'élever sa pensée jusqu'à la toute-puissance de Dieu. La sainteté du lieu de l'apparition, la circonstance du temps, qui était celui du sacrifice, et, plus encore, la parole d'un Ange, auraient dû éloigner d'un homme de son caractère jusqu'à l'ombre de perplexité. Le langage de Zacharie présente une grande ressemblance avec celui d'Abraham et de Gédéon, et même de la Mère de Dieu. Mais Celui qui pénètre jusqu'au fond des cœurs ne s'arrête pas, pour former son jugement, à l'écorce des paroles; il discerne toute chose avec une rectitude également infaillible, soit qu'il impute une faute, soit qu'il mesure le mérite.

Egressus autem, non poterat loqui ad illos; et cognoverunt quod visionem vidisset in templo. Et ipse erat innuens illis; et permansit mutus. Et factum est, ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam. Post hos autem dies concepit Elisabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens : Quia sic fecit mihi Dominus in diebus, quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

temps. <sup>10</sup> Et le peuple était dans l'attente de Zacharie, et s'étonnait qu'il tardât dans le temple. Mais quand il sortit, il ne pouvait pas leur parler; et ils reconnurent qu'il avait eu une vision dans le temple. Et lui leur faisait des signes, <sup>11</sup> et il resta muet. Et quand les jours de son ministère furent achevés, il s'en alla dans sa maison. Or, après ces jours, Élisabeth, son épouse, conçut, et pendant cinq mois <sup>12</sup> elle se tenait cachée, disant : C'est ainsi que le Seigneur a fait à mon égard, dans les jours où il a tourné ses regards vers moi pour effacer ma honte parmi les hommes.

10. Il est à remarquer que le retard du Prêtre, au dire de l'Évangéliste, ne fut pas une cause d'ennui, ou d'impatience, pour le peuple qui l'attendait, mais seulement de surprise. Parmi les chrétiens, il n'est pas rare qu'une cérémonie sacrée, une prédication, une messe même, qui dépasse la durée ordinaire, paraisse insupportable à la mollesse des gens légers; loin d'attribuer ce qui les offusque au zèle du Prêtre ou à sa piété, bien souvent ils ne songent qu'à relever des imperfections, et à les tourner en ridicule.

11. L'infirmité de Zacharie servit à la fois de châtement et de signe; Dieu punit ainsi et guérit tout ensemble la lenteur de sa foi aux paroles du messager céleste. Il fut donc obligé de recourir au langage des signes, jusqu'à ce qu'il eut reconnu l'accomplissement de la prophétie, et il supporta avec patience la mortification qu'il avait méritée. Heureux les hommes qui, frappés de quelque châtement que la main de Dieu leur inflige, savent reconnaître que la peine temporelle est l'œuvre de la justice, mais l'œuvre aussi de la miséricorde, et qui, mettant à profit le calice d'amertume pour guérir les maladies de leur âme, baissent avec respect la main paternelle qui le leur présente !

12. Élisabeth tint sa grossesse cachée, aussi longtemps qu'il lui fut

## \* Paragraphe Troisième

## L'ANNONCIATION

Or, dans le sixième mois, (a) In mense autem sexto, l'ange Gabriel <sup>1</sup> fut envoyé de missus est Angelus Gabriel Dieu dans une ville de la Gali- a Deo in civitatem Galilææ, lée, nommée Nazareth, à une cui nomen Nazareth, ad Vir- Vierge <sup>2</sup> donnée pour épouse à ginem desponsatam viro,

a. L. I.  
26-28.

possible. Il n'est donc pas étonnant que la Vierge Marie, malgré ses rapports de parenté, n'en eût aucune connaissance avant le message de Gabriel. Saint Ambroise explique la conduite d'Élisabeth par l'embarras que lui causait la considération de son âge. Mais il fait remarquer en même temps, ainsi que le texte l'y obligeait, la joie que la pieuse femme éprouve en voyant cesser l'opprobre de sa stérilité. *Partus sui erubescerat ætatem, et rursus caruisse se gaudebat opprobrio.* (S. Amb. in Luc., lib. I, 45.)

\* C'est après le cinquième mois écoulé depuis la conception du Rédempteur, que saint Luc, poursuivant son récit, arrive au mystère de l'Annonciation, dont les autres Évangélistes n'avaient rien dit.

1. Celui que Dieu choisit immédiatement pour un message, le plus mystérieux, le plus important, le plus glorieux qui se pût envoyer du ciel à la terre, est le même qui naguère s'était fait connaître ainsi au Prêtre Zacharie : *Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum.* Le nom qu'il porte signifie : « Force de Dieu, » et le rang qui lui appartient est un des plus élevés dans la Céleste Milice ; c'est bien à lui qu'il convenait de remplir la mission que Dieu lui confie, et d'aller encourager une humble et timide Vierge à ne pas refuser le poids immense de la maternité divine. Il n'y a que celui qui ne connaît pas les dons de Dieu qui puisse ne pas se sentir plein de terreur à la vue de la parfaite correspondance à laquelle ils obligent.

2. Quelques Pères et interprètes ont pensé que Marie n'était à cette époque que la simple fiancée de Joseph, mais que leur mariage fut célébré plus tard. Pour moi, je m'en suis toujours tenu à l'opinion contraire, laquelle *magis consonat Evangelio*, pour employer les expressions de saint Thomas (III part., q. 29, art. 2 ad 3). Benoît XIV expose tout au long les raisons et les autorités sur lesquelles cette opinion est fondée. (V. *Tract. de Festis*, lib. II, cap. III, n. 5 et seq.) Le mot *desponsata* equivaut à *conjugata*, puisqu'il est employé de nou-



cui nomen erat Joseph, de un homme, dont le nom était  
domo David, et nomen Vir- Joseph, de la maison de David;  
ginis Maria. Et ingressus et le nom de la Vierge était Ma-  
Angelus ad eam dixit : Ave, rie. Et l'Ange, étant entré, lui  
gratia plena : Dominus te- dit : Je vous salue, <sup>3</sup> pleine de  
cum : benedicta tu in mulie- grâce; le Seigneur est avec  
ribus. Quæ cum audisset, vous; vous êtes bénie parmi les  
turbata est, et cogitabat femmes. Quand elle eut en-  
qualis esset ista salutatio. Et tendu ces choses, <sup>4</sup> elle se trou-  
ait Angelus ei : Ne timeas, bla, et se demandait quelle était  
Maria, invenisti enim gra- cette salutation. Et l'Ange lui  
tiam apud Deum : Ecce con- dit : <sup>5</sup> Ne craignez pas, Marie;

veau par l'Évangéliste, quand il parle du temps qui précède immédiatement la naissance du Sauveur : *Ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante*, alors que sans aucun doute, et de l'aveu de tous, le mariage de la Sainte Vierge avait été célébré. Si cette célébration eût été différée jusqu'au retour de la Sainte Vierge après la Visitation, et jusqu'au moment où saint Joseph fut instruit du mystère que le Saint-Esprit avait opéré en elle, son mariage n'aurait plus servi, *ut partus ejus celaretur diabolo*; et moins encore, *ne forte diceretur quod conceperat ex adulterio*. Jésus-Christ se montra tellement jaloux de l'honneur de sa Mère, qu'il aima mieux permettre un doute temporaire sur sa divinité, plutôt que de laisser la vertu de Marie exposée aux soupçons injurieux des Juifs.

3. Voici la première fois qu'une fille d'Adam reçoit de la bouche d'un Archange une telle salutation et un pareil hommage. Aussi, quelle ne devait pas être en Marie la plénitude de la grâce, dans un moment où l'Auteur de la grâce voulait condescendre à s'unir avec elle par une si étroite parenté? Debora, saluant Jahel, lui avait dit aussi : *Benedicta inter mulieres, Jahel uxor Haber* (Jud., v, 24); mais quelle distance entre cette bénédiction et cette bénédiction!

4. C'est la pudeur virginale, mais c'est aussi l'humilité profonde qui cause le trouble de Marie; jamais son esprit n'avait osé concevoir la pensée de cette prédilection divine, dont le salut de l'Ange renferme le témoignage. Aussi l'Évangéliste ne dit pas seulement qu'elle se troubla en voyant le messager céleste, mais il ajoute qu'en l'entendant parler elle se prit à réfléchir sur le caractère de la salutation.

5. Comme il avait dit : *Ne timeas*, *Zacharia* (Luc, i, 13), ainsi maintenant, afin de rassurer la Vierge troublée, Gabriel l'appelle fami-

car vous avez trouvé grâce devant Dieu ; voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un Fils, et vous l'appellerez du nom de <sup>6</sup> Jésus. Celui-là sera grand, et il sera <sup>7</sup> appelé le Fils du Très-Haut ; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; et il régnera dans la maison de Jacob pour toujours ; et son règne n'aura pas de fin<sup>8</sup>. Mais Marie dit à l'Ange : <sup>9</sup> De quelle ma-

cipies in utero, et paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur ; et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis. Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? Et respondens Angelus dixit ei : Spiritus

lièrement par son nom : *Ne timeas, Maria*, en lui dévoilant tout le mystère du message qu'il accomplit ; c'était bien avec raison qu'il l'avait déclarée pleine de grâce, puisqu'elle avait assez trouvé grâce devant Dieu pour devenir la Mère du Sauveur, et que, dès à présent, elle était jugée digne de ce choix.

6. Le nom très-auguste de Jésus renferme en lui seul par sa signification tous les autres noms dont les Prophètes se sont servis pour faire connaître les caractères du Messie. Sur ce point, il faut lire Benoît XIV, dans son ouvrage déjà cité (*De Fést.*, lib. I, c. III). Bienheureux ceux qui, remplis de confiance et d'amour, invoquent, du cœur et de la bouche, dans la vie et dans la mort, ce nom d'une douceur et d'une puissance infinies !

7. *Vocabitur* a ici le sens de *sera*, en vertu d'un hébraïsme semblable à celui qu'on remarque dans ce verset d'Isaïe (IV, 3) : « Omnis qui relictus fuerit in Sion... *sanctus vocabitur*, » c'est-à-dire *sera saint*. Il faut observer que, dans le même verset, Jésus est appelé Fils du Très-Haut, et Fils de David.

8. Le caractère spécial qui distingue le règne de Jésus-Christ de tous les autres, c'est la perpétuité, ainsi que l'avaient constamment déclaré les Prophètes. Lors donc que nous chantons dans le Symbole : *Cujus regni non erit finis*, ranimons notre foi, et espérons qu'un jour nous partagerons le règne éternel du Christ.

9. De cette interrogation de Marie, les Pères tirent cette conclusion rigoureuse, que dès ce temps elle avait fait le vœu absolu de virginité. D'une part, elle avait la conscience que son oblation très-pure avait été agréée du Seigneur ; de l'autre, étonnée, elle s'entend annoncer qu'elle

Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei. Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua, et hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis; quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria: Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundum

nière cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme? Et l'Ange, lui répondant, dit: <sup>10</sup> L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Tout-Puisant vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi ce qui naîtra de vous, étant saint, sera appelé le Fils de Dieu. <sup>11</sup> Et voilà qu'Élisabeth, votre parente, elle aussi a conçu un fils dans sa vieillesse, et c'est maintenant le sixième mois de celle qu'on appelle stérile; car <sup>12</sup> aucune chose

va devenir mère; l'oracle ne rencontre en elle ni doute, ni incrédulité; elle ne demande pas, comme Zacharie: *Unde hoc sciam?* Mais elle interroge seulement sur la manière dont cette merveille sera opérée. « Non « quærit an fiet, sed quomodo. » (Bern., *Serm. 4 de Assumpt.*) S. Augustin dit de même (*Serm. 291*): « Modum quæsit, non de Dei omni-  
« potentia dubitavit. »

10. L'Ange, bien loin de la réprimander comme Zacharie, l'instruit et la console, en lui disant que la merveille de sa conception sera tout entière l'œuvre du Saint-Esprit. Car, encore bien que l'union de la nature humaine à la seule personne du Verbe soit l'œuvre commune des trois Personnes divines, cette œuvre toute d'amour, toute de grâce et de sanctification, est spécialement attribuée au Saint-Esprit, ainsi qu'on l'explique dans les catéchismes et dans les écoles catholiques au traité de l'Incarnation. (V. saint Thomas, III<sup>e</sup> p., q. 32, art. 1.)

11. L'exemple d'Élisabeth, qui vient de concevoir malgré sa vieillesse et sa stérilité, n'est point présenté à Marie afin d'obtenir son assentiment; l'Ange ne s'en sert que pour donner encore plus de vivacité à sa foi déjà inébranlable, et pour faire succéder à sa crainte une joie plus complète, comme c'est le propre des bons Anges; de plus, cette nouvelle lui fournit l'occasion de visiter son heureuse parente, et de lui apporter des trésors de bénédictions.

12. En voilà assez pour combattre toutes les tentations contraires à la foi, sans se mettre en peine de sonder avec orgueil la profondeur des mystères: *Rien n'est impossible à Dieu.*

ne sera impossible à Dieu. Et verbum tuum. Et discessit Marie dit : <sup>13</sup> Voici la servante ab illa Angelus. du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'Ange la quitta.

---

### \* Paragraphe Quatrième

## GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST COMME DESCENDANT DE SALOMON

### Généalogie de Jésus - (a) Liber generationis

α Mt. I.  
1 17.

13. Avant de prononcer le solennel *Fiat*, qui marquera l'instant où Marie sera élevée aux sublimes hauteurs de la maternité divine, l'Épouse magnifiquement éclairée de l'Esprit-Saint n'a pas d'autre souci que de purifier son cœur et ses lèvres, en se proclamant la *Servante du Seigneur*. Il était bien juste qu'elle rendit à Dieu cet hommage d'humiliation, au moment où le Fils du Très-Haut s'anéantit lui-même, en prenant dans son sein virginal la forme d'esclave, et se rendant semblable aux hommes.

\* Après la conception de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge Marie, c'est ici le lieu d'énumérer la série de ses ancêtres selon la chair. Le tableau s'en trouve exposé par deux Évangélistes, saint Matthieu et saint Luc. Saint Matthieu commence par là son Évangile; saint Luc ne donne sa généalogie qu'après avoir raconté l'histoire du Baptême dans le Jourdain, quand Jésus *erat incipiens quasi annorum triginta*. (Luc, III, 23.) En conséquence, pour ne qu'écloigner que le moins possible de l'ordre suivi par les écrivains sacrés, je placerai ici la généalogie donnée par saint Matthieu, qui la rattache à la Branche de Salomon; et je réserverai, pour la faire succéder au Baptême, celle de saint Luc, qui la fait passer par Nathan, autre fils de David. Saint Matthieu entend toujours mentionner une filiation proprement dite, et pour cela il emploie le mot *genuit*; saint Luc, au contraire, fait constamment usage de l'expression *qui fuit*, qui s'applique aussi bien aux fils par génération, ou par alliance, ou par adoption, ou par création; aussi remonte-t-il jusqu'à Dieu, *qui fuit Adam, qui fuit Dei*. (Luc, III, 38.) A la note 3, je proposerai le moyen de concilier les contradictions apparentes des deux textes évangéliques. Les deux historiens sacrés, d'ailleurs, pour ne pas encourir de la part des Juifs

Jesu Christi, Filii David, Filii Christ <sup>1</sup>, Fils de David, Fils Abraham. Abraham genuit d'Abraham. Abraham engendra Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam et fratres ejus. Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Phares autem genuit Esron. Esron autem genuit Joram. Joram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon. Salmon autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse

Christ <sup>1</sup>, Fils de David, Fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac; et Isaac engendra Jacob; et Jacob engendra Juda et ses frères; et Juda engendra Pharès et Zaram de Thamar; et Pharès engendra Esron; et Esron engendra Joram; et Joram engendra Aminadab; et Aminadab engendra Naasson; et Naasson engendra Salmon; et Salmon engendra Booz de Rahab; et Booz engendra Obed de Ruth; et Obed engendra Jessé; et Jessé engendra David <sup>2</sup> roi; et David roi engendra <sup>3</sup>

le reproche d'innovation, se contentent d'exposer l'origine de saint Joseph pour faire connaître celle de Marie; deux époux d'une si éminente sainteté ne pouvaient s'être écartés de l'ordre établi par la Loi.

1. Il n'y avait pas un seul Israélite qui ne sût à merveille que le Messie promis et attendu devait être fils de David; si bien qu'à cette demande, adressée un jour par Jésus aux Pharisiens : *Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est?* (Matth., xxii, 44), ils répondirent sur-le-champ : *David*, sans nommer aucun autre. C'est pour cela que saint Matthieu, en commençant son Évangile par la généalogie de Jésus-Christ, ajoute immédiatement qu'il est fils de David, avant de mentionner Abraham, par qui débute la série des générations; pourtant les Juifs, qu'il avait spécialement en vue en écrivant l'Évangile dans leur langue, rattachaient à Abraham, père des croyants, la promesse du Messie.

2. David seul est appelé Roi, parce que c'est de sa Royauté que les Prophètes attribuent l'héritage au Messie.

3. Saint Matthieu, ainsi que je l'ai déjà fait observer, rattache la généalogie de Jésus-Christ à Salomon; saint Luc, au contraire, la fait dériver de Nathan, également fils de David, mais né d'une autre femme. Je reproduis ici la conciliation proposée par du Quesne, après quelques autres, dans une note de son excellent ouvrage, *l'Évangile médité*, à la Méditation 24<sup>e</sup> : « Il faut, dit-il, reconnaître, dans la

Salomon de celle qui avait été autem genuit David regem. femme d'Urie; et Salomon en- David autem rex genuit Sa- gendra Roboam; et Roboam lomonem ex ea quæ fuit engendra Abia; et Abia engen- Uriæ. Salomon autem genuit

« Généalogie présentée par saint Luc, deux Fils improprement dits, « c'est-à-dire deux Gendres au lieu de deux Fils. Comme les Juifs ne « comptaient pas les femmes dans leurs Généalogies, toutes les fois « qu'une famille se terminait par une fille, au lieu de la nommer dans « la Généalogie, ils nommaient son mari, qui avait pour beau-père « le père de sa femme. Les deux Gendres qu'il faut reconnaître dans « saint Luc sont : Joseph, gendre d'Héli, et Salathiel, gendre de Neri. « Cette seule observation suffit pour supprimer toute difficulté. « Joseph, fils de Jacob, ainsi que dit saint Matthieu, fut gendre « d'Héli, comme dit saint Luc, et Salathiel, fils de Jechonias, selon « saint Matthieu, fut gendre de Neri, selon saint Luc. Marie était « donc fille d'Héli, ainsi appelé par abréviation, au lieu d'Helia- « cim, qui, en hébreu, est le même nom que Joacim ou Joachim. « *Joseph, fils de Jacob, et Marie, fille d'Héli, avaient une origine com-* « mune, et descendaient l'un et l'autre de Zorobabel, Joseph par « Abiud, son fils aîné, et Marie par Refa, son deuxième fils. Ainsi, « tous deux étaient issus de deux Branches unies de la famille de « David, c'est-à-dire de la Branche Royale, qui avait pour Chef Salo- « mon, et de l'autre Branche, dont le Chef était Nathan. Par Salathiel, « père de Zorobabel, et fils de Jéhonias, *Joseph et Marie* descendaient « de Salomon, fils et héritier de David; par la femme de Salathiel, « mère de Zorobabel, et fille de Neri, duquel Neri Salathiel était le « Gendre, *Joseph et Marie* descendaient de Nathan, autre fils de David. « Ainsi, *Jésus, fils de Marie*, réunit dans sa personne tout le sang de « David. » Il existe d'autres moyens de conciliation adoptés par les Pères ou les interprètes; on peut les voir dans leurs ouvrages. Mais ce qui ne saurait être l'objet d'aucun doute, c'est que, au temps où les Évangélistes écrivaient, les Juifs conservaient avec un soin religieux dans les archives publiques les livres de leurs Généalogies; il est donc évident que prétendre accuser d'erreur l'un ou l'autre de ces documents, ce ne serait pas seulement une impiété, et une injure faite à la religion révélée, mais ce serait encore un excès d'audace aussi contraire à la droite raison qu'à toutes les règles d'une saine critique. Quel crédit, en effet, auraient pu se concilier les livres des Évangélistes, s'ils s'étaient mis en contradiction avec les monuments authentiques connus, et conservés avec tant de jalousie? La Providence divine n'a permis que ces documents publics disparussent que lorsqu'ils ont cessé d'être nécessaires pour établir la filiation du Messie,

Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Asa. Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam. Ezechias autem genuit Manassen. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam. Josias autem genuit Jechoniam, et fratres ejus in transmigracione Babylonis. Et post transmigracionem Babylonis Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel. Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud. Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan dra Asa ; et Asa engendra Josaphat ; et Josaphat engendra Joram ; et Joram engendra Ozias ; et Ozias engendra Joatham ; et Joatham engendra Achaz ; et Achaz engendra Ezéchias ; et Ezéchias engendra Manassé ; et Manassé engendra Amon ; et Amon engendra Josias ; et Josias engendra Jéchonias et ses frères dans la transmigracion de Babylone. Et après la transmigracion de Babylone Jéchonias engendra Salathiel ; et Salathiel engendra Zorobabel ; et Zorobabel engendra Abiud ; et Abiud engendra Eliacim ; et Eliacim engendra Azor ; et Azor engendra Sadoc ; et Sadoc engendra Achim ; et Achim engendra Eliud ; et Eliud engendra Eléazar ; et Eléazar engendra Mathan ; et Mathan engendra Jacob ; et Jacob engendra Joseph, Epoux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui s'appelle le Christ. Le nombre total des générations est donc <sup>4</sup>, depuis Abraham

telle qu'elle était déjà indiquée par les oracles des Prophètes, et après que les rites judaïques furent devenus un culte vain et superstitieux. Je n'ajoute rien de plus, afin de garder le mérite de la brièveté ; mon but n'est pas de donner ici un commentaire complet, et tel que l'exigeraient des questions de cette nature, si l'on entreprenait de les traiter à fond.

4. Sur ce nombre des générations, je me contenterai de reproduire la remarque si connue de saint Jean Chrysostome, au commencement

jusqu'à David, quatorze générations; et depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, quatorze générations; et depuis la transmigration de Babylone jusqu'au-Christ, quatorze générations.

autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus. Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David generationes quatuordecim, et a David usque ad transmigrationem Babylonis generationes quatuordecim, et a transmigracione Babylonis usque ad Christum generationes quatuordecim.

---

### \* Paragraphe Cinquième

#### VISITE DE LA VIERGE MARIE A SAINTE ÉLISABETH

Or, dans ces jours-là, Marie, se levant, 's'en alla en

(a) Exurgens autem Maria

α. L. I.  
39-56.

in diebus illis abiit in monte sa quatrième Homélie sur saint Matthieu : « Omnes generationes in tres partes divisit, ostendens istos, etiam post Reipublicæ formam pluries mutatam, non evasisse meliores; sed sive Aristocratia, sive Regno, sive Oligarchia parent, in eisdem versatos malis esse, ac neque Ducibus, neque Sacerdotibus, neque Regibus Rem publicam administrantibus, majorem penes illos virtutis rationem fuisse. Cur autem in media parte tres prætermisit Reges,.... quæstionem vobis solvendam relinquo. » Les trois Rois passés sous silence sont Ochozias, Joas et Amasias; quant au motif de l'omission, suivant l'opinion la plus commune, il se trouve dans la malédiction prononcée contre la Maison d'Achab.

\* Saint Luc reprend le récit de ce que fit Marie après le départ de l'Ange; aucun autre n'a raconté les merveilles qui s'accomplirent dans la maison de Zacharie.

1. Le motif qui déterminâ la Sainte Vierge à entreprendre ce voyage



tana cum festinatione in civitatem Juda : et introivit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth, et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et bene-

grande hâte vers les montagnes en une <sup>2</sup> ville de Juda ; <sup>3</sup> et elle entra dans la maison de Zacharie, et salua Elisabeth. Et il arriva, dès qu'Elisabeth eut ouï la salutation de Marie, <sup>4</sup> que l'enfant tressaillit dans son sein ; et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, et elle s'écria à haute voix, et dit : <sup>5</sup> Vous êtes bénie parmi

ne fut certainement pas le désir de s'assurer que l'Ange lui avait dit vrai. Après avoir cru à sa propre maternité, incomparablement plus miraculeuse, elle ne put hésiter un instant sur celle d'Élisabeth, qui, après tout, avait plus d'un exemple parmi ses propres ancêtres, et celui de Sara, épouse d'Abraham, et peut-être même, suivant l'opinion de quelques-uns, celui d'Anne, sa mère. Ce fut donc avec raison qu'Élisabeth la proclama bienheureuse à cause de la fermeté de sa foi : *Beata quæ credidisti*. Mais il faut entendre saint Ambroise (*in Luc.*, lib. II, n. 19) : « Maria non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo, sed quasi beata pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio in montana perrexit. »

2. Presque tous les interprètes s'accordent à dire, avec le Vénérable cardinal Baronius, que la ville de Juda, dont le nom n'est pas mentionné, était Hebron, ville sacerdotale de cette tribu.

3. On ne sait si saint Joseph accompagna la Sainte Vierge dans ce voyage. Ce qui est certain, c'est qu'il n'assista ni au salut qu'elle adressa à Élisabeth, ni à l'exclamation de celle-ci, ni à ce qui suivit. Peut-être Zacharie lui-même n'eut-il pas ce bonheur, et le tout se passa secrètement entre les deux enfants et les deux mères.

4. Nous ne daignerons pas réfuter les hérétiques qui ne reconnaissent pas de miracle dans le tressaillement de Jean. Alors s'accomplit la prédiction de l'Ange : *Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero Matris sue*. L'usage de la raison lui fut-il donné d'une manière permanente ou seulement transitoire ? C'est une question indécise.

5. Les paroles d'Élisabeth sont en partie les mêmes que celles de l'ange Gabriel : *Benedicta tu in mulieribus*. L'humilité de la Mère du Précurseur met dans un admirable relief la bonté de Jésus, et l'exaltation de Marie : *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me ?*

les femmes, et béni le fruit de dictus fructus ventris tui .  
vos entrailles! Et d'où me vient Et unde hoc mihi, ut veniat  
ceci, que la Mère de mon Sei- Mater Domini mei ad me?  
gneur vienne à moi? Car voilà Ecce enim ut facta est vox  
que lorsque la voix de votre salutationis tuæ in auribus  
salut est arrivée à mes oreilles, meis, exultavit in gaudio  
l'enfant dans mon sein a tres- infans in utero meo. Et beata  
sailli de joie. <sup>6</sup> Et Bienheureuse quæ credidisti, quoniam  
vous qui avez cru, parce que perficientur ea, quæ dicta  
ces choses s'accompliront, qui sunt tibi a Domino. Et ait  
vous ont été dites par le Sei- Maria : Magnificat anima  
gneur. Et Marie dit : <sup>7</sup> Mon mea Dominum, et exultavit  
âme glorifie le Seigneur, et mon spiritus meus in Deo salu-  
esprit a tressailli en Dieu mon tari meo. Quia respexit hu-

Apprenons de cette sainte femme à dire, nous aussi, avec encore plus de raison, quand nous nous approchons de la Sainte Table : *Et unde hoc mihi, ut veniat (Dominus meus) ad me?*

6. Combien il est consolant pour les vrais fidèles d'entendre une personne remplie du Saint-Esprit proclamer Marie bienheureuse, parce qu'elle a cru ! c'est-à-dire, plus heureuse d'avoir conçu Jésus-Christ par la Foi que de l'avoir conçu dans sa chair. Car ce qui la fit digne de la Maternité divine, c'est qu'elle fut capable de cette foi héroïque. *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino!* Bienheureux donc qui professe la vraie foi, et qui observe ses préceptes !

7. Les éloges d'Élisabeth ne causent plus aucun trouble à Marie, instruite maintenant des Mystères divins ; mais elle y répond par un cantique, qui est le premier du Nouveau Testament, et qui tout entier est digne de la Mère de Dieu. C'est au Seigneur, et à lui seul, qu'elle rapporte la gloire de tant de bienfaits. Elle exalte dans un sublime langage chacun des divins attributs pour les grandes choses qui se sont opérées en elle. La Toute-Puissance, la Sainteté, la Miséricorde, qui brillent d'un éclat spécial dans l'œuvre de l'Incarnation, tel est l'objet des louanges de cette Reine des Prophètes ; dans sa personne elle ne voit que l'abjection et le néant, sur quoi la Majesté du Très-Haut a daigné abaisser un regard de bonté : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Je ne m'étendrai pas sur le commentaire de ce Cantique, parce qu'il en existe un nombre infini de Paraphrases, que l'on pourra lire, si l'on veut approfondir par la méditation chacun des versets qui le composent.

militatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. Quia fecit mihi magna, qui potens est, et sanctum nomen ejus. Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ, sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

Sauveur. Car il a regardé la bassesse de sa servante. Voilà que dès ce moment toutes les générations m'appelleront bienheureuse, parce que Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. Et sa miséricorde se répand de génération en génération sur ceux qui le craignent. Son bras a fait une œuvre de puissance. Il a dissipé les superbes, et les pensées de leur cœur. Il a déposé du trône les puissants, et il a exalté les humbles. Il a comblé de biens les affamés, et il a renvoyé vides les riches. Se souvenant de sa miséricorde, il a accueilli Israël son serviteur, ainsi qu'il le promit à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.  
 8 Et Marie demeura avec elle environ trois mois, et retourna dans sa maison.

8. Les interprètes sont partagés quant à la détermination du moment où Marie quitta la maison d'Élisabeth, pour retourner dans la sienne à Nazareth. Fut-ce avant ou après la naissance de Jean ? Deux réflexions me conduisent à penser que la Sainte Vierge se sépara d'Élisabeth avant que le temps de sa délivrance fût arrivé. Premièrement, saint Luc, le seul des Évangélistes qui raconte cette histoire, mentionne d'abord le retour de Marie dans sa maison, et puis la naissance du Précurseur. Secondement, il paraît assez peu vraisemblable que Marie, après être restée près d'Élisabeth jusqu'à ce moment, l'eût abandonnée sitôt après, sans attendre au moins le huitième jour, ou même le quarantème.

## Paragraphe Sixième

## NAISSANCE ET CIRCONCISION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Or le temps arriva pour Elisabeth de mettre son enfant au monde, et elle mit au monde un fils. Et ses voisins, et ses parents, apprirent que le Seigneur avait signalé sa miséricorde en elle, et ils venaient la féliciter. Il arriva donc qu'étant venus au huitième jour <sup>1</sup> pour circoncire l'enfant, ils l'appelaient du nom de son père Zacharie; mais sa mère prenant la parole dit : <sup>2</sup> Non, mais il s'appellera Jean. Et ils lui dirent: Il n'y a personne dans votre parenté qui s'appelle de ce nom. <sup>3</sup> Et

(α) Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. Et audierunt vicini, et cognati ejus, quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei. Et factum est, in die octavo venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam. Et respondens mater ejus dixit: Nequaquam, sed vocabitur Joannes. Et dixerunt ad illam: Quia nemo est in cognatione tua, qui vocetur

α. L. I.  
57-80.

1. L'insigne privilège de la sanctification dès le sein de sa mère ne dispensait pas le nouveau-né de la loi de la circoncision; ainsi, la contrition parfaite ne dispense pas un catéchumène de recevoir le baptême, ni un pénitent chrétien de recourir au sacrement de pénitence. C'est même au désir de ces sacrements, plutôt qu'à la contrition elle-même, qu'il faut, suivant la définition du saint Concile de Trente, attribuer la justification.

2. La présence de la mère prouve que la circoncision se fit dans la maison. C'est aussi ce qui paraît le plus conforme au texte de saint Luc, qui ne dit pas que l'enfant fut porté au lieu de la cérémonie, mais: *venerunt circumcidere eum*. Il faut remarquer tout ensemble la modestie et la fidélité de sainte Élisabeth: sa modestie, en ce qu'elle ne dit rien des faveurs célestes qu'elle a reçues, et sa fidélité, en ce qu'elle obéit à l'ordre que l'Ange lui a transmis sur le nom de son fils.

3. Plusieurs interprètes tirent d'ici cette conclusion, que Zacharie

hoc nomine. Innuebant autem patri ejus, quem vellet vocari eum. Et postulans pugillarem scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi. Apertum est autem illico os ejus, et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum. Et factus est timor super omnes vicinos eorum. Et super omnia montana Judææ divulgantur omnia verba hæc. Et posuerunt omnes, qui audierant in corde suo dicitis : Quis putas puer iste erit ? Etenim manus Domini erat cum illo. Et Zacharias

ils demandaient par signes à son père comment il voulait qu'il s'appelât. Et demandant des tablettes, il écrivit et dit : Jean est son nom. Et tout le monde fut étonné. <sup>4</sup>Et sa bouche s'ouvrit à l'instant, sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu. <sup>5</sup>Et tous leurs voisins furent saisis de crainte. Et la renommée de toutes ces choses se répandit dans toutes les montagnes de la Judée. Et tous ceux qui les avaient entendues, les déposaient dans leur cœur, disant : Que penses-tu que sera cet enfant ? Car la main du Seigneur était avec lui. <sup>6</sup> Et Za-

était devenu non-seulement muet, mais sourd en même temps ; autrement, on aurait pu l'interroger de vive voix, sans recourir au langage des signes. Saint Ambroise prête à cette opinion l'appui de son autorité, en disant (*in Luc.*, lib. II, n. 32) : *Incredulitas ei affatum eripuerat, et auditum.*

4. C'est ainsi que s'accomplit entièrement la prophétie de Gabriel. Après avoir supporté avec résignation la peine qu'il avait méritée, après avoir fait acte d'obéissance dans le choix du nom de son fils, Zacharie recouvre l'usage de la parole, et l'emploie à bénir le Seigneur.

5. Il semblait que ces événements prodigieux dussent inspirer la joie plutôt que la crainte. Mais ici, comme en d'autres endroits, le nom de crainte signifie un sentiment de respect que la religion produit dans le cœur, surtout quand elle se montre avec un appareil inaccoutumé de mystère et de sainte obscurité.

6. Dieu ne se contente pas de rendre la parole à Zacharie ; il l'enrichit en même temps du don de prophétie, et lui inspire un sublime cantique d'actions de grâces pour le bienfait de la Rédemption. Mais nous ne voulons pas priver nos lecteurs des belles réflexions de saint Ambroise (*loc. cit.*, n. 33) : « Vide quam bonus Deus, et facilis indulgere peccatis. Non solum ablata restituit, sed etiam insperata concedit.

charie son père fut rempli du Saint-Esprit, et il prophétisa disant : Béni le Seigneur Dieu d'Israël, parce qu'il a visité son peuple et en a opéré la rédemption. Et il a élevé pour nous <sup>7</sup> la corne du salut dans la maison de David son serviteur, ainsi qu'il promet par la bouche de ses saints Prophètes, qui furent envoyés dès le commencement, qu'il nous sauverait de nos ennemis, et des mains de ceux qui nous haïssent. C'était pour user de <sup>8</sup> miséricorde à l'égard de nos pères, se ressouvenant de sa sainte alliance, qu'il jura à notre père Abraham de nous donner, afin que, délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte, marchant en sa présence tous les jours de notre vie dans la sainteté et la

pater ejus repletus est Spiritu Sancto, et prophetavit dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ. Et erexit cornu salutis nobis in domo David pueri sui : sicut loquutus est per os sanctorum, qui a seculo sunt, Prophetarum ejus : salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos ; ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti : jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum datum se nobis ; ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati serviamus illi in sanctitate, et justitia coram ipso omnibus diebus

« Ille dudum mutus prophetat. Hæc enim gratia Dei maxima, quod eum, qui negaverat, confiteatur. Nemo ergo diffidat ; nemo veterum conscius delictorum præmia divina desperet. Novit Dominus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum. »

7. La *corne du salut* signifie la force et la puissance du Sauveur.

8. La venue de Jésus-Christ dans le monde promise aux anciens Patriarches, et spécialement promise avec serment à Abraham, était un acte de miséricorde à leur égard, parce que la foi dans le Messie à venir fut pour eux l'unique moyen de salut ; et c'était en même temps un acte de miséricorde exercé envers nous en vue de leur fidélité, parce que le Seigneur manifestait le souvenir qu'il avait gardé de ses promesses, en les accomplissant sans retard dans la plénitude des temps.

nostris ; et tu, puer, Pro-  
 pheta Altissimi vocaberis :  
 præibis enim ante faciem  
 Domini parare vias ejus, ad  
 dandam scientiam salutis  
 plebi ejus in remissionem  
 peccatorum eorum, per vi-  
 scera misericordiæ Dei nostri  
 in quibus visitavit nos Oriens  
 ex alto, illuminare his,  
 qui in tenebris, et in umbra  
 mortis sedent, ad dirigendos  
 pedes nostros in viam pacis.  
 Puer autem crescebat, et  
 confortabatur spiritu ; et erat

justice. <sup>9</sup> Et toi, enfant, tu seras  
 appelé le Prophète du Très-  
 Haut, parce que tu iras le pre-  
 mier devant la face du Seigneur  
 préparer ses voies, pour donner  
 à son peuple la science du salut,  
 afin qu'il obtienne le pardon de  
 ses péchés des entrailles de la  
 miséricorde de notre Dieu, par  
 lesquelles <sup>10</sup> l'Orient nous a vi-  
 sités d'en haut, illuminant ceux  
 qui sont assis dans les ténèbres  
 et dans l'ombre de la mort, pour  
 guider nos pas dans le chemin  
 de la paix. <sup>11</sup> Or, l'enfant crois-

9. Ici l'homme inspiré s'adresse au Prophète qui vient de naître, et explique le caractère spécial qui distinguera le Précurseur du Christ. L'enfant privilégié eut-il l'intelligence des paroles prophétiques de son père ? La solution de cette question dépend de celle que nous avons indiquée dans la note 4 du paragraphe précédent ; les Pères, en effet, diffèrent entre eux d'opinions, en ce qui touche l'usage de la raison, que Jean reçut quand il fut sanctifié dans le sein de sa Mère. Quelques-uns pensent qu'il ne reçut que pour un moment l'usage de ses facultés, et dans ce cas il n'aurait pas entendu les paroles de son père ; mais s'il reçut cette grâce d'une manière permanente (ainsi que d'autres le soutiennent), il comprit tout. Saint Ambroise est évidemment du nombre de ceux qui professent cette opinion (*loc. cit.*, n. 34) : « Sed fortasse  
 « aliqui quasi irrationabilem mentis excessum putent, quod octo die-  
 « rum alloquitur infantem. Verum si teneamus, intelligimus profecto,  
 « quod potuit vocem patris natus audire, qui Mariæ salutationem,  
 « ante quam nasceretur, audivit. Sciebat Propheta alias esse aures Pro-  
 « phetæ, quæ Spiritu Dei non corporis ætate reserantur, habebat in-  
 « telligendi sensum, qui exultandi habebat affectum. »

10. Les interprètes remarquent communément que le mot *Oriens* n'est pas ici un adjectif, mais un substantif ; c'est un nom que les Prophètes attribuent au Messie. Saint Zacharie s'en sert ici dans le sens de Soleil levant, parce que le nom de Soleil de Justice appartient réellement à celui qui éclaire et guide nos pas vers la paix véritable.

11. Comment ne point adorer les mystérieux décrets de la Provi-

sait, et se fortifiait en esprit ; in desertis usque in diem os-  
 et il demeurait dans les déserts tensionis suæ Israel.  
 jusqu'au moment de se montrer  
 à Israël.

---

\* Paragraphe Septième

RÉVÉLATION DU MYSTÈRE A SAINT JOSEPH

Or, la génération du Christ (a) Christi autem genera-  
 était ainsi : <sup>1</sup> Marie, sa Mère, tio sic erat : cum esset de-  
 étant donnée pour épouse à Jo- sponsata Mater ejus Maria  
 seph, avant qu'ils se fussent unis, Joseph, antequam conveni-  
 il se trouva <sup>2</sup> qu'elle avait conçu rent, inventa est in utero

a. Mt. I.  
18 25.

dence ? Le Précurseur, visité, sanctifié par le Christ dans le sein de sa mère, demeura près de trente ans dans les déserts de la Judée, sans jamais en sortir pour connaître sa personne et l'adorer. « Hoc autem « divinitus procuratum est, ne viderentur Joannes et Jesus, communi- « cato inter se consilio, et ex composito, novam doctrinam populo « annuntiare, seque invicem præconiis extollere. » C'est la réflexion d'Estius, dans son commentaire de saint Luc.

\* Pour savoir quelles furent les pensées de saint Joseph, quand son Épouse revint des montagnes de la Judée à Nazareth, et comme il passa promptement du trouble à l'allégresse, il faut recourir à saint Matthieu, le seul des Évangélistes qui raconte cette histoire.

1. J'ai démontré plus haut (§ III, note 2) que le mariage de saint Joseph avait déjà été célébré, quand la Bienheureuse Vierge Marie reçut le message de l'archange Gabriel, et qu'elle n'était pas simplement fiancée.

2. Le juste Joseph se troubla en découvrant la grossesse de son Épouse ; incapable de concevoir aucun soupçon sinistre sur son honnêteté, lui qui n'avait jamais eu qu'à admirer en elle l'exemple de toutes les vertus héroïques, et spécialement la pureté d'un ange, il résolut de ne point l'accuser, mais plutôt de s'éloigner d'elle en secret ; l'interroger même lui aurait semblé une injure. Mais Dieu ne tarda pas à lui envoyer son Ange pour le tirer d'angoisse, et ainsi la miraculeuse fécondité de Marie devint pour lui un sujet de joie. D'un autre



habens de Spiritu Sancto. Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam. Hæc autem eo cogitante, ecce Angelus Domini apparuit in somnis ei dicens : Joseph fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam, quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus JESUM, ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per Prophetam dicentem : Ecce Virgo in utero habebit, et pariet Filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum *nobiscum Deus*.

du Saint - Esprit. Et Joseph, son époux ; étant un homme juste, et ne voulant pas la diffamer, résolu de l'abandonner secrètement. Or, pendant qu'il méditait cette pensée dans son esprit, voilà que l'Ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : <sup>3</sup> Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre Marie ton épouse ; car ce qui est né en elle est du Saint - Esprit. Et elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. Et tout ceci s'est fait en accomplissement de ce que le Seigneur a dit par son Prophète, disant : Voilà que la Vierge portera dans son sein et enfantera un Fils, et ils lui donneront le nom d'Emmanuel, qui signifie *Dieu avec*

côté, le silence que Marie garda dans cette circonstance à l'égard de son époux fait voir à quelle perfection d'humilité, de résignation, d'absolu détachement de soi, la Mère de Dieu était déjà parvenue ; elle abandonne tout aux soins de la Divine Providence. Saint Jean Chrysostome (*Homil. iv in Matth.*, n. 4) ajoute que Marie ne donna point à Joseph connaissance du mystère, parce qu'il était possible qu'il n'y crût pas sur sa parole. « Neque enim putasset sibi rem incredibilem « nuntianti a sponso fidem esse adhibendam. »

3. Le messenger céleste l'appelle *Fils de David*, pour lui rappeler la promesse faite à ses ancêtres. *Accipere* (prendre) a ici le même sens que *non dimittere eam* (garder). Il l'instruit du Mystère, du nom, et de la Prophétie d'Isaïe qui se rapporte à la Vierge-Mère, et au Fils Homme-Dieu.

*nous.* Et Joseph, se réveillant Exurgens autem Joseph a de son sommeil, fit ainsi que somno fecit sicut præcepit l'Ange du Seigneur lui ordonna, ei Angelus Domini, et accepit et prit son épouse. <sup>4</sup>Et il ne conjugem suam. Et non co- l'avait pas connue quand elle gnoscebat eam, donec peperit enfanta son Fils premier-né. Filium suum primogenitum.

---

\* Paragraphe Huitième

NAISSANCE ET CIRCONCISION DE JÉSUS-CHRIST

Or, il arriva dans ces jours (a) Factum est autem in qu'un édit de César Auguste <sup>1</sup> diebus illis exiit edictum a

4. L. II  
1 21.

4. L'erreur d'Helvidius, victorieusement réfutée dès son origine par le plus grand des Docteurs, saint Jérôme, a toujours été un objet d'horreur pour tous les Catholiques. Saint Thomas, dans la *Somme*, III p. q. 28, art. 3, démontre qu'elle est dérogoire à la perfection du Christ, injurieuse au Saint-Esprit, opposée à la dignité, à la sainteté de la Mère de Dieu, et qu'elle impute à saint Joseph la plus coupable présomption. Marie fut donc toujours vierge, bien que l'Évangile donne le titre de *premier-né* à Jésus-Christ; le fils unique n'est pas moins premier-né que celui qui compte après soi un grand nombre de frères. Le mot *donec* employé par l'Évangile se rapporte au temps qui précède, et ne dit en aucune façon qu'après son enfantement elle ait été connue de saint Joseph. David s'en est servi dans le même sens au psaume CIX, v. 1 : « Sede a dextris meis *donec* ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. »

\* Saint Luc, avant de raconter la naissance et la circoncision de Jésus-Christ, fait connaître ce qui donna lieu à Joseph et à Marie de se transporter de Nazareth à Bethléem. L'ordre des faits exige donc qu'après le songe de saint Joseph, raconté par saint Matthieu, nous passions au commencement du chapitre deuxième de saint Luc.

1. Admirable efficacité des décrets divins! le Messie devait naître à Bethléem, comme les Prophètes l'avaient annoncé. Marie et Joseph n'y songent pas. Dieu les conduit là par un édit de Rome, appelée alors la Maîtresse du monde à cause de l'immense étendue de son empire, et c'est pour cela qu'il est dit : *Ut describeretur universus orbis.*

Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino. Et ibiantomnes, ut profiterentur singuli in suam civitatem. Ascendit autem et Joseph a Galilæa de civitate Nazareth in Judæam in civitatem David, quæ vocatur Bethleem, eo quod esset de domo et familia David, ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante. Factum est autem cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret, et peperit Filium suum prescrivit de faire le dénombrement du monde entier. <sup>2</sup> Ce premier dénombrement fut fait par Cyrinus, président de la Syrie. Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa propre ville. <sup>3</sup> Joseph monta donc de la Galilée et de la ville de Nazareth vers la Judée et la ville de David appelée Bethléem, <sup>4</sup> parce qu'il appartenait à la maison et à la famille de David, afin d'être inscrit avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Or il advint, quand ils furent là, que le jour <sup>5</sup> de son enfantement arriva; et elle en-

2. Il ne s'était pas fait jusqu'alors de dénombrement aussi général. La méthode adoptée pour la nation juive fut d'exécution facile, grâce aux registres de familles qui se conservaient dans toutes les villes.

3. Jésus-Christ, même avant de naître, voulut que ses parents se soumissent à l'autorité qui dominait alors en Palestine. La Galilée est placée au-dessous de la Judée, et reçoit d'elle les cours d'eau qui l'arrosent. L'expression *ascendit*, que l'Évangéliste emploie pour mentionner le voyage de Nazareth à Bethléem, est donc d'une rigoureuse exactitude. Quoique ce voyage fût au moins de quatre journées, on tient comme plus vraisemblable que Marie et Joseph le firent à pied.

4. J'ai déjà établi (§ IV, n. 3) que Joseph et Marie appartenaient tous deux à la descendance de David. Les interprètes considèrent en général comme synonymes les deux mots de *Maison* et de *Famille*; quelques-uns cependant veulent que le sens de *Maison* soit plus étendu que celui de *Famille*, et s'applique spécialement à la descendance en ligne directe.

5. L'Évangile ne dit pas que la naissance du Sauveur ait eu lieu précisément dans la nuit qui suivit l'arrivée de sa Mère à Bethléem, mais simplement *cum essent ibi*. J'ai déjà dit que le titre de Premier-né ne se donne pas seulement à celui qui a des frères puînés, mais à celui qui n'en a pas d'aîné.

fanta son Fils premier-né, <sup>6</sup> et elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. <sup>7</sup> Or il y avait dans la même région des bergers qui veillaient et gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit. Et voilà que l'Ange du Seigneur se tint auprès d'eux, et une splendeur divine les entoura de lumière, <sup>8</sup> et ils furent saisis d'une grande crainte. Et l'Ange leur dit : Ne craignez pas, car voici que je vous annonce le sujet d'une grande joie pour le peu-

mogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio. Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigiliis noctis super gregem suum. Etece Angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno. Et dixit illis Angelus : Nolite timere, ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo : Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Domi-

6. C'est de ses propres mains que Marie fait toutes ces choses ; c'est Elle qui enveloppe l'Enfant de ses langes, Elle qui le couche dans la crèche. « Pia et constans traditio est, bovem et asinum in stabulo « fuisse, » dit Benoît XIV (*de Festis*, cap. xvii, nn. 35 et seqq.), qui expose les fondements de cette tradition, et les objections de ceux qui la contredisent.

7. Les Juifs divisaient la nuit en quatre parties, qu'ils appelaient première, deuxième, troisième et quatrième veille. Il est remarquable que, parmi la foule du peuple qui se trouvait alors à Bethléem, personne ne fut jugé digne de recevoir le message des Anges, ni d'entendre l'harmonieux concert de louanges célébré dans cette nuit par la milice céleste. Au reste, il n'est pas rare que Dieu accorde des faveurs spéciales à des âmes simples, qui vivent éloignées du tumulte du monde, et le servent avec humilité de cœur dans la pratique des vertus solides, sans autre but que de plaire à Lui seul.

8. Les bergers, éblouis par ce torrent de céleste lumière qui les surprend au milieu des ténèbres de la nuit, ne pouvaient manquer d'éprouver un premier mouvement de stupeur ; mais l'Ange ne tarda pas à les rassurer, et bientôt ils passèrent de l'excès de la crainte à l'excès de l'allégresse, en apprenant la naissance du Messie Seigneur, qui venait pour les sauver.

nus in civitate David. Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio. Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis laudantium Deum, et dicentium : Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cœlum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum, quod ple tout entier : aujourd'hui vous est né le Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur, dans la ville de David. Et ceci sera pour vous<sup>9</sup> le signe : vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche. Et aussitôt se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste, louant Dieu et disant :<sup>10</sup> Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. <sup>11</sup>Et quand les Anges s'en furent allés au ciel, <sup>12</sup>les bergers se

9. Un petit enfant couvert de quelques langes, et couché dans une crèche, au fond d'une étable ou d'une caverne, destinée à servir d'abri à des animaux, voilà tout le signe que l'Ange donna aux bergers, pour qu'ils reconnussent leur Sauveur, leur Seigneur, le Christ, objet de joie pour le peuple entier. Orgueil humain, rougis et tremble devant la majesté du Fils unique de l'Éternel, qui s'humilie et s'anéantit à ce degré.

10. Gloire à Dieu, et paix aux hommes dont la volonté est toujours conforme et pleinement soumise à celle de Dieu ! Le Verbe fait chair glorifie Dieu par un hommage entièrement digne de lui, et rétablit la paix entre la terre et le ciel.

11. Les Anges retournent au lieu d'où ils avaient été envoyés de Dieu, dont la vision intuitive est pour eux la cause permanente de la béatitude, et l'objet d'un désir toujours renaissant et toujours satisfait.

12. Après que les Anges se furent envolés vers le ciel, les bergers, de leur côté, volèrent vers Bethléem, s'encourageant les uns les autres avec tout l'élan de la ferveur. Combien d'invitations touchantes notre Dieu ne nous adresse-t-il pas, par le ministère, même invisible, de ses Anges, et surtout de celui qu'il a spécialement commis à notre garde ? Mais, loin d'imiter la diligence et la dévotion des bergers, en se hâtant de marcher vers la *Maison du Pain* (Beth-leem), on abandonne la Maison de Dieu, où est le Pain d'éternelle vie, et l'on tourne ses pas vers Babylone, pour aller s'y enivrer à la coupe impure et mortelle des plaisirs coupables.

disaient les uns aux autres : Passons jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé, comme le Seigneur nous l'a montré. Et ils allèrent en se hâtant; <sup>13</sup> et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'Enfant posé dans la crèche. Et à cette vue ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit de cet Enfant. Et tous ceux qui en entendirent parler furent étonnés des choses qui leur furent dites par les bergers. <sup>14</sup> Et Marie conservait toutes ces choses, les comparant dans son cœur. <sup>15</sup> Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, ainsi qu'il leur

factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio. Videntes autem cognoverunt de verbo, quod dictum erat illis de Puero hoc. Et omnes qui audierunt mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo. Et reversi sunt pastores glorificantes, et laudantes Deum in omnibus, quæ audierant, et viderant, sicut dictum est ad illos. Et postquam consummati sunt dies octo, ut

13. Combien est digne d'envie le sort de ces bergers, les premiers adorateurs d'un Dieu au berceau ! Leur foi ne chancela pas à la vue de tant de pauvreté et d'humiliation. Elle ne fit, au contraire, que se fortifier davantage, et ils se mirent à publier les merveilles de ce petit enfant, qui, en venant au monde, avait mis en mouvement les célestes hiérarchies.

14. La foi de Marie chancela bien moins encore ; elle nourrissait la joie de son cœur en rapprochant tout ce qu'elle voyait, tout ce qu'elle entendait, des anciennes prophéties, des paroles de Gabriel, du salut d'Élisabeth, de sa maternité virginale, de sa grossesse sans incommodité, de son enfantement sans douleur. Tel était l'aliment plein d'amour que l'Épouse du Saint-Esprit donnait à la vivacité de sa foi ; mais, dans l'héroïsme de sa modestie et de son humilité, elle gardait toutes ces choses en elle-même.

15. Tout ce que les bergers avaient entendu de la bouche des Anges, merveilleusement d'accord avec ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux, fournissait à leur esprit une abondante matière de louanges, et, béissant Dieu, ils faisaient éclater au dehors la joie dont ils étaient transportés.

circumcideretur Puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab Angelo, priusquam in utero conciperetur. avait été dit. <sup>16</sup> Et après que les huit jours furent accomplis pour la circoncision de l'Enfant, il fut appelé du nom de Jésus, comme il avait été appelé par l'Ange, avant qu'il fût conçu dans le sein de sa Mère.

## \* Paragraphe Neuvième

### ÉPIPHANIE

a. Mt. II.  
1-12.

(a) Cum ergo natus esset Jesus in Bethleem Judæ in Bethléem de Juda aux jours du

16. L'Évangile ne dit rien ni du lieu où la circoncision fut célébrée, ni de la personne qui accomplit ce ministère sur la chair sacrée de Jésus. Quant au lieu, il n'y a pas de raison de s'écarter du sentiment de saint Épiphane, qui désigne la grotte de la Nativité : *Circumcisis in spelunca.* (*Hæres.* 20.) Quant à la personne qui opéra la circoncision, on croit que ce fut saint Joseph ou plutôt la Sainte Vierge elle-même, parce que l'Écriture fournit des exemples de mères qui ont elles-mêmes circoncis leurs enfants. On lit au livre I<sup>er</sup> des Machabées (1, 63) : « Mulieres, quæ circumcidebant filios suos, trucidabantur secundum jussum regis Antiochi. » Jésus-Christ voulut se soumettre à la circoncision, pour démontrer la vérité de sa chair ; pour approuver ce que Dieu avait institué ; pour faire connaître qu'il était fils d'Abraham ; pour ôter aux Juifs tout prétexte de ne pas le recevoir ; pour donner un exemple d'obéissance ; pour témoigner qu'il avait pris la ressemblance de la chair de péché ; enfin pour délivrer les autres du fardeau de la loi, après s'y être volontairement soumis lui-même. Telle est la doctrine exposée par saint Thomas (V. *Summ.* III. p., q. 37, art. 1). — Sur le nom de Jésus, voyez § III, not. 6.

\* « Difficillimum est tempus illud constituere, quo Magi venerunt ab Oriente. » C'est ainsi que s'exprime Benoît XIV dans son ouvrage déjà cité. (*De Fest.*, lib. I, cap. II, n. 36.) Je n'hésite pas néanmoins à placer l'histoire de l'adoration des Mages avant celle de la Purification de

roi Hérode, voilà que <sup>1</sup> des diebus Herodis regis, ecce

Marie, pour les raisons éloquemment exposées par Melchior Cano (*De loc. theol.*, lib. XI, cap. v, in resp. ad 5) : « Non Hieronymus  
 « modo, Augustinus, Thomas, ac ceteri fere omnes auctores, verum  
 « etiam antiqua Ecclesiæ traditio tenet, quod Magi Christum decimo  
 « tertio die, ex quo natus fuerat, adorarunt. Cujus quidem rei cum cau-  
 « sam quærerem quidnam esset, cur tanta id consensione ab Ecclesia re-  
 « ceptum sit, quanquam veteri traditioni in hujusmodi rebus multum  
 « debetur fidei, ut ratio ulla non subsit, has causas tamen inveniebam  
 « duas, easque ambas ex ipso Evangelio collectas : *Unam* quod Mat-  
 « thæus dicit : *cum natus esset Jesus, ecce Magi ab Oriente venerunt*; sane  
 « si, quando Magi venerunt, Christus esset anniculus, aut bimus, ut  
 « Epiphanius, Zacharias, Faber, Osiander, existimant, non dixisset  
 « Evangelista *cum natus esset... ecce Magi...*, quod non de re tam sera,  
 « sed de subita, et improvisa, vel certe proxima, et quasi præsentè dici  
 « solet... Recens ergo natus erat Infans quando Magi advenerunt.  
 « *Altera* causa est hæc : Magi invenerunt Puerum in Bethleem; ergo  
 « ante diem Purificationis accesserunt, quia ultra id temporis Christus  
 « non fuit in Bethleem. Lucas enim iis descriptis, quæ ad Purificatio-  
 « nem attinebant, addit : *Ut perfecerunt omnia secundum legem Domini*  
 « *reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth*; non ait, in  
 « Bethleem, sed in Nazareth. Cur autem Bethleem reverterentur, ubi  
 « adeo nihil habebant suppellectilis, ut Virgini ad reclinandum Infantem  
 « non alius quam præsepe locus fuerit in diversorio? Nec Evangelista  
 « docet eos venisse, ut morarentur, sed ut profiterentur in civitate  
 « sua. Manserunt itaque ibidem quantum necesse fuit ad implendam  
 « legem, quæ jubet, ut post circumcisum infantulum maneat mulier  
 « triginta diebus in sanguine purificationis suæ. Intra quos dies Beth-  
 « leem venisse Magos recte credimus, et Puerum indicio stellæ inven-  
 « tum adorasse. » Benoît XIV répond à la difficulté tirée de la longueur  
 du voyage : « Non enim e Perside, seu Chaldæa... sed ex Arabia  
 « Felice profecti sunt. » C'est ce qu'affirment Tertullien et le martyr  
 saint Justin. On a coutume d'opposer au sentiment que j'ai suivi une  
 autre difficulté, tirée de ce qu'Hérode fit massacrer les Innocents « a  
 « *bimatu et infra*. » Saint Jean Chrysostome la résout en ces termes  
 (*Homil. vii in Matth.*) : « Quod si *a biennio et infra* Herodes pueros in-  
 « terfecit, siquidem conveniens in eundem tyrannum pavor, et furor,  
 « pro abundantia cautionis, et licentia persecutionis majus etiam  
 « tempus includit, ne quis profecto ejus ætatis, et forte is potissimum,  
 « propter quem alii interimuntur, effugiat. » On peut voir dans les  
 interprètes un grand nombre d'autres réponses, que je m'abstiens de  
 citer pour éviter d'être trop long.

1. L'Évangile ne détermine pas leur nombre. La tradition de l'Église



Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam dicentes : Ubi est qui natus est Rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo. Et congregans omnes principes sacerdotum, et scribas populi, sciscitabatur ab eis, ubi Christus nasceretur. At illi dixerunt ei : In Bethleem

Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, disant : Où est le Roi des Juifs qui est né? car nous avons vu<sup>2</sup> son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. En entendant cela, <sup>3</sup>le roi Hérode se troubla, et tout Jérusalem avec lui. Ayant donc rassemblé tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ. Et ceux-ci lui dirent : <sup>4</sup> A Bethléem de Juda;

tient qu'il y en avait trois, et il n'y a pas de raison pour la contredire. Saint Léon le Grand prête à ce sentiment l'appui de son autorité dans plusieurs de ses sublimes sermons. En ce qui touche leur qualité, le saint Pontife (*Serm. 1v, in Epiph.*) dit seulement qu'ils étaient *gens quæ spectandorum siderum arte pollebat*. Benoît XIV (*loc. cit.*, n. 11 et seqq.) justifie la tradition suivant laquelle c'étaient trois rois, et cette croyance est admise par le père de l'histoire ecclésiastique, le Vénéral cardinal Baronius.

2. Relativement à l'étoile des Mages, je ne saurais me départir de l'opinion de saint Thomas, qui veut que ce soit une étoile créée tout exprès, mais dans notre atmosphère. « Probabilius videtur quod fuerit « stella de novo creata, non in cœlo, sed in aere vicino terræ, quæ se- « cundum divinam voluntatem movebatur. » Ce sont les paroles du saint docteur (III p., q. 36, art. 7).

3. On comprend facilement le trouble d'Hérode, parce qu'il craignait de perdre sa couronne; mais pourquoi ce trouble de la ville entière? Jérusalem était alors très-corrompue, et après avoir été depuis longtemps soumise à toutes les misères de la guerre, elle aimait mieux la tranquillité dans la servitude qu'une révolution de plus. C'était ainsi que leurs ancêtres avaient souvent préféré le joug de l'Égypte aux fatigues dont la Terre promise devait être le prix. En un mot, Jérusalem se trouble parce que, si la Religion n'en est pas encore bannie, elle en a laissé déjà s'éteindre l'esprit, et les promesses de Dieu n'ont presque plus aucun prix pour elle.

4. Saint Matthieu rapporte la prophétie de Michée, en se servant des propres paroles que les docteurs du Judaïsme employèrent pour la citer

car il fut ainsi écrit par le Prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite parmi les principales de Juda : car c'est de toi que sortira le chef qui doit régir mon peuple d'Israël. Alors Hérode, <sup>5</sup> ayant appelé en secret les Mages, s'informa d'eux soigneusement du temps où l'étoile leur était apparue. Et les dirigeant vers Bethléem, il dit : <sup>6</sup> Allez et enquérez-vous avec soin de l'Enfant ; et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que, moi aussi, j'aie l'adorer. Ceux-ci, après avoir

Judæ. Sic enim scriptum est per Prophetam : Et tu, Bethleem terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda, ex te enim exiet Dux, qui regat populum meum Israel. Tunc Herodes, clam vocatis Magis, diligenter didicit ab eis tempus stellæ, quæ apparuit eis. Et mittens illos in Bethleem dixit : Ite, et interrogate diligenter de Puerio ; et cum veneritis renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum. Qui cum audissent Regem, abierunt. Et ecce stella,

devant Hérode, en l'altérant. Saint Jérôme trouve là une preuve manifeste de leur ignorance. Il arrive toutefois assez souvent que les Évangélistes, en alléguant des passages de l'Écriture, reproduisent plutôt le sens que les expressions ; et c'est, suivant Estius (*in Mich.*, v, 2), ce qui se produit ici.

5. On s'étonne de voir tant de précautions du côté d'Hérode, qui n'a pas d'autre but que de faire mourir au berceau le Fils redouté de David ; et tant d'insouciance du côté des Pontifes de la Synagogue et des Scribes, qui, dans une affaire si délicate et d'un si haut intérêt pour la Religion, ne se donnent aucune peine pour connaître la vérité, et demeurent inactifs et stupides au milieu de leur trouble ; on dirait que la Prophétie qu'ils ont bien su indiquer aux autres, n'a pas été écrite pour leur instruction et leur profit à eux-mêmes. Plût à Dieu qu'il n'y eût jamais lieu de déplorer le désordre de pareilles négligences jusque dans l'Église de Jésus-Christ !

6. Dieu ne permit pas qu'Hérode eût la pensée de faire escorter les Mages à Bethléem pour surveiller toutes leurs démarches, et savoir comment ils arriveraient au terme de leur voyage. Admirons la divine Providence, qui sait déjouer à son gré toutes les ruses des méchants, et spécialement des hypocrites, auxquels appartenait certainement Hérode, comme sa conduite le fit bientôt voir.

quam viderant in Oriente, entendu le roi, s'en allèrent.<sup>7</sup> Et antecedebat eos, usque dum voilà que l'étoile qu'ils avaient veniens staret supra ubi erat vue en Orient allait devant eux, Puer. Videntes autem stellam jusqu'à ce que, s'avancant, gavisi sunt gaudio magno elle arriva à se poser au-dessus valde; et intrantes domum du lieu où était l'Enfant.<sup>8</sup> Et invenerunt Puerum cum voyant l'étoile, ils ressentirent Maria Matre ejus, et proci- une très-grande joie; et endentes adoraverunt eum. Et trant<sup>9</sup> dans la maison, ils trou- apertis thesauris suis, obtu- vèrent l'Enfant avec Marie sa lerunt ei munera aurum, mère, et, <sup>10</sup> se prosternant, ils

7. L'étoile demeura invisible pendant le séjour des Mages à Jérusalem; (quoique peut-être il fût plus conforme au texte sacré de dire qu'elle ne les accompagna pas de l'Orient à Jérusalem, mais seulement de Jérusalem à Bethléem). Mais à peine furent-ils sortis de la ville, qu'elle se montra de nouveau avec son premier éclat, et se remit à leur servir de guide. C'est ainsi que la colonne, alternativement obscure et lumineuse, montrait aux Israélites la route qu'ils devaient tenir, de jour et de nuit, à travers le désert, *ut dux esset itineris utroque tempore* (Exod., XIII, 21). Jésus-Christ est la Voie, la Vérité et la Vie. Heureux celui qui ne cherche point d'autre guide et s'attache au seul éclat de sa lumière!

8. Maldonat, dans son commentaire de ce passage de saint Matthieu, n'attribue pas la joie des Mages à ce qu'ils virent l'étoile en sortant de Jérusalem; il suppose que ce fut en la voyant s'arrêter à Bethléem au-dessus du lieu où était Jésus, et marquer ainsi par un nouveau miracle le terme de leur voyage, que *gavisi sunt gaudio magno valde*. Rien n'empêche cependant que l'on applique ces paroles à la première réapparition de l'étoile du côté de Bethléem.

9. Les commentateurs qui placent l'adoration des Mages un an ou même deux ans après la naissance du Sauveur, appuient leur opinion sur cette expression de l'Évangéliste, *intrantes domum*; mais il faut se rappeler que saint Matthieu écrivait en hébreu, et que dans cette langue le nom de *Maison* se donne à toute sorte d'habitation à l'usage des hommes ou des animaux, et même aux nids des oiseaux. Saint Jérôme, dans sa lettre à Marcella, dit expressément que les Mages adorèrent Jésus-Christ dans la grotte de Bethléem. « Hic demonstratur a stella; « hic adoratur a Magis. » C'est bien ce lieu, et non pas un autre, que désigne l'Église, quand elle chante au jour de l'Épiphanie: « Hodie « stella Magos duxit ad Præsepe. »

10. Ils ne rendirent qu'à l'Enfant le culte d'adoration qui est dû à

l'adorèrent. Puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent leurs présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. <sup>11</sup> Puis, avertis en songe de ne pas revenir chez Hérode, par un autre chemin ils retournèrent en leur pays.

---

\* Paragraphe Dixième

PURIFICATION DE LA VIERGE MARIE

Après que les Mages furent partis et que les jours révolus <sup>1</sup> pour la purification

(a) Qui cum recessis-

a. Mt. II. 13.

sent, (b) et postquam impleti

b. L. II.  
22-28.

sunt dies purgationis ejus

Dieu seul ; ils n'offrirent qu'à lui ces présents par lesquels ils expriment leur foi dans le mystère de l'Incarnation ; on peut voir, sur ce sujet, les belles et solides observations que contiennent en grand nombre les Homélie et les autres ouvrages des Pères.

11. Il faut remarquer ici l'avancement progressif des Mages. En Orient, Dieu se fait comprendre d'eux par un signe céleste ; à Jérusalem, il leur dévoile les Écritures ; enfin, à Bethléem, il leur parle immédiatement lui-même ou par le ministère d'un ange.

\* Après avoir déterminé, dans la note préliminaire du paragraphe précédent, l'époque de l'adoration des Mages, il ne me reste rien à ajouter pour justifier l'ordre historique que je poursuis avec l'Évangéliste saint Luc.

1. L'Épouse du Saint-Esprit, la Mère de Dieu, n'était point soumise à la loi de la Purification. Les circonstances de son enfantement, miraculeux et pur au même degré que la conception de son divin Fils, faisaient qu'elle en était exemptée. A ce propos, le Docteur angélique a observé que Moïse semble avoir choisi, en promulguant cette loi, les termes qui excluaient le plus expressément la Vierge Marie de l'obligation qu'elle impose. « *Signanter Moyses videtur fuisse loquutus, ad excipiendam ab immunditia Matrem Dei, quæ non peperit suscepto*

secundum legem Moysi, tu- de Marie, selon la loi de Moïse, lerunt illum in Jerusalem, ils portèrent Jésus à Jérusalem, ut sisterent eum Domino, afin de le présenter au Seigneur, sicut scriptum est in lege ainsi qu'il est écrit dans Domini : quia omne masculinum adaperiens vulvam la loi du Seigneur : que tout Sanctum Domino vocabitur enfant mâle premier-né sera tur, et ut darent hostiam, consacré au Seigneur, et afin de donner en sacrifice, selon ce secundum quod dictum est qui est dit dans la loi du Seigneur, in lege Domini, par turturum, <sup>2</sup> deux tourterelles ou deux jeunes colombes. Et voilà aut duos pullos columbarum. Et ecce homo erat qu'il y avait à Jérusalem <sup>3</sup> un in Jerusalem, cui nomen homme dont le nom était Simeon, et homo iste justus, méon, et cet homme juste et et timoratus expectans consolationem Israel. Et Spiritus Sanctus erat in eo. Et craignant Dieu, attendait la responsum acceperat a Spiritu Sancto non visurum se consolation d'Israël. L'Esprit-Saint erat in eo. Et Saint était en lui, et il lui avait mortem, nisi prius videret été dit par l'Esprit-Saint qu'il Christum Domini. Et venit ne verrait point la mort qu'au- in Spiritu in Templum. Et Temple, et lorsque l'Enfant Jé-

« *semine.* » (*Summ. theol.*, III p., q. 37, art. 4 ad 2.) L'esprit de la plus profonde humilité peut seul conduire Marie à obéir spontanément à la loi de la Purification, de même que par une impulsion divine elle avait assujetti son Jésus à la cérémonie de la Circoncision.

2. Le même esprit d'humilité détermine Marie à choisir l'offrande des pauvres, plutôt que celle de l'agneau que présentaient les riches, et cela au moment où elle allait, pour la première fois, offrir dans le Temple l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde.

3. Les peintres donnent souvent au saint vieillard les insignes du sacerdoce. Mais saint Luc, qui fait de lui de si grands éloges, ne dit rien de cette dignité; l'opinion la plus commune et la plus vraisemblable est en effet qu'il n'appartenait pas à l'ordre sacerdotal. Ce saint homme, loin de se troubler, avec les habitants prévaricateurs de Jérusalem, vivait dans l'attente de la consolation d'Israël. Voilà le fidèle Israélite, le véritable héritier de l'esprit des patriarches.

sus y fut introduit par ses parents, <sup>4</sup> afin qu'ils fissent pour lui selon la coutume établie par la loi, <sup>5</sup> il le prit dans ses bras et bénit Dieu, disant : <sup>6</sup> Laissez maintenant, Seigneur, selon votre parole, votre serviteur se reposer en paix, parce que mes yeux ont vu le Sauveur donné par vous, que vous avez placé en vue de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations, et gloire de votre peuple d'Israël. <sup>7</sup> Et son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses qui se disaient de lui. <sup>8</sup> Et Siméon les bénit et

cum inducerent Puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo, accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei Salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum, lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel. Et erat pater ejus, et mater mirantes super his, quæ dicebantur de illo. Et bene-

4. Ces quelques mots de l'évangéliste, *ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo*, ne permettent pas de douter que Jésus-Christ, comme les autres premiers-nés, fût offert et racheté moyennant cinq sicles. Il fut donc racheté avec cinq sicles, Celui qui avec cinq plaies devait racheter le monde entier.

5. Les Interprètes remarquent généralement que Dieu accorda à Siméon plus qu'il ne lui avait promis. Il lui avait promis qu'avant de mourir il verrait le Messie, et maintenant, non-seulement il le voit, mais il l'embrasse et le possède. Demandons souvent à Marie, notre avocate, qu'après l'exil de cette vie, elle nous montre Jésus, le fruit béni de ses entrailles virginales, et que nous arrivions à le posséder.

6. Voici, après celui de Zacharie et celui de la Mère de Dieu, le troisième Cantique prophétique dont nous sommes redevables à l'évangéliste saint Luc. Le bon vieillard quitte content cette vie mortelle, après avoir vu de si près le Salut du monde; le regard de sa foi contemple dans cet Enfant divin le vrai Soleil de justice, qui dissipe les ténèbres de l'aveugle gentilité, et qui est la gloire du peuple de Dieu.

7. Joseph et Marie avaient bien raison d'admirer le soin que Dieu prenait de manifester la gloire de son Fils bien-aimé par la bouche du saint vieillard, pendant qu'eux-mêmes ne songeaient qu'à l'assujettir en silence aux cérémonies de la Loi.

8. Cette bénédiction ne fournit qu'une preuve insignifiante du pré-

dixit illis Simeon, et dixit ad Mariam Matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur, et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes. Et erat Anna Prophetissa filia Phanuel de tribu Aser. Hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua. Et hæc vidua erat usque ad annos

dit à Marie, sa mère : <sup>9</sup> Voilà que celui-ci est placé pour la ruine et pour la résurrection de beaucoup en Israël, et en signe de contradiction, et ton âme à toi-même sera traversée par le glaive; <sup>10</sup> de sorte que les pensées de beaucoup de cœurs seront dévoilées. <sup>11</sup> Il y avait aussi Anne, prophétesse, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était très-avancée en âge, et avait vécu sept ans avec son mari, qu'elle avait épousé à l'entrée de la jeunesse; puis elle était restée veuve jusqu'à qua-

tendu sacerdoce de Siméon. Bénir est dans le cas présent synonyme de prier ou souhaiter du bien. On sait assez que la sainte Écriture présente en grand nombre les exemples de semblables bénédictions données par d'autres que des prêtres.

9. Si le Cantique de Siméon fut une cause de joie et d'admiration pour la Mère de Dieu, les paroles que lui adressa le vénérable Prophète furent la source féconde d'un océan d'amertume dans lequel son tendre cœur fut plongé. Jésus-Christ n'est pas venu au monde pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Pourtant, ceux qui refuseront de trouver en lui leur salut, trouveront en lui, malgré eux, leur ruine, et seront forcément, au dernier jour, soumis à son jugement. Le peuple juif ne cessa jamais de contredire Jésus-Christ. « Ad Israel autem « dicit : Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, et « *contradicentem.* » (Rom., x, 21.)

10. Ces dernières paroles de la Prophétie expliquent pourquoi il est placé en signe de contradiction; celles qui précèdent (*tuam ipsius animam*, etc.) doivent donc être lues comme une parenthèse.

11. Les Grecs donnent le nom de *Fête des Rencontres* à la fête de la Purification, à cause de la rencontre de Siméon et d'Anne, ces deux Prophètes réservés jusqu'aux derniers jours de la vieillesse, pour rendre témoignage à Jésus, au moment de sa première entrée dans le Temple.

tre-vingt-quatre ans. <sup>12</sup> Ne sor- octaginta quatuor , quæ  
 tant pas du temple, elle s'occu- non discedebat de Templo  
 pait nuit et jour dans le jeûne jejuniis et obsecrationibus  
 et la prière au service de Dieu. serviens nocte, ac die. Et  
 Elle aussi, survenant à cette hæc ipsa hora superveniens  
 même heure, louait le Seigneur confitebatur Domino , et lo-  
 et parlait de l'Enfant à tous quebatur de illo omnibus,  
 ceux qui attendaient la rédemp- qui expectabant redemptionem  
 tion d'Israël. Israel.

### \* Paragraphe Onzième

#### FUITE EN EGYPTE

Quand ils eurent accompli (a) Et ut perfecerunt om-  
 toute chose selon la loi du Sei- nia secundum legem Do-

a. L. II. 39.

12. Soit que cette sainte veuve habitât réellement le Temple avec d'autres veuves et des vierges, dans un bâtiment spécial qui faisait partie des édifices sacrés ; soit que son assiduité aux cérémonies, aux sacrifices, aux prières publiques qui se faisaient dans le Temple, permit de dire dans un sens moralement exact qu'elle n'en sortait ni jour ni nuit : nous voyons en elle une femme de prière et de mortification, qui mérita, aussi bien que saint Siméon, d'exercer en quelque façon, par avance, l'office des Apôtres et du Précurseur lui-même.

\* Ce n'est pas sans beaucoup de réflexions que je me suis décidé à placer, dans l'ordre historique, le départ pour l'Égypte à Jérusalem, plutôt qu'à Nazareth. Je trouvais une difficulté dans la deuxième partie du verset de saint Luc, de laquelle il semble résulter qu'après la Purification la sainte Famille retourna immédiatement à Nazareth : « et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galileam in civitatem suam Nazareth. » D'un autre côté, il est évident, d'après l'Évangile de saint Matthieu, que la fuite en Égypte eut lieu peu de temps après que les Mages furent partis de Bethléem : « Qui cum recessissent, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph dicens : Surge, » etc. Il est également évident, d'après le même Évangile de saint Matthieu, que la sainte Famille établit sa demeure à Nazareth après son retour d'Égypte



b. Mt. II.  
13-15.

mini, (b) ecce Angelus Dominus, ' voilà que l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph dicens : Surge, et accipe Puerum et Matrem prends l'Enfant et sa Mère, et

(comme on le verra au § XIII). J'ai donc pensé que le meilleur parti à prendre, pour concilier les deux Évangélistes, était de placer la fuite en Égypte après la cérémonie de la Purification. En effet, si saint Luc mentionne le retour en Galilée après la Purification, c'est qu'il se proposait d'omettre absolument l'histoire intermédiaire des apparitions de l'Ange à saint Joseph, aussi bien que de la fuite en Égypte et du retour. Saint Matthieu, au contraire, a complètement omis le récit de la Purification. C'est ainsi que raisonne saint Augustin (*De Consens. Evangel.*, lib. II, cap. v, n. 16) : « Hic proinde cognoscendum est... sic unumquemque Evangelistam contexere narrationem suam, ut tanquam nihil prætermittentis series contexta videatur... Ac per hoc intelligitur Mathæus, ubi ait in somnis admonitos Magos ne redirent ad Herodem, et per aliam viam reversos in regionem suam, illic prætermisise, quæ Lucas narravit gesta circa Dominum in Templo, et dicta a Simeone et Anna, ubi rursus Lucas prætermittens profectio-nem in Ægyptum, quam narrat Mathæus, tamquam continuum con-textuit regressionem in Nazareth. » J'ajoute une autre observation qui donne la plus grande vraisemblance à cette opinion, que l'Ange avertit saint Joseph de s'enfuir en Égypte avant qu'ils fussent partis de Jérusalem. Siméon et Anne ayant publiquement déclaré dans le Temple, à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël, que cet enfant était le Messie attendu, il est clair que, dès ce moment, la résidence dans la terre d'Israël était pleine de périls ; de telles rencontres, se produisant en un temps pareil, devaient bien vite arriver à la connaissance d'un tyran. J'ai suffisamment réfuté ceux qui prolongent pendant un an ou deux le séjour de la sainte Famille à Bethléem, avant la fuite en Égypte ; je n'y reviendrai pas. (Voyez § IX, not. \*.)

1. C'est ici que brillent d'un éclat merveilleux la dignité et la vertu de saint Joseph ; mais en même temps, on peut voir combien toute élévation est inséparable, en ce monde, des plus douloureuses sollicitudes. Il s'agit de sauver la vie au Fils du Très-Haut, menacé dans son berceau par un monstre puissant ; et il faut que la fuite dans une terre étrangère soit le moyen de pourvoir à sa conservation. Voilà ce qui est confié à saint Joseph par un ordre du Père Éternel, qu'il reçoit de la bouche d'un ange. Quel honneur pour un pur homme ! Mais, en même temps, quelle douleur et quelle charge ! Apprenons à baisser la tête devant les dispositions de la Providence, et à nous tenir toujours fermes dans la foi, toujours prêts à obéir, quelle que soit l'épreuve à

fuis en Égypte; et reste là jus-  
 qu'à ce que je te dise. Car il  
 arrivera qu'Hérode cherchera  
 l'Enfant pour le faire mourir.  
 Et lui, s'étant levé, prit l'En-  
 fant et sa Mère pendant la nuit,  
 et se retira en Égypte, <sup>2</sup> et il y  
 resta jusqu'à la mort d'Hérode;  
 et ainsi s'accomplissait ce que  
 le Seigneur avait annoncé par  
 le Prophète, qui dit : J'ai ap-  
 pelé mon Fils de l'Égypte <sup>3</sup>.

ejus, et fuge in Ægyptum;  
 et esto ibi usquedum dicam  
 tibi. Futurum est enim, ut  
 Herodes quærat Puerum ad  
 perdendum eum. Qui con-  
 surgens accepit Puerum, et  
 Matrem ejus nocte, et seces-  
 sit in Ægyptum : Et erat ibi  
 usque ad obitum Herodis,  
 ut adimpleretur quod dictum  
 est a Domino per Prophetam  
 dicentem : Ex Ægypto vo-  
 cavi Filium meum.

laquelle nous sommes soumis. Ce serait tenter Dieu, et tomber dans la présomption que de compter sur des miracles, quand c'est le temps de pratiquer une résignation courageuse, et d'échapper au danger par la prudence chrétienne.

2. Le gardien d'un si précieux trésor ne perd pas de temps; on ne voit pas chanceler la foi de l'homme juste; obéissant et soumis, il ne pense, au moment même où le céleste messenger vient de disparaître, qu'à exécuter l'ordre de Dieu : il se lève en toute hâte, il prend l'Enfant avec sa Mère, et c'est au milieu de la nuit qu'il commence un long et douloureux voyage vers l'Égypte. Combien le cœur se fortifie et se redresse dans la persécution, en songeant à la fuite de Jésus-Christ ! « Christus fugit, ut fugas nostras in persecutionibus temperaret. » (S. Petr. Chrysol., serm. cxv.)

3. Le saint Évangéliste fait allusion à la prophétie d'Osée (chap. xi, vers. 1) : « Quia puer Israel, et dilexi eum, et ex Ægypto vocavi Filium meum. » *Israël est enfant, et je l'ai aimé, et j'ai rappelé mon Fils de l'Égypte.* Toutefois il est bon d'observer que les mêmes paroles de l'Écriture ont souvent deux significations. Nous en verrons beaucoup d'exemples dans l'Évangile, et le passage qui nous occupe en est précisément un. Personne, à moins d'être Prophète, n'aurait pu entendre ces paroles d'Osée d'un autre que du peuple d'Israël, délivré à force de miracles de la servitude de l'Égypte. C'est de ce peuple qu'il est écrit dans l'Exode (iv, 23) : « Dimitte filium meum, ut serviat mihi. » Mais l'Esprit-Saint nous apprend, par le ministère de saint Matthieu, que les paroles du Prophète ont encore un autre sens, plus mystérieux et plus divin, et qu'il faut y reconnaître Jésus-Christ réfugié en Égypte, et rap-

## \* Paragraphe Douzième

## MASSACRE DES SAINTS INNOCENTS

α Mt. II  
16-18.

(α) Tunc Herodes videns,      Alors <sup>1</sup> Hérode, voyant qu'il  
quoniam illusus esset a Ma-      avait été joué par les Mages,  
gis, iratus est valde et mit-      entra en grande fureur et en-  
tens occidit omnes pueros,      voya tuer tous les enfants qui  
qui erant in Bethleent, et      étaient à Bethléem et dans tous  
omnibus finibus ejus, a bi-      les lieux environnants, depuis  
matu, et infra secundum      l'âge de deux ans et au-dessous,

pelé de là dans la terre d'Israël. Ces deux sens ne sont pas contraires l'un à l'autre. Le regard des prophètes est fixé sur Jésus-Christ. Israël délivré de l'Égypte, et chéri de Dieu comme un fils, était la figure de Jésus-Christ, Fils par sa nature, Fils unique, Fils bien-aimé, véritablement rappelé de l'Égypte après la mort d'Hérode. Et ce fut alors que la prophétie reçut son parfait accomplissement : « Ex Ægypto vocavi cavi Filium meum. »

Quelle que soit l'époque que l'on assigne au Massacre des Innocents, il est certain qu'il n'eut lieu qu'après la fuite de la Sainte Famille en Égypte.

1. Hérode a le surnom de Grand ; c'est ainsi qu'il traîne sa grandeur dans la cruauté d'un odieux massacre. Cependant le parfum de ce sang, que le tyran fait couler en haine de Jésus-Christ, monte doucement vers l'Éternel, qui couronne dans les Innocents les prémices des martyrs. Hérode attendait inutilement le retour des Mages, et plus ils tardaient à reparaitre, plus aussi s'accroissait son trouble, sa jalousie, sa rage. Enfin le bruit public (ainsi que j'en ai déjà montré la vraisemblance, et comme saint Augustin en paraît convaincu), lui apprit qu'un enfant venait d'être salué dans le Temple comme le Messie ; il n'en fallut pas davantage pour mettre le comble à sa fureur insensée. Il fit donc partir une troupe féroce, chargée d'exécuter le massacre des saints Innocents. Les enfants nés à Bethléem dans le cours des derniers mois ne lui suffirent pas ; son ordre barbare s'étendit à tous ceux qui n'avaient pas plus de deux ans, et à tout le pays qui entourait la ville de David ; c'était, nous a dit saint Jean Chrysostome, « *pro abundantia cautionis et licentia persecutionis*. (V. supr., § IX, not. \*.)

selon le temps qu'il avait ap- tempus quod exquisierat a  
 pris des Mages. Alors s'accom- Magis. Tunc adimpletum est  
 plit ce qui avait été dit par le quod dictum est a Jeremia  
 prophète Jérémie : <sup>2</sup> Une voix Propheta dicente : Vox in  
 s'est fait entendre dans Rama, Rama audita est, ploratus,  
 des pleurs et beaucoup de cris; et ululatus multus : Rachel  
 Rachel, qui pleure ses fils, et plorans filios suos, et noluit  
 elle n'a pas voulu être consolée, consolari, quia non sunt.  
 parce qu'ils ne sont plus.

---

\* Paragraphe Treizième

RETOUR D'ÉGYPTE

<sup>1</sup> Or, Hérode étant mort, (a) Defuncto autem He-  
 voilà que l'Ange du Seigneur rode, ecce Angelus Domini

a. Mt. II.  
13-23

2. Rama était située dans le voisinage de Bethléem, et c'est là que se trouvait le tombeau de Rachel. Mais saint Jérôme pense que le mot *rama* ne doit pas ici être considéré comme un nom propre, mais comme signifiant *élevé*; il faudrait alors l'entendre de *l'air* qui résonna des cris et des gémissements que firent entendre les pauvres mères de Bethléem et des pays voisins.

\* Il n'y a ici aucune erreur possible en ce qui touche l'ordre historique des faits, puisqu'il ne se trouve rien dans les Évangélistes que l'on puisse placer entre le massacre des Innocents et le retour de la Sainte Famille après sa fuite en Égypte. J'ai suffisamment expliqué (§ XI, note \*), pourquoi j'ai coupé en deux le verset 39 de saint Luc.

1. Les auteurs sont très-partagés sur la durée du séjour en Égypte; les uns le restreignent à deux ans; les autres le prolongent jusqu'à la cinquième, ou même la septième année de Jésus. Enfin, Baronius pense que le Christ revint de l'Égypte à l'âge de neuf ans. Au milieu de tant d'incertitude, il est difficile de décider auquel de ces calculs on doit accorder la préférence. Toujours est-il que le juste Joseph obéit aussi promptement au deuxième ordre qu'au premier; seulement, l'Ange qui

apparuit in somnis Joseph in Ægypto dicens : Surge, et accipe Puerum et Matrem ejus, et vade in terram Israel; defuncti sunt enim qui quærebant animam Pueri. Qui consurgens, accepit Puerum, et Matrem ejus, et venit in terram Israel. Audiens autem quod

apparut en songe à Joseph en Égypte, disant : Lève-toi, et prends l'Enfant avec sa Mère, et va dans la terre d'Israël : car ceux-là sont morts qui en voulaient à la vie de l'Enfant. Il se leva, prit l'Enfant et sa Mère, et vint dans la terre d'Israël. Mais, apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée, au lieu d'Hé-

d'abord avait proclamé la nécessité de fuir, et en avait intimé le commandement, dans sa deuxième apparition donne le signal du retour, mais ne parle plus de fuite. « Non jam dicit *fuge*, sed *vade*. Vide rursum quietem post tentationem. » (Chrys., *Hom. ix, in Matth.*, n. 3.) Il faut observer que l'Ange parle au pluriel : *defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri* ; et pourtant Hérode seul, aveuglé par la jalousie, songeait à faire mourir dès le berceau son rival supposé ; l'Ange lui-même n'avait parlé que de lui quand il avertit Joseph du danger : *Futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum*. Mais il arrive souvent de rencontrer dans la sainte Écriture cet emploi du pluriel pour le singulier par *enallage*. J'aurai plus d'une fois occasion de le faire remarquer, et particulièrement quand il sera question des deux larrons crucifiés avec Jésus-Christ, dont un seul fut blasphémateur, quoique saint Matthieu et saint Marc en parlent au pluriel. L'Ange n'avait spécifié aucune ville de la Palestine dans laquelle saint Joseph dût ramener la Sainte Famille pour y fixer sa demeure ; il est probable que la capitale, la ville où se trouvait le Temple, lui paraissait convenir de préférence à l'habitation d'un tel enfant. « Putavit enim tali puero non nisi Jerosolymis habitandum. » (Saint Augustin, *De Consens. Evangel.*, lib. II, cap. 9.) Mais en apprenant que le tyran Hérode avait pour successeur sur le trône de Judée son fils Archélaüs, le gardien vigilant fut ému de crainte et attendit que Dieu lui manifestât sa volonté, ce qui arriva de nouveau dans un songe. Adorons cependant les desseins cachés de l'éternelle Providence. Le Fils consubstantiel du Très-Haut, qui s'est anéanti soi-même en prenant la forme d'un esclave, demeure muet pendant son enfance comme les fils des hommes ; il ne manifeste aucune des volontés de son Père, dont il avait, comme homme, une parfaite connaissance depuis le premier instant de son Incarnation ; mais, se laissant conduire où on veut, il ne cesse pas d'exercer la foi et les autres vertus de sa Mère, aussi bien que de son Père nourricier.

rode, son père, il craignit d'aller là; et, averti en songe, il se retira dans le pays de Galilée. Et ils revinrent en Galilée, dans leur ville, qui se nomme Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes, qu'il sera appelé Nazaréen.

Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illo ire : et admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ. Et (b) reversi sunt in Galilæam in civitatem suam, (c) quæ vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetas : Quoniam Nazaræus vocabitur.

b. L. II. 39.

c. Mt. II. 23

## Paragraphe Quatorzième

### JÉSUS-CHRIST AGÉ DE DOUZE ANS, DANS LE TEMPLE PARMIS LES DOCTEURS

<sup>1</sup> Cependant l'Enfant crois- (a) Puer autem crescebat,

c. L. II.  
40-52.

2. Nazareth est appelée la Ville de Jésus-Christ, parce que c'est là que Marie le conçut du Saint-Esprit, parce que c'est là qu'il établit pendant le plus de temps sa demeure, et parce qu'il voulut être nommé Nazaréen, ainsi que les Prophètes l'avaient annoncé, moins en portant matériellement ce nom, qu'en étant *saint*, comme le nom signifie. Il arriva pourtant que les Juifs l'appelèrent ainsi par mépris, comme pour lui reprocher d'être né dans une petite ville. Saint Jean Chrysostome a pensé que le livre Prophétique, dans lequel le Messie était expressément et littéralement appelé Nazaréen, avait existé en réalité, mais s'était perdu comme quelques autres. « Ecquis Propheta hoc dicit? Ne « curiosus inquiras, vel scruteris; multi enim Prophetici libri perierunt. » (*Hom. cit.*, n. 4.)

\* Voici tout ce qu'il a plu au Saint-Esprit de consigner dans l'Évangile, par le moyen de saint Luc, relativement à la vie de Jésus-Christ après son retour d'Égypte jusqu'à l'âge de *quasi annorum trigintu*. (Luc, III, 23.) Tenons-nous donc bien en garde, et ne nous laissons pas séduire jusqu'à donner créance à des romans apocryphes, proscrits plutôt qu'approuvés par l'Église.

1. Jésus-Christ, comme Dieu, est la sagesse incréée, et comme

et confortabatur plenus sapientia; et gratia Dei erat in illo. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem in die solemni Paschæ. Et cum factus esset annorum duodecim, ascendit illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei Festi, consummatisque diebus cum redirent, remansit Puer Jesus in Jerusalem; et non cognoverunt parentes ejus. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et

sait et se fortifiait, rempli de sagesse; et la grâce de Dieu était en lui. Et ses parents allaient tous les ans à Jérusalem pour la solennité de la Pâque. Et quand il fut arrivé à l'âge de douze ans, ils montèrent à Jérusalem, selon la coutume de la Fête; et, les jours s'étant écoulés, comme ils s'en retournaient, l'Enfant Jésus resta à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent pas. Mais, pensant qu'il était avec leurs compagnons de voyage, ils firent une journée de chemin, <sup>2</sup> et le cherchèrent

homme il fut, dès le commencement, et dès le sein de sa Mère, tellement plein de sagesse, que son âme n'était capable d'aucun accroissement. La grâce s'y trouve pareillement en si grande abondance, que nous ne pouvons nous-mêmes puiser qu'à cette source, *et de plenitudine ejus nos omnes accepimus.* (Joan., I, 16.) Il croissait donc en âge, et son corps, destiné pour le temps de son développement parfait au sacrifice de la croix, acquérait des forces nouvelles; il croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes, en ce sens qu'il laissait paraître au dehors, dans ses paroles et dans ses actions, les trésors inépuisables de sagesse et de grâce dont la Divinité, qui habitait en lui *corporellement*, comme parle l'Apôtre (*Coloss.*, II, 9), l'avait enrichi sans mesure.

2. Marie et Joseph ne conçurent aucune inquiétude jusqu'au soir de la première journée de chemin. Mais ne le voyant point arriver au lieu du repos accoutumé, ils se mirent à le chercher parmi les personnes dans la compagnie desquelles ils le supposaient. Leurs recherches étant restées inutiles, ils comprirent qu'ils l'avaient perdu, et se décidèrent à retourner à Jérusalem; avec quelles angoisses et quelles pensées douloureuses, il n'y a ni plume capable de l'exprimer, ni cœur même qui puisse s'en faire une juste idée. Je me contenterai d'indiquer le tableau qu'en retrace le Cantique des Cantiques, quand il représente l'Épouse sacrée à la recherche de son bien-aimé. Et pour-

parmi leurs parents et leurs requirebant eum inter co-  
amis. Et ne le trouvant pas, ils gnatos, et notos. Et non in-  
retournèrent à Jérusalem à sa venientes regressi sunt in  
recherche. <sup>3</sup> Et il arriva qu'après Jerusalem requirentes eum.  
trois jours ils le trouvèrent dans Et factum est, post triduum  
le Temple, assis au milieu des invenerunt eum in Templo  
Docteurs, <sup>4</sup> les écoutant, et les sedentem in medio Docto-  
interrogeant. Et tous ceux qui rum audientem, et interro-  
l'entendaient, étaient stupéfaits gantem eos. Stupebant au-  
de sa sagesse et de ses réponses. tem omnes, qui eum audie-  
A cette vue <sup>5</sup> ils furent étonnés; bant super prudentia, et

tant Marie et Joseph avaient perdu Jésus sans qu'il y eût de leur faute. Malheureux ceux qui perdent Dieu par le péché, et plus malheureux encore ceux qui, loin de s'en affliger et de chercher à le retrouver par le repentir et par les larmes, vivent indifférents et tranquilles dans leur léthargie, comme s'ils n'avaient pas tout perdu !

3. On demande si Joseph et Marie retrouvèrent Jésus dans le Temple après trois jours révolus, ou si ce fut le troisième jour. Il est plus vraisemblable que ce fut le troisième jour, et l'expression *post triduum* ne saurait causer aucun embarras; saint Matthieu et saint Marc l'ont appliquée à la résurrection, qui, sans aucun doute, eut lieu le troisième jour. Saint Ambroise reconnaît précisément une image mystérieuse de la mort de Jésus-Christ dans ces trois jours que dura sa perte, et quand il est retrouvé le troisième jour l'image de sa résurrection.

4. L'Évangéliste ne dit pas de quel sujet Jésus s'entretenait avec les Docteurs. Il est très-probable que ce fut de quelqu'une des prophéties relatives à l'époque de la naissance du Messie, ou aux caractères qui devaient le faire reconnaître. La sagesse des interrogations et des réponses de l'Enfant Jésus jeta dans l'extase de l'admiration tout cet auditoire, où se trouvait la fleur de la science judaïque.

5. Marie et Joseph ne sont pas, comme les autres, étonnés de son savoir; ce qui cause leur surprise, c'est de le voir ainsi pour la première fois traiter en public et devant une telle assemblée des questions de religion. Quand il eut terminé sa dispute avec les Docteurs, Celle qui est bénie entre toutes les femmes jugea le moment venu d'ouvrir son cœur à son Fils bien-aimé, et de lui montrer la blessure douloureuse que le glaive de la séparation venait d'infliger à son cœur, en même temps qu'à la tendresse de son Père. Deux choses ici méritent la plus sérieuse attention : la première est que Marie donne à Joseph le titre de père de Jésus, *pater tuus et ego*, tandis que Jésus, en lui ré-



responsis ejus. Et videntes et sa Mère lui dit : Mon Fils, admirati sunt. Et dixit Mater ejus ad illum : Fili, quid ainsi? Voilà que votre père et fecisti nobis sic? Ecce pater moi, dans la douleur, nous vous tuus, et ego dolentes quæ- cherchions. Et il leur répon- rebamus te. Et ait ad illos : dit : <sup>6</sup> Pourquoi me cherchez- Quid est, quod me quære- vous? Ne saviez-vous pas qu'il batis? Nesciebatis, quia in faut que je sois à ce qui regarde his, quæ Patris mei sunt, mon Père? Et ils <sup>7</sup> ne compri- oportet me esse? Et ipsi non rent pas le sens de ses paroles. intellexerunt verbum, quod Et il descendit avec eux, et il locutus est ad eos. Et de- revint à Nazareth, <sup>8</sup> et il leur

pondant, ne parle que de son Père Éternel; *in his quæ Patris mei sunt*; la seconde, c'est que Marie avait supporté toutes ses autres douleurs en silence, mais cette fois, l'innocente Colombe laisse échapper un gémissement, non pas de plainte, mais de surprise: elle ose demander la raison de cette première et si poignante atteinte à son amour, qu'il eût été si facile de lui épargner.

6. Ces paroles de Jésus-Christ sont les seules que l'Évangile ait conservées dans une histoire qui embrasse trente ans. Elles semblent, au premier abord, des paroles de reproche; mais elles contiennent en réalité le plus précieux des enseignements. En effet, elles proclament quelle est la fin de sa mission divine; elles donnent l'exemple de la préférence que Dieu a le droit d'obtenir sur les parents, spécialement de la part des ministres du sanctuaire; elles apprennent à tout le monde le devoir de glorifier Dieu en toute chose. Quelques interprètes expliquent ainsi les paroles de Jésus-Christ : Vous n'aviez pas besoin de me chercher, parce que vous deviez savoir que j'étais dans la maison de mon Père, c'est-à-dire dans le Temple. Il me paraît néanmoins plus vraisemblable que les paroles de Jésus-Christ se rapportent, non pas au lieu matériel, mais aux choses dont il s'occupait.

7. Marie et Joseph ne comprirent pas le rapport qu'il y avait entre une chose et l'autre; mais ils comprirent bien qu'il nommait Dieu son Père. Au reste, quoiqu'une partie du sens de sa réponse demeurât alors impénétrable pour eux, ils ne se permirent pas de le questionner davantage, donnant par l'humilité de leur silence un bel exemple de modération à tous les fidèles, et leur montrant quel respect ils doivent à la parole de Dieu, même quand il ne leur est pas donné d'en pénétrer tous les mystères.

8. De peur qu'on ne s'imaginât, après le récit du fait précédent, que

était soumis. <sup>9</sup> Et sa Mère con- scendit cum eis, et venit Na-  
servait toutes ces choses dans zareth, et erat subditus illis.  
son cœur. Et Jésus avançait en Et Mater ejus conservabat  
sagesse, en âge, et en grâce de- omnia verba hæc in corde  
vant Dieu et devant les hommes. suo. Et Jesus proficiebat  
sapientia, et ætate, et gratia  
apud Deum, et homines.

Jésus-Christ, à l'âge de douze ans, s'était comme émancipé de toute subordination, l'Esprit-Saint a dicté à saint Luc ces admirables paroles : *Et erat subditus illis*. Il y a bien là de quoi faire rougir non-seulement les enfants qui repoussent l'obéissance, mais encore, et bien plus ces maîtres d'impiété qui enseignent à secouer le joug de toute autorité, spirituelle et temporelle, divine et humaine.

9. Saint Luc nous invite, pour la seconde fois dans le même chapitre, à admirer le soin avec lequel la Mère de Dieu méditait les actions et les paroles de Jésus-Christ. Pour le dernier verset, on peut relire les réflexions contenues dans la note 1 de ce paragraphe.

## LIVRE DEUXIÈME

### \* Paragraphe Premier

#### SAINT JEAN COMMENCE A PRÊCHER ET A BAPTISER

Mc. 1. 1. (a) Initium Evangelii Jesu <sup>1</sup> Commencement de l'Évan-  
1 111 1-3. Christi Filii Dei. (b) Anno gile de Jésus-Christ Fils de  
autem quinto decimo im- Dieu. Dans la quinzième année  
perii Tiberii Cæsaris, procu- de l'empire de Tibère César,  
rante Pontio Pilato Judæam, <sup>2</sup>Ponce Pilate étant procurateur  
tetrarcha autem Galilææ de la Judée, <sup>3</sup>Hérode tétrarque

\* C'est saint Luc qui détermine avec précision, à la manière des Prophètes, l'époque de la prédication de saint Jean. Mais saint Marc présente le commencement de la prédication du Précurseur comme le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, parce que l'heureuse annonce du Royaume des Cieux eut en effet pour premier organe solennel celui qui était le plus grand parmi les enfants des femmes.

1. Ce premier verset de l'Évangile de saint Marc n'est donc pas le titre de son livre, comme quelques-uns l'ont pensé; au reste, les meilleurs interprètes lui donnent le sens que j'ai indiqué. Et c'est pour cette raison que je me suis abstenu de le placer au commencement du premier livre.

2. Après la mort d'Hérode le Grand, meurtrier des saints Innocents, et après l'expulsion de son fils Archélaüs, qui occupait le trône au moment du retour d'Égypte, la Judée avait été réduite en province romaine. L'empereur y envoyait un président pour la gouverner; c'est ce personnage qui est désigné ici sous le titre générique de procurateur.

3. Cet Hérode est aussi un fils du tyran, ainsi que Philippe; il ne fut

de la Galilée, Philippe, son frère, Herode, Philippo autem fratre ejus tetrarcha Iturææ et région de Trachonite, et Lysanias tetrarque d'Abylène, Lysania Abilinæ tetrarcha, sous les Princes <sup>4</sup> des Prêtres Anne et Caïphe, <sup>5</sup> la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, Joannem Zachariæ filium in dans le désert. Et il vint dans deserto. Et venit in omnem tout le pays qui est le long du regionem Jordanis (c) in Jourdain, dans le désert de la deserto Judææ (d) baptizans, Judée, baptisant, <sup>6</sup> et prêchant et prædicans baptismum le baptême de pénitence pour pœnitentiæ in remissionem la rémission des péchés. Et il peccatorum, (e) et dicens : disait : Faites pénitence, parce Pœnitentiam agite; appropinquavit enim Regnum que le Royaume des Cieux est Cœlorum. Hic est enim, qui annoncé <sup>7</sup> par le Prophète Isaïe, dictus est per Isaiam Pro-

c. Mt. III. 1.

d. Mc. I. 4.

e. Mt III, 2-3.

pas moins persécuteur que son père, puisqu'il fit décapiter saint Jean-Baptiste. Bien que simple tétrarque de Galilée, il obtint de Rome le titre de roi. *Tétrarque* signifie souverain de la quatrième partie d'une province ou d'un royaume.

4. Anne et son gendre Caïphe exerçaient alternativement les fonctions du souverain pontificat, chacun pendant une année. Mais un seul en avait l'autorité; aussi nous verrons que saint Jean, tout en les nommant tous deux dans le récit de la Passion, ajoute que Caïphe seul *erat Pontifex anni illius*. (Joan., XVIII, 13.)

5. Dieu donna donc à Jean, dans le désert, l'ordre d'exercer son office, qui était de prêcher la pénitence et de baptiser; c'est à cause de cela, et spécialement parce qu'il eut l'honneur de baptiser Jésus-Christ, dont il était le précurseur, qu'on lui donna plus tard le surnom de Baptiste.

6. Ainsi Jean prêchait le baptême de pénitence, c'est-à-dire qu'il exhortait les Juifs à se purifier de leurs iniquités par la pénitence, afin de se disposer à recevoir le Messie, qui allait bientôt apparaître.

7. Il ne nomme que le prophète Isaïe, quoique le premier verset soit de Malachie, le dernier des petits prophètes. Saint Marc a réuni les deux prophéties, et s'est contenté de nommer l'auteur de l'une d'entre

7. *Mo. I. 2-3.* phetam dicentem : (f) Ecce disant : <sup>8</sup> Voilà que j'envoie de-  
 ego mitto Angelum meum vant toi mon Ange, qui prépa-  
 ante faciem tuam, qui præ- rera ta route devant toi : Voix  
 parabit viam tuam ante te : de celui qui crie dans le désert :  
 Vox clamantis in deserto, préparez la route du Seigneur,  
 parate viam Domini, rectas redressez ses sentiers ; toute  
 8. *L. III. 5-6.* facite semitas ejus : (g) om- vallée sera remplie, et toute  
 nis vallis implebitur ; et montagne et colline sera abais-  
 omnis mons, et collis humi- sée, et tout ce qui est tortueux  
 liabitur ; et erunt prava in sera mis en ligne droite, et  
 directa, et aspera in vias ce qui est inégal sera aplani ;  
 planas, et videbit omnis caro <sup>9</sup> et tout homme verra le salut  
 salutare Dei. (h) Ipse autem de Dieu. Or Jean avait <sup>10</sup> un vê-

4. *Mt. III.*  
4-5.

elles, peut-être parce que le livre entier des Prophètes était souvent désigné par le nom d'Isaïe, qui occupe le premier rang.

8. Dans cet endroit le Prophète, ou plutôt Dieu par la bouche de son Prophète, annonçait le retour du peuple juif délivré de la captivité de Babylone par l'édit de Cyrus ; et, sous cette figure, il prédisait le retour, bien autrement important et mémorable, du genre humain délivré par Jésus-Christ de la captivité du démon et du péché ; c'est ainsi que l'ont entendu tous les évangélistes. La métaphore est empruntée à ce qui se pratique à l'égard des grands personnages, sur le passage et à l'arrivée desquels on s'empresse d'aplanir, de rectifier, de rendre commodes et sûrs tous les chemins qu'ils doivent suivre. Le Prophète prescrit aux hommes de faire ainsi disparaître de leurs âmes toutes les difformités que le vice y a produites, l'orgueil, l'injustice, l'impudicité, la pusillanimité, le mal enfin sous toutes ses formes.

9. *Omnis caro*, tout homme et non pas seulement le Juif et le prosélyte ; et ce n'est pas seulement avec l'œil intérieur de la foi, c'est aussi avec les yeux du corps qu'ils verront le Sauveur envoyé de Dieu, *Verbum caro factum*. Ainsi, selon l'entière signification de la prophétie : Tous les hommes verront comment Dieu délivrera d'abord le peuple d'Israël du joug des Chaldéens, ensuite tous les peuples de l'univers de la tyrannie de Satan et du péché.

10. L'Évangéliste saint Matthieu ne s'est pas contenté de rapporter les prédications que ce grand missionnaire adressait à tous ceux qui accouraient à son baptême de pénitence ; il a voulu dire aussi avec quelle rigueur extrême lui-même pratiquait la pénitence, soit dans sa nourriture, soit dans son vêtement, à tel point que Jésus-Christ, en

tement de poil de chameau, et Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et autour de ses flancs une ceinture de cuir. Des sauterelles et du miel sauvage étaient sa nourriture. Dans ce temps, tout le pays de la Judée s'en allait à lui, comme aussi tous les habitants de Jérusalem, et tous ceux des bords du Jourdain. <sup>11</sup> Et confessant leurs péchés ils étaient baptisés par lui dans les eaux du Jourdain.

zōnam pelliceam circa lumbos suos. Esca autem ejus erant locustæ, et mel sylvestre. Tunc exhibat ad eum (i) omnis Judææ regio, et Jerosolymitæ universi; (k) et omnis regio circa Jordanem, (l) et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine confidentes peccata sua.

i. Mc. I. 5.  
k. Mt. III. 5.  
l. Mc. I. 5.

## Paragraphe Deuxième

### SAINT JEAN INSTRUIT TOUTE SORT DE PERSONNES

Et Jean, voyant que beaucoup de <sup>1</sup> Pharisiens et de Saducéens venaient à son baptême,

(a) Videns autem multos Pharisæorum, et Saducæorum venientes ad baptis-

a. Mt. III. 7.

présence des Juifs qui, à cause de ses austérités, le traitaient de démoniaque, put dire de lui : « Venit enim Joannes Baptista neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet. » (Luc, VII, 33.)

11. Dans cette foule immense de pénitents qui se pressait autour du saint Précurseur, chacun, avant de recevoir le baptême, lui confessait ses péchés, sinon en détail, ainsi que beaucoup d'interprètes le considéraient pourtant comme plus probable, au moins en général. Ce qu'il y a de certain, c'est que ni cette confession publique, ni ce baptême de pénitence, n'effaçaient les péchés par la vertu intrinsèque inhérente à cet acte de religion, en d'autres termes, *ex opere operato*. (Voy. Ben. XIV, *De Festis*, lib. I, cap. II, n. 25.)

1. Les Pharisiens étaient pour la plupart des hypocrites, qui faisaient profession de suivre dans toute leur rigueur les observances extérieures de la loi, afin de capter sous ce masque les applaudisse-

mum suum dixit eis : Pro- leur dit : Race de vipères, qui  
 genies viperarum, quis vous a enseigné à fuir la colère  
 demonstravit vobis fugere qui vous menace? <sup>2</sup> Faites donc  
 a ventura ira? (b) Facite de dignes fruits de pénitence,  
 ergo fructus dignos pœni- et ne vous en tenez pas à dire  
 tentiæ : (c) Et ne velitis au dedans de vous-mêmes : Nous  
 dicere intra vos : Patrem avons Abraham pour père; <sup>3</sup> car  
 habemus Abraham; dico je vous dis, que Dieu a le pou-  
 enim vobis, quoniam po- voir de faire sortir de ces pierres  
 tens est Deus de lapidi- des fils d'Abraham, <sup>4</sup> et déjà la  
 bus istis suscitare filios cognée est mise au pied des  
 Abrahæ. Jam enim securis arbres. Tout arbre, donc, qui  
 ad radicem arborum posita ne produit pas de bon fruit,  
 est. Omnis ergo arbor, quæ sera coupé et jeté au feu. <sup>5</sup> Mais

b. L. III. 8.

c. Mt. III.  
9-10.

ments populaires. Les Saducéens étaient des hérétiques; ils niaient la résurrection des corps et l'immortalité de l'âme. Saint Jean emploie pour les avertir les formes les plus rudes, comme étant les plus propres à abattre leur orgueil, ou tout au moins à leur ôter de leur assurance.

2. Tous les Pères ont remarqué qu'autre chose est faire des fruits de pénitence, ou faire de dignes fruits de pénitence. Saint Jean avait donc raison d'exiger de chacun une pénitence proportionnée à ses fautes, et de ne pas demander à tous la même pénitence.

3. Ce qui aurait dû provoquer la reconnaissance envers Dieu n'était pour ces orgueilleux qu'un aliment à la présomption. Pour être fils d'Abraham selon la chair, ils n'étaient ni moins obligés à la pénitence, ni plus assurés de leur salut. Nous sommes chrétiens; mais malheur à nous si nous ne remplissons pas les obligations que ce titre impose! Dieu ne manque pas d'hommes à sauver, et il peut des plus lointains rivages les attirer dans le sein de son Église.

4. La cognée est à la racine. La patience de Dieu a souffert assez longtemps des arbres stériles; les soins du céleste Laboureur doivent avoir leur terme; il n'est pas juste que des plantes sans fruits et sans valeur occupent indéfiniment la terre. Qu'on les coupe donc et qu'on les jette au feu. Tel était le langage au moyen duquel Jean-Baptiste s'efforçait de faire entrer de vive force dans l'âme des pécheurs une pensée de pénitence.

5. Saint Luc est le seul des évangélistes qui ait conservé le souvenir de l'émotion produite par les prédications du Précurseur de Jésus-Christ. Toutes les classes d'auditeurs se groupaient en foule au-

la foule l'interrogeait, disant : Qu'est-ce donc que nous avons à faire ? Et répondant il leur disait : Qui a deux vêtements, en donne à qui n'en a pas ; et qui a des aliments, fasse de même. <sup>6</sup> Il vint aussi des publicains pour être baptisés, et ils lui dirent : Maître, que ferons-nous ? Et il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été fixé. Les soldats l'interrogeaient aussi, disant : <sup>7</sup> Et nous, que ferons-nous ? Et il leur dit : Ne faites violence à personne, ne calomniez point, et contentez-vous de votre solde.

non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (d) Et interrogabant eum turbæ dicentes : Quid ergo faciemus ? Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti, et qui habet escas, similiter faciat. Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus ? At ille dixit ad eos : Nihil amplius, quam quod constitutum est vobis, faciatis. Interrogabant autem eum et milites dicentes : Quid faciemus et nos ? Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

d. L. III.  
10-14.

tour d'un maître de tant d'autorité ; chacun se montrait avide d'entendre de sa bouche ce qu'il avait à faire pour se sauver : *quid faciemus ?* Et lui, il adressait à tous des instructions appropriées à leurs besoins. Saint Ambroise fait pourtant cette observation : que la miséricorde devant être la vertu de tous les hommes, elle est aussi celle que saint Jean-Baptiste recommandait à la foule entière, en prescrivant à tous ceux qui ont du superflu de le donner généreusement à ceux qui manquent du nécessaire. En effet, au jour du jugement, l'omission des œuvres de miséricorde sera à elle seule un motif suffisant de condamnation.

6. Les publicains étaient chargés de la perception des impôts. Leur défaut le plus ordinaire était d'en poursuivre le paiement avec une rigueur excessive, ou d'outre-passer le taux que les édits avaient fixé. Aussi le zèle du prédicateur insiste-t-il sur ce point essentiel avec une particulière énergie.

7. On trouve ainsi spécifiés en cet endroit les trois vices qui ré-



## \* Paragraphe Troisième

DIFFÉRENCE ENTRE LE BAPTÊME DE JEAN  
ET CELUI DE JÉSUS-CHRIST

<p>a. L. III. 15-16 ,</p> <p>b. Mc. I. 6.</p> <p>c. L. III. 16.</p> <p>d. Mt. III, 11.</p> <p>e. Mc. I. 7.</p>	<p>(a) Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus, respondit Joannes; (b) et prædicabat dicens (c) omnibus : (d) Ego quidem baptizo vos in aqua in pœnitentiam ; qui autem post me venturus est, fortior me est, cujus non sum dignus calcamenta portare, (e) non</p>	<p>Or, comme le peuple <sup>1</sup> croyait, et que tous pensaient dans leur cœur que Jean lui-même pouvait être le Christ, Jean répondit, et prêchait disant à tous : Moi, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi, est plus fort que moi, et je ne suis pas digne de porter ses chaussures ; je ne suis pas digne, prosterné à terre, de dénouer</p>
--	---	---

gnaient le plus communément alors dans les armées. Ce n'est pas qu'il suffise aux soldats de s'en abstenir pour assurer leur salut ; mais il arrive ordinairement que celui qui évite les péchés propres, en quelque façon, à la profession qu'il exerce, remplit avec exactitude les devoirs que la religion et la nature lui imposent. Quelques anciens auteurs se sont servis de ce passage, pour démontrer que l'état militaire n'est point interdit à un chrétien.

\* Il est évident que les trois Évangélistes, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, traitent le même sujet.

1. On voit quelle haute idée le peuple entier avait de saint Jean-Baptiste, quoiqu'il ne fit aucun miracle, et que l'on ne pût trouver en lui les caractères spéciaux qui, d'après les Prophètes, devaient distinguer le Messie. On voit aussi avec quelle perfection le ministre fidèle rend témoignage à la vérité ; il montre la distance infinie qui sépare son baptême purement cérémoniel de celui que le vrai Christ établira, et la distance infinie qui sépare sa bassesse de la grandeur du Messie, dont il se déclare indigne d'être le dernier serviteur. Apprenons à être vraiment humbles et à rendre toujours à Dieu la gloire qui lui est due.

le cordon des chaussures.<sup>2</sup> Lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. <sup>3</sup> Son van est dans sa main, et il nettoiera son aire, et il recueillera le froment dans son grenier, mais il brûlera la paille dans un feu inextinguible. <sup>4</sup> Il faisait encore beaucoup d'exhortations, évangélisant le peuple.

sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus. (f) Ipse vos baptizabit in Spiritu et igne. Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igne inextinguibili. Multa quidem, et alia exhortans evangelizabat populo.

f. L. III.  
16-18.

### \* Paragraphe Quatrième

#### JÉSUS BAPTISÉ PAR JEAN

Il arriva dans ces jours-là, pendant que tout le peuple recevait le baptême, que <sup>1</sup> Jésus vint

(a) Et factum est in diebus illis, (b) cum baptizaretur omnis populus, (c) venit Je-

a. Mc. I. 9.

b. L. III. 21.

c. Mc. I. 9.

2. Si Jésus-Christ a le pouvoir de faire descendre le Saint-Esprit dans les âmes, et de les purifier du péché par le feu de la charité; il ne peut être que Dieu.

3. Quelques-uns traduisent *ventilabrum* par *pelle*, au lieu de *van*, ou *crible*, ce qui répond mieux à l'expression du texte grec. Le Messie est Dieu, puisqu'il est le Maître du champ évangélique, puisqu'il est le Juge souverain qui condamne les rebelles au feu éternel.

4. Ces dernières paroles nous apprennent que les prédications du Précurseur ne sont écrites qu'en résumé, et qu'un grand nombre sont omises.

\* Les trois Évangélistes poursuivent le récit de ce qui se passa de plus notable pendant que saint Jean baptisait.

1. Jésus-Christ a daigné faire connaître lui-même, en parlant à son Précurseur, le motif qui le détermina à recevoir son baptême : *Sic*

- d. Mt. III. 13-15. sus a Nazareth Galilææ (d) in de Nazareth, ville de Galilée, Jordanem ad Joannem ut trouver Jean sur le Jourdain baptizaretur ab eo. Joannes pour être baptisé par lui. <sup>2</sup>Mais autem prohibebat eum di- Jean lui résistait en disant : cens : Ego a te debeo bapti- C'est moi qui dois être baptisé zari, et tu venis ad me? Res- par vous, et vous venez à moi? pondens autem Jesus dixit Et Jésus, répondant, lui dit : ei : Sine modo; sic enim de- Laisse maintenant, car c'est cet nos implere omnem jus- ainsi qu'il convient <sup>3</sup> que nous titiam. Tunc dimisit eum; accomplissions toute justice.
- e. Mc. I. 9. (e) et baptizatus est a Joanne <sup>4</sup> Alors il consentit, et Jésus fut
- f. Mt. III. 16. in Jordane. (f) Baptizatus baptisé par Jean dans le Jour- autem Jesus confestim as- dain. Et Jésus, ayant été bap- cendit de aqua. Et ecce tisé, sortit aussitôt de l'eau.
- g. L. III. 21. (g) Jesu baptizato et orante, <sup>5</sup> Et voilà que pendant que Jésus,

*enim decet nos implere omnem justitiam.* Il voulut être le plus parfait modèle de tout ce qui est juste, et sanctifier les eaux par le contact de sa chair, pour en faire l'instrument de la sanctification des hommes. On peut voir dans saint Thomas (*Summ.*, III p., q. 33, art. 1 et 2) d'autres raisons de convenance.

2. Ce fut alors la première fois que Jean vit Jésus-Christ de ses propres yeux; même avant de le baptiser, il le reconnut par une illumination intérieure, comme on le dira plus bas. Les paroles que Jean adresse au Christ ont une grande ressemblance avec celles que fit entendre sa mère Élisabeth, au moment où elle reçut la visite de la Mère de Dieu : *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me?* (Luc, I, 43.) Je répéterai donc cette réflexion pieuse : avec combien plus d'admiration ne devons-nous pas dire : *Tu venis ad me?* quand nous nous préparons à recevoir la sainte Eucharistie!

3. J'ai déjà indiqué que ces mots *omnem justitiam* signifient tout ce que renferme l'idée de sainteté.

4. Remarquons l'humilité de saint Jean, encore plus éclairée que celle de saint Pierre, qui opposa une longue résistance avant de souffrir que Jésus-Christ lui lavât les pieds; saint Jean Baptiste céda aussitôt, et, sans ajouter une syllabe, il obéit.

5. Les Cieux étaient fermés pour les enfants d'Adam, depuis sa chute; mais la prière et la parfaite obéissance du second Adam les forcent de s'ouvrir, et le Saint-Esprit descend visiblement sur le médiateur de Dieu et des hommes, l'Homme Christ Jésus, saint, inno-

après son baptême, était en (h) aperti sunt cœli, et vidit h. Mt. III. 16.  
 prière, les cieux lui furent ou- Spiritum Dei descendentem  
 verts, et il vit l'Esprit de Dieu (i) corporali specie (k) sicut i. L. III. 22.  
 descendre en une forme corpo- columbam, et venientem su- k. Mt. III. 16.  
 relle<sup>6</sup> semblable à une colombe, per se, (l) et manentem in i. Mc. I. 10.  
 et venir sur lui et s'y reposer. ipso. (m) Et vox de cœlo m. L. III. 22.  
 Et une voix se fit entendre du facta est : Tu es Filius meus  
 Ciel : <sup>7</sup> Tu es mon fils bien- dilectus; in te complacui  
 aimé, c'est en toi que j'ai mis mihi.  
 mes complaisances.

cent, sans souillure, séparé des pécheurs, et qui méritait d'être élevé au-dessus du Ciel.

6. Cette colombe ne fut pas assumée par le Saint-Esprit en unité de personne : « In specie columbæ apparuit... Spiritum vero non naturam accepisse columbæ. » (Chrysost., *Hom. XII in Matth.*) Saint Thomas (*loc. cit.*, art. 6) explique avec sa précision ordinaire cette descente du Saint-Esprit en forme de colombe. On peut encore voir dans Benoît XIV (*De Festis*, lib. I, cap. II) les diverses questions examinées par les théologiens et les interprètes sur cette matière.

7. La distinction des trois personnes dans la sainte Trinité est montrée ici clairement. Saint Marc et saint Luc reproduisent les paroles de la voix céleste comme je les ai rapportées : *Tu es Filius meus*; mais on lit dans saint Matthieu : *Hic est Filius meus*. On ne sait donc pas avec une entière certitude lequel des Évangélistes mentionne les paroles précises, et lequel se contente d'en donner le sens, quoiqu'il n'y ait aucun doute sur l'identité de la proposition. Il m'a semblé plus vraisemblable que la voix se soit exprimée à la seconde personne : *Tu es*, et voilà pourquoi j'ai omis le texte de saint Matthieu : *Hic est*, qui est à la troisième; car il paraît tout à fait naturel que la parole soit adressée directement à Celui sur qui le Saint-Esprit descendait et se posait.

## Paragraphe Cinquième

GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST  
COMME DESCENDANT DE NATHAN

α. L. III.  
22-38.

(a) Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph; qui fuit Heli, qui fuit Mathath, qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph, qui fuit Mathathiaë, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui

Et Jésus, <sup>1</sup> quand il com-  
mença, avait environ trente ans,  
étant réputé fils de Joseph, qui le  
fut <sup>2</sup>d'Héli, qui le fut de Mathath,  
qui le fut de Lévi, qui le fut de  
Melchi, qui le fut de Janné, qui le  
fut de Joseph, qui le fut de Ma-  
thathias, qui le fut d'Amos, qui le  
fut de Nahum, qui le fut d'Hesli,

1. On a fait observer au livre II, § 1, note 1, que les paroles de saint Marc: *Initium Evangelii Jesu Christi Filii Dei*, ne sont pas le titre de son livre, mais se rapportent à la manifestation du Messie par la prédication du Précurseur. Il faut de même remarquer, à présent, que le mot *incipiens*, employé par saint Luc, n'est pas relatif à l'âge de Jésus-Christ, ainsi que l'ont pensé quelques interprètes, mais bien au ministère public exercé par le Messie. En effet, saint Luc lui-même, au livre des Actes des Apôtres (1, 22), fait commencer la vie publique du Sauveur et son ministère à l'époque de son baptême, quand il reproduit les paroles de saint Pierre à la multitude assemblée dans le Cénacle: *Incipiens a baptismo Joannis*. Ainsi, quand Jésus-Christ fut baptisé par saint Jean et qu'il *commença* de se manifester comme l'envoyé de Dieu, il était âgé de *quasi annorum triginta*.

2. On a vu (liv. I, § IV, n. 3), comment cette généalogie s'accorde avec celle que donne saint Matthieu. L'une et l'autre aurait pu, au temps où écrivaient les Évangélistes, se justifier au moyen des documents publics que cette nation conservait avec un soin jaloux. La promesse du Messie faite aux Juifs remonte à Abraham, et c'est par Abraham que saint Matthieu commence la généalogie de Jésus-Christ; la promesse du Sauveur faite à tous les hommes remonte à Adam, et c'est jusqu'à Adam que saint Luc conduit la généalogie de Jésus-Christ.

qui le fut de Naggé, qui le fut de Mahath, qui le fut de Mathathias, qui le fut de Semei, qui le fut de Joseph, qui le fut de Juda, qui le fut de Joanna, qui le fut de Resa, qui le fut de Zorobabel, qui le fut de Salathiel, qui le fut de Neri, qui le fut de Melchi, qui le fut d'Addi, qui le fut de Cosan, qui le fut d'Elmadan, qui le fut de Her, qui le fut de Jesu, qui le fut d'Éliézer, qui le fut de Jorim, qui le fut de Mathat, qui le fut de Lévi, qui le fut de Siméon, qui le fut de Juda, qui le fut de Joseph, qui le fut de Jona, qui le fut d'Éliakim, qui le fut de Méléa, qui le fut de Menna, qui le fut de Mathatha, qui le fut de *Nathan*, qui le fut de David, qui le fut de Jessé, qui le fut d'Obed, qui le fut de Booz, qui le fut de Salmon, qui le fut de Naasson, qui le fut d'Aminadab, qui le fut d'Aram, qui le fut d'Esron, qui le fut de Pharès, qui le fut de Juda, qui le fut de Jacob, qui le fut d'Isaac, qui le fut d'Abraham, qui le fut de Tharé, qui le fut de Nachor, qui le fut de Sarug, qui le fut de Ragau, qui le fut de Phaleg, qui le fut d'Héber, qui le fut de Salé, qui le fut de

fuit Nagge, qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda, qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri, qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her, qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi, qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim, qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit *Nathan*, qui fuit David, qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson, qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esron, qui fuit Phares, qui fuit Juda, qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abraham, qui fuit Thare, qui fuit Nachor, qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale, qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech, qui fuit Mathusale, qui fuit Henoch, qui fuit Jared, qui fuit

Malaleel, qui fuit Caïnan, Caïnan, qui le fut d'Arphaxad, qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui le fut de Sem, qui le fut de qui fuit Adam, qui fuit Noé, qui le fut de Lamech, qui le fut de Mathusalé, qui le fut d'Hénoch, qui le fut de Jared, qui le fut de Malaléel, qui le fut de Caïnan, qui le fut d'Hénos, qui le fut de Seth, qui le fut d'Adam, qui le fut <sup>3</sup> de Dieu.

---

\* Paragraphe Sixième

GÉNÉRATION ÉTERNELLE DE JÉSUS-CHRIST

11. J. I. 1-14.

(a) In principio erat Ver- <sup>1</sup> Au commencement était le

3. La fin répond merveilleusement au commencement : Si tu ne crois pas que Jésus-Christ fût seulement le fils putatif de Joseph et qu'il avait été conçu sans lui de la Vierge Marie, son épouse très-pure, remonte jusqu'à Adam, et tu le verras sortir de la terre vierge, sans qu'aucune autre main l'eût formé que la main du Créateur. Tel est le raisonnement dont il semble que saint Luc impose la force aux lecteurs de son Évangile.

\* Après qu'une voix du Ciel a proclamé Jésus-Christ le *Fils bien-aimé de Dieu*; après que saint Luc, remontant une série de soixante-dix-sept générations, l'a présenté comme *fils d'Adam*, qu'il déclare *fils de Dieu*; il reste à faire connaître la distance infinie qui sépare celui qui est fils de Dieu par création ou par adoption, de celui qui l'est par nature, caractère qui n'appartient qu'à Jésus-Christ. C'est pour cela que je place en cet endroit le commencement de l'Évangile selon saint Jean. Je ne pouvais l'introduire à la suite du *préambule* sans me trouver forcé d'interrompre la citation après quelques versets, au détriment de l'intelligence du texte, ou bien de parler de l'office du Précurseur avant d'avoir raconté la conception et la naissance du Christ, qui ne se lisent que dans saint Luc. Je ferai connaître un autre motif au paragraphe suivant (note 2), et l'on verra mieux encore, et dans tout son jour, la convenance de la distribution que j'ai adoptée des textes évangéliques.

1. Je craindrais d'obscurcir, plutôt que je ne l'expliquerais, ce frag-

Verbe, et le Verbe était en bum, et Verbum erat apud Dieu, et le Verbe était Dieu. Il Deum, et Deus erat Verbum. était au commencement en Dieu. Hoc erat in principio apud Toutes choses ont été faites par Deum. Omnia per ipsum lui, et rien n'a été fait sans lui facta sunt, et sine ipso fa- de ce qui a été fait. En lui était ctum est nihil, quod factum la vie, et la vie était la lumière est. In ipso vita erat, et vita des hommes; et la lumière luit erat lux hominum; et lux in dans les ténèbres, et les ténè- tenebris lucet, et tenebræ

ment sublime du saint Évangile, si j'essayais présomptueusement de donner en quelques lignes à mes lecteurs la substance des traités théologiques *de Trinitate, de Incarnatione, de Gratia*, comme il le faudrait pour fournir un commentaire suffisant. J'ai nommé d'abord le traité *de Trinitate*; en effet, quoique le Saint-Esprit ne soit pas ici nommé par saint Jean, qui se proposait surtout d'établir le dogme de la divinité de Jésus-Christ, attaqué déjà par les précurseurs de l'arianisme; toutefois, la seule distinction qu'il exprime entre les deux premières Personnes consubstantielles et coéternelles, exige des notions qui présupposent l'étude du mystère de la très-sainte Trinité. Je m'abstiens donc de commenter ce paragraphe, faute de pouvoir le faire avec la brièveté dont je me suis imposé la loi, et je renvoie le lecteur aux interprètes et aux théologiens. Dans le troisième verset, qui commence par « *Omnia per ipsum,* » je donne la préférence à la leçon qui, au lieu de terminer la phrase par les mots : *Sine ipso factum est nihil*, la finit par les mots : *Quod factum est*; cette manière de ponctuer me paraît donner un sens plus naturel. L'Évangéliste nomme la substance la moins noble de l'homme, qui est la *chair*, pour désigner l'homme, quand il veut exprimer le mystère de l'*Incarnation*, qui consiste dans l'union des deux natures, divine et humaine, faite dans la seule personne ou hypostase du Verbe; il a voulu par là mettre plus vivement en lumière l'extrême abaissement par lequel le Fils éternel du Très-Haut arrive à s'anéantir lui-même. Un grand nombre de monuments ecclésiastiques témoignent de la grande dévotion que les premiers chrétiens avaient pour l'*In principio* de saint Jean. Ils avaient spécialement coutume de le porter au cou comme une précieuse relique, comme un autre symbole, comme la marque et le résumé de leur foi. Dans quelques églises on le lisait après le baptême, après le viatique et après l'extrême-onction. L'usage de le lire après la messe a été généralisé et rendu obligatoire par Pie V; avant lui, les uns le lisaient, les autres s'en absteaient, comme on peut voir dans Benoît XIV (*De Sacrif. Miss.*, lib. II, cap. xxiv, n. 8).



bres ne l'ont point comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu dont le nom était Jean. Celui-ci vint comme témoin pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais pour rendre témoignage à la lumière. La vraie lumière était celle qui éclaire tout homme qui vient dans ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. Mais tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu ; à ceux qui croient en son nom, qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. *Et le Verbe s'est fait chair*, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire comme le Fils unique la reçoit du Père, plein de grâce et de vérité.

eam non comprehenderunt. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit; et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus, qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. *Et Verbum caro factum est*, et habitavit in nobis; et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis.

---

## \* Paragraphe Septième

TÉMOIGNAGE RENDU PAR JEAN  
APRÈS AVOIR BAPTISÉ JÉSUS-CHRIST

<sup>1</sup> Jean rend témoignage à Jésus-Christ, et dit, en élevant la voix : C'est de celui-ci que j'ai dit : Celui qui doit venir après moi a été mis avant moi, parce qu'il était avant moi. <sup>2</sup> Et c'est

(a) Joannes testimonium a. J. I. 1:13  
perhibet de ipso, et clamat dicens : Hic erat quem dixi : Qui post me venturus est ante me factus est, quia prior me erat : Et de plenitudine

\* Ce premier témoignage, que l'évangéliste saint Jean rapporte immédiatement après ce qui est contenu dans le paragraphe précédent, est considéré par Maldonat comme reproduit par anticipation. Mais cela n'est pas probable; il semble même opposé à la lettre du texte de dire que saint Jean, au moment où Jésus-Christ s'éloigna après avoir reçu le baptême, différa de le signaler à la foule. Ce fut bien alors que, voyant pour la première fois de ses yeux celui que jusqu'alors il n'avait connu que par révélation, il dut s'écrier à haute voix : *Hic erat quem dixi*, etc. On trouvera d'autres observations au paragraphe dixième de ce livre, note 3.

1. On a vu, au paragraphe troisième de ce livre, que Jean prêchant à la foule, avant que Jésus-Christ vint de Nazareth au Jourdain, avait dit de lui : *Qui post me venturus est, fortior me est*, etc. Le témoignage actuel se rapporte donc à ce discours, et l'on ne voit aucune nécessité de recourir à un autre témoignage rapporté plus bas par le même évangéliste. Les saints Pères expliquent *ante me factus est* comme ayant le même sens que *mihi est antepositus*, il est au-dessus de moi. (Voyez Maldonat, *Comment. in Joann.*)

2. Les interprètes sont partagés au sujet des versets qui suivent; les uns les mettent dans la bouche du Précurseur, les autres les attribuent à l'Évangéliste. Cette seconde opinion est la plus probable, à cause du rapport qui existe entre ces versets et ce que l'Évangéliste avait dit du Verbe fait chair, plein de grâce et de vérité. C'est de lui seul, en effet, que nous tenons ces biens, et la grâce ne nous vient de nulle part que de sa plénitude. Mais cette partie du texte ne devant pas être séparée de ce qui précède, il y avait une raison de plus pour ne pas commencer cet ouvrage par le début de saint Jean; car le témoignage de saint Jean-Baptiste est certainement postérieur au baptême.

ejus nos omnes accepimus ; de sa plénitude que nous avons  
 et gratiam pro gratia : Quia tous reçu, et grâce<sup>3</sup> pour grâce ;  
 lex per Moysen data est, gra- car la loi fut donnée par Moïse,  
 tia et veritas per Jesum la grâce et la vérité est venue  
 Christum facta est. Deum par Jésus-Christ. <sup>4</sup> Personne n'a  
 nemo vidit unquam. Unige- jamais vu Dieu. Le Fils unique,  
 nitus Filius, qui est in sinu qui est dans le sein du Père, est  
 Patris, ipse enarravit. celui qui l'a fait connaître.

---

\* Paragraphe Huitième

JEUNE DE JÉSUS-CHRIST,  
 ET TENTATIONS DANS LE DÉSERT

« L. IV, 1.

(a) Jesus autem plenus Or Jésus, plein du Saint-Es-  
 Spiritu Sancto regressus est prit, revint du Jourdain, et

3. « Vita æterna, gratia est pro gratia, » dit saint Augustin ; car c'est une grâce qui nous est donnée pour la grâce précédente.

4. La vision intuitive de Dieu est réservée aux bienheureux dans le Ciel. La seule âme de Jésus-Christ y fut admise dès le premier instant de sa création ; et ce privilège ne fut suspendu ni par la tristesse du Jardin, ni par l'abandon sur la Croix.

\* Ce fut aussitôt après avoir reçu le baptême de saint Jean, comme le texte de saint Marc ne permet pas d'en douter, *statim*, que Jésus fut conduit par l'Esprit-Saint dans le désert. Le témoignage rapporté au paragraphe précédent lui fut donc rendu par le Précurseur, pendant qu'il s'éloignait pour s'y rendre. Saint Matthieu et saint Luc sont les deux Évangélistes qui tracent l'histoire entière des tentations (saint Marc dit seulement : *tentabatur a Satana*) ; mais ils diffèrent dans l'ordre du récit. « Nec enim Evangelistæ, nec ceteri Scriptores Sacri « in narratione rerum solent ordinem servare temporum. » C'est l'observation de Maldonat, en cet endroit même de son commentaire de saint Matthieu. L'un et l'autre historien sacré mettent en premier lieu la tentation de changer les pierres en pains. C'est pour les deux autres qu'ils varient. « Unde incertum est, » dit saint Augustin (*De Concord.*

aussitôt <sup>1</sup> l'Esprit le poussa dans le désert pour être tenté par le Diable; <sup>2</sup> et il était parmi les bêtes. Et quand il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, sans prendre aucune nourriture pendant ce temps, <sup>3</sup> après il eut faim. Et le tentateur s'approchant lui dit : <sup>4</sup> Si tu es Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains. Et, répondant, il dit : <sup>5</sup> L'homme ne vit

a Jordane; et (b) statim Spiritus expulit eum in desertum, (c) ut tentaretur a diabolo, (d) eratque cum bestiis. (e) Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, (f) et nihil manducavit in diebus illis, (g) postea esuriit. Et accedens tentator dixit ei : Si Filius Dei es, dic, ut lapides isti panes fiant. Qui respon-

b. Mc. I. 12.  
c. Mt. IV. 1.  
d. Mc. I. 13.  
e. Mt. IV. 2.  
f. L. IV. 2.  
g. Mt. IV. 3-5

*Evangelist.*, lib. II, cap. XVI), « quid prius factum sit; utrum regna « terræ prius demonstrata sint, et postea in pinnam Templi levatus « sit; aut hoc prius, et illud posterius. » Je m'en suis tenu à l'ordre de saint Matthieu, et je m'y suis décidé par la raison que donne Maldonat : « Quia vero simillimum videtur esse, diabolum illis Christi verbis ter- « ritum victumque discessisse : *Vade post me, Satana.* » (Mald., *loc. cit.*)

1. Jésus-Christ fut toujours plein du Saint-Esprit; mais l'Évangile veut indiquer qu'après que le Saint-Esprit fut descendu visiblement sur lui à son baptême, son impulsion se montra dans toutes ses actions d'une manière plus sensible qu'auparavant. — Le nom de *Diable* et de *Satan* se donne ordinairement au chef des Démons.

2. L'expression employée par le texte grec signifie précisément *les bêtes féroces*; saint Marc veut indiquer par là que le désert était inhabitable.

3. S'il eut faim *après*, il ne la ressentit donc pas avant l'expiration des quarante jours. Jésus donna des signes extérieurs de la faim qu'il endurait, et le diable, qui les remarqua, crut le moment opportun pour le tenter, et se présenta à lui sous une forme humaine.

4. Les discours de Jean, et plus encore la voix qui s'était fait entendre du Ciel, aussi bien que les vertus surhumaines qu'il avait observées dans la vie de Jésus-Christ, pouvaient bien avoir montré au diable que Jésus était Fils de Dieu. D'un autre côté, remarquant qu'après ce long jeûne il souffrait réellement de la faim, il crut pouvoir vérifier, au moyen de diverses tentations, s'il était, ou non, Fils de Dieu par sa nature. Jésus-Christ voulut être tenté, pour nous mériter la victoire dans nos tentations, pour nous instruire par son exemple, et pour nous donner du courage.

5. Le passage cité est relatif à la manne, qui était une nourriture formée par la main des Anges, que Dieu fit pleuvoir pour nourrir son

h. L. IV, 9-12

dens dixit : Scriptum est : pas seulement de pain, mais de non in solo pane vivit homo, toute chose qui vient de la bouche de Dieu. <sup>6</sup> Alors le diable le sed in omni verbo, quod procedit de ore Dei. Tunc transporta dans la sainte Cité assumpsit eum diabolus in de Jérusalem, et l'établit sur le sanctam civitatem (h) Jeru- sommet du Temple, et lui dit : salem, et statuit eum super Si tu es Fils de Dieu, jette-toi pinnam Templi, et dixit illi : d'ici en bas. Car il est écrit Si Filius Dei es, mitte te hinc <sup>7</sup> qu'il a commandé pour toi à ses deorsum. Scriptum est enim, Anges de te garder intact; et quod Angelis suis mandavit qu'ils te prendront dans leurs de te, ut conservent te, et mains, de peur que ton pied

peuple dans le désert, où il n'avait pas de pain. Dieu peut donc entretenir la vie humaine par les moyens qu'il lui plaît. Ainsi Jésus-Christ élude l'interrogation de Satan, sans manifester la Divinité de sa Personne. Ailleurs, il dit que sa nourriture consiste à exécuter la volonté de Celui qui l'a envoyé pour sauver le monde (Jean., iv, 34).

6. Suivant l'opinion de Maldonat, quelque temps se serait écoulé entre chaque tentation et la suivante; mais il est plus vraisemblable qu'elles se succédèrent sans interruption. Le désir ardent du tentateur, la rage qu'il éprouvait en se voyant vaincu, l'espoir dont il se leurrerait d'arriver enfin à son but, tout porte à croire qu'il dut accumuler les épreuves sans aucune relâche. Le texte, d'ailleurs, semble plutôt exclure toute idée d'intervalle considérable; *tunc, alors*, signifie naturellement : lorsque la première tentation fut terminée. L'Évangile ne dit pas de quelle manière le diable transporta Jésus du désert jusque sur le Temple de Jérusalem; il ne dit pas non plus que l'un et l'autre soient alors devenus invisibles; mais ce sentiment, qui est celui de saint Jean Chrysostome et de saint Thomas (III part., q. 41, art. 4 ad 7), est de beaucoup le plus probable. Une chose certaine, c'est que rien de tout cela ne se fit contre la volonté de Jésus-Christ; Celui qui plus tard fut condamné à mort, flagellé, crucifié par les ministres de Satan, put bien alors permettre à Satan lui-même, non-seulement de le tenter, mais de le transporter d'un lieu dans un autre. C'est la réflexion de saint Grégoire le Grand.

7. Le diable mutile méchamment, en le citant, un passage du psaume XC; mais Jésus-Christ se contente de lui répondre que la sainte Écriture défend de tenter Dieu. Tenons-nous fermes aux commandements, et nous éviterons les précipices vers lesquels nous pousse l'ennemi.

ne se heurte par hasard à une pierre. Mais Jésus répondit : Il est écrit aussi : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. Le diable le transporta de nouveau sur une montagne très-élevée, <sup>8</sup> et lui montra, en un instant, tous les royaumes du monde et leur splendeur, et lui dit : Je te donnerai ce pouvoir universel et la gloire de ces royaumes, parce qu'ils m'ont été livrés, et je les donne à qui je veux <sup>9</sup>. Si donc tu te prosternes et m'adores, ils seront tous à toi. Alors Jésus lui dit : Retire-toi, Satan ; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul <sup>10</sup>. Alors,

quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Et respondens Jesus ait illi : (i) Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde, et ostendit illi omnia regna mundi, et gloriam eorum (k) in momento temporis, et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam, et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt, et cui volo, do illa. Tu ergo (l) si cadens adoraveris me, (m) erunt tua omnia. (n) Tunc dixit ei Jesus: Vade, Satana, scriptum

i. Mt. IV. 7-8.

k. L. IV. 5-7.

l. Mt. IV. 9.

m. L. IV. 7.

n. Mt. IV. 10-11.

8. Il ne faut pas ici, dit saint Thomas (*loc. cit.*), s'imaginer qu'il fût possible de découvrir tous les royaumes de la terre et leur magnificence du faite de la montagne ; seulement, dans ce vaste horizon, le diable indiquait leur situation respective, et décrivait en termes pompeux les richesses et la gloire des principaux.

9. Ici le diable laisse voir dans toute sa honteuse difformité le double caractère qui le distingue, l'orgueil et le mensonge. S'il porte le nom de prince de ce monde, c'est à cause de la fatale victoire qu'il a remportée dans le Paradis terrestre sur nos premiers parents, et parce qu'il est l'instigateur de tous les vices qui règnent dans le monde. Mais il n'est pas vrai qu'il puisse donner ou ôter les royaumes, ni qu'ils lui aient jamais été donnés ; il ne peut même, sans la permission de Dieu, causer à qui que ce soit le moindre dommage. Cette permission lui fut nécessaire pour tourmenter Job ; il en fut de même pour les Apôtres, il en est de même pour tous les hommes.

10. Le tentateur s'éloigna vaincu lorsqu'il eut entendu le nom redoutable de Dieu, et le commandement de Jésus-Christ : *Vade, Satana*. Il n'osa plus le tenter *usque ad tempus*, c'est-à-dire jusqu'à l'heure de sa Passion ; il put alors revenir à la charge, mais pour être plus

est enim : Dominum Deum toute tentation étant achevée,  
 tuum adorabis, et illi soli le diable s'éloigna de Lui pour  
 o. L. IV. 13. servies. Tunc (o) consum- un temps. <sup>11</sup> Et voilà que les  
 mata omni tentatione, dia- Anges s'approchèrent et le ser-  
 bolus recessit ab illo usque vaient.  
 p. Mt. IV. 11. ad tempus. (p) Et ecce An-  
 geli accesserunt, et minis-  
 trabant ei.

---

### \* Paragraphe Neuvième

#### MESSAGE DES JUIFS A SAINT JEAN-BAPTISTE

o. J. I. 19-28. (a) Et hoc est testimo- Et ceci est le témoignage de  
 nium Joannis, quando mi- Jean, <sup>1</sup> quand les Juifs lui en-

complètement humilié : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum.* (Luc, cap. xxiii, 53.)

11. Les interprètes s'accordent à dire que le service rendu par les Anges au Sauveur, après son long jeûne, consista à lui présenter la nourriture dont il avait besoin. Mais si alors il daigna la recevoir de leurs mains, il exige maintenant que nous le nourrissions dans la personne des pauvres.

\* Les trois premiers Évangélistes, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, ne racontent pas ce qui se passa depuis les tentations de Satan jusqu'à la captivité du saint Précurseur. Saint Jean, qui le plus ordinairement omet dans son Évangile ce qui a été enregistré par les autres, supplée ici à leur silence par une série de faits qui nous occuperont jusqu'au paragraphe troisième du livre suivant.

1. Jean exerçait à Béthanie son ministère, baptisant et prêchant la pénitence, afin de disposer les hommes au baptême et à la foi de Jésus-Christ, qu'il ne perdait pas une occasion de faire connaître et de glorifier. Sa réputation parvint bientôt jusqu'aux habitants de Jérusalem, qui comprirent de quelle importance il était de savoir quelle sorte de mission Dieu avait donnée à un homme qui excitait à ce point l'enthousiasme et la vénération du peuple. Ils choisirent donc au sein de

voyèrent de Jérusalem des Prêtres et des Lévites pour lui demander : Qui es-tu? Et il confessa, et il ne nia pas, et il confessa : Ce n'est pas moi qui suis le Christ. Et ils lui demandèrent : Quoi donc? Es-tu Elie? Et il dit : Je ne suis pas Elie. Es-tu Prophète? Et il répondit : <sup>2</sup>Non. Ils lui dirent donc : <sup>3</sup>Qui es-tu, afin que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dis-tu de toi-même? Il dit : <sup>4</sup>Je

serunt Judæi ab Jerosolymistres et des Lévites pour lui Sacerdotes, et Levitas ad demander : Qui es-tu? Et il eum, ut interrogarent eum : confessa, et il ne nia pas, et il Tu quis es? Et confessus confessa : Ce n'est pas moi qui est, et non negavit, et confessus est : Quia non sum ego Christus. Et interrogaverunt eum : Quid ergo? Elias es tu? Et dixit : Non sum. Propheta es tu? Et dixit : Non. Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de te ipso? Ait :

la secte pharisaïque, qui avait un renom particulier d'austérité et de science, un certain nombre de prêtres et de lévites, qu'ils chargèrent d'un message spécial pour ce mystérieux personnage. Mais si Jean, même avant d'avoir vu Jésus-Christ, détrompait le peuple avec tant de zèle, et l'empêchait de croire qu'il fût lui-même le Messie; s'il se proclamait alors indigne de délier la chaussure de celui qui devait venir après lui (v. *sup.* § III); maintenant qu'il se voit en présence de prêtres et de lévites chargés par le Sanhédrin d'un message si solennel; maintenant qu'il lui faut donner une réponse catégorique, après avoir vu et baptisé Jésus-Christ, après avoir vu le Saint-Esprit descendre sur lui, et entendu la voix du Ciel qui lui a rendu témoignage, il ne semble plus étonnant qu'il rende clairement hommage à la vérité, ni qu'il exprime de nouveau, en présence d'une foule qui avait contemplé Jésus-Christ, la distance infinie qui les séparait l'un de l'autre.

2. Jean nie qu'il soit *le Prophète* par excellence, ou bien encore il nie qu'il soit un des anciens prophètes, comme il a dit qu'il n'est pas Elie; ou enfin il nie qu'il soit *prophète*, parce qu'il est plus que prophète, étant le Précurseur du Christ. Par sa vertu il était prophète, par son office il ne l'était pas; d'où il résulte que sa réponse est vraie dans le sens de l'interrogation.

3. Les envoyés avaient épuisé les moyens prévus de leur interrogatoire, eu exposant l'une après l'autre toutes leurs conjectures; il ne leur reste, pour avoir une conclusion de leur ambassade, qu'à lui demander quel jugement il porte sur lui-même : *Quid dicis de te ipso?*

4. A cette demande, Jean répond aussi brièvement et aussi nette-



Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta. Et qui missi fuerant erant ex Pharisæis. Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei : Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque Propheta ? Respondit eis Joannes dicens : Ego baptizo in aqua, medius autem vestrum stetit quem vos nescitis ; ipse est, qui post me venturus est, qui ante me factus est, cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti. Hæc in Bethania facta sunt trans

suis la voix de Celui qui crie dans le désert : Rectifiez le chemin du Seigneur, ainsi qu'a dit le prophète Isaïe. Or ceux qui avaient été envoyés étaient des Phariséens. Et ils l'interrogèrent, et ils lui dirent : <sup>5</sup> Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es pas le Christ, ni Elie, ni Prophète ? Jean leur répondit : Moi, je baptise dans l'eau ; mais Celui que vous ne connaissez pas a été au milieu de vous ; c'est Lui qui viendra après moi, qui a été mis avant moi, et je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure. <sup>6</sup> Ces choses se passèrent à Béthanie,

ment qu'aux autres. Il avait commencé par dire ce qu'il n'était pas ; maintenant qu'il lui faut dire ce qu'il est, il choisit parmi tous ses titres celui qui paraît le moins grand. Qu'y a-t-il en effet de plus insignifiant qu'un son, qu'un simple mouvement de l'air, qu'une voix ? *Ego vox*. Apprenons à l'école d'un si grand saint à ne parler de ce qui nous honore que par nécessité et avec réserve, ayant toujours en vue la gloire de Dieu et l'édification du prochain.

5. Les Phariséens avaient un attachement particulier à leurs rites et à leurs traditions. Persuadés qu'un nouveau baptême ne pouvait être mis en usage que par le Messie ou par quelque grand prophète, ils s'enquièreient tout spécialement des motifs d'une action si publique et si nouvelle. Mais Jean leur donne la même réponse qu'il avait une première fois adressée à la foule, et ne songe qu'à se rabaisser soi-même, pendant qu'il exalte Jésus et rend témoignage à la vérité. (V. lib. II, III, et pour l'explication de ces mots : *qui ante me factus est, qui est audeus de moi*, § VII, not. 1.) Il faut savoir que la secte des Phariséens, non-seulement renfermait beaucoup de prêtres et de lévites, mais se recrutait en grand nombre dans toutes les tribus.

6. Cette Béthanie est différente du village du même nom situé dans le voisinage de Jérusalem.

au delà du Jourdain, où Jean Jordanem, ubi erat Joannes baptisait. baptizans.

## Paragraphe Dixième

### JÉSUS PROCLAMÉ L'AGNEAU DE DIEU PAR SAINT JEAN-BAPTISTE

<sup>1</sup> Le jour suivant, Jean vit (a) Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, dit : <sup>2</sup> Voilà l'Agneau de Dieu, et ait : Ecce Agnus Dei, ecce voilà Celui qui ôte les péchés du monde. Voilà Celui de qui j'ai est de quo dixi : Post me venit dit : Après moi vient un homme, vir, qui ante me factus est, qui a été mis au-dessus de moi, quia prior me erat, et ego parce qu'il était avant moi. <sup>3</sup> Et nesciebam eum, sed ut ma-

a. J. I. 29-31.

1. Le texte grec ne laisse aucun doute sur le jour indiqué ici, et fait voir clairement qu'il s'agit du jour immédiatement postérieur à celui de l'arrivée des envoyés.

2. Saint Jean déclare que Jésus-Christ seul est la victime du sacrifice; il n'y en a pas d'autre qui soit plus agréable à Dieu. C'est le propre de cet Agneau d'effacer le péché. Il ne dit pas qu'il l'effacera, mais qu'il l'efface, pour faire entendre qu'il possède actuellement et par nature cette puissance et cette vertu; c'est ainsi que l'on dit du feu qu'il réchauffe, parce que telle est la propriété qu'il tient de sa nature.

3. Saint Jean n'avait jamais vu Jésus-Christ et ne le connaissait pas; les peintres se trompent donc absolument quand ils les représentent réunis dans leur enfance. Mais une révélation divine lui avait annoncé qu'il verrait l'Esprit-Saint descendre et se reposer sur lui en forme de colombe. Lorsque Jésus-Christ se présenta à lui pour recevoir le baptême, le Précurseur fut averti par une nouvelle lumière surnaturelle que c'était le Messie, et voilà pourquoi il refusait de le baptiser. En effet, l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde ne pouvait en aucune sorte avoir besoin du baptême de pénitence; de plus, il semblait à saint Jean qu'il ne convenait pas à Jésus de s'y assujettir. Ce

nifestetur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans. Et testimonium perhibuit Joannes dicens: Quia vidi Spiritum sicut columbam descendentem de Cælo, et mansit super eum. Et ego nesciebam eum, sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit: Super quem videris Spiritum descendentem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu Sancto. Et ego vidi, et testimonium perhibui, quia hic est Filius Dei.

moi je ne le connaissais pas; mais c'est pour qu'il soit reconnu dans Israël que je suis venu baptiser dans l'eau. Jean lui rendit encore témoignage en disant: J'ai vu l'Esprit descendre comme une colombe du Ciel, et il est resté sur lui. Et moi, je ne le connaissais pas; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, Celui-là me dit: Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et rester, c'est Celui-là qui baptise dans l'Esprit-Saint. Et j'ai vu, et j'ai attesté que celui-ci est le Fils de Dieu.

### Paragraphe Onzième

#### PREMIERS DISCIPLES DE JÉSUS-CHRIST

4. J. I. 26-42.

(a) Altera die iterum stabat Joannes, et ex discipulis <sup>1</sup> Le jour suivant, <sup>2</sup> Jean était debout, et deux de ses disciples

fut après l'avoir baptisé par obéissance, qu'il vit se produire le signe qui lui avait été annoncé, et aussitôt il s'empessa de le faire connaître à la multitude. Mais Jésus-Christ se déroba immédiatement à la vue de tout ce peuple, et s'achemina vers le désert. Ainsi s'évanouissent les apparentes contradictions des deux textes. (V. § VII, not. \*.)

1. Ici, comme au verset 29, l'expression du texte grec indique le jour avec précision.

2. Jean était debout et arrêté; Jésus marchait. Jean, tout entier à son office de Précurseur, suivait Jésus des yeux et du cœur; il le montrait de la main, le proclamait de la voix, et répétait: *Ecce Agnus*

avec lui ; et regardant Jésus qui marchait, il dit : Voilà l'Agneau de Dieu. Et les deux disciples l'entendirent parler ainsi, <sup>3</sup> et ils suivirent Jésus. Alors Jésus se retournant, et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : Que cherchez-vous ? Et ils lui dirent : *Rabbi* (c'est-à-dire Maître), où habitez-vous ? Il leur dit : Venez et voyez. Ils allèrent, et ils virent où il demeurait ; <sup>4</sup> et ils demeurèrent près de lui ce jour-là. Il était environ la dixième heure. <sup>5</sup> Or l'un des deux qui avaient entendu les paroles de

ejus duo, et respiciens Je-  
sum ambulans dicit : Ecce  
Agnus Dei. Et audierunt  
eum duo discipuli loquen-  
tem, et sequuti sunt Je-  
sum. Conversus autem Je-  
sus et videns eos sequen-  
tes se, dicit eis : Quid quæ-  
ritis ? Qui dixerunt ei : Rabbi  
(quod dicitur interpretatum  
Magister), ubi habitas ? Dicit  
eis : Venite et videte. Vene-  
runt et viderunt ubi mane-  
ret, et apud eum manserunt  
die illo. Hora autem erat  
quasi decima. Erat autem

*Dei*. Peut-être les deux disciples n'étaient-ils pas présents la veille quand Jésus alla au lieu où était Jean, et ainsi ils n'avaient point entendu l'autre témoignage de leur Maître : *Quia hic est Filius Dei*.

3. Les deux disciples ainsi privilégiés ne tardèrent pas à profiter de ce qu'ils avaient entendu, et, sur-le-champ, ils se mirent à la suite du nouveau Maître, si supérieur à Jean-Baptiste en mérite et en dignité. Ce fut pour encourager leur timidité que le Sauveur se retourna vers eux, les regarda et leur adressa doucement la parole. Tel est l'ordre accoutumé de la Providence ; de nouvelles grâces sont données à qui suit avec une prompte correspondance les premières inspirations.

4. Il semble plus probable qu'ils restèrent avec Jésus-Christ pendant le reste de ce jour et pendant la nuit suivante, et non pas pendant le jour suivant, comme quelques-uns l'ont pensé. Les Juifs partageaient le jour en douze heures, qu'ils comptaient depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Les heures étaient donc plus longues en été qu'en hiver. La dixième heure commençait deux heures avant le coucher du soleil.

5. Le disciple qui n'est pas nommé serait, suivant les uns, saint Jean l'Évangéliste lui-même ; suivant les autres, Jacques, son frère, ou Barthélémy. André, le seul qui soit nommé, ne se contenta pas d'annoncer à son frère qu'il avait trouvé le Messie ; il eut le zèle de le lui conduire. Bienheureux ceux qui accroissent le peuple de Jésus-Christ ! malheureux, au contraire, celui qui arrache des âmes à son service !

Andreas frater Simonis Petri unus ex duobus, qui audierant a Joanne, et sequuti fuerant eum. Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dicit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus). Et adduxit eum ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus dixit : Tu es Simon filius Jona, tu vocaberis Cephias (quod interpretatur Petrus).

Jean, et qui avaient suivi Jésus, était André, frère de Simon Pierre. Le premier qu'il trouva fut son frère Simon, et il lui dit : Nous avons trouvé le Messie (ce qui veut dire le Christ), et il le conduisit à Jésus <sup>6</sup>. Or Jésus, l'ayant regardé, lui dit : Tu es Simon fils de Jona ; tu seras appelé Cephias (ce qui veut dire Pierre).

---

## Paragraphe Douzième

### DEUX AUTRES DISCIPLES, PHILIPPE ET NATHANAEEL

«. J. I 43-51.

(a) In crastinum voluit <sup>1</sup> Le lendemain, Jésus voulut

6. Avant que Simon ouvre la bouche, un regard prophétique de Jésus pénètre jusqu'au fond de son cœur. Il l'appelle par son nom, lui dit de qui il est fils, et par là se fait connaître pour Celui qui scrute les cœurs. Ensuite il prophétise sa future grandeur, et la lui annonce sous le voile du nouveau nom qu'il portera. *Filius Jona* ou *Bar Jona* a le même sens que *Filius Joannis* ou *Simon Joannis*, ainsi que le Sauveur lui-même l'appelle en un autre endroit. Le mot *Cephas*, en chaldéen ou en syriaque, signifie *pierre*; les Juifs qui parlaient le grec le traduisaient par *Petros*, qui répond au latin *Petrus*. De même que Dieu avait changé le nom d'Abraham, le père des croyants, ainsi Jésus-Christ change celui du chef futur de son Église. Mais lui-même ayant daigné nous expliquer le mystère de ce nom, je me réserve d'en parler plus longuement, lorsque je commenterai le chapitre XVI, v. 18, de saint Matthieu. Pour le présent, il suffit de remarquer que Simon commença dès lors à être désigné par le nom de Pierre ajouté au sien.

1. L'Évangéliste ne dit plus *altera die*, mais *in crastinum*; le sens

aller dans la Galilée ; <sup>2</sup> et il *exire in Galilæam* ; et invenit trouva Philippe. Jésus lui dit : *Philippum*. Et dicit ei Jésus : Suis-moi. Or Philippe était de *Sequere me*. Erat autem Phi-Bethsaïde, la ville d'André et *lippus a Bethsaida, civitate* de Pierre. Philippe trouva <sup>3</sup>Na- *Andræ et Petri*. Invenit thanael, et lui dit : Nous avons *Philippus Nathanael et dicit* trouvé Celui de qui Moïse a *ei : Quem scripsit Moyses in* écrit dans la Loi, ainsi que les *Lege, et Prophetæ, inveni-* Prophètes, Jésus, fils de Joseph, *mus Jesum filium Joseph* de Nazareth. Et Nathanael lui *a Nazareth*. Et dixit ei Natha- dit : <sup>4</sup>De Nazareth peut-il venir *nael : A Nazareth potest ali-* quelque chose de bon ? Philippe *quid boni esse ? Dixit ei Philip-*

est le même, et indique ici le jour qui suivit la vocation de Pierre et d'André. Jésus-Christ était allé de la Galilée dans la Judée pour recevoir le baptême de Jean ; à son retour en Galilée, il choisit d'abord ses premiers disciples.

2. L'Évangile dit qu'il *trouva* Philippe ; mais le trouver et le déterminer à le suivre furent l'œuvre du même instant. L'obéissance de Philippe n'est exprimée que par ses actes ; il conduit Nathanael à Jésus-Christ, comme André lui avait conduit Pierre.

3. Plusieurs ont pensé que Nathanael était fils de Tholomæus ou Tholmai. De même que Simon, fils de Jona ou Jean, est appelé pour cette raison Bar Jona, Nathanael, disent-ils, aurait été appelé Bar-Tholomæus, du nom de son père. Les trois premiers Évangélistes ne parlent que de Nathanael ; mais ils nomment Barthélemy parmi les Apôtres, et tous, dans l'énumération qu'ils en donnent, le placent immédiatement après Philippe. Le quatrième Évangéliste ne mentionne jamais Barthélemy, et il nomme plusieurs fois Nathanael. Il est vrai qu'il ne lui donne jamais expressément le titre d'Apôtre, et qu'il ne donne pas, comme les trois premiers, le catalogue des douze ; néanmoins, en le nommant ici parmi les premiers Disciples, qui tous devinrent Apôtres, en mentionnant plus tard sa présence au milieu de quatre Apôtres, à qui Jésus-Christ ressuscité apparut près du lac de Tibériade, saint Jean fournit à l'opinion que nous avons rapportée un appui qui ne manque pas de consistance. Pourtant saint Augustin ne l'a pas suivie, non plus que le Vénéral Baronius. Je me propose d'y revenir (liv. XX, § XII, not. 1). On peut aussi voir Benoît XIV (*De Festis*, lib. I, cap. x, n. 1).

4. Ceci paraît être plutôt l'expression de l'étonnement que d'un doute réel.

pus : Veni, et vide. Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, et dicit de eo : Ecce vere Israelita, in quo dolus non est. Dicit ei Nathanael : Unde me nosti? Respondit Jesus, et dixit ei : Priusquam te Philippus vocaret, cum esses sub ficu, vidi te. Respondit ei Nathanael, et ait : Rabbi, tu es Filius Dei, tu es Rex Israel. Respondit Jesus, et dixit ei : Quia dixi tibi : vidi te sub ficu, credis; majus his videbis. Amen, amen, dico vobis : videbitis cœlum apertum, et Angelos Dei ascendentes et descendentes et de-

lui dit : Viens, et vois. Jésus vit Nathanael qui venait à lui, et dit de lui : <sup>5</sup> Voilà vraiment un Israélite en qui il n'y a pas d'artifice. Nathanael lui dit : D'où me connaissez-vous? Jésus lui répondit : Avant que Philippe t'appelât, quand tu étais sous le figuier, je t'ai vu. Nathanael lui répondit, et dit : <sup>6</sup> Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Roi d'Israël. Jésus lui répondit, et dit : Parce que je t'ai dit : Je t'ai vu sous le figuier, tu crois; <sup>7</sup> tu verras de plus grandes choses. En vérité, <sup>8</sup> en vérité, je vous dis : vous verrez le ciel ouvert, et les

5. La Genèse loue la simplicité de Jacob, à qui le nom d'Israël fut donné par l'Ange qui venait de lutter avec lui. Nathanael est donc ici loué par Jésus-Christ, comme étant un modèle parfait de la simplicité et de la droiture du grand patriarche.

6. A peine Nathanael a-t-il appris que le regard de Jésus se rit à ce point de la distance, que l'ombre même d'une incertitude disparaît de son esprit; il croit fermement que Jésus est celui que Moïse et les Prophètes ont annoncé, et il fait sa profession de foi en présence de ces autres nouveaux disciples de son Maître : *Tu es Filius Dei, tu es Rex Israel.*

7. Combien de plus étonnantes merveilles et de prodiges sans nombre le Christ opéra sous les yeux de ses Apôtres et de ses Disciples, depuis les noces de Cana jusqu'à sa glorieuse ascension! *Majus his videbis.*

8. Cet *Amen* répété, qui ne se trouve que dans l'Évangile de saint Jean, et qu'on y rencontre souvent, donne un merveilleux relief à la fermeté des promesses du Sauveur. Les interprètes ne s'accordent pas sur le temps où celle-ci s'est accomplie, ou plutôt doit s'accomplir. L'opinion que je préfère à toutes les autres est celle qui considère cette annonce comme se rapportant au Jugement universel.

Anges de Dieu monter et des- scendentes supra Filium  
cendre<sup>9</sup> sur le Fils de l'Homme. Hominis.

---

## Paragraphe Treizième

### NOCES DE CANA ET PREMIER MIRACLE DE JÉSUS-CHRIST

<sup>1</sup> Le troisième jour, il se fit (a) Et die tertia nuptiæ a. J. II. 1-11.  
des noces<sup>2</sup> à Cana en Galilée, factæ sunt in Cana Galilææ;  
et la Mère de Jésus y était. et erat Mater Jesu ibi. Voca-  
<sup>3</sup>Jésus fut aussi invité aux noces tus est autem et Jesus, et  
avec ses disciples. <sup>4</sup> Et le vin discipuli ejus ad nuptias.

9. *Fils de l'Homme* est un hébraïsme qui ne signifie pas autre chose qu'homme. La Vierge Marie est vraie Mère de Dieu; Jésus-Christ, conçu et enfanté par elle, est donc vrai Fils de l'Homme, et descendant d'Adam.

1. Il est pour moi hors de doute que le troisième jour indiqué ici par saint Jean se rapporte au *lendemain* du paragraphe précédent; de telle sorte que l'Évangéliste mentionne trois jours successifs désignés par ces mots : *Altera die...*, *in crastinum...*, *et die tertia*. Pourtant il y a entre les interprètes une grande diversité d'opinions quant à la détermination de ces trois époques.

2. Cette ville était la patrie de l'apôtre saint Simon, appelé à cause de cela le *Cananéen*; on la distingue d'une autre *Cana Sidoniorum*, d'où était venue la *femme cananéenne*, dont il sera parlé ailleurs (liv. VIII, § II). La Sainte Vierge fut probablement invitée à ces noces pour quelque motif de parenté. L'opinion suivant laquelle l'époux aurait été saint Jean l'Évangéliste ne repose sur aucun fondement.

3. On suppose que Jésus fut invité à cause de sa Mère, et les disciples à cause de Jésus. Le silence gardé à l'égard de saint Joseph permet de conjecturer qu'il était mort. Les disciples ne sont pas désignés nommément; mais il n'y a aucun doute, parmi les interprètes, sur la présence de Pierre, André, Philippe et Nathanael.

4. Lorsque Marie, qui croyait fermement à la toute-puissance du Fils du Très-Haut, eut recours à lui pour le supplier de pourvoir à la



Et deficiente vino, dicit Mater Jesu ad eum : Vinum non habent. Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, Mulier? Nondum venit hora mea. Dicit Mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite. Erant autem lapideæ hydriæ sex, positæ secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas, vel ternas. Dicit eis Jesus : Implete hydrias aqua. Et impleverunt eas usque ad summum. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc,

manquant, la Mère de Jésus lui dit : Ils n'ont pas de vin. Et Jésus lui dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, Femme ? Mon heure n'est pas encore venue. <sup>5</sup> Sa Mère dit aux serviteurs : Tout ce qu'il vous dira, faites-le. <sup>6</sup> Or il y avait là six hydries de pierre, préparées pour la purification des Juifs, contenant chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit : Remplissez d'eau les hydries. Et ils les remplirent jusqu'au haut. Et Jésus leur dit : Puisez maintenant, et portez au régulateur du festin. Et ils

nécessité des convives, le vin ne manquait pas encore absolument, ou tout au moins cette circonstance n'était pas connue des Disciples, pour qui Jésus avait résolu d'opérer son premier miracle. C'est pour cela qu'il répond que son heure n'est pas encore venue, quoiqu'elle fût sur le point de venir, et qu'il dût bientôt se manifester à ses Disciples, afin qu'ils crussent en lui. Les paroles de Jésus ressemblent à un reproche, mais elles ne sont qu'un enseignement; il veut montrer que ce n'est pas comme Fils de l'Homme, mais comme Fils de Dieu qu'il fera des miracles; il veut encore apprendre à ses Disciples que, dans les fonctions et le ministère de l'apostolat, ils ne devront pas se laisser guider par la chair et le sang, mais uniquement par la volonté de Dieu.

5. La confiance de Marie, loin d'être ébranlée par la réponse de son fils, devient, au contraire, une véritable assurance, comme le fait voir l'avis qu'elle donne à ceux qui servaient, d'exécuter tout ce que leur dirait Jésus.

6. J'ai conservé dans la traduction les noms d'*hydries* et de *mesures*, afin de ne pas introduire des termes qui pourraient ne répondre que très-inexactement à l'idée. On croit que la *mesure* contenait cent huit livres de liquide. Les vases de pierre dont il s'agit servaient à se laver avant et peut-être aussi après le repas. Les fonctions de l'*architrictinus* répondent à celles de notre *mattre d'hôtel*, ou de celui qui, dans les grands repas, préside à la régularité du service, et déguste les vins avant de les faire servir.

en portèrent. Quand celui-ci et ferte Architriclino. Et tu-  
 eut goûté <sup>7</sup> l'eau devenue du lerunt. Ut autem gustavit  
 vin, et il ne savait pas d'où elle Architriclinus aquam vinum  
 était (mais les serviteurs qui factam, et non sciebat unde  
 avaient puisé l'eau le savaient), esset (ministri autem scie-  
 le Régulateur du festin appelle bant qui hauserant aquam),  
 l'époux et lui dit : Tout le monde vocat sponsum Architricli-  
 sert d'abord le bon vin, et puis, nus et dicit ei : Omnis homo  
 quand on a beaucoup bu, celui primum bonum vinum po-  
 qui est inférieur ; mais toi, tu nit, et cum inebriati fuerint,  
 as gardé le bon vin jusqu'à pré- tunc id quod deterius est ;  
 sent. C'est par là que Jésus tu autem servasti bonum vi-  
 commença à Cana en Galilée à num usque adhuc. Hoc fecit  
 faire des miracles, et manifesta initium signorum Jesus in  
 sa gloire. <sup>8</sup> Et ses disciples cru- Cana Galilææ, et manifesta-  
 rent en lui. vit gloriam suam. Et credi-  
 derunt in eum Discipuli  
 ejus.

7. Une des particularités qui distinguent ce premier miracle, c'est que Jésus l'opéra par un pur acte de volonté, sans bénédiction, sans aucune parole qui signifiât le changement de l'eau en vin, enfin sans aucune formule de prière.

8. Voilà la cause finale du miracle : la manifestation de la gloire de sa divinité, et la foi de ses Disciples. Or le premier miracle du Sauveur est dû à l'intercession de la Mère de miséricorde.

## \* Paragraphe Quatorzième

PREMIÈRE EXPULSION DES MARCHANDS DU TEMPLE,  
ET PREMIÈRE PAQUE APRÈS LE BAPTÊME

A. J. I. 12-23.

(a) Post hæc descendit Capharnaum ipse et Mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus, et ibi manserunt non multis diebus. Et prope erat Pascha Judæorum. Et ascendit Jesus Jerosolymam,

Après ces choses, <sup>1</sup> Jésus descendit à Capharnaum, ainsi que sa Mère, et ses frères, et ses Disciples, et ils y restèrent un petit nombre de jours. La Pâque <sup>2</sup> des Juifs était proche. Jésus monta donc à Jérusalem,

\* Saint Jean continue de suppléer au silence des autres écrivains sacrés dans cette partie de son histoire évangélique; il enregistre la première expulsion des marchands du Temple, qui eut lieu la première fois que Jésus-Christ, après le baptême de Jean, se rendit à Jérusalem pour y célébrer la Pâque. Je dis la première expulsion, afin qu'on ne la confonde pas, ainsi qu'il est arrivé à quelques auteurs, avec celle que racontent saint Matthieu (xxi, 12...), saint Marc (xi, 15...), et saint Luc (xix, 45, 46). Il y a deux faits semblables, et non pas un seul fait, quoique l'un soit omis par ceux qui racontent l'autre : et la première expulsion est séparée de la deuxième par un intervalle de trois années. « Manifestum est, » dit saint Augustin (*De Cons. Evang.*, lib. II, cap. LXVII), « non semel, sed iterum hoc esse a Domino factum, « sed illud primum commemoratum a Joanne, hoc ultimum a ceteris « tribus. »

1. Capharnaum était la plus riche et la plus peuplée des villes de la Galilée. Nous verrons bientôt que Jésus-Christ en fit comme le centre de ses missions; mais à présent il ne s'y arrête que peu de jours, autant qu'il était nécessaire pour s'y faire connaître, avant de se montrer dans la capitale de la Judée. Le nom de *frères* est pris ici dans le sens large, pour indiquer les cousins ou d'autres parents, comme nous aurons occasion de le répéter.

2. La *Pâque des Juifs* est distinguée ici de celle des Chrétiens, qui, au temps où saint Jean écrivait son évangile, était célébrée généralement dans toutes les églises apostoliques.

et il trouva dans le Temple <sup>3</sup> et invenit in Templo vendentes boves, et oves, et colombes; des changeurs aussi étaient assis. Et ayant fait comme un fouet avec des cordes, il les chassa tous du Temple, comme aussi les brebis et les bœufs; il jeta la monnaie des changeurs, et renversa leurs tables. <sup>4</sup> Et à ceux qui vendaient des colombes, il dit : Emportez ces choses d'ici, et ne faites pas de la maison <sup>5</sup> de mon Père une maison de trafic. Or ses Disciples se souvinrent qu'il est

et invenit in Templo vendentes boves, et oves, et colombas, et nummularios sedentes. Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de Templo, oves quoque, et boves; et nummulariorum effudit æs, et mensas subvertit. Et iis, qui columnas vendebant, dixit : Auferite ista hinc, et nolite facere Domum Patris mei domum negotiationis. Recordati sunt autem Discipuli ejus, quia scriptum est : Zelus Domus tuæ comedit

3. Les abus sont toujours des abus, bien qu'ils puissent quelquefois paraître légitimés par une prétendue coutume, ou par la connivence de ceux qui ont la charge de les supprimer; on ne doit jamais perdre de vue cette maxime, qu'on ne prescrit pas contre les préceptes divins, attendu que leur autorité ne dérive pas de la volonté des hommes. La Maison de Dieu, qui est une maison de prière, changée en un rendez-vous de vendeurs et d'acheteurs, c'est-à-dire en une caverne de voleurs, c'était là un désordre que le zèle du Sauveur ne pouvait tolérer. Saint Jérôme ne trouvait rien de plus miraculeux dans toute la vie de Jésus-Christ. En effet, quelle autre preuve de sa mission divine aurait pu mettre dans un plus grand jour l'intervention du Tout-Puissant? Un homme seul s'en prend à toute la foule, et il ne se trouve personne qui ose résister, ou revendiquer ce qui lui appartient. Et pourtant son arme unique est une poignée de cordes, beaucoup moins que la mâchoire d'âne avec laquelle Samson extermina six mille Philistins.

4. Les colombes étaient renfermées dans des cages; elles ne pouvaient donc être chassées comme les bœufs et les brebis; en conséquence il ordonna de les emporter hors du lieu saint.

5. Aucun prophète n'a jamais prétendu au titre de Fils de Dieu. Il n'appartenait qu'à Jésus d'appeler le Temple la maison de son père. Un tel acte de zèle était à lui seul une déclaration manifeste de sa divinité.

me. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis, quia hæc facis ? Respondit Jesus, et dixit eis : Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud. Dixerunt ergo Judæi : Quadraginta et sex annis ædificatum est Templum hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud ? Ille autem dicebat de templo corporis sui. Cum ergo resurrexisset a mortuis, recordati sunt Discipuli ejus, quia hoc dicebat ; et crediderunt Scripturæ, et sermoni quem dixit Jesus. Cum autem esset Jerosolymis in Pascha in die festo, multi

écrit : Le zèle de votre Maison m'a dévoré. Les Juifs <sup>6</sup> prirent donc la parole, et lui dirent : Par quel miracle nous montrestu que tu as le droit de faire ces choses ? Jésus répondit, et leur dit : Détruisez <sup>7</sup> ce Temple, et je le relèverai en trois jours. Les Juifs dirent donc : Ce Temple a été bâti en quarante-six ans, et toi tu le relèveras en trois jours ? Mais il parlait du Temple de son corps. Lors donc qu'il fut ressuscité des morts <sup>8</sup>, ses Disciples se ressouvinrent qu'il avait dit cela ; et ils crurent à l'Écriture, et à la parole que Jésus avait dite. Or, tandis qu'il était à Jérusalem, pendant la fête de Pâque, beaucoup cru-

6. Si donc les Juifs avaient été moins aveuglés, ils l'auraient tous reconnu pour ce qu'il était, sans réclamer aucun autre miracle. Mais ceux qui firent cette demande étaient les avares, gens qui sont toujours les moins disposés à voir la lumière de la vérité ; tels étaient, en particulier, les marchands, et leurs fauteurs, pontifes, prêtres, scribes et lévites.

7. Cette proposition resta profondément gravée dans l'esprit des Juifs ; trois ans après, elle servit de prétexte à un de leurs chefs d'accusation, et nous la retrouvons dans les blasphèmes du Calvaire. Voilà le signe du prophète Jonas. L'explication s'en trouvera au livre VI, § v, note 3, 4, et au livre XVIII, § xii, note 2. Ressusciter après trois jours de la mort à la vie, est un plus grand miracle que rebâtir en trois jours un temple matériel. L'apparente impossibilité de pareille merveille était bien plutôt un motif pour demander un éclaircissement, que pour se renfermer dans une négation méprisante.

8. L'une des preuves les plus évidentes de la sincérité des Évangélistes se trouve dans la simplicité avec laquelle ils racontent ce qui les humilie, aussi bien que ce qui les honore.

rent en son nom, <sup>9</sup> en voyant les miracles qu'il faisait. <sup>10</sup> Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous, et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'un homme. Car lui-même savait ce qu'il y avait au dedans d'un homme.

crediderunt in nomine ejus videntes signa ejus, quæ faciebat. Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes, et quia opus ei non erat, ut quis testimonium perhiberet de homine. Ipse enim sciebat quid esset in homine.

9. L'Esprit-Saint n'a pas voulu qu'un seul des miracles opérés par Jésus-Christ à Jérusalem, durant la première Pâque, fût raconté dans l'Évangile, bien qu'ils lui aient conquis la foi d'un grand nombre. Chercher la cause de ce silence se ressentirait de la témérité. Nous pouvons seulement affirmer sans hésitation que notre foi n'avait pas besoin de cette connaissance.

10. Le nombre des croyants fut considérable; mais il paraît que celui des vrais convertis le fut moins. Aussi Jésus-Christ, qui pénétrait les plus secrètes pensées, n'en admit pas beaucoup dans sa confiance; il ne voyait en eux qu'une foi morte, légère et sans consistance. Prétendre qu'il est ici question de ceux qui ne crurent pas du tout, c'est violenter le texte de l'Évangile.

---

# LIVRE TROISIÈME

## \* Paragraphe Premier

### ENTRETIEN DE JÉSUS-CHRIST AVEC NICODÈME

J III. 1 21.

(a) Erat autem homo ex Pharisæis Nicodemus nomine princeps Judæorum. Hic venit ad Jesum nocte, et dixit ei : Rabbi, scimus quia a Deo venisti Magister. Nemo enim potest hæc si-

<sup>1</sup> Or, il y avait parmi les Phariséens un homme appelé Nicodème, un des principaux entre les Juifs. Il vint à Jésus de nuit et lui dit : Rabbi, nous savons que vous êtes venu de Dieu comme Maître. <sup>2</sup> Car per-

\* « Dixerat Evangelista superiori capite, multos die illo festo Paschæ, quo Ierosolymæ commoratus est, in Christum credidisse. Prosequitur hic eandem historiam, docetque unum ex illis, qui crediderunt, ad eum de nocte venisse, ut ab eo copiosius edoceretur. » Ces paroles, que j'emprunte au commentaire de Maldonat sur saint Jean (cap. 1, v. 1), expliquent suffisamment pourquoi je continue l'histoire évangélique, sans recourir à aucun des autres écrivains sacrés.

1. Voici un des rares Phariséens, qui, dès le commencement, se rendit à la prédication du Sauveur, et se rangea parmi ses disciples, *occultus tamen propter metum Judæorum*, ainsi que le fait observer le même Évangéliste (Joan. XIX, 39). C'était un de ceux qui occupaient le premier rang parmi les Juifs ; pour échapper à la haine des personnes de son rang, et satisfaire en même temps au besoin de sa conscience, il choisit les heures de la nuit pour s'entretenir avec Jésus ; ses miracles l'avaient déjà convaincu qu'il avait une mission divine pour enseigner les hommes. *Scimus quia a Deo venisti Magister.*

2. Les vrais miracles sont donc une preuve démonstrative de la

sonne ne peut faire ces prodiges que vous faites, si Dieu n'est avec lui. Jésus répondit, et lui dit : En vérité <sup>3</sup>, en vérité, je te dis : Si un homme ne renait une seconde fois, il ne peut voir le Royaume de Dieu. Nicodème lui dit : <sup>4</sup> Comment un homme qui est vieux peut-il naître? Est-ce qu'il peut entrer de nouveau dans le sein de sa mère et renaître? Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te dis : Si

gna facere, quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo. Respondit Jesus, et dixit ei : Amen, amen dico tibi : Nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre Regnum Dei. Dixit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cum sit senex? Numquid potest in ventrem matris suæ iterato introire, et renasci? Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi : Nisi

vérité d'une doctrine. Car Dieu seul étant l'auteur des vrais miracles, il répugne qu'il puisse en opérer à l'appui d'une fausse doctrine, parce qu'il ne peut se nier lui-même. C'est bien ainsi que l'entendait Nicodème; il n'ignorait pas que les magiciens de Pharaon avaient opéré des prodiges fort extraordinaires; aussi reconnaît-il que les merveilles accomplies par Jésus-Christ sont de vrais miracles : *Hæc signa facere.*

3. J'ai déjà fait observer (l. II, § XII, note 8.) qu'il y a une singulière énergie dans cette répétition de l'*amen*, ou de l'affirmation divine. On retrouve cette forme de langage employée jusqu'à vingt-cinq fois par Jésus-Christ, dans l'Évangile de saint Jean. Les autres Évangélistes ne la reproduisent jamais; mais ordinairement, les discours rapportés par saint Jean sont omis par les autres. D'ailleurs, quand le même discours est reproduit sans ce détail, il n'y a aucune contradiction; celui qui rapporte un *amen*, ne nie pas que le Sauveur en ait prononcé deux. La même façon de parler se rencontre dans d'autres livres de l'Écriture, et dans plusieurs psaumes, qui se terminent en hébreu par *Amen, amen*, traduit dans la Vulgate par *Fiat, fiat*.

4. Nicodème prenait dans le sens matériel ce que Jésus-Christ disait en figure. Il n'y a pas d'accès au Royaume éternel de Dieu sans la régénération. Ce bienfait, dans la nouvelle alliance, est conféré, au moyen du baptême, par le Saint-Esprit, qui donne à l'eau la vertu de purifier les âmes des souillures du péché. Il n'est pas possible d'exprimer plus nettement la nécessité absolue du sacrement de Baptême, reçu réellement, ou tout au moins désiré avec foi, *in voto*, pour obtenir la justification, et avoir droit au Paradis.



quis renatus fuerit ex aqua, un homme ne renaît de l'eau et  
 et Spiritu Sancto, non potest de l'Esprit-Saint, il ne peut en-  
 introire in Regnum Dei. trer dans le Royaume de Dieu.  
 Quod natum est ex carne, Ce qui est né <sup>5</sup> de la chair est  
 caro est; et quod natum est chair, et ce qui est né de l'Es-  
 ex Spiritu, Spiritus est. Non prit est Esprit. Ne sois pas  
 mireris quia dixi tibi : étonné que je t'aie dit : Il faut  
 Oportet vos nasci denuo. que vous naissiez de nouveau.  
 Spiritus ubi vult, spirat, et <sup>6</sup>L'esprit souffle où il veut, et tu  
 vocem ejus audis, sed nes- en entends le son, mais tu ne  
 cis unde veniat, aut quo sais d'où il vient ni où il va; il  
 vadat; sic est omnis qui en est ainsi de quiconque est né  
 natus est ex Spiritu. Res- de l'Esprit. Nicodème répondit,  
 pondit Nicodemus, et dixit et lui dit : Comment ces choses  
 ei : Quomodo possunt hæc peuvent-elles se faire? Jésus ré-  
 fieri? Respondit Jesus, et pondit, et lui dit : 'Tu es Mal-

5. Jésus-Christ, continuant d'instruire son nouveau disciple, déclare expressément que la renaissance dont il a parlé n'est point charnelle, mais spirituelle et divine.

6. En grec, le même mot signifie *le vent* et *l'esprit*. Jésus-Christ se sert ici d'une comparaison parfaitement appropriée à son sujet. De même que le vent souffle, sans qu'aucun art ou aucune force puisse lui imposer des lois, et que, tout en ressentant ses effets, on ignore cependant d'où il vient, et où il va; ainsi la renaissance que le Saint-Esprit opère, se reconnaît par les effets qu'il lui plaît de produire, bien que sa présence échappe à l'observation des sens. Si l'Esprit-Saint souffle où il veut, l'Esprit-Saint est Dieu.

7. Avant de satisfaire aux instances de Nicodème, Jésus-Christ lui répond d'une façon propre à l'humilier, en lui faisant reconnaître son ignorance. Les prophètes, et spécialement Ézéchiël, avaient parlé du renouvellement intérieur de l'homme : *Et effundam super vos aquam mundam, et mundabimini.... Et Spiritum novum ponam in medio vestri* (Ézéchiël, xxxvi, 25). Un docteur éclairé, comme Nicodème avait la réputation de l'être, devait donc entendre sans surprise ce que Jésus-Christ avait dit : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei*. Jésus-Christ affirme solennellement et deux fois de suite la vérité de ce qu'il a dit; il appelle terrestres les choses qu'il a expliquées au moyen d'exemples sensibles; puis il expose le mystère céleste de la Divinité de sa Personne.

tre en Israël, et tu ignores ces choses? En vérité, en vérité, je te dis que nous parlons de ce que nous savons, et nous attestons ce que nous avons vu; et vous ne croyez pas notre témoignage. Si vous ne croyez pas, quand je vous parle des choses de la terre, comment croirez-vous si je vous parle de celles du ciel? <sup>8</sup> Et personne n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'Homme, qui est dans le ciel. <sup>9</sup> Et de même que Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'Homme soit élevé, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. <sup>10</sup> Car Dieu a tellement aimé le Monde, qu'il a

dixit ei : Tu es Magister in Israel, et hæc ignoras? Amen, amen dico tibi, quia quod scimus, loquimur, et quod vidimus, testamur, et testimonium nostrum non accipitis. Si terrena dixi vobis, et non creditis, quomodo, si dixero vobis cœlestia, credetis? Et nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo, Filius hominis qui est in cœlo. Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis, ut omnis, qui credit in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum Unigenitum daret, ut omnis qui credit in

8. Personne avant Jésus-Christ n'était monté au ciel; et quand lui-même en descendit pour revêtir la forme d'un esclave, sa divinité ne s'en éloigna pas pour cela; car il est toujours et en tous lieux présent dans le sein du Père, de qui il procède par voie de génération éternelle.

9. Le mystère de la croix, auquel Nicodème rendit un honneur si particulier sur le Calvaire, lui fut donc, par une touchante préférence du Seigneur, présenté dans la plus expressive des figures de l'Ancien-Testament, avant qu'aucun autre disciple en eût entendu parler.

10. Voici la preuve par excellence de l'amour de Dieu : c'est le don qu'il a fait aux hommes de son propre Fils pour les sauver. Il est donc nécessaire pour éviter une sentence de condamnation éternelle, d'avoir la foi en Jésus-Christ notre Sauveur; mais une foi vivante, active, persévérante.

eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. Qui credit in eum, non judicatur, qui autem non credit, jam judicatus est, quia non credit in nomine Unigeniti Filii Dei. Hoc est autem iudicium, quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem. Erant enim eorum mala opera. Omnis enim, qui male agit, odit lucem; et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus. Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.

donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas jugé, <sup>11</sup> mais qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas dans le nom du Fils unique de Dieu. <sup>12</sup> Or, le jugement est celui-ci : que la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car tout homme qui fait mal hait la lumière, et il ne s'approche pas de la lumière, afin que ses œuvres nesoient pas découvertes. <sup>13</sup> Mais celui qui agit selon la vérité s'approche de la lumière, de sorte que ses œuvres apparaissent comme étant faites selon Dieu.

11. Qui rejette le Sauveur, rejette le salut; car il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné de Dieu pour l'obtenir, que le seul nom de Jésus-Christ. Comment s'étonner que celui-là soit déjà jugé, et condamné par anticipation, qui ne croit pas en Jésus-Christ ?

12. Le motif de la condamnation est manifeste, dit le Seigneur; c'est Lui seul qui est la lumière venue dans le monde, et les hommes ont préféré à cette lumière leurs ténébreuses erreurs.

13. Les hommes de bonne volonté examinent et apprécient volontiers leurs œuvres à la lumière de la sainte loi du Seigneur; ils sentent alors que Dieu les approuve, et cela seul remplit leur âme de la joie la plus pure.

## \* Paragraphe Deuxième

NOUVEAU TÉMOIGNAGE DU PRÉCURSEUR,  
A L'OCCASION DU BAPTÊME DONNÉ PAR JÉSUS-CHRIST

Après ces choses, Jésus alla avec ses Disciples dans le territoire de la Judée, et il y demeurait avec eux, <sup>1</sup> et il y baptisait avec eux, <sup>1</sup>

(a) Post hæc vero venit Jesus, et Discipuli ejus in terram Judæam, et illic demorabatur cum eis, et bap-

a. J. III.  
22-36.

\* Je ne vois aucune raison convaincante pour séparer ce récit de l'entretien avec Nicodème, qui eut lieu dans la ville de Jérusalem. Jésus-Christ, en se retirant après les fêtes de Pâques, ne retourna pas en Galilée, mais séjourna pendant quelque temps dans la Judée, et y donna le baptême par le ministère de ses disciples, ainsi que nous le verrons. L'Évangéliste a donc pu dire que de Jérusalem il passa *in terram Judæam*, c'est-à-dire qu'il prolongea son séjour dans le territoire, quoique Jérusalem, capitale du pays entier occupé par les Juifs, fût située dans la province de Judée. « Quo tempore scribebat Joannes, « exploratum unicuique erat ex ceterorum Evangelistarum enarratione, « Joannem Baptistam in vincula illatum fuisse ab Herode. Cumque hæc, « quæ mox narraturus est, alius nemo ex Evangelistis scripserit, lectorem occupat Joannes, atque ait contigisse hæc antequam Joannes « Baptista in carcerem daretur. Ita lectoris ambages removet. » Telle est l'observation de D. Calmet, en cet endroit de son commentaire sur saint Jean. Je me range volontiers à son avis, contrairement à l'étrange opinion de Lamy, qui a imaginé un deuxième emprisonnement du Précurseur, qui aurait été le résultat d'un ordre du Sanhédrin. J'oppose à Lamy son compatriote Tillemont, qui, pour ne rien dire des autres, réfute victorieusement cette nouveauté dans la *note IX de la Vie de saint Jean-Baptiste*.

1. J'ai dit que Jésus-Christ baptisait par le ministère de ses disciples, parce que saint Jean lui-même le dit expressément dans le chapitre suivant (iv, 2), ainsi que nous le verrons au paragraphe iv de ce livre. Le baptême de Jésus-Christ n'était pas le baptême de saint Jean. Il est certain néanmoins que les disciples de Jésus, qui n'étaient pas encore élevés à la dignité apostolique, ni pleinement instruits des mystères, n'employaient pas dans l'administration de ce baptême l'invocation expresse des trois Personnes divines, et ne spécifiaient pas que Jésus-

zabat. Erat autem et Joannes baptizans in Ænnon, juxta Salim, quia aquæ multæ erant illic; et veniebant, et baptizabantur. Nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem. Facta est autem quæstio ex discipulis Joannis cum Judæis de purificatione. Et venerunt ad Joannem, et dixerunt ei: Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti,

Et il s'éleva<sup>3</sup> une dispute entre les disciples de Jean et les Juifs, sur la purification. Et ils allèrent vers Jean et lui dirent: Maître, celui qui était avec toi au delà du Jourdain, à qui tu as rendu témoignage, baptise

fût le Christ; nous verrons, en effet, qu'ils avaient reçu la défense expresse de le faire connaître. « Tunc præcepit discipulis suis, ut nemini « dicerent, quia ipse esset Jesus Christus. » (Matth. xvi, 20.) Ce n'est pas que l'on doive refuser à ce baptême, agissant par la vertu de la Passion future du Sauveur, la propriété de conférer la grâce sanctifiante, et d'imprimer un caractère. Saint Augustin (Tract., XV, *in Joan.*) déclare que l'on ne réitéra pas le baptême de ceux que Judas avait baptisés. « Dedit Judas Baptismum, et non baptizatum est post « Judam; dedit Joannes, et baptizatum est post Joannem, quia si datus « est a Juda, Baptismus Christi est. »

2. On voit quelle violence il faut faire au texte: « Nondum enim « missus fuerat Joannes in carcerem, » pour soutenir l'opinion de Lamy. S'il était vrai que saint Jean eût été incarcéré par ordre du Sanhédrin comment l'Évangéliste pourrait-il dire qu'il n'avait pas été mis en prison, sans spécifier qu'il parle d'Hérode? Mais l'emprisonnement du Précurseur par Hérode est le seul dont l'histoire évangélique fasse mention.

3. La dispute qui s'élève entre les disciples de Jean et les Juifs qui accouraient au baptême de Jésus, prouve à elle seule que les deux baptêmes différaient l'un de l'autre. Si Jésus et ses disciples avaient administré le même baptême que saint Jean, aucune question ne se serait élevée. Nous cesserons de nous étonner que l'envie ait pu pénétrer dans l'esprit des disciples du Précurseur, quand nous verrons que les apôtres eux-mêmes y étaient accessibles, avant qu'ils eussent reçu la plénitude des dons du Saint-Esprit. Apprenons cependant de saint Jean-Baptiste à placer toute notre joie dans la gloire de Dieu, et de notre Sauveur Jésus-Christ, et travaillons de toutes nos forces à le faire honorer. quand même ce serait au prix de notre abaissement personnel.

maintenant, et tout le monde vient à lui. Jean répondit, et dit : L'homme ne peut recevoir aucune chose, si elle ne lui est donnée du Ciel. Vous-mêmes me rendez témoignage que j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais je suis envoyé devant lui. <sup>4</sup> Celui qui a l'épouse est l'époux. Mais l'ami de l'époux, qui est présent et l'écoute, tressaille de joie à la voix de l'époux. Ma joie est donc à son comble. <sup>5</sup> Il faut que celui-là grandisse et que je sois rapetissé. Qui vient d'en haut est au-dessus de tous. Qui vient de la terre est terrestre et parle de choses terrestres. Qui est venu du Ciel est au-dessus de tous. Il atteste ce

ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum. Respondit Joannes, et dixit : Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de Cœlo. Ipsi vos mihi testimonium perhibetis, quod dixerim, Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum. Qui habet sponsam, sponsus est. Amicus autem sponsi, qui stat, et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum completum est. Illum oportet crescere, me autem minui. Qui desursum venit, super omnes est. Qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur. Qui

4. Jésus-Christ seul est l'unique et véritable époux de la sainte Église. Jean écoute Jésus parlant à son épouse, l'instruisant, la purifiant, la sanctifiant; Lui, qui est l'ami, et l'ami sincère de l'Époux, loin d'en éprouver du déplaisir, *gaudio gaudet*; il sent que tous ses vœux sont accomplis.

5. Saint Jean-Baptiste était digne de la vénération la plus profonde; cependant celle qu'il avait inspirée au peuple était devenue excessive, puisqu'on s'imaginait qu'il était le Messie. Jésus, déjà si grand aux yeux des hommes, devait encore grandir, jusqu'à être reconnu pour égal à Dieu, et Dieu lui-même. « In æstimatione quippe populi et Christus crevit, quia agnitum est quod erat, et Joannes decrevit, quia cessavit dici quod non erat. » (S. Grég. Naz., *Hom. xx.*) J'ai toujours aussi singulièrement aimé l'observation de saint Augustin : « Fac-tum est Joanni, quod ipse prædixerat : *illum oportet crescere, me autem minui.* Iste minutus est in capite, ille crevit in cruce. » Jésus grandit en montant sur la croix, Jean fut rapetissé en donnant sa tête.

de cœlo venit, super omnes qu'il a vu et entendu, <sup>6</sup> et per-  
 est. Et quod vidit, et audivit, sonne n'admet son témoignage.  
 hoc testatur, et testimonium Celui qui a accepté son témoi-  
 ejus nemo accipit. Qui acce- gnage, a déclaré <sup>7</sup> que Dieu est  
 pit ejus testimonium, si- véridique. Car celui que Dieu a  
 gnavit, quia Deus verax est. envoyé parle le langage de Dieu,  
 Quem enim Deus misit, verba parce que ce n'est pas à la me-  
 Dei loquitur. Non enim ad- sure que Dieu lui donne son Es-  
 mensuram dat Deus Spirit. Le Père aime le Fils,  
 tum. Pater diligit Filium, et <sup>8</sup> et il a remis toute chose dans  
 omnia dedit in manu ejus. sa main. Qui croit au Fils a la  
 Qui credit in Filium, habet vie éternelle; mais qui est in-  
 vitam æternam. Qui autem crédule au Fils ne verra pas la  
 incredulus est Filio, non vi- vie; <sup>9</sup> mais la colère de Dieu  
 debet vitam, sed ira Dei ma- demeure sur lui.  
 net super eum.

6. Il faut remarquer que les disciples de Jean, qui sont poussés par l'envie dans le tableau qu'ils font à leur Maître du concours qui se fait autour de Jésus, exagèrent le nombre de ceux qui viennent lui demander le baptême, en disant que c'est tout le monde : *Omnes veniunt ad eum*. Le Précurseur, au contraire, qui est rempli d'amour pour Jésus-Christ, et qui voudrait que le monde entier crût en lui, dit avec une pieuse exagération qu'il n'y a personne qui croie : *Et testimonium ejus nemo accipit*.

7. Celui qui croit en Jésus-Christ croit en Dieu le Père qui l'a envoyé, et est prêt à attester la véracité divine. L'âme de Jésus-Christ n'est pas remplie du Saint-Esprit suivant une mesure déterminée, comme les hommes et les anges dont il est le chef; c'est, au contraire, de sa plénitude que nous le recevons.

8. Ce que l'inspiration divine met ici à la bouche du Précurseur, a été plus d'une fois exprimé par Jésus-Crist lui-même : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo... Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra*.

9. Celui qui meurt dans l'incrédulité ressentira éternellement les effets de la colère de Dieu.

---

## \* Paragraphe Troisième

## SAINT JEAN-BAPTISTE EN PRISON

<sup>1</sup> Or, Hérode le Tétrarque (a) Herodes autem Te- a. L. III. 19.  
 envoya saisir et enchaîner Jean, trarcha (b) misit, ac tenuit b. Mc. VI. 17.  
 qui le réprimandait d'avoir pris Joannem (c) et alligavit eum, c. Mt. XIV. 3.  
<sup>2</sup> Hérôdiade, femme de Phi- (d) cum corripereetur ab illo d. L. III. 19.  
 lippe son frère; et à tous les de Herodiade uxore (e) Phi- e. Mc. VI. 17.  
 maux qu'Hérode avait faits, il lippi fratris sui, quia duxerat  
 ajouta encore celui-ci par-des- eam; (f) et de omnibus f. L. III.  
 sus tous les autres, qu'il en- malis quæ fecit Herodes, ad- 19 20.  
 ferma <sup>3</sup> Jean dans une prison. jecit et hoc super omnia, et

\* Nous devons ici abandonner pour un moment l'Évangéliste saint Jean, pour raconter avec les trois autres l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste; c'est bien ici que je crois, avec un savant commentateur, nécessaire de placer le récit de l'événement, bien qu'aucun des Évangélistes n'en ait déterminé l'époque. « Necessarium fuit hic inserere  
 « Joannis incarcerationem, quam tres quidem Evangelistæ scripserunt,  
 « sed nullus suo loco. Lucas enim per præoccupationem, capite tertio,  
 « postquam enarrasset variam Joannis ad populum exhortationem;  
 « Matthæus vero (cap. XIV) et Marcus (cap. VI), per recapitulationem,  
 « dum alia occasione et mortem Joannis, et captivitatem describendam  
 « putaverunt. » (Jansen. Gaudav., comment. in concord., cap. XXII.)

1. Il s'agit ici d'Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, à qui le testament de son père avait transmis la tétrarchie de la Galilée et de la Pétée. Pour épouser incestueusement Hérodiade, il avait répudié sa femme légitime, qui était fille d'Arete, roi d'Arabie.

2. Hérodiade était la fille d'Aristobule et de Bérénice, et la sœur du roi Agrippa. Elle fut donnée en mariage à Philippe, frère d'Hérode, et de ce mariage naquit Salomé. Hérodiade abandonna son époux pour suivre son beau-frère, et emmena avec elle Salomé, dont elle se servit ensuite pour obtenir d'Hérode la tête de saint Jean-Baptiste.

3. A tous ses crimes antérieurs, Hérode ajouta celui-ci, qui dépassait tous les autres. Mais quiconque ne se rend pas aux réprimandes des envoyés de Dieu, ne manque jamais de devenir pire qu'auparavant.



g. Mc. VI.  
18-20.

inclusit Joannem in carcere. Car Jean disait à Hérode : <sup>4</sup> Il (g) Dicebat enim Joannes ne t'est pas permis d'avoir la Herodi : Non licet tibi habere femme de ton frère. <sup>5</sup> Or, Hé- uxorem fratris tui. Herodias rodiade lui dressait des embû- autem insidiabatur illi, et ches et voulait le tuer, mais ne volebat occidere eum, nec le pouvait pas. Car Hérode <sup>6</sup> poterat. Herodes enim me- craignait Jean, qu'il connaissait tuebat Joannem, sciens eum pour un homme juste et saint ; virum justum, et sanctum ; et il le gardait ; et il faisait beau- et custodiebat eum, et coup de choses avec ses conseils ;

4. Le Précurseur de Jésus-Christ a le courage du zèle, aussi bien qu'il en a la persévérance. Nous avons vu avec quelle sévérité il réprimait les vices de toutes les classes, et, en particulier, ceux des Pharisiens. Il n'épargna pas davantage ceux d'un prince qui était le scandale de ses sujets.

5. Il n'est pas rare qu'une femme impudique soit encore vindicative jusqu'à la fureur, et malheur à celui qu'elle poursuit, quand sa puissance répond à sa haine ! Hérodiade ne cessa de dresser des embûches à la vie du plus saint homme qui fût né d'une femme, que lorsqu'elle fut arrivée à ses fins ; et même alors elle exhale encore sa rage contre sa tête sanglante, ainsi que nous le verrons en son lieu. C'est bien elle, à coup sûr, qui justifia cette sentence de l'Ecclésiastique (xxv, 26) : « Brevis omnis malitia super malitiam mulieris. » Toute méchanceté reste court en comparaison de la méchanceté d'une femme.

6. Hérode se contredit et change à toute heure à l'égard de son saint prisonnier ; mais ce qui ne change pas, c'est sa passion pour Hérodiade, et cette passion, il ne sut ni ne voulut jamais la vaincre. La sainteté de Jean le remplissait de crainte et le forçait au respect ; loin de se rendre aux continuelles importunités d'Hérodiade, qui voulait le faire mourir, il veille à la sûreté du précurseur ; il suit en beaucoup de choses ses conseils, mais en écartant tous ceux qui ont sa passion pour objet. C'est sa passion qui de temps en temps l'aveugle et l'entraîne à tel point, qu'il songe à se défaire du censeur importun. Alors la peur le prend ; le peuple, qui a pour Jean toute la vénération que mérite un grand prophète, un envoyé de Dieu, pourrait bien forcer le tyran à se repentir de son odieuse iniquité. Mais celui qui ne s'abstient de mal faire que par des vues de politique, et non par droiture de conscience, est bien près de céder au choc de la passion qu'il nourrit, ou d'une autre passion subitement issue de la première.

et il l'écoutait volontiers. Et audito eo multa faciebat, et  
 voulant le tuer, il craignit le libenter eum audiebat. (h) h. Mt. XIV  
 peuple, parce qu'on le tenait Et volens illum occidere ti-  
 pour un Prophète. muit populum, quia sicut  
 Prophetam eum habebant.

### \* Paragraphe Quatrième\*

#### LA SAMARITAINE

Jésus donc ayant su <sup>1</sup> que l'on (a) Ut ergo cognovit Je- a. J. IV. 1-2.  
 avait dit aux Pharisiens, que sus, quia audierunt Phari-

\* Que le retour de Jésus-Christ en Galilée ait eu deux motifs, dont l'un est exprimé par saint Jean, l'autre par saint Matthieu, c'est là un fait que la comparaison des deux textes rend évident, dans l'hypothèse que les deux Évangélistes parlent du même voyage. Or, ce point ne fait pas de doute pour saint Augustin (*De Cons. Evang.*, lib. II, cap. XVIII), « Quem sibi anteferri non ægre feret vir ille eruditus » (Lamy), qui duplicem Joannis carcerem absque fundamento commentus est. » Ce sont les paroles de Noël Alexandre (*Comment. in Evangel.*, Joan., cap. iv, 2-4). Saint Augustin et le plus grand nombre des Interprètes pensent même que le fait rapporté par ces deux apôtres est aussi mentionné par saint Marc (i, 14), et par saint Luc (iv, 14). Parmi les preuves qui justifient cette opinion (*Ap. Gundav. Comment. in Concord.*, cap. XXIII), je me contente de noter celle-ci : Saint Matthieu, en parlant de ce retour en Galilée, dit que le Seigneur quitta la ville de Nazareth : *reliquit civitatem Nazareth*; et saint Jean, faisant allusion à Nazareth, dit à cette occasion : *Jesus testimonium perhibuit, quia Propheta in sua patria honorem non habet*. Quelle preuve plus évidente pourrait-on exiger de l'identité des deux récits ?

1. Ces renseignements furent-ils donnés par des disciples de saint Jean, comme l'ont pensé saint Jean Chrysostome et Théophylacte, ou bien par quelque autre personne jalouse de la gloire de Jésus-Christ ? Toujours est-il que l'intention mauvaise est évidente, et que l'on avait en vue d'exciter l'envie des Pharisiens, en exagérant jusqu'au nombre de ses disciples et de ceux qu'il baptisait.

sæi, quod Jesus plures discipulos facit, et baptizat quam Joannes (quamvis Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus); (b) Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, (c) reliquit Judæam, et abiit iterum (d) in virtute Spiritus in Galilæam. (e) Oportebat autem eum transire per Samariam. Venit ergo in civitatem Samariæ, quæ dicitur Sichar, que Jacob avait donné à son fils Jésus faisait plus de disciples et baptisait plus que Jean<sup>2</sup> (quoique Jésus ne baptisât point, mais bien ses disciples); Jésus ayant appris aussi que Jean avait été pris, abandonna la Judée, et s'en alla de nouveau, <sup>3</sup> par l'impulsion de l'Esprit, dans la Galilée. Or, il fallait qu'il passât par la Samarie. Il arriva donc à la ville de Samarie appelée Sichar, près du <sup>4</sup> champ que Jacob avait donné à son fils

b. Mt. IV. 12.  
c. J. IV. 3.  
d. L. IV. 14.  
e. J. IV. 4-26.

2. Voyez les notes 1 et 3, liv. III, § II. Cette proposition peut se concilier dans la généralité de ses termes avec l'opinion de ceux qui pensent que Jésus baptisa de sa main quelques-uns de ses premiers disciples avant de leur confier l'administration du baptême. En s'abstenant de le donner en personne, il montrait sa supériorité sur Jean-Baptiste, qui ne pouvait pas confier à d'autres ce ministère de purification. De plus, il donnait aux Apôtres et à leurs successeurs dans l'épiscopat, l'exemple d'abandonner à d'autres mains certaines fonctions plus faciles, pour réserver tout leur temps à celles qui exigent plus d'étude, et qui appartiennent en propre au caractère épiscopal. C'est ce qui fait dire à saint Paul, écrivant aux Corinthiens : *Non enim misit me Christus baptizare, sed evangelizare.* (I Cor., I, 17.)

3. J'ai déjà fait observer que saint Luc rappelle plus souvent que les autres évangélistes que Jésus agissait en toute chose par l'impulsion du Saint-Esprit. La Galilée dont il est ici question n'est pas cette partie de la tétrarchie d'Hérode que l'on appelait *Galilæa Judæorum* ou *Galilée inférieure*. C'est donc la *Galilée supérieure*, où se trouvait la ville de Capharnaüm, et qui était aussi nommée *Galilæa gentium*: elle était en dehors de la juridiction d'Hérode. Les Pharisiens n'y étaient ni aussi puissants, ni aussi nombreux que dans la Judée; de plus, Hérode, qui avait emprisonné saint Jean, ne pouvait pas dans ce pays faire la même injure à Jésus-Christ.

4. La province de Samarie avait Samarie pour capitale. Tous les interprètes s'accordent à reconnaître *Sichar* pour la même ville que la Genèse appelle *Sichem*. L'Évangéliste la désigne par le nom qui était usité de son temps.

Joseph. Là se trouvait <sup>5</sup> la fontaine de Jacob. Jésus donc, <sup>6</sup> fatigué du voyage, s'était assis sur le bord de la fontaine. Il était environ la sixième heure. Une femme de la Samarie vint pour puiser de l'eau. Jésus lui dit : <sup>7</sup> Donne-moi à boire. (Ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des aliments.) Cette femme Samaritaine lui dit donc : <sup>8</sup> Comment vous, qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis une femme Samaritaine ? Car les Juifs ne communiquent pas avec les Samaritains. Jésus répondit, et lui dit : <sup>9</sup> Si tu connaissais le don

juxta prædium, quod dedit Jacob Joseph filio suo. Erat autem ibi fons Jacob. Jesus ergo fatigatus ex itinere sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta. Venit mulier de Samaria haurire aquam. Dicit ei Jesus : Da mihi bibere. (Discipuli autem ejus abierant in civitatem, ut cibos emerent.) Dicit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodo tu, Judæus cum sis, bibere a me petis, quæ sum mulier Samaritana ? Non enim coutuntur Judæi Samaritanis. Respondit Jesus, et dixit ei : Si

5. Les noms de fontaine et de puits sont employés dans le même sens pour désigner une source d'eau vive.

6. La fatigue de Jésus-Christ est mentionnée, non-seulement pour faire entendre qu'il voyageait à pied, mais plus encore pour exciter en nous une plus grande reconnaissance, à la vue des incommodités et des travaux dont il voulut remplir sa vie, offrant toutes ces choses à son Père pour le bien de nos âmes.

7. La soif, aussi bien que la fatigue, est l'effet naturel de sa longue marche ; mais Jésus a bien autrement soif de la conversion de cette femme ; aussi lui adresse-t-il le premier la parole, et lui fournit il, en lui demandant à boire, l'occasion de pratiquer à son égard un acte de bienveillance et de charité.

8. Cette femme reconnaît sur-le-champ, à son vêtement et à son langage, celui qui lui parle pour un Juif ; elle s'étonne qu'un Juif lui demande affectueusement un service ; car elle sait bien que tous les autres, considérant avec raison les Samaritains comme des schismatiques, évitent d'avoir aucun rapport avec eux.

9. Quel don plus magnifique Dieu pouvait-il faire aux hommes, que celui de son propre Fils ? « Quomodo non etiam cum illo omnia

scires donum Dei, et quis de Dieu, et qui est celui qui te est, qui dicit tibi : Da mihi dit : Donne-moi à boire, certainement tu lui en aurais déco, et dedisset tibi aquam vivam. Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est; unde ergo habes aquam vivam? Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo bibit, et filii ejus, et pecora ejus? Respondit Jesus, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum; qui autem bibit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum; sed aqua, quam

de Dieu, et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, certainement tu lui en aurais demandé, et il t'aurait donné de l'eau vive. La femme lui dit : Seigneur, vous n'avez pas même de quoi puiser, et le puits est profond; d'où est-ce donc que vous avez de l'eau vive? Seriez-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné le puits, et qui en a bu, lui, et ses enfants, et ses troupeaux? Jésus répondit, et lui dit : <sup>10</sup> Quiconque boit de cette eau aura soif encore; mais celui qui boit de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif; mais <sup>11</sup> l'eau que je

« nobis donavit ? » (Rom., VIII, 32.) Ah ! si nous étions aussi empressés à rechercher ses grâces, qu'il est disposé à nous les donner ! On ne connaît pas les dons de Dieu, et de là vient qu'on ne les recherche guère. — J'ai traduit le mot *forsan* par *certainement*, parce que tel est le vrai sens indiqué par le contexte; ainsi que je le ferai voir ailleurs, il ne saurait y avoir en Dieu ni doute ni incertitude.

10. La femme ne comprenant rien à la pensée du Sauveur, il revient sur ce qu'il a dit, pour expliquer en quoi diffèrent l'une de l'autre l'eau matérielle et l'eau mystérieuse; l'eau du puits de Jacob et son eau vive à lui-même. Quand on a bu de l'eau de la nature, on cesse pour un peu de temps de ressentir la soif; mais elle ne tarde pas à reparaitre. Ainsi tous ceux qui sont altérés des plaisirs du monde ne cessent pas de les désirer, quand ils en ont goûté une fois, parce que de telles jouissances n'ont pas de quoi contenter des cœurs d'hommes.

11. Jésus-Christ est voie, vérité et vie. Voilà la source d'où jaillissent les grâces, et vers laquelle elles reviennent. C'est donc du ciel que descendent les eaux de la vie éternelle, et c'est au ciel qu'elles remontent; c'est là que les bienheureux se désaltèrent et s'enivrent au torrent inépuisable de la Divinité, qui satisfait et rassasie tous les besoins de l'âme arrivée à son terme.

lui donnerai deviendra en lui ego dabo ei, fiet in eo fons  
 une source d'eau qui jaillit à la aquæ salientis in vitam æter-  
 vie éternelle. La femme lui dit : nam. Dicit ad eum mulier :  
 Donnez-moi, Seigneur, <sup>12</sup> de cette Domine, da mihi hanc  
 eau, afin que je n'aie pas soif, et aquam, ut non sitiam, ne-  
 que je ne vienne pas puiser ici. que veniam huc haurire.  
 Jésus lui dit : <sup>13</sup> Va, appelle Dicit ei Jesus : Vade, voca  
 ton mari, et reviens ici. La virum tuum, et veni huc.  
 femme répondit, et dit : Je n'ai Respondit mulier, et dixit :  
 pas de mari. Jésus lui dit : <sup>14</sup> Tu Non habeo virum. Dicit ei  
 as bien dit : je n'ai pas de mari ; Jesus : Bene dixisti quia non  
 car tu as eu cinq maris, et main- habeo virum ; quinque enim  
 tenant, celui que tu as n'est pas viros habuisti, et nunc, quem  
 ton mari ; tu as dit la vérité. La habes, non est tuus vir : hoc  
 femme lui dit : Seigneur, je vois vere dixisti. Dicit ei mulier :  
 que vous êtes Prophète. C'est Domine, video quia Pro-  
 sur cette montagne que nos pères pheta es tu. Patres nostri in  
 ont adoré, et vous dites qu'à monte hoc adoraverunt, et  
 Jérusalem est le lieu où il faut vos dicitis, quia Jerosolymis  
 adorer. Jésus lui dit : <sup>15</sup> Femme, est locus, ubi adorare oportet.

12. La Samaritaine croit à la parole de Jésus-Christ, et lui demande de son eau, bien qu'elle s'imagine encore qu'il s'agit d'une eau matérielle.

13. Le Sauveur fournit à cette femme une occasion de lui ouvrir son cœur ; il se montre instruit de toute sa vie ; elle confesse sur-le-champ la vérité, et le regarde comme un prophète.

14. Que ses unions précédentes fussent légitimes ou qu'elles fussent, au contraire, criminelles, comme l'est évidemment la sixième, toujours est-il qu'elle saisit avec empressement l'occasion de s'instruire de la religion véritable, montrant par là combien elle est résolue d'en accomplir tous les préceptes, et de suivre les conseils de ce prophète, qu'elle honore constamment du nom de *Seigneur*. C'était sur le mont Garizim que les Samaritains pratiquaient leurs rites superstitieux, s'abstenant avec soin de se réunir aux Juifs dans le temple de Jérusalem. C'est tout d'abord sur ce point, qui était comme la base de la scission entre les deux peuples, que la femme demande des éclaircissements.

15. Jésus-Christ continue de prophétiser, annonçant la ruine pro-

Dicit ei Jesus : Mulier, crede mihi, quia venit hora, quando neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis Patrem. Vos adoratis quod nescitis, nos adoramus quod scimus, quia salus ex Judæis est. Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum. Spiritus est Deus; et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. Dicit ei mu-

crois-moi, l'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne, ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. <sup>16</sup> Vous ne connaissez pas ce que vous adorez; ce que nous adorons, nous le connaissons, parce que le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient, et c'est maintenant, que <sup>17</sup> les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Car le Père lui-même cherche de tels adorateurs. Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, il faut qu'ils l'adorent en esprit et en vérité. La femme lui dit : <sup>18</sup> Je sais que

chaîne des deux temples, la cessation des sacrifices de la loi, et comment à ces ombres figuratives succédera la vérité, et le sacrifice du véritable Agneau de Dieu.

16. Les Samaritains ne connaissaient pas le Dieu qu'ils adoraient, soit parce qu'ils ne voyaient en lui que le Dieu de leur pays, soit parce que, le reconnaissant pour le vrai Dieu, ils lui rendaient un culte superstitieux et d'invention humaine; les Juifs, au contraire, reconnaissaient le vrai Dieu pour créateur et maître souverain de l'univers, et se conformaient, dans les hommages qu'ils lui rendaient, à tout ce qui était prescrit par la loi de Moïse. Aussi l'attente universelle désignait-elle exclusivement leur nation comme devant enfanter le salut, c'est-à-dire le Sauveur, qui lui avait été expressément et spécialement promis.

17. Adorer Dieu en esprit et en vérité, c'est l'adorer non-seulement par des actes extérieurs, mais encore par un vrai culte intérieur, par la foi, l'espérance et la charité; non plus dans l'ombre des figures, mais avec le sacrifice réel et véritable de l'Agneau sans tache, qui ôte les péchés du monde; c'est l'adorer comme on l'adore dans la véritable Église.

18. Juifs et Samaritains vivaient pareillement dans l'attente du Messie et de son avènement prochain. Mais qui ne serait frappé de l'admirable condescendance avec laquelle Jésus-Christ se manifeste

le Messie vient (c'est-à-dire le Christ). Quand donc il sera venu, il nous enseignera toutes choses. Jésus lui dit : Je suis celui-là, moi qui te parle.

lier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus). Cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia. Dicit ei Jesus : Ego sum qui loquor tecum.

### \* Paragraphe Cinquième

#### LA FOI EN SAMARIE

A ce moment, ses disciples arrivèrent, <sup>1</sup> et ils s'étonnaient qu'il parlât avec une femme. Pourtant, personne ne dit :

(a) Et continuo venerunt discipuli ejus, et mirabantur, quia cum muliere loquebatur. Nemo tamen dixit :

„J. IV. 27-42.

ouvertement à une pauvre femme, à une pécheresse? Aussi cette femme entendit, crut, se convertit, et en appela d'autres à la connaissance du Messie.

\* Le verset 35 est précieux au point de vue de la chronologie : « Nonne vos dicitis quod adhuc quatuor menses sunt, et messis venit? » Il résulte de ces paroles, que Jésus-Christ demeura dans la Judée avec ses disciples, et continua d'y baptiser, pendant huit ou neuf mois après la fête de Pâques; nous savons, en effet, par le Lévitique et le Deutéronome, que la moisson se faisait, en Palestine, avant la Pentecôte. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, dans un laps de temps aussi considérable, les Pharisiens aient pu entendre dire : « Quod Jesus plures discipulos facit, et baptizat, quam Joannes, » comme on l'a vu au commencement du paragraphe précédent.

1. La plupart des anciens auteurs attribuent l'étonnement des disciples à la grande humilité du Seigneur, qui ne dédaigne pas de s'entretenir avec une femme étrangère et mal famée. Les modernes pensent que la cause de leur étonnement est de le voir, contre son ordinaire, parler à une femme seule. Les apôtres ne comprennent pas qu'il puisse avoir quelque chose à dire à une Samaritaine. Pourtant il n'y en eut aucun qui eût la hardiesse de s'enquérir du sujet de son entretien avec elle.



Quid quæris, aut quid cherchez-vous, ou, de quoi lui loqueris cum ea? Reliquit parlez-vous? La femme laissa ergo hydriam mulier, et là son vase, et s'en alla dans la abiit in civitatem, et dicit ville, et dit à ces hommes : illis hominibus : Venite, et Venez voir un homme, qui m'a videte hominem, qui dixit dit toutes les choses que j'ai mihi omnia quæcumque fe- faites; <sup>2</sup>serait-ce lui le Christ? ci; numquid ipse est Christus? Ils sortirent donc de la ville Exierunt ergo de civitate, et pour aller à lui. Pendant ce veniebant ad illum. Interea temps, ses disciples le priaient rogabant eum discipuli di- en disant : Maître, mangez. Mais centes : Rabbi, manduca. il leur dit : Moi, j'ai à manger Ille autem dicit eis : Ego ci- une nourriture que vous ne bum habeo manducare, connaissez pas. Ses disciples quem vos nescitis. Dicebant se disaient donc entre eux : ergo discipuli ad invicem : <sup>3</sup> Quelqu'un lui a-t-il apporté à Numquid aliquis attulit ei manger? Jésus leur dit : <sup>4</sup> Ma

2. La Samaritaine, qui laisse là le vase qu'elle portait, pour courir plus librement annoncer le Christ à ses concitoyens, et exciter en eux le désir de le voir et de l'entendre, emploie, en parlant de lui, une formule de doute, parce qu'elle craint de ne pas être crue, bien qu'elle-même soit déjà affermie dans la foi que Jésus est le Messie. On peut croire qu'elle laissa son vase près du puits, afin que le Seigneur pût se désaltérer.

3. De même que la Samaritaine, en écoutant le Sauveur, ne songeait qu'à l'eau matérielle, les disciples maintenant ne pensent qu'à la nourriture du corps. Il est digne de remarque qu'aucun d'eux ne suppose qu'il ait pu recevoir des aliments de la main de cette femme.

4. La mission du Fils de Dieu dans le monde avait pour but le salut des hommes. Jésus-Christ, en présentant comme sa nourriture l'exécution de cette œuvre divine, donne à entendre qu'il trouve tout dans l'accomplissement de la volonté de son Père, et qu'il ne cherche aucun autre aliment. Il explique à ses disciples, avec plus de clarté qu'à la Samaritaine, cette métaphore de la nourriture, afin de leur enseigner comment ils auront un jour à l'imiter en ce point, quand il les aura chargés de la grande œuvre de la conversion du monde. Heureux les pasteurs, heureux les fervents chrétiens qui se conforment à ce modèle, et ne songent à rien autre chose qu'à faire la volonté de Dieu en accomplissant leur vocation !

nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, afin que j'achève son œuvre. Ne dites-vous pas, vous, qu'il y a quatre mois encore, et puis vient la moisson? Et moi, je vous dis : <sup>5</sup> levez les yeux, et voyez les campagnes, comme déjà elles sont blanches pour la moisson; et celui qui moissonne, a son salaire, et recueille des fruits pour la vie éternelle, afin que celui qui sème en jouisse avec celui qui moissonne. Car c'est ici que cette parole se vérifie : <sup>6</sup> que l'un sème, et l'autre moissonne. Moi, je vous ai envoyés moissonner ce que vous n'avez pas labouré. D'autres ont labouré, et vous, vous êtes entrés dans leurs labeurs. Or, un grand

manducare? Dicit eis Jesus : Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus. Nonne vos dicitis, quod adhuc quatuor menses sunt, et messis venit? Ecce dico vobis : levate oculos vestros, et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem : Et qui metit, mercedem habet, et congregat fructum in vitam æternam, ut et qui seminat simul gaudeat et qui metit. In hoc enim est verbum verum, quia alius est, qui seminat et alius est, qui metit. Ego misi vos metere, quod vos non laborastis. Alii laboraverunt, et vos in laborem eorum introistis. Ex civitate

5. Le temps allait donc venir où l'Évangile serait prêché au monde entier; c'est là le champ qui blanchit déjà; la récompense des heureux moissonneurs était aussi préparée, et c'est la vie éternelle.

6. Les Patriarches, les Prophètes, le Précurseur, avaient semé la parole divine et préparé la voie devant Jésus-Christ, qui devait lui-même, pendant trois années, répandre la bonne semence dans ce champ dont il est le maître. C'était donc bien une moisson préparée par d'autres mains que les disciples étaient appelés à recueillir, et ainsi se vérifiait le proverbe cité, que l'un sème et l'autre moissonne. Que les ouvriers évangéliques se gardent donc de s'enorgueillir, s'il leur arrive de rencontrer une riche moisson; car, d'un côté, le succès de leur prédication appartient tout entier à Dieu, qui seul « donne l'accroissement » (I Cor., III, 7); de l'autre, il n'est pas rare que Dieu accorde l'abondance des fruits, bien moins à la parole de l'homme apostolique, qu'à la prière et au zèle industrieux de celui qui a préparé l'auditoire.

autem illa multi crediderunt in eum Samaritanorum propter verbum mulieris testimonium perhibentis : quia dixit mihi omnia quæcumque feci. Cum venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret : et mansit ibi duos dies. Et multo plures crediderunt in eum propter sermonem ejus. Et mulieri dicebant : Quia non propter tuam loquelam credimus. Ipsi enim audivimus, et scimus, quia hic est vere Salvator mundi.

nombre de Samaritains de cette ville crurent en lui, <sup>7</sup> à cause du témoignage rendu par la femme : il m'a dit tout ce que j'ai fait. Les Samaritains, étant donc venus à lui, le prièrent de demeurer là ; et il y resta deux jours. Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui à cause de sa parole. Et ils disaient à la femme : <sup>8</sup> Ce n'est plus à cause de ton récit que nous croyons. Car nous avons entendu nous-mêmes, et nous savons, que c'est lui qui est vraiment le Sauveur du monde.

7. Les Samaritains de Sichar admirent comme vrai tout le récit de cette femme, parce que, d'une part, ils n'avaient aucun motif de craindre qu'elle voulût les tromper, et que de l'autre rien n'indiquait qu'elle se fût elle-même trompée; la prophétie qu'elle apportait en preuve, était exclusivement relative à ses propres actes, et ne pouvait causer de dommage ou de honte qu'à elle-même; elle écartait donc, en la rapportant, l'ombre même d'un soupçon. De même que Jésus-Christ se servit dans la suite des douze Apôtres, et plus tard des soixante-douze disciples, en les envoyant dans les lieux où il devait prêcher; ainsi maintenant il daigne se servir d'une femme pour disposer ces Samaritains à croire en lui et à l'accueillir avec respect, à tel point qu'ils le prièrent de rester avec eux : « Rogaverunt eum ut ibi « maneret. » Les saints Pères donnent de grands éloges à cette femme, qui fut, comme la Magdeleine, convertie par le Christ, et qui eut l'honneur de l'annoncer à ses concitoyens, comme la Magdeleine eut l'honneur d'annoncer sa résurrection à ses Apôtres.

8. Les Samaritains éprouvèrent, en entendant de leurs oreilles les discours du Sauveur, et en jouissant des douceurs de sa présence, ce qu'avait éprouvé la reine de Saba, lorsque, arrivée au pied du trône de Salomon, elle reconnut que la sagesse de ce grand roi surpassait encore sa renommée. Ils comptèrent pour peu de chose le témoignage de cette femme, en comparaison de ce qu'ils purent voir et entendre

## \* Paragraphe Sixième

## LE FILS DE L'OFFICIER DU ROI

Quand les deux jours furent	(a) Post duos autem dies	a. J. IV. 15.
passés, Jésus partit de là, et vint	exiit inde, et (b) venit in Ga-	b. Mt. IV. 12.
dans la Galilée. Et quand il fut	lilæam. (c) Cum ergo venis-	c. J. IV. 45-54
arrivé dans la Galilée, il fut bien	set in Galilæam, exceperunt	
accueilli par les Galiléens,	eum Galilæi, cum omnia vi-	
<sup>1</sup> parce qu'ils avaient vu tout ce	dissent quæ fecerat Jeroso-	
qu'il avait fait à Jérusalem pen-	lymis in die festo; et ipsi	
dant la fête; car eux aussi s'é-	enim venerant ad diem fe-	
taient rendus à la solennité. Il	stum. Venit ergo iterum in	
vint donc de nouveau à Cana de	Cana Galilææ, ubi fecit	
Galilée, où il avait changé l'eau	aquam vinum. Et erat qui-	
en vin. Il y avait là un certain <sup>2</sup>	dam regulus, cujus filius	

par eux-mêmes, pendant les deux jours que Jésus passa au milieu d'eux. Et ce n'est pas pour le sauveur d'un peuple qu'ils le reconnurent, mais pour le Sauveur du monde entier. On attribue la brièveté de son séjour à ce que, dans les desseins de Dieu, les Juifs devaient être appelés à la foi avant toutes les autres nations.

\* Voici par quel motif plausible je crois devoir placer ici la guérison du fils de l'officier du roi. L'époque de ce miracle est indiquée par l'Évangéliste. Il eut lieu quand Jésus-Christ revint en Galilée, après avoir passé deux jours dans cette ville de Samarie. Le lieu précis de la Galilée où il se trouvait déjà, quand l'officier capharnaïte se présenta à lui, était la ville de Cana, où il avait opéré son premier miracle dans un festin de noces.

1. Les Galiléens avaient été témoins oculaires de toutes les merveilles opérées par Jésus-Christ dans la capitale du judaïsme, la première fois qu'il s'y rendit après son baptême pour la fête de Pâque. Pourtant, ainsi que je l'ai fait observer, aucun de ces miracles ne se trouve mentionné spécialement dans l'Évangile. Saint Jean se contente de dire en général : « Videntes signa ejus quæ faciebat. » (Joan., II, 23.)

2. L'expression du texte grec peut se traduire par : *qui est du roi*,

*infirmabatur Capharnaum. Hic cum audisset, quod Jesus advenisset a Judæa in Galilæam, abiit ad eum. Et rogabat eum, ut descenderet, et sanaret filium ejus; incipiebat enim mori. Dixit ergo Jesus ad eum : Nisi signa et prodigia videritis, non creditis. Dicit ad eum regulus : Domine, descende priusquam moriatur filius meus. Dicit ei Jesus : Vade, filius tuus vivit. Credidit homo sermoni, quem dixit ei Jesus, et ibat. Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes : quia filius ejus viveret. Interrogabat ergo horam ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt*

officier du roi, dont le fils était malade à Capharnaum. Ayant appris que Jésus était venu de la Judée dans la Galilée, il vint à lui, et le supplia de venir, et de guérir son fils; car il commençait à mourir. Jésus donc lui dit : <sup>3</sup> Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez pas. L'officier lui dit : Seigneur, venez avant que mon fils meure. Jésus lui dit : <sup>4</sup> Va; ton fils est vivant. Cet homme crut à la parole de Jésus, et partit. Or, pendant qu'il était en chemin, il rencontra des serviteurs, qui lui annoncèrent que son fils était vivant. Il leur demanda donc à quelle heure il s'était trouvé mieux. Et ils lui dirent : Hier, à la septième

ou : *qui est du palais*. C'était peut-être un personnage de la cour d'Hérode. Il est évident qu'il avait déjà quelque foi en Jésus-Christ; autrement il ne serait pas venu de Capharnaum à Cana, dans le seul but de lui demander la santé d'un enfant qui se mourait. Mais que la foi de cet homme fût d'abord très-imparfaite, c'est ce que montrent clairement ses instances pour déterminer Jésus à visiter personnellement le malade avant qu'il meure; comme s'il ne pouvait le guérir de loin aussi bien que de près, et lui rendre la vie aussi bien que l'empêcher de mourir.

3. Ces paroles semblent adressées moins à l'officier qu'à la foule des assistants, dont la foi en Jésus-Christ était bien autrement imparfaite.

4. « Ton fils est vivant, » c'est-à-dire il est guéri, il n'est plus en danger de mort; paroles efficaces qui, prononcées par le Rédempteur à Cana, arrêtaient au même instant la conquête de la mort, déjà presque consommée à Capharnaum.

heure, la fièvre l'a quitté. Le père reconnut donc que c'était l'heure, à laquelle Jésus lui dit : ton fils est vivant ; <sup>5</sup> et il crut, lui et toute sa maison. <sup>6</sup> Ce fut là le second miracle, que fit encore Jésus après son retour de la Judée dans la Galilée.

ei : Quia heri hora septima reliquit eum febris. Cognovit ergo pater, quia illa hora erat, in qua dixit ei Jesus : filius tuus vivit ; et credidit ipse, et domus ejus tota. Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, cum venisset a Judæa in Galilæam.

### \* Paragraphe Septième

#### COMMENCEMENT DE LA PRÉDICATION DE JÉSUS-CHRIST

Et Jésus ayant quitté la ville de Nazareth <sup>1</sup> (car il a témoigné lui-même qu'un Prophète n'est point honoré dans sa patrie), il

(*a*) Et relicta civitate Nazareth, (*b*) (ipse enim Jesus testimonium perhibuit, quia Propheta in sua patria hono-

*a.* Mt. IV. 13.

*b.* J. IV. 44

5. La foi de cet homme reçut de nouveaux accroissements, et il eut le bonheur de voir, non-seulement la santé corporelle de son fils pleinement rétablie, mais encore toute sa famille convertie à la foi au Fils de Dieu.

6. C'est le second miracle fait à Cana ; mais un grand nombre d'autres, comme on l'a dit, avaient été opérés à Jérusalem.

\* Dans les notes précédentes, et spécialement dans celle qui précède le paragraphe quatrième du présent livre, j'ai dit quelque chose des motifs pour lesquels Jésus-Christ retourna en Galilée. On voit de plus ici pourquoi il se détourne de Nazareth. Les trois autres Évangélistes ont, aus-i bien que saint Jean, rapporté dans une autre occasion cette sentence du Sauveur, que le prophète n'est point honoré dans son pays.

1. On verra au livre VI, § xiv, jusqu'à quel excès arrivèrent les habitants de Nazareth, la première fois que Jésus prêcha dans leur synagogue. Le fait est raconté par saint Luc au chap. iv, mais par anticipation, comme je le ferai voir en son lieu.

c. Mt. IV.  
13-17.

rem non habet), (c) venit, et alla demeurer <sup>2</sup> à Capharnaum, habitavit in Capharnaum ville maritime, sur les confins maritima in finibus Zabulon, de Zabulon et de Nephtali, afin et Nephtalim, ut adimpleretur que s'accomplit ce qui a été dit tur quod dictum est per par le prophète Isaïe : La Terre Isaiam prophetam : Terra de Zabulon, et la Terre de Zabulon, et Terra Nephtalim, Nephtali, voie de la mer au-delà via maris trans Jordanem, du Jourdain, la Galilée des Nations; le Peuple qui était assis Galilæa Gentium, Populus dans les ténèbres a vu une qui sedebat in tenebris vidit grande lumière; et ceux qui tibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. Exinde étaient assis dans la région de l'ombre de la mort, la lumière cœpit Jesus prædicare (d) s'est levée pour eux. <sup>3</sup> Alors Evangelium regni Dei, et Jésus commença à prêcher l'Édicens : Quoniam impletum vangile du royaume de Dieu,

d. Mc. I.  
14-15.

2. La ville de Capharnaum, où le Sauveur établit comme le centre de ses missions, était située dans la Galilée, auprès du lac de Génésareth ou de Tibériade, auquel les Juifs donnaient, selon leur coutume, le nom de *mer*. La partie de la province de Galilée où se trouvait Capharnaum était appelée *Galilée des nations*, parce qu'un grand nombre de Gentils s'y étaient établis, depuis que Salomon en avait cédé plusieurs villes au roi de Tyr. Le passage d'Isaïe cité par saint Matthieu, est tiré du chap. IX, v. 1 et 2. Combien, parmi ces peuples qui étaient ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie, eurent le bonheur de voir briller sur eux les rayons du divin soleil de justice, dont le nom fut ensuite propagé avec tant de gloire par saint Pierre, saint Paul et les autres Apôtres!

3. Il est dit que Jésus-Christ commença à prêcher l'Évangile du royaume de Dieu, pour indiquer qu'après l'incarcération de saint Jean Baptiste, dont la prédication avait précédé la sienne, il se mit à parler lui-même avec une entière publicité, et dans les synagogues de la Galilée, et en tous lieux. Le nom d'*Évangile du royaume de Dieu* est justement donné à la plus heureuse nouvelle qui pût être annoncée au genre humain, quand il lui fut notifié que le temps était venu de sa réconciliation avec son Dieu; par Jésus-Christ, médiateur de Dieu et des hommes, Dieu va commencer dès cette vie à régner dans les âmes, et puis il les appellera à régner avec lui dans la vie future.

disant : Le temps est accompli, est tempus, et appropinqua-  
 et le royaume de Dieu est pro- vit regnum Dei. Pœnite-  
 che. <sup>4</sup> Faites pénitence, et croyez mini, et credite Evangelio.  
 à l'Évangile. Et sa renommée se (e) Et fama exiit in univer-  
 répandit dans tout le pays. Et il sam regionem de illo. Et  
 enseignait dans leurs Synago- ipse docebat in Synagogis  
 gues; <sup>5</sup> et il était exalté par eorum; et magnificabatur  
 tous. ab omnibus.

e. L. IV.  
14-15.

### \* Paragraphe Huitième

#### PREMIÈRE PECHE MIRACULEUSE DE SAINT PIERRE

Or, il arriva que la foule se (a) Factum est autem, a. L. V. 1-11.  
 précipitait sur lui pour entendre cum turbæ irruerent in

4. Le début de la prédication de Jésus Christ ne saurait être plus conforme à celui de la prédication de son précurseur. Le repentir de ses fautes et la foi à l'Évangile, mais une foi à laquelle les œuvres correspondent, et des œuvres qui soient de dignes fruits de pénitence : tel est le résumé de ce qui est nécessaire pour acquérir le royaume de Dieu : *Pœnitementi, et credite Evangelio.*

5. Tous applaudissent, mais tous ne se convertissent pas. Ces applaudissements, ces acclamations, avaient pour effet d'attirer autour de lui une foule chaque jour plus nombreuse de peuple avide de l'entendre; mais ils excitaient aussi l'envie des Prêtres, des Pharisiens et des Scribes, ces docteurs superbes du judaïsme.

\* Les commentateurs ne s'accordent pas pour déterminer avec précision le temps où Pierre, André, Jacques et Jean furent appelés par Jésus-Christ à le suivre. Je m'en tiens au sentiment de saint Augustin (*De Cons. Evang.*, lib. II, cap. xvii), que le célèbre Maldonat adopte, et justifie, comme celui qui se prête le mieux à l'accord des Évangélistes. On peut voir son *Commentaire de saint Matthieu*, chap. iv, vers. 18. Distinguons d'abord ce qui est certain de ce qui est controversé. Il est généralement admis de tous que le fait rapporté au livre II, § xi, et tiré de l'Évangile de saint Jean (chap. i, vers 42), ne saurait être



eum, ut audirent Verbum la Parole de Dieu, comme il se Dei, et ipse stabat secus sta- tenait auprès du lac de Génégnum Genesareth. Et vidit sareth. Or il vit deux barques duas naves stantes secus sta- qui étaient sur le bord du lac, gnum : piscatores autem et les pêcheurs étaient descendenderant et lavabant dus, et lavaient leurs filets. retia. Ascendens autem in Montant sur l'une des barques, unam navim, quæ erat Si- qui était celle de <sup>1</sup> Simon, il le

confondu avec la vocation, dont l'histoire est racontée par les trois autres Évangélistes. Alors, en effet, le Précurseur baptisait en Judée, dans les eaux du Jourdain. De plus, le récit de saint Jean n'a rien de commun avec celui de saint Luc, que je reproduis dans le présent paragraphe, ni avec celui de saint Matthieu et de saint Marc, que je place dans le suivant. Maintenant, au contraire, il s'agit de faits postérieurs à l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste, et arrivés en Galilée, sur les bords du lac de Tibériade. Toute la difficulté est donc de savoir si les événements rapportés par saint Luc, et ceux que racontent saint Matthieu et saint Marc, se sont passés à des époques différentes. Mais les circonstances des faits m'ont paru tellement dissimilaires, qu'à moins de violenter les textes, il faut renoncer à les concilier. Je donne donc la première place au récit de saint Luc, et puis je réunis les deux autres, disant avec saint Augustin (*loc. cit.*) : « Unde intelligendum est hoc *primo* esse factum, quod Lucas insinuat; « nec tunc eos a Domino vocatos, sed tantum Petro fuisse prædictum, « quod homines esset capturus.... Unde datur locus intelligere, eos ad « capturam piscium ex more remeasse; ac *postea* fieret quod Mat- « thæus, et Marcus narrant, quando eos binos vocavit, et ipse jussit « ut eum sequerentur, primo duobus Petro, et Andreæ, deinde aliis « duobus filiis Zebedæi. Tunc enim non subductis ad terram navibus « tamquam cura redeundi, sed ita eum sequuti sunt tamquam vocan- « tem, et jubentem ut eum sequerentur. » C'est ainsi que le saint docteur résolvait d'avance la difficulté, et réfutait le principal argument de ceux qui refusent de reconnaître deux faits différents, l'un raconté par saint Luc, l'autre par saint Matthieu et saint Marc. Aussi Maldonat ne veut-il pas même qualifier de *vocations* les faits exposés par saint Jean et par saint Luc, « sed admonitiones, et quasi futuræ vocationis « præparationes. » Au reste, pour juger combien il est nécessaire de séparer saint Luc des deux autres Évangélistes, je prie le lecteur d'examiner attentivement le texte que je place dans les deux paragraphes suivants.

1. Le choix que fait Jésus-Christ de la barque de Simon, pour la

pria de s'éloigner un peu de la terre. Et s'étant assis il enseignait la foule de la barque. Quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : <sup>2</sup> Prends le large, et jetez vos filets pour pêcher. Et Simon, répondant, lui dit : <sup>3</sup> Maître, nous avons travaillé toute la nuit, sans rien prendre; mais sur votre parole, je jetterai le filet. Et quand ils l'eurent fait, ils prirent une grande quantité de poisson, et leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir

monis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens docebat de navicula turbam. Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam. Et respondens Simon dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus; in verbo autem tuo laxabo rete. Et cum hoc fecissent, concluderunt piscium multitudinem copiosam. Rumpebatur autem rete eorum. Et annuerunt sociis, qui erant in alia navi, ut

présenter comme la chaire de son enseignement à l'Église naissante, est un insigne honneur pour Simon lui-même, qui deviendra le maître universel, et le Vicaire du Fils de Dieu, chargé de transmettre après sa mort, jusqu'à la consommation des siècles, sa dignité et ses prérogatives à chacun de ses successeurs. « Hanc solam Ecclesiæ navem ascendit » Dominus, in qua Petrus magister est constitutus. » C'est le commentaire que saint Maxime donne de ce passage. (Serm. 89, *De mirabil.*)

2. « Prends le large. » On sait assez que cette expression désigne la haute mer. Saint Ambroise remarque que le Sauveur commande à tous les autres de jeter leurs filets pour pêcher; il ne dit qu'à saint Pierre de conduire sa barque vers la haute mer : « Soli Petro dicitur : Duc in altum. » (Lib. IV, *in Luc.*, n. 7.)

3. Saint Pierre et ses compagnons avaient travaillé toute la nuit sans tirer aucun profit de leurs fatigues. Mais quand ils ont accueilli les paroles de vie éternelle qui sortent de la bouche du divin Maître, quand ils reprennent le même travail en vue de lui obéir et pour la gloire de son nom, ils se voient favorisés, au delà de toute espérance, d'une pêche qu'ils ne peuvent comparer à rien de ce qu'ils ont vu. Apprenons à nous proposer la gloire de Dieu comme le but de toutes nos œuvres; à ne les entreprendre que suivant l'ordre légitime; à y chercher la nourriture de l'âme d'abord, et celle du corps après : *In verbo autem tuo laxabo rete.*

venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas pavidulas ita, ut pene mergerentur. Quod cum videret Simon Petrus, proci-dit ad genua Jesu dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, Domine. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant in captura piscium, quam ceperant. Similiter autem Jacobum, et Joannem filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere, ex hoc jam homines eris capiens. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, sequuti sunt eum.

les aider. Ils vinrent, et ils remplirent les deux barques, au point qu'elles étaient près de couler. A cette vue Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus, disant : <sup>4</sup>Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un homme pécheur. Car il était saisi de stupeur, lui, et tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche de poissons qu'ils avaient faite. Il en était de même de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, qui étaient les compagnons de Simon. Mais Jésus dit à Simon : Ne crains pas ; désormais ce sont des hommes que tu prendras. Et tirant leurs barques à terre, ils quittèrent tout, et le suivirent.

4. Saint Pierre est le premier qui reconnaît le miracle. Avec la connaissance pratique qu'il avait de ce lac, inutilement sillonné pendant toute la nuit ; avec sa longue expérience de pêcheur, il apprécie sur-le-champ toutes les circonstances du fait, et reconnaît qu'il ne saurait s'expliquer par une cause naturelle ; il en demeure stupéfait. L'exclamation qu'il ne peut contenir semble, au premier aspect, l'expression d'un sentiment excessif ; mais elle peint d'un seul trait le caractère de saint Pierre, avec toute la chaleur de son cœur et toute son énergie. Il veut exprimer par ce cri de l'âme sa propre indignité et l'éminente sainteté de Jésus-Christ ; il veut protester qu'un pécheur tel que lui est profondément indigne de ces rapports d'intimité avec la majesté du Fils de Dieu. En un mot, il fait un acte de la plus sincère humilité, et cet acte lui vaut d'abord une parole qui le relève : *Noli timere*, et puis la promesse de l'apostolat : *Ex hoc jam homines eris capiens*. Celui qui saurait dire après la communion, avec le cœur de saint Pierre : *Exi a me, quia homo peccator sum, Domine*, celui-là, au lieu d'éloigner de soi le Seigneur, l'attirerait bien plutôt davantage ; car c'est avec les humbles qu'il se plaît à demeurer.

## \* Paragraphe Neuvième

## VOCATION DE PIERRE, ANDRÉ, JACQUES ET JEAN

Or Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon, qui est appelé Pierre, et André, jetant le filet dans la mer; <sup>1</sup> car ils étaient pêcheurs. Et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. Et ceux-ci, laissant aussitôt leurs filets, le suivirent. Puis, s'étant avancé un peu, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, avec Zébédée leur père, occupés à ranger les filets dans la barque; et aussitôt il les appela. <sup>2</sup> Et eux à l'instant,

(a) *Ambulans autem Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream mittentes rete in mare; erant enim piscatores. Et ait illis: Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. At illi continuo relictis retibus sequuti sunt eum.*

a. Mt. IV  
18-20.

(b) *Et progressus inde pupillum, vidit Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem ejus, (c) cum Zebedæo patre eorum, (d) et ipsos componentes retia in navi; et*

b. Mt. I. 19.

c. Mt. IV. 21

d. Mt. I.  
19-20.

\* Après l'annotation que j'ai placée en tête du paragraphe précédent, il n'y a pas lieu d'allonger celle-ci. Si, après la pêche miraculeuse, ces hommes, pénétrés de reconnaissance, s'attachèrent d'eux-mêmes aux pas de Jésus-Christ, sans cependant abandonner entièrement leur profession, c'est seulement aujourd'hui qu'appelés expressément par lui, ils abandonnent tout, pour ne se séparer désormais de sa personne, que lorsqu'ils auront un ordre de lui à exécuter.

1. Il n'y a guère, pour l'ordinaire, d'hommes plus incultes que les pêcheurs. Mais le divin Maître n'avait pas besoin d'hommes lettrés; en outre de la science que sa parole leur communiquait, il mettait directement en eux l'esprit d'intelligence.

2. Les saints Pères ne se lassent pas de rendre hommage à ces premières colonnes de l'Église, et de les proposer à tous les fidèles comme des modèles accomplis d'obéissance à la voix de Dieu quand il appelle, et de renoncement généreux aux biens de la terre.

.. Mt. IV. 22. statim vocavit illos. (e) Illi laissant les filets, et leur père  
 autem statim relictis retibus Zébédée dans la barque avec  
 f. Mc. I. 20, et (f) patre suo Zebedæo in l'équipage, le suivirent.  
 navi cum mercenariis, se-  
 quuti sunt eum.

---

\* Paragraphe Dixième

DÉLIVRANCE D'UN POSSÉDÉ  
 DANS LA SYNAGOGUE DE CAPHARNAUM

f. Mc. I. 21-29. (a) Et ingrediuntur Ca- Alors ils entrèrent à Caphar-  
 pharnaum; et statim Sabba- naum, et aussitôt Jésus entrant  
 tis ingressus in Synagogam dans leur Synagogue les jours  
 docebat eos. Et stupebantsu- de Sabbat, les instruisait, et ils  
 per doctrina ejus. Erat enim étaient étonnés de sa doctrine.  
 docens eos, quasi potestatem Car<sup>1</sup> en les instruisant, il agis-  
 habens, et non sicut Scribæ. sait comme ayant autorité, et  
 Et erat in Synagoga eorum non pas à la manière des Scribes.

\* La suite du récit de saint Marc fait voir que le fait dont il s'agit ici se passa après la vocation des quatre disciples; l'adverbe *statim* employé par l'Évangéliste exclut toute idée d'intervalle. Il y a, du reste, une si parfaite ressemblance entre les deux historiens, qu'il y aurait de l'aveuglement à ne pas reconnaître une seule et même histoire dans saint Marc et dans saint Luc.

1. C'est en des termes pleins de majesté que l'Évangéliste oppose l'enseignement de Jésus-Christ à celui des docteurs du judaïsme. Jésus-Christ enseignait en maître et comme auteur de la loi; les scribes n'agissaient que comme des interprètes imparfaits d'une loi qu'ils comprenaient à peine. Les paroles de Jésus-Christ montraient clairement qu'il n'avait pas d'autre but que le salut des âmes, pas d'autre mobile que l'amour de la vérité; les discours des scribes laissaient bien souvent apercevoir une fin purement humaine, tantôt la vanité et tantôt l'intérêt. Les enseignements de Jésus-Christ étaient en parfaite

Il y avait dans leur Synagogue un homme possédé <sup>2</sup> du démon impur ; et exclamavit impur ; et il s'écria d'une voix forte disant : <sup>3</sup> Laisse-nous ; qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus Nazaréen ? Es-tu venu nous perdre ? Je sais qui tu es, le Saint de Dieu. Mais Jésus le menaça, disant : Tais-toi, et sors de l'homme. <sup>4</sup> Et le démon le

homo (b) habens dæmonium immundum ; et exclamavit voce magna dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? Venisti perdere nos? Scio te, quis sis, Sanctus Dei. (c) Et comminatus ei dicens : Obmutesce, et exi de homine. Et discerpens eum (d) cum projecisset il-

b. L. IV.  
33-34.

c. Mc. I.  
23-24.

d. L. IV. 13

harmonie avec ses actes, avec tous les exemples d'une vie à tous égards sans tache et pleine de vertus ; le langage des scribes, au contraire, était en continuel désaccord avec leurs œuvres. Cependant quelques commentateurs font consister précisément la différence signalée par l'Évangéliste, dans les miracles par lesquels Jésus-Christ seul établissait la vérité de sa doctrine.

2. Le démon reçoit souvent, dans l'Évangile, le nom d'esprit impur ; c'est qu'en effet, bien que cette qualité ne lui appartienne pas en soi, puisqu'il n'a pas de corps, il se plaît très-communément à exciter les hommes à la luxure.

3. Un seul démon parle au nom de tous. L'esprit du mal, avec la perspicacité de son intelligence, avait bien vite reconnu que Jésus était le Saint et le Prophète par excellence, le Christ promis et attendu. Mais Dieu ne permit pas qu'il arrivât à connaître avec certitude que sa personne était divine et non pas humaine, jusqu'au moment où la victoire de la Croix fut complète. Il entra, d'ailleurs, dans les desseins de la Providence que les hommes fussent dès lors instruits de la puissance que le Christ avait sur le démon pour les délivrer de sa tyrannie. Voilà pourquoi Jésus se fait entendre de tous quand il parle en maître à l'esprit impur, et qu'il le force malgré lui de se taire et de sortir : *Obmutesce, et exi de homine.*

4. Toute la rage du lion infernal qui se montre dans ces rugissements féroces, dans ces contorsions, dans ces actes de violence sur le corps du possédé, ne put arriver pourtant à lui causer aucun dommage ; elle ne servit qu'à mettre dans un plus grand jour le pouvoir de Jésus-Christ et les richesses de sa bonté pour les hommes. Apprenons de là que le démon ne peut nuire à personne sans que Dieu le permette, quelle que soit la férocité de sa haine et son habileté dans l'art de tentateur ; mais aussi n'oublions jamais que Jésus-Christ seul a vaincu le démon, et qu'il n'y a de victoire qu'en lui et par lui.

	lum dæmonium in medium,	déchirant, et le jetant au milieu,
c. Mc. I. 23.	(e) exclamans voce magna	cria d'une voix forte et sortit
f. L. IV. 35-36.	exiit ab eo (f) nihilque illum	de lui, sans lui faire aucun mal.
g. Mc. I. 27.	nocuit. Et factus est pavor	<sup>5</sup> Tous furent saisis de crainte, et
	in omnibus. (g) Et mirati	dans leur étonnement, ils s'in-
	sunt omnes ita ut conquire-	terrogeaient les uns les autres,
	rent inter se dicentes : Quid-	disant : Qu'est-ce que ceci ?
	nam est hoc ? quænam doc-	quelle est cette doctrine nou-
h. L. IV. 36.	trina hæc nova ? (h) quod	velle ? que signifie cette chose ?
	est hoc verbum ? quia in po-	car il commande avec autorité
i. Mc. I. 27.	testate et virtute (i) etiam	et puissance même aux esprits
	spiritibus immundis impe-	immondes, et ils lui obéissent,
k. L. VI, 36.	rat, et obediunt ei, (k) et	et ils sortent. <sup>6</sup> Aussi le bruit
l. Mc. IV. 28.	exeunt. (l) Et processit ru-	de son nom s'étendit aussitôt
	mor ejus statim in omnem	dans tout le pays de la Galilée.
	regionem Galilææ.	

---

\* Paragraphe Onzième

LA BELLE-MÈRE DE SAINT PIERRE GUÉRIE

α. L. IV. 34.      (α) Surgens autem Jesus      Jésus étant sorti de la Syna-

β. La vue de ce prodige éclatant excita la crainte et l'étonnement parmi tous ceux qui en furent témoins. S'ils appellent la doctrine du Sauveur une doctrine nouvelle, c'est qu'ils n'avaient jamais vu exercer ce pouvoir absolu sur les malins esprits; son enseignement n'avait rien de contraire à celui de l'ancienne loi, qu'il n'était pas venu abolir, mais compléter; il n'était opposé qu'aux doctrines purement humaines qui n'avaient pas Dieu pour auteur.

γ. On a déjà vu plus haut (§ VII) que Jésus-Christ *magnificabatur ab omnibus*; à mesure qu'il ajoutait les miracles aux miracles, sa renommée s'étendait davantage, et l'éclat de son nom s'augmentait de jour en jour.

\* Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc rapportent la même his-

gogue, entra aussitôt <sup>1</sup> dans la maison de Simon et d'André, avec Jacques et Jean. Or la belle-mère de Simon était prise <sup>2</sup> de grandes fièvres. Et Jésus l'ayant vue couchée, et en proie à la fièvre, ils lui parlèrent aussitôt d'elle, et le prièrent pour elle. Lui, se tenant debout auprès d'elle, commanda à la fièvre, et prenant la femme par la main, il la releva ; et sur-le-champ la fièvre la quitta, et elle se mit à les servir.

de Synagoga, (b) protinus (c) introivit in domum Simonis (d) et Andreæ cum Jacobo et Joanne. (e) Socrus autem Simonis tenebatur magnis febris. (f) Et cum venisset Jesus in domum Petri, vidit Socrum ejus jacentem, et febricitantem; (g) et statim dicunt ei de illa; (h) et rogaverunt illum pro ea. Et stans super illam imperavit febrī, et (i) elevavit eam, apprehensa manu ejus. Et continuo dimisit eam febris; (k) et ministrabat eis.

b. Mc. I. 21  
 c. L. IV. 38.  
 d. Mc. I. 29  
 e. L. IV. 38.  
 f. Mt. VIII. 14.  
 g. Mc. I. 30  
 h. L. IV. 38 39.  
 i. Mc. I. 31.  
 k. Mt. VIII. 14.

toire. L'opinion générale est que saint Marc et saint Luc ont observé l'ordre chronologique, et que saint Matthieu a notablement retardé son récit. Le P. Lamy est seul d'un autre avis, parce qu'il tient à la règle qu'il s'est arbitrairement posée. « Credo, dit-il, Matthæum enarrasse « eodem ordine quo facta sunt. » Mais écoutons le commentateur de Gand (*Comment. in Concord.*, cap. XXVIII) : « Cum miraculum curationis socrus Petri ex Marco et Luca constet contigisse mox post præcedens miraculum, immo eodem die; ac illud ex Marco constet factum « in principio vocationis Petri et Andreæ..., manifestum est Matthæum, « qui hoc miraculum describit capite octavo post sermonem Domini « in monte, et post leprosum, servumque centurionis sanatum, non « servasse hic ordinem, sed recapitulasse, ab hoc loco usque ad finem « capituli noni, quæ prius omiserat. »

1. Cette maison est appelée la maison de Simon et d'André, quoiqu'ils eussent tout quitté pour suivre Jésus-Christ partout où il allait; c'est qu'ils venaient néanmoins encore avec leur Maître et les autres Apôtres, dans cette maison où habitait leur famille, quand Jésus jugeait à propos d'y séjourner.

2. On connaît assez l'explication morale de saint Ambroise, qui dans les fièvres corporelles de cette femme, nous fait reconnaître les fièvres spirituelles de notre nature malade et déchue. Jésus-Christ peut nous en guérir; mais plaçons entre lui et nous l'intercession efficace des saints, et spécialement celle des quatre premiers apôtres nommés ici.



## \* Paragraphe Douzième

## AUTRES MIRACLES A CAPHARNAUM

<p>α. Mc. I. 32.</p> <p>β. L. IV. 10.</p> <p>γ. Mc. I. 32-33.</p> <p>δ. L. IV. 10.</p> <p>ε. Mt. VIII. 17.</p>	<p>(a) <i>Vespere autem facto,</i>  <i>cum occidisset sol, affere-</i>  <i>bant ad eum omnes male</i>  <i>habentes (b) infirmos variis</i>  <i>languoribus, (c) et dæmonia</i>  <i>habentes. Et erat omnis ci-</i>  <i>vitas congregata ad januam.</i>  <p>(d) <i>At ille singulis ma-</i>  <i>nus imponens curabat eos ;</i>  <p>(e) <i>ut adimpleretur quod dic-</i>  <i>tum est per Isaiam Prophe-</i>  <i>tam dicentem : Ipse infirmi-</i>  <i>tates nostras accepit, et agro-</i>  <i>tationes nostras portavit.</i></p> </p> </p>	<p>Le soir venu, quand le soleil          était couché, on apportait à Jé-          sus tous les malades, quelle que          fût leur maladie, ainsi que les          possédés du démon. <sup>1</sup> Et toute          la ville était réunie à la porte.          Mais lui, imposant les mains à          chacun, les guérissait, afin que          s'accomplît ce qui a été dit par          le Prophète Isaïe, quand il dit :  <sup>2</sup> Il a pris nos infirmités, et il a          porté nos maladies. Il chassait          aussi beaucoup de démons par          la parole. Et les démons sor-</p>
--	---	---

\* Je continue, avec les trois Évangélistes, le récit commencé des miracles que Jésus-Christ fit à Capharnaüm. On a vu au § x que les jours de sabbat, « entrant dans la Synagogue, il les instruisait. » Il s'agit maintenant de ce qu'il faisait en dehors de la Synagogue après le coucher du soleil, *vespere autem facto*.

1. *Toute la ville était réunie à la porte*; forme de langage qui donne l'idée d'un concours immense, et qui répond à cette autre expression : *Le monde entier*, « *Ecce mundus totus post eum abiit.* » (Joan., XII, 19.)

2. Le texte d'Isaïe (chap. LIII, vers. 4) se rapporte principalement aux maladies spirituelles, c'est-à-dire aux péchés; « *peccata nostra* » « *ipse pertulit in corpore suo super lignum.* » (I Petr., 14.) Mais les maladies du corps sont des conséquences du péché, comme la mort elle-même, que le péché seul a introduite dans le monde; or Jésus-Christ est venu sauver l'homme tout entier, et donner l'immortalité à nos corps par la Résurrection, après s'être assujéti à la passion et à la mort; l'Évangéliste applique donc très-bien le même passage d'Isaïe à la guérison miraculeuse de toutes sortes de maladies.

taient d'un grand nombre, criant et disant : <sup>3</sup> Tu es le Fils de Dieu. Mais lui, les menaçant, ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.

(f) Et dæmonia multa ejiebat (g) verbo. (h) Exhibant autem dæmonia a multis clamantia, et dicentia : Quia tu es Filius Dei. Et increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.

f. Mc. I. 34.

g. Mt. VIII. 16.

h. L. IV. 41.

## \* Paragraphe Treizième

## PRÉDICATION ET MIRACLES DANS TOUTE LA GALILÉE

Quand le jour fut venu, Jésus s'étant levé de grand matin, désert, et là <sup>1</sup> il priait. Or <sup>2</sup>, Si-

(a) Facta autem die, (b) diluculo valde surgens egres-  
sus abiit in desertum locum,  
ibique orabat. Et proseguu-

a. L. IV. 12

b. Mc. I.

1. 18

3. Les démons savaient certainement que Jésus était le Christ ou le Messie; mais ils ne savaient pas avec la même certitude qu'il fût Fils de Dieu par sa nature, et vrai Dieu lui-même, ainsi que nous l'avons dit plus haut. (V. liv. II, § VIII, not. 4, et liv. III, § x, not. 3.)

\* Saint Luc et saint Marc déterminent encore ici d'une manière précise le moment où Jésus-Christ sortit pour aller dans un lieu désert, *facta autem die... diluculo valde*; il n'y a donc aucun doute possible quant à l'enchaînement du récit.

1. La prédication de l'Évangile et les miracles n'étaient pas les seules œuvres dont s'occupait le Médiateur de Dieu et des hommes, l'homme Christ Jésus. En cette qualité, un autre office lui convenait encore, celui de prier pour les hommes. Apprenons du modèle de toute perfection à réserver certaines heures pour l'oraison, quel que soit le nombre et l'importance de nos occupations; à choisir les lieux qui se prêtent davantage au recueillement et à la dévotion; à interrompre sans regret notre sommeil *diluculo valde*, pour donner les prémices du jour à la méditation et à la prière.

2. Saint Pierre est seul expressément nommé; c'est le plus fervent

c. L. IV.  
12-13.

d. Mt. IV.  
23-25.

tus est eum Simon, et qui cum illo erant. Et cum venissent eum dixerunt ei : Quia omnes quærunt te. Et ait illis : Eamus in proximos vicos, et civitates, ut et ibi prædicem ; ad hoc enim veni. (c) Et turbæ requirebant eum, et venerunt usque ad ipsum, et detinebant illum ne discederet ab eis. Quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare Regnum Dei, quia ideo missus sum. (d) Et circumibat Jesus totam Galilæam, docens in Synagogis eorum, et prædicans Evangelium Regni, et sanans omnem

mon, et ceux qui étaient avec lui, allèrent à sa suite ; et quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche. Et il leur dit : Allons dans les bourgades voisines, et dans les villes, afin que j'y prêche aussi ; car je suis venu pour cela. Or, la foule était à sa recherche ; et ils arrivèrent où il était, et ils s'efforçaient de le retenir, pour qu'il ne les quittât pas. Et il leur dit : Il y a encore d'autres villes où il faut que j'évangélise le Royaume de Dieu ; <sup>3</sup> car je suis envoyé pour cela. Et Jésus parcourait toute <sup>4</sup> la Galilée, enseignant dans leurs Synagogues, <sup>5</sup> et prêchant l'É-

des disciples ; et les autres commencent déjà à le considérer comme leur chef à tous. Tout le monde cherchait Jésus ; mais Jésus avait pour lors assez prêché à Capharnaüm ; il avait à cœur de faire entrer d'autres brebis au bercaïl.

3. Voilà la fin de la mission du Fils de Dieu : Annoncer le royaume de Dieu, enseigner l'Évangile aux enfants des hommes, et les sauver.

4. La Galilée dont il est ici question est celle qui est connue sous le nom de *Galilæa Gentium*. Dans ce voyage du Sauveur il faut toujours entendre qu'une ville (Nazareth) est exceptée : *Relicta civitate Nazareth*, ainsi que le même Évangéliste l'a expressément déclaré un peu plus haut (chap. iv, vers. 13).

5. Il garde dans toute la Galilée la méthode qu'il a suivie à Capharnaüm, confirmant toujours par les miracles la doctrine qu'il prêche. La puissance divine était manifestement montrée ; soit en ce qu'aucune maladie, récente ou invétérée, n'était incurable pour lui ; soit en ce qu'il forçait les démons, avec une autorité absolue, à sortir du corps des possédés ; par où il se montrait à la fois leur ennemi et leur maître.

vangile du Royaume, guérissant aussi dans le peuple toute maladie et toute infirmité. Et sa renommée s'étendit dans toute la Syrie; on lui présentait tous les malades, tous ceux qui étaient en proie à diverses langueurs ou souffrances, les démoniaques, <sup>6</sup> les lunatiques et les paralytiques, et il les guérit. Et de grandes foules le suivirent de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée, et de l'autre côté du Jourdain.

6. Plusieurs commentateurs entendent par *lunatiques* ceux qui sont atteints d'épilepsie ou mal caduc (*morbus comitialis*). Saint Jérôme, dans son commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, pense que ceux qui furent guéris n'étaient pas de vrais *lunatiques*, « sed qui putabantur « lunatici ob dæmonum fallaciam, qui observantes lunaria tempora « creaturam infamare cupiebant, ut in Creatorem blasphemia redun- « daret. »

# LIVRE QUATRIÈME

## \* Paragraphe Premier

### COMMENCEMENT DU SERMON DE LA MONTAGNE LES HUIT BÉATITUDES

.. Mt V. 1-12.

(a) Videns autem Jesus Or Jésus, voyant la foule,

\* Quiconque a pris la tâche d'écrire une Harmonie ou Concorde des Évangélistes ne peut manquer, en arrivant au Sermon de la Montagne, d'éprouver un certain embarras relativement à l'ordre qu'il doit suivre, de manière à éviter les erreurs chronologiques et les arrangements défectueux des textes. La principale difficulté consiste à décider d'abord si le sermon que saint Matthieu reproduit en trois chapitres entiers (v, vi, vii) est le même que celui dont saint Luc (chap. vi, vers. 20 et suiv.) donne un abrégé; ou bien si ce sont deux sermons prononcés par Jésus-Christ à différentes époques. S'il n'y a qu'un seul sermon, il est nécessaire d'unir ensemble les textes des deux Évangélistes, et de placer auparavant le récit des faits, ainsi que l'un des deux l'exige évidemment. Mais si l'on admet qu'il y a deux sermons distincts et appartenant à différentes époques, on se trouve obligé d'assigner sa place à chacun. C'est à cette seconde opinion que je m'attache, soit parce qu'elle me paraît la plus vraisemblable, soit parce qu'elle supprime le danger de violenter les textes en cherchant à les concilier. Je trouve, en effet, que les deux Évangélistes se séparent en plus d'un point. En premier lieu, saint Matthieu dit que Jésus-Christ, ayant vu la foule, monta sur la montagne *pour enseigner*; suivant saint Luc, il y alla *pour prier, exiit in montem orare*. Secondement, dans saint Matthieu, le sermon est prononcé sur la montagne: *ascendit in montem, et cum sedisset*, etc.; d'après saint Luc, ce serait au pied de la montagne, après qu'il en est descendu: *Et*

monta sur la montagne; quand turbas, ascendit in montem;

*descendens cum illis, stetit in loco campestri;* etc. Troisièmement, saint Matthieu rapporte huit béatitudes; il n'y en a que quatre dans saint Luc. Quatrièmement enfin, saint Matthieu ne dit pas que Jésus-Christ ait fait choix de ses douze Apôtres avant de prononcer ce discours; il ne parle, au contraire, de sa propre vocation qu'au chapitre neuvième, et ne donne qu'au dixième l'énumération complète des douze Apôtres; suivant saint Luc, c'est avant le sermon qu'aurait eu lieu l'élection des Douze. Je dirai donc avec saint Augustin (lib. II, *De Cons. Evang.*, cap. XIX): « Hæc diversitas facit videri alium fuisse « illum, alium istum; quid enim prohibet Christum alibi quædam re- « petere, quæ jam ante dixerat, aut iterum quædam facere, quæ « antea jam fecerat? » On pourrait produire un grand nombre d'exemples de ces répétitions; je me contenterai d'en citer une seule: la parabole des talents rapportée par saint Matthieu est semblable à celle de la *Mna*, que nous lisons dans saint Luc; mais ce n'est pas la même. Pareillement, l'Oraison Dominicale, enseignée une première fois dans le Sermon de la Montagne, présente certaine demande qu'on ne retrouve plus dans saint Luc, quand il rapporte dans une autre occasion comment les Apôtres supplient leur Maître de leur enseigner à prier, comme saint Jean-Baptiste l'avait fait à l'égard de ses disciples. Au reste, quelle difficulté peut-il y avoir à admettre qu'un discours qui renferme toute la substance de la nouvelle loi ait été prononcé une fois avec plus d'étendue, tel qu'il se lit dans saint Matthieu; et, une autre fois, en présence d'une autre multitude, après l'élection des douze Apôtres, répété dans une forme plus succincte, comme on le trouve dans saint Luc? Si l'on objecte que les deux Évangélistes se rencontrent dans certaines circonstances de fait, et dans certaines paroles qui semblent identiques, nous répondons: que les rapports établissent la similitude, mais n'excluent pas la répétition du sermon; les différences, au contraire, prouvent que le même sujet a été traité deux fois. Une objection plus sérieuse se tire de ce que les deux Évangélistes, après avoir reproduit le sermon, rapportent l'entrée du Sauveur à Capharnaüm et la guérison du serviteur du centurion. Pourtant deux observations suffisent pour ôter à cette objection toute sa force. Premièrement, ce n'est pas la guérison du serviteur du centurion, mais bien celle du lépreux, qui fut le premier miracle opéré par Jésus-Christ, quand il descendit de la montagne, après avoir terminé son discours. Le texte de saint Matthieu le prouve sans réplique: *Cum descendisset de monte... ecce leprosus* (Matth., VIII, 1 et 2). Mais la guérison du serviteur du centurion fut le premier miracle opéré par Jésus-Christ, après le sermon prononcé, non pas sur la montagne, mais *in loco campestri*; c'est ce que dit clairement saint Luc: *Cum autem*

et cum sedisset, accesserunt il se fut assis, ses <sup>1</sup>discip-  
ad eum discipuli ejus. Et ples s'approchèrent de lui, et  
aperiens os suum docebat lui, ouvrant sa bouche, les in-  
eos dicens : Beati pauperes struisait disant : <sup>2</sup>Bienheureux

*implesset omnia verba sua in aure plebis, intravit Capharnaum... Centurionis autem cujusdam servus...* (Luc, VII, 1, 2.) Je tire ma deuxième observation de ce que saint Luc rapporte le miracle du lépreux, avant d'en venir au discours *in loco campestri*; et de ce que saint Matthieu réunit le miracle du serviteur du centurion à la guérison de la belle-mère de saint Pierre. Donc, saint Matthieu ne suit pas l'ordre chronologique dans le récit de ces deux miracles, comme je l'ai montré pour le premier au livre III, § XI, et comme je l'établirai pour le deuxième, livre V, § III, note \*. De même saint Luc n'a pas mis le miracle du lépreux à sa place chronologique, ainsi que je le ferai voir plus bas, livre IV, § VII, note \*. Tels sont les motifs sur lesquels je m'appuie pour considérer comme plus vraisemblable l'opinion que j'ai suivie; elle a de plus l'avantage de supprimer un danger, celui de faire aux textes une véritable violence, pour concilier, malgré les difficultés, les deux Évangélistes, et réunir les deux sermons dans un seul.

1. Quelques auteurs ont cru pouvoir reconnaître ici le mont des Oliviers, sans réfléchir que la montagne des Oliviers n'est pas dans la Galilée, où se trouvait alors Jésus, mais dans la Judée, à peu de distance de Jérusalem. Saint Jérôme pense, avec plus de vraisemblance, que c'est le Thabor. Ce n'est donc pas seulement dans le Temple et dans les Synagogues, mais sur les montagnes, au bord des lacs, et dans les déserts, que la Sagesse Incarnée, faisant succéder sa propre parole à celle des Prophètes, voulut enseigner personnellement aux enfants des hommes les vérités qui pouvaient seules les conduire au royaume éternel. Le Seigneur est assis, en signe de son autorité; ses disciples occupent près de lui les premières places, comme plus avides d'entendre la parole divine, et mieux disposés à en tirer du profit.

2. Tous les hommes désirent le bonheur. Mais le bonheur véritable et parfait est réservé à l'autre vie; dans celle-ci, on ne peut être heureux qu'en espérance. Bienheureux donc ceux qui suivent le chemin dont le bonheur éternel est le terme. Mais les richesses de ce monde sont pour un grand nombre les obstacles principaux qui les empêchent de marcher dans la voie du salut. Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyé dans le monde, non pas pour perdre les hommes, mais pour les sauver, proclame bienheureux les pauvres, et les pauvres d'esprit. c'est-à-dire ceux qui le sont de leur plein gré, soit qu'ils aient embrassé spontanément l'état de pauvreté volontaire pour suivre le conseil évangélique, et posséder le royaume des cieux; soit qu'au

les pauvres d'esprit, parce que spiritu, quoniam ipsorum le royaume des Cieux est à est regnum Cœlorum. Beati eux.<sup>3</sup> Bienheureux ceux qui sont mites, quoniam ipsi possidoux, parce qu'ils posséderont debunt terram. Beati qui la terre.<sup>4</sup> Bienheureux ceux qui lugent, quoniam ipsi conpleurent, parce qu'ils seront solabuntur. Beati qui esuconsolés.<sup>5</sup> Bienheureux ceux riunt et sitiunt justitiam, qui ont faim et soif de la justice, quoniam ipsi saturabuntur. parce qu'ils seront rassasiés. Beati misericordes, quoniam<sup>6</sup> Bienheureux les miséricor- ipsi misericordiam conse- dieux, parce qu'ils obtiendront quentur. Beati mundo corde, miséricorde.<sup>7</sup> Bienheureux ceux quoniam ipsi Deum vide-

moins ils supportent avec résignation leur indigence, s'ils sont pauvres par nécessité, ou que, s'ils sont riches des biens de la terre, ils en détachent leur affection, et partagent avec leurs frères nécessiteux les biens dont ils jouissent.

3. La terre promise était la figure du paradis, que l'on n'arrive à conquérir qu'en apprenant de Jésus-Christ à être doux et humble de cœur. C'est là le caractère distinctif du christianisme. Rien ne lui est plus opposé que l'esprit de vengeance et d'orgueil.

4. Nous sommes dans une vallée de larmes. Les larmes nous conviennent. Mais les larmes qui nous conviennent le plus sont celles qui ont pour cause le plus grand de tous les maux, qui est le péché. Pleurons nos péchés avec une contrition sincère, et ces larmes seront pour nous une source de consolation : *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.* (Ps. cxxv, 5.) Pleurons encore les péchés des autres, parce qu'après nos péchés il n'y a rien au monde qui doive nous causer plus de tristesse que de voir Dieu offensé et des âmes se perdre.

5. Un désir, non pas vulgaire et léger, mais ardent et singulier, de la plus grande gloire de Dieu, et de l'acquisition de toutes les vertus, comprises ici sous le nom générique de justice, rend bienheureux celui qui en est animé, parce qu'un tel désir n'est jamais stérile, et qu'il produit des œuvres. Celui-là sera rassasié dans le royaume éternel ; car Jésus-Christ a dit : « Ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus « regnum, ut edatis, et bibatis super mensam meam in regno meo. » (Luc, xxii, 29, 30.) C'est surtout aux Apôtres que cette parole s'adresse.

6. Dieu fait éclater sa miséricorde dans toutes ses œuvres, et ceux-là sont ses imitateurs qui usent de miséricorde à l'égard des autres. Est-il étonnant que la miséricorde leur soit promise ?

7. Ceux-là ont le cœur pur, dont l'unique application est de préser-



bunt. Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum Cœlorum. Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes propter me. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in Cœlis. Sic enim persecuti sunt Prophetas, qui fuerunt ante vos.

qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. <sup>8</sup> Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. <sup>9</sup> Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des Cieux est à eux. Bienheureux êtes-vous, quand ils vous maudiront, et vous persécuteront, et diront mensongèrement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous, et tressaillez de joie, parce que votre récompense est abondante dans les Cieux. Car ils ont ainsi persécuté les Prophètes, qui ont été avant vous.

ver constamment leur conscience de toute souillure, et qui restent purs de corps et d'âme. Ils verront Dieu face à face, et, par l'effet de cette vue, ils seront toujours bienheureux.

8. Celui qui aime la paix véritable et qui établit la paix parmi ses frères, celui-là est le fils du Roi pacifique, et l'héritier du royaume de Dieu.

9. Celui qui est persécuté, non pas justement et parce qu'il est coupable, mais injustement et parce qu'il refuse de violer la loi de Dieu ou la loi de l'Église, voilà l'homme bienheureux. Si l'on reconnaît dans chacune des huit béatitudes le caractère de la prédestination, c'est surtout dans la dernière que le Sauveur s'est plu à le montrer dans tout son éclat.

---

## Paragraphe Deuxième

CONTINUATION DU SERMON

## EXEMPLE ET DOCTRINE

Vous êtes <sup>1</sup> le sel de la terre; (a) Vos estis sal terræ; que si le sel perd sa vertu, avec quod si sal evanuerit, in quo quoi le salera-t-on? il n'est plus salietur? ad nihilum valet bon à rien, qu'à être jeté dehors, ultra, nisi ut mittatur foras, et foulé aux pieds des hommes. et conculcetur ab hominibus. Vous êtes <sup>2</sup> la lumière du bus. Vos estis lux mundi: monde; une ville placée sur la non potest civitas abscondi montagne ne peut être cachée. supra montem posita. Ne- que accendunt lucernam, et Et la lampe qu'on allume, on ponunt eam sub modio, sed ne la met pas sous le boisseau, super candelabrum, ut lu- mais sur le chandelier, afin ceat omnibus qui in domo qu'elle éclaire tous ceux qui sunt. Sic luceat lux vestra sont dans la maison. <sup>3</sup> Ainsi, sunt.

a. Mt. V.  
13-20.

1. Les propriétés du sel sont d'assaisonner les aliments et de préserver les corps de la corruption. Or la bonne doctrine et la vie exemplaire des hommes apostoliques produisent des effets analogues dans le peuple qui les écoute et les observe; elles éclairent l'intelligence, et excitent la volonté à croire les vérités proposées, et à mettre en pratique les règles de la morale, conformément aux exemples que les auditeurs ont sous les yeux. Mais si les maîtres se gâtent en enseignant mal et en agissant plus mal encore, peu s'en faut que leur amendement à eux-mêmes ne soit désespéré.

2. C'est le propre du Christ d'éclairer le monde; car il est écrit de Lui seul : *Erat lux vera* (Joan. 1, 9), et il dit lui-même : *Ego sum lux mundi* (Joan. VIII, 12). Si donc il lui a plu de communiquer l'honneur de ce nom aux Apôtres, et en eux à leurs successeurs, il ne leur convient pourtant qu'en qualité de ministres, et nullement de leur propre chef. Ces trois figures de sel, de lumière, de ville bâtie sur la montagne, désignent une seule et même chose.

3. Ceci s'adresse particulièrement à ceux qui sont le sel de la terre et la lumière du monde, c'est-à-dire aux Apôtres et à ceux qui sont in-

coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in Cœlis est. Nolite putare, quoniam veni solvere Legem, aut Prophetas; non veni solvere, sed adimplere. Amen quippe dico vobis: donec transeat cœlum et terra, iota unum, aut unus apex non præteribit a Lege, donec omnia fiant. Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno Cœlorum; qui autem fecerit

que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils rendent gloire à votre Père, qui est dans les Cieux. Ne croyez pas que je sois venu abolir la Loi, ou les Prophètes; je ne suis pas venu <sup>4</sup> abolir, mais accomplir. En vérité je vous dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un iota, et pas un point de la Loi ne sera omis; que tout ne soit accompli. Celui donc qui aura violé un de ces préceptes <sup>5</sup> les plus petits, et aura ainsi enseigné aux

vestis d'une autorité ecclésiastique. Au reste, Jésus-Christ n'ordonne pas que nous fassions nos bonnes œuvres publiquement, pour qu'elles soient vues des hommes; il veut que nous vivions de telle façon que, nos actions venant à être observées, la gloire en revienne à Dieu et non pas à l'homme, et que le prochain en soit édifié.

4. Jésus-Christ accomplit la loi, en ce qu'il se soumit volontairement à ses préceptes; en ce qu'il redressa les interprétations erronées des faux docteurs du judaïsme; en ce qu'il nous mérita la grâce de l'observer; en ce qu'il vérifia tout ce qui était figuré dans les cérémonies légales et les sacrifices, comme aussi tout ce que les Prophètes avaient écrit de Lui.

5. Le Sauveur fait ici allusion aux interprétations vicieuses et aux faux jugements des Scribes et des Pharisiens sur les préceptes de la loi; ils en comptaient la violation pour rien, ou pour peu de chose, quand il s'agissait de péchés internes, se rapportant à la haine du prochain, ou aux désirs coupables d'adultère, de vol, et autres mauvaises actions. Il conclut de là que si notre doctrine et notre observance pratique des préceptes ne s'élève pas au-dessus de celle des Scribes et des Pharisiens, nous n'entrerons point dans le royaume des cieux, parce que nous ne serons point justifiés. Tous les commentateurs ne s'accordent pas sur le sens de la parole *minimus*. Les uns la considèrent comme équivalente à une négation absolue, comme s'il y avait *non vocabitur*; d'autres, entendant par le royaume des cieux l'Église militante, l'expliquent par *dernier, celui qui est tenu pour rien*.

hommes, sera appelé très-petit dans le royaume des Cieux ; mais celui qui aura fait et enseigné, celui-là sera appelé grand dans le royaume des Cieux. Car je vous dis : que si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

et docuerit, hic magnus vocabitur in regno Cœlorum. Dico enim vobis : quia nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum Cœlorum.

### Paragraphe Troisième

CONTINUATION

#### PERFECTION DE LA NOUVELLE LOI

<sup>1</sup> Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras

(a) Audistis quia dictum est antiquis : Non occides ;

α. Mat V.  
21 48.

1. Les Juifs avaient appris des Scribes et des Pharisiens que l'homicide avait été défendu par Moïse à leurs ancêtres. Mais Jésus-Christ, prenant le ton du législateur d'une nouvelle alliance, ne se contente pas de corriger les erreurs dont les maîtres insensés et méchants de ce peuple remplissaient leur enseignement ; il se pose comme supérieur à Moïse, retire et déclare abolies pour toujours de certaines tolérances qui avaient été concédées au judaïsme, et donne, relativement aux préceptes du Décalogue, des explications parfaitement claires, et désormais obligatoires, qui n'avaient été comprises que d'un petit nombre avant la venue de Jésus-Christ, le Maître de la vérité, de la justice et de la perfection. Il manifeste son autorité, en opposant à *dictum est antiquis* cette formule absolue : *Ego autem vobis dico*. Il commence par exposer le précepte qui défend l'homicide, en déclarant que non-seulement celui qui aura tué *reus erit judicio*, c'est-à-dire passible de condamnation à mort, mais que celui-là sera digne de mort au jugement de Dieu, qui aura eu la volonté de tuer, ou de causer au pro-

qui autem occiderit, reus pas; et celui qui aura tué sera erit judicio. Ego autem dico soumis au jugement. Mais moi vobis : quia omnis, qui ira- je vous dis : que quiconque se scitur fratri suo, reus erit met en colère contre son frère judicio; qui autem dixerit sera soumis au jugement; mais<sup>2</sup> fratri suo *raca*, reus erit quiconque aura dit à son frère concilio; qui autem dixe- *raca*, sera soumis au conseil; rit *fatue*, reus erit gehen- mais celui qui<sup>3</sup> lui aura dit næ ignis. Si ergo offers *fou*, sera soumis à la géhenne munus tuum ad altare, et du feu<sup>4</sup>. Si donc tu présentes ibi recordatus fueris, quia ton offrande à l'autel, et que là frater tuus habet aliquid ad- tu te souviennes que ton frère a versum te, relinque ibi mu- quelque chose contre toi, laisse nus tuum ante altare, et là devant l'autel ton offrande, vade prius reconciliari fratri et va d'abord te réconcilier

chain un mal considérable. C'est ce qui est exprimé par le mot *irascitur*; car la colère est un désir de vengeance, et il faut l'entendre ici d'un acte entièrement délibéré, et d'un acte de malice grave, bien que renfermé dans la pensée.

2. Le mot *raca*, quoi qu'en aient dit certains interprètes, me paraît appartenir à la langue hébraïque; il appartient à la racine *rakak* (par *coph*), et signifie *attenuavit* (rapetisser), ou à la racine *rik* (également par *coph*), et signifie *vacuum esse* (être vide). Le sens de cette expression injurieuse est donc : *homme léger, imbécile, homme vide, homme de rien*. Celui donc qui, obéissant à un sentiment de colère grave, ainsi que je l'ai expliqué, adresse à son prochain des paroles de mépris et d'injure, est encore plus coupable que celui qui conçoit de la colère dans son cœur.

3. Traiter un homme de *fou* est une injure plus grave que de lui dire *raca*; celui donc qui aura insulté le prochain, cédant à un sentiment gravement coupable de colère, aura mérité le feu d'enfer. Le nom de *gehenné* indiquait un lieu voisin de Jérusalem, dans lequel, à une certaine époque, un grand feu toujours allumé dévorait les victimes humaines que l'on immolait à l'idole de Moloch.

4. Pour comprendre combien Jésus-Christ avait à cœur le précepte de la charité fraternelle, il suffit de remarquer qu'il lui donne ici la préférence sur les actes qui ont directement pour objet le culte dû à Dieu, comme les oblations et les sacrifices, qui, sans la charité, ne lui sont point agréables.

avec ton frère, et puis tu viendras présenter ton offrande. <sup>5</sup>Mets-toi d'accord au plus tôt avec ton adversaire, pendant que tu es encore en chemin avec lui, de peur que ton adversaire ne te livre au juge, et que le juge ne te livre aux ministres, et que tu ne sois jeté en prison. Je te dis en vérité : tu ne sortiras pas de là que tu n'aies rendu jusqu'à la dernière obole. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas d'adultère. <sup>6</sup>Mais moi je vous dis : que tout homme qui aura regardé une femme pour la convoiter

tuo, et tunc veniens offeres munus tuum. Esto consentiens adversario tuo cito, dum es in via cum eo, ne forte tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministris, et in carcerem mittaris. Amen dico tibi : non exies inde, donec redas novissimum quadrantem. Audistis quia dictum est antiquis : Non mœchaberis. Ego autem dico vobis : quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam jam mœchatus est eam in corde suo. Quod si oculus

5. Le langage de Notre-Seigneur tient ici de la parabole. De même, nous dit-il, que dans les procès on engage les plaideurs à s'accommoder avant la sentence du juge, pour échapper à de cruelles déceptions et à d'irréparables dommages; de même nous ne saurions trop nous hâter de nous réconcilier avec nos ennemis, et de réparer le tort que nous avons fait au prochain; car si la mort nous surprend avant que nous ayons rempli cette indispensable obligation, nous serons condamnés, par le souverain Juge, à la prison de l'enfer, sans espérance d'en sortir jamais.

6. Après avoir expliqué le précepte *Non occides*, qui interdit la colère, il passe à l'explication de celui qui interdit la luxure : *Non mœchaberis*. Ce sont là, en effet, les deux passions les plus tyranniques et les plus communes. Il fallait que Jésus-Christ opposât le frein de sa doctrine aux interprétations vicieuses des Scribes et des Pharisiens. Quoique ce commandement s'étendit, comme tous les autres, au désir de commettre le mal qu'il flétrit, et que d'ailleurs ces désirs coupables fussent expressément condamnés par le neuvième, le plus grand nombre des Juifs ne pouvaient se décider à comprendre que la prohibition divine allât jusque-là. Comme s'il était possible que Celui qui scrute les cœurs ne fût point offensé des péchés intérieurs d'une âme corrompue, ou les laissât impunis.

tuus dexter scandalizat te, a déjà commis <sup>7</sup> l'adultère dans  
 erue eum, et projice abs te. son cœur. Que si ton œil droit  
 Expedit enim tibi, ut pereat te scandalise, arrache-le, et  
 unum membrorum tuorum, jette-le loin de toi. Car il te  
 quam totum corpus tuum vaut mieux qu'un de tes mem-  
 mittatur in gehennam. Et si bres périsse, plutôt que si ton  
 dextera manus tua scandali- corps tout entier était jeté dans  
 zat te, abscinde eam, et pro- la géhenne. Et si ta main droite  
 jice abs te. Expedit enim tibi, te scandalise, coupe-la, et jette-  
 ut pereat unum membrorum la loin de toi. Car il te vaut  
 tuorum, quam totum cor- mieux qu'un de tes membres  
 pus tuum eat in gehennam. périsse, plutôt que si ton corps  
 Dictum est autem : Quicum- tout entier allait dans la gé-  
 que dimiserit uxorem suam, henne. Il a été dit aussi : Qui-  
 det ei libellum repudii. Ego conque renvoie sa femme <sup>8</sup>,

7. Le divin Maître ayant proclamé coupable d'adultère celui *qui viderit mulierem ad concupiscendam eam*, se sert maintenant d'un raisonnement plein de vigueur et d'éclat pour enseigner cette fuite courageuse par laquelle on échappe à la damnation éternelle. C'est au prix de ce qui est le plus cher et en apparence le plus indispensable, au prix de l'œil et de la main droite, ces instruments si nécessaires de la vie, qu'il faut couper court aux occasions prochaines, et arracher tout ce qui nourrit la convoitise. Comme il est toujours possible, ainsi qu'il est toujours obligatoire, d'éviter le péché, sans recourir à la mutilation ni à l'aveuglement volontaire, on comprend assez que le langage de Notre-Seigneur ne doit pas ici être entendu suivant la lettre qui tue, mais suivant l'esprit qui donne la vie. L'enseignement de son école a toujours considéré comme une impiété, non-seulement le suicide, mais l'acte de celui qui se mutile, quand la conservation de la vie corporelle n'en impose pas la nécessité; car il ne peut jamais arriver que le salut de l'âme l'exige. L'espoir de la vie éternelle apprend à supporter le martyre et même à le désirer; mais il ne conduit pas à des actes opposés à la loi naturelle. Saint Paul, écrivant aux Galates, se sert d'expressions aussi véhémentes en parlant de leur affection pour sa personne : « Si fieri potuisset, oculos eruissetis, et dedissetis mihi. » (Gal. iv, 15.)

8. On verra dans un autre endroit comment Jésus-Christ analyse lui-même avec plus d'étendue, quand il en est sollicité, la doctrine indiquée ici de l'indissolubilité du mariage, et comment il retire la per-

qu'il lui donne un acte de répu- autem dico vobis : quia  
 diation. Mais moi je vous dis : omnis qui dimiserit uxorem  
 que quiconque renvoie sa fem- suam, excepta fornicationis  
 me, excepté pour cause de for- causa, facit eam mœchari,  
 nication, la rend adultère; et et qui dimissam duxerit,  
 quiconque prend la femme ré- adulterat. Iterum audistis  
 pudiée, est adultère. Vous avez quia dictum est antiquis :  
 encore entendu qu'il a été dit Non pejerabis; reddes au-  
 aux anciens : Tu ne te parju- tem Domino juramenta tua.  
 reras pas; mais tu acquitteras Ego autem dico vobis : Non  
 tes serments au Seigneur. Mais jurate omnino neque per  
 moi je vous dis : <sup>9</sup> Ne jurez en cœlum, quia thronus Dei  
 aucune façon, ni par le ciel, est; neque per terram, quia  
 parce qu'il est le trône de Dieu; scabellum est pedum ejus :  
 ni par la terre, parce qu'elle neque per Jerosolymam,  
 est l'escabeau de ses pieds; ni quia civitas est magni Re-  
 par Jérusalem, parce que c'est gis; neque per caput tuum  
 la cité du grand Roi; ni par ta juraveris, quia non potes

mission donnée par Moïse de renvoyer la femme, en lui donnant un acte de répudiation. J'examinerai en même temps cette question (livre XII, § 6) : s'il était permis aux Juifs d'user de cette permission mosaïque, sans se rendre coupables devant Dieu de la violation d'un précepte; on verra aussi dans quel sens il faut entendre l'exception pour cause d'adultère.

9. Je me contente d'emprunter le développement de ce passage au seul Catéchisme romain. Après les conciles généraux et les bulles dogmatiques, aucun livre n'a une plus grande autorité pour fournir les plus sûres interprétations des enseignements de Jésus-Christ à son Église. « Ces paroles (Catéch. rom., part. III, chap. III, num. 18) ne « doivent pas être considérées comme une condamnation générale et « absolue du serment... Mais Notre-Seigneur voulut corriger le juge- « ment erroné que les Juifs avaient fini par adopter sur le serment, « s'imaginant que l'on ne devait y rien éviter autre chose que la fausseté. « D'où il arrivait qu'ils juraient et forçaient les autres de jurer pour « les motifs les plus futiles, et pour des choses sans importance. Le « Sauveur, blâmant et réprouvant cette coutume, enseigne qu'il faut « s'abstenir absolument du serment, si la nécessité n'oblige d'y re- « courir. »



unum capillum album facere, aut nigrum. Sit autem sermo vester : est, est, non, non. Quod autem his abundantius est, a malo est. Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, et dentem pro dente. Ego autem dico vobis : Non resistere malo ;

tête, parce que tu ne peux faire un seul cheveu blanc ou noir.  
 10 Que votre langage soit : oui, oui ; non, non ; car ce qui est de plus, vient du mal. Vous avez entendu qu'il a été dit :  
 11 Œil pour œil, et dent pour dent. Mais moi je vous dis : Ne résistez pas au mal ; mais si quel-

10. « En effet, le serment a été introduit par la faiblesse des hommes, et l'on doit reconnaître qu'il *vient du mal*, puisqu'il montre ou l'inconstance de celui qui jure, ou l'obstination de celui qui exige le serment, et qui ne peut autrement se déterminer à croire. « Toutefois, la nécessité du serment a aussi son excuse. Les expressions mêmes du Sauveur (*sit sermo vester : est, est ; non, non*), font comprendre suffisamment que son intention est d'interdire l'abus du serment dans les discours familiers et sans conséquence. Il nous avertit donc spécialement de ne pas nous laisser aller trop facilement à le prêter. »

11. Ceci est une allusion à la peine du talion, qu'il n'a jamais, au reste, été permis d'appliquer d'autorité privée. Pour avoir la saine intelligence de ce passage, il faut entrer dans l'esprit du législateur, et, sans s'arrêter à la lettre, distinguer avec soin ce qui est de précepte, et ce qui appartient seulement à la perfection ou au conseil. Il est certain, en premier lieu, que Jésus-Christ n'interdit pas la légitime défense, celle même qui conduirait à tuer l'agresseur, s'il n'y a pas d'autre moyen d'échapper au danger, c'est-à-dire *cum moderamine inculpatæ tutelæ*. Il n'est pas défendu non plus, pourvu que l'on se conforme à l'ordre de la justice, d'exiger de celui qui nous a offensé la réparation du dommage qu'il nous a causé dans notre personne, dans notre honneur ou dans nos biens. Mais le poursuivre par esprit de vengeance ; flétrir le calomniateur en lui imputant à son tour des fautes qu'il n'a pas commises ; ne trouver jamais suffisantes les réparations proposées en vue d'obtenir la paix, ce sont là autant de violations manifestes du précepte divin. Au reste, il suffit, pour en éviter la transgression, d'être disposé à souffrir toute espèce d'injure, et à sacrifier ce qu'on croit être son droit, quand la gloire de Dieu et l'édification du prochain, qu'il n'est jamais permis de scandaliser, l'exigent absolument. Dans les autres cas, il y a lieu seulement à un conseil de perfection.

qu'un t'a frappé à la joue droite, présente-lui aussi l'autre ; et à celui qui veut t'appeler en justice et t'enlever ta tunique, abandonne-lui aussi ton manteau. Et quiconque te contraindra de faire avec lui mille pas, fais-en deux mille autres avec lui. Donne à qui te demande ; et ne refuse pas celui qui veut <sup>12</sup> emprunter de toi. Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu <sup>13</sup> haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calom-

sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram ; et ei qui vult tecum judicio contendere et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium. Et quicumque te angariaverit mille passus, vade cum eo et alia duo. Qui petit a te, da ei, et volenti mutuari a te, ne avertaris. Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus

12. Le commandement de prêter est, comme celui de faire l'aumône, un précepte positif qui oblige dans certains cas et certaines circonstances, c'est-à-dire quand il y a nécessité d'un côté et superflu de l'autre.

13. La perfidie des Juifs et la dureté de leur cœur, égales à l'aveuglement de leur esprit, avaient donné naissance à cette maxime, que l'on pouvait impunément haïr tous ceux qui n'appartenaient pas au peuple de Dieu ; ils y avaient peut-être trouvé un prétexte dans le commandement fait à Israël d'exterminer les peuples qui habitaient la Palestine, pour entrer en possession de la terre promise. Maintenant Jésus-Christ va redresser ces erreurs de jugement, et réformer une pratique détestable qui conduisait le plus grand nombre des Juifs à violer le précepte de l'amour du prochain ; il va montrer à quelle hauteur les enfants de la nouvelle alliance devront atteindre en ce qui touche la charité fraternelle. Il promulgue donc de nouveau et développe la loi de Dieu qui exige la charité conservée dans le cœur, et la charité se montrant au dehors par des œuvres, pour tous les hommes sans exception, fussent-ils des ennemis. Car le vrai chrétien, à vrai dire, ne se connaît pas d'ennemi : *Christiano nullus est hostis* (saint Ambroise).

et calumniantibus vos, ut nient, <sup>14</sup> afin que vous soyez les sitis filii Patris vestri qui in fils de votre Père qui est dans cœlis est, qui solem suum les cieus, qui fait lever son soriri facit super bonos et leil sur les bons et les méchants, malos, et pluit super justos et pleuvoir sur les justes et les et injustos. Si enim diligitis injustes. Car si vous aimez ceux eos qui vos diligunt, quam qui vous aiment, quelle récommercedem habebitis? Nonne pense aurez-vous? <sup>15</sup> Les publicani hoc faciunt? Et blicains n'en font-ils pas aut si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius tant? Et si vous saluez vos frères facitis? Nonne et ethnici hoc seulement, que faites-vous de faciunt? Estote ergo vos plus? Les païens n'en font-ils perfecti, sicut et Pater vester pas autant? <sup>16</sup> Soyez donc par cœlestis perfectus est. faits, vous, comme votre Père céleste est parfait.

14. Si Dieu, ainsi que le chante l'Église, *omnipotentiam suam parcendo maxime, et miserando manifestat*, il est bien juste que ses enfants adoptifs cherchent, à son imitation, dans le pardon des injures, dans le bien rendu pour le mal, dans la prière pour ceux qui les persécutent et les calomnient, le caractère propre qui les distingue et les fasse reconnaître parmi les autres peuples du monde.

15. Les publicains étaient communément regardés par les Juifs comme une caste dégradée. Le mépris et la haine dont ils étaient l'objet étaient entretenus par l'opinion, assez accréditée, que le peuple de Dieu ne devait et ne pouvait payer de tribut qu'à Dieu.

16. Il est clair que cette comparaison doit s'entendre de l'imitation et non pas de l'égalité. La perfection du chrétien n'a d'ailleurs pas de limites, parce que la plus grande des vertus, la charité, n'en a pas.

---

## \* Paragraphe Quatrième

CONTINUATION

HYPOCRISIE; ORAISON DOMINICALE;  
RECTITUDE D'INTENTION

<sup>1</sup> Prenez garde à ne pas faire votre justice devant les hommes, pour être vus d'eux ; autrement, vous n'aurez point la récompense de votre Père qui est dans les Cieux. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans

(*α*) *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum, qui in Cœlis est. Cum tu ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in sy-*

*α. Mt. VI.  
1-28.*

\* Je ne saurais adopter ici l'opinion de Maldonat ; suivant lui, Jésus-Christ n'aurait fait sur la montagne que la première partie de son discours que nous avons rapportée jusqu'à présent, et il n'aurait eu que ses apôtres seuls pour auditeurs ; le reste, adressé à la foule, aurait été dit dans la vallée. Pour moi, j'ai embrassé une autre règle : là où l'Évangéliste ne distingue pas, il ne nous appartient pas non plus de distinguer. Il n'y a qu'un seul sermon commencé sur la montagne en présence des disciples et du peuple entier, et terminé sur la montagne. Car c'est seulement quand le sermon est fini que saint Matthieu raconte que le Sauveur descend : *Cum autem descendisset de monte* (Matt. VIII, 1). On ne saurait admettre davantage que ce qui a été dit jusqu'à présent s'adresse exclusivement aux Apôtres et à leurs successeurs ; c'est bien à toute l'Église qu'appartiennent en particulier les huit béatitudes, aussi bien que les autres maximes.

1. On a déjà vu (liv. IV, § II, note 3) comment il faut entendre cette doctrine du divin Maître sur les bonnes œuvres faites *devant les hommes*. Jésus ne se contredit en aucune façon en enseignant maintenant à faire le bien dans le secret, pour se mettre à l'abri de la vaine gloire ; en faire le but unique ou même principal de ses actions, c'est renoncer à toute récompense autre que les vains applaudissements du monde.

nagogis, et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis : receperunt mercedem suam. Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua, ut sit eleemosyna tua in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. Et cum oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in Synagogis, et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus. Amen dico vobis : receperunt mercedem suam. Tu autem, cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio ora Patrem tuum in abscondito; et Pater tuus, qui videt in ab-

les synagogues et dans les rues, afin d'être honorés des hommes. En vérité, je vous dis : ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. Et quand vous priez, vous ne serez pas comme les hypocrites<sup>2</sup>, qui aiment à prier debout dans les synagogues, et au coin des places, afin d'être vus des hommes. En vérité, je vous dis : ils ont reçu leur récompense. Mais toi, quand tu prieras, entre dans ta chambre, et, la porte fermée, prie ton Père en secret, et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. Quand vous priez,<sup>3</sup> ne multi-

2. Notre-Seigneur continue de flétrir l'hypocrisie, ce vice qui, s'insinuant dans les œuvres les plus louables, telles que l'aumône, la prière, le jeûne, les gâte absolument et leur enlève tout mérite. La règle est toujours la même, et c'est dans le même esprit qu'il faut entendre l'enseignement divin. Si la gloire de Dieu ou l'édification du prochain demande que l'action soit publique, il suffit que celui qui agit ait constamment en vue de plaire à Dieu, n'attende que de lui sa récompense, et ne désire pas les applaudissements des hommes.

3. Ainsi nous ne devons pas faire de l'oraison un pur exercice d'intelligence, ni nous confier dans la belle ordonnance de paroles choisies, propres à former une éloquente et longue prière; car il s'agit de nous présenter à un Dieu qui nous aime en père et connaît tous nos besoins mieux que nous-mêmes avant que nous les lui exposions. L'idée que les païens se faisaient de leurs divinités est à une distance infinie de celle

pliez pas vos paroles, comme scondito, reddet tibi. Oran-  
 les païens. Car ils pensent que tes autem nolite multum  
 c'est à force de paroles qu'ils loqui, sicut ethnici. Putant  
 seront exaucés. Ne leur ressem- enim quod in multiloquio  
 blez donc pas. Car votre Père suo exaudiantur. Nolite ergo  
 sait de quoi vous avez besoin, assimilari eis. Scit enim  
 avant que vous le lui demandiez. Pater vester, quid opus sit  
 Voici donc comment vous prie- vobis antequam petatis eum.  
 rez : <sup>4</sup> Notre Père qui êtes dans Sic ergo vos orabitis : Pater  
 les Cieux. Que votre nom soit noster qui es in cœlis. San-  
 sanctifié. Que votre Règne ar- ctificetur nomen tuum. Ad-  
 rive. Que votre volonté soit veniat regnum tuum. Fiat vo-  
 faite sur la terre comme au luntas tua sicut in cœlo, et in

que nous devons avoir du seul vrai Dieu, et, par conséquent, nous de-  
 vons nous garder d'imiter leurs exemples. Prions avec le cœur plus qu'a-  
 vecla langue, avec des larmes plus qu'avec des cris; mettant tout notre  
 espoir dans la puissance et la miséricorde de Dieu, bien plutôt que  
 dans quelque prétendu mérite personnel que ce soit. Il est juste que  
 notre parole soit consacrée à louer le Seigneur; mais elle ne produira  
 qu'un bruit inutile si elle n'est pas d'accord avec les sentiments du cœur.

4. Nous sommes enfants de Dieu plus parfaitement encore par adop-  
 tion que par création. Jésus-Christ ne nous ordonne pas de nous servir  
 dans nos prières de ces paroles à l'exclusion de toutes autres : mais il  
 nous donne une formule qui contient le modèle et la règle de toutes les  
 autres. Quelle confiance ne doit pas exciter en nous cette invocation  
 de Dieu sous son nom de Père! Il veut que nous le regardions dans  
 les hauteurs des cieux, soit afin que notre esprit, s'élevant au-dessus  
 des petitesse de la terre, tourne de ce côté toutes ses aspirations; soit  
 afin que nous le voyions dans sa grandeur et dans sa toute-puissance,  
 lui que les cieux ne peuvent contenir, qui remplit tout cet univers de  
 son immensité, sans que la création de l'univers ait pu donner des  
 limites à son être essentiellement infini. Mais si, par un enseignement  
 divin, nous savons que Dieu veut être invoqué sous le nom de Père,  
 approchons-nous de lui avec les sentiments qui conviennent à des fils,  
 et présentons-lui nos demandes dans l'ordre que nous apprend la Sa-  
 gesse incarnée : *Pater noster qui es in cœlis*.— Les trois premières de-  
 mandes ont Dieu lui-même pour objet; il est bien juste que la gloire  
 du Père soit le premier intérêt des enfants. C'est pourquoi nous de-  
 mandons avant toute chose que le nom de Celui qui est sainteté soit

terra. Panem nostrum super- ciel<sup>5</sup>. Donnez-nous aujourd'hui  
 substantialem da nobis ho- notre pain supersubstantiel. Et  
 die. Et dimitte nobis debita remettez-nous nos dettes, com-  
 nostra, sicut et nos dimitti- me nous les remettons à nos

toujours et en tout lieu et dans toutes les langues du monde, honoré, adoré, invoqué, non-seulement en paroles, mais par tous les faits de l'obéissance; car le nom de Dieu est sanctifié par les honneurs qui lui sont rendus : *Sanctificetur nomen tuum.*— Par le règne de Dieu, on peut d'abord entendre l'Église militante, et dans ce sens nous demandons la propagation de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine. On entend aussi le règne de Dieu au dedans de nous-mêmes, et ainsi nous demandons que Dieu établisse sa demeure dans nos âmes, qu'il en attire à lui toutes les affections, et qu'il y soit le maître absolu. Enfin, ces paroles désignent spécialement le royaume éternel du paradis, et nous aspirons à ce temps parfaitement heureux où, le règne du péché et l'empire du démon étant détruits par le jugement universel, Dieu régnera pleinement dans tous les élus, au nombre desquels nous espérons avec confiance que nous aurons notre place. C'est alors seulement que sera entièrement vérifiée cette parole : *Deus omnia in omnibus* (I Cor., xv, 28) : *Adveniat regnum tuum.*— Les habitants du royaume du ciel ont une volonté pleinement conforme à celle de Dieu; jamais ni ange ni élu ne s'en écarte. Nous demandons, dans la troisième demande, qu'il en soit ainsi sur la terre, et que personne ici-bas n'ose vouloir autrement que Dieu veut. Et puisque la volonté de Dieu c'est notre sanctification, plus l'âme avance dans la sainteté, plus sa volonté est conforme à celle de Dieu. Il faut donc vouloir ce que Dieu veut, ou plutôt ce que Dieu veut que nous voulions : *Fiat voluntas tua sicut in cælo, et in terra.*

5. Viennent maintenant quatre autres demandes qui se rapportent à nos besoins spirituels et temporels. En premier lieu, nous demandons que Dieu nous donne chaque jour tout ce qu'il faut pour vivre. Le texte grec admet ces deux traductions : *pain quotidien* et *pain supersubstantiel*. Nous lisons dans saint Luc (xi, 3) : *notre pain quotidien*. Mais si nous avons besoin de pain matériel, d'aliments et de vêtements, pour conserver chaque jour la vie de notre corps, nous n'avons pas moins besoin du pain céleste et de la grâce de Dieu pour entretenir notre vie spirituelle. La quatrième demande s'étend donc à l'une et à l'autre nourriture, parce que c'est de Dieu que nous les attendons toutes les deux : *Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie*. Jésus-Christ a daigné nous donner lui-même, au moins en partie, l'explication de la cinquième demande, quand il nous avertit, en finissant cette prière, que notre Père céleste nous traitera comme nous aurons traité nos

débiteurs. Et ne nous induisez pas en tentation. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés. <sup>6</sup> Quand vous jeûnez, ne devenez pas tristes comme les hypocrites. Car ils

mus debitoribus nostris. Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos a malo. Amen. Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester coelestis delicta vestra. Si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra. Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes. Exter-

propres débiteurs. Malheur à qui ne veut pas profiter de conditions si avantageuses ! Celui qui refuse de pardonner renonce pour lui-même à l'espoir du pardon : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* — Entrer dans la tentation est la même chose qu'être vaincu par le tentateur. C'est là ce que nous demandons à Dieu qu'il éloigne de nous, et nous le demandons avec la confiance d'obtenir les secours dont notre faiblesse a besoin pour se changer en force ; car nous redoutons les tentations de toute sorte, même quand l'esprit en nous est prompt, parce que nous savons que notre chair est faible : *Et ne nos inducas in tentationem.* — Enfin, la dernière demande, suivant l'explication qu'en donne le Catéchisme romain, est une sorte de résumé de toutes les autres, dont elle embrasse sommairement toute la force et la raison. Ou bien, si l'on considère la précédente comme s'appliquant à la faute, nous demandons dans celle-ci d'être délivrés de la peine : *Sed libera nos a malo.*

6. Après avoir flétri l'hypocrisie de ceux que le désir des louanges humaines pousse à faire l'aumône et à se faire regarder comme des hommes de prière, Jésus-Christ condamne le même vice dans ceux qui font montre de leurs pénitences et de leurs jeûnes. De même que l'hypocrisie enlève tout droit à une récompense divine pour les prières et les aumônes qui n'ont eu en vue que les applaudissements des hommes : ainsi le mérite des œuvres de pénitence disparaît quand c'est l'ostentation qui les inspire. Ce n'est donc pas l'acte matériel de se parfumer et de se laver qui est commandé ici ; mais l'Évangile nous apprend à mortifier notre chair par le jeûne sans que les hommes s'en aperçoivent ; offrons joyeusement et secrètement à Dieu cette expiation volontaire, et soyons contents s'il est content de nous.



minant enim facies suas, ut désignent leurs visages, pour appareant hominibus jeju- faire voir aux hommes qu'ils nantes. Amen dico vobis, jeûnent. En vérité, je vous dis quia receperunt mercedem qu'ils ont reçu leur récompense. suam. Tu autem cum jeju- Pour toi, quand tu jeûnes, par- nas, unge caput tuum, et fume ta tête et lave ton visage, faciem tuam lava, ne videar- pour ne pas faire voir ton jeûne ris hominibus jejunans, sed aux hommes, mais à ton Père Patri tuo qui est in abscon- qui est présent aux choses cachées; et ton Père, qui voit les ditto, et Pater tuus qui videt in abscondito reddet tibi. Nolite choses cachées, te le rendra. Ne thesaurizare vobis thesauros vous amassez point de trésors in terra, ubi ærugo, et tinea sur la terre, où la rouille et les demolitur, et ubi fures effo- vers dévorent, et où les voleurs diunt et furantur. Thesauri- déterrent et volent. Mais amas- zate autem vobis thesauros in sez-vous des trésors dans le ciel, cœlo, ubi neque ærugo neque où ni la rouille, ni les vers ne tinea demolitur, et ubi fures dévorent, et où les voleurs ne non effodiunt nec furantur. déterrent ni ne volent. <sup>7</sup> Car où Ubi enim est thesaurus tuus, est ton trésor, là est ton cœur. ibi est et cor tuum. Lucerna <sup>8</sup> Ton œil est la lampe de ton corporis tui est oculus tuus. corps. Si ton œil est simple,

7. Par le cœur il faut évidemment entendre l'affection, qui, si elle est attachée aux choses de la terre, ne saurait recevoir les richesses du ciel.

8. L'œil est comme la lumière du corps; c'est par lui que les autres membres sont éclairés et dirigés dans leurs opérations. En cet endroit, il faut l'entendre métaphoriquement de l'intention. Quand l'esprit, quand l'intention n'est pas viciée, mais qu'elle est simple, droite, uniquement tournée vers les choses célestes, le corps entier des actions humaines participe à l'éclat de cette lumière; mais si l'esprit est dépravé, si la fin pour laquelle on agit est une fin mauvaise et ténébreuse, il arrive nécessairement que les actes eux-mêmes sont plongés dans les mêmes ténèbres. Si donc l'œil de l'esprit qui devrait éclairer est aveugle, de quelles ténèbres de péché ne seront pas couvertes les œuvres déjà ténébreuses de leur nature : *Ipsæ tenebræ quantæ erunt?*

tout ton corps sera lumineux. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. Si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrum erit. Si ergo lumen quod in te est, tenebræ sint, ipsæ tenebræ quantæ erunt?

## Paragraphe Cinquième

CONTINUATION

### LA PROVIDENCE DE DIEU

<sup>1</sup> Personne ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il supportera l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. <sup>2</sup> Aussi, je

(a) Nemo potest duobus dominis servire. Aut enim unum odio habebit et alterum diliget, aut unum sustinebit et alterum contemnet. Non potestis Deo ser-

σ. Mt. IV.  
24-31.

1. Jésus-Christ se sert ici d'un proverbe, qu'il applique à une illusion très-ordinaire et très-difficile à détruire, celle des personnes qui s'imaginent pouvoir unir ensemble le service de Dieu et l'amour des richesses. Peut-être l'expression de *Mammona* avait-elle passé de la langue syriaque dans la langue grecque, quand l'Évangile de saint Matthieu fut traduit. Quoi qu'il en soit, les avarés, quand ils ne sont pas de ceux qui amassent des trésors par des moyens manifestement illicites, ne comprennent pas, ou plutôt ne veulent pas comprendre qu'ils sont hors de la voie du salut. Mais quand on sert l'argent, le cœur est dominé par le misérable amour de son idole; et Dieu, qui veut un service de préférence, ne saurait être aimé par-dessus toute chose. Qui est esclave de l'or, n'est pas serviteur de Dieu. L'Évangile n'admet pas de transaction.

2. L'inquiétude est fille de la défiance, et c'est justement que le Sauveur la condamne. Après nous avoir enseigné dans quel ordre nous devons demander à Dieu notre Père tout ce qui nous est nécessaire, il anime notre foi dans la Providence divine par les exemples les plus

vire et mammonæ. Ideo dico vobis : Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum? Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea, et Pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis? Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum? Et de vestimento vestro quid solliciti estis? Considerate lilia agri quomodo crescunt;

vous dis : Ne soyez pas inquiets pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Regardez les oiseaux du ciel, qui ne sèment ni ne moissonnent, ni ne recueillent dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous donc pas plus qu'eux? <sup>3</sup> Qui de vous, à force de calcul, peut ajouter à sa taille une seule coudée? Et pour votre vêtement pourquoi vous inquiétez-vous? Regardez les lis des champs, comme ils croissent; ils ne travaillent ni ne filent.

touchants et les plus significatifs empruntés à la nature. Tout commentaire serait ici superflu; il suffit d'avoir du cœur.

3. Le divin Maître fait un pas de plus, pour nous prouver l'inutilité de toutes nos inquiétudes; elles ne servent qu'à bouleverser l'esprit et troubler la raison. Il vient de dire que nous devons fuir l'anxiété de la préoccupation, et songer que Celui qui nous a donné l'âme, c'est-à-dire la vie, et qui a formé notre corps, nous donnera à plus forte raison tout ce qui est nécessaire au soutien de l'un et de l'autre; il nous conduit à la même conclusion en nous faisant jeter un simple coup d'œil sur notre stature, qui a certainement moins de prix que notre corps et notre vie. Si Dieu fait en nous ce qui a le moins de valeur, tandis que tous nos calculs seraient impuissants à grandir notre taille d'une seule coudée; quelle confiance ne devons-nous pas avoir dans notre Père céleste, pour qu'il conserve notre vie aussi longtemps qu'il lui plaira? Saint Jean Chrysostome, commentant ce passage (Hom. XXI, *in Matth.*, n. 3), lui donne cette signification : de même que nous ne saurions ajouter une coudée à notre taille, ainsi toutes nos inquiétudes ne sont pas capables de nous assurer les choses les plus nécessaires à la vie; c'est donc de la providence de Dieu qu'il faut tout at-

Or, je vous dis que Salomon non laborant, neque nent. lui-même dans toute sa gloire Dico autem vobis, quoniam n'a pas été vêtu comme l'un nec Salomon in omni gloria d'eux. Mais si Dieu vêt ainsi sua coopertus est sicut l'herbe des champs, qui est au- unum ex istis. Si autem jourd'hui, et qui demain est fœnum agri, quod hodie jetée dans le four, combien est, et cras in clibanum mit- plus vous, gens de peu de foi? titur, Deus sic vestit, quanto Ne vous inquiétez donc pas, magis vos, modicæ fidei? disant : Que mangerons-nous, Nolite ergo solliciti esse di- ou que boirons-nous, ou de centes : Quid manducabi- quoi nous vêtirons-nous? Car mus, aut quid bibemus, aut toutes ces choses, ce sont les quo operiemur? Hæc enim gentils qui les recherchent. omniagentes inquirunt. Scit Mais votre Père sait que vous autem Pater vester, quia his avez besoin de tout cela. <sup>4</sup>Cher- omnibus indigetis. Quærite

tendre, puisque sans elle tous nos travaux et toute notre industrie ne produiraient rien.

4. Voilà quel doit être le principal, ou plutôt l'unique objet de notre sollicitude : acquérir le royaume de Dieu, et la justice de Dieu, cette justice qui nous rend vraiment justes devant Dieu et qui ne peut venir que de Dieu. Toutes les autres choses, même les plus nécessaires à la vie, comme sont la nourriture et le vêtement, sans doute il faut les demander à Dieu et les attendre de Lui ; mais il semble que nous n'y songions pas, et qu'elles nous soient données comme par surcroît, quand nous ne les demandons ni en première ligne, ni avec inquiétude, mais secondairement et d'un cœur tranquille, qui accepte en toute chose le bon plaisir de Dieu, et se confie en sa Providence. J'ai toujours aimé l'explication que Maldonat donne de ce passage dans son Commentaire de saint Matthieu. De même, dit-il, qu'un homme qui a vendu des choses de grand prix, ne tient pas compte de celles qui ont très-peu de valeur, et les donne spontanément à l'acheteur par-dessus le marché : ainsi, lorsque de bons et fidèles serviteurs mettent toute leur confiance et toute la ferveur de leur âme à demander la grâce de pour cette vie, et sa gloire dans l'autre, le Père céleste, qui est toujours riche en miséricorde, ajoute aux biens spirituels les bénédictions temporelles. dont on voit souvent enrichies les personnes et les familles où règne la crainte de Dieu. Salomon, qui ne demandait rien autre chose que la sagesse pour bien gouverner son peuple, reçoit en outre

ergo primum Regnum Dei, chez donc premièrement le  
 et justitiam ejus ; et hæc Royaume de Dieu et sa justice ;  
 omnia adjicientur vobis. et toutes ces choses vous seront  
 Nolite ergo solliciti esse in données par surcroit. Ne vous  
 crastinum. Crastinus enim inquiétez donc pas du lende-  
 dies sollicitus est sibi ipsi. main ; <sup>5</sup> le jour de demain sera  
 Sufficit diei malitia sua. inquiet pour lui-même. A cha-  
 que jour suffit son mal.

## Paragraphe Sixième

### DERNIÈRE PARTIE

#### DU SERMON DE LA MONTAGNE

u. Mt. VII.  
1-20.

(a) Nolite judicare, ut <sup>1</sup> Ne jugez pas, afin que vous  
 non judicemini. In quo enim ne soyez pas jugés. Car, selon  
 judicio judicaveritis, judica- que vous aurez jugé, vous serez  
 bimini ; et in qua mensura jugés ; et dans la mesure où  
 tous les trésors de science et tous les biens auxquels il n'avait pas  
 voulu songer.

5. Cette continuelle inquiétude au sujet des biens temporels, cette  
 crainte perpétuelle qu'un jour ne vienne où le nécessaire manquera,  
 le divin Maître les condamne, comme opposées à la confiance que  
 nous devons à la Providence, et comme indignes d'un cœur où l'atta-  
 chement aux biens de la terre ne doit pas avoir de place. Chaque jour  
 a ses soucis : ne devançons pas le temps de l'épreuve, et ne laissons  
 pas notre esprit se troubler par des angoisses intempestives : *Sufficit  
 diei malitia sua.*

1. Les jugements réprouvés ici ne sont pas ceux qui se font d'auto-  
 rité publique et suivant l'ordre régulièrement établi ; mais les juge-  
 ments que chacun fait contre son prochain, témérement et de son  
 autorité privée, sans juridiction et sans motif grave ; Jésus-Christ les  
 blâme justement et les condamne, déclarant que Dieu jugera en toute  
 rigueur quiconque aura jugé son prochain sans indulgence ni pitié.  
 Mais celui-là obtiendra miséricorde qui l'aura pratiquée à l'égard des  
 autres hommes.

vous aurez mesuré, il vous mensi fueritis, remetietur sera mesuré. <sup>2</sup>Pourquoi vois-tu vobis. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui; et ne vois-tu pas la et trabem in oculo tuo non poutre qui est dans ton œil? Ou vides? Aut quomodo dicis comment dis-tu à ton frère: fratri tuo : Sine ejiciam Laisse-moi retirer la paille de festucam de oculo tuo, et ton œil, tandis qu'il y a une et ecce trabs est in oculo tuo? poutre dans le tien? Hypocrite, Hypocrita, ejice primum ôte d'abord la poutre de ton trabem de oculo tuo; et tunc œil; et alors tu verras à ôter la videbis ejicere festucam de paille de l'œil de ton frère. <sup>3</sup> Ne oculo fratris tui. Nolite dare donnez pas les choses saintes sanctum canibus, neque aux chiens, et ne jetez pas vos mittatis margaritas vestras perles devant les pourceaux, de ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis, et vous déchirent. <sup>4</sup> Demandez, et Petite, et dabitur vobis; il vous sera donné; cherchez, quærite, et invenietis; pulsete, et aperietur vobis. et vous trouverez; frappez, et sate, et aperietur vobis. il vous sera ouvert. Car quiconque Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit;

2. La paille ou le fétu est l'image des légers manquements et des fautes de fragilité; la poutre désigne les vices et les péchés mortels. L'hypocrite, tout chargé de ces derniers, fait montre de son zèle, grossit les défauts d'autrui, et affecte de l'empressement pour les corriger.

3. La doctrine de l'Évangile, les Sacrements, les Mystères, en un mot tout ce qui est saint, ne doit pas être exposé à la profanation ni confié aux mains des méchants.

4. Dieu est souverainement fidèle à ses promesses; il aime à répandre ses bienfaits plus que les hommes ne désirent les recevoir. Quel aveuglement, quelle ingratitude à l'égard d'un maître si plein de bonté, quel oubli fatal de ses intérêts pour un homme et surtout pour un chrétien, que de rester sans prier ou de ne prier que mal, sans confiance, sans humilité, sans persévérance!

et pulsanti aperietur. Aut quis est ex vobis homo, quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei? Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei? Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester, qui in Cœlis est, dabit bona petentibus se? Omnia ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. Hæc est enim lex et Prophetæ. Intrate per angustam portam, quia lata

cherche, trouve; et à qui frappe il sera ouvert. Quel est l'homme parmi vous, qui, si son fils lui demande du pain, lui présentera une pierre? ou s'il demande un poisson, lui présentera-t-il un serpent? <sup>5</sup>Si donc vous qui êtes mauvais vous savez donner à vos enfants les biens qui vous ont été donnés, combien plus votre Père, qui est dans les Cieux, donnera-t-il des biens à ceux qui lui demandent? <sup>6</sup> Ainsi tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-leur aussi. <sup>7</sup> Car c'est là la loi et les Prophètes. <sup>8</sup> Entrez par la

5. L'argument ne saurait être plus complètement sans réplique : si les pères de la terre, des pécheurs, des hommes chargés de misères, ne savent pas refuser à leurs enfants les biens qu'ils ont reçus de Dieu, Dieu lui-même (*ex quo omnis paternitas in cœlis, et in terra nominatur*. Eph., III, 15), Dieu qui est la source de tout bien et dont la bonté est l'essence, laissera-t-il jamais sans fruits les prières de ses enfants, de ceux qu'il a créés, rachetés, sanctifiés?

6. Il semble que cette conséquence appliquée à l'amour du prochain ait été placée ici afin que nous sachions quel est le moyen le plus efficace pour obtenir de Dieu tout ce que nous lui demandons, et c'est précisément de faire aux autres tout le bien que nous désirons pour nous-mêmes.

7. Celui qui aime son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu, aime en Dieu et selon Dieu son prochain et soi-même. Il est donc vrai de dire que le précepte de l'amour du prochain renferme toute la loi et tout ce qu'ont dit les Prophètes : « Omnis enim lex in meo sermone impletur : diliges proximum sicut te ipsum. » (Gal., cap. v, vers. 14.)

8. La voie large, dit saint Jérôme, commentant ce passage de saint Matthieu, ce sont les plaisirs du monde que les hommes désirent ; la voie étroite est celle qui ne s'ouvre qu'à force de fatigues et de jeûnes.

porte étroite ; car large est la porte, et spatiosa via est, porte, et spacieuse est la voie quæ ducit ad perditionem, qui conduit à la perdition, et et multi sunt qui intrant per nombreux sont ceux qui entrent eam. Quam angusta porta, par elle. Combien est étroite la et arcta via est quæ ducit porte et resserrée la voie qui ad vitam ; et pauci sunt qui conduit à la vie ; et peu nom- inveniunt eam ! Attendite a breux sont ceux qui la trou- falsis Prophetis, qui veniunt vent ! <sup>9</sup> Gardez-vous des faux ad vos in vestimentis ovium, prophètes qui viennent à vous intrinsecus autem sunt lupi avec le vêtement de brebis, mais rapaces. A fructibus eorum au dedans ce sont des loups r- cognoscetis eos. Numquid visseurs. <sup>10</sup> Vous les reconnaî- colligunt de spinis uvas, aut trez à leurs fruits. Est-ce qu'on de tribulis ficus ? Sic omnis recueille du raisin sur les épi- arbor bona, bonos fructus nes, ou des figes sur les char- facit ; mala autem arbor ma- dons ? <sup>11</sup> Ainsi tout bon arbre los fructus facit. Omnis ar-

C'est la foule qui marche dans la voie large ; c'est le petit nombre qui trouve la voie étroite. La voie large s'offre d'elle-même, et c'est la voie de ceux qui s'égarer ; quant à la voie étroite, tous ne la trouvent pas, et tous ceux qui l'ont trouvée n'y marchent pas tout de suite ; beaucoup se fatiguent, ne vont pas jusqu'au bout, et, rendus à moitié chemin, retournent en arrière.

9. Après avoir enseigné laquelle de ces deux voies conduit à l'éternelle perdition, et laquelle à la vie éternelle, Jésus-Christ s'attache aussitôt à nous prémunir contre les faux prophètes. Il est évident que sous ce nom il désigne spécialement les maîtres dangereux d'une fausse spiritualité, qui, se donnant pour des interprètes éclairés de la loi, conduisent les hommes par la voie de l'erreur, et, sous l'apparence de la sainteté, répandent des maximes perfides et hérétiques.

10. Il ne saurait y avoir de règle plus sûre ; car, en dépit de tous les efforts que fait l'imposteur pour se cacher, il vient un moment où le masque tombe. Les fruits mûrissent ; et, comme une odeur fétide, les œuvres mauvaises se produisent, trahissent quelquefois les disciples séduits avant les maîtres coupables. Le Sauveur répète la même règle deux fois de suite en quelques lignes.

11. Ce texte a été faussement interprété, non-seulement par les hérétiques, mais par certains théologiens inexacts, qui ont adopté le



bor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos. Non omnis, qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in Regnum Cœlorum; sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in Cœlis est, ipse intrabit in Regnum Cœlorum. Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus? Et tunc confitebor illis, quia nunquam novi

produit de bons fruits; mais tout mauvais arbre produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre produire de bons fruits.<sup>12</sup> Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaissez. Ce ne sont pas tous ceux<sup>13</sup> qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume des Cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les Cieux, celui-là entrera dans le Royaume des Cieux.<sup>14</sup> Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur,

système du *double amour dominant*. On peut voir le vingt-troisième des articles condamnés par Pie VI, dans la bulle *Auctorem Fidei*. Toutes les œuvres des pécheurs, même infidèles, ne sont pas mauvaises; et toutes les œuvres des justes ne sont pas bonnes. L'arbre désigne ici la volonté, qui, bonne, ne peut produire que le bien, et mauvaise, ne peut produire que le mal.

12. Celui qui néglige de faire le bien auquel l'obligent ou la loi, ou les règles de son état, se rend coupable d'omission grave, et mérite l'enfer.

13. Soit que Jésus-Christ entende ici désigner les faux prophètes et les infidèles, qui, en appelant Dieu, Seigneur, Seigneur, feignent de croire en lui; soit qu'il veuille parler de vrais croyants, qui n'unissent pas les bonnes œuvres à la foi, il est vrai des uns et des autres qu'ils n'auront point de place en paradis : car ils auront manqué d'accomplir la volonté de Dieu, manifestée par ses commandements adorables.

14. Tous les interprètes s'accordent à reconnaître ici le jour du jugement dernier, ce jour, dit saint Jean Chrysostome, « où les œuvres de chacun parleront, et leur bouche se taira; où l'un ne pourra plus intercéder pour l'autre. »

n'avons-nous pas prophétisé<sup>15</sup> en vos; discedite a me, qui votre nom, et en votre nom operamini iniquitatem. Omnis chassé les démons, et en votre nom opéré beaucoup de prodiges? Et alors je leur dirai hautement : <sup>16</sup> Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, artisans d'iniquité. <sup>17</sup> Ainsi, quiconque entend ces paroles que je dis, et les met en pratique, sera semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. Et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison; et elle n'est pas tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Mais celui qui entend ces paroles que je dis, et ne les accomplit pas,

vos; discedite a me, qui operamini iniquitatem. Omnis ergo, qui audit verba mea hæc, et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam supra petram. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et non cecidit, fundata enim erat supra petram. Et omnis qui audit verba mea hæc, et non facit ea, similis erit viro stulto qui ædificavit domum suam supra arenam. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam; et fuit ruina illius magna. Et factum est, cum

15. Le don de prophétie, le pouvoir de chasser les démons, celui de faire les miracles, ne rendent pas de leur nature plus agréable à Dieu l'homme qui opère ces merveilles par la vertu du Très-Haut; ce sont des grâces gratuitement données pour le bien des autres. Aussi l'Apôtre avertit les fidèles d'aspirer à des dons plus utiles : *Emulamini charismata meliora.* (I. Cor., XII, 31.)

16. Je ne vous ai jamais connus, c'est-à-dire je ne vous ai jamais comptés pour mes enfants, pour mes amis, pour mes disciples fidèles. Vous avez démenti par vos œuvres mauvaises tout ce que vous aviez fait par la vertu de mon nom : *Numquam novi vos; discedite.*

17. Telle est la conclusion de tout le sermon; on voit que le divin Maître ne veut pas d'autre récompense pour ses fatigues, que de voir son enseignement mis en pratique, et produisant des fruits. La pluie ruine la toiture, les torrents creusent la terre au pied des murailles, l'ouragan bat les flancs de l'édifice; quelle merveille qu'il s'éroule, si les fondements ne sont pas solides?

consummasset Jesus verba sera semblable à un insensé  
 hæc, admirabantur turbæ qui a bâti sa maison sur le sable.  
 super doctrina ejus. Erat Et la pluie est descendue, et les  
 enim docens eos sicut po- fleuves se sont débordés, et les  
 testatem habens, et non sicut vents ont soufflé, et sont venus  
 Scribæ eorum, et Pharisæi. fondre sur cette maison, et elle  
 s'est écroulée en ruines. Et il  
 arriva que, lorsque Jésus eut  
 achevé ce discours, <sup>18</sup> la foule  
 était dans l'admiration de sa  
 doctrine. Car il les instruisait  
 comme ayant autorité, et non  
 comme leurs Scribes et les Pha-  
 risiens.

## \* Paragraphe Septième

### GUÉRISON D'UN LÉPREUX

„Mt. V III. 1

(a) Cum autem descen- Or, quand Jésus fut descendu

18. Une si grande abondance de doctrine, accompagnée d'une grâce qui en même temps répandait la lumière dans les intelligences, remplit tout ce peuple d'admiration. Quel contraste entre l'enseignement des Scribes et des Phariséens et celui de Jésus-Christ! On a vu ailleurs quelques-unes des différences essentielles qui les séparaient. (V. liv. III, § x, not. 1.) Ainsi que Moïse et les Prophètes, il parle souvent de la part de Dieu : *Hæc dicit Dominus*; mais, revêtu lui-même du pouvoir et de l'autorité de Législateur souverain, il s'exprime aussi souvent en Maître absolu comme il convenait au Verbe éternel : *Ego dico vobis*. (V. liv. IV, § III, not. 1.) Écoutons, nous aussi, avec admiration et avec bonheur, remplis de foi, d'espérance et de charité, le saint Évangile, et ceux qui nous le prêchent suivant l'esprit de Jésus-Christ dans l'Église catholique; mais surtout que notre vie soit conforme à cette doctrine.

\* Il est parfaitement évident que les trois premiers Évangélistes

de la montagne, une grande disset Jesus de monte, se-  
 foule le suivit. Et il arriva que, quutæ sunt eum turbæ  
 pendant qu'il était dans une multæ. (b) Et factum est, b. L. V. 12.  
 ville, un homme couvert de cum esset in una civitatum,  
 lèpre vint, et, voyant Jésus, <sup>1</sup>flé- et ecce vir plenus lepra (c) c. Mt. VIII. 1.  
 chit le genou, l'adora, se pros- veniens (d) et videns Jesum d. L. V. 12.  
 terna la face contre terre, et le (e) genu flexo (f) adorabat e. Mc. I. 40.  
 pria, disant : Seigneur, si vous eum; (g) et procidens in f. Mt. VIII. 2.  
 voulez, vous pouvez me puri- faciem rogavit eum dicens : g. L. V. 12.  
 fier. <sup>2</sup>Et Jésus, ayant pitié de Domine, si vis, potes me  
 lui, étendit la main, et le tou- mundare. (h) Jesus autem h. Mc. I.  
 41-44.

rapportent le même fait, puisque chacun d'eux reproduit identiquement les paroles que le Sauveur prononça dans cette circonstance : *Volo. Mundare*. Reste à savoir lequel des trois place son récit à sa véritable place chronologique. Pour moi, cette question elle-même ne présente aucune difficulté; il me paraît clair que saint Matthieu a seul suivi rigoureusement l'ordre historique. Il commence, en effet, le chap. VIII de son Évangile par ces paroles : *Cum autem descendisset de monte, sequutæ sunt eum turbæ multæ; et ecce leprosus...* Cette façon de parler, ainsi que nous avons eu l'occasion de le remarquer ailleurs, donne évidemment à entendre que le fait raconté se passa immédiatement, ou peu s'en faut, après que Jésus fut descendu de la montagne. Il n'y a point à s'embarrasser de la circonstance ajoutée par saint Luc, à savoir que Jésus était dans une ville : *Cum esset in una civitatum*. Car on ne peut l'entendre que d'un lieu très-voisin de la ville (probablement Capharnaüm), puisque l'entrée des villes était certainement interdite aux lépreux. Après le récit du miracle, je place les textes de saint Marc et de saint Luc, qui en font connaître les conséquences. (V. liv. IV, § 1, not. \*.)

1. Chacun des Évangélistes mentionne expressément le profond respect du lépreux s'approchant de Jésus-Christ, et la fermeté de sa foi en Celui à qui aucune force ne résiste : Si vous voulez, vous pouvez. *Si vis, potes me mundare*.

2. Saint Marc ajoute la cause du miracle, et ce fut la compassion que Jésus-Christ eut de ce malheureux. Il ne dédaigne pas de toucher de sa main bénie cet homme repoussant, faisant par là connaître que, bien loin de se considérer comme assujetti à la loi, qui déclarait impur et souillé quiconque avait touché un lépreux, il avait dans sa chair la vertu de purifier et de guérir.

misertus ejus extendit ma- chant dit : <sup>3</sup> Je le veux. Sois  
 num suam, et tangens eum purifié. Et quand il eut parlé,  
 ait : Volo. Mundare. Et cum aussitôt la lèpre le quitta, et il  
 dixisset, statim discessit ab fut purifié. Et Jésus le renvoya  
 eo lepra, et mundatus est. aussitôt, <sup>4</sup> le menaça, et lui dit :  
 Et comminatus ei, statimque Garde-toi de rien dire à per-  
 ejecit illum. Et (i) præcepit sonne ; <sup>5</sup> mais va, montre-toi  
 illi : (k) Vide nemini dixeris : au prince des prêtres, et pré-  
 sed vade, ostende te prin- sente pour ta guérison l'offrande  
 cipi sacerdotum, et offer que Moïse a ordonnée, en té-  
 pro emundatione tua (l) mu- moignage pour eux. <sup>6</sup> Mais lui,  
 nus quod præcepit Moyses étant parti, se mit à raconter et  
 in testimonium illis. (m) At à publier partout ce qui s'était

i. L. V. 13.

k. Mo. I. 41.

l. Mt. VIII. 4.

m. Mc. I. 45.

3. Saint Ambroise et saint Jean Chrysostome ont remarqué que Jésus-Christ, pour confirmer par les effets la foi de ce lépreux, répète précisément les paroles dont il s'était servi, et lui dit du ton de celui qui commande : *Volo. Mundare.* Je le veux. Sois purifié. D'où saint Ambroise prend occasion d'ajouter (*in Luc.*, l. V, n. 4) : « *Volo ergo* « *dicere propter Photinum ; imperat propter Arium ; tangit propter Mani-* « *chæum.* » Tous les anciens apologistes de la religion chrétienne se sont appuyés sur ce texte pour démontrer la vérité de l'Incarnation et la divinité de Jésus-Christ.

4. Un Dieu anéanti jusqu'à prendre la forme d'un esclave, avait à cœur d'enseigner aux hommes, par ses exemples aussi bien que par ses paroles, la véritable humilité, qui ne songe qu'à la gloire de Dieu, et fuit les applaudissements des hommes. « *Cur enim præcipitur nemini* « *dicere, nisi ut doceret non vulganda nostra beneficia sed premenda,* « *ut non solum a mercede abstineamus pecuniæ, sed etiam gratiæ?* » (S. Aug.)

5. Jésus-Christ a voulu que ses ennemis les plus acharnés ne pussent l'accuser de ne pas suivre les observances mosaïques, et en même temps qu'ils fussent contraints de rendre témoignage de la vérité de ses miracles ; ainsi, leur incrédulité n'avait aucune excuse, lorsque l'envie ou la corruption du cœur les empêchait de se rendre.

6. Le lépreux se tint pour obligé d'obéir au premier ordre de Jésus-Christ, en se présentant au Grand-Prêtre ; mais, après avoir fait son offrande conformément à la loi, et obtenu que sa guérison fût constatée, il ne put croire qu'il fût également obligé à se taire ; la reconnaissance l'emporta.

passé. Et la renommée de Jésus s'étendait de plus en plus, à tel point <sup>7</sup> qu'il ne pouvait plus entrer publiquement dans la ville; mais il se tenait dehors dans des lieux déserts, et de grandes foules affluaient autour de lui de toute part, pour l'entendre, et pour être guéris de leurs infirmités. Mais il se retirait au désert, et priaït.

ille egressus cœpit prædicare, et diffamare sermonem. (n) Perambulabat autem magis sermo de illo; (o) ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset, et conveniebant ad eum undique (p) turbæ multæ ut audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis. Ipse autem secedebat in desertum, et orabat.

n. L. V. 13.  
o. Mc. I. 45.  
p. L. V. 15-16.

### \* Paragraphe Huitième

#### DISPOSITIONS POUR SUIVRE JÉSUS-CHRIST

Jésus, voyant un peuple nombreux autour de lui, ordonna (a) Videns autem Jesus turbas multas circum se

a. Mt. V. 11.  
18.

7. C'est-à-dire qu'il ne lui fut plus possible de se montrer dans la ville sans être entouré de peuple; mais le sens du texte n'est pas qu'il n'y entra plus absolument, et en particulier pour prêcher dans les synagogues.

\* En reprenant avec saint Matthieu la suite du récit, j'ometts les deux guérisons miraculeuses du serviteur du centurion et de la belle-mère de saint Pierre. J'en ai déjà indiqué la raison (liv. III, § XI, not. \*), et j'y reviendrai dans un autre endroit (liv. V, § III, not. \*). Il y a une si complète uniformité entre saint Matthieu et saint Luc quant aux réponses adressées par Jésus-Christ, qu'il ne saurait y avoir aucun doute sur l'identité des faits et des personnages, bien qu'il y ait, quant à l'ordre suivi, quelque diversité entre les deux Évangélistes. Pour se rendre compte de la succession des événements, il suffit de comprendre que le Sauveur, voulant se dérober à la foule pour

jussit ire trans fretum. d'aller à l'autre côté de la mer.  
*b. L. IX. 57.* (b) Factum est autem ambu- Or, il arriva que, pendant qu'ils  
*c. Mt. VIII.* lantibus illis in via, (c) acce- marchaient dans le chemin, un  
 10 20. dens unus Scriba ait illi : ' Scribe s'approcha, et lui dit :  
 Magister, sequar te quocum- Maître, je vous suivrai partout  
 que ieris. Et dicit ei Jesus : où vous irez. Et Jésus lui dit :  
 Vulpes foveas habent, et vo- Les renards ont des tanières,  
 lucres cœli nidos : Filius et les oiseaux du ciel des nids ;  
 autem hominis non habet <sup>2</sup> mais le Fils de l'homme n'a pas  
 . L. IX. 59. ubi caput reclinet. (d) Ait où reposer sa tête. <sup>3</sup> Puis il dit

aller prier dans le désert, comme on l'a vu, d'après saint Luc, au paragraphe précédent, commande de préparer la barque, afin de passer sur l'autre rive du lac de Génésareth. « Intelligendum est secessisse « in desertum trajecto lacu. Nam ultra lacum, desertum et montes « fuisse constat. » (Maldon. *in Matth.*, VIII, 18.) C'est pendant qu'ils s'acheminaient vers le rivage pour aller s'embarquer, qu'arrivèrent les faits racontés dans ce paragraphe.

1. Les Scribes étaient des docteurs de la loi, ordinairement aussi avides de richesses que d'honneurs et de bien-être. Celui qui lit au fond des cœurs connut dès l'abord les vues terrestres qui animaient le prétendu disciple qui se dit prêt à le suivre en tout lieu. Aussi lui montre-t-il sur-le-champ quelle vie pauvre et laborieuse il mène, sans avoir même une couche ou un abri qui soit à lui.

2. Jésus-Christ seul se donne souvent à lui-même ce nom de *Fils de l'homme* ; il nous excite à la reconnaissance, en nous rappelant souvent jusqu'à quel point le Fils de Dieu s'est abaissé, ou plutôt s'est anéanti par amour pour nous.

3. J'ai fait observer que le Sauveur était alors en chemin pour se rendre à la barque ; la demande du disciple était donc inopportune, et de nature à retarder indiscrètement un petit voyage pendant lequel Jésus avait voulu l'avoir pour compagnon. Clément d'Alexandrie, qui vivait au deuxième siècle de l'Église, atteste d'après la tradition (Strom., l. VIII), que ce disciple, dont les Évangélistes ne disent pas le nom, était l'apôtre saint Philippe. Quand Dieu appelle, il faut obéir promptement ; et quelles que puissent être les apparences par lesquelles un retard semble se justifier, tout doit céder à son commandement exprès. Jonas, qui résiste, trouve la tempête sur le chemin par où il fuit, et apprend que l'on ne résiste jamais impunément à la volonté de Dieu. Jacques et Jean, au premier appel de Jésus-Christ, avaient bien pu laisser à l'instant même leur père Zébédée dans sa barque avec des

à un autre qui était de ses disciples : Suis-moi. Mais celui-ci lui dit : Seigneur, permettez-moi d'abord d'aller ensevelir mon père. Mais Jésus lui dit : Suis-moi, et laisse <sup>4</sup> les morts ensevelir leurs morts ; mais toi, va, et annonce le Royaume de Dieu. <sup>5</sup> Et un autre lui dit : Je vous suivrai, Seigneur ; mais permettez-moi d'abord de dire adieu à ceux qui sont dans ma maison. Jésus dit à celui-là : <sup>6</sup> Au-

autem ad alterum (e) de discipulis ejus : (f) Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permittite mihi primum ire, et sepelire patrem meum. (g) Jesus autem ait illi : Sequere me, et dimitte mortuos sepelire mortuos suos, (h) tu autem vade, et annuntia Regnum Dei. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permittite mihi primum renuntiare his,

e. Mt. VIII. 21.  
f. L. IX. 79.  
g. Mt. VIII. 22.  
h. L. IX. 60-62.

serviteurs ; à plus forte raison ce disciple aurait-il pu laisser son père déjà mort, à qui beaucoup d'autres auraient donné la sépulture. En un mot, quand la volonté du Père céleste est manifestement connue, il n'y a plus à songer au père selon la chair. Mais une autre occasion se présentera de développer ce point de doctrine, quand nous aurons à expliquer la réponse que fit Jésus-Christ au sujet des parents. (V. liv. VI, § VI, not. 5.)

4. Les morts qui ensevelissent les morts, ce sont les gens du monde auxquels il faut abandonner le soin des choses de la terre. Un chrétien, et, à plus forte raison, un homme consacré au service de l'Église et des âmes, ne doit jamais, même pour l'affaire du monde la plus indispensable en apparence et la plus grave, perdre un instant de vue le royaume de Dieu, c'est-à-dire la plus importante des affaires, qui est le salut éternel.

5. Les deux premiers faits sont rapportés par l'un et l'autre Évangéliste. Le récit du troisième ne se trouve que dans saint Luc. Je donne au mot *renuntiare* le sens qui correspond à l'expression du texte grec ; mais plusieurs interprètes l'entendent des choses plutôt que des personnes, et de l'abandon de ses biens que le disciple se proposait de faire, avant de s'attacher à la personne de Jésus-Christ. C'était s'exposer au danger de ne plus revenir à Dieu ; car il pouvait regretter sa première résolution, et ne plus vouloir l'exécuter.

6. La métaphore est claire : le sillon ne garde pas la ligne droite, si celui qui conduit la charrue ne regarde pas constamment devant lui, mais regarde en arrière. « *Respicere retrorsum nihil aliud est, quam in eo pœnitere quod cœperat, et mundanis rursus desideris obligari,* » dit saint Antoine, abbé, cité par saint Athanase.



quæ domi sunt. Ait ad illum eum homme qui, ayant mis la Jesus : Nemo mittens ma- main à la charrue, regarde en num suam ad aratrum, et arrière, n'est bon pour le Royau- respiciens retro, aptus est me de Dieu. Regno Dei.

## \* Paragraphe Neuvième

### TEMPÊTE APAISÉE

4. L. VIII. 22. (a) Factum est autem in Or, il arriva un jour que,  
 6. Mt. VIII. 23. una dierum, (b) ascendente Jésus étant monté dans une  
 eo in naviculam, sequuti barque, ses disciples le suivi-  
 sunt eum discipuli ejus. rent. Et ce jour-là, le soir étant  
 6. Mc. IV. 35. (c) Et ait illis in illa die cum venu, il leur dit :<sup>1</sup> Passons de

\* Tous les interprètes s'accordent à reconnaître le même fait raconté par les trois Évangélistes. Quant à l'ordre chronologique, je m'en rapporte à saint Matthieu, qui au verset 18 du chapitre VIII, que j'ai reproduit au commencement du paragraphe précédent, avait dit que Jésus-Christ *jussit ire trans fretum*. Saint Marc et saint Luc placent ce miracle à la suite de plusieurs paraboles que saint Matthieu ne rapporte qu'au chapitre XIII. Mais il faut remarquer que saint Matthieu, après avoir achevé le récit des paraboles, ne dit pas que le Sauveur monta dans la barque pour traverser le lac, mais bien qu'il congédia la foule et entra dans la maison ; *tunc dimissis turbis venit in domum* (Matt. XIII, 36). Ce qui montre clairement que saint Marc et saint Luc, dans ce récit de la tempête calmée, n'ont pas suivi l'ordre chronologique. En effet saint Luc se sert d'une expression générale, *in una dierum*, et celle de saint Marc, *in illa die*, peut très-bien, ainsi que le remarque Jansénius de Gand (*Comm. in concord.*, cap. xxx), s'entendre d'une époque aussi peu déterminée, comme s'il avait dit : *in illo tempore*.

1. Je ne vois aucune difficulté à admettre que Jésus-Christ donne maintenant pour la seconde fois l'ordre de traverser le lac, ainsi qu'il l'avait déjà commandé à ses disciples, avant de rencontrer le Scribe et les deux autres personnages auxquels nous l'avons vu, au paragraphe précédent, adresser la parole.

l'autre côté du lac. Et , ren- sero esset factum : (d) Trans- d. L. VIII. 22.  
voyant la foule, ils le prirent fretemus trans stagnum.  
comme il était dans la barque, (e) Et dimittentes turbam e. Mc. IV. 36.  
et y montèrent. Il y avait encore assumunt eum ita ut erat in  
avec lui d'autres barques. <sup>2</sup>Pen- navi, (f) et ascenderunt. f. L. VIII. 22.  
dant qu'ils naviguaient, il s'en- (g) Et aliæ naves erant cum  
dormit; et il s'éleva une grande illo. (h) Et navigantibus illis  
tempête de vent, et la mer de- obdormivit. (i) Et facta est  
vint très-agitée, et les flots se procella magna venti. (k) Et  
brisaient dans la barque, de ecce motus magnus factus  
sorte que la barques'emplissait, est in mari, (l) et fluctus  
et ils étaient en danger. Et Lui mittebat in navim, ita ut  
était à la poupe, dormant sur impleretur navis. (m) Et pe- m. L. VIII. 23.  
un coussin. Ses disciples s'ap- richitabantur. (n) Et erat  
prochèrent de lui, et le réveil- ipse in puppi super cervical  
lèrent, disant : Maître, n'avez- dormiens. (o) Et accesserunt  
vous pas de souci que nous pé- ad eum discipuli ejus, et  
rissions ? Seigneur , sauvez- suscitaverunt eum dicentes :  
nous; nous périssons. Et Jésus (p) Magister, non ad te per- p. Mc. IV. 36  
leur dit : <sup>3</sup> Que craignez-vous, tinet quia perimus ? (q) Do- q. Mt. VIII.  
2, 2b.

2. On a vu ailleurs que Jésus-Christ s'était assujetti au besoin de manger et de boire, puisqu'il est écrit qu'il ressentit la faim et la soif; de même maintenant il veut réparer par le sommeil les forces de sa nature passible et mortelle. Ce sommeil naturel, mais volontaire et libre, ne suspend ni n'empêche en aucune façon, dans la partie supérieure de son âme humaine, la vision intuitive de Dieu.

3. Quelques-uns se demandent ici avec quelque embarras si le Sauveur reprocha leur peu de foi à ses disciples avant d'opérer le miracle, ou bien si ce fut après avoir calmé la tempête. Pour moi, je ne vois aucune raison qui empêche de croire qu'il le fit avant et après: d'abord, au moment où ils viennent le réveiller, remplis de frayeur et se croyant perdus, ainsi que nous le lisons dans saint Matthieu; ensuite, après avoir commandé aux vents et à la mer, comme le rapportent saint Marc et saint Luc. C'est ce qui me paraît ressortir avec évidence du rapprochement des textes, tous également inspirés, et jouissant tous d'une autorité égale. Leur bon Maître avait certes bien raison de les accuser de peu de foi; car, bien qu'il fût endormi, ne

mine, salva nos; perimus. Et dicit eis Jesus : Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc surgens (*r*) comminatus est vento, et dixit mari : Tace, obmutesce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna. Et ait illis : Quid timidi estis? Necdum habetis fidem? (*s*) ubi est fides vestra? (*t*) Porro homines mirati sunt, (*u*) et timuerunt timore magno, et dicebant ad alterum : Quis putas est iste (*x*), quia et ventis et mari imperat, (*y*) et venti et mare obediunt ei?

*r* Mc. V. 39-40.  
*s* L. VIII. 21.  
*t* Mt. VIII. 27.  
*u* Mc. IV. 40.  
*x* L. VIII. 25.  
*y* Mt. VIII. 27.

devaient-ils pas songer qu'il était pourtant avec eux, et qu'ils ne pouvaient, sans lui faire injure, craindre que cette traversée, entreprise par son ordre formel, se terminât par un naufrage? Ce fut toujours un grand mal que le manque de foi. Il y a plus de sécurité au milieu des tempêtes, quand on les rencontre en accomplissant la volonté de Dieu, manifestée par sa loi, ou par une autorité qui commande en son nom, qu'on ne saurait en trouver dans la solitude, et loin du souci des charges publiques, abandonnées par lâcheté, et sans tenir compte du bon plaisir de Dieu.

4. Non-seulement les disciples qui étaient avec Jésus, mais tous les hommes qui traversaient le lac près de lui dans d'autres barques, et qui avaient couru le même danger, demeurèrent stupéfaits à la vue d'une telle puissance; la crainte naturelle qu'ils avaient eue du naufrage fit place à la crainte respectueuse de celui qui les avait sauvés.

---

## \* Paragraphe Dixième

## LA LÉGION DE DÉMONS

<p>Ils continuèrent leur navigation ; et quand Jésus fut arrivé de l'autre côté de la mer, dans le pays des Geraséniens, qui est en face de la Galilée, et qu'il fut descendu à terre, aussitôt il rencontra deux possédés, <sup>1</sup> qui sortaient des tombeaux, pleins d'une grande fureur, à tel point que personne n'osait passer par ce chemin. <sup>2</sup> L'un</p>	<p>(a) Et navigaverunt. (b) Et cum venisset trans fretum maris in regione Gerasenorum, (d) quæ est contra Galilæam, et cum egressus esset ad terram, (e) statim occurrerunt ei duo hæbentes dæmonia, de monumentis exeuntes, sævissimi, ita ut nemo posset transire per viam illam.</p>	<p>a. L. VIII. 27. b. Mt. VIII, 28  c. Mc. V. 1.  d. L. IV. 14. 26-27  e. Mc. V. 2.  f. Mt. VIII. 28.</p>
---	---	---

\* Les trois Évangélistes continuent, comme chacun l'a commencé, le récit de la navigation à travers le lac de Génésareth, vers le pays des Geraséniens, où la barque vint aborder après la tempête. La seule différence notable que l'on trouve entre les trois historiens, c'est que saint Matthieu fait mention de deux possédés, et raconte sans beaucoup de détails; tandis que saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul, peut-être parce qu'il était plus furieux et plus connu. Il y avait donc deux possédés, et Jésus les délivra tous deux. Mais la légion de démons était dans l'un des deux, tandis que l'autre n'avait qu'un seul démon. C'est l'opinion de saint Jean Chrysostome, d'Euthymius et de Théodoret.

1. Maldonat fait remarquer que les tombeaux des Juifs étaient, ainsi que ceux des païens, creusés dans la pierre, ou construits comme une sorte de caveau. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que ces malheureux, forcés par les mauvais esprits, pussent y faire leur demeure.

2. La description que nous donnent les Évangélistes des mauvais traitements que les démons faisaient subir à cet infortuné, peut-être depuis un grand nombre d'années, est tellement minutieuse et saisissante, qu'elle n'a besoin d'aucune explication. Mais il nous est bon de la méditer avec l'esprit de la foi, et d'y apprendre ce que nous devons à notre bon Sauveur, pour nous avoir délivrés d'une si cruelle et si im-

- g.* L. VIII. 27. (*g*) Quidam, qui habebat d'eux était depuis longtemps  
dæmonium jam temporibus possédé du démon, et ne por-  
multis, et vestimento non tait point de vêtement, ni n'ha-  
induebatur, neque in domo bitait dans une maison; mais il
- Mc.* V. 3-3. manebat; sed (*h*) domici- faisait sa demeure dans les tom-  
lium habebat in monumen- beaux, et personne ne pouvait  
tis, et neque catenis jam plus le lier, même avec des  
quisquam poterat eum li chaînes. Car souvent, serré de  
gare, quoniam sæpe com chaînes et les pieds dans les  
pedibus et catenis vinctus fers, il avait rompu ses chaînes  
dirupisset catenas, et com et brisé ses fers, et personne ne  
pedes comminuisset; et pouvait le dompter. Il était  
et nemo poterat eum domare; constamment, le jour et la nuit,  
et semper die ac nocte in dans les tombeaux et dans les  
monumentis et in montibus montagnes, poussant des cris,  
erat clamans, et concidens et se déchirant avec des pierres.
- i.* L. VIII. 28. se lapidibus. (*i*) Is ut vidit Dès qu'il aperçut Jésus de loin,  
Jesum (*k*) a longe, cucurrit, il accourut, <sup>3</sup> se prosterna de-  
*h.* *Mc.* V. 6. (*l*) procidit ante illum, (*m*) et vant lui, et l'adora. Puis,  
*l.* L. VIII. 28. adoravit eum. Et clamans criant d'une voix forte, il dit :  
*m.* *Mc.* V. 6-7. voce magna dixit: Quid mihi Qu'ai-je à faire avec toi, Jésus,  
et tibi, Jesu, Fili Dei altis- Fils du Très-Haut? <sup>4</sup> Es-tu venu

placable tyrannie. Outre que les possessions sont beaucoup moins fré-  
quentes depuis la victoire de la croix, celles qui, par une permission  
divine, apparaissent encore de temps en temps, cèdent bientôt à la  
puissance du Sacrement de l'Ordre et des exorcismes de l'Église.

3. C'est malgré eux que les démons éprouvent l'efficacité de la pré-  
sence du Christ, et se prosternent pour l'adorer. Ce n'est pas toute-  
fois qu'ils arrivassent à connaître avec certitude qu'il était le Fils  
unique et naturel du Très-Haut. Ils ne le comprirent, ainsi qu'on l'a dit  
et que nous le remarquerons plus tard, qu'après son crucifiement.

4. Il n'y a pas de doute que cette expression : *ante tempus*, doit  
s'entendre du dernier jour du monde; car les esprits infernaux savent  
bien qu'ils habiteront tous, et pour toujours, au fond de l'abîme, une  
fois que le cours des générations humaines sera achevé. Le démon  
appelle son tourment l'impuissance de travailler à la perte des hommes.  
Cependant Maldonat ajoute, dans son commentaire de ce passage de

ici nous tourmenter avant le temps? Je te supplie, je t'adjure par Dieu, ne me tourmente pas. Car il lui ordonnait : Sors de l'homme, esprit impur. <sup>5</sup> Et Jésus l'interrogea, disant : Quel est ton nom? Et il répondit : Légion est mon nom, car nous sommes un grand nombre (c'est qu'un grand nombre de démons étaient entrés dans cet homme). Et il le suppliait instamment de ne point le chasser hors du pays, et de ne point leur ordonner d'aller dans l'abîme. Or, il y avait non loin d'eux, vers la montagne, un grand troupeau de porcs qui paissaient. Les démons le prièrent donc de leur permettre <sup>6</sup> d'entrer dans simi? (*n*) Venisti huc ante tempus torquere nos? (*o*) Obsecro te, (*p*) adjuro te per Deum, ne me torqueas. (*q*) Præcipiebat enim (*r*) illi : Exi, spiritus immunde, ab homine. (*s*) Interrogavit autem illum Jesus dicens : Quod tibi nomen est? (*t*) Et dicit ei : Legio mihi nomen est, quia multi sumus; (*u*) quia intraverant dæmonia multa in eum. (*x*) Et deprecabatur eum multum, ne se expelleret extra regionem. (*y*) Et rogabant illum, ne imperaret illis ut in abyssum irent. (*z*) Erat autem non longe ab illis (*aa*) circa montem grex porcorum ma-

n. Mt. VIII. 29.

o. L. VIII. 28.

p. Mc. V. 7.

q. L. VIII. 30.

r. Mc. V. 8.

s. L. VIII. 30.

t. Mc. V. 3.

u. L. VIII. 30.

x. Mc. V. 10.

y. L. VIII. 31.

z. Mt. VIII. 30.

aa. Mc. V. 11.

saint Matthieu : « Incredibile non est, aliquem illis cruciatum, ut exirent, Christum addidisse. »

5. Jésus l'interroge, non pas afin d'apprendre lui-même quelque chose, mais afin que tout le monde connaisse, par le témoignage des démons eux-mêmes, en quel nombre ils s'étaient réunis pour tourmenter ce malheureux; et, par suite, que l'on soit désormais bien moins étonné de la fureur du possédé que de la puissance de son Libérateur. Pour entendre toute la valeur du mot *légion*, V. liv. XVIII, § VII, not. 5.

6. Nous avons vu que les démons, en suppliant Jésus-Christ de ne pas user de son empire pour les forcer de rentrer dans les abîmes infernaux (*ne imperaret illis ut in abyssum irent*), se proposaient de pouvoir continuer dans le monde leur guerre contre les hommes avec les armes de la tentation. Mais pourquoi demandent-ils d'entrer dans des pourceaux? On répond que non-seulement ils veulent causer à ces pauvres gens un dommage matériel, maintenant qu'ils se voient arracher un autre moyen de leur nuire; mais ils espèrent encore par là rendre le nom de Jésus odieux, faire rejeter sur lui la perte de tous ces

*bb.* Mt. VIII. 31. gnus pascens. (*bb*) Dæmones ceux-là, disant : Si tu nous  
*cc.* L. VIII. 32. autem rogabant eum, (*cc*) ut chasses d'ici, envoie-nous dans  
*dd.* Mt. VIII. 31. permitteret eis in illos in- le troupeau de porcs, afin que  
*ee.* Mc. V. 12. gredi, (*dd*) dicentes : Si ejicis nous entrions en eux. <sup>7</sup> Et Jésus  
*ff.* Mt. VIII. 32. nos hinc, mitte nos in gre- l'accorda aussitôt, et leur dit :  
*gg.* Mc. V. 13. gem porcorum, (*ee*) ut in Allez. Et les esprits impurs sor-  
*hh.* Mt. VIII. 32. eos introeamus. Et concessit tirent, et entrèrent dans les  
*ii.* Mc. V. 13. eis statim Jesus; (*ff*) et ait pourceaux. Et voilà que le trou-  
*kk.* Mt. VIII. 32. illis : Ite. (*gg*) Et exeuntes peau entier, au nombre de deux  
*ll.* L. VIII. 34. spiritus immundi intrave- mille, se précipita d'un élan  
*mm.* Mt. VIII. 32. runt in porcos. (*hh*) Et ecce dans la mer, et ils furent noyés,  
*nn.* L. VIII. 34. impetu abiit totus grex per et ils moururent dans les eaux.  
*oo.* Mc. V. 14. præceps in mare (*ii*) ad duo Ce que voyant les gardiens qui les  
*pp.* L. VIII. 34. millia, et suffocati sunt in menaient au pâturage, ils s'en-  
*qq.* Mt. VIII. 33. mari, (*kk*) et mortui sunt in fuirent, et racontèrent dans la  
 aquis. (*ll*) Quod ut viderunt ville, dans les champs et dans les  
 factum (*mm*) pastores, (*nn*) villages, toute la chose, et ce qui  
 qui pascebant (*oo*) eos, fu- regardait les possédés. Et voilà  
 gerunt, et nuntiaverunt in que toute la ville sortit au-devant  
 civitatem, et in agros, (*pp*) de Jésus, pour voir ce qui était  
 et in villas (*qq*) omnia, et de arrivé. Et quand ils arrivèrent  
 eis qui dæmonia habuerant. près de Jésus, ils virent celui qui  
 Et ecce tota civitas exiit ob- avait été tourmenté du démon,

animaux, obtenir qu'on le presse de s'éloigner, et empêcher qu'il ne se fasse en ce pays des disciples.

7. Sans une permission de Dieu, les démons ne peuvent absolument rien, même contre un animal. Jésus-Christ leur accorda leur demande, pour des motifs dignes de sa sagesse infinie. Il voulut que l'on connût le nombre des mauvais esprits, qui s'élevait à deux mille; il voulut peut-être châtier du même coup les Juifs qui violaient la loi de Moïse, en usant d'un aliment interdit, et les marchands dont le commerce était pour eux un scandale; il voulut corriger l'erreur des Sadducéens, qui niaient l'existence des esprits; il voulut enfin nous faire comprendre que les démons se plaisent à entrer dans ces hommes dont la vie se passe, comme celle des animaux immondes, au milieu de toutes les souillures des sens.

assis aux pieds de Jésus, vêtu, et sain d'esprit; et ils furent saisis de crainte. Ils apprirent aussi de ceux qui l'avaient vu, comment il avait été délivré d'une Légion, et le fait des pourceux. Et la multitude entière du pays des Géraséniens <sup>8</sup> se mit à le prier de s'éloigner de leurs frontières, parce qu'ils étaient saisis d'une grande crainte. <sup>9</sup> Et lui, montant dans la barque, s'en retourna. Mais, pendant qu'il montait dans la barque, celui qui avait été tourmenté du démon se mit à le supplier de le prendre avec lui; et il ne l'admit pas. <sup>10</sup> Mais il lui dit : Retourne dans ta mai-

viam Jesu (*rr*) videre quid esset factum. Et veniunt ad Jesum, et vident illum, qui a dæmonio vexabatur, sedentem, vestitum, et sanæ mentis (*ss*) ad pedes ejus, et timuerunt. Nuntiaverunt autem illis et qui viderant quomodo sanus factus esset a Legionem (*tt*), et de porcis. Et rogare cœperunt eum (*uu*) omnis multitudo regionis Gerasenorum (*xx*) ut transiret a finibus eorum, (*yy*) quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim reversus est. (*zz*) Cumque ascenderet navim cœpit illum deprecari,

*rr. Mc. V. 14-15.*  
*ss. L. VIII. 35-36.*  
*tt. Mc. V. 16.*  
*uu. L. VIII. 37.*  
*xx. Mt. VIII. 31.*  
*yy. L. VIII. 37.*  
*zz. Mc. V. 18-19.*

8. Ce ne fut donc point le mépris, mais un sentiment de profonde terreur qui poussa les Géraséniens à supplier Jésus-Christ de quitter leur territoire. Transgresseurs de la loi de Dieu, ils craignirent qu'un châtement plus sévère ne vînt s'ajouter bientôt à la perte qu'ils avaient subie; ils sentaient d'ailleurs qu'ils n'étaient pas dignes de garder au milieu d'eux un personnage de tant de puissance et de sainteté, ni disposés à se détacher de l'avarice et des autres passions qui remplissaient leurs cœurs.

9. Soit que la reconnaissance pour le Fils de Dieu inspirât à cet homme le désir de s'attacher sans retour à son service; soit que la crainte de retomber au pouvoir des démons en se séparant de Jésus eût quelque part à sa résolution, il est certain qu'il trouva promptement la paix dans l'obéissance.

10. L'Évangile laisse apercevoir que le Sauveur, en refusant d'admettre cet homme parmi ceux qui s'attachaient à sa personne, voulut surtout se servir de lui pour travailler à la gloire de Dieu dans toute la province de la Décapole, et pour exciter parmi les habitants le désir du salut éternel.



aa. L. VIII.  
39.  
bb. Mc. V.  
19-20.

qui a daemónio vexatus fuerat, ut esset cum illo. Et non admisit eum; sed ait illi : (aaa) Redi in domum tuam (bbb) ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sit tui. Et abiit, et cœpit prædicare in Decapoli, quanta sibi fecisset Jesus. Et omnes mirabantur.

son, vers les tiens, et dis-leur tout ce que le Seigneur t'a fait, et qu'il a eu pitié de toi. Il s'en alla, et se mit à publier dans la Décapole tout ce que Jésus lui avait fait. Et tous étaient dans l'admiration.

### \* Paragraphe Onzième

#### LE PARALYTIQUE DE CAPHARNAUM

a. Mc. V. 21.

(a) Et cum transcendisset Jesus in navi rursum trans Et lorsque Jésus eut de nouveau traversé le lac dans la bar-

\* Dans l'histoire du paralytique de Capharnaüm, j'ai encore adopté l'ordre suivi par saint Matthieu, plutôt que celui de saint Marc et de saint Luc. Ces derniers, après avoir mentionné le voyage au pays des Geraséniens, et le retour de Jésus-Christ, passent immédiatement à la rencontre qu'il fit de Jaïre, chef de la synagogue, venu pour implorer la guérison de sa fille. Tous deux avaient placé l'histoire du paralytique après celle du lépreux, que l'on a lue au § VII de ce livre. Mais il faut remarquer que le chef de la synagogue se présenta à Jésus, au moment même où il parlait du jeûne aux disciples de Jean, et aux Phariséens: *Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit* (Matth., ix, 18). Or cette dispute sur le jeûne n'eut lieu qu'après la guérison du paralytique et la vocation de Matthieu. C'est ce qui résulte, non-seulement du témoignage de saint Matthieu, mais encore de ceux de saint Marc et de saint Luc. Tous les trois racontent absolument dans le même ordre ces trois événements : en premier lieu la guérison du paralytique, puis la vocation de Matthieu, et en troisième lieu la question du jeûne. Il est donc bien établi que la guérison du paralytique de

que, une grande foule s'assembla près de lui. Car tous l'attendaient. Il entra donc encore après quelques jours à Capharnaum, <sup>1</sup> sa ville. Et il arriva un jour que l'on apprit qu'il était dans une maison, et il s'assembla une telle foule que <sup>2</sup> l'on ne pouvait arriver même jusqu'à la porte. Et il était assis, enseignant; il y avait aussi des Pharisiens assis, et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, et de la Judée, et de Jérusalem. Et la puissance du Seigneur se

fretum, convenit turba multa ad eum. (b) Erant enim omnes expectantes eum. (c) Et iterum intravit Capharnaum (d) civitatem suam (e) post dies. (f) Et factum est in una dierum; (g) et auditum est quod in domo esset, et convenerunt multi, ita ut non caperent neque ad januam. (h) Et ipse sedebat docens, et erant Pharisæi sedentes et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Jerusalem. Et virtus Domini erat

b. L. VIII. 20.

c. Mc. II. 1.

d. Mt. IX. 1.

e. Mc. II. 1

f. L. V. 17.

g. Mc. II. 2.

h. L. V. 17-18.

Capharnaum est ici à sa véritable place (V. Jansen., Gandav. *Comm. in concord.*, c. xxxii). Quant à l'identité du fait raconté, avec plus ou moins de détails, par les trois Évangélistes, elle est tellement évidente pour tout lecteur attentif, que nous croirions perdre le temps en essayant de la prouver.

1. L'Évangile de saint Marc conduit à reconnaître que ce miracle a été fait dans la ville de Capharnaum; mais on se demande pourquoi saint Matthieu l'appelle *la ville de Jésus*, « *civitatem suam*. » Quelques-uns ont pensé que Capharnaum est ainsi nommée, parce qu'elle était la capitale de la Galilée, et, comme telle, la métropole de Nazareth, que saint Luc (II, 39) appelle aussi la ville de Jésus (V. l. Iiv, § XIII, not. 2). Je préfère cependant l'explication de saint Jean Chrysostome, suivant lequel Capharnaum doit cette qualification à ce que Jésus l'habita plus souvent que toute autre pendant les trois dernières années de sa vie terrestre. Ainsi, trois villes sont considérées comme étant spécialement les siennes; Bethléem, à cause de sa naissance; Nazareth, à cause de sa conception, et plus encore pour le long séjour qu'il y fit depuis le retour d'Égypte jusqu'à son baptême; enfin, Capharnaum, pour les raisons qu'on vient de voir.

2. La maison était tellement remplie, que l'accès même de la porte était impossible, personne ne consentant à céder sa place à un nouvel arrivant. Il résulta de cette circonstance que le miracle reçut une plus éclatante publicité.

ad sanandum eos. Et ecce manifestait en les guérissant.

7. Mc. II. 3. viri (*i*) venerunt ad eum fe- Et voilà que des hommes vin-  
 8. L. V. 18. rentes (*k*) in lecto hominem rent vers lui, portant à quatre  
 9. Mc. II. 3. qui erat paralyticus, (*l*) qui dans un lit un homme qui était  
 10. L. V. 18-19. a quatuor portabatur; (*m*) paralytique; et ils cherchaient  
 et quærebant eum inferre, à l'introduire, et à le placer de-  
 et ponere ante eum. Et non vant lui. Et ne trouvant point  
 11. Mc. II. 4. invenientes qua parte (*n*) par où le lui présenter, à cause  
 possent afferre eum illi præ de la foule, <sup>3</sup> ils montèrent sur  
 12. L. V. 19. turba, (*o*) ascenderunt supra le toit, et le découvrirent en  
 13. Mc. II. 4. tectum, (*p*) nudaverunt tec- enlevant des tuiles à l'endroit où  
 tum ubi erat; et patefacien- il était, et par cette ouverture  
 14. L. V. 11. tes (*q*) per tegulas summi- ils descendirent le lit dans le-  
 15. Mc. II. 1. serunt (*r*) grabatum in quo quel était couché le paralytique  
 16. L. V. 19. paralyticus jacebat (*s*) in me- au milieu de l'assemblée, de-  
 17. Mc. II. 19. dium ante Jesum. (*t*) Cum vant Jésus. <sup>4</sup> Et Jésus ayant vu  
 autem vidisset Jesus fidem leur foi, dit au paralytique :  
 18. Mt. IX. 2. illorum (*u*) dixit paralytico : Aie confiance, mon fils, <sup>5</sup> tes pé-

3. Dans la Palestine, l'escalier était placé en dehors, et conduisait jusque sur le toit, qui servait en même temps de terrasse. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait pu transporter le paralytique dans son lit jusque sur le toit, pratiquer une ouverture au-dessus de la salle où Jésus enseignait, et faire descendre au moyen de cordes le malade au milieu de l'assistance.

4. Le Sauveur se hâte de ranimer la confiance du paralytique, dont il était bien facile que le cœur se troublât, s'il avait songé un instant à autre chose qu'à la bonté de Jésus; sa conduite avait, aux yeux des hommes, toutes les apparences de la plus indiscrete audace; les Scribes et les Pharisiens, ces austères censeurs, la jugeaient certainement ainsi: la chute d'une tuile aurait pu causer quelque accident; tout ce bruit enfin interrompait l'enseignement du Maître.

5. Jésus commence par la guérison de l'âme; il dispose par une grâce très-efficace le cœur de cet homme à une sincère contrition, et lui pardonne tous ses péchés. Ce n'est pas le seul passage de l'Évangile où Jésus-Christ mette en lumière cette vérité, que les maladies corporelles sont souvent une conséquence des péchés commis, et que l'on n'obtient la santé du corps, qu'après avoir obtenu d'abord la justification de l'âme. (V. liv. V, § ix, not. 10.)

chés te sont remis. Or, il y avait là des Scribes assis, et des Pharisiens, qui se disaient en eux-mêmes et pensaient dans leur cœur : Comment cet homme parle-t-il ainsi? Il blasphème.

<sup>6</sup> Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul? Et Jésus, connaissant aussitôt en son esprit qu'ils pensaient ainsi au dedans d'eux-mêmes, leur dit : <sup>7</sup> Pourquoi pensez-vous mal dans vos cœurs? Lequel est plus facile, dire au paralytique : Tes péchés te sont remis; ou lui dire : Lève-toi, prends ton lit, et marche? Afin donc que vous sachiez que le Fils de l'homme a la puissance sur la terre de remettre les péchés (il dit au paralytique) : Je te dis : lève-toi, prends ton lit, et va dans

Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua. (x) Erant autem illic quidem de Scribis sedentes, (y) et Pharisei dicentes (z) intra se; (aa) et cogitantes in cordibus suis : Quid hic sic loquitur? Blasphemat. Quis potest dimittere peccata nisi solus Deus? Quo statim cognito Jesus spiritu suo, quia sic cogitarent intra se, dicit illis : (bb) Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris? (cc) Quid est facilius, dicere paralytico : Dimittuntur tibi peccata (dd) tua, an dicere : (ee) Surge, tolle grabatum tuum, et ambula? Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, (ait paralytico) : Tibi dico :

z. Mc. II. 6.

y. L. V. 21.

x. Mt. IX. 3.

aa. Mc. II.

6-8.

bb. Mt. IX. 4.

cc. Mc. II. 9.

dd. Mt. IX. 5.

ee. Mc. II.

9-11.

6. Ainsi, de l'aveu de ses plus implacables ennemis, la divinité de Jésus-Christ ne peut être l'objet d'aucun doute raisonnable. Le pouvoir de remettre les péchés appartient en propre à Dieu seul; Jésus exerce ce pouvoir, et prouve par un miracle la réalité du pardon qu'il accorde; il faut donc forcément reconnaître qu'il est Dieu.

7. Il est impossible, en effet, de donner une preuve plus palpable de son pouvoir. La justification du pécheur est un fait invisible; un imposteur peut donc dire témérairement à un homme : Tes péchés te sont remis. Mais prouver que cette rémission est effective, en disant comme Jésus au paralytique : *Lève-toi, prends ton lit et marche*; voilà ce qui n'est facile qu'à Celui qui a tout pouvoir au ciel et sur la terre. Lui seul peut rendre évidente la justification intérieure, par une guérison miraculeuse, instantanée, visible pour tout le monde. C'est ainsi que les vrais miracles sont des preuves infaillibles des vérités révélées, Dieu ne pouvant pas se contredire lui-même.

surge, tolle grabatum tuum, ta maison. Et aussitôt, se levant  
 // V. 23. et vade in domum tuam. (ff) devant eux, il prit le lit dans  
 Et confestim surgens coram lequel il était couché, et s'en  
 illis tulit lectum in quo jace- alla en présence de tout le  
 49. Mc. II. 12. bat, (gg) et abiit coram om- monde dans sa maison, glori-  
 hh. L. V. 23. nibus (hh) in domum suam fiant Dieu. <sup>8</sup> Et tous furent sai-  
 magnificans Deum. Et stupor sis de stupeur, et ils glorifiaient  
 apprehendit omnes, et ma- Dieu, qui a donné une telle  
 ii. Mt. IX. 8. gnificabant Deum, (ii) qui puissance aux hommes. Et rem-  
 dedit potestatem talem ho- plis de crainte, ils disaient :  
 ll. L. V. 26. minibus. (kk) Et repleti sunt Nous avons vu aujourd'hui des  
 timore, dicentes : Quia vidi- choses admirables; jamais nous  
 ll. Mc. II. 12. mus mirabilia hodie; (ll) n'avons rien vu de pareil.  
 quia nunquam sic vidimus.

---

### \* Paragraphe Douzième

#### VOCATION DE MATTHIEU

1. L. V. 27. (a) Et post hæc exiit (b) Après cela, Jésus s'en alla de  
 Mc. II. rursus ad mare, omnisque nouveau vers la mer, et toute  
 13-14. turba veniebat ad eum, et la foule venait à lui, et il les  
 docebat eos. Et cum præte- instruisait. <sup>1</sup> Et comme il pas-

8. L'admiration, la crainte révérentielle, la louange de Dieu, voilà les sentiments que conçut la foule. Mais les Scribes et les Pharisiens restèrent peut-être tous dans leur incrédulité obstinée.

\* Le lecteur est déjà averti que le fait actuel est raconté dans le même ordre par les trois Évangélistes, c'est-à-dire qu'il suit immédiatement la guérison du paralytique de Capharnaüm. On ne saurait donc lui assigner une autre place dans une histoire formée de l'union des Évangélistes. (V. la note *préliminaire* du paragraphe précédent.)

1. Suivant l'observation bien connue de saint Jérôme, le nom de Lévi était plus honorable que celui de Matthieu; car tout le monde

sait, il vit Lévi d'Alphée, publicain, nommé Matthieu, assis au bureau des impôts. Et il lui dit : Suis-moi. <sup>2</sup> Et lui, quittant tout, se leva, et le suivit. <sup>3</sup> Et Lévi lui servit un grand repas dans sa maison. Et il arriva que, Jésus étant à table dans sa maison, beaucoup de publicains et de pécheurs étaient aussi à table avec Lui et ses disciples; car il y en avait même beaucoup qui le suivaient. Or les Scribes et les Pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les pécheurs, murmuraient, et disaient à ses disciples : <sup>4</sup> Pour-

rirt vidit Levi Alphæi (c) publicanum (d) sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. (e) Et relictis omnibus, surgens sequutus est eum. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua. (f) Et factum est, cum accumberet in domo illius, multi publicani, et peccatores simul discumbabant cum Jesu, et discipulis ejus; erant enim multi, qui et sequebantur eum. Et Scribæ, et Pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, (g) murmurabant, (h) et (i) di-

c. L. V. 27.  
d. Mt. IX. 9.  
e. L. V. 28-29.  
f. Mc. II. 15-16.  
g. L. V. 10.  
h. Mt. IX. 11  
i. Mc. II. 16.

savait que Matthieu exerçait la profession mal famée de receveur des impôts. C'est par humilité que saint Matthieu, dans son Évangile, ne se donne que ce dernier nom; tandis que saint Marc et saint Luc se proposent de l'honorer en le désignant par celui de Lévi, qui était moins connu. Au reste, quand ils font l'énumération des douze apôtres, ils ne l'appellent plus eux-mêmes que Matthieu.

2. Tout ce que nous avons dit à l'honneur des premiers disciples, de leur empressement à suivre Jésus-Christ, nous devons l'appliquer à saint Matthieu, dont l'obéissance est aussi prompte, et le sacrifice aussi généreux; on peut même ajouter qu'il renonçait à une profession plus lucrative que celle de pêcheur.

3. C'était un grand repas, non-seulement par le nombre des convives, mais aussi par la somptuosité que le nouveau disciple voulut y déployer. Il honorait ainsi par tous les moyens qu'il pouvait son divin Maître, qui l'arrachait à une profession dangereuse et discréditée, et daignait l'admettre au premier rang de ceux qui le suivaient.

4. On peut très-bien concilier les deux critiques malicieuses des Pharisiens, l'une dirigée contre les disciples, comme nous la trouvons dans saint Luc; l'autre à l'adresse du Fils de Dieu lui-même, telle que la rapporte saint Marc. Je ne vois donc aucune raison de douter

h. L. V. 30.	cebant discipulis ejus : ( <i>k</i> ) Quare cum publicanis, et peccatoribus manducatis, et	quoi mangez-vous et buvez- vous avec des publicains et des pêcheurs? Et pourquoi votre
i. Mc. II. 16-17.	bibitis? Et ( <i>l</i> ) quare cum publicanis, et peccatoribus manducat et bibit Magister vester? Hoc audito Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male	Maître mange-t-il avec les pu- blicains et les pêcheurs? Ce qu'entendant Jésus, il leur dit : 5 Ce ne sont pas les bien por- tants qui ont besoin du mé- decin, mais ceux qui sont ma-
m. Mt. IX. 13.	habent. ( <i>m</i> ) Euntes autem discite quid est : Misericor- diam volo, et non sacrifici- um. Non enim veni vocare	lades. 6 Allez donc et apprenez ce que veut dire : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice.
n. L. V. 32.	justos, sed peccatores ( <i>n</i> ) ad pœnitentiam.	7 Car je ne suis pas venu appe- ler les justes, mais les pêcheurs à la pénitence.

que les deux interrogations aient été faites. D'ailleurs toutes deux sont formulées dans le texte sacré en des termes parfaitement clairs et précis.

5. C'est aux disciples que les questions étaient faites ; c'est le Maître qui répond. Il emploie d'abord un proverbe, suivant lequel les médecins visitent les malades, et non pas les bien portants. C'est comme s'il leur disait : Ne vous étonnez pas que le médecin des âmes aille porter le salut et la santé à ceux qui reconnaissent leur infirmité, plutôt que de s'occuper de ceux qui s'estiment pleins de force, et dont l'orgueil n'a que faire du médecin.

6. Le texte auquel il fait allusion est d'Osée, ch. vi, vers 6. Il suffit, pour justifier notre traduction, de citer les paroles qu'ajoute le prophète : *Et scientiam Dei magis, quam holocausta.*

7. Après le péché d'Adam, nul n'a été justifié que par la grâce et les mérites de Jésus-Christ, qui est venu appeler tous les pêcheurs à la pénitence ; mais les Pharisiens ne se reconnaissaient pas pour des pêcheurs.

---

## \* Paragraphe Treizième

## LA QUESTION DU JEUNE

<p>Les disciples de Jean et les Pharisiens jeûnaient. Ils viennent à lui, et lui disent : ' Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils souvent, et font-ils des prières, comme aussi ceux des Pharisiens ; mais vos disciples ne jeûnent pas, ils mangent et ils boivent? <sup>2</sup> Mais il leur dit :</p>	<p>(a) Et erant discipuli Joannis et Pharisæi jejunantes. Et veniunt, et dicunt illi : (b) Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, et observationes faciunt, similiter et Pharisæorum ; (c) tui autem discipuli non jejunant, (d) edunt, et bibunt ? (e) Et</p>	<p>a. Mc. II. 18.  b. L. V. 33.  c. Mc. II. 18.  d. L. V. 31. e. Mt. IX. 15.</p>
---	--	--

\* La question du jeûne est, avec la guérison du paralytique et la vocation de Matthieu, l'un des trois récits que nous avons déclarés inséparables, attendu qu'ils se suivent dans le même ordre dans trois Évangélistes (V. *sup.* § XI). Saint Matthieu met dans la bouche des disciples de saint Jean-Baptiste, saint Luc attribue aux Pharisiens l'interrogation relative au jeûne. La conciliation entre ces deux textes est fournie par saint Marc, qui nous montre les uns et les autres réunis, et posant de concert la question à Jésus-Christ.

1. La difficulté ne se rapporte pas à des jeûnes prescrits à toute la nation par la loi mosaïque ; le Seigneur et ses disciples observaient certainement ceux-là, et jamais personne n'osa l'accuser de violer les préceptes de cette sorte. Mais, de même qu'un Pharisien se vantait un jour de jeûner par dévotion deux fois chaque semaine, *jejuno bis in sabbato* (Luc, XVIII. 12), les disciples de Jean, à l'exemple d'un maître si austère en matière de jeûne, pratiquaient aussi des abstinences particulières. C'est de là que les uns et les autres prennent occasion de déprécier l'enseignement de Jésus-Christ, et de lui demander par quel motif sa conduite diffère à ce point de celle des autres maîtres accrédités, et pourquoi il n'impose à ses disciples ni jeûnes spéciaux, ni longues formules de prières.

2. Jésus-Christ se déclare ici ouvertement l'époux de l'Église, et nomme les disciples ses fils, parce qu'ils sont par lui régénérés spirituellement, et invités au banquet nuptial du royaume de Dieu ; c'est ce que signifie l'application qu'il leur fait d'une façon de parler propre à



f. L. V. 33.	ait illis Jesus : (f) Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere	Pouvez-vous donc faire jeûner les fils de l'époux pendant que l'époux est avec eux ? Est-il
g. Mc. II. 19.	jejunare? (g) Numquid pos-	sible que les fils des noces
h. Mt. IX. 13.	sunt filii nuptiarum (h) lugere, quamdiu cum illis est	soient en deuil pendant que l'époux est avec eux ? Tant
i. Mc. II. 19-20.	sponsus? (i) quanto tempore habent sponsum, non possunt jejunare. Venient autem	qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent pas jeûner. Mais viendront des jours où l'époux
k. L. V. 36.	dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt	leur sera enlevé, et, alors, quand ces jours seront venus,
l. Mt. IX. 61.	in illis diebus. (k) Dicebat autem et similitudinem ad illos : (l) Nemo autem im-	ils jeûneront. Il leur disait encore cette comparaison : <sup>3</sup> Personne ne met un morceau d'é-
m. Mc. II. 21.	mittit commissuram panni rudis in vestimentum vetus. Tollit enim plenitudinem	toffe rude à un vieux vêtement ; car il arrache le tissu du vêtement ; l'étoffe neuve emporte
	ejus a vestimento, (m) aufert	une partie de la vieille, et la

la langue sainte : *Fils des noces, Fils de l'époux, Fils du royaume*. Le jeûne et le deuil ne s'accordent pas avec la joie des noces. Après ma mort, dit Jésus-Christ, ils pratiqueront le deuil et le jeûne.

3. Voici un autre motif pour ne point imposer de nouveaux jeûnes aux disciples de l'Évangile, avant qu'ils soient dispensés de ceux de la loi mosaïque. Il explique sa prudence au moyen de belles comparaisons. Le vieux vêtement et les vieilles outres désignent ses disciples ; l'étoffe rude et le vin nouveau, un genre de vie plus austère. Si l'on met à un vêtement vieux et déjà usé un morceau d'étoffe qu'aucun frottement n'a encore adouci, on ne fait qu'agrandir la déchirure ; et si l'on verse dans des outres fatiguées un vin tout nouveau, la fermentation qui s'opère fait éclater les outres, et le vin se répand. De même, imposer à des disciples qui ne sont pas encore formés des rigueurs qui rendent trop pesant le fardeau de la loi nouvelle, ce serait les exposer au danger de se rebuter en présence des difficultés, et d'abandonner par découragement leur entreprise. Ainsi, législateur plein de sagesse et de prudence, notre bon Sauveur trouve dans les difficultés des circonstances et dans l'imperfection de ses disciples un motif suffisant pour ajourner les jeûnes rigoureux et les grandes œuvres de pénitence.

déchirure devient plus grande; supplementum novum a veteri, et major scissura fit. pas au vieux. Ainsi, personne (n) Veteri non convenit comme ne met du vin nouveau dans de missura a novo. (o) Et nemo vieilles outres; autrement le mittit vinum novum in utres vin fera éclater les outres, et veteres; alioquin disrum- le vin se répandra, et les out- pet vinum utres, et vinum tres seront perdues. Mais le vin effundetur, et utres per- nouveau doit se mettre dans ibunt. Sed vinum novum in des outres neuves; et on con- utres novos mitti debet; serve l'un et l'autre. <sup>4</sup> Et per- (p) et utraque conservantur. sonne, buvant de vieux vin, Et nemo bibens vetus, stan- n'en veut aussitôt du nouveau; tim vult novum. Dicit enim: car il dit: Le vieux est meil- Vetus melius est. leur.

n. L. V. 36.

o. Mc. II. 23.

p. L. V. 38-39.

\* Paragraphe Quatorzième

L'HÉMORROISSE GUÉRIE  
ET LA FILLE DE JAÏRE RESSUSCITÉE

Pendant qu'il leur disait ces choses, il était près de la mer; (a) Hæc illo loquente ad eos, (b) erat circa mare;

a. Mt. IX

b. Mc. V. 21.

4. Cette troisième comparaison, qui ne se trouve que dans saint Luc, a pour objet d'expliquer la force de l'habitude, qui fait préférer en toute chose ce qui est ancien à ce qui est nouveau. Ce qu'il dit du vin vieux par rapport au nouveau doit s'entendre de la loi ancienne comparée à la loi nouvelle. Quand les disciples en auront goûté la douceur, ils arriveront peu à peu à en connaître les avantages, à en respecter la dignité et à la préférer à la loi mosaïque.

\* La résurrection de la fille de Jaïre, et par suite la guérison de l'hémorroïsse, doivent, ainsi que je l'ai déjà remarqué (§ IX, not. pr.), être placées immédiatement après la question du jeûne. Saint Matthieu indique le moment précis où le chef de la synagogue vient trou-

c. L. VIII. 41.	(c) et ecce venit vir, cui nomen Jairus, et hic princeps Synagogæ erat. (d) Et videns eum procidit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, (e) ut intraret in domum ejus (quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur) (f) dicens : Quoniam filia mea in extremis est; (g) Domine, filia mea modo defuncta est. Sed veni, impone manum tuam super eam, (h) ut salva sit, et vivat.	et voilà qu'il vint un homme, nommé Jaïre, qui était chef de la synagogue. Et voyant Jésus, il tomba à ses pieds, le suppliant instamment d'entrer dans sa maison, parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et il disait : Ma fille est mourante; Seigneur, maintenant ma fille est morte. <sup>1</sup> Venez, posez votre main sur elle, afin qu'elle soit sauvée, et qu'elle vive. Et Jésus se leva, et le suivit avec ses disciples. Une grande foule le suivait aussi. Et il arriva que, chemin faisant, il était pressé par la foule. Et voilà qu'une
d. Mc. V. 22-23		
e. L. VIII. 41-42.		
f. Mc. V. 23.		
g. Mt. IX. 18.		
h. Mc. V. 23.		
i. Mt. IX. 19.		
k. Mc. V. 24.		

ver Jésus-Christ; et c'est pendant qu'il s'entretient sur le jeûne avec les disciples de Jean et les Pharisiens, en présence d'une grande foule : *Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit.* Cette circonstance n'est notée ni par saint Marc, ni par saint Luc. C'est ici un des cas où l'on voit le plus clairement de quelle utilité est l'union des Évangélistes.

1. Je ne trouve aucune difficulté à concilier entre elles, sans en retrancher une seule, les trois expressions des écrivains sacrés; ainsi j'ai gardé dans le texte : *moriebatur*, de saint Luc; *in extremis est*, de saint Marc; *modo mortua est*, de saint Matthieu. Toutes ces manières de dire conservent leur sens naturel. Le père avait laissé sa fille mourante, quand il avait quitté sa maison pour venir à Jésus-Christ, *et hæc moriebatur*; arrivé sur la plage, il dit dans quelle situation il l'a laissée, *in extremis*; il ajoute ce qu'il a tout lieu de craindre; pendant qu'il se prosterne aux pieds du Sauveur, sans doute elle n'est plus mourante, mais morte : *Domine, filia mea modo defuncta est.* Quelle que soit la vérité, sa foi est assez grande pour qu'il espère revoir son enfant vivante et guérie, pourvu que Jésus étende sur elle sa main toute-puissante.

femme, <sup>2</sup> qui était affligée depuis douze ans d'une perte de sang, qui avait beaucoup souffert de plusieurs médecins, qui avait dépensé avec eux tout son avoir, sans qu'aucun pût la guérir ni lui faire aucun bien, mais qui se trouvait plutôt dans un état pire; ayant entendu parler de Jésus, vint dans la foule, s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement. (Car elle se disait en elle-même: <sup>3</sup> Si je touche seulement son vêtement, je serai guérie.) Et aussitôt la source de son sang tarit, et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son mal. Au même instant Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie multa. (l) Et contigit, dum iret, a turbis comprimebatur. (m) Et ecce mulier quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, (n) quæ fuerat multa perpessa a quamplurimis medicis, (o) quæ in medicis erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari, (p) nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat. Cum audisset de Jesu, venit in turba, (q) accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; (dicebat enim intra se: Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero). (r) Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus, et sensit corpore, quia sa-

l. L. VIII. 42  
m. Mt. IX. 20.  
n. Mc. V. 26  
o. L. VIII 43  
p. Mc. V. 26-37.  
q. Mt. IX. 20.  
r. Mc. V. 29 30.

2. Saint Ambroise croit que ce miracle s'accomplit dans la personne de Marthe, sœur de Lazare. C'est sans doute de cette opinion qu'est venu l'usage de donner à l'infirmité dont il s'agit le nom de *mal de sainte Marthe*. Mais Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, l. VII, c. XVIII, assure que l'hémorroïsse était de Césarée de Philippi, où l'on voyait encore de son temps deux statues de bronze, qu'elle avait fait élever devant sa maison en mémoire de ce grand miracle. Aux pieds de la statue de Jésus-Christ était celle de la femme, agenouillée, les bras étendus, et dans l'attitude de la supplication. Chaque année naissait, à la base de la statue du Sauveur, une herbe qui guérissait de toute sorte de maladies.

3. *Fide tangitur Christus*, dit saint Ambroise. Une foule de peuple pressait le Seigneur de tous côtés, et c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui le touche. Mais la vertu miraculeuse ne sortit de lui que pour cette femme, qui le toucha avec foi, et qui se disait en elle-même: Que je touche son vêtement et je suis guérie. L'humilité se joint en elle à la

nata esset a plaga. Et statim de lui, se tourna vers la foule, Jesus in semetipso cognoscens virtutem, quæ exierat et dit : Qui est-ce qui m'a touché? Qui a touché mes vêtements? Comme tous s'en défendaient, Pierre dit, ainsi que de illo, conversus ad turbam et dit : Qui est-ce qui m'a touché? (s) Quis est qui me tetigit? (t) Quis tetigit vestimenta mea? (u) Negantibus autem omnibus, dixit Petrus et qui cum illo erant (x) discipuli sui : (y) Præceptor, Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché; car je sais qu'une vertu turbæ te comprimunt, et est sortie de moi. Et il regardait affligunt, et dicis : Quis me tout autour pour voir celle tetigit? Et dixit Jesus : Tetigit me aliquis; nam ego qui l'avait fait. Or la femme novi virtutem de me exiisse. voyant qu'il savait tout, craintive et tremblante, sachant ce (z) Et circumspiciebat videre eam, quæ hoc fecerat. qui s'était passé en elle, s'avança, se prosterna à ses pieds, (aa) Videns autem mulier, déclara en présence de tout le quia non latuit, (bb) timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit, (cc) l'aurait touché, et lui dit toute et procidit ante pedes ejus, la vérité, et comment à l'instant elle avait été guérie. <sup>4</sup>Mais eum, indicavit coram omni Jésus, se retournant, et la

foi; elle n'ose se présenter devant lui, parce qu'elle s'en trouve indigne, et comme pécheresse, et comme impure. Jésus voulut que le miracle dont elle avait été l'objet fût publié par elle-même, et c'est pour cela qu'il l'interroge. Il attribue à sa foi la grâce qu'elle a reçue, afin que les autres apprennent comment on se dispose à recevoir toute espèce de bien.

4. C'est l'humilité qui la rend craintive; il lui vient en esprit qu'elle a peut-être commis une irrévérence sacrilège en touchant furtivement le bord de la robe du Seigneur, que c'est par une sorte de violence qu'elle lui a arraché une grâce: elle se résout donc à se prosterner à ses pieds, à confesser publiquement ce qu'elle a fait pour être guérie de sa longue infirmité, et comment l'effet a répondu à sa confiance.

voyant, dit : <sup>5</sup> Aie confiance, ma fille, ta foi t'a sauvée; va en paix, et sois guérie de ton mal. Et la femme recouvra la santé sur l'heure.

<sup>6</sup> Pendant qu'il parlait encore, quelqu'un vint trouver le chef de la synagogue, et lui dit : Ta fille est morte; pourquoi tourmentes-tu encore le Maître? Mais Jésus, entendant tenir ce discours, dit au chef de la synagogue, père de la jeune fille : <sup>7</sup> Ne crains pas; crois seulement, et elle sera sauvée. Et il ne permit pas que personne le suivît, si ce n'est Pierre, Jacques, et Jean frère de Jacques. Or, lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef et qu'il eut vu les joueurs de flûte, <sup>8</sup> la foule tumultueuse,

populo; (*dd*) et dixit ei omnem veritatem, (*ee*) et quemadmodum confestim sanata sit. (*ff*) At Jesus conversus et videns eam dixit :

Confide, filia; fides tua te salvam fecit; (*gg*) vade in pace, et esto sana a plaga tua. (*hh*) Et sana facta est mulier ex illa hora.

(*ii*) Adhuc illo loquente venit quidam ad principem Synagogæ dicens ei : Quia mortua est filia tua; (*kk*) quid ultra vexas Magistrum? (*ll*) Jesus autem, audito hoc verbo, (*mm*) quod dicebatur, ait Archisynagogo (*nn*) puellæ : Noli timere; crede tantum, et salva erit. (*oo*) Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum et Jaco-

*dd.* Mt. V. 33.

*ee.* L. VIII. 47.

*ff.* Mt. IX. 22.

*gg.* Mc. V. 34.

*hh.* Mt. IX. 22.

*ii.* L. VIII. 49.

*kk.* Mt. V. 25.

*ll.* L. VIII. 20.

*mm.* Mc. V.

36.

*nn.* L. VIII.

31.

*oo.* Mc. V. 37.

5. Le bon Jésus, loin de lui faire aucun reproche, la rassure d'un regard paternel; ses paroles, plus douces encore que son regard, répandent la paix et la joie dans cette âme, un moment anéantie par la crainte.

6. Dieu ne permit pas que Jaire apprit la mort de sa fille avant qu'il eût été témoin du grand miracle opéré par Jésus-Christ en faveur de l'hémorroïsse; ainsi, sa foi ne put être ébranlée par les insinuations d'un homme qui reconnaissait au Seigneur le pouvoir de guérir les malades, mais non pas celui de ressusciter les morts.

7. Voilà comment le bon Jésus ajoute aux secours, à mesure que les besoins s'accroissent : *Noli timere : crede tantum.*

8. On ne doit pas s'étonner que, dans une famille considérable, il se fit pour les obsèques de grands préparatifs, et qu'il y eût là des musiciens et tout un appareil de deuil destiné à exprimer la douleur géné-

bum, et Joannem fratrem et des gens qui pleuraient et  
 Jacobi. (*pp*) Et cum venisset poussaient de grands cris, il  
 Jesus in domum principis, dit : Pourquoi vous troubler  
 et vidisset tibicines, et tur- et pleurer? Ne pleurez pas.  
 bam tumultuantem, (*qq*) et Retirez-vous; <sup>9</sup> car l'enfant n'est  
 flentes, et ululantes mul- pas morte, mais elle dort. Et  
 tum, (*rr*) dicebat (*ss*) illis : ils se riaient de lui, sachant  
 Quid turbamini, et ploratis? qu'elle était morte. <sup>10</sup> Mais lui,  
 (*tt*) Nolite flere. (*uu*) Recedi- renvoyant tout le monde, prend  
 te; non est enim mortua puel- le père et la mère de la jeune  
 la, sed dormit. Et deridebant fille, et ceux qui étaient avec  
 eum (*xx*) scientes quod mor- lui, Pierre, Jacques et Jean, et  
 tua esset. (*yy*) Ipse vero eje- entre dans le lieu où la jeune  
 ctis omnibus assumit patrem fille était couchée. Et tenant la  
 et matrem puellæ, et qui se- main de la jeune fille, <sup>11</sup> il éleva

rale. Cette foule ajouta à la publicité du miracle, qui s'accomplissait d'ailleurs dans une maison particulière.

9. Si Jésus-Christ, au moment de ressusciter Lazare après quatre jours de mort, peut dire de lui avec vérité : *Lazarus amicus noster dormit* (Joan., XI, 11), parce que la mort aussi est un sommeil, à plus forte raison pouvait-il proclamer simplement endormie une jeune fille dans le corps de laquelle, après un court espace de temps, *reversus est spiritus ejus* (Luc., VII, 55).

10. Jésus-Christ éloigne tout le monde, et ainsi inflige sa peine à l'incrédulité rieuse, qu'il proclame indigne de voir le miracle de ses yeux. Les parents de la jeune fille, qui ont déjà professé leur foi, les trois disciples privilégiés, qui assisteront un jour à la transfiguration sur le Thabor, tels sont les seuls témoins qu'il admet à le voir dans le premier exercice de son autorité sur la mort.

11. Dans la résurrection de cette enfant, le Sauveur emploie un geste, et une parole. Les deux mots syriaques du texte signifient seulement : *Jeune fille, lève-toi*. Les deux autres, *tibi dico*, sont ajoutés par l'Évangéliste, pour indiquer l'efficacité du pouvoir que Jésus-Christ possède de donner la vie aux morts. « Porro et anima hujus puellæ defunctæ, « uti et animæ aliorum, quos Christus et sancti a morte suscitaverunt, « non fuit judicata, nec damnata ad gehennam, vel purgatorium; sed « a Deo suspensum fuit ejus judicium, quia volebat eam Deus mox « resuscitare. » (Corn. a Lap. *in Matth.*, IX, 24.) — V. Ben. XIV, de Canonis. SS. I. IV, p. 1, cap. XXI, n. 32.)

la voix, et dit : *Talitha, cumi* cum erant, (zz) Petrum, et 5z L. VIII.  
 (ce qui signifie : Jeune fille, je Jacobum, et Joannem, (aaa) 51.  
 te dis : lève-toi). <sup>12</sup> Et son es- et ingreditur, ubi puella erat aaa. Mr. V.  
 prit revint ; et la jeune fille se jacens. Et tenens manum 40-41.  
 leva aussitôt, et elle marchait. puellæ (bbb) clamavit dicens : bbb. L. VIII.  
<sup>13</sup> Et il ordonna de lui donner (ccc) *Talitha, cumi* (quod est 54.  
 à manger. Et ses parents étaient interpretatum : Puella, tibi ccc. Mc. V. 41.  
 stupéfaits d'admiration. <sup>14</sup> Et il dico, surge). (ddd) Et rever- ddd. L. VIII.  
 leur commanda rigoureusement sus est spiritus ejus ; (eee) et 55.  
 de ne dire à personne ce qui confestim surrexit puella, et eee. Mc. V. 42.  
 s'était passé. Et le bruit s'en ambulabat. (fff) Et jussit illi fff. L. VIII.  
 répandit dans tout ce pays-là. dari manducare. Et stupue- 55-56.  
 runt parentes ejus (ggg) stu- ggg. Mc. V.  
 pore magno. Et præcepit 12-43.  
 illis vehementer, (hhh) ne hhh. L. VIII.  
 alicui dicerent quod factum 56.  
 erat. (iii) Et exiit fama hæc iii. Mt. IX. 26.  
 in universam terram illam.

12. Saint Luc s'exprime sur le retour de cette jeune fille à la vie dans des termes qui excluent toute possibilité de doute sur la réalité de sa mort, et la réalité de sa résurrection. Le même esprit qui était sorti de son corps y revient pour l'animer : *Et reversus est spiritus ejus*. Qui pourra douter que la même vertu divine opère un jour la résurrection universelle, lorsque toute âme viendra s'unir de nouveau au corps qui lui appartient ? Rien n'est impossible à la toute-puissance.

13. Jésus-Christ ordonne que la jeune fille ressuscitée marche et prenne de la nourriture, afin qu'il soit complètement prouvé que la santé lui est rendue aussi bien que la vie.

14. Les interprètes s'efforcent d'expliquer cette prohibition, d'autant plus étonnante que Jésus-Christ venait de fournir à l'hémorroïsse l'occasion de publier elle-même sa guérison miraculeuse. La réponse la plus vraisemblable se tire de la nature même de ce miracle, qui dépassait en importance et en éclat tous ceux que Jésus-Christ avait opérés jusqu'alors. Il voulut donc imposer silence aux parents de la jeune fille, afin de ne pas exciter l'envie des scribes et des Pharisiens, qui auraient plus vite résolu de lui ôter la vie, comme ils le décidèrent formellement après la résurrection de Lazare. Il est à remarquer que la fille de Jaïre avait le même nombre d'années qu'avait duré la maladie



## \* Paragraphe Quinzième

## DEUX AVEUGLES ET UN POSSÉDÉ MUET

α. Mt. IX.  
27-32.

(α) Et transeunte inde Jesu, sequuti sunt eum duo cæci clamantes, et dicentes : Miserere nostri, Fili David. Cum autem venisset domum, accesserunt ad eum cæci; et dicit eis Jesus : Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei : Utique, Domine. Tunc tetigit oculos

Comme Jésus sortait de là, deux aveugles le suivirent, criant, et disant : Ayez pitié de nous, Fils de David. Mais lorsqu'il fut venu au logis, les aveugles s'approchèrent de lui. Et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela pour vous? Ils lui dirent : Oui, Seigneur. Alors il toucha leurs

de l'hémorroïsse. Les Pères reconnaissent dans l'une la figure de la synagogue, dans l'autre la figure de la gentilité. La synagogue a cessé de vivre quand la gentilité a été guérie de ses antiques erreurs.

\* Dans ce récit, saint Matthieu donne encore à entendre qu'il continue de rapporter les faits dans l'ordre où ils se sont passés : *Transeunte inde Jesu*, c'est-à-dire quand il passa de la maison de Jaïre dans une autre maison, où il rendit la vue à deux aveugles, et ensuite la parole à un muet, après l'avoir délivré du démon. Il me paraît très-probable que saint Matthieu et saint Luc traitent le même sujet; tous deux disent que le muet était possédé; tous deux mentionnent l'admiration de la foule, et reproduisent le même blasphème des Pharisiens. « Quare omnia vix in diversa miracula convenire poterunt. Sed Lucas « nimirum ordinem rei gestæ non servavit. Nam hoc miraculum statim « post curatos duos cæcos accidisse aperte Matthæus dicit; Lucas « vero non dicit, sed non negat. » (Maldon. *in Matth.*) Les derniers versets du chapitre ix de saint Matthieu se rapportent nécessairement à une époque antérieure à l'élection des douze apôtres et à leur première mission, ainsi que nous aurons occasion de le démontrer.

1. Le Seigneur ne voulut pas guérir les deux aveugles sur la voie publique, mais dans une maison particulière, soit pour indiquer qu'il ne voulait pas que ce miracle fût publié, soit pour leur fournir l'occasion de mieux prouver la solidité de leur foi.

yeux, disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. Et leurs yeux furent ouverts. Et les menaça, disant : Prenez garde que personne le sache. <sup>2</sup>Mais eux, s'en allant, le divulgèrent dans tout ce pays-là. Après qu'ils furent partis, on lui présenta un homme muet possédé du démon. Et quand il eut chassé <sup>3</sup> le démon, le muet parla, et la foule en était dans l'admiration, et disait : Jamais ne s'est vue pareille chose en Israël. <sup>4</sup>Mais les Pharisiens disaient : C'est par Beelzébub,

eorum dicens : Secundum fidem vestram fiat vobis. Et aperti sunt oculi eorum. Et comminatus est illis dicens : Videte ne quis sciat. Illi autem exeuntes diffamaverunt eum in tota terra illa. Egres- sis autem illis obtulerunt ei hominem mutum dæmonium habentem. (b) Et cum eiecisset dæmonium, loquutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ (c) dicentes : Nunquam apparuit sic in Israel. Pharisæi autem dicebant : (d) In Beelzebub prin-

b. I. IX. 11.

c. Mt. IX. 33-34.

d. L. IX. 10.

2. Ces deux aveugles guéris ne se crurent pas tenus d'obéir à un ordre qu'ils attribuaient uniquement à l'extrême modestie de leur bienfaiteur. Aussi mirent-ils plutôt de l'empressement à le glorifier en faisant connaître ses œuvres, qu'ils ne se montrèrent dociles à seconder les désirs de son humilité.

3. Ici Jésus-Christ exerce son autorité sur les démons, sans prononcer une seule parole ; il n'instruit même pas les possédés sur la foi, comme il avait fait pour les deux aveugles. L'esprit qui tenait liée la langue de ce malheureux fut contraint de sortir du silence. Mais le muet s'étant mis sur l'heure même à parler, après que le démon eut été mis en fuite, il parut clairement que son infirmité était due à une influence diabolique, et non pas à une cause naturelle.

4. Quelle différence entre le langage de la multitude et celui des Pharisiens ! Quant au blasphème de ces derniers, nous en entendrons la réfutation de la bouche même du Sauveur, quand ils le répéteront à la vue d'un autre miracle, la délivrance d'un possédé que le démon avait rendu aveugle et muet à la fois. On ne peut pas douter qu'il s'agisse de deux faits distincts ; car ils sont rapportés par le même Évangéliste en des endroits différents. (V. l. VI, § iv.) Beelzébub, souvent nommé au quatrième livre des Rois, était l'idole des Accaronites. L'horreur particulière et l'exécration que les Juifs avaient pour cette idole furent cause qu'ils donnèrent son nom au chef des démons.

2. Mt. IX.  
35-38.

cipe dæmoniorum ejicit dæmonia. (e) Et circuibat Jesus omnes civitates et castella docens in Synagogis eorum, et prædicans Evangelium regni, et curans omnem languorem, et omnem infirmitatem. Videns autem turbas misertus est eis, quia erant vexati, et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Tunc dicit discipulis suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.

prince des démons, qu'il chasse les démons. Et Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du royaume et guérissant toute langueur et toute infirmité. Or, en voyant la multitude, il en eut compassion, parce qu'ils étaient accablés, et couchés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. <sup>5</sup> Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à sa moisson.

5. Quelques anciens manuscrits font commencer par ces deux derniers versets le chapitre x de saint Matthieu, parce qu'ils donnent le motif de l'élection des douze apôtres, qui y est racontée. — Suivant les Pères grecs, par le maître de la moisson il faut entendre Jésus-Christ lui-même; selon d'autres, c'est Dieu le Père, ou enfin les trois personnes de la sainte Trinité.

## LIVRE CINQUIÈME

### \* Paragraphe Premier

#### ÉLECTION DES DOUZE APOTRES

Or il arriva dans ces jours-là (a) Factum est autem in que Jésus se retira sur la mon- illis diebus, exiit in montem tagne <sup>1</sup> pour prier, et passa la orare, et erat pernoctans in nuit <sup>2</sup> à prier Dieu. Et quand oratione Dei. Et cum dies le jour fut venu, il appela à soi factus esset, vocavit discipu-

\* Dans le dernier verset du paragraphe précédent Jésus-Christ avertissait ses disciples de prier le maître de la moisson, *ut mittat operarios in messem suam*. Il prie lui-même, avant de choisir les premiers ouvriers évangéliques, qu'il enverra travailler dans le vaste champ de son Père céleste. — Je n'ai rien à ajouter quant à la série des événements. — Saint Jean seul omet l'énumération des douze apôtres.

1. Saint Luc nous apprend que le Sauveur voulut faire précéder d'une nuit de prière le choix des premières colonnes de son Église, afin qu'elle-même un jour, instruite par son exemple, recoure à des prières ferventes et assidues, quand elle choisira des ministres du sanctuaire, afin de n'imposer les mains qu'à ceux qui seront appelés de Dieu comme Aaron.

2. Dans l'usage de la langue sacrée, *oratio Dei* pouvait signifier la prière la plus parfaite; c'est ainsi que l'on dit *Cedros Dei*, *Montes Dei*, pour indiquer les plus beaux cèdres, les plus hautes montagnes. Il est bien certain que la prière de Jésus-Christ atteignait toujours le degré le plus sublime de perfection. Quoi qu'il en soit, le sens de ces mots est toujours aussi : prière faite à Dieu, en présence de Dieu, etc.

b. Mc. III.  
13-14.

c. L. VI. 13.

d. Mc. III.  
11-15.

e. Mt. X. 1-2.

f. Mc. III. 16.

los suos (*b*) ad se, quos voluit ipse; et venerunt ad eum, et fecit ut essent duodecim cum illo, (*c*) quos et apostolos nominavit; (*d*) et ut mitteret eos prædicare. Et dedit illis potestatem curandi infirmitates, et eji-ciendi dæmonia. (*e*) Duodecim autem apostolorum nomina sunt hæc : Primus Simon; (*f*) et imposuit Si-

ses disciples, <sup>3</sup> ceux qu'il voulut lui-même, et ils vinrent à lui; et il en établit douze, auxquels il donna aussi le nom <sup>4</sup> d'apôtres, pour être avec lui, et pour qu'il les envoyât prêcher. Et il leur donna le <sup>5</sup> pouvoir de guérir les malades, et de chasser les démons. <sup>6</sup> Or les noms des douze apôtres sont ceux-ci : <sup>7</sup> Le premier Simon; et à Simon il imposa le nom de

· 3. Il conféra la dignité de l'apostolat, non pas à ceux de ses disciples qui la demandèrent, mais à ceux qu'il voulut : *quos voluit ipse*. Il faudrait qu'il en fût ainsi, au moins de tous les évêques, qui sont les successeurs des apôtres. Mais appliquera-t-on cette parole à qui aura procuré par ambition ou par intérêt sa propre élévation ?

4. *Apostolus*, suivant son étymologie grecque, signifie *envoyé*; aussi lisons-nous dans l'Évangile même qu'ils furent choisis et nommés, *ut mitteret eos prædicare*.

5. De même que le pouvoir des miracles avait été nécessaire à Moïse, premier docteur de l'ancienne loi, ainsi les docteurs et les fondateurs de la nouvelle devaient être investis du même privilège. Maldonat pense qu'il n'en est ici fait mention que *par anticipation*, et qu'il leur fut conféré, non pas lors de leur élection, mais au moment de leur mission.

6. Les Pères font sur ce nombre douze plusieurs remarques instructives. Il rappelle les douze tribus d'Israël, les douze explorateurs que Moïse envoya dans la terre promise. Ce sont les douze fondements de la cité de Dieu, énumérés par saint Jean dans l'Apocalypse (xxi, 14) : « Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim apostolorum Agni. »

7. Les trois Évangélistes nomment Pierre au premier rang; mais saint Matthieu est le seul qui ajoute *primus*, pour indiquer la *primauté*. Il ne dit pas ensuite : *secundus Andreas, tertius Jacobus*, etc., pour faire entendre que les autres apôtres sont égaux entre eux. Les autres Évangélistes ne suivent pas le même ordre dans l'énumération; seulement, comme ils placent uniformément Pierre au premier rang, ils donnent uniformément le dernier à Judas, parce qu'ils mentionnent sa trahison.

8 Pierre; et André son frère; moni nomen Petrus; (g) et Jacques de Zébédée, et Jean son frère; il surnomma ceux-ci 9 Boanergès, c'est-à-dire les fils du tonnerre; Philippe et Barthélemy; Thomas, et Matthieu le publicain; Jacques d'Alphée, et Taddée (Jude de Jacques); Simon le Cananéen, qui est appelé le Zélé; et Judas 10 Iscariote, qui fut traître, et le livra.	g. Mt. X. 2-3.
Andreas frater ejus; Jacobus Zebedæi, et Joannes frater ejus; (h) et imposuit eis nomina Boanerges, quod est filii tonitruui; (i) Philippus, et Bartholomæus; Thomas, et Matthæus publicanus; Jacobus Alphæi et Taddæus (k) ( <i>Judas Jacobi</i> ); (l) Simon Cananæus (m) qui vocatur Zelotes; (n) et Judas Iscariotes, (o) qui fuit proditor, (p) et tradidit illum.	h. Mc. III. 17. i. Mt. X. 3-6. k. L. VI. 16. l. Mt. X. 4. m. L. VI. 17. n. Mt. X. 4. o. L. VI. 16. p. Mc. III. 19.

## \* Paragraphe Deuxième

### SERMON DU SEIGNEUR DANS UNE PLAINE

Jésus, descendant de la montagne avec ses apôtres, s'arrêta (a) Et descendens cum illis stetit in loco campestri, a. L. VI. 17-19.

8. Le nom de Pierre avait été annoncé à Simon par Jésus-Christ, dès la première fois qu'André le lui conduisit. Il le reçoit ici solennellement; mais c'est ailleurs que le mystère en sera expliqué.

9. Le nom que le Seigneur donne aux deux fils de Zébédée indique l'ardeur de leur zèle. Jacques fut le premier des apôtres honoré du martyre. Jean mourut le dernier de tous, et mourut seul de mort naturelle, après avoir miraculeusement échappé à la mort quand il fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante. — Pour la question de savoir si Barthélemy est le même que Nathanael, voy. l. II, § XII, not. 3, et l. XX, § XII, not. 4.

10. Sur Judas, voy. l. XVI, § IV, not. 1. — « Eligitur et Judas non « per imprudentiam, sed per Providentiam. » (S. Ambr., *in Luc.*, l. V, n. 45.)

\* Quand le Sauveur eut choisi ses apôtres, il résuma pour eux, en

et turba discipulorum ejus, dans une plaine <sup>1</sup> au milieu de  
 et multitudo copiosa plebis la foule de ses disciples et  
 ab omni Judæa, et Jerusa- d'une grande multitude de gens  
 lem, et maritima, et Tyri, et du peuple, venus de toute la  
 Sidonis qui venerant ut au- Judée, de Jérusalem, des bords  
 dirent eum, et sanarentur a de la mer, de Tyr et de Sidon,  
 languoribus suis. Et qui afin de l'entendre, et d'être  
 vexabantur a spiritibus im- guéris de leurs maladies. Ceux  
 mundis, curabantur. Et om- qui étaient tourmentés par des  
 nis turba quærebat eum esprits immondes étaient aussi  
 tangere, quia virtus de illo délivrés. Et la foule entière  
 exhibat, et sanabat omnes. Et cherchait à le toucher, parce  
 ipse elevatis oculis in disci- qu'une vertu sortait de Lui, et  
 pulos suos dicebat : Beati guérissait tout le monde. Et Lui,  
 pauperes, quia vestrum est levant les yeux vers ses disci-  
 regnum Dei : Beati qui nunc ples, disait : <sup>2</sup> Bienheureux,  
 esuritis, quia saturabimini : pauvres, parce que le royaume

présence de beaucoup d'autres disciples et d'un immense auditoire, le sermon qu'il avait fait sur la montagne quelques jours auparavant. Il était important qu'il se gravât bien dans leur esprit et dans leur cœur, parce qu'il renferme en substance la loi nouvelle presque entière. J'ai montré (I. IV, § 1, not. pré.) que ces deux sermons, celui de *la Montagne*, rapporté par saint Matthieu, et celui de *la Plaine*, reproduit par saint Luc, sont semblables, mais non pas identiques ; c'est-à-dire que le Seigneur traita deux fois le même sujet, d'abord avec plus d'étendue, et puis dans une forme abrégée. Pour éviter les redites, je renvoie le lecteur aux notes du sermon de la Montagne, et me borne à quelques observations sur ce que saint Luc présente de particulier.

1. Que l'on aime à voir le divin Maître entouré de toute cette foule, qui vient recevoir de lui la science du salut éternel et la santé du corps tout ensemble !

2. Les quatre béatitudes que Jésus-Christ répète ici sont adressées directement à ses disciples ; il ne parle plus à la troisième personne, comme dans le sermon de la Montagne, mais à la seconde. La quatrième regarde spécialement les apôtres et les hommes apostoliques dont le ministère consistera à prêcher Jésus crucifié et son Évangile, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, objet d'aversion pour tous.

de Dieu est à vous : Bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés : Bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez ; bienheureux serez-vous lorsque les hommes vous haïront, et lorsqu'ils vous sépareront, et qu'ils insulteront, et qu'ils rejeteront votre nom comme odieux à cause du Fils de l'Homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, et tressaillez de joie, car voilà que votre récompense est abondante dans le ciel. Car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes. <sup>3</sup> Cependant, malheur à vous qui êtes riches, parce que vous avez votre consolation : Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim : Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous gémirez et vous pleurerez ; malheur, quand les hommes

Beati qui nunc fletis, quia ridebitis : Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam maledictum propter Filium hominis. Gaudete in illa die, et exultate ; ecce enim merces vestra multa est in cœlo. Secundum hæc enim faciiebant prophetis patres eorum. Verumtamen vae vobis divitiis, quia habetis consolationem vestram : Vae vobis qui saturati estis, quia esurietis : Vae vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis : Vae cum benedixerint vobis homines, secundum hæc enim faciiebant pseudo-prophetis patres eorum. Sed vobis dico, qui auditis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos ; benedicite maledicenti-

3. On ne trouve pas dans le Sermon de la Montagne les huit malédictions, *væ!* opposées aux huit béatitudes ; elles sont ici réduites à quatre, parce qu'il n'y a non plus cette fois que quatre béatitudes proclamées par le Sauveur. Malheur donc à qui trouve sa consolation dans l'or et l'argent qu'il possède ; malheur aux intempérants et aux paresseux ; malheur à qui ne cherche que le plaisir et les fêtes ; malheur à qui recueille les applaudissements du monde ; car c'est un signe, dit saint Paul, qu'il n'est point le serviteur de Jésus-Christ : « Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. » (Gal., I, 10.)



bus vobis, et orate pro calumniantibus vos. Et qui te percudit in maxillam præbe illi et alteram; et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere. Omni autem petente, tribue; et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas. Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter. Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis erit gratia? Nam et peccatores diligentes se diligunt. Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia? Siquidem et peccatores hoc faciunt. Et si mutuam dederitis illis, a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? Nam peccatores peccatoribus fœ-

vous béniront, car c'est ainsi que leurs pères traitaient les faux prophètes. Mais je vous dis à vous qui écoutez : <sup>4</sup> Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent; bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous calomnient. Et qui te frappe à la joue, présente-lui encore l'autre. Et à qui t'enlève ton manteau, ne dispute pas même ta tunique. Quiconque te demande, donne-lui; et qui t'enlève ce qui est à toi, ne le lui redemande pas. Comme vous voulez que les hommes vous fassent, vous aussi faites-leur de même. Que si vous aimez ceux qui vous aiment, quel mérite aurez-vous? Car les pécheurs aussi aiment ceux qui les aiment. Et si vous faites du

4. Le Rédempteur aime à revenir souvent sur ce précepte, qui est proprement le sien, et qui est le caractère distinctif de ses vrais disciples. Plus l'amour de Dieu s'accroît dans l'âme, et plus on trouve de facilité à pardonner les injures, et à aimer les ennemis d'un amour de prédilection. Car enfin, c'est l'amour de Dieu qui fait qu'on leur pardonne; et l'on arrive à ressentir pour eux une véritable tendresse. *Plût à Dieu que je pusse jeûner à mon gré, comme je puis pardonner!* disait ce grand cœur si embrasé de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, saint André Avellino, qui s'était engagé par vœu à faire tous les jours des progrès dans la perfection chrétienne, et à résister constamment à tous les mouvements de l'amour de soi. Nous avons déjà fait observer qu'il y a plus d'une manière de mettre cet enseignement de l'Évangile en pratique, et qu'il faut distinguer ce qui est de

bien à ceux qui vous font du bien, quel mérite avez-vous? Car les pécheurs aussi le font. Et si vous donnez en prêt à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite est le vôtre? Car les pécheurs aussi prêtent de l'argent aux pécheurs, pour en recevoir autant. Pour vous, aimez vos ennemis; <sup>5</sup> faites du bien, et donnez en prêt, sans en rien espérer. Et votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut; car il est bon pour les ingrats et les méchants. Soyez donc miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés; pardonnez,

nerantur, ut recipiant æqualia. Verumtamen diligite inimicos vestros: benefacite, et mutuum date nihil inde sperantes. Et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi; quia ipse benignus est super ingratos et malos. Estote ergo misericordes sicut et Pater vester misericors est. Nolite judicare, et non judicabimini: nolite condemnare, et non condemnabimini: dimittite et dimittimini. Date et dabitur vobis: mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. Eadem quoque mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.

conseil de ce qui est un précepte rigoureux. (V. l. IV, § III, not. 11.)

5. Il me paraît utile de joindre l'appui d'une grande autorité à tout ce que j'ai dit sur ce point de morale, qui est peut-être celui qu'on foule le plus aux pieds. Voici donc ce qu'enseigne Benoît XIV (Syn. diœc., l. X, c. II, n. 6): « In novo autem Testamento, illis Christi « Domini verbis, *Mutuum date nihil inde sperantes*, præceptum tradi, « seu verius naturalem legem iterum inculcari, nihil prorsus lucri ex « mutuo ab ullo sive paupere sive divite exigendi, non solum docet « D. Thomas (2. 2. 9. 78. a. 1. ad 4), sed concors fuit Conciliorum, « Patrum summorumque Pontificum sententia, præcipue Urbani III « *in cap. Consuluit de usuris*, qui præfati textus auctoritate omnem « quantumvis minimam usuram vetitam pronuntiavit. Explicans enim « præfata Christi Domini verba, iis prohiberi ait omnem usuram, et « *superabundantiam.* »

Dicebat autem illis et similitudinem : Numquid potest cæcus cæcum ducere? Nonne ambo in foveam cadunt? Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis est, si sit sicut magister ejus. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem, quæ in oculo tuo est, non consideras? Aut quomodo potes dicere fratri tuo : frater, si ne, ejiciam festucam de oculo tuo, ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc respicies, ut educas festucam de oculo fratris tui. Non est enim arbor bona, quæ facit fructus malos, neque arbor

et il vous sera pardonné. Donnez, et il vous sera donné; on versera dans votre sein bonne mesure, <sup>6</sup> pressée, remuée, débordante. Car on usera pour vous de la même mesure dont vous aurez usé pour les autres. <sup>7</sup> Il leur disait encore une comparaison : Est-ce qu'un aveugle peut conduire un autre aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse? <sup>8</sup> Il n'y a pas de disciple supérieur au maître : mais chacun est parfait s'il est comme son maître. Et pourquoi vois-tu la paille dans l'œil de ton frère, et ne remarques-tu pas la poutre qui est dans ton œil? ou comment peux-tu dire à ton frère : frère, laisse-moi ôter la paille de ton œil, toi qui ne vois pas la poutre dans le tien?

6. C'est ici une allusion à la manière de mesurer le blé dans de certains vaisseaux, qui en contiennent une quantité plus grande quand on les remue. Si le grain est bon, bien nettoyé, et donné à mesure comble, il y a tout profit pour celui qui le reçoit.

7. Les prélats, les directeurs des âmes, les confesseurs, doivent être choisis parmi les plus clairvoyants, hommes de prière et hommes de science. Un aveugle ne peut conduire d'autres aveugles qu'au précipice.

8. On n'a jamais attendu d'un disciple plus de perfection que n'en a le maître. Mais bienheureux ceux qui ont pour maître Jésus-Christ, et qui cherchent à reproduire en eux-mêmes l'image de ce divin modèle! C'est ainsi que faisait le Docteur des nations, qui avait par là acquis le droit de se donner hardiment pour exemple aux fidèles, et de répéter plusieurs fois dans une seule épître : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. » (I Cor., iv, 16; xi, 1.)

Hypocrite, ôte premièrement mala faciens fructum bonum. la poutre de ton œil, et alors tu Unaquæque enim arbor de verras à retirer la paille de l'œil fructu suo cognoscitur : ne de ton frère. Car ce n'est pas que enim de spinis colligunt ficus, neque de rubo un bon arbre qui produit de vindemiant uvam. Bonus mauvais fruits, ni un mauvais homo de bono thesauro cor- arbre qui produit de bon fruit. dis sui profert bonum, et Car chaque arbre se connaît à malus homo de malo the- son fruit : on ne cueille pas des sauro profert malum. Ex figues sur des épines, et on ne abundantia enim cordis os vendange pas du raisin sur des loquitur. Quid autem voca- ronces. L'homme bon tire le tis me : Domine, Domine, bien du bon trésor de son cœur, et non facitis quæ dico? et l'homme mauvais tire le mal Omnis qui venit ad me, et du mauvais trésor. Car c'est de audit sermones meos, et fa- l'abondance du cœur que la bou- cit eos, ostendam vobis cui che parle.<sup>9</sup> Et pourquoi m'appe- similis sit : similis est ho- lez-vous : Seigneur, Seigneur, et mini ædificanti domum, qui ne faites-vous pas ce que je dis? fodit in altum, et posuit Quiconque vient à moi, et écouté fundamentum super petram. mes discours, et les met en pra- Inundatione autem facta, il- tique, je vous montrerai à qui il

9. Donner à Dieu le titre de Seigneur et de Maître, qui lui appartient réellement à l'égard de toutes les créatures, mais agir en même temps tout autrement que ses commandements exigent : c'est contredire ses paroles par ses œuvres. Ceux qui vivent sans la crainte de Dieu, le reconnaissent néanmoins pour leur Seigneur, et c'est en vain qu'ils l'invoquent sous ce nom : « Si Dominus ego sum, ubi est timor meus? » (Malach., 1, 6.) Il y a des personnes qui, pour ne connaître que l'apparence de la vertu, ou pour n'avoir point de souci de lui donner de profondes racines, ne tiennent ferme que jusqu'au premier choc d'une tentation violente. C'est alors que le débile édifice, qui n'est pas fondé sur la sincère humilité, sur la fermeté, sur l'espérance en Dieu et la défiance absolue de ses propres forces; qui n'est pas soutenu par l'esprit de prière et la pratique de la pénitence, s'écroule en un instant, et trop souvent, hélas! ne se relève plus.

lisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere ; fundata enim erat super petram. Qui autem audit, et non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento, in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit, et facta est ruina domus illius magna.

est semblable : Il est semblable à un homme qui, bâtissant une maison, a creusé profondément, et posé le fondement sur la pierre. Or, l'inondation survenant, le fleuve s'est brisé à cette maison, et n'a pu l'ébranler ; car elle était fondée sur la pierre. Mais celui qui écoute et ne pratique pas, est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur la terre sans fondement ; le fleuve s'est brisé contre elle, et aussitôt elle est tombée, et la ruine de cette maison a été grande.

---

### \* Paragraphe Troisième

#### LE SERVITEUR DU CENTURION

α. I. VII.  
1.<sup>o</sup>.

(α) Cum autem implesset omnia verba sua in aure ple-      Lorsqu'il eut terminé tous ses discours au peuple qui l'é-

\* Quelques interprètes trouvant difficile de concilier les deux Évangélistes, ont pensé que saint Matthieu et saint Luc ne traitent pas le même sujet, mais qu'il y a deux centurions, et deux serviteurs distincts guéris par Jésus-Christ. Saint Augustin soutient qu'il n'y a qu'un seul fait, et je me range à l'avis du saint docteur. Maldonat ajoute (*in Matth.*, cap. VIII) : « Et vero quis credat duo miracula tam similia esse potuisse, utrumque in Capharnaum, utrumque eodem tempore, utrumque in servo paralytico, utrumque centurionem dixisse : *Non sum dignus ut intres sub tectum meum?* » Saint Matthieu est plus concis, et met dans la bouche du centurion ce que, suivant le récit plus détaillé de saint Luc, il dit par ses envoyés. Pour le reste, la concilia-

contait, il entra dans Capharnaüm, intravit Capharnaüm. Or, <sup>1</sup> un centurion avait Centurionis autem cujusdam un serviteur malade, qui se servus male habens erat mourait, et qui lui était très-riturus, qui illi erat pretiocher. Ayant entendu parler de sus. Et cum audisset de Jésus, <sup>2</sup> il envoya vers lui des su misit ad eum seniores

tion des passages qui paraissent en désaccord, se montrera dans l'union des textes, qui se lient sans aucune apparence de violence. Mais s'il est vrai qu'il n'y a qu'un seul centurion, et un seul serviteur guéri ; si d'ailleurs il est établi que le sermon *de la Montagne* ne doit pas être confondu avec celui *de la Plaine* (V. I. IV, § 1, note prélim.), il me reste à expliquer pourquoi je prends saint Luc plutôt que saint Matthieu pour guide, quant à la place chronologique de ce miracle. Pour cela, il suffit que je répète ce que j'ai insinué vers la fin de la note précitée. Je dis donc que d'un examen attentif du texte des deux évangélistes il résulte, que saint Luc exclut plus impérieusement un long intervalle de jours entre le sermon *in loco campestri* et la guérison du serviteur du centurion, que saint Matthieu n'oblige à rapprocher ce miracle du sermon de la Montagne. Saint Luc : « Cum autem impleisset « omnia verba sua in aure plebis, intravit Capharnaüm. Centurionis « autem cujusdam servus, etc. » Saint Matthieu : « Cum autem descendisset de monte... Ecce leprosus.... Cum autem introisset Capharnaüm, accessit ad eum centurio. » Nous savons qu'à cette époque le Seigneur entraient souvent dans Capharnaüm, devenu le centre de ses missions. On ne violente donc pas le texte de saint Matthieu, en disant que la guérison du lépreux eut lieu immédiatement après le sermon de la Montagne ; et que celle du serviteur du centurion se fit à l'entrée de Jésus à Capharnaüm, soit quand il y vint aussitôt après avoir guéri le lépreux, soit quand il y revint quelques jours après.

1. Le titre de *centurion* indique un officier de l'armée qui commandait à un corps de *cent hommes*. A coup sûr, celui-ci n'était pas Juif. Il respectait la religion juïque, qu'il n'était pas tenu d'embrasser. Il suffisait qu'il observât les préceptes de la loi naturelle, qui sont résumés par le Décalogue ; qu'il crût en un seul Dieu, et dans un rédempteur futur, auteur et médiateur du salut éternel des hommes.

2. L'humilité du centurion le porta à se trouver indigne de se présenter devant Jésus-Christ ; mais il emploie les hommes les plus considérables pour lui faire connaître le malheureux état de celui dont la vie lui est précieuse. Il ne croit pas que la présence du Seigneur soit nécessaire. Ses envoyés, dont la foi est moins vive, demandent que Jésus vienne en personne visiter le malade pour le guérir.

- Judæorum rogans eum, ut veniret, et salvaret servum ejus : (b) et dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur.
- b. Mt. VIII. 6.
- (c) At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicitate dicentes ei : Quia dignus est, ut hæc illi præstes ; diligit enim gentem nostram, et Synagogam ipse ædificavit nobis. (d) Et ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum. (e) Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a do-
- anciens d'entre les Juifs, le priant de venir guérir son serviteur, et disant : Seigneur, mon serviteur git paralytique dans ma maison, et souffre violemment. Et ceux-ci, étant venus à Jésus, le priaient avec instance, et lui disaient : <sup>3</sup> Il est digne que vous lui fassiez cette grâce, car il aime notre nation, et même il nous a bâti la Synagogue. Et Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai. Jésus donc allait avec eux. Et comme il n'était plus loin de la maison, le centurion lui envoya <sup>4</sup> des
- c. L. VII. 4-5.
- d. Mt. VIII. 7.
- e. L. VII. 6-7.

3. C'est évidemment encore de leur propre chef qu'ils font l'éloge du centurion ; lui-même, aussi humble que plein de foi, n'a pu les charger de rien de semblable.

4. Les premiers envoyés étaient des *anciens* (*seniores Judæorum*) ; ceux que le centurion expédie à la rencontre du Sauveur, quand il arrive près de la maison, sont appelés ses *amis*. Il est probable qu'ils n'étaient pas Juifs, au moins sans exception ; c'étaient ou des compagnons d'armes, ou d'autres personnages qui avaient avec lui des relations assidues. Ils expriment plus simplement, et sans rien ajouter de leur fond, les sentiments de leur ami ; ils reproduisent textuellement et ses protestations d'indignité : *Non enim sum dignus ut sub tectum meum intres, propter quod et me ipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te* ; et cet acte de foi si ferme qui mérita l'admiration de Jésus-Christ, et les éloges de tous les saints Pères : *Sed tantum dic verbo et sanabitur puer meus. Nam et ego homo sum*, etc. L'admiration de Jésus-Christ, à qui rien n'est nouveau ni inconnu dans le passé, le présent, ni l'avenir, est pour notre instruction, ainsi que l'explique le Docteur angélique dans toute la rigueur de la théologie : « Ut scilicet doceat « esse mirandum, quod etiam ipse miratur. » (III p., q. 15, art. 8.) Et son admiration se rapporte surtout à la qualité de la personne ; il n'était pas de la race d'Abraham, non plus que l'hémoïtisse, non plus que la Cananéenne. Le Sauveur avait donc bien raison de s'écrier : *Nec in Israel tantum fidem inveni.*

amis lui dire : Seigneur, ne vous donnez pas la peine; car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. C'est pourquoi je ne me suis pas jugé digne de venir moi-même à vous; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi aussi je suis un homme placé sous une autorité, et qui ai des soldats sous moi; et je dis à l'un : va, et il va; et à l'autre : viens, et il vient; et à mon serviteur : fais ceci, et il le fait. Or Jésus, l'entendant, fut dans l'admiration; et se tournant il dit à la multitude qui le suivait : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas même en Israël trouvé une si grande foi. <sup>5</sup> Or, je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et s'asseoiront avec Abraham, et Isaac, et Jacob, dans le royaume des Cieux; <sup>6</sup> mais les fils du

mo, misit ad eum centurio amicos dicens : Domine, noli vexari; non enim sum dignus ut sub tectum meum intres. Propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te; (f) sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus habens sub me milites, et dico huic : vade, et vadit; et alii : veni, et venit; et servo meo : fac hoc, et facit. Audiens autem Jesus miratus est. (g) Et conversus sequentibus se turbis dixit : Amen dico vobis : nec in Israel tantam fidem inveni. (h) Dico autem vobis, quod multi ab Oriente, et Occidente venient, et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob in regno Cœlorum; filii autem regni ejicientur in te-

f. Mt. VIII.  
8-10.

g. L. VII. 9

h. Mt. VIII.  
11-13.

3. Cette terrible prophétie relative à la vocation des Gentils, était bien faite pour glacer les Juifs d'épouvante, eux que leur perfidie obstinée, en dépit de tous les appels de la miséricorde, devait exclure du royaume des Cieux.

6. Il est évident qu'il s'agit ici de la prison ténébreuse de l'enfer, où les réprouvés seront éternellement privés de la vision béatifique de Dieu, et souffriront les tourments les plus terribles; tandis que les élus de tous les temps prendront place au banquet du ciel avec les justes de l'Ancien Testament. — La guérison de ce serviteur montre,



nebras exteriores; ibi erit royaume seront chassés dans  
 fletus, et stridor dentium. les ténèbres extérieures; là  
 Et dixit Jesus centurioni : seront les pleurs et le grince-  
 Vade, et sicut credidisti, fiat ment de dents. Et Jésus dit  
 tibi. Et sanatus est puer in au centurion : Va, et comme  
 illa hora. (2) Et reversi, qui tu as cru, qu'il te soit fait. Et  
 missi fuerant, domum, in- le serviteur fut guéri à l'heure  
 venerunt servum, qui lan- même. Et revenant à la maison,  
 guerat, sanum. ceux qui avaient été envoyés  
 trouvèrent le serviteur qui  
 avait été malade, bien portant.

, L. VII. 10.

### \* Paragraphe Quatrième

#### LE FILS DE LA VEUVE DE NAIM RESSUSCITÉ

Luc. VII  
 11 17.

(a) Et factum est deinceps Il arriva ensuite que Jésus  
 ibat in civitatem, quæ vo- allait dans une ville, nommée  
 catur Naim, et ibant cum eo Naïm, et avec lui allaient ses  
 discipuli ejus, et turba co- disciples, ' et une foule nom-

ainsi que beaucoup d'autres faits semblables, comment la foi héroï-  
 quement embrassée par l'un, rejaillit sur l'autre et lui profite. « Pro-  
 « batur fides domini, et servi sanitas roboratur. » (S. Ambr. *in Luc.*,  
 l. V, n. 88.)

\* Cette seconde résurrection de mort, opérée par Jésus-Christ, n'est  
 racontée que par saint Luc, qui la place immédiatement après la gué-  
 rison du serviteur du centurion. Il y aurait bien de la hardiesse à lui  
 assigner sans aucun motif un autre rang dans le récit.

1. L'Évangéliste décrit les deux immenses cortèges qui se rencon-  
 trent à la porte de Naïm; l'un est à la suite de Jésus-Christ, l'autre  
 accompagne la malheureuse veuve, pendant qu'elle conduit à la sépul-  
 ture le cadavre de son fils unique. On comprend sur-le-champ que  
 cet éclatant miracle va avoir tout un peuple pour témoin.

breuse. Or, comme il appro- piosa. Cum autem appropin-  
chait de la porte de la ville, quaret portæ civitatis, ecce  
voilà qu'on emportait un mort, defunctus efferebatur filius  
fils unique de sa mère ; et celle- unicus matris suæ. Et hæc  
ci était veuve, et une grande vidua erat, et turba civitatis  
multitude d'habitants l'accom- multa cum illa. Quam cum  
pagnaient. Lorsque le Seigneur vidisset Dominus, miseri-  
l'eut vue, <sup>2</sup> il fut ému de com- cordia motus super eam di-  
passion pour elle, et lui dit : xit illi : Noli flere. Et acces-  
<sup>3</sup> Ne pleure pas. Et il s'appro- sit, et tetigit loculum (hi  
cha, et toucha le cercueil (ceux autem qui portabant stete-  
qui le portaient s'arrêtèrent), runt), et ait : Adolescens,  
et dit : <sup>4</sup> Jeune homme, je te tibi dico, surge. Et resedit  
dis, lève-toi. Et celui qui était qui erat mortuus, et cœpit  
mort se mit sur son séant, et loqui. Et dedit illum matri

2. Il semble que l'Évangéliste veuille rendre raison de ce qui déter-  
mina le bon Jésus à faire ce grand miracle que personne ne lui deman-  
dait, et ce furent les entrailles de sa miséricorde : *Misericordia motus  
super eam*. Apprenons à consoler spontanément les affligés, même  
quand aucune sollicitation ne nous appelle à exercer cette charité.

3. Ces deux mots : *Noli flere*, prononcés par le divin Rédemp-  
teur, excitèrent, je n'en puis douter, un premier mouvement de foi  
dans le cœur de cette femme, qui se mit à espérer que par lui son  
immense douleur serait consolée. En voyant Jésus adresser, plein d'é-  
motion, la parole à la mère du défunt, s'approcher du cercueil, arrêter  
les porteurs funèbres, étendre la main, tout le peuple qui formait les  
deux cortèges, les yeux fixés sur l'auteur de tant de miracles, était  
dans l'attente de quelque prodige nouveau.

4. J'ai fait observer ailleurs que Jésus-Christ faisait ses miracles  
avec autorité, et par sa vertu propre ; mais, il faut le répéter ici, où  
il montre d'une manière si frappante son empire sur la vie et sur la  
mort. La formule qu'il emploie n'est point déprécatrice, mais absolue,  
et n'est précédée d'aucune invocation solennelle à Dieu : *Adolescens,  
tibi dico, surge*. N'y a-t-il pas dans cette seule parole de quoi con-  
clure très-affirmativement que notre Jésus est Dieu ? « Cum propria  
« virtute miracula facere sit solius Dei, sufficienter ostensum est,  
« Christum esse Deum ex quocumque miraculo quod propria virtute  
« fecit. » (S. Thom., III, q. 43, art. 4 ad 3.)

suæ. *Acceptit autem omnes* commença à parler. <sup>5</sup> *Et il le timor, et magnificabant* donna à sa mère. Et tous furent *Deum dicentes : Quia pro-* saisis de crainte, et ils glori-  
*pheta magnus surrexit in* fiaient Dieu, disant : <sup>6</sup> *Un grand*  
*nobis, et quia Deus visitavit* prophète s'est levé au milieu  
*plebem suam. Et exiit hic* de nous, et Dieu a visité son  
*sermo in universam Judæam* peuple. Et le bruit de ce qu'il  
*de eo, et in omnem circa* avait fait se répandit dans toute  
*regionem.* la Judée, et dans tout le pays  
d'alentour.

### \* Paragraphe Cinquième

#### MESSAGE DE SAINT JEAN-BAPTISTE A JÉSUS-CHRIST

«. L. VII. 18.

(a) *Et nuntiaverunt Joan-* <sup>1</sup> Les disciples de Jean lui

5. Si la compassion pour la mère a déterminé Jésus-Christ à ressusciter son fils, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il daigne encore le lui rendre aussitôt. On reconnaît facilement, avec saint Ambroise, dans le mort ressuscité un pécheur converti, et dans la veuve notre mère la sainte Église, qui tantôt pleure dans ses enfants la mort que le péché cause à leur âme, et tantôt se réjouit avec les anges de les voir rendus à la vie par une sincère pénitence.

6. On ne saurait dire avec certitude s'ils entendaient proclamer Jésus le Prophète par excellence, le Messie promis à leurs pères, ou seulement saluer en lui un thaumaturge, un homme d'une grande sainteté. — Il faut appliquer ici tout ce que nous avons dit de l'esprit de la fille de Jaïre, revenant animer son cadavre au commandement de Jésus-Christ. (V. l. IV, § XIV, not. 11.)

\* Le v. 18 du chap. VII de saint Luc ne permet pas que l'on diffère le récit de ce fait, ni qu'on le sépare de ce qui vient d'être raconté. Il est également certain que saint Matthieu expose la même histoire au chap. XI ; non-seulement il est d'accord avec saint Luc quant à la substance, mais les mêmes expressions se retrouvent dans les deux Évangélistes.

1. Les œuvres de Jésus-Christ, dont les disciples de saint Jean par-

rapportèrent toutes ces choses. ni discipuli ejus de omnibus  
 Or Jean, ayant appris dans la his. (b) Joannes autem cum  
 prison les œuvres du Christ, audisset in vinculis opera  
 appela deux de ses disciples, et Christi, (c) convocavit duos  
 les envoya à Jésus disant : de discipulis suis Joannes,  
 2 Êtes-vous celui qui doit venir, et misit ad Jesum dicens :  
 ou devons-nous en attendre Tu es qui venturus es, an  
 un autre? Étant donc venus alium expectamus? Cum au-  
 à lui, ces hommes lui dirent : tem venissent ad eum viri  
 Jean-Baptiste nous a envoyés dixerunt : Joannes Baptista  
 vers vous pour vous dire : Êtes- misit nos ad te dicens : Tu  
 vous celui qui doit venir, ou de es qui venturus es, an alium  
 vons-nous en attendre un autre? expectamus? (In ipsa autem  
 3 (A cette heure-là même il gué- hora multos curavit a lan-

b. Mt. XI. 2.

c. L. VII.  
19-21.

lèrent à leur maître dans la prison où le retenait Hérode (V. l. III, § III), ce sont les miracles qu'il faisait, et spécialement la résurrection récente du fils de la veuve de Naïm. Car c'est à la vue de ce prodige que tout le peuple s'était écrié en glorifiant Dieu : « Quia Propheta magnus surrexit in nobis ; et quia Deus visitavit plebem suam. » (Luc, VII, 16.)

2. On a vu (l. II, § IX) que les Juifs de Jérusalem avaient précédemment envoyé une députation à Jean-Baptiste, pour savoir s'il était le Messie. Le saint et fidèle Précurseur ne s'était pas contenté de répondre qu'il n'était pas le Messie ; il avait ajouté que le Christ était né, et qu'il s'était montré au milieu d'eux sans qu'ils l'eussent connu. Jean ne le connaissait donc pas seulement pour lui avoir obéi en le baptisant dans le Jourdain, mais il l'avait plusieurs fois montré de la main, et proclamé l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde. En conséquence, on s'étonne de voir maintenant deux disciples envoyés par Jean vers Jésus, comme si le Précurseur commençait à douter, et que sa foi dans le Fils de Dieu fût devenue chancelante. Mais ce n'est pas pour lui-même, c'est pour l'instruction de ses disciples que Jean les envoie à Jésus-Christ. Il savait quel profit leur reviendrait de ce voyage ; il fallait qu'ils vissent par eux-mêmes combien Jésus était au-dessus de Jean, et combien le témoignage que Jean avait souvent rendu à son Seigneur et à son Dieu était exempt de toute exagération. De plus, certains disciples de Jean étaient encore assez imparfaits pour concevoir de la jalousie ou éprouver du déplaisir, soit parce que Jésus baptisait, soit parce qu'il attirait la multitude.

3. Avant de répondre avec des paroles aux envoyés de Jean-Baptiste,

guoribus, et plagis, et spiritibus malis; et cæcis multis donavit visum.) (d) Et respondens Jesus ait illis : Euntes renuntiate Joanni, quæ audistis, et vidistis; (e) quia cæci vident, claudi ambulans, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur; et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

rit un grand nombre de personnes affligées de maladies, de plaies, et d'esprits malins; il donna aussi la vue à beaucoup d'aveugles.) Alors Jésus leur répondit, et dit : <sup>4</sup> Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu et vu; que les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés; <sup>5</sup> et bienheureux est celui qui ne se sera pas scandalisé de moi.

d. Mt. XI. 4.

c. L. VII.  
22-23.

Jésus répond par le muet langage des faits; c'est bien une réponse de Dieu. Car quel autre que l'Auteur de la nature est capable d'en changer à son gré les lois, et de réparer en un instant les désastres causés par la maladie, par la mort, par la haine du démon?

4. Il renvoie donc les deux disciples du Précurseur avec une réponse indirecte; et le divin Maître prend de là occasion de rappeler tous ceux qui l'entendent à la complète intelligence des prophéties, dont l'accomplissement était manifeste dans la personne de Celui qui agissait et parlait de la sorte. Il fait particulièrement allusion à un oracle d'Isaïe (LXI, 4) : *Spiritus Domini super me, eo quod unxerit Dominus me : Ad annuntiandum mansuetis misit me.* (Les Septante lisent : *Evangelizare pauperibus misit me.*) La prédication de l'Évangile a besoin, pour être accueillie, de la pauvreté d'esprit, ou, ce qui est la même chose, de la véritable humilité du cœur; sans elle, on ne croit pas, et on n'obéit pas à l'Évangile.

5. Le sens de ces dernières paroles ne présente aucune obscurité : Bienheureux celui dont la foi en ma divinité n'est point ébranlée par les humiliations de ma vie, par ma passion, par ma mort, par ma croix ! Les Apôtres eux-mêmes ne furent pas exempts de ce scandale que Jésus-Christ leur avait prédit : *Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte.* (Matt., xxvi, 31.) Pourtant, le scandale des Apôtres fut de courte durée. — Saint Jérôme et le vénérable Bède pensent que Jésus-Christ voulut ici faire une allusion particulière à quelques disciples de Jean qui ne crurent pas en Lui.

## \* Paragraphe Sixième

## SAINT JEAN LOUÉ PAR JÉSUS-CHRIST

<sup>1</sup> Quand les envoyés de Jean furent partis, Jésus commença à parler de Jean à la foule : Qu'êtes-vous allés voir <sup>2</sup> au désert ? Un roseau agité par le vent ? Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu avec mollesse ? Or ceux qui portent des vêtements précieux, et vivent dans les délices ; ceux qui se vêtent avec délicatesse, se tiennent dans les palais des rois. Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un prophète ? <sup>3</sup> Oui, je vous le

(a) Et cum discessissent nuntii Joannis, (b) cœpit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in deserto videre ? Arundinem vento agitatam ? Sed quid existis videre ? (c) Hominem mollibus vestimentis indutum ? Ecce qui in veste pretiosa sunt, et in deliciis ; (d) qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt. Sed quid existis videre ? Prophetam ? Etiam dico vobis,

a. L. VII. 24.  
b. Mt. XI. 7-8.  
c. L. VII. 25.  
d. Mt. XI. 8 11.

\* La suite des faits est uniformément indiquée par les deux Évangélistes. Saint Luc : *Et cum discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere.* Saint Matthieu : *Illis autem abeuntibus cœpit Jesus dicere.*

1. Le Seigneur ne commence à louer Jean qu'après le départ des deux disciples qu'il avait envoyés ; bien loin qu'ils eussent besoin d'être encouragés à l'honorer, ils avaient de lui une si haute idée, qu'ils allaient jusqu'à le prendre pour le Messie. Apprenons à rendre hommage à la vérité en louant ceux qui méritent des louanges, non pas en présence de leurs amis, afin qu'ils en soient eux-mêmes informés et qu'ils nous en sachent gré, mais devant ceux à qui il est utile de nous entendre.

2. Jean n'était plus dans le désert, où le peuple l'avait vu baptiser et prêcher. Mais il était toujours le même homme, inflexible dans la défense de la vérité, et sans peur en face de la mort. Au fond de sa prison, et dans ses chaînes, il ne pensait qu'à son ministère de Précurseur, et faisait connaître le Christ comme il le pouvait.

3. Saint Jean n'était pas seulement un prophète ; outre qu'il annonçait le Messie, il le montrait et lui préparait la voie. Sanctifié par lui

et plus quam prophetam. dis, et plus qu'un prophète. Hic est enim, de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. Amen dico vobis : Non surrexit inter natos mulierum major (e) propheta Joanne Baptista. (f) Qui autem minor est in regno Cœlorum, major est illo. A diebus autem Joannis Baptistæ usque nunc regnum Cœlorum vim pati-

Car il est Celui de qui il est écrit : <sup>4</sup> Voilà que j'envoie mon ange devant ta face, pour préparer ta voie devant toi. En vérité je vous dis : <sup>5</sup> Il ne s'est pas élevé entre les enfants des femmes de plus grand prophète que Jean-Baptiste. <sup>6</sup> Mais celui qui est le plus petit dans le royaume des Cieux est plus grand que lui. Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent le royaume des Cieux

e. L. VII. 28.

f. Mt. XI.  
11-15.

dans le sein de sa mère, il avait eu l'honneur de le baptiser dans les eaux du Jourdain.

4. C'est le prophète Malachie qui dit (chap. III, v. 1) : *Ecce ego mitto Angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam*. Le nom d'Ange n'indique pas ici la nature, mais la fonction, le ministère de Précurseur, en vertu duquel il devait annoncer le Messie au peuple d'Israël. C'est ainsi qu'il reçoit encore le nom d'Élie. Dans la prophétie de Malachie, c'est le Christ qui parle de soi-même : *Ante faciem meam*. Dans l'Évangile, les mêmes paroles sont attribuées au Père, s'adressant à son Fils : *Ante faciem tuam*. Le sens est le même, et les deux formes de langage expriment évidemment la divinité de Jésus-Christ.

5. Il est clair que la comparaison s'applique aux prophètes de l'Ancien Testament, que Jean dépasse sans exception par la dignité et la sainteté; mais il n'est nullement question de le comparer aux Apôtres ou aux saints de la Nouvelle Loi, bien qu'à ce moment Jean fût plus parfait que les Apôtres.

6. Le moins élevé des anges, comme aussi le dernier des bienheureux, est au-dessus du plus grand des saints qui vivent encore sur cette terre, non pas en ce qui regarde le mérite, mais quant à la perfection de la charité. Car la charité des *compréhenseurs* (des âmes en possession de la gloire céleste) est toujours active et ne souffre aucune interruption dans l'exercice des actes qui lui sont propres; de plus, elle rend intrinsèquement impeccables les heureux possesseurs du royaume des cieux.

7 souffre violence, et ce sont les violents qui le ravissent. Car tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean ; et si vous voulez le comprendre, il est <sup>8</sup> l'Élie qui doit venir. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. Et tout le peuple qui l'entendait, et les publicains baptisés du baptême de Jean rendirent gloire à Dieu. <sup>9</sup> Mais les pharisiens et les docteurs de la loi méprisèrent le dessein de Dieu sur eux, n'étant point baptisés par Jean. Le Seigneur dit encore : A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération ? Et à qui ressemblent-ils ? <sup>10</sup> Ils sont semblables à des en-

tur, et violenti rapiunt illud. Omnes enim prophetæ et lex usque ad Joannem prophetaverunt : et si vultis recipere, ipse est Elias, qui venturus est. Qui habet aures audiendi, audiat. (g) Et omnis populus audiens, et publicani justificaverunt Deum baptizati baptismo Joannis. Pharisei autem, et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus ? Et cui similes sunt ? Similes sunt pueris sedentibus in foro, et lo-

g. L. VII.  
29-34.

7. Jean avait commencé à prêcher la pénitence, et beaucoup s'étaient préparés, en l'embrassant et en se faisant violence, à conquérir le royaume de Dieu. On peut dire que le centurion et la Cananéenne ravirent le royaume aux Juifs, et en général que la Gentilité le ravit à la Synagogue. Le ravit qui le veut d'une volonté sérieuse, Juif ou Gentil, Grec ou Barbare, mais jamais sans employer la force. *Usque nunc* n'indique pas un terme au delà duquel la violence ne serait plus exigée.

8. Nous avons déjà dit que ce nom d'Élie lui est donné à cause de l'analogie du ministère, et non pas à cause de l'identité de la personne.

9. Les Pharisiens et les Docteurs de la loi méprisèrent par orgueil et par sécheresse de cœur le plan divin, suivant lequel la prédication et le baptême de Jean devaient exciter les Juifs à la pénitence.

10. L'accueil que ces enfants reçoivent de leurs compagnons, est semblable à celui que les Pharisiens et les Scribes faisaient à Jésus-Christ et à son Précurseur. La même chose n'arrive que trop souvent aujourd'hui



dicentibus : Cantavimus vo-  
bis tibiis, et non saltastis ;  
lamentavimus, et non plo-  
rastis. Venit enim Joannes  
Baptista, neque manducans  
panem, neque bibens vi-  
num, et dicitis : Dæmonium  
habet. Venit Filius hominis  
manducans, et bibens, et  
dicitis : Ecce homo devora-  
tor, (*h*) et potator vini, pu-  
blicanorum et peccatorum  
amicus. (*z*) Et justificata est  
Sapientia ab omnibus filiis  
suis.

h. Mt. XI. 19.

l. I. VII. 35.

fants assis dans la place, qui se  
parlent les uns aux autres, et  
disent : Nous vous avons joué  
de la flûte, et vous n'avez pas  
dansé ; nous avons chanté des  
chants lugubres, et vous n'avez  
pas pleuré. Car Jean-Baptiste  
est venu, qui ne mange pas de  
pain, et ne boit pas de vin, et  
vous dites : Il a le démon en lui.  
Le Fils de l'homme est venu,  
qui mange et boit, et vous dites :  
C'est un homme de bonne chère,  
qui aime le vin, ami des publi-  
cains et des pécheurs. Mais jus-  
tice a été rendue à la Sagesse  
par tous ses enfants.

### \* Paragraphe Septième

#### LA FEMME PÉCHERESSE ABSOUTE

a. L. VII.  
36-50.

(a) Rogabat autem illum Or un des pharisiens pria

à certains Pharisiens modernes, et à d'orgueilleux faux Docteurs. L'austérité de Jean, aussi bien que la douceur, la facilité, la sociabilité de Jésus, ne servent à ces imposteurs remplis de malice que d'un objet de dérision et de satire. Saint Thomas (*Sum.*, III p., q. 40, art. 1 et 2) prouve que pour atteindre la fin de l'Incarnation, il convenait que Jésus-Christ conversât avec les hommes et menât une vie qui pût être pour tous le modèle de la perfection, dans tout ce qui est essentiel au salut éternel. D'où il conclut avec saint Augustin que les enfants de la Sagesse arrivèrent à comprendre que le royaume de Dieu ne consiste pas *in esca et potu*, *sed in æquanimitate tolerandi*.

\* Saint Luc est le seul Évangéliste qui ait raconté l'admirable con-

Jésus de manger avec lui; étant quidam de Pharisæis, ut donc entré dans la maison du manducaret cum illo. Et in-pharisien, il se mit à table. <sup>1</sup> Et gressus domum pharisæi voilà qu'une femme qui était discubuit. Et ecce mulier, pécheresse dans la ville, <sup>2</sup> ayant quæ erat in civitate pecca-

version de la grande pécheresse. Cette histoire suit immédiatement le discours que nous venons de rapporter. Cela suffit pour lui assigner sa place. J'ai dit que saint Luc est le seul historien de cette conversion. C'est qu'il ne faut pas confondre ce récit avec ce qui se passa au souper de Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, six jours avant la pâque, quand la même femme renouvela sa pieuse onction, ainsi que nous le verrons au l. XIV, § 1, avec les textes de saint Jean (c. XII), de saint Matthieu (c. XXVI), et de saint Marc (c. XIV).

1. Cette femme est Marie nommée Magdeleine, de laquelle sortirent sept démons (Luc, VIII, 2); c'est Marie, sœur de Marthe et de Lazare, qui revint oindre les pieds du Seigneur six jours avant la pâque, (Jean, XII); c'est cette femme si privilégiée de qui saint Marc écrit (XVI, 9) que Jésus apparut premièrement à Marie-Magdeleine, de laquelle il avait chassé sept démons. Chacune de ces trois propositions a ses contradicteurs, et je serais entraîné bien au delà des limites que je me suis fixées, si j'entreprenais de prouver, au moyen d'une longue dissertation, que l'opinion que j'ai embrassée est la plus vraisemblable, et qu'il ne semble pas difficile de réfuter les objections. L'autorité de saint Grégoire le Grand, et plus encore la messe et l'office que l'Église a prescrits pour la fête de sainte Marie-Magdeleine, qui se célèbre le 22 juillet, l'emportent à mes yeux sur le doute que saint Ambroise n'a pas voulu résoudre (*in Luc.*, l. 6, n. 14). Cette femme qui des profanes amours passa au premier rang des disciples que le Sauveur aimait, conserve partout son caractère, ainsi que je le ferai remarquer à mesure que les textes se développeront sous nos yeux. Si l'on veut connaître en détail toutes les preuves tirées de l'Évangile à l'appui de notre opinion, on pourra consulter la dissertation du P. Lamy, *De unica Magdalena* (App. ad Comment. in Harm. Evang., p. 636. Ed. Paris, 1699.)

2. La pécheresse vient de sentir toute l'horreur de sa vie de désordres; un rayon de lumière céleste a pénétré jusqu'au fond de son cœur, et lui a fait comprendre quelle confiance elle peut avoir en celui qui fait des miracles pour prouver qu'il a le droit de pardonner. Elle ira, elle va aux pieds de Jésus-Christ demander miséricorde; elle n'est point arrêtée par la publicité d'un festin, elle ose entrer dans la maison d'un pharisien rigide, elle affronte la dérision de cet homme et de tous ses convives. Elle ne cherche, elle ne veut que la pureté de son

trix, ut cognovit quod arcu- su qu'il était à table dans la  
 buisset in domo pharisæi, maison du pharisien, apporta  
 attulit alabastrum unguenti, un vase d'albâtre plein de par-  
 et stans retro secus pedes fums; et se tenant par derrière  
 ejus lacrymis cœpit rigare à ses pieds, <sup>3</sup> elle commença à  
 pedes ejus, et capillis capitis les arroser de ses larmes; et les  
 sui tergebat, et osculabatur essuyant avec ses cheveux, elle  
 pedes ejus, et unguento un- les baisait, et les oignait de par-  
 gebat. Videns autem phari- fums. Ce que voyant, le phari-  
 sæus, qui vocaverat eum, sien qui l'avait invité disait en  
 ait intra se dicens : Hic si lui-même : Si celui-ci était  
 esset propheta, sciret utique, prophète, <sup>4</sup> il saurait certaine-  
 quæ et qualis est mulier ment qui est et ce qu'est la  
 quæ tangit eum, quia pec- femme qui le touche, et que  
 catrix est. Et respondens c'est une pécheresse. Mais Jésus  
 Jesus dixit ad illum : Simon, répondant lui dit : <sup>5</sup> Simon,

âme. Puisqu'elle n'a pas rougi de remplir toute la ville du scandale de ses fautes, elle trouve juste que l'on voie sa confusion et son repentir.

3. Suivant l'usage des peuples d'Orient, on n'était point assis à table, mais couché, les jambes étendues, et le corps appuyé sur le coude. L'humble pénitente n'ose pas encore répandre ses parfums sur la tête du Sauveur; elle se contente de les répandre sur ses pieds.

4. L'étonnement du pharisien ne se rapporte pas à l'acte même, qui n'avait rien d'inusité dans ce pays. Mais cet homme plein d'orgueil juge témérairement que Jésus-Christ ne saurait avoir l'esprit de prophétie, puisqu'il permettait à une pécheresse de laver et d'oindre ses pieds. Mais si son orgueil et le mépris qu'il avait du Seigneur ne l'avaient aveuglé, il aurait compris à la vue de tant de larmes qu'il n'avait plus sous les yeux une pécheresse, mais une pénitente insigne, dont le repentir égale celui de David.

5. Jésus répond à la pensée que le pharisien avait conçue dans son cœur, et qu'il connaissait plus clairement et plus distinctement que lui-même. Mais si le pharisien n'arrive ni à connaître sa propre malice, ni à discerner la conversion déjà effectuée de la pécheresse, le Sauveur au contraire lui montre la témérité et la fausseté de son jugement, en prouvant que non-seulement il est un prophète, qui sait lire au fond des cœurs, mais qu'il est le juge des actions et des pensées des hommes, à qui il pardonne leurs péchés à proportion des dispositions de leur âme.

j'ai quelque chose à te dire. Il répondit : Maître, dites. Un créancier avait deux débiteurs, l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi rendre, il leur en fit don à tous deux. Lequel donc l'aime le plus? Simon répondit : Je pense que c'est celui à qui il a le plus donné. Jésus lui dit : <sup>6</sup>Tu as bien jugé. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Tu vois cette femme? je suis entré dans ta maison, tu ne m'as point donné d'eau pour mes pieds; mais elle, elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés de ses cheveux. Tu ne m'as pas donné le baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a pas cessé de baiser mes pieds. Tu n'as pas oint ma tête d'huile; mais elle, elle a oint mes pieds de parfums. C'est pourquoi je te dis : <sup>7</sup>Beaucoup

habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic. Duo debitores erant cuidam fœneratori, unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta. Non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque. Quis ergo eum plus diligit? Respondens Simon dixit ei : Æstimo, quia is cui plus donavit. At ille dixit : Recte judicasti. Et conversus ad mulierem dixit Simoni : Vides hanc mulierem? intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti; hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti; hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti; hæc autem unguento unxit pedes meos. Propter quod dico tibi : Re-

6. Il n'est pas rare que la véritable conversion d'un plus grand pécheur, produite par une contrition plus intense, et accompagnée d'une charité plus grande et plus parfaite, dépasse celle d'un autre pécheur moins coupable, mais qui ne se convertit qu'avec un repentir et un amour plus languissant.

7. Après avoir mis en parallèle les marques d'affection qu'il a reçues de l'admirable pénitente, et l'insouciance du pharisien à son égard, Jésus notifie à Simon le jugement qu'il a dicté lui-même, en lui disant que beaucoup de péchés sont pardonnés à cette femme à cause de la

mittuntur ei peccata multa, de péchés lui seront remis, par-  
 quoniam dilexit multum; ce qu'elle a beaucoup aimé;  
 cui autem minus dimittitur, mais à qui aime moins, on re-  
 minus diligit. Dixit autem met moins. Puis il dit à la  
 ad illam : Remittuntur tibi femme : Les péchés te sont re-  
 peccata. Et cœperunt qui mis. Et ceux qui étaient à table  
 simul accumbebant dicere avec lui commencèrent de dire  
 intra se : Quis est hic, qui en eux-mêmes : Qui est celui-  
 etiam peccata dimittit? Dixit ci qui remet même les péchés.  
 autem ad mulierem : Fides Mais il dit à la femme : <sup>s</sup> Ta foi  
 tua te salvam fecit, vade in t'a sauvée, va en paix.  
 pace.

---

### \* Paragraphe Huitième

#### LES PIEUSES FEMMES, QUI FOURNISSAIENT DES ALIMENTS A JÉSUS-CHRIST

α. 6. VIII.  
 1-3.

(a) Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella prædicans, et evangelizans Regnum Dei; et Duodecim cum Et il arriva ensuite que Jésus parcourait les villes et les villages, prêchant et évangélisant le Royaume de Dieu; et les Douze étaient avec lui, ainsi

grandeur de sa charité, et qu'il est moins pardonné à celui qui n'aime que faiblement.

8. Ce qu'il avait d'abord attribué à l'amour, il l'impute ici à la foi. Mais c'est par la foi que nous connaissons nos péchés; c'est elle qui nous enseigne l'efficacité des mérites du Sauveur, et nous apprend à mettre en eux notre espérance, pour obtenir notre pardon de la miséricorde de Dieu. La charité seule donne sa vie à la foi, et l'espérance donne sa perfection au repentir.— La paix est le fruit de la justification.

\* Je laisse ces faits, mentionnés par le seul saint Luc, à la place que cet Évangéliste leur assigne.

que quelques femmes, <sup>1</sup> qui illo, et mulieres aliquæ, quæ  
avaient été délivrées d'esprits erant curatæ a spiritibus  
malins et de maladies, <sup>2</sup> Marie malignis, et infirmitatibus,  
nommée Magdeleine, de qui Maria quæ vocatur Magda-  
sept démons étaient sortis, et lene, de qua septem dæmo-  
Jeanne, femme de Chusa, <sup>3</sup> pro- nia exierant, et Joanna uxor  
curateur d'Hérode, et Susanne, Chusæ procuratoris Herodis,  
et beaucoup d'autres, qui le et Susanna, et aliæ multæ,  
servaient de leurs biens. quæ ministrabant ei de fa-  
cultatibus suis.

1. Les apôtres eux-mêmes conservèrent après la résurrection de Jésus-Christ cet usage, qui ne causait aucun étonnement parmi les Juifs. Il était ordinaire de voir des femmes, particulièrement des veuves, se charger du service de la table, et subvenir à leurs propres dépens au vêtement et à la nourriture de leurs Maîtres spirituels. Saint Paul aima mieux renoncer à cet usage, en prêchant l'Évangile aux nations, « parce qu'il craignait, » dit saint Jérôme, « de les scandaliser, » *quia scandalum facere poterat in nationibus*.

2. On peut entendre l'expression de l'Évangéliste, ou d'esprits malins proprement dits, ou d'autant de vices indiqués sous le nom de démons. (Cette façon de parler n'est pas inconnue chez les Juifs : *Malus effectus est Satan ; ebrietas est demonium* ; Lamy. Comment. in Harmon., l. III, c. v, n. 2.) Quoi qu'il en soit, Marie nommée Magdeleine, délivrée de sept démons ou de sept vices, se mit par affection, par reconnaissance, par le désir d'être instruite, et pour honorer l'auteur de sa conversion, à suivre Jésus-Christ, et à le servir, ainsi que les apôtres, en pourvoyant à leurs besoins. C'est elle, sans aucun doute, que saint Marc désigne comme ayant été favorisée de la première apparition du Seigneur, après sa résurrection : *Apparuit primo Mariæ Magdalenæ de qua ejecerat septem dæmonia* (Marc, xvi, 9).

3. Le titre de procureur d'Hérode équivaut à celui d'intendant. On ne sait pas d'une manière certaine si à cette époque Jeanne, femme de Chusa, était veuve, ou si elle suivait Jésus du consentement de son mari.

---

## \* Paragraphe Neuvième

DEUXIÈME PAQUE APRÈS LE BAPTÈME  
LE MALADE DE LA PISCINE PROBATIQUE

\* J. V. 1-16.

(a) Post hæc erat festus      Après cela se trouvait la fête  
dies Judæorum, et ascendit      des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem.  
Jesus Jerosolymam. Est au-      Or il y a à Jérusa-

\* Nous avons vu (I. II, § XIV) ce que fit Jésus-Christ lors de la première pâque qu'il célébra à Jérusalem, après avoir été baptisé par son précurseur dans les eaux du Jourdain. Dans celle-ci, qui est la seconde (ainsi que je le prouverai dans la note suivante), après l'éclatant miracle opéré dans la personne du malade de la piscine probatique, le Sauveur déclare ouvertement sa mission divine, et se proclame égal et consubstantiel à son Père. Quant à l'ordre historique, le chapitre v de saint Jean doit être transcrit tout entier, avant d'en venir au fait des épis arrachés par les apôtres un jour de sabbat, que les trois autres Évangélistes racontent, et qui eut lieu entre Pâques et la Pentecôte. « Nam ante pascha nullo modo licuit Judæis vellere spicas, aut quidquam edere ex nova segete; cum priusquam id licuerit, manipulus spicarum in primitias messis offerendus erat Domino; quod fiebat altero die paschæ, ut scribitur Levit. XXIII. Post Pentecosten autem non facile inveniebantur in agris evellendæ spicæ, cum jam messis erat perfecta, et panes primitivi Deo in festo Pentecostes obliti. » (Jansen. Gandav. Comment. in concord., c. xxxvi). Cette histoire des épis arrachés ne pouvant raisonnablement se placer ni après la première pâque, ni immédiatement après la troisième, il ne reste plus qu'à l'attribuer aux jours qui suivirent la seconde, quoi que puisse dire en sens contraire le savant Lamy, qui, dans son *Harmonie Évangélique*, a le courage de retrancher une année entière de la prédication du Fils de Dieu.

1. « Magna nos Joannes molestia contentioneque liberaret, si vel unum adjecisset verbum, quo, quis ille Judæorum dies fuisset festus, declarasset. » C'est ainsi que le célèbre Maldonat commence son commentaire de ce chapitre v de saint Jean. On trouve quatre opinions principales soutenues par les interprètes et commentateurs, relativement à cette fête dont l'Évangéliste fait mention sans la nommer. Les

lem une <sup>2</sup> piscine probatique, tem Jerosolymis probatica appelée en hébreu Bethsaida, piscina, quæ cognominatur

uns veulent que l'on reconnaisse la fête de Pâque, les autres la Pentecôte, d'autres la fête des Tabernacles, d'autres enfin la fête des Sorts. Le lecteur sait déjà que j'adopte la première opinion, qui est également suivie par Jansenius de Gand, Calmet, Tirin, Poli et plusieurs autres. L'argument d'autorité, qui dans ce cas particulier me paraît dominer tous les autres, se tire du témoignage de saint Irénée. De plus, deux motifs me déterminent à considérer cette interprétation comme la plus vraisemblable. Je tire le premier précisément de ce que l'Évangéliste ne dit pas le nom de la fête. La pâque étant la plus grande des fêtes du peuple juif, sa fête par excellence, elle avait moins besoin qu'une autre d'être spécifiée. Saint Jean doit être ici interprété par lui-même. Tout le monde convient qu'au chapitre iv, verset 45, l'Évangéliste parle de la première pâque après le baptême, quand il dit des Galiléens : *exceperunt eum, cum omniu vidissent quæ fecerat Jerosolymis IN D'E FESTO, et ipsi venerant ad DIEM FESTUM*. Or, il avait bien, il est vrai, nommé la pâque expressément dans le chapitre ii, mais en aucune façon dans le chapitre iii, et encore moins dans le chapitre iv. Aussi ne puis-je entendre sans étonnement Maldonat nous dire hardiment : « Ubi cumque vidimus alias de Pascha Joannem agere, *Pascha* « *vocat, non tantum diem festum Judæorum.* » Le deuxième motif ne me semble pas avoir moins de force pour établir la plus grande vraisemblance de l'opinion que j'ai embrassée. Il est nécessaire d'assigner à la prédication du Christ une durée de trois ans et quelques mois, c'est-à-dire une demi-semaine d'années, conformément à ce que l'ange Gabriel révéla au prophète Daniel : *Confirmabit autem pactum multis hebdomada una ; et in dimidio hebdomadis deficiet hostia, et sacrificium.* (Dan., ix, 27.) Or, saint Jean étant celui des Évangélistes qui compte les pâques célébrées durant le temps de la prédication de Jésus-Christ, il y a tout lieu d'entendre de la pâque l'expression *festus dies* de cet endroit ; autrement, on ne trouve plus que trois pâques dans l'Évangile de saint Jean, chap. ii, 13 ; chap. vi, 4 ; et chap. xiii, 1.

2. Quoique le nom de *piscine* signifie proprement *pecherie* ou *vivier*, on le trouve pourtant employé, même par des auteurs profanes, pour indiquer toute sorte de réservoir d'eau. *Probatique*, suivant l'étymologie grecque, rappelle l'idée de *brebis*. Or, une des portes de Jérusalem se nommait *Porta ovis, porta pecuaria* : on doit donc supposer que la piscine probatique était ainsi appelée à cause du voisinage de la *port* : *Probatique*. Au moyen d'une légère variante dans le mot hébreu, on lui trouve la signification de *maison de miséricorde*. J'omets, pour éviter d'être long, d'autres remarques des érudits.



hebraïce *Bethsaida*, quin- et ayant cinq portiques, sous que porticus habens. In his lesquels gisait une grande mul- jacebat multitudo magna titude de malades, d'aveugles, languentium, cæcorum, de boiteux, de paralytiques, claudorum, aridorum expe- attendant le mouvement de ctantium aquæ motum. An- l'eau. Car un Ange du Sei- gelus autem Domini descen- gneur descendait <sup>3</sup> en un cer- debat secundum tempus tain temps dans la piscine, et in piscinam, et movebatur l'eau s'agitait. Et celui qui le aqua, et qui prior descen- premier descendait dans la pis- disset in piscinam post mo- cine après le mouvement de tionem aquæ sanus fiebat a l'eau, était guéri, de quelque quacumque detinebatur in- maladie qu'il fût affligé. <sup>4</sup> Or il firmitate. Erat autem qui- y avait là un homme qui comp- dam homo ibi, triginta et tait trente-huit ans de maladie. octo annos habens in infir- Jésus l'ayant vu couché, et samitate sua. Hunc cum vi- chant qu'il était depuis long-

3. Les deux sacrements des morts, le baptême et la pénitence, sont évidemment symbolisés par cette merveilleuse probatique; aucune maladie ne résistait à la vertu de ses eaux; ainsi, il n'y a aucun péché qui ne puisse être remis par la grâce de ces deux sacrements. Jésus-Christ voulut honorer de sa présence cet asile de la miséricorde. Je demanderai encore à certains esprits orgueilleux et insolents, qui, osant en quelque façon imposer des lois à Dieu, déclarent superstitieux et inutiles les pèlerinages, les visites de certains sanctuaires, le choix de certaines images réputées miraculeuses, je leur demanderai qu'ils me montrent une autre *piscine probatique*. C'était là, et nulle part ailleurs, qu'il plaisait à Dieu d'opérer en un temps déterminé des guérisons instantanées, comme aujourd'hui il lui plaît de signaler par des bienfaits extraordinaires, et par des miracles, un lieu plutôt qu'un autre, une image plutôt qu'une autre image, du Crucifix, de la sainte Vierge, ou de quelque saint. C'est le cas de rappeler la soixante-dixième proposition condamnée par le pape Pie VI, dans la bulle dogmatique *Auctorem fidei*.

4. Jésus choisit parmi tant de malades celui dont la guérison devait montrer dans un plus grand jour la vertu divine. D'une part, sa maladie était plus invétérée; de l'autre, il était dépourvu de tout secours humain : *Hominem non habeo*.

temps ainsi, il lui dit : <sup>5</sup> Veux-tu être guéri? Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai pas un homme qui, lorsque l'eau est agitée, me jette dans la piscine; car, tandis que je viens, un autre descend avant moi. Jésus lui dit : <sup>6</sup> Lève-toi, prends ton grabat et marche. Et aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son grabat et marchait. Or c'était un jour de sabbat. Les Juifs donc disaient à celui qui avait été guéri : <sup>7</sup> C'est le sabbat, il ne t'est pas permis d'em-

disset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri? Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam; dum venio enim ego, alius ante me descendit. Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula. Et statim sanus factus est homo ille, et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabba-

5. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans le langage du Sauveur guérissant le malade de la piscine, la formule employée par l'Église dans l'administration du sacrement de baptême. Le Seigneur veut guérir les hommes de leurs maladies spirituelles, mais il exige qu'ils le veuillent aussi, et qu'ils se disposent par des actes de foi, de confiance et de repentir sincère. *Vis baptizari?* C'est l'interrogation que l'Église met dans la bouche du ministre du Sacrement. *Vis sanus fieri?* demande Jésus-Christ au malade avant de le guérir. Ce malade n'avait personne pour l'aider à descendre dans la piscine; mais nous avons toujours les ministres de l'Église, investis du pouvoir de nous réconcilier avec Dieu.

6. Il est à remarquer que le Sauveur emploie les mêmes paroles qu'il avait adressées au paralytique de Capharnaüm (V. I. IV, § XI). Quelle métamorphose! un pauvre infirme gisant, et comme cloué sur son lit, devient en un clin d'œil un homme plein de force et de santé, qui charge son grabat sur ses épaules et s'éloigne d'un pas joyeux sans même en sentir le poids.

7. Il n'y avait là aucun travail destiné au service des hommes, mais simplement un témoignage public rendu au Fils de Dieu par le plus désespéré des malades qui remplissaient les portiques de la piscine. Il montre à la foule ce lit sur lequel il vient de passer misérablement trente-huit années; il veut que tout le monde le voie retourner guéri dans sa maison, avant que l'ange du ciel soit descendu pour agiter les eaux, et rendre la santé à un seul homme.

tum in die illo. Dicebant ergo Judæi illi, qui sanatus fuerat : Sabbatum est, non licet tibi tollere grabatum tuum. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula. Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum, et ambula? Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset. Jesus enim declinavit a turba constituta in loco. Postea

porter ton grabat. Il leur répondit : <sup>8</sup> Celui qui m'a guéri, celui-là m'a dit : Prends ton grabat et marche. Alors ils lui demandèrent : <sup>9</sup> Quel est cet homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche? Mais celui qui avait été guéri ne savait qui il était; car Jésus s'était retiré de la foule assemblée en ce lieu. Plus tard Jésus le trouva dans le temple, et lui dit : Voilà que tu es guéri, <sup>10</sup> ne pèche plus, de peur qu'il t'arrive quelque chose de pis. <sup>11</sup> Cet

8. Réponse admirable de concision et de sagesse, bien capable de confondre des censeurs en qui l'envie dépasse le zèle. Celui qui a pu en un instant me délivrer après tant d'années d'une maladie sans remède, celui-là manquerait de sagesse pour apprécier l'extension du précepte, ou d'autorité pour m'en dispenser?

9. La malice se trahit dans cet interrogatoire. Ils avaient appris sa guérison; et ils ne demandent pas à connaître Celui qui dispose ainsi de la puissance divine. Mais laissant voir leur mépris pour *cet homme*, ils veulent savoir uniquement qui a dit au malade : Prends ton grabat et marche. On reconnaît l'envie sous le masque du zèle. Jésus-Christ s'éloigne de la foule pour nous donner un exemple d'humilité, et attend pour instruire celui qu'il a guéri, qu'il le retrouve dans le temple.

10. Voici un des textes nombreux desquels il résulte que le péché est souvent puni dès ce monde par des maladies ou d'autres peines corporelles. Malheur à ceux qui retombent dans leurs fautes, après avoir été visités de Dieu dans quelques tribulations, et s'être réconciliés avec lui! La menace d'une peine plus grave que Jésus adresse à celui qu'il a guéri, doit nous faire trembler tous, et nous exciter à nous garder par-dessus tout des récidives, qui sont souvent le caractère de la réprobation.

11 L'intention qui le dirige est certainement bonne; il veut, en faisant connaître aux Juifs le nom de son bienfaiteur, leur donner occasion de l'honorer. Mais ces hommes perfides ne virent là qu'un moyen d'accusation.

homme s'en alla déclarer aux Juifs, que c'était Jésus qui l'avait guéri.

invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es, jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis quia Jesus esset, qui fecit eum sanum.

---

\* Paragraphe Dixième

DISCOURS DE JÉSUS-CHRIST AUX JUIFS  
SUR SA DIVINITÉ

C'est pourquoi les Juifs persécutaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat.

(a) Propterea persequebantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato. a. J. V. 16-47.

\* Le miracle précédent, opéré un jour de sabbat, donna lieu à ce discours; il n'y a donc rien à dire sur la place qu'il occupe dans la chronologie.

1. L'envie cherche toujours à se farder des couleurs de la justice. Nous verrons dans la suite, et nous avons déjà vu, par quelles réponses Jésus-Christ réduit à leur valeur ces faux semblants de religiosité. Cette fois, il en fait une qui n'appartient qu'à Dieu. Affirmant que les opérations de son Père sont les siennes en même temps, il affirme par là même qu'il possède avec lui la divinité, et par conséquent la même autorité sur le sabbat. Dieu cessa d'agir le septième jour, en ce sens qu'il cessa de créer de nouveaux genres et de nouvelles espèces. Mais il agit constamment par sa Providence, qui conserve et gouverne tout ce qui est créé. Or, si Dieu ne cesse d'agir tous les jours pour le bien de ses créatures, sera-t-il raisonnable de traiter de violateurs du sabbat, et le malade guéri par le Fils de Dieu, qui lui obéit en emportant son grabat, et le Fils de Dieu lui-même, qui a la même essence, la même nature et la même opération que son Père? Mais qui osera reprocher à Dieu d'agir le jour du sabbat? On sait d'ailleurs qu'il faut distinguer en Jésus-Christ les actes divins, des actes qu'il pro-

sus autem respondit eis : sabbat. Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit sans cesse, et moi j'agis aussi. <sup>2</sup> Sur quoi les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, parce que non-seulement il violait le sabbat, mais encore il disait que Dieu était son Père, se faisant ainsi égal à Dieu. Jésus reprit donc la parole, et leur dit : <sup>3</sup> En vérité, en vérité, je vous dis : Le Fils ne peut rien faire de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit que le Père fait ; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement. <sup>4</sup> Car le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait ; <sup>5</sup> et il

duit comme homme, et que l'on appelle *théandriques*, à cause de l'unité de sa Personne, qui est la Personne divine.

2. Il est clair que les Juifs entendaient à merveille que Jésus-Christ, en se proclamant Fils de Dieu, ne parlait pas d'adoption, mais de nature. Pourtant, au lieu de profiter de la connaissance qui leur est donnée d'un tel mystère, ils se mettent à conspirer contre sa précieuse vie.

3. Cette affirmation solennelle dans la bouche de celui qui ailleurs dit de lui-même qu'il est la *Vérité* (Joan., xiv, 6), prouve à elle seule qu'il est nécessaire pour le salut de croire que le Fils est consubstantiel au Père. Jésus-Christ confirme donc ce que les Juifs avaient bien compris, mais qu'ils n'étaient pas disposés à croire.

4. La comparaison est prise de ce qui se passe entre les hommes ; quand ils s'aiment réellement, ils n'ont point de secrets l'un pour l'autre.

5. Il fait allusion aux miracles plus éclatants qui suivront la guérison du paralytique, et celle du malade de la piscine. Telles furent la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, et toutes les œuvres surnaturelles et divines qui remplirent d'étonnement les ennemis même du Sauveur, et arrachèrent cet aveu à Caïphe, assis au milieu du Grand Conseil : *Quia hic homo multa signa facit.* (Joan., xi, 47.)

lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci pour vous remplir d'étonnement. <sup>6</sup> Car le Père réveille les morts et leur donne la vie; ainsi le Fils aussi donne la vie à qui il veut. Le Père <sup>7</sup> ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père : qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père, qui l'a envoyé. En vérité, en vérité, je vous dis que qui écoute ma parole, et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et <sup>8</sup> ne vient pas en jugement; mais il a passé de la mort à la vie. <sup>9</sup> En vérité, en vérité, je

ipse facit; et majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini. Sicut enim Pater suscitatur mortuos, et vivificat; sic et Filius, quos vult, vivificat. Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne iudicium dedit Filio, ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem : qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem, qui misit illum. Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei, qui misit me, habet vitam æternam, et in iudicium non venit, sed transit a morte in vitam. Amen,

6. Il n'appartient qu'à Dieu de donner la vie aux morts : *Ego occidam, et ego vivere faciam.* (Deuter., xxxii, 39.) *Deducis ad inferos et reducis.* (Tob., xiii, 2.) Si donc le Fils, comme le Père, donne la vie à qui il veut, le Fils a la même puissance que le Père, et la même divinité.

7. Le Père ne juge personne quant à l'appareil extérieur du jugement; il ne se rend pas visible comme le Fils, qu'il a établi juge des vivants et des morts.

8. Nous devons tous être jugés : « Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. » (II Cor., v, 10.) L'apôtre saint Paul le disait de lui-même : il le disait des bons et des méchants. Mais Jésus-Christ parle ici du jugement de condamnation, qui n'appartient qu'aux réprouvés. La mort du juste est un passage de la mort à la vie, et à la vie éternelle, que lui ont méritée son obéissance à la parole de Dieu, sa foi vive en cette parole, et les œuvres de sa foi.

9. Quelques-uns entendent ces paroles des seuls morts que Jésus-Christ a ressuscités pendant qu'il vivait sur la terre. Saint Augustin les applique à la résurrection spirituelle, à la justification des pécheurs. D'autres enfin les entendent de la résurrection corporelle de tous les

amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint, vivent. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso, et potestatem dedit ei iudicium facere, quia Filius hominis est. Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes, qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei; et procedent, qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui vero mala fecerunt, in resurrectionem iudicii. Non possum ego a meipso facere quidquam. Sicut audio, iudico, et iudi-

vous le dis, vient une heure, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme.

<sup>10</sup> Ne vous en étonnez pas, parce que vient l'heure où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu; <sup>11</sup> et ceux qui auront fait le bien en sortiront pour ressusciter à la vie; mais ceux qui auront fait le mal, pour ressusciter à leur condamnation. Je ne puis rien faire de moi-même.

élus à la fin du monde. Ils expliquent ces mots : *nunc est*, par le dernier état qui est celui de la loi de grâce, dans lequel nous vivons, qui ne doit être remplacé par aucun autre, et avec lequel finiront les générations humaines. Jésus-Christ prend ici le titre de Fils de Dieu, parce que c'est précisément de sa divinité qu'il veut instruire les Juifs.

10. Saint Thomas (III p., q. 59, art. 2), examine cette question : si le pouvoir de juger convient à Jésus-Christ en tant qu'homme. Encore bien, dit-il, que le pouvoir radical de juger, *primæva auctoritas iudicandi*, appartienne à Dieu, toutefois le Christ étant dans sa nature humaine le chef de toute l'Église, à qui Dieu a assujetti toutes choses, l'autorité judiciaire lui appartient aussi selon sa nature humaine. *Unde ad eum pertinet etiam secundum humanam naturam habere iudicium potestatem.*

11. Ce qui est dit du jugement appliqué à nos œuvres, doit s'entendre de l'ensemble, bon ou mauvais de notre vie, de l'intérieur aussi bien que de l'extérieur. Ainsi la sentence irréfornable du juge des vivants et des morts s'appliquera même aux omissions et aux pensées.

Comme j'entends, je juge, <sup>12</sup> et *cium meum justum est*, mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé. <sup>13</sup> Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. <sup>14</sup> C'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est véritable. Vous, vous avez envoyé à Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, <sup>15</sup> ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage. Mais je dis ceci, afin que vous soyez sauvés. <sup>16</sup> Il était la

*quia non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum. Alius est, qui testimonium perhibet de me; et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me. Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati. Ego autem non ab homine testimonium accipio. Sed hæc dico, ut salvi sitis. Ille erat lucerna ardens, et lucens. Vos au-*

12. Le Sauveur daigne nous expliquer pourquoi le jugement qu'il prononce comme Fils de l'Homme, ne peut manquer d'être toujours conforme à la justice; c'est qu'il ne peut s'écarter de la règle infallible, qui est la volonté du Père, et la sienne propre en tant que Dieu.

13. Jésus-Christ répond à une objection, tacite en ce moment, de ses auditeurs, mais clairement exprimée dans une autre rencontre par les Pharisiens: « Tu de teipso testimonium perhibes; testimonium tuum non est verum. » (Jou., VIII, 13.)

14. Le mot *alius*, suivant quelques-uns, doit s'entendre du Père; d'autres l'entendent de saint Jean-Baptiste, et la suite du texte me semble donner plus de vraisemblance à cette interprétation. Suivant une troisième explication, *alius*, mis au singulier au lieu du pluriel, ainsi qu'on le trouve souvent dans l'Écriture, signifierait à la fois le Père éternel, le Précurseur, Moïse et tous les Prophètes.

15. Après avoir rappelé que saint Jean, à qui les Juifs de Jérusalem avaient envoyé une députation solennelle, proclama la vérité, il ajoute qu'il n'a besoin d'aucun témoignage humain, parce que ses miracles lui en tiennent lieu. Il se sert néanmoins, pour le salut de ses auditeurs, du témoignage de Jean-Baptiste, dont ils avaient une haute idée, et qu'ils avaient interrogé de leur propre mouvement.

16. Jésus-Christ donne à saint Jean le nom de *lampe*, et non pas



tem voluistis ad horam exultare in luce ejus. Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim quæ dedit mihi Pater ut perficiam, ea ipsa opera, quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me. Et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me. Neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis; et verbum ejus non habetis in vobis manens, quia, quem misit ille, huic vos non creditis. Scrutamini Scripturas,

lanpe ardente et luisante, et un moment vous avez voulu vous réjouir à sa lumière. <sup>17</sup> Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que Jean. Car les œuvres que mon Père m'a données à accomplir, ces œuvres que je fais moi-même, rendent témoignage de moi, que le Père m'a envoyé. Et le Père, qui m'a envoyé, a lui-même rendu témoignage de moi. <sup>18</sup> Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vu sa figure; et vous n'avez pas sa parole demeurant en vous, parce que vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé. <sup>19</sup> Scrutez les

celui de *lumière*; la vraie lumière c'est lui-même, à qui saint Jean emprunte son éclat. Les Juifs se réjouirent d'abord à la lumière du Précurseur, croyant qu'il était le Messie; puis ils refusèrent d'accepter son témoignage, quand il leur dit qui était le vrai Messie, l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde.

17. Le témoignage des œuvres a plus de valeur que celui des paroles. Or Jésus-Christ accomplissait des œuvres supérieures aux forces de la nature, et dont la volonté toute-puissante de Dieu était seule capable. Tel est le témoignage, non pas humain, mais divin, qui établit la certitude et la légitimité de sa mission.

18. Dieu est un esprit infiniment simple; les yeux du corps ne peuvent donc le voir, les oreilles ne peuvent entendre sa voix. Toutes les fois que l'Écriture parle de la voix de Dieu se faisant entendre d'une manière sensible, il s'agit d'un son produit dans l'air.

19. Jésus-Christ présente une nouvelle preuve à ses contradicteurs. Il ne leur dit pas : lisez, mais : scrutez les Écritures qui, de leur aveu, contenaient des paroles de vie éternelle. S'ils les avaient méditées, s'ils en avaient approfondi le sens, ils auraient trouvé presque à chaque page des témoignages rendus au Messie, c'est-à-dire tous les caractères qui se manifestaient en Jésus-Christ; mais il ne faut pas s'arrêter à la lettre qui tue, il faut entrer dans l'esprit qui vivifie, il faut avoir foi en elles.

Écritures, puisque vous pensez quia vos putatis in ipsis vi-  
 avoir en elles la vie éternelle. tam æternam habere. Et il-  
 Et ce sont elles qui rendent læ sunt, quæ testimonium  
 témoignage de moi. Mais vous perhibent de me. Et non  
 ne voulez pas venir à moi pour vultis venire ad me, ut vi-  
 avoir la vie. <sup>20</sup> Ce n'est pas des tam habeatis. Claritatem ab  
 hommes que je reçois la glo- hominibus non accipio. Sed  
 rification. <sup>21</sup> Mais j'ai reconnu cognovi vos, quia dilectio-  
 que vous n'avez pas l'amour nem Dei non habetis in vo-  
 de Dieu en vous. <sup>22</sup> Moi, je bis. Ego veni in nomine Pa-  
 suis venu au nom de mon Père, tris mei, et non accipitis me.  
 et vous ne me recevez pas. Si Si alius venerit in nomine  
 un autre vient en son nom, suo, illum accipietis. Quo-  
 vous le recevrez. Comment pou- modo vos potestis credere,  
 vez-vous croire, vous qui re- qui gloriam ab hominibus  
 cevez la gloire <sup>23</sup> qui vient des accipitis, et gloriam quæ a  
 hommes, et ne cherchez point solo Deo est non quæritis?  
 la gloire qui vient de Dieu Nolite putare, quia ego ac-  
 seul? <sup>24</sup> Ne pensez pas que ce cusaturus sim vos apud Pa-

Ils ne voulaient point aller au Sauveur pour avoir la vie. Et c'est précisément pour cela qu'ils restaient sans Médiateur et sans Dieu.

20. Tous ces témoignages invoqués par Jésus-Christ n'avaient pas pour objet d'acquérir la gloire qui vient des hommes, mais d'attirer les hommes à la vraie gloire.

21. Voilà bien l'explication de tous les faux fuyants et la cause de l'indisposition du cœur; il n'y a pas d'amour de Dieu, quoique l'on feigne de chercher sa gloire.

22. Qui rejette le vrai Christ envoyé de Dieu, accueillera ensuite un usurpateur, un faux prophète, un antechrist.

23. Le désir déréglé de la gloire humaine a toujours été le plus puissant obstacle à la conversion et à la foi. Beaucoup se convertiraient, et rentreraient dans le sein de l'Église catholique, s'ils n'étaient retenus par l'orgueil dans les rangs de ceux qui l'attaquent au nom de la raison; mais la vraie gloire ne saurait venir que de Dieu.

24. Les Juifs en s'obstinant à ne pas recevoir Jésus pour leur Messie, et en rejetant son témoignage, prétendaient faire preuve de zèle pour la loi de Moïse. Le Sauveur en appelle au jugement de Dieu, et

trem. Est qui accusat vos soit moi qui vous accuserai de-  
 Moyses in quo speratis. Si vant le Père. Celui qui vous  
 enim crederetis Moysi, cre- accuse, c'est Moïse en qui vous  
 deretis forsan et mihi, de espérez. <sup>25</sup> Car si vous croyiez  
 me enim ille scripsit. Si au- à Moïse, vous croiriez sans  
 tem litteris illius non credi- doute à moi aussi, car c'est de  
 tis, quomodo verbis meis moi qu'il a écrit. <sup>26</sup> Mais si vous  
 credetis? ne croyez point à ses écrits,  
 comment croirez-vous à mes  
 paroles?

les force d'entendre que ce Moïse en qui ils se confient, et qu'ils vou-  
 draient lui opposer comme un contradicteur, bien loin de les défendre,  
 se chargera lui-même de les accuser.

25. J'ai déjà dit ailleurs que le mot *forsan*, ou doit être pris comme  
 une rédonance, ou bien est un hellénisme et signifie l'affirmation la  
 plus accentuée.

26. La fin et le but de toute la loi mosaïque, c'était le Christ. Celui-  
 là ne croyait donc plus à Moïse qui refusait de chercher le Christ dans  
 la loi. Mais s'ils ne croyaient pas à Moïse, il n'était pas possible qu'ils  
 crussent au Christ.

---

## LIVRE SIXIÈME

### \* Paragraphe Premier

#### ÉPIS ARRACHÉS ET FROISSÉS LE JOUR DU SABBAT

Or il arriva <sup>1</sup> encore dans ce temps-là qu'un jour de <sup>2</sup> sabbat second-premier, comme le Seigneur Jésus cheminait le

(a) Et factum est iterum  
(b) in illo tempore (c) in sabbato secundo primo, (d) cum Dominus (e) Jesus (f) ambu-

a. Mc. II. 23.  
b. Mt. XII. 1.  
c. L. VI. 1.  
d. Mc. II. 23.  
e. Mt. XII. 1.  
f. Mc. II. 23.

\* Quant à la place que j'assigne à ce fait de l'histoire évangélique, j'ai déjà donné toutes les explications nécessaires (l. V, § IX, note \*). Les interprètes ont toujours admis sans contestation que le récit des trois Évangélistes a le même objet.

1. Le mot *iterum* employé par saint Marc se rapporte à la guérison du malade de la probatique, qui avait aussi eu lieu un jour de sabbat. Voilà donc encore une attaque des Pharisiens contre le Sauveur, à propos du sabbat.

2. Il y a un si grand nombre d'explications proposées de l'expression de saint Luc : *in sabbato secundo primo*, que le docte protestant Mathieu Poli, dans ses *Critici sacri*, applique à ce dissentiment le proverbe connu : *quot capita, tot sententiæ*. Saint Jérôme rapporte dans sa lettre à Népotien, qu'il interrogea sur ce sujet saint Grégoire de Nazianze, mais qu'il n'en obtint qu'une réponse évasive. Je ne veux pas fatiguer mes lecteurs de l'énumération de tous les avis. Je vois en général que l'on adopte une opinion de préférence à une autre, plutôt par caprice que pour des motifs capables de convaincre. C'est que l'Écriture ne présente aucune trace de semblable dénomination. Je confesse que j'en ignore le sens.

laret per sata, et discipuli long des blés, ses disciples, <sup>3</sup> qui  
 ejus (g) esurientes (h) cœpe- avaient faim, arrachaient des  
 runt progredi, et vellere épis, les froissaient dans leurs  
 spicas, (i) et manducare mains, et les mangeaient en  
 (k) confricantes manibus. marchant. Quelques - uns des  
 Quidam autem Pharissæorum Pharisiens leur disaient : <sup>4</sup> Pour-  
 dicebant illis : Quid facitis quoi faites-vous ce qui n'est pas  
 quod non licet in sabbatis? permis les jours de sabbat? Les  
 (l) Pharissæi autem videntes Pharisiens voyant cela dirent  
 dixerunt ei : Ecce discipuli à Jésus : Voilà que vos disci-  
 tui faciunt quod non licet ples font ce qu'il n'est pas per-  
 facere sabbatis. (m) Et res- mis de faire les jours de sab-  
 pondens Jesus ad eos dixit : bat. Et Jésus répondant leur  
 (n) Nunquam legistis quod dit : <sup>5</sup> N'avez - vous jamais lu

3. Il est à remarquer que la faim spirituelle, ou l'ardent désir qu'avaient les disciples de Jésus-Christ d'entendre les paroles de vie éternelle qui sortaient de sa bouche, allait jusqu'à leur faire oublier le soin de se pourvoir d'aliments dans leurs voyages de terre et de mer.

4. Saint Luc raconte que les Pharisiens, en voyant les disciples froisser des épis, les en reprennent directement, et leur disent : *Quid facitis quod non licet in sabbatis?* Saint Matthieu nous montre les Pharisiens dénonçant à Jésus-Christ la conduite de ses disciples : *Ecce discipuli tui faciunt quod non licet facere sabbatis.* Ceci n'établit aucune contradiction entre les Évangélistes, et le récit de tous les deux est véritable. Ainsi, tout d'abord, quelques pharisiens reprochent aux disciples de violer la loi; puis, les mêmes ou d'autres conçoivent le dessein plus hardi de rejeter la faute sur le Maître, quoiqu'il ne la commît pas, et s'adressent à lui comme des délateurs inspirés par le zèle, pour lui dénoncer l'acte sacrilège de ceux qu'il forme à son école. Saint Thomas a noté que la censure ne s'étendit pas jusqu'à qualifier de vol le fait de prendre et de manger ce qui appartenait au maître du champ. C'est que la loi interdisait bien de porter la faux dans la moisson du prochain, mais elle permettait expressément de s'en nourrir, comme le faisaient les disciples. (Deuter., xxiii, 25.)

5. Le premier moyen de défense que le Sauveur allègue en faveur de ses disciples est tiré de la nécessité, qui dispense de l'observation du précepte, lorsque la chose qu'il prohibe n'est pas mauvaise de sa nature, mais ne devient mauvaise que parce qu'elle est défendue; c'est

y. Mt. XII. 1.  
h. Mc. II. 23.

i. Mt. XII. 1.  
k. L. VI. 1-2.

l. Mt. XII. 2.

m. L. VI. 3.

n. Mc. II.  
21-24.

ce que fit David, quand il se trouva dans la nécessité, et qu'il eut faim, ainsi que ceux qui étaient avec lui? comment il entra dans la maison de Dieu sous Abiathar, prince des prêtres, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux seuls prêtres de manger; et il en donna à ceux qui étaient avec lui? Et il leur disait : <sup>6</sup> Le sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. <sup>7</sup> Ou bien n'avez-vous pas lu dans la loi, qu'aux jours de sabbat les prêtres dans le temple violent le sabbat, et sont exempts de faute? Or je vous dis : <sup>8</sup> qu'il y

fecerit David, quando necessitatem habuit, et esuriit ipse, et qui cum eo erant? quomodo introivit in domum Dei sub Abiathar principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit, quos non licebat (o) ei edere, neque iis, qui cum eo erant, nisi solis sacerdotibus, (p) et dedit eis qui cum eo erant? Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est, et non homo propter sabbatum. (q) Aut non legistis in lege, quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum violant, et si ne crimine sunt? Dico autem vobis, quia templo

o. Mt. XII. 4.  
 p. Mc. II. 26-27.  
 q. Mt. XII. 5-8.

une application de l'adage : *Necessitas non habet legem*. Il faut excepter le cas où il y aurait scandale, pourvu qu'il ne s'agisse pas précisément du scandale pharisaïque.

6. Après avoir montré par l'exemple de David que l'acte de ses disciples était rendu légitime par la nécessité de conserver leur vie, il rend raison du repos du sabbat, qui est certainement établi pour le salut de l'homme et non pour sa perte.

7. Le ministère des prêtres dans le temple impliquait un travail assez considérable, spécialement en ce qui touche l'immolation des victimes; de telle sorte que si les mêmes choses s'étaient faites ailleurs et pour un autre objet, on y aurait vu justement des œuvres serviles.

8. Je crois avoir donné dans la traduction la meilleure explication et la plus littérale, de ces mots : *quia templo major hic est*, en prenant *hic* comme adverbe, et non pas comme pronom. Or, si les prêtres, en faisant des œuvres serviles de leur nature, étaient exempts de péché, parce que la sainteté du temple exigeait qu'ils agissent de la sorte, même aux jours de sabbat; à plus forte raison les disciples de Jésus-

major est hic. Si autem a ici qui est plus grand que le sciretis quid est : misericordiam volo, et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes. Dominus enim est Filius hominis etiam sabbati.

temple. Mais si vous saviez ce que veut dire : <sup>9</sup> je veux la miséricorde, et non le sacrifice, vous n'eussiez jamais condamné des innocents. <sup>10</sup> Car le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

Christ ne commettaient aucune faute lorsque, se tenant à sa suite pour exécuter tous les ordres qu'il lui plairait de leur donner en vue du royaume de Dieu, ils pourvoient, en traversant un champ de blé, au besoin de leur indigence. Le travail des prêtres aux jours du sabbat était justifié par la *sainteté locale* du temple; comment *la présence réelle du Saint des saints* n'aurait-elle pas suffi pour absoudre des hommes qui ne se trouvaient dans une semblable nécessité que parce qu'ils étaient à son service ?

9. Ce même passage du prophète Osée avait déjà été cité par Jésus-Christ, à propos de la vocation de Matthieu, ou plutôt à propos des murmures que les Scribes et les Pharisiens laissèrent éclater quand ils le virent, assis à la table du publicain converti, manger et boire avec des pécheurs et des gens mal famés. (Voy. liv. IV, § XII, note 6.) C'étaient des éloges et non pas des reproches que méritaient ces disciples du Sauveur, qui ne prenaient ni le temps de manger, comme on le voit dans saint Marc (III, 20), ni le souci d'emporter les aliments nécessaires, mais se donnaient tout entiers à des soins plus élevés, et se contentaient de manger chemin faisant ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim. Ils agissaient avec une entière simplicité sous les yeux du divin Maître, bien sûrs qu'il ne les laisserait point s'égarer; ils savaient d'ailleurs que les actes de miséricorde et de charité, qui ont pour but la gloire de Dieu et le salut du prochain, doivent passer avant les sacrifices même. Mais les Pharisiens, précisément parce qu'ils manquaient de discrétion et de charité, portaient un jugement faux, et sur ceux qui agissaient ainsi, et sur celui qui les laissait agir.

10. On a vu (liv. V, § X) que les Juifs avaient résolu de mettre Jésus-Christ à mort : « Quia non solum solvebat sabbatum, sed et Patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. » (Joan., v, 18.) Maintenant il se proclame vrai Dieu et vrai homme, maître de dispenser qui il lui plaît de l'observance du sabbat. Les Pharisiens n'auront désormais aucun prétexte pour qualifier ses disciples de transgresseurs de la loi; car lui-même, qui est maître du sabbat, et plus grand que Moïse, est revêtu d'assez d'autorité pour les mettre à l'abri de toute imputation pareille.

## \* Paragraphe Deuxième

## LA MAIN DESSÉCHÉE

Et lorsqu'il fut parti de là, (a) Et cum inde transisset, a. Mt. XII. 9.  
il arriva <sup>1</sup> qu'il entra de nou- (b) factum est autem in alio b. L. VI. 6.  
veau, un autre jour de sabbat, sabbato, ut intraret (c) ite- c. Mc. III. 1.  
dans leur synagogue, et il se rum in synagogam (d) eo- d. Mt. XII. 9.  
mit à enseigner. Il y avait là rum, (e) et doceret. Et erat e. L. VI. 6-7.  
un homme dont la main droite ibi homo, et manus ejus  
était desséchée. <sup>2</sup> Or les Scribes dextera erat arida. Observa-  
et les Pharisiens observaient bant autem Scribæ et Pha-  
s'il le guérirait le jour du sab- risæi si in sabbato curaret,  
bat, afin d'avoir de quoi l'ac- ut invenirent unde accusa-  
cuser, et ils l'interrogeaient, rent eum. (f) Et interroga- f. Mt. XII. 10.  
disant : Est-il permis de guérir bant eum dicentes : Si licet  
les jours de sabbat? (afin de l'ac- sabbatis curare? (ut accu-  
cuser). Mais lui connaissait leurs sarent eum). (g) Ipse vero g. L. VI. 8 9.  
pensées. Il dit à l'homme qui sciebat cogitationes eorum.  
avait la main desséchée : Lève- Et ait homini, qui habebat  
toi, et tiens-toi là debout au manum aridam : Surge, et  
milieu. Et, se levant, il se tint sta in medium. Et surgens

\* Les trois Évangélistes racontent le même fait, et le placent immédiatement après ce qu'on a vu dans le paragraphe précédent.

1. Jésus entra donc un autre jour de sabbat dans la synagogue de ces mêmes pharisiens, qui avaient fait un crime aux disciples d'arracher et de froisser des épis. Les efforts qu'il avait faits pour éclairer ces accusateurs malveillants par de sages raisons ne suffirent pas à sa condescendance, il daigne maintenant confirmer par un miracle sa doctrine sur le sabbat.

2. Ces interrogations astucieuses des Scribes et des Pharisiens prouvent bien que l'instruction du Sauveur n'avait produit aucun fruit dans leurs âmes endurcies; ils ne cherchent qu'à le convaincre lui-même de violation de la loi.



stetit. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos si licet sabbatis bene facere, aut male? animam salvam facere, aut perdere? (h) At illi tacebant. (i) Ipse autem dixit illis : Quis erit ex vobis homo, qui habeat ovem unam, et si ceciderit hæc sabbatis in foveam, nonne tenebit et levabit eam? Quanto magis melior est homo ove! Itaque licet sabbatis bene facere. (k) Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cecitate

debout. Alors Jésus leur dit : Je vous le demande, est-il permis, les jours de sabbat, de faire du bien ou du mal? de sauver un homme ou de le faire périr? Mais eux gardaient le silence. Alors il leur dit : Quel sera l'homme d'entre vous qui, ayant une brebis, si cette brebis tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne la prendra et ne l'en retirera? Or combien un homme vaut mieux qu'une brebis! Il est donc permis de faire le bien les jours de sabbat. Alors, jetant autour de lui un

3. Le Sauveur veut faire entendre que s'il n'est jamais permis de causer un dommage au prochain et de le laisser périr, il ne saurait être défendu de lui faire du bien et de le sauver, même le jour du sabbat.

4. C'était par malice qu'ils interrogeaient, c'est encore par malice qu'ils se taisent, afin que leur aveu ne puisse être tourné contre eux. Mais Jésus-Christ se passe de leur réponse, et les écrase au moyen de cette comparaison entre la vie d'un homme et la vie d'une brebis.

5. Saint Thomas, après avoir ainsi défini la colère : « Ira est effectus tristitiae, » se pose cette question : *Utrum in Christo fuerit ira?* (Summ., III p. q. 15, art. 9), et la résout affirmativement, comme il avait établi plus haut (art. 6) que le Christ avait été accessible à la tristesse. Mais il faut remarquer qu'autre chose est notre colère, autre chose la colère de Jésus-Christ, autre chose ce qu'on appelle la colère de Dieu. Notre colère est un désir de vengeance, et s'appelle souvent un vice; et elle est un vice en réalité, quand le désir de vengeance est désordonné. Il ne pouvait en être ainsi de la colère de Jésus-Christ, en qui les passions n'avaient rien qui ne fût parfaitement ordonné selon la raison, et constamment soumis à l'empire de la raison qui en réglait et déterminait d'avance tous les mouvements. La colère de Jésus-Christ était donc une affection de l'appétit sensitif, mû par la raison et dirigé contre le péché, en tant qu'il est digne de châtement et de vengeance. Il voulut donc, dans le cas qui nous occupe, exciter en lui-même un mou-

h. Mc. III. 1.

i. Mt. XII.  
11-12.

k. Mc. III. 3.

regard de colère sur eux, et cordis eorum, (l) tunc ait l. L. XII. 13.  
 contristé de l'aveuglement de homini : *Extende manum*  
 leur cœur, il dit à l'homme : tuam. Et extendit. Et resti-  
<sup>6</sup>Étends ta main. Et il l'étendit. tuta est sanitati sicut altera.  
 Et elle redevint saine comme (m) Ipsi autem repleti sunt III. L. VI. 11.  
 l'autre. Mais eux, remplis de insipientia, et colloqueban-  
 rage, délibéraient entre eux tur ad invicem, quidnam  
 sur ce qu'ils feraient à Jésus. facerent Jesu.

### \* Paragraphe Troisième

#### CONSPIRATION CONTRE JÉSUS QUI SE RETIRE VERS LA MER, ET FAIT BEAUCOUP DE GUÉRISONS

Or, les Pharisiens, étant (a) Exeuntes autem Pha- II. Mc. III. c.

vement de cette nature et le manifester aux autres par des signes extérieurs, tant il voyait de quoi s'attrister dans leur misérable et volontaire aveuglement ! Quant à la colère que l'on attribue à Dieu, ce n'est que dans un sens figuré que l'on emploie cette expression ; car Dieu ne peut être sujet à aucune passion, de quelque degré que ce soit. Le nom de colère appliqué à lui exprime simplement les œuvres de sa justice, l'acte de punir le péché ou le pécheur.

6. Le Sauveur ne se servit pas même de sa main pour opérer cette guérison ; il fallait donc être le plus insensé des hommes pour songer à l'accuser d'avoir violé le sabbat, parce qu'il avait guéri un homme en prononçant trois paroles : *Extende manum tuam*. Mais si l'envie les avait d'abord aveuglés, la honte et la haine les rendirent furieux. Ils ne songèrent plus qu'à s'aider les uns les autres pour trouver le moyen le plus expéditif et le plus sûr de se venger, de ruiner son autorité et de lui ôter la vie. Pendant ce temps, Jésus cherchait encore à les sauver de la mort éternelle et des châtimens dus à leurs crimes.

\* S'il y avait quelque doute sur l'enchaînement historique des faits, le mot *statim*, que nous lisons dans saint Marc (III, 6), suffirait pour le faire disparaître.

risæi statim cum Herodianis sortis, tinrent aussitôt conseil  
 consilium faciebant adver- <sup>1</sup> contre lui avec les <sup>2</sup>Hérodiens,  
 sus eum, quomodo eum per- comment ils le perdraient. Mais  
 derent. (b) Jesus autem Jésus, le sachant, partit de là,  
 sciens secessit inde, et et avec ses disciples se retira  
 (c) cum discipulis suis se- vers la mer. Et une grande  
 cessit ad mare. Et multa tur- foule le suivit, de la Galilée et  
 ba a Galilæa, et Judæa se- de la Judée; et de Jérusalem,  
 quuta est eum; et ab Jero- <sup>3</sup>de l'Idumée, d'au delà du Jour-  
 solymis, et ab Idumæa, et dain, et des environs de Tyr et  
 trans Jordanem, et qui cir- de Sidon, une grande multi-  
 ca Tyrum, et Sidonem, mul- tude, apprenant ce qu'il faisait,  
 titudo magna, audientes vint à lui. Alors il dit à ses  
 quæ faciebat, venerunt ad disciples qu'on lui amenât une  
 eum. Et dixit discipulis suis, barque, à cause de la foule,  
 ut navicula sibi deserviret afin qu'il n'en fût pas accablé.  
 propter turbam, ne compri- <sup>4</sup>Car il en guérissait beaucoup,

b. Mt. XII. 15.

c. Mc. III.  
7-10.

1. On ne s'accorde pas au sujet des Hérodiens. Je renvoie mes lecteurs au savant Dictionnaire de D. Calmet, où ils trouveront au mot *Hérodiens* tout ce qu'ils peuvent désirer. J'incline à penser que l'Évangile désigne sous ce nom les courtisans et les ministres d'Hérode le Tétrarque. On les retrouve quand il est question du paiement du tribut, ainsi que nous le verrons.

2. Un Hérode fut le premier tyran qui voulut mettre à mort Jésus encore au berceau; il fut soustrait à cette persécution par la fuite en Égypte. Maintenant les Pharisiens et les Hérodiens s'unissent pour conspirer contre sa vie; il échappe à leur fureur, en fuyant de nouveau les lieux où on le persécute. C'est l'enseignement par l'exemple d'une doctrine dont il devait plus tard confier le développement à saint Paul, et que l'Apôtre résume dans ces mots : *Date locum iræ.* (Rom., XII, 19.) Au premier rang de ceux qui ont écrit sur la fuite dans les persécutions, il faut surtout placer Tertullien, saint Athanase et saint Augustin. C'est à leur école qu'il faut apprendre à se défier des enseignements erronés des faux docteurs.

3. Les Iduméens descendaient d'Esau; ils étaient païens et ennemis des Juifs.

4. *Multos sanabat* signifie que beaucoup venaient à lui pour être guéris; mais il les guérit tous : *curavit eos omnes.*

de sorte que tous ceux qui merent eum. Multos enim  
 avaient quelque mal se jetaient sanabat, ita ut irruerent in  
 sur lui pour le toucher. <sup>5</sup> Il les eum, ut illum tangerent,  
 guérit tous, et il leur ordonna quotquot habebant plagas.  
 de ne point le faire connaître. (d) Et curavit eos omnes, et  
 Même <sup>6</sup> les esprits impurs, præcepit eis, ne manifestum  
 quand ils le voyaient, se pros- eum facerent. (e) Et spiritus  
 ternaient devant lui, et criaient, immundi, cum illum vide-  
 disant : Tu es le Fils de Dieu. bant, procidebant ei, et cla-  
 Mais il leur défendait avec de mabant dicentes : Tu es Fi-  
 grandes menaces de le faire lius Dei. Et vehementer  
 connaître; afin que s'accomplit comminabatur eis, ne ma-  
 ce qui fut dit par le prophète nifestarent illum; (f) ut  
 Isaïe, quand il dit : <sup>7</sup> Voici mon adimpleretur quod dictum  
 serviteur, que j'ai choisi, mon est per Isaïam prophetam  
 bien-aimé, en qui mon âme a dicentem : Ecce puer meus  
 mis toutes ses complaisances. quem elegi, dilectus meus,  
<sup>8</sup> Je ferai reposer mon esprit in quo bene complacuit ani-

d. Mt. XII.  
15-16.

e. Mc. III.  
11-12.

f. Mt. XII.  
17-21.

5. Jésus-Christ, eu imposant silence à ceux qu'il guéri-sait, ensei-  
 gnait à tous qu'il faut faire le bien sans rechercher les applaudisse-  
 ments des hommes, en même temps qu'il ôtait aux Pharisiens de nou-  
 veaux prétextes de s'irriter contre lui.

6. Les esprits impurs se servaient de la langue et du corps des possé-  
 dés pour adorer Jésus-Christ et le proclamer Fils de Dieu; mais ce  
 n'était pas là un hommage du cœur, inspiré par une affection respec-  
 tueuse. Ils ressentaient sa force, et le craignaient. Afin d'éviter les  
 répétitions, je renvoie le lecteur, pour l'explication de ce texte, au  
 liv. III, § x, not. 3. Ce qu'il serait utile d'ajouter trouvera mieux sa  
 place en un autre endroit.

7. Les rabbins les plus estimés pour leurs productions littéraires,  
 Abrabanel, Kimchi, Maimonide, aussi bien que le Paraphraste Chal-  
 déen, reconnaissent dans ce passage d'Isaïe le Messie-Roi Jésus-  
 Christ est appelé ici Serviteur élu, selon son humanité, bien qu'il fût  
 en même temps Fils bien-aimé par sa génération éternelle. C'est la  
 personne même du Fils, Verbe divin, qui a pris la *forme de serviteur*,  
 ainsi que parle saint Paul. (Philipp., II, 7.)

8. L'Esprit-Saint se reposa sur Jésus-Christ dès le premier instant

ma mea. Ponam spiritum sur lui, et il annoncera la justice aux nations. <sup>9</sup> Il ne disputera pas, il ne criera pas; et Non contendet, neque clamabit; neque audiet aliquis les places. Il ne rompra pas le in plateis vocem ejus. Arundinem quassatam non contedra pas la mèche qui fume, fringet, et linum fumigans jusqu'à ce qu'il assure la victoire de la justice; et les nations non extinguet, donec ejiciat ad victoriam judicium; et espéreront en son nom. in nomine ejus gentes sperabunt.

---

### \* Paragraphe Quatrième

#### JÉSUS-CHRIST DÉLIVRE UN POSSÉDÉ AVEUGLE ET MUET

a. Mt. XII.  
22-23.

(a) Tunc oblatus est ei Alors on lui présenta un

de sa conception, et le remplit de la plus riche affluence de ses dons. Ce n'est donc pas au temps du baptême dans les eaux du Jourdain qu'il faut appliquer la prophétie.

9. Le passage d'Isaïe n'est pas cité textuellement en entier par saint Matthieu. Le but qu'il se propose en le rapportant, c'est de faire ressortir la bonté et la singulière mansuétude de Jésus-Christ, à qui certains éclats de voix, même quand il prêchait sur les places, étaient tout à fait inconnus, et qui marchait doucement à son but, sans jamais causer de dommage à personne.

\* Je suis pour la chronologie l'ordre de saint Matthieu; car je ne vois aucune raison pour donner à ces mots : *tunc oblatus est*, une interprétation qui me force de retarder sensiblement le récit qu'ils commencent. Tout le contenu de ce paragraphe est emprunté à trois Évangélistes, entre lesquels on trouve un tel accord pour reproduire les réponses de Jésus-Christ aux blasphèmes de ses persécuteurs, qu'il paraît

possédé, <sup>1</sup> aveugle et muet ; et il le guérit, de sorte qu'il parlait et voyait. Et toute la foule était dans la stupeur, et disait : Est-ce donc là le fils de David ? Ils vinrent dans une maison, et la foule s'assembla de nouveau, <sup>2</sup> de sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger du pain. <sup>3</sup> Les siens ayant appris

dæmonium habens, cæcus, et mutus ; et curavit eum, ita ut loqueretur, et videret. Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Numquid hic est filius David ? (b) Et veniunt ad domum, et convenit iterum turba, ita ut non possent neque panem manducare. Et cum audissent

b. Mc. III.  
20-21.

impossible de révoquer en doute l'identité du fait qu'ils racontent. Pourtant saint Luc rattache tout ceci à l'histoire d'un autre possédé, qu'il ne dit pas aveugle, mais seulement muet, et dont on a vu la guérison au liv. IV, § xv. J'ai eu soin d'expliquer alors, dans la note préliminaire, par quels motifs je me suis décidé à suivre l'opinion de Maldonat. D'après lui, saint Luc, au chap. xi (v. 14), parle de l'homme dont il est question au chapitre neuvième (v. 32) de saint Matthieu, et non pas de celui-ci ; bien que la délivrance de l'un et de l'autre ait été accueillie par le même blasphème des Pharisiens : *in principe demoniorum ejicit dæmones*. Il n'y a pas lieu de s'étonner que saint Luc lui-même ait différé de raconter la réfutation que fait le Sauveur de ces horribles blasphèmes, jusqu'au moment où il expose un fait de la même nature.

1. La cécité et le mutisme de cet homme n'étaient pas le résultat d'une cause naturelle, mais de l'influence du démon ; aussi, dès que le démon fut chassé, il recouvra sur-le-champ la vue et l'ouïe. Le démon rend aveugles et muets beaucoup de pécheurs, pour empêcher qu'ils se convertissent. Le peuple raisonnait bien, en concluant que Jésus était le fils de David, de ce qu'il exerçait sur les démons un pouvoir absolu.

2. Il est évident pour moi que c'est bien de Jésus-Christ et de ses disciples que parle saint Marc, en disant *qu'ils* n'avaient pas même le temps de manger, tant le peuple venait promptement et en grande foule autour de lui, aussitôt qu'il savait où le trouver. Le même Évangéliste fait encore ailleurs (vi. 31) la même observation : « Erant autem qui veniebant, et redibant, multi ; et nec spatium manducandi habebant. »

3. C'est encore saint Marc qui nous a conservé ce fait extraordinaire, dont aucun des autres Évangélistes n'a parlé. Ainsi, après avoir montré l'immense autorité que Jésus avait sur le peuple, et au moment

c. Mt. XII. 21. *sui, exierunt tenere eum; ces choses, vinrent pour se sai-*  
 dicebant enim : Quoniam in *dicabant enim : Quoniam in*  
 d. Mc. III. 22. *furorem versus est. (c) Pha-* *furorem versus est. (c) Pha-*  
 risæi autem audientes, (d) *risæi autem audientes, (d) et*  
 Scribæ qui ab Jerosolymis *Scribæ qui ab Jerosolymis*  
 descenderant, dicebant : *descenderant, dicebant : Jérusalem, disaient : 'Il a Béel-*  
 Quoniam Beelzebub habet, *Quoniam Beelzebub habet, zébul, et il ne chasse les dé-*  
 e. Mt. XII. 24. *et quia (e) hic non ejicit* *et quia (e) hic non ejicit*  
 dæmonia nisi in Beelze- *dæmonia nisi in Beelze-*  
 bub principe dæmoniorum. *bub principe dæmoniorum. le tenter lui demandaient un*  
 f. L. XI. 16. *(f) Et alii tentantes signum* *(f) Et alii tentantes signum*  
 de cælo quærebant ab eo. *de cælo quærebant ab eo. naissant leurs pensées, les ap-*  
 g. Mt. XII. 24. *(g) Jesus autem sciens co-* *(g) Jesus autem sciens co-*  
 pela, et leur disait en para-

de dire les blasphèmes des Scribes et des Pharisiens, il raconte ce que pensèrent de lui, et ce que voulaient faire *les siens*, c'est-à-dire des personnes de sa famille, dont il ne fait connaître ni le nombre ni le degré de parenté. Au reste, il ne paraît pas que leur dessein ait reçu aucun commencement d'exécution. Apprenant donc que Jésus s'était attaché des disciples, qu'une foule immense le suivait partout où il allait, qu'il prêchait une doctrine nouvelle, et disait des choses que l'on n'avait jamais entendues, enfin qu'il faisait partout des choses merveilleuses : ces parents, au lieu d'ouvrir les yeux et de le reconnaître pour ce qu'il était, aimèrent mieux croire qu'il avait perdu l'esprit, et s'en vinrent le trouver avec la pensée de se rendre maîtres de sa personne. Le Sauveur éprouva ainsi, par sa propre expérience, la vérité de cette maxime qu'il avait énoncée : « Non est propheta sine honore nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua. » (Marc., v. 4.) Saint Jean nous apprend aussi que ses frères ne croyaient pas en lui : « Neque fratres ejus credebant in eum. » (Joan., vii. 4.)

\*4. J'ai dit comment l'usage s'était établi de donner au chef des démons le nom de *Réelzébul*. (L. IV, § xv, not. 4.)

5. Les ennemis de Jésus-Christ, ne pouvant nier absolument ses miracles, s'efforcèrent au moins d'en diminuer le prestige, en disant qu'après tout ce n'étaient que des signes terrestres. Ils lui demandèrent donc, pour le tenter, des signes célestes, afin de pouvoir dire, s'il refusait de contenter leur curiosité, qu'il n'avait aucun pouvoir dans le Ciel, et que, par conséquent, il n'était nullement fondé à se dire le Fils de Dieu et le maître du sabbat. La réponse que le Seigneur adresse, non pas à ses contradicteurs qui n'étaient pas dignes de la recevoir, mais à la foule, se trouvera dans le paragraphe suivant.

boles : <sup>6</sup> Comment Satan peut-il chasser Satan ? Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé, et toute cité ou maison divisée en partis contraires ne subsistera pas, mais tombera maison sur maison. Et si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même. Comment donc son royaume subsistera-t-il ? Il est partagé, et il ne pourra subsister, mais il touche à sa fin, puisque vous dites que je chasse les démons par Béalzébub. Mais si c'est par Béalzébub que moi je chasse les démons, <sup>7</sup> par qui vos fils les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais <sup>8</sup> si c'est par le doigt de

gitationes eorum, (*h*) convocatis eis, in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Satanas Satanam ejicere ? (*i*) Omne regnum divisum contra se, desolabitur, et omnis civitas, vel domus divisa contra se, non stabit. (*k*) Et domus supra domum cadet. (*l*) Et si Satanas Satanam ejicit, adversus se divisus est. Quomodo ergo stabit regnum ejus ? (*m*) Dispertitus est, et non poterit stare, sed finem habet, (*n*) quia dicitis in Beelzebub me ejicere dæmonia. Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices

*h. Mc. III. 23.*  
*i. Mt. XII. 25.*  
*l. L. XI. 17.*  
*m. Mc. III. 26.*  
*n. L. XI. 18-20.*

6. Les noms de Satan, Diable, Béalzébub ne s'appliquent proprement qu'au chef des démons ; aussi lisons-nous dans saint Luc : *Si autem et Satanas in seipsum divisus est*. Tout royaume, tout pays, toute famille, toute société où l'union n'existe pas ne saurait se maintenir. Comment donc le règne du diable, qui consiste uniquement à tenter les hommes pour les entraîner au péché, se maintiendra-t-il, si c'est lui qui se fait la guerre à lui-même ?

7. Sous le nom de *fils*, quelques-uns entendent les exorcistes de la Synagogue : et alors l'argument de Jésus-Christ est pour le moins ce qu'on appelle un argument *a pari* ; mais l'argument acquiert une plus grande force, car c'était au nom de Jésus-Christ que les apôtres exorcisaient les possédés et les délivraient. Ce sont donc, leur dit-il, vos fils eux-mêmes et mes apôtres que j'établirai vos juges au dernier jour.

8. Une fois qu'il est démontré que Jésus-Christ chasse les démons par la vertu de Dieu, il est démontré aussi, comme conséquence, que le royaume ou le règne de Dieu est arrivé ; que l'Esprit-Saint confirme par des miracles la doctrine du Christ, ainsi que l'avait annoncé d'avance son précurseur.



o. M. XII. 28. vestri erunt. Porro si in digito Dei, (o) in Spiritu Dei ejicio dæmones, igitur (p) profecto pervenit in vos regnum Dei. (q) Aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem? Et tunc domum illius diripiet. (r) Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet. Si autem fortior eo superveniens, vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet. Qui non est mecum, contra me est, et qui non colligit mecum, dispergit.

Dieu, par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc certainement arrivé parmi vous. <sup>9</sup> Ou comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort et enlever ce qu'il possède, si auparavant il n'a lié le fort? C'est alors qu'il pillera sa maison. Quand le fort armé garde l'entrée de sa maison, ce qu'il possède est en sûreté. Mais si un plus fort que lui survient et en triomphe, il enlèvera toutes ses armes, dans lesquelles il se confiait, et distribuera ses dépouilles. <sup>10</sup> Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui ne recueille pas avec moi dissipe. <sup>11</sup> C'est pourquoi je vous dis

o. M. XII. 28.

p. L. XI. 20.

q. Mt. XII. 29.

r. . XI.  
21-23.

9. Si Jésus n'était plus fort que Satan, s'il ne l'avait pas vaincu, le genre humain tout entier serait encore sous la domination de ce tyran féroce. Mais il est désarmé, il est enchaîné au pied de la croix, il a perdu son empire sur la postérité d'Adam; il ne peut nuire désormais qu'à ceux qui s'en vont librement et de leur plein gré replacer leur cou sous le joug infâme dont le second Adam les avait délivrés.

10. Il n'y a pas de neutralité possible à l'égard de Jésus-Christ. Qui n'est pas de son côté, lui est contraire, et fait cause commune avec le diable. Qui ne récolte pas avec le divin Semeur, dissipe et perd toute chose.

11. Le Docteur angélique, saint Thomas, examine (Summ., II p., q. 14, art. 3) avec tout le soin qui lui est ordinaire ce passage du saint Évangile, suivant les explications diverses qu'en ont données les Pères de l'Église. Pour restreindre en peu de mots la doctrine qu'il expose, rappelons que les Juifs blasphémèrent contre le Fils de l'Homme, en appelant Jésus-Christ un homme de bonne chère, un buveur, l'ami des pécheurs et des publicains. Ils blasphémèrent ensuite

en vérité, que tous les péchés se pardonnent aux enfants des hommes, même les blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé; mais l'esprit de blasphème ne sera pas pardonné. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis; mais qui aura parlé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera jamais remis, ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur; mais il sera coupable d'un péché éternel; parce qu'ils disaient: Il a l'esprit immonde. <sup>12</sup> Ou estimez l'arbre bon et son fruit bon, ou estimez l'arbre mauvais et son fruit mauvais; car c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre. <sup>13</sup> Engeance de vipères,

(s) Ideo (t) amen dico vobis, quoniam omnia dimittuntur filiis hominum peccata, et blasphemiæ, quibus blasphemaverint; (u) spiritus autem blasphemiæ non remittetur. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei; qui autem dixerit contra Spiritum Sanctum, non remittetur ei (x) in æternum, (y) neque in hoc sæculo, neque in futuro; (z) sed reus erit æterni delicti; quoniam dicebant: Spiritum immundum habet. (aa) Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum, aut facite arborem malam, et

s. Mt. XII. 31.  
t. Mc. III. 28.

u. Mt. XII.  
31-32.

c. Mc. III. 25.

u. Mt. XII. 32.

z. Mc. III  
29-30.

aa. Mt. XII.  
33-37.

contre l'Esprit-Saint, en attribuant au démon, et ce qu'il faisait par la vertu divine, parce qu'il était Dieu, et ce qu'il faisait par l'opération de l'Esprit-Saint, dont il était rempli en tant qu'homme. Or, Jésus-Christ déclare un péché de cette sorte irrémissible de sa nature, parce qu'il tend directement à exclure les moyens par lesquels le Saint-Esprit opère dans le cœur des hommes la conversion et la rémission des péchés. C'est ainsi que l'on proclame incurables de leur nature, certaines maladies qui rendent impossible l'application des remèdes propres à les guérir. Il ne faut pas croire néanmoins que toutes les voies soient fermées à la toute-puissance et à la miséricorde de Dieu; il a des trésors de grâces extraordinaires pour guérir, ou plutôt pour ressusciter ces Lazare, ensevelis depuis quatre jours, et déjà fétides, qui, suivant l'expression du saint Docteur, *quasi miraculose spiritualiter sanantur*.

12. Puisque les œuvres de Jésus-Christ étaient bonnes, comment était-il possible d'attribuer aux démons tant de bien fait aux hommes?

13. Héritiers des sentiments de leurs ancêtres, et leurs dignes émules

fructum ejus malum; siquidem ex fructu arbor agnoscitur. Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? ex abundantia enim cordis os loquitur. Bonus homo de bono thesauro profert bona, et malus homo de malo thesauro profert mala. Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum, quod loquuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. Ex verbis enim tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis.

comment pouvez-vous dire de bonnes choses, puisque vous êtes mauvais? car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. L'homme bon tire du bon trésor de bonnes choses, et l'homme mauvais tire du mauvais trésor de mauvaises choses. <sup>14</sup> Or je vous dis que toute parole oiseuse que les hommes auront dite, ils en rendront compte au jour du jugement. <sup>15</sup> Car c'est par tes paroles que tu seras justifié, et par tes paroles que tu seras condamné.

en méchanceté, corrompus jusqu'au fond du cœur par l'orgueil, l'envie et la haine, il n'était pas possible qu'ils parlassent bien de Jésus-Christ, ou qu'ils louassent ses actes. Quant à cette maxime, que les paroles répondent aux sentiments du cœur, il n'est pas nécessaire qu'elle se vérifie en détail, et pour tous les actes considérés un à un; car il peut arriver à l'homme le plus pervers de dire quelques paroles honnêtes. Il suffit qu'elle se justifie en général, comme il arrive certainement dans le plus grand nombre des cas qui se présentent à l'observation de tous.

14. On appelle paroles oiseuses ou discours inutiles, tous ceux qui ne peuvent faire aucun bien ni à celui qui parle, ni à celui qui écoute. Et ce qui est dit ici de l'inutilité des paroles, doit s'appliquer également à l'inutilité des actions et des pensées elles-mêmes. Ainsi, encore bien qu'il y ait des pensées, des paroles et des actions indifférentes de leur nature, elles ne le sont pourtant jamais *in individuo*, comme on le démontre dans l'Éthique chrétienne.

15. Pour la justification et pour la condamnation d'un grand nombre, il suffira de considérer la matière de leurs discours.

---

## \* Paragraphe Cinquième

## DEMANDE D'UN MIRACLE

Alors quelques-uns des Scri- (a) Tunc responderunt ei a. Mt. XII. 10.  
 bes et des Pharisiens répon- quidam de Scribis et Pha-  
 dirent à Jésus, disant : <sup>1</sup> Maître, risæis dicentes : Magister,  
 nous voulons voir un signe de volumus a te signum vide-  
 vous. Alors il se mit à dire à la re. (b) Turbis autem con- b. L. IX. 29  
 foule qui l'entourait : <sup>2</sup> Cette currentibus cœpit dicere :  
 génération est une génération Generatio hæc generatio ne-  
 mauvaise, et adultère; elle de- quam est, (c) et adultera; c. Mt. XII. 39.  
 mande un signe, <sup>3</sup> et il ne lui (d) signum quærit, et si- d. L. XI. 29.

\* Ce récit se rattache évidemment à celui qui précède. Toute preuve serait également superflue pour montrer l'identité du fait rapporté par saint Matthieu avec celui que raconte saint Luc. Il suffit, pour la reconnaître, de lire les deux Évangélistes.

1. J'ai placé dans le paragraphe précédent le verset de saint Luc (XI, 16), où il dit : *Alii tentantes signum de celo quærebant ab eo*. Saint Matthieu ne dit pas ici qu'ils demandassent un prodige dans le ciel, ce qui m'a fait penser qu'il ne s'agit pas de la même interpellation, mais de nouvelles instances, renouvelées par les mêmes personnes après un premier échec, ou d'une démarche entièrement nouvelle et faite par d'autres personnes. Au reste, il s'était déjà produit plus d'un signe dans le ciel; en premier lieu, quand l'étoile conduisit les Mages de l'orient à l'étable de Bethléem pour y adorer le divin Enfant encore enveloppé de langes; puis, avec un plus grand éclat, quand les cieux s'ouvrirent le jour du baptême de Jésus-Christ dans le Jourdain, et que l'on entendit le Père éternel lui rendre témoignage pendant que l'Esprit-Saint descendait sur lui en forme de colombe.

2. Cette race méritait bien qu'il l'appelât mauvaise et adultère; car elle avait entièrement dégénéré de la foi d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Moïse, bien qu'elle mit tout son honneur à les déclarer ses ancêtres.

3. Le mauvais sentiment qui les poussait à demander un miracle, les rendait en même temps indignes de l'obtenir. Et quoique Jésus fit dans la suite un grand nombre de miracles, il n'en opéra aucun à leur demande. Quant au signe du prophète Jonas, qui est le miracle de sa

gnum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. (e) Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus. (f) Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis, ita erit et Filius hominis generationi isti. Viri Ninivitæ surgent in iudicio cum genera-

sera pas donné de signe, sinon le signe de Jonas le prophète. Car, ainsi que Jonas fut <sup>4</sup> dans le ventre de la baleine trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. Et comme Jonas fut un signe pour les Ninivites, ainsi le Fils de l'homme le sera pour cette génération. Les hommes <sup>5</sup> de Ninive se lèveront

résurrection après trois jours de sépulture, il leur fut donné, mais il ne servit qu'à leur condamnation. Car, lorsque les gardes du tombeau vinrent leur apporter cette grande nouvelle, au lieu d'en profiter ils ne songèrent qu'à empêcher la publication d'un fait réputé impossible, s'obstinèrent dans leur perfidie, se mirent à nier la vérité connue, et allèrent jusqu'à corrompre les gardes pour trouver en eux des appuis de leur imposture.

4. L'expression *tribus diebus et tribus noctibus* se rencontre souvent dans l'Écriture, pour indiquer trois jours consécutifs. Elle ne signifie pas nécessairement trois jours entiers; mais il suffit que le premier et le troisième soient entamés. On lit au livre d'Esther qu'il fut ordonné aux Juifs de s'abstenir de boire et de manger *tribus diebus et tribus noctibus* (Esth., iv, 16), et personne ne doute que cet ordre n'ait été ponctuellement exécuté par tous les Juifs qui se trouvaient à Suse. Or, serait-il possible de concevoir l'observance universelle d'un jeûne si rigoureux, si les *trois jours et les trois nuits* du texte devaient s'entendre à la lettre? Je vois en effet qu'Esther, revêtue du manteau royal, se présenta devant Assuérus, non pas après le troisième jour révolu, mais ce jour-là même: *Die autem tertio induta est Esther regalibus vestimentis.* (Esth., v, 1.) Il ne faut pas donner un autre sens au texte de Jonas: *Erat Jonas in ventre piscis tribus diebus et tribus noctibus* (Joan., ii, 1), non plus qu'à la durée prédite ici par Jésus-Christ de son séjour dans le sépulcre, dont il sortit le troisième jour: *resurrexit tertia die secundum Scripturas*, comme nous le chantons dans le Symbole, et non pas après un délai de trois jours complets. L'Évangéliste, ou plutôt Jésus-Christ lui-même, n'a donc fait ici qu'employer une manière de parler usitée parmi les Juifs, et qui constitue simplement une synecdoche.

5. Ce n'est pas en paroles, mais par le fait même, que les Ninivites

au jugement contre cette génération, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, et voici plus que Jonas ici. La reine du Midi se lèvera au jour du jugement avec les hommes de cette génération, et les condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, et voici plus que Salomon ici. <sup>6</sup> Personne n'allume la lampe pour la cacher ou la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière. <sup>7</sup> La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux; <sup>8</sup> mais s'il est mé-

tionne ista, et condemnabunt eam, quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ, et ecce plus quam Jonas hic. (g) Regina Austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos, quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic. Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio, sed super candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tene-

g. L. XI.  
31-36.

et la reine du Midi accuseront et condamneront au jugement les Scribes et les Pharisiens incrédules. Car alors le monde entier connaîtra pour leur confusion la distance qui sépare le Christ de Jonas et de Salomon, et proclamera que leur obstination est inexcusable.

6. Beaucoup ne tiraient aucun profit de la lumière que Jésus-Christ répandait par sa prédication et par ses miracles. Pourtant il n'était pas juste qu'il arrêtât le cours de ses bienfaits; il y en avait d'autres en qui sa parole fructifiait; et quant à ceux qui s'aveuglaient volontairement pour ne pas voir la lumière, ce qu'il faisait était leur condamnation.

7. L'œil de l'esprit est comme la lampe qui éclaire les actes extérieurs et les affections intérieures. Si cet œil est pur, il n'y aura, au dedans et au dehors, que des sentiments et des œuvres lumineuses.

8. Le contraire arrivera si l'œil de l'esprit est malade et vicié. Alors aussi toutes les actions dont la vie de l'homme se compose comme d'autant de membres, seront ternes et obscures, parce qu'il y manquera la lumière de la véritable sagesse.

brosum erit. Vide ergo ne lumen quod in te est tenebræ sint. Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te. (h) Cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit. Tunc dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. Et reversus invenit eam vacantem, scopis mundatam et ornata. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se; (i) et ingressi habitant ibi, et fiunt no-

chant, ton corps aussi sera en-ténébré. Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit ténèbres. <sup>9</sup> Si donc tout ton corps est lumineux, n'ayant aucune partie de ténèbres, toute chose sera lumineuse, et tu seras éclairé comme par la lampe qui brille. <sup>10</sup> Or, quand l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre par des lieux arides, cherchant du repos, et n'en trouve pas. Alors il dit : Je retournerai dans la maison d'où je suis sorti. Et, y retournant, il la trouve vide, balayée et ornée. Alors il va, et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; et entrant ils y habitent, et le dernier état

h. Mt. XII.  
43-47.

.. I. XI. 20.

9. Chacun juge pour l'ordinaire selon les affections de son cœur. De même donc que le corps devient comme radieux quand il est enveloppé des rayons que la lampe projette sur lui, ainsi sera lumineuse et toute brillante la vie entière de l'homme en qui ni les affections mauvaises, ni les convoitises de la chair, ne répandent leurs ténèbres.

10. *Corruptio optimi est pessima.* Tout l'objet du discours de Jésus-Christ semble être de prouver que les Juifs, et spécialement leurs prêtres, leurs Scribes et leurs Pharisiens, étaient plus pervers que les autres peuples. Le démon avait en quelque façon été chassé de leur maison. Mais le mépris qu'ils ont maintenant pour la grâce divine qui leur est offerte par Jésus-Christ les rend dignes que Dieu les abandonne, et permette que l'esprit du mal s'établisse chez eux, plus souverainement encore qu'avant leur adoption. Aussi voit-on le peuple juif plus obstiné qu'aucun autre dans son aversion pour la foi. L'expérience montre trop bien que la même chose arrive aux apostats et aux pécheurs récidifs, qui roulent d'un abîme dans un autre abîme, et dont la perversité ne fait que croître chaque jour.

de cet homme devient pire que *vissima hominis illius pe-*  
 le premier. Ainsi en sera-t-il *jora prioribus.* (k) Sic erit et k. Mt. XII. 45  
 aussi de cette génération per- *generationi huic pessimæ.*  
 verse.

\* Paragraphe Sixième

EXCLAMATION D'UNE FEMME  
 JÉSUS-CHRIST CHERCHÉ PAR SES PARENTS

Or il arriva que, pendant (a) *Factum est autem,* a. L. XI. 27-28  
 que Jésus disait ces choses, *cum hæc diceret,* extollens  
 une femme élevant la voix *vocem quædam mulier de*  
 du milieu de la foule, lui *turba,* dixit illi : *Beatus ven-*  
 dit : <sup>1</sup> Bienheureux le sein qui *ter qui te portavit,* et *ubera*  
 vous a porté et les mamelles *quæ suxisti.* At ille dixit :  
 que vous avez sucées. Mais lui, *Quin immo beati qui audiunt*  
 il dit : <sup>2</sup> Bienheureux plutôt *verbum Dei,* et *custodiunt*

\* Saint Luc, qui rapporte seul l'exclamation de cette femme, précise le moment où elle fut entendue; ce fut, *cum hæc diceret,* c'est-à-dire quand Jésus dit : *Et sunt novissima hominis illius pejora prioribus* (Luc, XI, 26). Quant au temps où arrivèrent la mère et les frères de Jésus, saint Matthieu l'indique par ces paroles : *Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus.* (Matth., XII, 46.) Il y a donc lieu de croire, en ce qui touche ce second fait, que saint Luc le raconte par anticipation, et que c'est saint Matthieu qui a suivi l'ordre chronologique. Il est d'ailleurs hors de doute que ces deux Évangélistes, aussi bien que saint Marc, racontent la même histoire.

1. La foi en Jésus et la dévotion à sa bienheureuse mère ne pouvaient éclater dans des termes d'une plus ardente louange; cette femme avait compris tout le bonheur de celle qui avait porté dans son sein et nourri de son lait un fils rempli de tant de sagesse et de grâce.

2. En proclamant que ceux-là sont plus heureux encore qui écoutent et qui gardent la parole de Dieu, le Sauveur nous apprend que Marie elle-même est plus redevable de son titre de Bienheureuse à toutes les vertus qui embellissent son âme, qu'à sa dignité de Mère de Dieu.



- b. Mt. XII. 46. illud. (b) Adhuc eo loquente ceux qui écoutent la parole de ad turbas, ecce mater ejus et Dieu, et qui la gardent. Pen- fratres stabant foris quæ- dant qu'il parlait encore à la rentes loqui ei; (c) et non multitude, voilà que sa mère et poterant adire eum præ tur- <sup>3</sup> ses frères se tenaient dehors, ba. (d) Et foris stantes mise- cherchant à lui parler; et ils ne runt ad eum vocantes eum, pouvaient arriver à lui, à cause et sedebat circa eum turba. de la foule. Et se tenant dehors, e. Mt. XII. 47. (e) Dixit autem ei quidam : ils envoyèrent l'appeler, <sup>4</sup> pen- Ecce mater tua, et fratres dant que la foule était assise tui foris stant quærentes te, autour de lui. Or quelqu'un f. L. VIII. 20. (f) volentes te videre. (g) At lui dit : Votre mère et vos g. Mt. XII. 48. ipse respondens dicenti sibi frères sont là dehors, qui vous ait : Quæ est mater mea, et cherchent et veulent vous voir. h. Mc. III. 34. qui sunt fratres mei? (h) Et Mais lui, répondant à celui qui circumspiciens eos qui in lui parlait, lui dit : <sup>5</sup> Qui est ma

3. L'usage des Juifs était de donner le nom de frères aux cousins de différents degrés. Ce sont donc les enfants des frères et des sœurs de saint Joseph, des frères et des sœurs de la Sainte Vierge, si elle en avait, ce sont encore les parents de degrés plus éloignés, qui sont désignés ici sous le nom de frères de Jésus-Christ.

4. Les Évangélistes ne disent pas de quoi la mère et les frères du Seigneur désiraient l'entretenir, ni si cette communication avait quelque rapport au dessein mentionné plus haut de quelques membres de sa famille dont il est dit : *exierunt tenere eum; dicebant enim : quoniam in furorem versus est.* (Marc, III, 21.) Quelques interprètes, trouvant qu'il y avait de l'indiscrétion à faire appeler Jésus pendant qu'il était occupé à instruire le peuple, n'admettent pas que Marie ait participé à cette démarche, dont l'inconvenance, disent-ils, ne pouvait lui échapper. L'omission du nom de saint Joseph, dans cette circonstance, autorise à croire qu'il était déjà mort.

5. Cette réponse de Jésus ne diffère pas notablement en substance de celle qu'il adressa à sa sainte Mère et à saint Joseph, lorsqu'ils le retrouvèrent dans le temple à l'âge de douze ans; réponse d'un Dieu, et toute pleine d'enseignements pour tous, mais spécialement pour les ministres du sanctuaire et pour leurs parents. Ceux-ci doivent se garder de détourner leurs enfants de la vocation ecclésiastique, et d'exiger d'eux, une fois qu'ils sont consacrés au saint ministère, rien qui soit contraire aux lois et aux intérêts de l'Église, ou qui puisse scanda-

mère, et qui sont mes frères? *circuitu ejus sedebant, (i) et* i. Mt. XII. 49.  
 Et, promenant son regard sur *extendens manum in disci-*  
 ceux qui étaient assis autour de *pulos suos dixit : Ecce ma-*  
 lui, il étendit la main vers ses *ter mea, et fratres mei;*  
 disciples, et dit: Voilà ma mère *(k) mater mea et fratres* k. L. VIII. 21.  
 et mes frères; ce sont ceux qui *mei hi sunt, qui verbum*  
 écoutent la parole de Dieu et *Dei audiunt et faciunt.*  
 la mettent en œuvre. Car qui- *(l) Quicumque enim fecerit* l. Mt. XII. 50.  
 conque fera la volonté de mon *voluntatem Patris mei qui*  
 Père qui est dans les cieux, ce- *in cœlis est, ipse meus fra-*  
 lui-là est mon frère, <sup>6</sup> et ma *ter, et soror, et mater est.*  
 sœur, et ma mère.

## \* Paragraphe Septième

### PARABOLE DU SEMEUR

En ce jour-là Jésus sortant *(a) In illo die exiens Je-* a. Mt. XIII. 1.  
 de la maison, commença de *sus de domo (b) iterum cœ-* b. Mc. IV. 1.

liser les chrétiens. Les prêtres, de leur côté, apprennent des paroles et de l'exemple de Jésus-Christ, que pour eux l'intérêt de Dieu et l'intérêt des âmes doit toujours passer avant les considérations temporelles, qui ne viennent que de la chair et du sang.

6. On s'appuie sur ce texte pour dire qu'il y avait là des sœurs de Jésus, avec sa mère et ses frères. Quelle consolation pour tous ceux qui s'étudient à obéir à Dieu en toute chose, de savoir, quel que soit leur état de vie, que Jésus-Christ les considère comme unis à lui par une étroite parenté, et qu'il a pour eux la charité la plus affectueuse ! Saint Paul, écrivant aux Galates, parle de lui-même comme s'il était la mère du Christ : *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (Gal., iv, 19.)

\* Après la délivrance du possédé aveugle et muet, on a vu (§ iv) que Jésus entra dans une maison; il en sort maintenant pour se rendre de nouveau dans un lieu capable de contenir un plus nombreux auditoire. Saint Matthieu semble indiquer que ce fut le même jour, *in illo die*;

c. L. VIII. 4.	pit docere ad mare. (c) Cum	nouveau à enseigner sur le bord
	autem turba plurima conve-	de la mer. Or, comme il s'as-
	nirent, et de civitatibus pro-	semblait une foule immense, ac-
J. Mt. XIII. 2.	perarent ad eum, (d) ita ut in	courue à lui des villes, il mon-
	naviculam ascendens sede-	ta dans une barque et se tint
c. Mc. IV. 1.	ret (e) in mare; et omnis	sur la mer; et toute la multi-
	turba circa mare super ter-	tude était le long de la mer sur
J. Mt. XIII. 2.	ram erat (f) in littore,	le rivage. Il leur enseignait
c. Mc. IV. 2.	(g) docebat eos in parabolis	beaucoup de choses <sup>1</sup> en para-
	multa; et dicebat illis in do-	boles, et leur disait dans son
J. L. VIII. 1.	ctrina sua (h) per similitudi-	enseignement : Écoutez : Le se-
c. Mc. IV. 3.	nem : (i) Audite : Ecce exiit	meur sortit pour semer la se-
	seminans ad seminandum	mence; et pendant qu'il la se-
J. L. VIII. 5.	(k) semen suum; et dum se-	mait, il en tomba le long du
	minat, aliud cecidit secus	chemin, et elle fut foulée aux
	viam, et conculcatum est;	pieds, et les oiseaux du ciel

saint Marc suit le même ordre que saint Matthieu; saint Luc ne détermine aucune époque. C'est bien d'ailleurs la même parabole que les trois Évangélistes rapportent. Saint Marc dit (iv, 10) que l'explication en fut donnée aux Apôtres par le Seigneur quand il fut seul, *cum esset singularis*. D'où il résulte que si, comme il y a tout lieu de le croire, les paraboles suivantes furent dites sans interruption, il différa l'explication de la première jusqu'après le départ de la foule. Je n'ai pas voulu néanmoins m'écarter pour cela de l'ordre suivi par les Évangélistes, qui tous rapportent l'interprétation de cette parabole, avant de reproduire les autres. Saint Marc et saint Luc y ajoutent la comparaison de la lampe, que le Sauveur a répétée plusieurs fois.

1. La parabole est un discours figuré, métaphorique, énigmatique, le développement d'une comparaison qui présente un objet et en signifie un autre. On en rencontre plusieurs dans l'Ancien Testament; la plus connue est celle dont se servit le prophète Nathan, pour reprocher à David son adultère avec Bethsabée et le meurtre d'Urie. L'appel que fait Jésus-Christ à l'attention de son auditoire par sa première parole : *Audite*, aussi bien que l'exclamation par laquelle il termine : *qui habet aures audiendi audiat*, font assez voir l'importance de la matière qu'il traite, et la difficulté de la comprendre à fond. On peut en dire autant de cette expression de saint Marc : *in doctrina sua*, comme s'il disait : dans la forme propre de son enseignement.

vinrent et la mangèrent. Il en tomba aussi en des endroits pierreux, où elle n'eut pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur; et quand le soleil se leva, elle s'échauffa, et parce qu'elle n'avait pas de racines, elle se dessécha. Il en tomba encore parmi les épines, et les épines ayant poussé et grandi avec elle, l'étouffèrent, et elle ne donna pas de fruit. Enfin, il en tomba dans la bonne terre, et elle donna du fruit qui s'éleva et multiplia. Et un grain en donna trente, un autre soixante, un autre cent. Ayant dit ces choses, il cria : Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. <sup>2</sup> Et quand il fut seul, ceux qui étaient avec lui, ses douze disciples, s'approchèrent et lui demandèrent ce que c'était que cette parabole. Et ils lui dirent : <sup>3</sup> Pourquoi leur parlez-

(*l*) et venerunt volucres cœli et comederunt illud. Aliud autem cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam, et statim exortum est, quia non habebat altitudinem terræ; et quando exortus est sol, exæstuit, et eo quod non habebat radices, exaruit. (*m*) Et aliud cecidit super spinas, et simul exortæ spinæ (*n*) creverunt, (*o*) et suffocaverunt illud, et fructum non dedit. Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem, et crescentem. Et afferebat unum triginta, unum sexaginta, et unum centum. (*p*) Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi audiat. (*q*) Et cum esset singularis, (*r*) accedentes (*s*) interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim (*t*) discipuli ejus, quæ esset hæc parabola. (*u*) Et

*l. Mc. IV. 4-6*  
*m. L. VIII. 7*  
*n. Mt. XIII. 7*  
*o. Mc. IV. 7-8*  
*p. L. VIII. 8*  
*q. Mc. IV. 10*  
*r. Mt. XIII. 10*  
*s. Mc. IV. 10*  
*t. L. VIII. 9*  
*u. Mc. IV. 10*

2. On comprend facilement qu'au milieu d'un auditoire si nombreux, personne ne put interroger Jésus-Christ sur ce qu'il n'avait pas compris. Les Apôtres eux-mêmes attendirent, pour le prier de leur expliquer cette parabole, qu'ils fussent demeurés seuls avec lui.

3. Le Sauveur avait à plusieurs reprises, et spécialement dans le sermon de la Montagne, clairement exposé à la multitude tout ce qui appartient aux points essentiels de la loi évangélique. Il aborde maintenant les mystères ou les secrets du royaume de Dieu, qu'il n'est point

1. Mt. XIII. 10-11. (*x*) dixerunt ei : Quare in vobis en parables ? Il leur ré-  
 parabolis loqueris eis? Qui pondit, en disant : Parce qu'à  
 respondens ait illis : Quia vous il est donné de connaître  
 vobis datum est nosse myste- le mystère du royaume des  
 rium regni cœlorum, (*y*) ce- cieux, mais aux autres qui sont  
 2. Lc. VIII. 10. teris autem (*z*) qui foris dehors, cela n'est point donné.  
 3. Mc. IV. 11. sunt (*aa*) non est datum. Tout se fait en paraboles. <sup>4</sup> Car  
 aa. Mt. XIII. 11. (*bb*) In parabolis omnia à qui a, il sera donné, et il sera  
 bb. Mc. IV. 11. fiunt. (*cc*) Qui enim habet, dans l'abondance ; mais celui  
 cc. Mt. XIII. 12-14. dabitur ei, et abundabit; qui n'a pas, même ce qu'il a  
 qui autem non habet, et lui sera ôté. <sup>5</sup> C'est pourquoi je

donné, dit-il lui-même, aux étrangers, *eis qui foris sunt*, à ceux qui ne sont point initiés à la doctrine de Jésus-Christ, de connaître autrement qu'en paraboles.

4. On comprend aisément que le Sauveur fait ici usage d'un proverbe : on donne à celui qui a parce qu'il le mérite ; et celui qui n'a pas, on lui ôte même ce qu'il a, parce qu'il en est indigne. Celui qui coopère à la grâce en reçoit un accroissement ; mais elle est retirée aux orgueilleux et aux ingrats qui la reçoivent en vain. Jésus-Christ répète souvent cette vérité, bien faite pour inspirer une terreur salutaire.

5. Il faut se garder de donner à ce passage de l'Évangile, aussi bien qu'à la prophétie d'Isaïe, qui est citée dans le sens d'une menace, une interprétation contraire à des textes nombreux de l'Ancien et du Nouveau Testament, où Dieu montre bien qu'il ne veut pas la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. On peut voir les chapitres xviii et xxxiii d'Ézéchiel. Saint Pierre (Ep. II, chap. iii, 9), dit aussi : *Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti*. Le Seigneur donne donc à ses Apôtres deux raisons de son langage métaphorique. La première est rapportée par saint Matthieu en ces mots : *quia videntes non vident* ; elle signifie les mauvaises dispositions des Juifs trop sourds et trop aveugles pour tirer quelque profit de ses enseignements. La deuxième est ainsi exprimée par saint Marc : *Ut videntes non videant*. Les Juifs, à force d'aveuglement volontaire et de dureté de cœur, étaient restés insensibles à tous les discours précédents, quoiqu'ils eussent été confirmés par les plus éclatants miracles ; Dieu les punit de leur incrédulité en leur refusant une communication plus claire des mystères du royaume des Cieux. Il ne s'ensuit pas qu'il n'y eût que des réprouvés parmi ceux à qui Jésus-Christ ne voulut adresser alors que l'enseignement des paraboles ; comme il serait faux de

leur parle en paraboles, parce que voyant ils ne voient pas, et entendant, ils n'entendent et ne comprennent pas; et afin qu'en voyant ils voient et ne voient pas, et qu'en écoutant ils écoutent et n'entendent pas; de peur qu'ils se convertissent, et que leurs péchés leur soient remis. Et en eux s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : Vous écouterez de vos oreilles, et vous ne comprendrez pas, et vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et ses oreilles se sont endurcies, et ils ont fermé les yeux de peur que leurs yeux voient et que leurs oreilles entendent, et que leurs cœurs comprennent, et qu'ils se convertissent, et que je les guérisse. <sup>6</sup> Pour vous, bienheureux vos yeux, parce qu'ils voient,

quod habet auferetur ab eo. Ideo in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt, et (*dd*) ut videntes videant et non videant, et audientes audiant, et non intelligant, nequando convertantur et dimittantur eis peccata. Et (*ee*) adimpletur in eis prophetia Isaiaë dicentis : Auditu audietis, et non intelligetis, et videntes videbitis, et non videbitis. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clausuerunt, nequando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos. Vestri autem beati oculi, quia vident, et aures vestrae, quia audiunt. Amen quippe dico

*di. Mc. IV.*  
12-13.

*ec. Mt. XIII.*  
14-17.

dire qu'il n'y eût que des prédestinés parmi les douze à qui il était donné *nosse mysterium regni cœlorum*.

6. Avant d'expliquer à ses Apôtres le sens de cette parabole, le divin Maître veut leur faire comprendre combien leur sort est heureux et digne d'envie, en comparaison des plus grands et des plus saints personnages qui les avaient précédés dans ce monde. Les Apôtres demandaient humblement, et pour en profiter, l'explication des choses qu'ils ne comprenaient pas. Les Juifs, au contraire, mais surtout les Scribes et les Pharisiens, remplis de présomption et de suffisance, méprisaient toutes ses paroles, et ne pouvaient avouer qu'ils eussent besoin d'une leçon.

*ff. L. X. 24.*  
*gg. Mt. XIII.*  
 17.

*hh. Mc. IV.*  
 13.

*ii. Mt. XIII.*  
 18.

*kk. L. VIII.*  
 11.  
*ll. Mc. IV.*  
 11-1b.

*mm. L. VIII.*  
 12.  
*nn. Mc. IV. 1b.*

*oo. L. VIII.*  
 13.

vobis, quia multi prophetæ, et vos oreilles, parce qu'elles et justî, (*ff*) et reges (*gg*) cupierunt videre quæ videtis, et non viderunt, et audire quæ auditis, et non audierunt. (*hh*) Et ait illis : Nescitis parabolam hanc ? et quomodo omnes parabolas cognoscetis ? (*ii*) Vos ergo audite parabolam seminantis : (*kk*) Semen est verbum Dei. (*ll*) Qui seminat, verbum seminat. Hi autem sunt, qui circa viam ubi seminatur verbum ; et cum audierint, confestim venit Satanas, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum, (*mm*) ne credentes salvi fiant. (*nn*) Et hi sunt similiter qui super petrosa seminantur, qui, cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud, et non habent radicem in se, sed temporales sunt ; deinde orta tribulatione et persecutione propter verbum, confestim scandalizantur. (*oo*) Ad tempus credunt, et

et vos oreilles, parce qu'elles entendent. Car je vous dis, en vérité, que beaucoup de prophètes, et de justes, et de rois, ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. Et il leur dit : ' Vous ne comprenez point cette parabole ? et comment les comprendrez-vous toutes ? Vous donc écoutez la parabole du semeur : La semence est la parole de Dieu. Celui qui sème, sème la parole. Ceux qui sont le long du chemin où la parole est semée, ce sont ceux qui ne l'ont pas plutôt entendue, que Satan vient et enlève la parole qui a été semée dans leurs cœurs, de peur que, croyant, ils soient sauvés. Et pareillement ceux qui ont reçu la semence en des endroits pierreux, sont ceux qui, entendant la parole, la reçoivent d'abord avec joie ; mais n'ayant point la racine en eux, ils n'ont qu'un temps ; après quoi la tribulation et la persécution

7. Jésus-Christ veut habituer ses Apôtres à l'intelligence des paraboles. Celle-ci avait moins de difficulté que beaucoup d'autres pour des hommes formés à son école ; il ne leur fait pourtant que des reproches pleins de douceur, en leur apprenant à réfléchir.

survenant à cause de la parole, in tempore tentationis rece-  
ils se scandalisent aussitôt. Ils dunt. (pp) Et alii sunt qui <sup>pp. Mc. IV. 18.</sup>  
croient pour un temps, mais au in spinis seminantur, hi  
temps de la tentation ils se re- sunt qui verbum audiunt;  
tirent. Et les autres qui re- et ærumnæ (qq) et sollicitu- <sup>qq. Mt. XIII. 22.</sup>  
çoivent la semence parmi les do sæculi istius, et fallacia  
épines, sont ceux qui écoutent divitiarum, (rr) et circa re- <sup>r. Mc. IV. 10.</sup>  
la parole; mais les chagrins et liqua concupiscentiæ in-  
les soucis de ce siècle, et l'illu- troeunt suffocant verbum,  
sion des richesses, et toutes les et sine fructu efficitur.  
autres convoitises entrant en (ss) Quod autem in bonam <sup>ss. L. VIII. 11.</sup>  
eux, étouffent la parole, et la terram, hi sunt qui in corde  
rendent sans fruit. Mais ce qui bono et optimo audientes,  
tombe dans la bonne terre, verbum retinent, et fru-  
ce sont ceux qui écoutent la ctum afferunt in patientia,  
parole, la conservent dans un (tt) unum triginta, unum <sup>tt. Mc. IV. 20 21.</sup>  
cœur bon et excellent, et por- sexaginta, et unum centum.  
tent du fruit par la patience, Et dicebat illis : Numquid  
<sup>s</sup> l'un trente, l'autre soixante, venit lucerna, ut sub mo-  
et l'autre cent. Il leur disait en- dio ponatur, aut sub lecto?  
core : <sup>9</sup> Apporte-t-on la lampe Nonne ut super candelabrum

8. Dans cette gradation, les saints Pères et les interprètes reconnaissent la diversité des mérites, et conséquemment des récompenses réservées aux justes dans le paradis. Parmi les justes, on en voit qui commencent, d'autres qui progressent, d'autres qui sont parfaits. Il y a des époux, des veuves, des vierges, des martyrs. Les uns se bornent à l'observation des préceptes, d'autres y ajoutent la pratique des conseils et les changent en obligation perpétuelle par les vœux; d'autres exposent leur vie pour la propagation de la foi et pour le salut des âmes. Voilà le trentième, le soixantième, le centuple.

9. On a vu que Jésus-Christ avait employé la même comparaison dans le sermon de la Montagne (v. liv. IV, § II); c'est peut-être par cette raison que saint Matthieu ne la reproduit pas ici comme les autres Évangélistes. Quant au motif qui porta Jésus-Christ à s'en servir une seconde fois, on le trouve dans l'explication même de la parabole : cette lumière qu'il apportait dans sa maison, qui est l'Église, il ne voulait pas qu'elle fût cachée, mais bien qu'on la mît en évidence. Il



*vi. L. VIII.* ponatur (*uu*), ut intrantes pour la mettre sous le boisseau  
*16-17.* lumen videant? Non est ou sous le lit? N'est-ce pas pour  
enim occultum quod non la mettre sur le chandelier, afin  
manifestetur, nec abscon- que ceux qui entrent voient la  
ditum quod non cognosca- lumière? Car il n'y a rien de  
tur, et in palam veniat. caché qui ne soit découvert, et  
*xx. Mc. IV.* (*xx*) Si quis habet aures au- rien de secret qui ne soit con-  
*23-24.* diendi, audiat. Et dicebat nu, et ne vienne au grand jour.  
*yy. L. VIII.* illis : (*yy*) Videte ergo quo- <sup>10</sup> Si quelqu'un a des oreilles  
*18.* modo audiatis. (*zz*) In qua pour entendre, qu'il entende.  
*zz. Mc. IV. 24.* mensura mensi fueritis, re- Et il leur disait : Voyez donc  
metietur vobis, et adjicietur comment vous écoutez. <sup>11</sup> La  
*aaa. L. VIII.* vobis. (*aaa*) Qui enim habet, mesure dont vous aurez usé  
*18.* dabitur illi; et quicumque pour les autres, on en usera  
non habet, etiam quod pu- pour vous, et en y ajoutant. Car  
tat se habere, auferetur ab celui qui a, il lui sera donné;  
illo. et quiconque n'a pas, même ce  
qu'il croit avoir, lui sera ôté.

n'avait donc pas proposé la parabole elle-même, dans le dessein qu'elle ne fût pas comprise, spécialement de ceux qu'il avait choisis pour répandre dans le monde entier la lumière de la parole divine.

10. Cet avertissement, répété après une explication si minutieuse et si claire, semble adressé spécialement aux Apôtres et aux ministres de la parole divine, qui sont plus tenus que tous les autres de faire produire des fruits abondants à la semence que Jésus-Christ dépose dans leurs cœurs.

11. Plus on donne généreusement à Dieu, et plus il accroît ses largesses; comme aussi, plus on se montre ingrat et rétréci, plus on s'expose à perdre ce que l'on avait acquis, ou, pour mieux dire, ce que l'on croyait avoir acquis. Bien des gens se croient riches en mérites, qui n'ont que pauvreté, illusion, misère.

---

## \* Paragraphe Huitième

PARABOLE DE LA SEMENCE QUI FRUCTIFIE  
D'ELLE-MÊME

Jésus disait encore : <sup>1</sup> Il en (a) Et dicebat : Sic est σ. Mc. IV. 26-29.  
est du royaume de Dieu comme regnum Dei, quemadmo-

\* Voici une parabole qui ne se lit que dans l'Évangile de saint Marc. « Probabilius est hoc eodem loco ac tempore, quo præcedens « jacti in terram seminis, propositam fuisse; præsertim cum utraque « affinis sit, utraque de semente agat. » Je me range volontiers à l'opinion ainsi exprimée par Maldonat, conformément à la règle que je me suis tracée de suivre toujours les Évangélistes, quant à l'ordre des faits, quand il ne m'est pas bien prouvé qu'ils l'ont interverti eux-mêmes. Mais quand un fait ou un discours n'est rapporté que par un seul Évangéliste, comme il arrive pour cette parabole, on doit sans hésitation le laisser à la place qui lui a été assignée.

1. Ainsi que dans la parabole précédente, la parole de Dieu ou la doctrine évangélique est représentée par cette semence, qui fructifie dans le champ mystique de la sainte Église, et dans le cœur des vrais croyants. Mais ici l'on voit comment la semence se développe, sans que le semeur apparaisse jusqu'au temps de la moisson. Certains interprètes, qui reconnaissent Jésus-Christ lui-même dans la personne du semeur, disent que le temps où la semence fut jetée, c'est celui de sa prédication ; la moisson, c'est la fin du monde et le jour du jugement. L'intervalle qui sépare les semailles de la récolte, c'est le temps qui s'écoule depuis son ascension au ciel jusqu'à son retour sur la terre, pendant lequel il reste invisible pour les hommes qui vivent en ce monde. Il semble néanmoins plus conforme au but de la parabole de dire qu'il en sera du royaume de Dieu en ce monde, ce qui arrive au champ ensemençé, où le grain germe d'abord en terre, puis s'élève, forme épi, et enfin donne d'autres grains qui se remplissent et arrivent à maturité ; alors la moisson se fait, sans que les hommes sachent comment tous ces développements se sont accomplis. Ainsi, la semence évangélique, répandue d'abord par le divin Maître en personne, puis avec plus d'abondance par les apôtres et les hommes apostoliques, et sans aucune interruption par cette foule de ministres de l'Évangile qui ont succédé aux premiers, ne s'arrêtera pas jusqu'à la consommation

dum si homo jaciat semen in terram, et dormitet, et exurgat nocte ac die, et semen germinet et increscat, dum nescit ille. Ultro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica. Et cum produxerit fructum, statim mittit falcem, quoniam adest messis.

d'un homme qui jette de la semence en terre. Qu'il dorme, <sup>2</sup> qu'il se lève de nuit et de jour, la semence germe et croît sans qu'il le sache. Car d'elle-même la terre produit du fruit, d'abord l'herbe, puis l'épi, puis le froment plein dans l'épi. Et quand le fruit est mûr, aussitôt il y met la faux, parce que la moisson est venue.

### \* Paragraphe Neuvième

#### PARABOLE DE L'IVRAIE

4. Mt. XIII.  
24-30.

(a) *Aliam parabolam proposuit* Jésus proposa une autre pa-

des siècles; cette semence ne cesse de germer, de croître, de mûrir, en dehors de toutes les prévisions humaines, jusqu'au moment où se trouvera complété *numerus electorum in superna felicitate locundus*. Après la mort du dernier des élus viendra la fin du monde, qui ne subsiste que pour eux.

2. Théophylacte pense que le sens est : *Dormiat nocte, et exurgat die*, et que ces mots indiquent un homme exempt de tout souci, et qui ne prend aucune peine. La plupart des interprètes, et parmi eux Maldonat, Noël Alexandre et d'autres, remarquent que ce passage n'appartient ni à la substance, ni au but de la parabole; mais qu'il ne faut y voir qu'un accessoire et un ornement du récit, ainsi qu'on l'a vu et qu'on le verra encore dans des discours de la même nature.

\* A son tour, saint Matthieu est le seul qui rapporte cette parabole de l'ivraie. Il la joint aux autres que Jésus-Christ adressa à la foule assemblée sur le bord de la mer; il y a, en effet, entre elles toutes une véritable analogie.

rabole au peuple disant : <sup>1</sup> Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Mais, lorsque les hommes dormaient, son ennemi vint, et sursema de l'ivraie au milieu du froment, et s'en alla. Or, quand l'herbe eut grandi, et que l'épi fut formé, alors parut aussi l'ivraie. Les serviteurs du père de famille se présentèrent donc et lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Et il leur dit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Les serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Il répondit : Non, de peur qu'arrachant l'ivraie, vous arrachiez en même temps le froment avec elle. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson. Et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en faisceaux pour la brûler; mais le froment, rassemblez-le dans mon grenier.

posuit illis dicens : Simile factum est regnum cœlorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo. Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit. Cum autem crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania. Accedentes autem servi patris familias dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? unde ergo habet zizania? Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus, et colligimus ea? Et ait : Non, ne forte colligentes zizania eradicetis simul cum eis et triticum. Sinite utraque crescere usque ad messem. Et in tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum; triticum autem congregate in horreum.

1. Cette façon de parler signifie qu'il arrive dans le royaume des Cieux, c'est-à-dire dans l'Église, ce qui arriva à l'homme de la parabole. — Quant à l'explication, Jésus-Christ lui-même la donna plus tard aux Apôtres; on la trouvera au § XII.

## \* Paragraphe Dixième

## PARABOLE DU GRAIN DE SÈNEVÉ

<p>a. Mt. XIII. 31.</p> <p>b. Mc. IV. 30.</p>	<p>(a) Aliam parabolam proposuit eis; (b) et dicebat: Cui assimilabimus regnum Dei? aut cui parabola comparabimus illud? (c) Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo. (d) Quod cum seminum fuerit in</p>	<p>Jésus leur proposa une autre parabole; et il disait : <sup>1</sup> A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? ou par quelle parabole le représenterons-nous? <sup>2</sup> Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé qu'un homme a pris et semé dans son champ. Quand on le sème dans</p>
<p>c. Mt. XIII. 31.</p>	<p>(a) Aliam parabolam proposuit eis; (b) et dicebat: Cui assimilabimus regnum Dei? aut cui parabola comparabimus illud? (c) Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo. (d) Quod cum seminum fuerit in</p>	<p>Jésus leur proposa une autre parabole; et il disait : <sup>1</sup> A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? ou par quelle parabole le représenterons-nous? <sup>2</sup> Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé qu'un homme a pris et semé dans son champ. Quand on le sème dans</p>
<p>d. Mc. IV. 31-32.</p>	<p>(a) Aliam parabolam proposuit eis; (b) et dicebat: Cui assimilabimus regnum Dei? aut cui parabola comparabimus illud? (c) Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo. (d) Quod cum seminum fuerit in</p>	<p>Jésus leur proposa une autre parabole; et il disait : <sup>1</sup> A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? ou par quelle parabole le représenterons-nous? <sup>2</sup> Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé qu'un homme a pris et semé dans son champ. Quand on le sème dans</p>

\* La parabole du grain de sénévé et celle du levain, que nous verrons dans le paragraphe suivant, sont rapportées par trois Évangélistes. Saint Matthieu et saint Marc les joignent aux précédentes, avec lesquelles elles ont beaucoup de rapport. Mais saint Luc la raconte dans une autre circonstance, ce qui a fait penser à Jansénius de Gand (Concord., chap. LII), qu'elle avait été répétée par Notre-Seigneur. Mais le texte de saint Luc ne paraît pas exiger cette supposition.

1. Jésus-Christ use ici d'une forme de langage singulièrement propre à raviver l'attention de son auditoire.

2. Il faut savoir que, dans la Palestine, le sénévé, bien que de la même espèce que le nôtre, est une plante plus vigoureuse et d'une plus riche végétation. Le Sauveur empruntait ses comparaisons aux choses les plus connues de ceux qui l'écoutaient. Quand on voulait exprimer l'idée d'une extrême petitesse, on nommait souvent le grain de sénévé. Jésus-Christ annonce donc que ce qui arrive à cette humble semence se réalisera pour l'Évangile qu'il est venu prêcher. Le monde ne le considérerait que trop comme une doctrine méprisable, sans aucune valeur, inférieure à toutes les autres sciences. Mais il prédit que bientôt elle couvrira toute la terre, dépassant et confondant tous les sages, tous les habiles législateurs du passé et de l'avenir. Les disciples de l'Évangile sont venus et viendront en foule se reposer à son ombre, ils se trouvent en sûreté sous cet abri divin, et ne s'en laissent point arracher.

la terre, il est plus petit que terra, minus est omnibus toutes les semences qui sont en seminibus, quæ sunt in terra; terre; et lorsqu'on l'a semé, il et cum seminatum fuerit, monte, et devient plus grand ascendit, et fit majus omnique toutes les plantes; il grandibus oleribus; (e) et crevit, et dit et devient un grand arbre, factum est in arborem ma- et pousse de si grands rameaux gnam, (f) ramos magnos, que les oiseaux du ciel peu- ita ut possint sub umbra vent s'établir sous son ombre ejus aves cœli habitare; (g) et se reposer sur ses branches. et volucres cœli requieverunt in ramis ejus.

### \* Paragraphe Onzième

#### PARABOLE DU LEVAIN

Jésus leur exposa une autre (a) Aliam parabolam lo- a. Mt. XIII. 33.  
 parabole, et dit encore : A quutus est eis, (b) et iterum b. L. XIII. 29.  
 quoi comparerai-je le royaume dixit : Cui simile æstimabo  
 de Dieu? <sup>1</sup> Il est semblable au regnum Dei? Simile est fer-  
 levain <sup>2</sup> qu'une femme a pris et mento quod acceptum mu-

\* Nous avons exposé dans la note préliminaire du paragraphe précédent les motifs de l'ordre que nous suivons.

1. Cette parabole a le même but et la même signification que celle du grain de sénevé. Un peu de levain suffit pour procurer la fermentation d'une grande quantité de farine. Ainsi est-il arrivé de la doctrine de l'Évangile. Inconnue et méprisée dans le commencement, cachée dans le cœur d'un petit nombre de croyants, elle s'est admirablement étendue, et a pénétré jusqu'aux extrémités du monde.

2. Une femme est nommée ici de préférence à un homme, parce que le travail domestique auquel il est fait allusion est ordinairement abandonné aux femmes. On suppose du moins que tel était l'usage des Juifs en Palestine.

c. Mt. XIII. 34. *lier abscondit in farinæ sata* <sup>3</sup> déposé dans trois mesures de  
 d. Mc. IV. 33. *tria donec fermentaretur to-* farine jusqu'à ce que le tout  
 e. Mt. XIII. 34. *tum. (c) Hæc omnia loquutus* soit fermenté. Jésus dit toutes  
 f. Mc. IV. 33. *est Jesus in (d) talibus mul-* ces choses à la multitude, <sup>4</sup> en  
 g. Mt. XIII. 31-35. *tis parabolis (e) ad turbas,* beaucoup de semblables para-  
 (f) prout poterant audire. (g) boles, selon qu'ils pouvaient en-  
 Et sine parabolis non loque- tendre. Et il ne leur parlait  
 batur eis, ut adimpleretur point sans paraboles, afin que  
 quod dictum est per Prophe- s'accomplît la parole du Pro-  
 tam dicentem : Aperiam in phète, disant : <sup>5</sup> J'ouvrirai ma  
 parabolis os meum; eructabo bouche en paraboles; je révèle-  
 abscondita a constitutione rai des choses cachées depuis  
 mundi. (h) Seorsum autem la fondation du monde. Mais à  
 discipulis suis disserebat ses disciples à part il expliquait  
 omnia. toute chose.

3. L'Évangéliste spécifie la mesure (sata) et la quantité de la farine. On peut voir dans les commentateurs les réflexions mystiques que les saints Pères font sur le nombre de trois.

4. Le Docteur angélique expose comme il sait faire ce passage de l'Évangile. Le Seigneur employait, en parlant à la multitude, le langage des paraboles, parce que la multitude n'était ni digne ni capable d'entendre la vérité toute nue. (V. Summ., III p., q. 42, art. 3, ad. 3.) Quant à cette affirmation, qu'il ne leur parlait pas autrement que par paraboles, saint Chrysostome (Hom. XLVIII in Matth.) veut qu'on l'entende de ce discours en particulier, puisqu'il est sûr qu'en d'autres circonstances il leur a parlé sans paraboles. Saint Augustin (lib. De quæst. Evang.) donne une autre explication. Ce n'est pas, dit-il, que Jésus-Christ n'ait jamais parlé sans figures; mais quoiqu'il lui arrivât de dire beaucoup de choses sans user d'aucune métaphore, ni d'aucune comparaison, il ne faisait guère de discours sans y introduire quelque parabole.

5. Ces paroles sont du Psalmiste : « Aperiam in parabolis os meum. » L'Évangile les applique à l'enseignement des mystères du royaume des Cieux, et à la forme dont Jésus-Christ trouva opportun de le revêtir dans le commencement.

## \* Paragraphe Douzième

## EXPLICATION DE LA PARABOLE DE L'IVRAIE

Alors renvoyant la multitude, Jésus vint dans la maison; et ses disciples s'approchèrent de lui, disant : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie du champ. <sup>1</sup> Et lui, répondant, leur dit : Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme; le champ, c'est le monde; mais le bon grain, ce sont les fils du royaume; et l'ivraie, les enfants pervers; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la consommation du siècle; les moissonneurs, ce sont les anges. Comme donc l'ivraie est arrachée, et brûlée dans le feu, ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle. <sup>2</sup> Le

(a) Tunc dimissis turbis, venit in domum; et accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Edissere nobis parabolam zizaniorum agri. Qui respondens ait illis : Qui seminat bonum semen, est Filius hominis; ager autem est mundus; bonum vero semen, hi sunt filii regni; zizania autem, filii sunt nequam; inimicus autem, qui seminavit ea, est diabolus; messis vero, consummatio seculi est; messores autem, angeli sunt. Sicut ergo colliguntur zizania, et igni comburuntur, sic erit in consumptione seculi. Mittet Filius

a. Mt. XIII.  
36-43.

\* On a vu, au commencement du paragraphe VII, que Jésus-Christ était sorti de la maison pour aller enseigner au bord de la mer, et qu'il débuta par la parabole du semeur. Après avoir achevé sa prédication et congédié la foule, il rentre dans la maison et se met à exposer le sens des paraboles à ses disciples. L'ordre des faits ne présente aucune difficulté.

1. Avec quelle condescendance, quelle bonté, quelle simplicité Jésus-Christ traite ses disciples ! Bienheureux celui qui recourt, par la prière, à ce bon Maître, pour être instruit de la véritable sagesse, et entendre les paroles de vie éternelle qui sortent de sa bouche divine !

2. Si le Fils de l'homme dispose en maître des Anges, et que les



hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala, et eos qui faciunt iniquitatem, et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.

Fils de l'homme enverra ses anges, "et ils enlèveront de son royaume tous les scandales, et ceux qui commettent l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise du feu. Là seront les pleurs et le grincement des dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. <sup>4</sup> Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

---

\* Paragraphe Treizième

PARABOLE DU TRÉSOR CACHE  
DE LA PERLE PRÉCIEUSE ET DU FILET DE PÊCHEUR

σ. Mt. XIII.  
44-52.

(a) Simile est regnum cœli — Le royaume des cieux est

Anges soient ses messagers, il est donc aussi le Fils de Dieu, possédant avec le Père et le Saint-Esprit le même pouvoir, le même empire, la même divinité.

3. Ce mélange des bons et des méchants, des scandaleux, des incrédules, des homicides, des adultères, au milieu de la sainte armée des innocents, des vrais pénitents, des humbles, des pacifiques, des justes de toutes les classes, ne finira que lorsque finira le temps. Le diable ne cesse pas un instant de semer de l'ivraie, et par ses anges apostats et par les hommes voués au scandale et à l'impiété. Dieu tolère les uns et les autres pour éprouver les justes, ou pour donner aux méchants eux-mêmes le temps de se convertir.

4. Cet avertissement étonne, après que le Seigneur a donné lui-même et avec tant de détails l'explication de la parabole dans chacune de ses parties. Mais c'était peu pour lui d'avoir éclairé l'intelligence de ses disciples ; il voulait qu'ils eussent la sagesse pratique et l'obéissance.

\* Ces trois courtes paraboles ne se lisent que dans l'Évangile de

semblable à un <sup>1</sup> trésor caché lorum thesauro abscondito dans un champ, celui qui l'a in agro, quem, qui invenit trouvé le cache, et à cause de homo, abscondit, et præ la joie qu'il en a, il va, vend gaudio illius vadit, et vendit tout ce qu'il a, et achète ce universa quæ habet, et emit champ. Le royaume des cieux agrum illum. Iterum est si- est encore semblable à un mar- mile est regnum cœlorum chand qui cherchait de bonnes homini negotiatori quærenti perles. Or, une perle précieuse bonas margaritas. Inventa étant trouvée, il s'en alla, ven- autem una pretiosa marga- dit tout ce qu'il avait, et l'ache- rita, abiit, et vendidit omnia ta. Le royaume des cieux est quæ habuit, et emit eam. encore semblable à <sup>2</sup> un filet Iterum simile est regnum jeté dans la mer, qui ramasse cœlorum sagenæ missæ in des poissons de toute sorte ; et, mare, et ex omni genere quand il est rempli, on le re- piscium congreganti, quam, tire, on s'assoit sur le rivage, cum impleta esset, educen- on choisit les bons que l'on tes, et secus littus sedentes, met dans des vases, et on elegerunt bonos in vasa,

saint Matthieu, qui les place après l'explication de la parabole de l'ivraie. Il y a donc lieu de supposer que Jésus-Christ les proposa à ses Apôtres dans la maison où il était revenu. C'est aussi ce que paraît indiquer cette interrogation, qu'il leur adressa certainement à eux seuls : *Intellexistis hæc omnia?*

1. Les deux premières paraboles ont le même but. Ainsi que la vente de tous ses biens ne laisse aucun regret à qui est assuré d'acquérir un trésor ou une perle d'une immense valeur ; de même quand il s'agit d'obtenir le royaume des Cieux, la grâce en ce monde et la gloire dans l'autre, c'est simplement être raisonnable que de sacrifier sans hésitation les biens de la terre, en renonçant de son plein gré aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs de la chair. L'Apôtre disait à ce propos : « Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. » (Philipp., III, 8.)

2. Ce filet, c'est l'Église, où la prédication de l'Évangile fait entrer sans relâche de bons et de mauvais chrétiens, des prédestinés et des réprouvés. La séparation est réservée à l'autre vie, et elle s'accomplira par le ministère des Anges au jour du jugement, selon que le Sauveur l'avait déjà déclaré en expliquant la parabole de l'ivraie.

malos autem foras miserunt. jette les mauvais dehors. Ainsi Sic erit in consummatione en sera-t-il à la fin des siècles; seculi : exhibunt angeli, et les anges viendront et sépare-  
 separabunt malos de medio ront les méchants du milieu  
 justorum, et mittent eos in des justes, et les jetteront dans  
 carinum ignis. Ibi erit fle- la fournaise du feu. Là seront  
 tus, et stridor dentium. In- les pleurs et le grincement des  
 tellexistis hæc omnia? Dicunt dents. <sup>3</sup>Avez-vous compris tou-  
 ei : Etiam. Ait illis : Ideo tes ces choses? Oui, lui dirent-  
 omnis scriba doctus in re- ils. Et il reprit : <sup>4</sup>C'est pourquoi  
 gno cœlorum similis est ho- tout scribe instruit dans le  
 mini Patri familias, qui royaume des cieux, est sem-  
 profert de thesauro suo nova blable au Père de famille, qui  
 et vetera. tire de son trésor des choses  
 nouvelles et des choses an-  
 ciennes.

3. Une semblable demande, après de semblables enseignements adressés aux Apôtres tout seuls, montre assez combien Jésus-Christ avait à cœur qu'ils comprissent jusqu'au fond ces vérités essentielles. C'est qu'il fallait qu'ils fussent capables de les répandre par la prédication jusqu'aux extrémités de la terre. Au reste, si Jésus-Christ les interroge, on ne saurait trop le répéter, ce n'est pas qu'il ne vit clairement leurs pensées les plus intimes; mais il voulait que leur réponse lui fournît l'occasion d'ajouter un trait de plus à tout ce qu'il leur avait appris.

4. Précisément parce que vous avez compris toutes ces choses, poursuit Jésus-Christ, je vous apprends encore que celui qui enseigne l'Évangile doit ressembler à un père de famille riche et généreux, qui distribue à propos à ses enfants et aux gens de sa maison toutes les choses dont ils ont besoin, afin qu'ils soient largement pourvus de tout. Les saints Pères entendent ces mots : *nova et vetera*, de l'Ancien et du Nouveau Testament, parce que le trésor de la doctrine est surtout déposé dans la sainte Écriture. Et, en effet, il est indispensable qu'un prédicateur de l'Évangile possède pleinement ce double dépôt de la science divine, afin d'y puiser continuellement des moyens de sanctification pour lui-même et pour les autres.

---

## \* Paragraphe Quatorzième

JÉSUS-CHRIST PRÊCHE DANS LA SYNAGOGUE  
DE NAZARETH

Et il arriva, lorsque Jésus eut achevé ces paraboles, qu'il partit de là, et vint dans sa patrie, et à Nazareth, où il avait été élevé, et ses disciples le suivaient. <sup>1</sup> Et

(a) Et factum est, cum consummasset Jesus parade là, et vint dans sa patrie, et à Nazareth, où il avait été élevé, et ses disciples le suivaient. <sup>1</sup> Et Nazareth ubi erat nutritus,

a. Mt. XIII. 53-54.  
b. L. IV. 16.

\* J'ai dit (liv. III, § VII, not. \*) pourquoi, dans le cours de ses missions, Jésus-Christ laissa de côté la ville de Nazareth, sachant bien que le prophète *in patria sua honorem non habet*. (Joan., iv, 44.) Il ne voulut point cependant l'abandonner absolument et pour toujours. Il attendit, pour s'y rendre, que le bruit de ses miracles, et spécialement de ceux qu'il avait opérés à Capharnaüm, se fût répandu en tous lieux et jusque parmi ses concitoyens. Beaucoup d'autres assignent une date notablement antérieure à ce fait dans la série de ceux que rapportent les historiens sacrés. J'ai adopté, comme la plus probable à mes yeux, l'opinion professée sur ce point par Maldonat et Lamy, qui placent à cette époque le premier retour du Sauveur à Nazareth, depuis qu'il en était parti pour aller recevoir le baptême; et, comme eux, je rapporte à cette visite ce qui est dit en saint Matthieu, XIII, 54, en saint Marc, iv, 1, et en saint Luc, iv, 16. Maldonat se fait pourtant cette objection dans son commentaire de saint Luc : « Quid ergo inter hunc adventum in « Nazareth, et illum in Galilæam reditum, quem Lucas (iv, 14) narravit, Christus egit? » Voici sa réponse : « Ea nempe omnia, aut fere « omnia, quæ in Matthæo a cap. iv, usque ad XIII, et a Marco a cap. 1, « usque ad VI narrantur. » A quoi j'ajoute : tout ce que j'ai emprunté depuis le liv. III; § IV jusqu'à présent, non-seulement à ces deux premiers Évangélistes, mais aux chapitres quatrième et cinquième de saint Jean et à saint Luc lui-même, toutes les fois qu'il a rejeté à un autre endroit le récit de faits qui appartiennent à cette époque, ainsi que je l'ai fait observer pour chacun d'eux.

1. Cette entrée à Nazareth de Jésus accompagné de ses disciples ne ressemble guère à celle qu'il y fit entre Marie et Joseph, à son retour d'Égypte. Il a publiquement manifesté dans plusieurs autres

c. Mc. VI. 1.  
d. L. IV.  
16-21.

(c) sequebantur eum discipulisui. (d) Et intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere. Et traditus est illi liber Isaïæ prophetæ; et ut revolvit librum, invenit locum, ubi scriptum erat : Spiritus Domini super me; propter quod unxit me; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem, et cæcis visum, dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis. Et cum

il entra, suivant sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire. <sup>2</sup> On lui donna le livre du prophète Isaïe; et l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où était écrit : L'Esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction; il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer la délivrance aux captifs et la vue aux aveugles, rendre les opprimés à la liberté, publier l'année salutaire du Seigneur, et le jour de la rétribution. Puis ayant replié le livre, il le

villes ou villages son caractère d'Envoyé; ainsi, à Nazareth, sa patrie, il garde son habitude de venir le jour du sabbat dans la synagogue. Il se lève pour faire la lecture de la Bible, et puis il s'assied pour en donner l'explication. On ne voit pas s'il y fut invité par le chef de la synagogue, ou bien s'il usa de la faculté qui était accordée aux maîtres et aux savants, et qu'il ne semble pas qu'on lui ait jamais contestée.

2. Quelques-uns pensent que le choix de ce livre, réputé alors le plus difficile de la Bible, fut inspiré par un sentiment de malice à ceux qui le présentèrent, et qu'ils voulurent ainsi mettre à l'épreuve l'intelligence et le savoir de Jésus, et savoir si toute cette renommée de leur concitoyen n'était pas due plutôt à l'enthousiasme populaire qu'à un mérite réel. Ce qu'il y a de certain, c'est que la providence de Dieu mit la main et à ce choix du livre et à la désignation du passage; soit qu'elle se servit de la méchanceté des hommes pour exécuter ses propres desseins, soit qu'elle ait employé un autre moyen, avec la souveraine indépendance qui appartient au Tout-Puissant. Il faut observer que les livres sacrés que l'on conservait dans les synagogues étaient roulés en forme de cylindre; c'est ce qui explique les expressions de l'Évangéliste : *Revolvit librum... Et cum plicuisset librum.*

rendit au ministre, et s'assit. Et tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui. Or il commença à leur dire :  
 3Aujourd'hui cette écriture s'est accomplie à vos oreilles. Et il les enseignait, et tous lui rendaient témoignage, admirant les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, 4 ainsi que sa doctrine, et ils disaient : D'où viennent toutes ces choses à celui-ci? 5 et quelle est la science qui lui a été donnée? et de telles merveilles qui se font par ses mains? 6 N'est-ce pas lui

plicuisset librum, reddidit ministro, etsedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum. Cæpit autem dicere ad illos : Quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris. (e) Et (f) docebat eos (g), et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius, et (h) in doctrina ejus, dicentes : Unde huic hæc omnia? et quæ est scientia quæ data est illi? et virtutes tales quæ per ma-

*e. Mc. VI. 2.*  
*f. Mt. XIII. 54.*  
*g. L. IV. 22.*  
*h. Mc. VI. 2-3.*

3. L'accomplissement de la prophétie avait lieu à cet instant même où la voix de Jésus résonnait à leurs oreilles; car le prophète n'avait voulu parler que du Messie et de la prédication de l'Évangile.

4. Il semble que l'Évangéliste ait voulu entrer dans tous ces détails, non-seulement pour montrer que Jésus-Christ parlait un langage surhumain, mais pour faire voir en même temps jusqu'à quel point ces Juifs avaient le cœur endurci et s'obstinaient dans la haine. En dépit de ces applaudissements, de cette admiration pour sa doctrine, de ces œuvres miraculeuses qu'il accomplissait, ils ne voulurent ni croire en lui, ni renoncer à leurs projets de vengeance; chaque fois qu'ils se croyaient atteints dans leur orgueil, leurs manœuvres, toujours inutiles, recommençaient toujours.

5. Ils ne pouvaient comprendre que cette science si extraordinaire, que cette renommée toute pleine de miracles, appartint à un jeune homme, qu'ils méprisaient, qu'ils avaient vu grandir dans l'atelier d'un artisan, qui n'avait jamais fréquenté les écoles de leurs grands maîtres.

6. Tous les interprètes ne sont pas d'accord sur la profession exercée par saint Joseph. Quelques Pères ont pensé qu'il était forgeron, d'autres maçon. Le plus ancien monument de la tradition est le témoignage du martyr saint Justin, qui le représente comme charpentier. Cette dernière opinion me paraît la plus vraisemblable, parce qu'elle est la plus ancienne, comme elle est aujourd'hui la plus com-

l. L. IV. 22.  
l. Mt. XIII.  
33 37.

4. L. IV. 23-24.

m. Mc VI. 4.

nus ejus efficiuntur? Nonne hic est faber, (z) Joseph (k) fabri filius? nonne mater ejus dicitur Maria? et frater ejus Jacobus, et Joannes, et Simon, et Judas? et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt? Unde ergo huic omnia ista? Et scandalizabantur in eo. (l) Et ait illis: Utique dicetis mihi hanc similitudinem: Medice, cura te ipsum; quanta audivimus facta in Capharnaum, fac et hic in patria tua. Ait autem: Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua. (m) Non est propheta

le charpentier, le fils du charpentier Joseph? sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie? et ses frères Jacques, et Jean, et Simon, et Jude? et ses sœurs ne sont-elles pas toutes avec nous? D'où lui viennent donc toutes ces choses? <sup>8</sup> Et ils se scandalisaient de lui. Or il leur dit: Assurément vous me citerez ce proverbe: Médecin, guéris-toi toi-même; ces grandes choses que nous avons appris que tu as faites à Capharnaum, <sup>9</sup> fais-les ici dans ta patrie. Mais il dit: En vérité je vous dis, <sup>10</sup> que pas un prophète n'est agréé dans sa patrie. Il n'y a

mune. En voyant que Jésus n'est pas seulement appelé le fils du charpentier, mais charpentier lui-même, selon le texte de saint Marc, on est autorisé à croire que le Seigneur nous a laissé encore cet exemple d'humilité, et qu'il n'a pas dédaigné le travail des mains. Cependant il serait possible que le nom d'ouvrier lui fût donné, simplement parce qu'on le croyait le fils de Joseph.

7. J'ai dit ailleurs que chez les Juifs, la qualification de frère se donnait aux cousins de différents degrés, et généralement aux membres d'une même famille.

8. Le scandale qu'ils recevaient consistait à ne pas croire ce que Jésus disait, à mal penser de lui, et à considérer ses miracles comme de vains prestiges et sa science comme diabolique.

9. Le Seigneur fait connaître qu'il pénètre le secret de leurs pensées. Orgueilleux et incrédules, ils s'imaginaient qu'il était obligé, puisqu'il le pouvait, de faire des miracles sous leurs yeux, et ils s'estimaient dignes d'en être témoins.

10. J'ai fait observer que le Saint-Esprit s'était plu à nous faire relire cette maxime de Jésus-Christ, recueillie en diverses circonstances par les quatre Évangélistes. L'expérience en fait toucher du doigt la vérité constante et universelle.

pas de prophète sans honneur, sine honore, nisi in patria si ce n'est dans sa patrie, dans sua, et in domo sua, et in sa maison et dans sa parenté. cognatione sua. (n) In veritate dico vobis, multæ viduæ Je vous le dis en vérité, il y erant in diebus Eliæ in Israel, avait beaucoup de veuves en quando clausum est cœle Israel aux jours d'Élie, quand lum annis tribus et mensibus six mois, et qu'il y eut une bus sex, cum facta est fames grande famine par toute la magna in omni terra; et ad terre; et Élie ne fut envoyé à nullam illarum missus est aucune d'elles, <sup>11</sup> si ce n'est à Sarepta de Sidonie, à une femme ad mulierem viduam. Et veuve. Et il y avait beaucoup de multi leprosi erant in Israel lépreux en Israël sous le prophète sub Elisæo propheta, et nemo fut guéri, sinon Naaman le eorum mundatus est nisi Naaman Syrus. Et repleti Syrien. En entendant ces choses, sunt omnes in synagoga ira, <sup>12</sup> tous ceux qui étaient dans la hac audientes. Et surrexerunt, et ejecerunt illum ex synagogue furent remplis de colère. Et ils se levèrent, le tra civitatem, et duxerunt jètèrent hors de la ville, et le illum usque ad supercilium menèrent jusqu'à la crête de la montis, super quem civitas

n. L. IV.  
25-30.

11. Le Sauveur cite de préférence la veuve de Sarepta et le lépreux de Syrie, afin d'apprendre à ces hommes remplis d'orgueil qu'eux-mêmes, et les Israélites en général, mettaient plus d'obstacles que les païens aux grâces du Ciel; que, sous ce rapport, les proches de Jésus-Christ étaient plus coupables que les étrangers; Nazareth plus que Capharnaüm; Corozain et Bethsaïde plus que Tyr et Sidon, si Tyr et Sidon avaient été évangélisées par le Christ, et témoins de ses miracles.

12. L'universalité de ce tumulte prouve bien que les habitants de Nazareth étaient moins disposés que tout autre peuple à reconnaître Jésus pour le Messie. Ils peuvent se vanter d'avoir, après Hérode, attenté les premiers à la vie du Fils de Dieu. Le diable avait osé lui proposer de se jeter lui-même du haut du temple en bas; mais les Nazaréens sont déterminés à le pousser de leurs mains dans le précipice.



illorum erat ædificata, ut montagne, sur laquelle leur præcipitarent eum. Ipse au- ville était construite, pour le tem transiens per medium précipiter. <sup>13</sup> Mais lui, passant o. Mc. VI. 5-6. illorum ibat. (o) Et non po- au milieu d'eux, s'en allait. terat ibi virtutem ullam fa- <sup>14</sup> Et il ne pouvait faire là aucun cere, nisi paucos infirmos miracle, si ce n'est qu'il guérit impositis manibus curavit. un petit nombre de malades, Et mirabatur propter incre- en leur imposant les mains. dulitatem eorum. Et circui- <sup>15</sup> Et il s'étonnait de leur incréd- bat castella in circuitu do- duité. Et il parcourait les vil- cens. lages d'alentour, et enseignait.

13. Soit que Jésus se fût rendu invisible aux yeux de ces ennemis furieux, soit qu'ils eussent eux-mêmes été frappés d'immobilité et de stupeur avant d'arriver au sommet de la montagne, soit que le Seigneur eût choisi tout autre moyen dans cette circonstance, toujours est-il qu'il passa librement au milieu de cette tourbe irritée, la laissant aux prises avec sa propre rage et sa perversité. Saint Jean dira plus tard pourquoi leurs mauvais desseins avortèrent, *quia nondum venerat hora ejus.* (Joan., VIII, 30.)

14. L'expression si forte dont saint Marc s'est servi ne doit certainement pas s'entendre d'une impuissance absolue; mais elle fait voir à quel degré d'indignité ce peuple était descendu, puisqu'il était comme impossible à Jésus d'ouvrir sa main pour en laisser tomber les miracles. Il ne voulut pourtant pas les priver entièrement des effets de sa miséricorde, puisqu'après être sorti de leurs mains sans avoir permis qu'elles se souillassent d'un crime, il consent à faire quelques-unes de ces guérisons instantanées qui, à elles seules, attestaient sa puissance et la vérité de son enseignement.

15. Voilà donc le mot de l'énigme, le motif de l'impuissance de Jésus à Nazareth : *Propter incredulitatem eorum.* Il exigeait, pour l'ordinaire, la foi de ceux en faveur de qui il agissait en Dieu. L'Évangile parle de l'étonnement de Jésus, afin d'exciter l'étonnement des chrétiens en présence de l'aveuglement des incrédules. Cependant il prêchait tou-  
autour de Nazareth!

---

# LIVRE SEPTIÈME

## \* Paragraphe Premier

### INSTRUCTION AUX APÔTRES AU MOMENT DE LEUR PREMIÈRE MISSION

Jésus appela les douze, et (a) Et vocavit duodecim, a. Mc. VI.  
commença à les envoyer <sup>1</sup>deux et cœpit eos mittere binos  
à deux prêcher le royaume de (b) prædicare regnum Dei. b. L. IX. 2.  
Dieu. Il leur donnait vertu et (c) Et dabat illis (d) virtutem c. Mc. VI. 7  
puissance sur tous <sup>2</sup>les dé- et potestatem super omnia d. L. IX. 1.

\* On a vu (liv. V, § 1) comment Jésus-Christ avait choisi douze disciples, qu'il distingua des autres par le nom d'Apôtres, *ut mitteret eos prædicare*. (Marc, III, 14.) C'est maintenant qu'il les envoie accomplir leur première mission. Saint Marc en détermine clairement l'époque, et la place après le retour de Nazareth, avant la mort de saint Jean-Baptiste. Après qu'ils sont revenus, saint Luc, aussi bien que saint Marc, raconte que Jésus-Christ les mena se reposer dans un lieu désert. Or, saint Matthieu (xiv, 13) dit que cette retraite au désert eut lieu dans le moment où les disciples du Précurseur vinrent annoncer à Jésus-Christ la mort de leur maître. D'où il résulte que saint Jean fut mis à mort pendant la mission des Apôtres, et que cette mission elle-même eut lieu à la suite des faits racontés jusqu'ici.

1. Le Sauveur envoie ses Apôtres deux à deux à cette première expédition, afin que leur témoignage reçoive une espèce d'authenticité, et aussi afin qu'ils se prêtent un mutuel secours.

2. Maldonat, dans son commentaire sur l'Évangile de saint Marc, pense que le pouvoir de chasser les démons et de faire des miracles

*e. Mt. X. 1.* *dæmonia, (e) potestatem spiritu immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem, et omnem infirmitatem. (f) Et præcepit eis (g) dicens : In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis, sed potius ite ad oves, quæ perierunt, domus Israel. Euntes autem prædicatæ, dicentes : Quia appropinquavit regnum cælorum. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, dæmones ejicite, gratis accepistis, gratis date.*

*f. Mc. VI. 8.*

*g. Mt. X. 5-8.*

mons, le pouvoir de chasser les esprits impurs, et de guérir toute maladie et toute infirmité. Et il leur commanda, disant : <sup>3</sup> N'allez pas dans le pays des gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains; mais plutôt allez aux brebis perdues de la maison d'Israël. Allez donc, et prêchez, disant : Que le royaume des cieux est proche. <sup>4</sup> Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons; <sup>5</sup> vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. Il leur dit encore et leur commanda de ne

ne fut pas donné aux Apôtres au moment de leur élection, mais bien la première fois qu'ils furent chargés d'exercer leur ministère. C'est donc par anticipation que saint Marc mentionne au chapitre troisième (v, 15) cette collation de pouvoirs. Les démons, ainsi qu'on l'a déjà vu, sont appelés esprits impurs, parce qu'ils travaillent surtout à tenter les hommes de luxure et à les y tenir attachés.

3. Les promesses du royaume de Dieu avaient été faites expressément et d'une manière spéciale au peuple juif. Il convenait donc que le ministère apostolique leur fût d'abord appliqué, à l'exclusion des gentils, et de préférence aux Samaritains, qui n'étaient ni gentils ni juifs; car, bien qu'ils voulussent passer pour israélites, leur religion était un mélange de judaïsme et de paganisme, toute remplie de vaines observances et de superstitions.

4. Les miracles étaient absolument nécessaires pour convaincre un auditoire beaucoup plus accessible à l'éloquence des faits qu'à la force du raisonnement.

5. Les ministres du sanctuaire doivent toujours avoir ces règles présentes à l'esprit, afin d'éviter, dans l'exercice de leurs fonctions, tout ce qui peut ressembler à la cupidité. Les dons si gratuits et si complètement divins qu'ils ont reçus, c'est gratuitement et à la façon de Dieu qu'ils doivent les dispenser.

rien prendre en chemin qu'un bâton seulement. <sup>6</sup> N'ayez point d'or, ni d'argent, ni de monnaie dans vos ceintures, ni sac de voyage, ni double vêtement, <sup>7</sup> ni chaussures, mais des sandales aux pieds, et pas même de bâton. Car l'ouvrier mérite sa nourriture. Il leur disait encore : En quelque ville ou village que vous entriez, demandez quelle personne digne s'y trouve, et demeurez chez elle jusqu'à ce que vous partiez. En entrant dans la maison, saluez-

(h) Et ait ad illos (i) præcipiens eis (k) ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum. (l) Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris, non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, (m) sed calceatos sandaliis, (n) neque virgam; dignus enim est operarius cibo suo. (o) Et dicebat eis: (p) In quamcumque autem civitatem aut castellum intraveritis, interrogate

*h. L. IX. 3.  
i. Mt. X. 5.  
k. Mc. VI. 8.  
l. Mt. X. 9-10.  
m. Mc. VI. 9.  
n. Mt. X. 10.  
o. Mc. V. 10.  
p. Mt. X. 11.*

6. L'hostilité abuse de ces paroles de Jésus-Christ : *nolite possidere*. Mais le sens ne présente ni obscurité, ni incertitude; et le contexte montre clairement quelles sont les prohibitions spéciales à cette mission, et celles qui devaient atteindre les prédicateurs de l'Évangile en tout temps et en tout lieu. Il suffit de réfléchir qu'entre ces mots : *Nolite possidere*, et cette maxime : *Dignus est enim operarius cibo suo*, il n'y a pas même un verset d'intervalle; ce qui ne permet pas même d'imaginer qu'il puisse y avoir contradiction.

7. Le Sauveur interdit donc à ses Apôtres pour cette mission en particulier tout souci relatif aux choses les plus nécessaires; point de vêtements, point de chaussures de rechange. Ainsi se concilie à merveille le texte de saint Matthieu, *neque calceamenta*, avec celui de saint Marc, *calceatos sandaliis*. C'est comme s'il disait : N'ayez point d'autre chaussure que celle qui est à vos pieds. Quant au bâton, il y a une distinction à faire. Il y a le bâton dont on se sert pour se soutenir, et qui, pour quelques-uns, est d'un usage continuel; c'est celui-là que Jésus-Christ permet à ses apôtres de prendre, et dont il est question dans le texte de saint Marc. Il y en a un autre qui est considéré comme une arme; celui-là leur est interdit pour le voyage qu'ils vont entreprendre, et c'est celui qu'indiquent saint Matthieu et saint Luc. C'est là, suivant moi, le moyen le plus simple et le plus naturel de concilier les Évangélistes entre eux, et de supprimer toute apparence de contradiction. Je laisse à mes lecteurs le soin de voir, s'ils le désirent, dans les commentateurs, les autres explications proposées.

4. *Mo. VI. 10.* *manete (q) donec exeatis* la, disant : Paix à cette maison.  
 7. *Mt. X. 12 14.* *inde. (r) Intrans autem in* Et si cette maison en est digne,  
*domum, salutate eam, di-* votre paix viendra sur elle;  
*centes : Pax huic domui. Et* mais si elle n'en est pas digne,  
*si quidem fuerit domus illa* votre paix reviendra à vous. Et  
*digna, veniet pax vestra su-* quiconque ne vous aura pas  
*per eam, si autem non fuerit* reçus et n'aura pas écouté vos  
*digna, pax vestra revertetur* discours, sortant de la maison  
*ad vos. Et quicumque non* ou de la ville, secouez jusqu'à  
*receperit vos, neque audie-* la poussière de vos pieds <sup>8</sup> en  
*rit sermones vestros, exeun-* témoignage contre eux. En vé-  
*tes foras de domo, vel civi-* rité, je vous dis : <sup>9</sup> Il y aura  
 1. *L. IX. 3.* *tate (s) illa, etiam pulverem* de Sodome et de Gomorrhe, au  
*pedum vestrorum excutite* jour du jugement, que pour  
*in testimonium supra illos.* cette ville-là.  
 1. *Mt. X. 10.* *(t) Amen dico vobis : Tole-*  
*rabilius erit terræ Sodom-*  
*orum, et Gomorrhæorum in*  
*die iudicii, quam illi civitati.*

8. Paul et Barnabé, guidés par le Saint-Esprit, suivirent à la lettre la recommandation du Sauveur, comme on voit au livre des Actes (XIII, 51) : « At illi, excusso pulvere pedum in eos, venerunt Iconium. » Cet acte signifie que l'on se proclame innocent de la perte de ceux qu'on aurait voulu sauver. Il peut encore exprimer la résolution de ne rien recevoir de ceux qui n'ont pas reçu l'Évangile; tout ce qu'ils ont pu donner, on le rejette, l'hospitalité, la nourriture, les présents, tout, jusqu'à la poussière qui s'est attachée aux pieds de l'Apôtre.

9. Cette sentence terrible de Jésus-Christ établit deux dogmes de notre foi. Le premier, c'est qu'il y a des degrés divers dans les supplices de l'autre vie. Le second, c'est qu'il y a un crime énorme à repousser la prédication de l'Évangile, et à persécuter ceux qui ont reçu la mission de l'annoncer.

---

## \* Paragraphe Deuxième

## CONTINUATION DE L'INSTRUCTION

<sup>1</sup> Voici que je vous envoie (a) *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum.* comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents, et simples comme les colombes. *Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. Cavete autem ab hominibus; tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos; et ad præsidés, et ad reges ducemini propter me in testimonium illis, et gentibus.*

a. Mt. X.  
16-42.

« Qui putant hæc a Christo in hac prima missione apostolis dicta « non fuisse, ex Lucæ x, 3, refelluntur, ubi eadem septuaginta discipulis in prima missione dicta referuntur, quemadmodum et Chrysostomus adnotavit, et nos supra (v, 9) docuimus, hæc etiamsi ad primam missionem non omnia essent necessaria, tamen omnia in illa dicta fuisse, quia apostoli non ad eam solum, sed ad omnes futuras docebantur. » C'est ainsi que s'exprime Maldonat, dans son commentaire sur saint Matthieu. Je m'en tiens à l'opinion de cet auteur, sans m'arrêter à d'autres interprétations arbitraires, qui ne s'appuient sur aucun fondement solide.

1. Le Seigneur leur dit : Moi, qui suis le Tout-Puissant, je vous envoie ainsi désarmés, n'ayant rien pour vous défendre que la prudence et la simplicité. Avec la prudence, vous éviterez les embûches, lorsque les intérêts de ma gloire ou des âmes n'exigeront pas que vous affrontiez le danger plutôt que de le fuir. Avec la simplicité, vous vous montrerez incapables de nuire à personne, sincères, inoffensifs, sans colère, sans orgueil, n'apportant pas le trouble mais la paix.

2. L'histoire du christianisme a fait voir combien Jésus-Christ avait raison d'avertir ses premiers envoyés qu'ils se gardassent des hommes.

Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo, aut quid loquamini; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus Patris vestri, qui loquitur in vobis. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium; et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient, et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Cum autem persequerentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen

les rois,<sup>3</sup> en témoignage pour eux et pour les nations. Or, quand on vous livrera,<sup>4</sup> ne pensez ni comment, ni ce que vous devez dire. Car à cette heure-là il vous sera donné ce que vous devez dire. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'esprit de votre Père qui parle en vous. Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils; et les fils se lèveront contre leurs parents, et les feront mourir; et vous serez en haine à tous, à cause de mon nom.<sup>5</sup> Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.<sup>6</sup> Et quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans

3. *Martyr* signifie *témoin* de Jésus-Christ. Mais ici on peut aussi l'entendre du témoignage que les Apôtres rendront au jour du jugement contre leurs persécuteurs, Juifs ou Gentils.

4. Ce n'est pas la réflexion qui est interdite, mais l'anxiété qui naît du peu de confiance dans les divines promesses; et plus encore la crainte pusillanime qui serait un obstacle à la libre propagation de l'Évangile.

5. C'est la persévérance qui couronne toute chose. Les épreuves et les persécutions peuvent durer toute la vie; c'est ce que durèrent sans aucun doute celles des saints apôtres. C'est pourquoi Jésus-Christ les avertit que personne ne sera couronné, ni sauvé, que par la persévérance. « Etiamsi enim vos a prioribus periculis eruam, gravioribus « vos reservo, quæ etiam ab aliis excipiantur; nec finis erit insidiarum « usque ad extremum halitum. Hoc enim subindicavit cum dixit: Qui « autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. » (Joan. Chrys. Homil. xxxiv, *in Matth.*)

6. On ne peut s'empêcher ici de nommer le grand saint Athanase qui, dans ses écrits apologétiques, et dans sa vie toujours sage et toujours courageuse, a montré plus qu'aucun autre, à l'Église entière, quel compte il faut faire de chaque précepte de Jésus-Christ. Les imitateurs du saint évêque n'ont jamais fait défaut dans les temps de persécutions.

une autre. En vérité, je vous dico vobis : Non consum-  
dis : <sup>7</sup>Vous n'aurez pas achevé mabitur civitates Israel, do-  
le tour des villes d'Israël, que nec veniat Filius hominis.  
le Fils de l'homme viendra. <sup>8</sup> Il Non est discipulus super ma-  
n'y a pas de disciple supérieur gistrum, nec servus super  
au maître, ni d'esclave à son dominum suum : sufficit  
seigneur; il suffit au disciple discipulo si sit sicut magi-  
qu'il soit comme son maître, et ster ejus; et servo, sicut do-  
à l'esclave comme son seigneur. minus ejus. Si patrem fami-  
S'ils ont appelé Béalzébub le lias Beelzebub vocaverunt,  
père de famille, combien plus quanto magis domesticos  
ceux de sa maison? Ne les crai- ejus? Ne ergo timueritis eos.  
gnez donc pas. Car il n'y a rien Nihil enim est opertum quod  
de caché qui ne sera dévoilé, non revelabitur, neque oc-  
ni de secret qui ne sera su. Ce cultum, quod non scietur.  
que je vous dis dans les téné- Quod dico vobis in tenebris,  
bres, dites-le dans la lumière, dicite in lumine, et quod in  
et ce que vous entendez à l'o- aure auditis, prædicate super  
reille, <sup>9</sup>prêchez-le sur les toits. tecta. Et nolite timere eos  
Et ne craignez pas ceux qui qui occidunt corpus, ani-

7. Avant que les Apôtres eussent parcouru toutes les villes de la Palestine, en les évangélisant, Jésus-Christ revint se montrer à eux après sa résurrection. Renouvelant alors le commandement qu'il leur fait d'annoncer l'Évangile du royaume de Dieu, il ne le restreint plus aux brebis perdues de la maison d'Israël, mais il l'étend à toutes les nations du monde : *Prædicate Evangelium omni creaturæ*. (Marc, xvi, 15.) D'autres expliquent ainsi ce passage : Avant que vous ayez parcouru toutes les villes d'Israël, le Fils de l'Homme viendra partager vos fatigues et prêcher avec vous l'Évangile.

8. Il ne s'agit pas ici de la science du Maître comparée à celle du disciple, mais du traitement que le disciple et le serviteur doivent attendre, et qui ne saurait être meilleur que celui que le Maître et le Seigneur ont reçu.

9. A propos du paralytique de Capharnaüm (liv. IV, § xi, note 3), j'ai dit que dans la Palestine le toit des maisons formait une terrasse, à laquelle aboutissait un escalier extérieur; de là on adressait facilement la parole aux passants.



mam autem non possunt occidere; sed potius timete eum, qui potest et animam, et corpus perdere in gehennam. Nonne duo passeres asse veneunt, et unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro? Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt. Nolite ergo timere : multis passeribus meliores estis vos. Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est. Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram; non veni pacem mittere, sed gladium. Veni enim separare homi-

tuent le corps, mais ne peuvent pas tuer l'âme; <sup>10</sup> mais plutôt craignez celui qui peut précipiter et l'âme et le corps dans la géhenne. Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as? et pourtant l'un d'eux ne tombera pas sur la terre sans votre Père. Même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc pas : <sup>11</sup> vous valez plus que beaucoup de passereaux. Ainsi, quiconque me confes- sera devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux. Mais quiconque me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux. Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter <sup>12</sup> la paix, mais le glaive. Car

10. Les plus courageux des hommes sont ceux qui ne craignent que Dieu seul, le juge tout-puissant et juste par essence, à qui il faudra rendre compte des plus secrètes pensées. Quand nous sommes tentés de violer la sainte loi de Dieu pour sauver notre vie ou éviter les supplices des tyrans, aucune réflexion n'est plus capable que celle-ci de nous retenir dans le devoir : Après tout, c'est Dieu qui me jugera.

11. Mais outre que la crainte du jugement de Dieu maintient les hommes dans l'observation de ses commandements, la connaissance qu'ils ont de sa bonté et de sa paternelle providence, ranime en eux l'espérance de l'éternelle rétribution.

12. Isaïe donne à Jésus-Christ le nom de *Prince de la paix*, et, au moment de sa naissance, les Anges ont annoncé la paix sur la terre aux

je suis venu séparer l'homme contre son père, et le fils contre sa mère, et la bru contre sa belle-mère; et les ennemis de l'homme seront ceux de sa maison. <sup>13</sup> Qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et qui aime son fils ou sa fille au-dessus de moi, n'est pas digne de moi. <sup>14</sup> Et qui ne prend sa croix et me suit, n'est pas digne de moi. <sup>15</sup> Qui veut conserver sa vie, la perdra; et qui perdra sa vie à cause de moi, la retrouvera. Qui vous accueille, m'accueille; et qui m'accueille, accueille Celui qui m'a envoyé. <sup>16</sup> Qui

nem adversus patrem suum, et filium adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam; et inimici hominis domestici ejus. Qui amat patrem suum, et matrem plus quam me, non est me dignus; et qui amat filium, aut filiam super me, non est me dignus. Et qui non accipit crucem suam, et sequitur me, non est me dignus. Qui invenit animam suam, perdet illam, et qui perdiderit animam suam, propter me, inveniet eam. Qui recipit vos, me recipit; et qui me recipit, recipit

hommes de bonne volonté. Ainsi la guerre et la division que le Sauveur proclame ici est celle que les hommes de mauvaise volonté susciteront jusqu'au sein des familles; les ennemis de la dévotion et de l'Évangile persécuteront toujours, comme l'Apôtre le dit à son tour (II Tim. III, 12): *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu.* L'histoire de l'Église ne cesse pas d'en fournir des preuves.

13. C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même explique en quel sens il est venu séparer les uns des autres les membres de la même famille. Il n'admettra pas à régner avec lui ceux que la chair et le sang auront entraînés à renier l'Évangile et à en rejeter les préceptes.

14. Le Sauveur commence de bonne heure à nommer la Croix. Il ne veut pas que ses Apôtres mettent la main aux œuvres de leur ministère sans avoir une idée de ce qui les doit rendre dignes de lui. Celui-là régnera dans le ciel qui aura porté sa croix sur la terre, et suivi Jésus-Christ en souffrant pour l'amour de lui.

15. Il semble qu'on trouve la vie quand on échappe à quelque danger de mort imminente. Et pourtant Jésus-Christ déclare que perdre la vie pour lui, souffrir le martyre, c'est trouver la véritable vie, parce que c'est mettre son âme en sûreté pour toute l'éternité.

16. Le Seigneur, dit ici saint Jérôme, avait encouragé les disciples à

eum qui me misit. Qui re- reçoit un prophète en qualité  
cipit prophetam in nomine de prophète, recevra la récom-  
prophetæ, mercedem pro- pense d'un prophète; et qui  
phetæ accipiet; et qui reci- reçoit un juste en qualité de  
pit justum in nomine justî, juste, recevra la récompense  
mercedem justî accipiet. Et d'un juste. <sup>17</sup> Et celui qui aura  
qui potum dederit uni ex donné à boire à l'un de ces plus  
minimis istis calicem aquæ petits seulement un verre d'eau  
frigidæ tantum in nomine froide, parce qu'il est mon dis-  
discipuli, amen dico vobis : ciple, en vérité, je vous le dis, il  
non perdet mercedem suam. ne perdra pas sa récompense.

---

### \* Paragraphe Troisième

#### LES APOTRES EN MISSION

α. Mt. XI. 1.

(a) Et factum est cum Lorsque Jésus eut achevé de  
consummasset Jesus præci- donner ces commandements à

accueillir les maîtres. Or, cette objection pouvait se présenter à l'esprit : devons-nous donc recevoir avec empressement les faux prophètes et pourvoir à leur subsistance? Jésus-Christ déclare que ce n'est pas à la personne, mais à la fonction que l'accueil doit être fait; ainsi le mérite de la réception reste à celui qui l'a faite, quand bien même celui qui l'a reçue s'en montrerait indigne.

17. Il nomme le dernier des hommes et le dernier des services rendus, un verre d'eau froide donné, afin que personne ne puisse se soustraire à l'accomplissement des devoirs de la charité, dans la mesure dont il est capable.

\* Munis de ces instructions, les Apôtres partirent deux à deux pour faire tout ce que le Seigneur leur avait commandé. L'accord des trois Évangélistes ne laisse aucun doute quant à l'ordre du récit. Saint Matthieu, qui a reproduit en détail l'instruction du Maître, ne dit point

ses douze disciples, il partit de piens duodecim discipulis là <sup>1</sup> pour enseigner et prêcher suis, transivit inde ut doce- dans leurs villes. Et eux étant ret, et prædicaret in civita- partis, parcouraient les villages, tibus eorum. (b) Egressi au- évangelisant et guérissant par- tem circuibant per castella tout. <sup>2</sup> Et s'en allant, ils prê- evangelizantes, et curantes chaient qu'on fit pénitence, ubique. (c) Et exeuntes præ- chassaient beaucoup de dé- dicabant, ut pœnitentiam mons, <sup>3</sup> oignaient d'huile beau- agerent; et dæmonia multa coup de madades et les gué- ejiciebant, et ungebant oleo rissaient. multos ægros, et sanabant.

b. L. IX. 6.

c. Mc. VI.  
12-13.

ensuite comment les disciples la suivirent. Ce sont les deux autres Évangélistes qui nous font connaître les travaux des saints missionnaires.

1. Cependant Jésus-Christ ne cesse pas de prêcher en personne *in civitatibus eorum*. Les uns entendent ces mots des villes où les Apôtres étaient nés; d'autres, et parmi eux on trouve au premier rang Euthymius et le vénérable Bède, pensent qu'il s'agit des villes *des Juifs*, et que, suivant une forme de langage assez commune dans les livres historiques, l'antécédent est supprimé ou très-éloigné du relatif.

2. Saint Jean-Baptiste avait commencé sa prédication par le commandement de faire pénitence. Le divin Maître avait reproduit la même formule au début de la sienne. Nous voyons ici que les Apôtres ne se conduisirent pas autrement dans leur première mission. Qui donc pourra se dispenser de faire pénitence, sans renoncer en même temps au royaume des cieux, que l'on ne peut conquérir que par la force : *vim patitur?*

3. Le Concile de Trente (Sess. XIV, chap. 1) enseigne qu'il y a ici une première indication du sacrement d'Extrême-Onction, mentionné plus tard et promulgué par l'apôtre saint Jacques dans son Épître catholique. — Ce texte sert aussi à établir que Judas lui-même fit des miracles et chassa des démons au nom de Jésus-Christ.

## \* Paragraphe Quatrième

## DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

<p>g. Mt. XIV. 6. h. Mc. VI. 21-22.</p>	<p>(a) Die autem natalis Herodis (b), Herodes natalis sui cœnain fecit principibus, et tribunis, et primis Galilææ.</p>	<p>Au jour de naissance d'Hé- rode, Hérode, pour le célébrer, <sup>1</sup> fit un festin aux grands de sa cour, et aux tribuns, et aux principaux de la Galilée. Or, la</p>
<p>i. Mt. XIV. 6. j. Mc. VI. 22.</p>	<p>Cumque introisset (c) filia Herodiadis, (d) et saltasset</p>	<p>fille d'Hérodiade étant entrée, et ayant dansé <sup>2</sup> au milieu de</p>
<p>k. Mt. XIV. 6. l. Mc. VI. 22 21.</p>	<p>(e) in medio, (f) et placuisset Herodi, simulque recum-</p>	<p>l'assemblée, et plu à Hérode,</p>

\* J'ai exposé (dans la note préliminaire du § 1 de ce livre) les motifs qui me déterminent à placer la mort de saint Jean-Baptiste dans le temps de la première mission des Apôtres. A la fin du présent paragraphe, on lit deux versets de saint Matthieu que j'interprète comme saint Augustin (*De consens. Evangel.*, liv. II, chap. XLV), en soutenant que le départ de Jésus-Christ eut précisément pour cause le supplice du Précurseur. Cette opinion est aussi adoptée par Maldonat (*in Matth.*, XIV, 13), comme la plus raisonnable : « Augustini opinionem probabiliorum puto. » Et puisque c'est alors, comme on le verra dans le paragraphe suivant, que les Apôtres revinrent de leur expédition, il reste établi que saint Jean mourut à cette époque.

1. J'ai rapporté au liv. III, § III, l'histoire de la captivité de saint Jean-Baptiste, et j'ai prouvé, dans les annotations, qu'il s'agit ici d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée, et d'Hérodiade, sœur du roi Agrippa et femme de Philippe, qui lui-même était frère d'Hérode. Du mariage de Philippe et d'Hérodiade était née Salomé, la danseuse du festin actuel. Origène remarque que la sainte Écriture ne mentionne que deux princes dont le jour de naissance ait été célébré comme une fête, et ces deux princes furent de grands criminels : Pharaon et Hérode.

2. Le zèle et l'éloquence de saint Ambroise, de saint Jean Chrysostome, de saint Pierre Chrysologue, fournissent, à propos de la danse de la fille d'Hérodiade, des traits dignes d'être souvent répétés dans la chaire, pour ôter du milieu des chrétiens l'arme la plus puissante de l'impudicité, comme la danse l'est presque toujours.

ainsi qu'à ses convives, le roi bentibus, rex ait puellæ : dit à la jeune fille : <sup>3</sup> Demande-moi ce que tu veux, et je te le donnerai. Et il lui jura : Tout ce que tu demanderas, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. Elle sortit, et dit à sa mère : Que demanderai-je? <sup>4</sup> Celle-ci (le jour opportun étant arrivé) dit : La tête de Jean-Baptiste. Aussitôt étant rentrée en toute hâte près du roi, elle fit sa demande, disant : <sup>5</sup> Je veux qu'à l'instant vous me donniez ici dans un plat la tête de Jean-Baptiste. Le roi fut contristé; <sup>6</sup> cependant, à cause

Pete a me quod vis, et dabo tibi. Et juravit illi: Quia quid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. Quæ cum exiisset, dixit matri suæ : Quid petam? At illa (g) cum dies opportunus accidisset (h) dixit : Caput Joannis Baptistæ. Cumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens : Volo, ut protinus des mihi (i) hic in disco caput Joannis Baptistæ. Et contristatus est rex. Propter juramentum autem, et eos qui

g. Mc. VI, 21.

h. Mc. VI.  
24-25.i. Mt. XIV.  
8-9.

3. La promesse d'Hérode fut certainement le comble de l'imprudence et de la folie. Au reste, il n'est pas si rare dans le monde de jeter à pleines mains, pour une danseuse ou pour un chanteur, plus qu'on ne voudrait dépenser pour la dot de plusieurs jeunes filles, pour l'entretien d'une famille ruinée, pour supprimer un scandale, pour donner un asile aux veuves et aux orphelins.

4. L'incestueuse et cruelle femme attendait depuis longtemps ce jour opportun pour arracher à Hérode une sentence de mort contre le prophète qu'elle haïssait. Quelques interprètes ont pensé que ce fut précisément pour atteindre ce but qu'Hérodiade poussa sa fille à exécuter cette danse impudique, afin d'amollir l'esprit d'Hérode, et d'obtenir ainsi par une autre ce qu'elle n'espérait plus obtenir par elle-même.

5. Était-il possible de demander dans des termes plus impudents et plus impérieux l'exécution d'un crime atroce?

6. Ce ne fut pas la religion du serment qui détermina ce prince à souiller ses mains du sang d'un innocent; car le serment ne saurait être un lien d'iniquité. Ce fut la crainte toute humaine d'être un objet de dérision pour les témoins de sa promesse insensée. Ce fut plus encore la crainte de déplaire à celle qui lui avait si impérieusement imposé ses chaînes. Or le fait seul d'avoir jeté le saint Précurseur en

k. Mc. VI.  
26-27.

pariter recumbebant (*k*) no- de son serment et de ceux qui  
luit eam contristare; sed étaient à table avec lui, il ne  
misso spiculatore præcepit voulut pas la contrister; mais  
afferri caput ejus in disco. ayant envoyé un soldat, il or-

l. Mt. XIV.  
10.

m. Mc. VI.  
28-29.

(*l*) Et decollavit eum in car- donna que la tête de Jean fût  
cere. (*m*) Et attulit caput ejus apportée dans un plat. <sup>7</sup> Et il le  
in disco, et dedit illud puel- décapita dans la prison; et il  
læ, et puella dedit matri appporta sa tête dans un plat, et  
suæ. Quo audito discipuli il la donna à la jeune fille, <sup>8</sup> et la

prison est déclaré par saint Luc le plus grand des crimes sans nombre que l'impudique Hérode eût commis jusque-là : « Et de omnibus malis, « quæ fecit Herodes, adjecit et hoc *super omnia*, et inclusit Joannem « in carcere. » (Luc, III, 19, 20.) Qui pourra donc se faire une idée de l'énormité qu'atteignit cet autre crime, le meurtre de son prisonnier ?

7. Ainsi meurt, innocent et pénitent à la fois, le plus grand des saints, le front orné d'une triple couronne, Vierge, Docteur et Martyr. Ainsi Hérode marche sur les traces du tyran son père. La haine du premier monstre qui porta ce nom, bien loin de nuire aux saints Innocents, ne fit que procurer leur gloire, en fournissant à l'Église un motif pour les honorer pendant toute la durée des siècles, comme les prémices du martyr souffert pour Jésus-Christ. De même aujourd'hui la complaisance insensée d'un tyran avili, l'implacable colère d'une femme impudique, l'impudence inouïe de la danseuse sa fille, purent bien faire couler le sang du précurseur du Christ; mais sa mort ne fit que lui apporter plus tôt la joie d'aller encore une fois préparer la voie de son Maître, remplir dans les limbes son office au milieu des âmes justes, et leur annoncer que l'heure de la délivrance universelle allait sonner. C'est pourtant une grande consolation pour un chrétien sur cette terre, de se dire que la haine de tous les hommes et la fureur de tous les démons, bien loin de pouvoir causer aucun dommage à son âme, ne sont capables que d'accroître son mérite et de multiplier ses couronnes, à cette seule condition : qu'il ne refuse pas de combattre avec courage, et jusqu'à la fin, sous la glorieuse bannière de la croix de Jésus-Christ !

8. Saint Jérôme raconte qu'en recevant cette tête sacrée, Hérodiade furieuse se mit à percer d'une longue épingle la langue par laquelle elle-même s'était sentie blessée, lorsque Jean reprocha courageusement à Hérode la vie scandaleuse qu'il menait avec elle. Déjà les conseils de sa haine avaient déterminé sa fille à mettre le plaisir de la vengeance au-dessus de la moitié d'un royaume. Tant il est vrai que : *Non est ira super iram mulieris.* (Eccli., xxv, 23.)

jeune fille la donna à sa mère. *ejus venerunt, et tulerunt*  
 Ce qu'ayant appris, ses disciples *corpus ejus, et posuerunt*  
 vinrent, <sup>9</sup> et enlevèrent son *illud in monumento. (n) Et*  
 corps, et le déposèrent dans un *venientes nuntiaverunt Je-*  
 sépulcre. <sup>10</sup> Puis ils vinrent *su. Quod cum audisset Je-*  
 l'annoncer à Jésus. <sup>11</sup> Et Jésus *sus, secessit inde.*  
 l'ayant entendu, partit de là.

*n. Mt. XIV.*  
*12-13.*

### \* Paragraphe Cinquième

#### RETOUR DES APOTRES APRÈS LEUR MISSION

Et les apôtres s'étant réunis *(a) Et convenientes Apo-*  
 près de Jésus après leur retour, *stoli ad Jesum (b) reversi (c)*

*a. Mc. VI. 30.*  
*b. L. IX. 10.*  
*c. Mc. VI.*  
*30-31.*

9. On a vu (liv. V, § v), que le Précurseur était visité par ses disciples dans sa prison, et qu'il pouvait de là envoyer des messagers à Jésus-Christ. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'ils pussent facilement obtenir d'Hérode la permission d'enlever le corps du saint pour lui donner la sépulture.

10. Ainsi les disciples de Jean, qui du vivant de leur maître avaient conçu de la jalousie contre Jésus-Christ, parce que le peuple accourait en plus grand nombre à son baptême, viennent, après sa mort, s'attacher au Maître divin, que le saint Précurseur leur avait montré si souvent, en l'appelant l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde.

11. Ces paroles sont tellement liées à celles qui précèdent, qu'il n'est guère possible d'attribuer la retraite de Jésus-Christ à un autre motif que la nouvelle de cette mort. Vouloir l'expliquer par ce qui fut rapporté à Hérode des miracles du Sauveur, c'est soutenir une opinion qui n'a pas d'appui suffisant, si même ce n'est pas faire au texte une violence manifeste.

\* Le retour des Apôtres, après leur première mission, est rattaché par saint Marc aussi bien que par saint Luc au récit qui précède. Saint Marc dit même expressément que le motif pour lequel Jésus-Christ les conduisit dans un lieu désert, ce fut le désir de leur procurer un peu de repos. Or, nous avons fait observer dans le paragraphe précédent,



renuntiaverunt ei omnia quæ egerant, et docuerant. Et ait illis : Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum. Erant enim qui veniebant, et redibant multi; et nec spatium manducandi habebant. (d) Post hæc abiit Jesus, (e) assumptis illis.

lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et enseigné. <sup>1</sup> Et il leur dit : Venez à l'écart dans <sup>2</sup> un lieu désert, et reposez-vous quelque peu. Car ceux qui venaient et revenaient étaient si nombreux, <sup>3</sup> qu'ils n'avaient pas même le temps de manger. <sup>4</sup> Après cela Jésus s'en

d. J. VI. 1.

c. L. IX. 10.

que, suivant saint Matthieu, le Seigneur partit pour se rendre *in locum desertum*, lorsqu'on lui eut annoncé la mort du Précurseur. Il est donc évident que les Évangélistes assignent deux motifs à la retraite de Jésus-Christ dans la solitude. Il n'est pas moins clair que les trois Évangélistes racontent le même fait et mentionnent le même lieu. Car, ainsi qu'on le verra dans le paragraphe suivant, ils s'unissent tous pour faire connaître l'éclatant miracle que Jésus-Christ fit dans ce désert : la multiplication des pains et des poissons; miracle que saint Jean lui-même n'a pas voulu se dispenser d'exposer en détail, bien qu'il ne dise rien de ce qui avait conduit Jésus-Christ dans la campagne solitaire où il s'accomplit.

1. Les Apôtres étaient allés deux à deux prêcher l'Évangile dans différentes parties de la Judée. Les voici maintenant réunis autour de leur chef et de leur Maître, pour lui rendre compte de tout ce qu'ils ont fait, et de la doctrine qu'ils ont enseignée. Telle est la règle que doivent suivre tous les ministres de la divine parole. Qu'ils rapportent à Jésus-Christ le succès de leur prédication, et qu'ils se gardent d'usurper une gloire qui appartient à Dieu seul. Car *neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat; sed qui incrementum dat Deus*, ainsi que l'enseigne l'Apôtre saint Paul. (I Cor., III, 7.)

2. Le repos après les fatigues de la prédication, Jésus-Christ nous apprend à le chercher au désert, dans la solitude, et non pas aux lieux où se trouvent les dissipations et les fêtes bruyantes.

3. Les Apôtres n'avaient pas même le temps de manger, tant les occupations du ministère étaient pour eux sans relâche. Et, l'on osera parler bien haut des incommodités inséparables de la prédication, ne songer qu'à les diminuer, ou s'en plaindre, au risque d'étonner et de contrister, ou même de scandaliser les fidèles ?

4. Le chapitre V, comme le chapitre VI de saint Jean, commence par ces mots : *Post hæc*. Cette forme de langage indique que l'Évangéliste passe à un récit entièrement différent; et en effet, il y a ici un

alla, les prenant avec lui. Et Et ascendentes in navim  
 montant dans une barque, ils abierunt in desertum locum  
 allèrent dans un lieu désert <sup>5</sup> à seorsum, (g) qui est Beth- g. L. IX. 10.  
 l'écart, dans le territoire de saidæ (h) trans mare Galilææ, h. J. VI. 1.  
 Bethsaïde, au delà de la mer de quod est Tiberiadis. (i) Et i. Mt. XIV. 13.  
 Galilée, c'est-à-dire de Tibé- cum audissent turbæ, (k) et k. Mc. VI. 33.  
 riade. Mais la foule l'ayant ap- viderunt eos abeuntes, et  
 pris, et beaucoup de gens les cognoverunt multi, et pe-  
 ayant vus partir, et ayant connu destres de omnibus civitati-  
 leur dessein, ils y accoururent bus concurrerunt illuc, et  
 à pied de toutes les villes, et prævenerunt eos. (l) Et se- l. J. VI. 2-3.  
 ils les devancèrent. Et la mul- quebatur illum multitudo  
 titude qu'il suivait était grande, magna, quia videbant signa  
 parce qu'ils voyaient les mira- quæ faciebat super his qui  
 cles qu'il faisait sur ceux qui infirmabantur. Subiit ergo  
 étaient malades. <sup>6</sup> Jésus monta in montem Jesus, et ibi se-  
 donc sur la montagne, et là il debat cum Discipulis suis.  
 était assis avec ses disciples.

intervalle d'une année presque entière. Il avait rapporté dans le cha-  
 pitre v ce que Jésus-Christ fit à Jérusalem à l'époque de la deuxième  
 pâque qui suivit son baptême (V. l. V, § IX et X). Il entreprend main-  
 tenant l'histoire des actes et des discours du Sauveur, à l'approche de  
 la troisième pâque, et il se sert de la même transition : *Post hæc*. Les  
 autres Évangélistes nous ont fait connaître ce qui se passa pendant la  
 deuxième année de la prédication du Sauveur; c'est ce récit que nous  
 avons commencé avec le livre VI, et continué jusqu'à présent.

5. Le désert où le Seigneur conduisit ses Apôtres était celui de Be-  
 thsaïde, situé dans le voisinage de la ville du même nom, de l'autre  
 côté de la mer de Galilée, appelée aussi lac de Tibériade. C'est ce que  
 démontre clairement Lamy, dans son *Apparatus geographicus*, contre  
 l'opinion d'un grand nombre de commentateurs. Le peuple avait tant à  
 cœur de suivre Jésus-Christ dans tous les lieux où il portait ses pas,  
 qu'une grande foule, prenant à pied la voie de terre, arriva sur la rive  
 opposée avant que le Seigneur y eût débarqué avec ses Apôtres. Cet  
 empressement était dû au charme et à l'efficacité de son enseignement  
 aussi bien qu'à ses miracles.

6. Jésus ne se remit à enseigner la multitude qu'après avoir laissé  
 aux Apôtres le temps de prendre un peu de repos, et de goûter en paix

## \* Paragraphe Sixième

TROISIÈME PAQUE APRÈS LE BAPTÊME  
PREMIÈRE MULTIPLICATION DES PAINS ET DES POISSONS

a. J. VI. 4-5.

(a) Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum. Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, (b) misertus est super eos, quia erant sicut

b. Mc. VI. 34.

Cependant <sup>1</sup> la Pâque, jour de la fête des Juifs, était proche. Jésus donc, ayant levé les yeux et vu qu'une très-grande multitude était venue à lui, eut pitié d'eux, <sup>2</sup> parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont

la douceur de se retrouver avec leur bon Maître, assis en paix autour de lui, et comme réchauffés et protégés par lui sous les ailes de sa charité.

\* Voici un des miracles éclatants dont le Saint-Esprit a voulu que le récit fût tracé par la plume de tous les Évangélistes. Aucun doute ne peut trouver place sur l'identité du fait qu'ils racontent, quand on les voit tous mentionner *cinq pains et deux poissons*; tous déclarer que la foule nourries s'élevait au nombre de *cinq mille hommes*; tous compter les *douze corbeilles* que remplirent les restes du repas miraculeux. Il semble que saint Jean, qui se borne communément à enregistrer les faits que les autres historiens sacrés avaient omis, n'ait pas pu omettre le récit de ce miracle, à cause de sa connexité avec les faits qui suivent immédiatement dans son évangile, et qu'il est seul à rapporter. C'est à lui que nous devons de savoir que la pâque était proche, et de connaître quelques détails précieux des interrogations et des réponses qui furent échangées.

1. « Tertium istud pascha fuit a Baptismo Christi. » C'est ainsi que s'exprime Noël Alexandre, pour ne rien dire d'un grand nombre de commentateurs qui s'accordent avec lui sur ce point, en dépit des arguments par lesquels Lamy s'efforce d'accréditer une opinion contraire.

2. Combien cette compassion de Jésus-Christ est une douce et consolante chose! « Approchons-nous donc avec confiance du trône de la grâce » (Hebr., iv, 16), bien assurés que nos espérances ne seront pas déçues quand nous irons au véritable ami de nos âmes, dont l'unique désir est de nous sauver.

point de pasteur. Et il les accueillit, et il commença à leur enseigner beaucoup de choses <sup>3</sup> sur le Royaume de Dieu. Et il rendait la santé à leurs malades qui avaient besoin d'être guéris. Or le jour avait commencé à baisser. Et l'heure étant déjà très-avancée, ses douze disciples s'approchèrent de lui, disant : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà passée. Renvoyez le peuple, afin qu'ils aillent dans les bourgs, dans les habitations voisines et dans les villages, acheter des aliments pour manger. Mais Jésus leur dit : <sup>4</sup> Ils n'ont pas besoin d'aller; donnez-leur vous-même à manger. Et ils lui dirent : <sup>5</sup> Allons acheter des pains pour deux cents deniers, et nous leur donnerons à manger. Alors il dit à Philippe : Où achèterons-nous des pains pour que ceux-

oves non habentes pastorem.

(c) Et excepit eos; (d) et cœpit illos docere multa (e) de Regno Dei. Et (f) languidos eorum, (g) qui cura indigebant, sanabat. Dies autem cœperat declinare. (h) Et cum jam hora multa fieret, (i) accesserunt ad eum (k) duodecim (l) discipuli ejus, dicentes : (m) Desertus est locus hic et jam hora præteriiit. (n) Dimitte turbas, ut euntes in castella, villasque, quæ circa sunt, (o) et vicos, emant sibi cibos quos manducant. (p) Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire; date illis vos manducare. (q) Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare. Et (r) dixit ad Philippum : Unde ememus panes ut manducant hi? (Hoc autem dice-

c. L. IX. 11  
d. Mc. VI. 34.  
e. L. IX. 11.  
f. Mt. XIV. 14.  
g. L. IX. 11-12.  
h. Mc. VI. 35.  
i. Mt. XIV. 16.  
k. L. IX. 12.  
l. Mt. XIV. 1 b.  
m. Mc. VI. 36.  
n. L. IX. 12.  
o. Mc. VI. 36.  
p. Mt. XIV. 16.  
q. Mc. VI. 37-38.  
r. J. VI. 5-7.

3. Cet ordre suivi par Jésus dans la distribution de ses grâces mérite d'être remarqué. Avant tout, il guérit les âmes en les nourrissant de la parole divine; puis il guérit les maladies du corps; enfin il pourvoit à ses besoins par un éclatant miracle.

4. Autant les Apôtres avaient mis d'empressement à obtenir de leur Maître qu'il congédiât cette multitude affamée, autant ils éprouvent d'embarras en entendant sa réponse.

5. La réplique des Apôtres et l'interrogation de Philippe font assez clairement voir qu'ils entendaient proposer une chose impossible, en indiquant comme nécessaire et probablement insuffisante une grosse somme d'argent qu'ils savaient ne pas avoir.

bat tentans eum; ipse enim sciebat quid esset facturus.) <sup>6</sup> pour l'éprouver; car lui-même savait ce qu'il allait faire.) Philippe lui répondit : Des pains pour deux cents deniers ne leur suffiraient pas pour que chacun en reçoive un petit morceau. Et il leur dit : Combien de pains avez-vous? Allez et voyez. <sup>7</sup> Et quand ils se furent informés, un de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit : Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Nous n'avons pas autre chose, dirent-ils, que cinq pains et deux poissons; à moins que nous allions acheter des aliments pour toute cette foule. Il leur dit : Apportez-les-moi ici. Or il y avait en ce lieu un

s. Mc. VI. 38.

t. J. VI. 8-9.

v. L. IX. 13.

z. Mt. XIV.  
18.

y. J. VI. 10.

6. Saint Jean, toujours occupé de mettre en évidence la divinité de Jésus-Christ, nous apprend, par cette parenthèse, comment nous devons comprendre beaucoup d'autres interrogations du Sauveur, qui savait toute chose avant qu'on lui répondit.

7. La foi des Apôtres paraît sans doute bien faible en cette occasion. Après tant de miracles opérés sous leurs yeux, au moment même où ils viennent de voir des guérisons prodigieuses et instantanées, ils ne songent pas qu'il est beaucoup plus facile à leur Maître d'employer un moyen surnaturel pour soulager ce peuple, qu'il ne l'était à Moïse, dans le désert, de l'obtenir de Dieu. Mais il faut aussi savoir admirer la promptitude de leur obéissance, et la docilité avec laquelle ils se mettent à ranger cette immense multitude comme autour des tables d'un festin, quoiqu'ils n'aient rien à servir à tous ces convives.

vaste pré. Et il leur commanda de faire asseoir tout le monde par groupes sur l'herbe verte. Et ils firent ainsi. <sup>8</sup> Et ils s'assirent par groupes de cent et de cinquante. <sup>9</sup> Il prit alors les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, ayant rendu grâces, il bénit et rompit les pains, et les donna à ses disciples pour les servir au peuple. Il partagea aussi les

tum in loco. (z) Et præcepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride fœnum. (aa) Et ita fecerunt. (bb) Et discubuerunt in partes per centenos, et quinquagenos. Et acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, intuens in cœlum (cc) cum gratias egisset (dd) benedixit, et frepigit panes, et dedit discipulis

z. Mc. VI. 30.

aa. L. IX. 13.

bb. Mc. VI.

40-41.

cc. J. VI. 11.

dd. Mc. VI. 41.

8. La foule étant ainsi divisée, il fut plus facile de compter les convives qui prirent part à cet admirable repas. De plus, cette immense assemblée, où les membres des mêmes familles et les habitants des mêmes pays composent autant de groupes distincts, n'est-elle pas une belle image de l'Église de Jésus-Christ? Partagée en diocèses, et répandue parmi toutes les nations de l'univers, elle ne forme pourtant qu'une seule Église, catholique, apostolique et romaine, où la même doctrine et les mêmes sacrements sont distribués à tous, qui a pour centre d'unité le Pontife romain, chef et pasteur universel en vertu de sa primauté d'honneur et de juridiction sur le troupeau tout entier de Jésus-Christ.

9. Le Seigneur suit ici un ordre absolument semblable à celui qu'il observa lors de l'institution de la sainte Eucharistie, dont ce miracle était la figure; il prend le pain, lève les yeux au ciel, rend grâces à son Père, bénit le pain, le rompt et le donne à ses disciples. Les Pères ne s'accordent pas sur la manière suivant laquelle ce miracle s'opéra. Saint Jérôme soutient que la multiplication se fit dans les mains de Jésus-Christ; saint Jean Chrysostome croit que ce fut dans les mains des Apôtres. Mais qui empêche de dire que la multiplication commença dans les mains de Jésus-Christ, et continua dans les mains des Apôtres; que chacun de ceux-ci reçut une corbeille pleine, fit la distribution de son contenu, et que ce contenu ne s'épuisa pas avant que tout le monde en eût pris autant qu'il désirait? Puis les douze corbeilles se trouvèrent de nouveau pleines dans les mains des Apôtres, après qu'ils eurent recueilli les morceaux qui restaient; de telle sorte que cette immense multitude fut nourrie sans que la quantité de pain et de poisson produite par la première multiplication eût été diminuée.

ec. Mt. XIV. 19. (ce) discipuli autem turbis  
 ff. J. VI. 11. discumbentibus (ff) quan-  
 gg. Mt. XIV. 20. tum volebant. (gg) Et man-  
 hh. J. VI. 12-13. ducaverunt omnes, et satu-  
 rati sunt. (hh) Ut autem  
 ii. Mt. XIV. 21. impleti sunt, dixit discipu-  
 kk. J. VI. 13. lis suis : Colligite quæ su-  
 peraverunt fragmenta ne  
 pereant. Collegerunt ergo  
 ll. (ii) reliquias, (kk) et imple-  
 verunt duodecim cophinos  
 fragmentorum ex quinque  
 panibus hordeaceis, quæ su-  
 perfuerunt his qui mandu-  
 caverant, (ll) et de piscibus.  
 mm. Mt. XIV. 21. (mm) Manducantium autem  
 fuit numerus quinque millia  
 virorum, exceptis mulieri-  
 bus, et parvulis.

10. Saint Matthieu et saint Marc, à la différence de saint Luc et de saint Jean, n'ajoutent pas le mot *ferè* ou *quasi* au nombre de cinq mille. Au reste, il n'y a là aucune contradiction. Les écrivains, en énonçant un nombre, ajoutent ou suppriment indifféremment l'adverbe qui signifie que leur énonciation est approximative. Je crois inutile de citer les exemples qui abondent dans plusieurs livres canoniques.

---

## \* Paragraphe Septième

JÉSUS-CHRIST S'ENFUIT POUR N'ÊTRE POINT FAIT ROI  
 IL MARCHE SUR LA MER  
 ET PIERRE VA AU-DEVANT DE LUI

Et aussitôt Jésus<sup>1</sup> contraignit (a) Et statim compulit a. Mt. XIV. 22.  
 ses disciples de monter dans la Jesus discipulos ascendere  
 barque et de le précéder au delà in naviculam, et præcedere  
 du détroit, à Bethsaïde, pendant eum trans fretum (b) ad b. Mc. VI. 45.  
 que lui-même congédierait le Bethsaidam, dum ipse di-

\* Il n'est pas possible de séparer ce récit de celui qui précède sans faire violence au texte de saint Marc, qui les unit ensemble par le mot *statim*. Saint Luc est le seul qui ne fournisse rien à ce paragraphe. Les trois autres Évangélistes racontent que Jésus marcha sur les eaux; saint Matthieu seul mentionne que saint Pierre le fit aussi. Saint Jean Chrysostome a pensé que le texte de saint Jean est relatif à un fait différent de celui que racontent saint Matthieu et saint Marc, parce qu'il lui a semblé que les circonstances ne s'accordaient pas entre elles. Toutefois, en voyant avec quelle facilité les trois récits se fondent en un seul, on reste convaincu que c'est bien une seule et même histoire, exposée avec plus ou moins de détails par les trois écrivains sacrés. Que saint Jean dise que Jésus s'enfuit sur la montagne pour ne point être fait roi, tandis que saint Matthieu dit qu'il se retira pour prier, il n'y a là aucune contradiction. Au reste, tous deux s'accordent pour nous montrer le Seigneur allant *seul* sur la montagne après la multiplication des pains; ils s'accordent pour dire que pendant la tempête les disciples virent Jésus *marchant sur la mer*; ils s'accordent pour reproduire les paroles qu'il leur adressa pour les rassurer : *C'est moi, ne craignez pas.*

1. Les Apôtres ne se résignaient qu'à grand'peine à se séparer encore de leur divin Maître, quoique pour peu de temps; il fallut qu'il les y forçât. — Bethsaïde était située à la partie inférieure du lac de Tibériade, ainsi que l'explique fort bien Lamy (*Appar. geogr.*, XII, 3). Ainsi *trans mare* ne signifie pas ici la rive opposée. L'ordre qui fut donné aux disciples fut celui de se rendre du désert au rivage de Bethsaïde, où ils s'embarquèrent pour se rendre à Capharnaüm; c'est dans ce trajet que le Seigneur les rejoignit en marchant sur la mer.



c. J. VI. 14-15. mitteret populum. (c) Illi ergo homines cum vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant : Quia hic est vere propheta qui venturus est in mundum. Jesus ergo cum cognovisset quia venturi erant, ut raperent eum, et facerent eum regem; (d) cum dimisisset eos, (e) fugit iterum in montem ipse solus (f) orare. (g) Ut autem sero factum est, descenderunt discipuli ejus ad mare. Et cum ascendissent navim venerunt trans mare in Capharnaum. Et tenebræ factæ erant, et non venerat ad eos Jesus. Mare autem, vento magno flante, peuple. Or ces hommes, ayant vu le miracle que Jésus avait fait, disaient : Celui-ci est vraiment le Prophète qui doit venir dans le monde. Jésus donc, ayant connu qu'ils seraient venus le prendre pour le faire Roi, <sup>2</sup> les renvoya, et s'enfuit de nouveau tout seul dans la montagne pour prier. Et quand le soir fut venu, ses disciples descendirent à la mer. Et étant montés dans la barque, ils vinrent de l'autre côté de la mer, vers Capharnaüm. <sup>3</sup> Et les ténèbres s'étaient faites, et Jésus n'était pas venu à eux. Cependant, au souffle d'un grand vent, la mer s'enflait; et la barque au milieu

2. Il est probable que Jésus se rendit invisible à la multitude après l'avoir congédiée. Le peuple reconnaissait en lui le Messie, en le voyant confirmer par tant de miracles sa céleste doctrine, et nourrir, comme il venait de le faire au désert, tout un peuple au moyen d'un prodige qui dépassait tous les autres. Assurés que le trône de David lui appartenait, ils ne songeaient qu'à l'y faire monter et à le proclamer roi d'Israël. Mais le règne de Jésus-Christ n'est point tel que les Juifs se l'imaginaient, et il ne voulait pas régner à la façon des monarques de ce monde. Il se déroba donc à la recherche insensée de la multitude, et s'en va tout seul se mettre en prière sur la montagne, pendant que les Apôtres, obéissant à son ordre, quittent la campagne où le repas miraculeux venait de s'achever, pour se rendre au rivage de Bethsaïde, où ils avaient laissé leur barque.

3. Saint Jean nous fait connaître le lieu précis où Jésus avait ordonné à ses disciples de se rendre, et c'était Capharnaüm *maritima*. Mais nous verrons qu'ils allèrent débarquer à Génézareth, à peu de distance de Capharnaüm. (On peut voir la carte de Lamy et consulter son *Apparatus geographicus*, chap. x, § 5; comme aussi son *Comment. in harmoniam*, lib. III, cap. xxviii.)

de la mer était agitée par les flots. Et Jésus, seul à terre, les voyait se fatiguer à ramer. Car le vent leur était contraire.

<sup>4</sup> Après donc qu'ils eurent ramé pendant environ vingt-cinq ou trente stades, vers la quatrième veille de la nuit, ils voient Jésus, marchant sur la mer, s'approcher de la barque; et il voulait les dépasser. Mais eux, quand ils le virent marchant sur la mer, crurent que c'était un fantôme; et, troublés, ils disaient: C'est un fantôme; et, de frayeur, ils jetèrent un cri. Car tous le virent.

<sup>5</sup> Mais aussitôt Jésus leur parla, disant: Ayez confiance, c'est moi, ne craignez pas. Alors Pierre, répondant, dit: Seigneur, si c'est vous, commandez que je vienne à vous sur les eaux. Et Jésus

exsurgebat. (*h*) *Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus; (i) et ipse solus in terra, et videns eos laborantes in remigando. Erat enim ventus contrarius eis. (k) Cum remigassent ergo quasi stadia viginti quinque, aut triginta, (l) circa quartam vigiliam noctis (m) vident Jesum ambulantem supra mare, et proximum navi fieri; (n) et volebat præterire eos. At illi, ut viderunt eum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, et (o) turbati sunt dicentes: Quia phantasma est; et præ timore (p) exclamaverunt: Omnes enim viderunt eum. (q) Statimque Jesus locutus est eis dicens: Habete fidu-*

*h. Mt. XIV. 26.*  
*i. Mc. VI. 47-48.*  
*h. J. VI. 19.*  
*l. Mc. VI. 48.*  
*m. J. IV. 19.*  
*n. Mt. VI. 48-49.*  
*o. Mt. XIV. 26.*  
*p. Mc. VI. 49-51.*  
*q. Mt. XIV. 27-31.*

4. Déjà les trois quarts de la nuit étaient écoulés, et ils n'avaient franchi qu'un espace d'environ trois milles, quand à la fatigue et à l'anxiété que leur causait la tempête vint se joindre un sentiment de terreur; Jésus, marchant sur les eaux, était devant eux, et ils croyaient voir un fantôme revêtu des traits de leur Maître. Au moment où il se trouva tout près de la barque, il semblait vouloir la dépasser; les disciples effrayés poussèrent alors un de ces cris qu'arrachent la surprise et la crainte.

5. Un voyage entrepris par l'ordre formel de Jésus-Christ ne pouvait se terminer qu'ainsi qu'il convenait à la promptitude de leur obéissance. Il ne tarda pas à leur faire entendre sa voix; au moment même, dit saint Matthieu, où ils poussent un cri, le Seigneur leur parle, ranime leur confiance, et se fait connaître pour ce qu'il est.

ciam, ego sum, nolite timere. Respondens autem Petrus dixit : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas. At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navicula ambulabat super aquam, ut veniret ad Jesum. Videns autem ventum validum, timuit; et cum cœpisset mergi clamavit dicens : Domine, salvum me fac. Et continuo Jesus extendens manum apprehendit eum, et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti? (r) Vo-

dit : Viens. <sup>6</sup> Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour venir à Jésus. Mais voyant la violence du vent, il eut peur; et comme il commençait à enfoncer, il cria disant : <sup>7</sup> Seigneur, sauvez-moi. Et aussitôt Jésus, étendant la main, le saisit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? <sup>8</sup> Ils voulurent donc le prendre dans la barque. Et quand il fut monté dans la barque avec eux, le vent cessa; et aussitôt la barque fut à la terre vers laquelle ils allaient.

6. Le caractère particulier de saint Pierre se montre toujours. Animé d'un ardent amour pour son Maître, et plein de foi dans le Fils de Dieu, il exécute avec courage ce qu'il a demandé avec élan. Il vérifie par lui-même que ce n'est pas un fantôme qui est devant lui, mais Jésus-Christ en personne, qui par un acte de sa toute-puissance a rendu solide pour lui le chemin par lequel il court à sa rencontre. Laissons aux hérétiques le plaisir insensé de censurer la demande de Pierre. Pour nous, par cela seul que Jésus-Christ daigne l'exaucer, nous y reconnaissons le pur effet d'une foi héroïque et d'une vive charité; la présomption ni la vanité n'y ont aucune part. Pourquoi l'héroïsme des premiers pas ne dura-t-il pas jusqu'au bout? Si le premier élan de sa foi ne se fût affaibli, il n'eût pas chancelé.

7. Il recourt à la prière et se raffermi aussitôt. Le Seigneur avait permis qu'il chancelât un moment, pour lui apprendre par quoi toute vertu véritable est produite, et combien la force humaine mérite peu qu'on s'y fie, même après qu'elle est devenue capable des plus grandes merveilles et des actes les plus héroïques.

8. Jésus enchaîne les miracles aux miracles. Pour complaire à ses Apôtres, il monte avec Pierre dans la barque, et non-seulement la mer est aussitôt apaisée, la tempête calmée; mais la barque vient aborder à l'instant au but de leur voyage : *Et statim navis fuit ad terram in quam ibant.*

<sup>9</sup> Or ceux qui étaient dans la luerunt ergo accipere eum  
 barque vinrent l'adorer, disant : in navim ; (s) et ascendit s. Mc. VI. 11.  
 Vous êtes en vérité le Fils de ad illos in navim ; et cessa-  
 Dieu. Et leur stupeur augmen- vit ventus. (t) Et statim na- t. J. VI. 21.  
 tait de plus en plus. <sup>10</sup> Car ils vis fuit ad terram in quam  
 ne comprirent pas au sujet des ibant. (u) Qui autem in na- u. Mt. XIV. 33.  
 pains, parce que leur cœur était vricula erant venerunt et ado-  
 aveuglé. Et quand ils eurent raverunt eum dicentes :  
 traversé la mer, ils arrivèrent Vere Filius Dei es. (x) Et x. Mc. VI. 51-54.  
 au territoire <sup>11</sup> de Génésareth, plus magis stupebant. Non  
 et y abordèrent. Et quand ils enim intellexerunt de pani-  
 furent sortis de la barque, bus ; erat enim cor eorum  
<sup>12</sup> aussitôt les hommes de ce lieu obcæcatum. Et cum trans-

9. La vue de ce miracle fit sur les disciples une si grande impression, que tous ensemble vinrent adorer Jésus comme le vrai Fils de Dieu. C'est ici un des textes nombreux qui établissent la nécessité du culte extérieur, qu'au reste le culte intérieur doit toujours accompagner.

10. Quand même nous n'aurions pas d'autre preuve de la sincérité des Évangélistes, que la simplicité avec laquelle ils racontent ce qui est propre à les humilier, il y aurait là de quoi éloigner absolument jusqu'à la pensée de la fraude. On est surpris d'entendre que les Apôtres fussent assez aveugles pour ne pas comprendre le miracle de la multiplication des pains, eux qui, après avoir exposé toutes les difficultés de l'entreprise, avaient vu cette nourriture s'accroître dans leurs mains à mesure qu'ils la distribuaient, et recueilli en personne une énorme quantité de restes. Mais notre nature viciée est capable de toutes les aberrations, de toutes les faiblesses ; quand la lumière d'en haut lui manque, elle est aveugle en plein midi.

11. Ainsi que je l'ai déjà dit, je m'en rapporte, pour la description des pays qui environnent le lac de Tibériade, à la carte dressée par Lamy dans son *Apparatus geographicus*. On y voit que Génésareth est située sur la rive occidentale aussi bien que Capharnaüm, qui en est peu éloigné.

12. Ce fut un vrai triomphe que ce débarquement, après les éclatants prodiges qui avaient fait tomber les Apôtres aux pieds de Jésus. Dans ce pays, où sa puissance était bien connue, tout le monde voulut profiter de sa présence et obtenir de lui quelque guérison. Toute cette accumulation de miracles avait surtout pour but de préparer les disciples à croire au mystère de la sainte Eucharistie, qu'il allait bientôt leur annoncer dans la synagogue de Capharnaüm.

γ. Mt. XIV.  
33.  
z. Mc. VI.  
63 56.

fretassent, venerunt in ter- le reconnurent. Et parcourant  
ram Genezareth, et appli- toute cette contrée, ils commen-  
cuerunt. Cumque egressi cèrent à lui apporter de tous  
essent de navi, continuo côtés, dans leurs grabats, ceux  
cognoverunt eum (γ) viri qui étaient malades, là où ils  
loci illius : (z) et percurren- entendaient dire qu'il se trou-  
tes universam regionem il- vait. Et partout où il entrait,  
lam, cœperunt in grabatis dans les bourgs, dans les vil-  
eos, qui se male habebant, lages ou dans les villes, ils dé-  
circumferre ubi audiebatur posaient les malades sur les  
eum esse. Et quocumque places, et le suppliaient de les  
introibat in vicos, vel in vil- laisser toucher au moins la  
las, aut civitates, in pla- frange de son vêtement. Et tous  
teis ponebant infirmos, et ceux qui le touchaient étaient  
deprecabantur eum, ut vel guéris.  
fimbriam vestimenti ejus  
tangerent. Et quotquot tan-  
gebant eum, salvi fiebant.

---

### \* Paragraphe Huitième

#### PERPLEXITÉ D'HÉRODE A L'ÉGARD DE JÉSUS-CHRIST

α. Mt. XIV. 1. (α) In illo tempore audi- En ce temps-là, Hérode le

\* L'autorité de saint Augustin (*De cons. Evangelist.*, lib. II, cap. XLV), et le texte même de saint Matthieu (xiv, 13), qui nous montre les disciples déjà réunis à Jésus-Christ, obligent de placer cette histoire après la première mission et le retour des Apôtres, et non auparavant, ainsi que l'ont fait certains auteurs. D'un autre côté, j'ai montré (liv. VII, § IV, not. prélim.) que Jésus-Christ se retira au désert aussitôt que les disciples de Jean furent venus lui apprendre la mort du Précurseur. Je ne pouvais donc placer ni beaucoup plus tôt, ni beaucoup plus

tétrarque <sup>1</sup> entendit parler de la renommée de Jésus, et de tout ce qu'il faisait. Car son nom s'était répandu. Hérode ne savait que penser, parce que les uns disaient : <sup>2</sup> Jean est ressuscité des morts; d'autres : <sup>3</sup> Élie est apparu; d'autres : <sup>4</sup> Un des anciens Prophètes est ressuscité; d'autres enfin disaient : C'est un Prophète semblable à un des Prophètes. Ayant entendu cela, Hérode dit : <sup>5</sup> Jean, je l'ai décollé; quel est donc celui-ci de qui j'entends de

vit Herodes tetrarcha famam Jesu, et (b) omnia quæ fiabant ab eo. (c) Manifestum enim factum est nomen ejus. (d) Et hæsitabat, eo quod diceretur à quibusdam : Quia Joannes surrexit a mortuis; a quibusdam vero : Quia Elias apparuit; ab aliis autem : Quia propheta unus de antiquis surrexit : (e) alii vero dicebant : Quia propheta est quasi unus de prophetis. Quo audito, Herodes ait : (f) Joannem

b. L. IX. 7.  
c. Mc. VI. 11.  
d. L. IX. 7-8.  
e. Mc. VI. 11-12.  
f. L. IX. 9.

tarl, ce que les Évangélistes racontent des sentiments d'Hérode, quand le bruit des miracles du Sauveur arriva jusqu'à lui. Ce paragraphe doit être considéré comme une digression, occasionnée par le récit des miracles qui ont rempli le paragraphe précédent.

1. Il paraît étrange que le tétrarque de la Galilée ne sût rien des miracles de Jésus-Christ avant la mort de saint Jean-Baptiste, tandis qu'un grand nombre d'entre eux avaient été faits antérieurement à la captivité même du Précurseur. Pourtant ce ne fut pas la première fois que l'on vit Dieu dérober à la connaissance des princes les personnages ou les événements destinés à servir les intérêts de la religion.

2. La haute opinion que tout ce peuple avait conçue de la sainteté de Jean-Baptiste explique le bruit de sa résurrection.

3. La tradition relative à Élie était générale; on savait qu'il est vivant et qu'il doit reparaitre à la fin du monde; aussi ne disait-on pas de lui qu'il était ressuscité, mais *qu'il était apparu*.

4. Suivant ces deux autres opinions, un des anciens prophètes (on ne savait lequel) était ressuscité, ou Dieu en avait envoyé un nouveau qui était semblable aux anciens. Tout ceci prouve que la résurrection des morts était connue et admise des Juifs; la secte seule des Sadducéens la niait obstinément.

5. Tous ces bruits divers jetaient Hérode dans une grande perplexité; mais il inclinait à croire que saint Jean-Baptiste était ressuscité, et le disait sans détour à ses familiers : tant il est vrai que la sainteté inspire de la crainte aux âmes les plus criminelles.

ego decollavi; quis est autem iste de quo ego talia audio? (g) Et ait pueris suis: Hic est Joannes Baptista; ipse surrexit a mortuis, et ideo virtutes operantur in eo. (h) Et quærebat videre eum.

g. Mt. XIV. 2.  
h. L. IX. 9.

telles choses? Et il dit à ses serviteurs: C'est Jean-Baptiste, c'est lui-même qui est ressuscité des morts, et voilà pourquoi des merveilles s'opèrent par lui. <sup>6</sup>Et il cherchait à le voir.

---

\* Paragraphe Neuvième

DISCOURS SUR L'EUCCHARISTIE  
DANS LA SYNAGOGUE DE CAPHARNAÛM

4. J. V. I. 22-60. (a) Altera die turba quæ stabat trans mare vidit, quia navicula alia non erat ibi nisi una; et quia non introisset cum discipulis suis Le jour suivant, la foule qui se tenait au delà de la mer <sup>1</sup> vit qu'il n'y avait là qu'une seule barque, et que Jésus n'était pas entré avec ses disciples dans la

6. Le motif de la curiosité d'Hérode était peut-être le désir de s'assurer si Jésus-Christ avait les traits de Jean-Baptiste. On verra plus tard quelle joie il éprouva quand il lui fut envoyé par Pilate.

\* Nous avons déjà dit que le paragraphe précédent doit être considéré comme une digression ou comme une sorte de parenthèse. Saint Jean est le seul Évangéliste qui rapporte ce qui se passa *le jour suivant*, c'est-à-dire le lendemain du jour où eut lieu la multiplication des pains, et où se passèrent les faits racontés au paragraphe *septième*. On comprendra tout à l'heure pourquoi saint Jean n'a pas cru pouvoir omettre le récit de ce grand miracle, bien qu'il eût été raconté par les trois autres historiens sacrés. J'en ait dit un mot dans la *note préliminaire du § VI*. Il y avait une corrélation très-intime entre la nourriture corporelle miraculeusement donnée à la multitude, et la nourriture de la sainte Eucharistie que Jésus-Christ promet ici aux âmes.

1. *Trans mare* doit s'entendre dans le sens que j'ai indiqué plus haut. (V. liv. VII, § VII, not. 1.)

barque, mais que ses disciples étaient partis seuls. <sup>2</sup> Cependant d'autres barques survinrent de Tibériade, près du lieu où ils avaient mangé le pain, le Seigneur rendant grâces. Le peuple ayant vu que Jésus n'était point là, ni ses disciples, ils montèrent dans les barques et vinrent à Capharnaüm, cherchant Jésus. Et l'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ils lui dirent : <sup>3</sup> Maître, comment êtes-vous venu ici ? Jésus leur répondit, et dit : En vérité, en vérité, <sup>4</sup> je vous le dis : Vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des

Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent. Aliæ vero supervenerunt naves a Tiberiade juxta locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino. Cum autem vidisset turba, quia Jesus non erat ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et venerunt Capharnaum quærentes Jesum. Et cum invenissent eum trans mare dixerunt ei : Rabbi, quomodo huc venisti ? Respondit eis Jesus, et dixit : Amen, amen dico vobis ; quæritis me non quia vidistis signa, sed quia mandu-

2. Le lendemain, un grand nombre de ceux qui avaient vu les Apôtres partir dans leur barque sans le Seigneur reviennent avec l'espoir de le retrouver dans le lieu où il avait fait le miracle de la multiplication des pains. De Tibériade on arrive, dans des barques, sur le rivage de Bethsaïde, qui confine avec le désert. Mais, ne trouvant en cet endroit ni Jésus-Christ ni les Apôtres, on se rembarque pour aller le chercher à Capharnaüm, où le peuple, à sa grande surprise, le voit entouré des Douze.

3. Ils savent que Jésus n'a pas traversé la mer avec ses Apôtres ; la distance par terre est trop grande pour qu'il ait pu la franchir. La question qu'ils adressent à Jésus fait voir qu'ils le soupçonnent d'avoir employé quelque moyen extraordinaire pour se transporter où il est.

4. Jésus, au lieu de satisfaire leur curiosité, leur reproche d'être plus occupés de la nourriture corporelle que de chercher en lui l'aliment de leurs âmes. A la vue des miracles qu'il opérait, ne devaient-ils pas reconnaître qu'il était véritablement envoyé de Dieu pour les instruire et les sauver de la mort éternelle ?



castis ex panibus, et saturati estis. Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis. Hunc enim Pater signavit Deus. Dixerunt ergo ad eum : Quid faciemus, ut operemur opera Dei? Respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum, quem misit ille. Dixerunt ergo ei : Quod ergo tu facis signum, ut videamus et credamus tibi? Quid operaris? Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est; panem de cœlo dedit

pains et avez été rassasiés. <sup>5</sup> Travaillez, non pas en vue de la nourriture qui périt, mais de celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera. Car c'est lui que Dieu le Père a marqué. Ils lui dirent donc : <sup>6</sup> Que ferons-nous pour travailler aux œuvres de Dieu? Jésus répondit, et leur dit : <sup>7</sup> L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. Ils lui dirent donc : <sup>8</sup> Quel miracle faites-vous donc, afin que nous voyions et que nous croyions en vous? Quelle est votre œuvre? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, comme il est

5. Ne me demandez donc pas, leur dit-il, ce qui n'entretient pas la vie pour toujours; travaillez à reconnaître en moi les caractères du Messie que Dieu le Père a mis en moi comme l'empreinte de son sceau; comme Messie, je puis vous donner une nourriture incorruptible qui vous fera vivre éternellement.

6. Cette question, au jugement d'un grand nombre de Pères, ne fut pas faite avec un désir sincère de s'instruire; ceux qui la faisaient étaient pleins de suffisance, et persuadés que Jésus ne pouvait leur enseigner aucun moyen de plaire à Dieu qu'ils n'eussent appris déjà de Moïse.

7. Le culte extérieur ne suffit pas, il faut croire au Messie promis, et maintenant envoyé de Dieu pour le salut du monde.

8. La mauvaise disposition du cœur, l'esprit d'opposition insolente se montre de plus en plus. Ils comptent pour rien ou feignent d'ignorer la multiplication des pains et des poissons, ce miracle de la veille, venu à la suite de tant de guérisons prodigieuses; ils opposent à toutes ces choses le miracle de la manne, pour montrer que Moïse était supérieur à Jésus, ou prouvait mieux que lui sa mission divine.

écrit : Il leur a donné le pain du ciel à manger. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous dis : <sup>9</sup> Moïse ne vous a pas donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel et donne la vie au monde. Ils lui dirent donc : <sup>10</sup> Seigneur, donnez-nous toujours ce pain. Et Jésus leur dit : <sup>11</sup> C'est moi qui suis le pain de vie; qui vient à moi, n'aura pas faim, et qui croit en moi n'aura jamais soif. Mais je vous l'ai dit : vous m'avez vu, et vous ne

eis manducare. Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis : non Moyses dedit vobis panem de cœlo, sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum. Panis enim Dei est, qui de cœlo descendit, et dat vitam mundo. Dixerunt ergo ad eum : Semper da nobis panem hunc. Dixit autem eis Jesus : Ego sum panis vitæ. Qui venit ad me, non esuriet; et qui credit in me, non sitiet unquam. Sed dixi vobis : quia et vidistis me, et non creditis. Omne quod dat mihi Pater, ad me

9. Jésus répète souvent dans ce discours important la formule de l'affirmation solennelle : *Amen, amen*. C'est qu'il est question d'une vérité absolument supérieure à la raison humaine, d'un pur mystère de foi. Quelle comparaison entre la figure et la chose figurée? entre Moïse et Dieu le Père? entre la manne formée dans les nuages du ciel par la main des Anges, et le Fils de Dieu descendu du ciel et fait chair dans le sein de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit? entre une nourriture purement corporelle donnée à quelques milliers d'Israélites, et le pain de vie donné au monde entier pour gage de la gloire éternelle?

10. Suivant plusieurs Pères, ceux qui parlaient ainsi n'entendaient tout ce discours que de la vie corporelle. On peut aussi voir dans leur langage une intention ironique; ils demandaient, en se moquant, un pain qui, à leur jugement, n'existait pas et ne pourrait jamais exister.

11. Jusqu'ici Jésus-Christ avait parlé à la troisième personne. Il proclame maintenant directement qu'il est le pain de vie; le seul qui peut se donner lui-même en nourriture à quiconque s'approche de lui en ayant foi au mystère de l'Incarnation. Il avait déjà dit, il avait déjà prouvé par ses œuvres qu'il était envoyé de Dieu, mais on ne le croyait pas.

veniet; et eum qui venit ad me non ejiciam foras; quia descendi de cœlo non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me. Hæc est autem voluntas ejus qui misit me Patris, ut omne quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die. Hæc est autem voluntas Patris mei, qui misit me, ut omnis qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam æternam; et ego resuscitabo eum in novissimo die. Murmurabant ergo Judæi

croyez point. Tout ce que mon Père me donne viendra à moi; et celui qui vient à moi, je ne le rejeterai pas dehors; <sup>12</sup> parce que je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. <sup>13</sup> Or la volonté de mon Père qui m'a envoyé est que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour. La volonté de mon Père qui m'a envoyé est, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle; et moi je le ressusciterai au dernier jour. <sup>14</sup> Ce-

12. Voici dans toute son évidence le dogme des deux volontés en Jésus-Christ, la volonté divine et la volonté humaine, objet de l'erreur des monothélites. Je me réserve d'en parler plus au long, en expliquant la prière du jardin des Oliviers. Il suffit de rappeler ici que la nature divine étant la même en trois personnes distinctes, la volonté divine en Jésus-Christ est la volonté même du Père. Lors donc qu'il parle de la volonté de son Père, il parle en même temps de la sienne propre; mais il attribue au Père, comme principe de la Sainte Trinité, ce qui est commun aux trois personnes; puis il s'attribue à lui-même la volonté qui lui est propre en tant qu'homme.

13. Notre-Seigneur redit plusieurs fois quelle est la volonté véritable et sérieuse de son Père; il dit et redit que sa volonté humaine est parfaitement subordonnée à cette volonté divine, afin que les hommes s'approchent de lui avec une ferme confiance de n'être point repoussés. Cependant, pour faire bien comprendre que nous serons préservés de la mort éternelle, mais non pas de la mort corporelle, il parle de la résurrection finale qui suppose nécessairement la mort; car ce sont les morts qui ressuscitent et non pas les vivants. Il est vrai que les réprouvés ressusciteront aussi, mais ce sera à une vie tellement pleine de malheurs et de tourments, que le premier objet de leurs vœux sera la mort; mais la mort fuira loin d'eux.

14. Si Jésus-Christ n'eût été qu'un pur homme, comme ces gens le

pendant les Juifs murmurèrent de illo, quia dixisset : Ego contre lui, parce qu'il avait dit : sum panis vivus, qui de Moi, je suis le pain de vie qui celo descendi. Et dicebant : suis descendu du ciel. Et ils Nonne hic est Jesus filius disaient : N'est-ce pas lui Jé- Joseph, cujus novimus pa- sus, le fils de Joseph, dont nous trem et matrem? Quomodo connaissons le père et la mère? ergo dicit hic : Quia de celo comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel? Respondit ergo Mais Jésus Jesus, et dixit eis : Nolite répondit et leur dit : <sup>15</sup> Ne mur- murare in invicem. Ne- murez point entre vous. Per- mo potest venire ad me, nisi sonne ne peut venir à moi, si Pater qui misit me traxerit le Père qui m'a envoyé ne l'at- eum; et ego resuscitabo tire; et moi je le ressusciterai eum in novissimo die. Est au dernier jour. <sup>16</sup> Il est écrit scriptum in Prophetis : Et

croyaient, c'est-à-dire fils de Joseph et de Marie, certainement il n'eût point été le *Pain vivant* descendu du ciel. Mais puisqu'ils ne pouvaient plus raisonnablement douter de sa mission divine après toutes les preuves que ses miracles en avaient données, ils devaient conclure de son discours qu'il n'était pas simplement un homme. Saint Jean Chrysostome remarque qu'après le miracle de la multiplication des pains, il fut reconnu hautement pour le Messie : *Vere propheta qui venturus est in mundum*. Maintenant qu'il promet une nourriture céleste, et le pain de la vie éternelle, il n'est accueilli que par des murmures : *murmurabant ergo Judæi de illo*.

15. Après avoir réprimé l'audace de leurs murmures, le Sauveur leur fait entendre une vérité qui aurait dû les remplir de terreur. Il parle de la nécessité de la grâce, à laquelle on ne résiste pas impunément. Que celui qui ne se sent point attiré par la grâce, ne désespère pas, mais qu'il prie; et le Père des lumières, qui est libéral dans ses dons, ne manquera pas de l'exaucer; *si non traheris, ora, ut traharis*. (Saint Augustin.)

16. Le texte auquel il est fait allusion est surtout le chap. LIV d'Isaïe, dont Jésus-Christ se contente de reproduire le sens. Ézéchiël (xxxvi, 27) dit aussi que les enfants de la nouvelle alliance auront la grâce d'être instruits de Dieu même. « Et spiritum meum ponam in « medio vestri, et faciam ut in præceptis meis ambuletis, et judicia « mea custodiat, et operemini. »

erunt omnes docibiles Dei, dans les Prophètes : Ils seront Omnis qui audivit a Patre, tous enseignés de Dieu. Qui et didicit, venit ad me. Non conque a entendu la voix du quia Patrem vidit quis- Père et a appris, vient à moi. quam, nisi is qui est a Deo; <sup>17</sup> Non que personne ait vu le hic vidit Patrem. Amen, Père, si ce n'est celui qui est de amen dico vobis : Qui credit Dieu ; celui-là a vu le Père. in me, habet vitam æter- <sup>18</sup> En vérité, en vérité, je vous nam. Ego sum panis vitæ. dis : Qui croit en moi, a la vie Patres vestri manducave- éternelle. C'est moi qui suis le runt manna in deserto, et pain de vie. <sup>19</sup> Vos pères ont mortui sunt. Hic est panis mangé la manne dans le désert, de cælo descendens, ut si et sont morts. Voici le pain qui quis ex ipso manducaverit descend du ciel, afin que celui non moriatur. Ego sum pa- qui en mangera ne meure point. nis vivus qui de cælo des- Je suis le pain vivant, moi qui cendi. Si quis manducave- suis descendu du ciel. Si quel- rit ex hoc pane, vivet in qu'un mange de ce pain, il æternum. Et panis quem vivra éternellement. <sup>20</sup> Et ma

17. Après avoir dit que celui-là vient à lui qui entend la voix du Père et apprend ce qu'il a entendu, il explique que le Maître qui donne ces leçons est invisible, et qu'à lui seul il est donné de voir le Père, parce qu'il est engendré par lui et lui est consubstantiel.

18. Il affirme de nouveau ce qu'il a dit, qu'il est nécessaire de croire en lui, et qu'il est le véritable Pain de vie.

19. Il revient à l'objection qu'ils avaient tirée du don de la manne, et expose l'excellence et la vertu de l'Eucharistie, semence d'immortalité, principe de la résurrection des corps pour ceux qui s'en seront nourris dignement pendant leur vie.

20. Cette même chair qui sera immolée sur la croix pour rendre la vie au monde, est le pain que je vous donnerai à manger. Que pourrait-on demander de plus clair et de plus concluant pour réfuter les blasphèmes des sacramentaires anciens ou modernes ? Mais c'est en vain qu'ils s'efforcent de travestir le sens des paroles du Sauveur par des interprétations violentes et contraires à la constante tradition de l'Église catholique, aussi bien qu'à l'unanime enseignement des Pères et des Docteurs de tous les siècles ; les variations même de leurs subtilités, et ces disputes sans cesse renouvelées, seront une preuve

chair est le pain que je donnerai pour la vie du monde. Les Juifs donc disputaient entre eux, disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger? Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle. Ma chair est vraiment nourriture, et mon sang est vraiment breuvage. <sup>21</sup> Qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. <sup>22</sup> Comme mon Père qui m'a envoyé est vivant, et que

ego dabo, caro mea est pro mundi vita. Litigabant ergo Judæi ad invicem dicentes : Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum? Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis; nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam. Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego

de plus, une preuve invincible du dogme de la transsubstantiation. En dernière analyse, tous les sacrilèges novateurs iront se perdre dans la foule de ces Juifs incrédules, qui, ne pouvant atteindre avec les forces de leur intelligence les profondeurs du grand mystère de la foi, se jetèrent dans le parti désespéré d'en nier la possibilité, et ainsi de tracer des limites à la toute-puissance de Dieu. Mais en dépit de toutes les disputes des Juifs et de l'obstination des hérésiarques, la chair de Jésus-Christ est vraiment une nourriture, et son sang précieux est vraiment un breuvage.

21. L'union qui se fait en ce sacrement entre Jésus-Christ et celui qui communie dignement, est comparée par saint Cyrille au mélange de deux cires fondues ensemble. L'homme, corruptible de sa nature, ne peut être complètement vivifié qu'en s'unissant au corps de Celui qui, comme vrai Fils de Dieu, est la vie dans son essence.

22. Dans ce verset, Jésus-Christ ne nomme plus sa chair ni son sang, il se nomme lui-même : *Qui manducat me*. Voici comment j'explique la comparaison dont le Seigneur se sert, en exposant avec une particulière insistance le mystère le plus fondamental et le plus incompréhensible. De même que moi, que Dieu le Père a envoyé revêtir la

in illo. Sicut misit me vivens moi je vis par mon Père ; ainsi Pater, et ego vivo propter celui qui me mange vivra aussi Patrem ; et qui manducat me par moi. <sup>23</sup> Celui-ci est le pain et ipse vivet propter me. Illic qui est descendu du ciel. Ce est panis qui de cœlo descen- n'est pas comme vos pères, qui dit. Non sicut manducave- ont mangé la manne et sont runt patres vestri manna, et morts. Qui mange ce pain vivra mortui sunt. Qui manducat éternellement. Il dit ces choses hunc panem, vivet in æter- dans la synagogue, pendant qu'il num. Hæc dixit in synagoga, enseignait à Capharnaüm <sup>24</sup>. docens in Capharnaum.

forme d'un esclave, et partager la condition des enfants d'Adam, je continue pourtant de vivre de la vie même de mon Père, qui est la vraie source de la vie, parce que je suis son Fils unique ; ainsi, celui qui s'unit dignement à moi, et se nourrit de moi dans l'Eucharistie, celui-là participe à ma vie et vit par moi : *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem ; et qui manducat me et ipse vivet propter me*. L'explication de la prière de Jésus-Christ au jardin des Oliviers fera mieux comprendre les motifs de cette union très-intime et de cette admirable vie.

23. En terminant son discours, Jésus-Christ répète ce qu'il avait dit dès le début ; il affirme que ce n'est pas la manne, mais bien l'Eucharistie, qui est le pain de vie, d'une vie qui ne s'éteindra pas, de la vie éternelle. Sans la communion, ou tout au moins sans le désir de la communion, il n'y a pas d'union avec Jésus-Christ, et par conséquent point de salut. Le Concile de Trente, dans la session XIII tout entière, explique avec la plus haute autorité qui se puisse concevoir ce passage tout divin de l'Évangile.

24. L'Évangéliste saint Jean, avant de reproduire ce discours de Jésus-Christ, a dit dans quel temps il fut tenu. *La pâque était proche*, nous dit-il, c'était la troisième pâque après le baptême, par conséquent un an avant l'institution du sacrement de l'Eucharistie. Il a voulu faire connaître aussi le lieu où Jésus dit ces choses : *in synagoga docens in Capharnaum*. Saint Jean Chrysostome pense que l'Évangéliste a voulu faire ressortir la dureté de cœur et l'incrédulité des Juifs. Dans cette ville où s'étaient opérés de si nombreux miracles, il n'y a presque personne qui veuille croire à la parole de Jésus-Christ. Ce discours avait été omis par saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, qui racontent l'institution de l'Eucharistie à la dernière cène. Saint Jean, au contraire, ne dit rien de l'institution du Saint Sacrement, et rapporte ce que le Sauveur en avait dit un an d'avance en prêchant à Capharnaüm.

## Paragraphe Dixième

SCANDALE D'UN GRAND NOMBRE DE DISCIPLES  
ET FERMETÉ DES APOTRES

<sup>1</sup> Mais beaucoup de ses disciples l'ayant entendu, dirent : Ces paroles sont dures, et qui les peut écouter? Or Jésus sachant de lui-même que ses disciples en murmuraient, leur dit : <sup>2</sup> Cela vous scandalise? Et si vous voyiez le Fils de l'homme montant où il était auparavant?

(a) Multi ergo audientes ex discipulis ejus dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire? Sciens autem Jesus apud semetipsum quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat? Si ergo videritis Filium hominis as-

a. J. VI.  
61-72.

1. De ce grand nombre, il faut certainement exclure les Apôtres, et aussi quelques-uns des disciples; car beaucoup reculèrent, mais non pas tous. La dureté des paroles leur rendait difficile de croire ce qui était au-dessus de leur intelligence. Mais c'était à la dureté de leur cœur qu'ils devaient s'en prendre, quand ils refusaient de soumettre leur raison à l'enseignement du Christ, qui leur révélait des mystères supérieurs à la science des hommes, mais non pas à la puissance de Dieu. Leur devoir était de croire à celui qui avait donné tant de preuves de sa véracité.

2. Cette première partie de la réponse de Jésus-Christ aurait suffi pour supprimer le scandale des disciples, s'ils avaient voulu la rapprocher de ce qu'ils avaient entendu. Il avait dit qu'il était le *Pain descendu du ciel*, et que *celui qui le mangerait vivrait éternellement*. Maintenant il annonce qu'il se montrera à eux remontant avec sa chair au lieu où il était avant qu'il l'eût prise. Ce seul miracle mettra le sceau à tous les autres; il suffira pour convaincre tous ceux qui nient qu'il soit le vrai Fils de Dieu descendu du ciel, et pour montrer que cette chair qu'il a prise pour ne la plus quitter jamais, a la vertu de donner la vie à tous ceux qui la mangent. Il y eut pourtant, et il y a encore des hommes, pour qui l'ascension de Jésus-Christ au ciel ne fut qu'une nouvelle occasion de scandale, et un moyen d'exclure du sacrement la présence réelle.



cendentem ubi erat prius? C'est l'Esprit qui vivifie; <sup>3</sup> la Spiritus est qui vivificat; chair ne sert de rien. Les parcaro non prodest quid-roles que je vous ai dites sontquam. Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et esprit et vie. Mais il en est parmi vous <sup>4</sup> quelques-uns qui ne vita sunt. Sed sunt quidam croient point. (Car Jésus savait ex vobis qui non credunt. dès le commencement qui (Sciebat enim ab initio Je-étaient ceux qui ne croyaient sus qui essent non creden- pas, et qui l'aurait trahi.) Et tes, et quis traditurus esset il disait : C'est pourquoi je vous eum.) Et dicebat : Propte- ai dit que personne ne peut rea dixi vobis, quia nemo venir à moi, s'il ne lui est potest venire ad me, nisi fue- donné par mon Père. <sup>5</sup> Dès lors rit ei datum a Patre meo. Ex beaucoup de ses disciples se re- hoc multi discipulorum ejus tirèrent, et ils ne marchaient

3. Cette deuxième partie de la réponse est celle dont les hérétiques abusent le plus, dépourvus qu'ils sont de l'esprit d'intelligence; ils sont tués par la lettre. Les paroles du Seigneur sont esprit et vie. C'est pourquoi la chair ne sert de rien quand l'esprit qui donne la vie est absent. Les paroles de Jésus-Christ sont esprit et vie. Il ne faut donc pas les entendre selon la chair. Sans doute il faut dire qu'il parle de sa propre chair; mais il faut rejeter l'idée que s'étaient faite les Juifs, s'imaginant qu'elle serait donnée en nourriture dans sa figure actuelle, et non sous les espèces du pain; autrement Jésus-Christ aurait contredit et rétracté sa proposition précédente au lieu de l'expliquer. Il est encore vrai que la chair ne servirait de rien si elle était séparée de la divinité, dont la mort même ne put la désunir.

4. Il semble que le Seigneur veuille expliquer que si ces disciples ne croient pas à la vérité de l'Eucharistie, c'est parce qu'ils ne croient pas aux autres vérités, quoiqu'ils suivent Jésus-Christ. C'est pourquoi il dit en général : *Sunt quidam ex vobis qui non credunt*. Il enlève en même temps à ceux dont la foi est plus ferme tout prétexte de s'en glorifier, en leur rappelant de nouveau que la foi est un don gratuit du Père céleste.

5. Notre divin Maître eût-il jamais permis qu'un si grand nombre de disciples l'abandonnassent, scandalisés de son langage, si tout ce qu'il avait dit au sujet de l'Eucharistie eût dû s'entendre dans un sens mystique et figuré, et non pas de la vraie substance de son corps réel et de son sang?

plus avec lui. Jésus donc dit aux douze : <sup>6</sup> Et vous, voulez-vous aussi vous en aller? <sup>7</sup> Mais Simon-Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez des paroles de vie éternelle. Pour nous, nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. Jésus lui répondit : <sup>8</sup> N'est-ce pas moi qui vous ai choisis tous les douze? cependant l'un de vous est un démon. (Il parlait de Judas Iscariote, fils de Simon; car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût un des douze.)

abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant. Dixit ergo Jesus ad duodecim : Numquid et vos vultis abire? Respondit ergo ei Simon Petrus : Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes. Et nos credidimus, et cognovimus, quia tu es Christus Filius Dei. Respondit ei Jesus : Nonne ego vos duodecim elegi? et ex vobis unus diabolus est. (Dicebat autem Judam Simonis Iscariotem; hic enim erat traditurus eum, cum esset unus ex duodecim.)

6. Par cette interrogation, Jésus-Christ donne à entendre qu'il veut être suivi par amour, et qu'il n'a besoin de personne. De plus, il se propose d'augmenter dans le cœur des siens la vivacité de la foi et l'ardeur de la charité.

7. Il n'y a pas de paroles qui puissent louer dignement la ferveur de saint Pierre. Bien loin de se laisser entraîner par la foule des déserteurs, il ranime le zèle de ses frères, il répond au nom de tous que jamais ils n'abandonneront celui qui seul peut enseigner aux hommes à vivre éternellement. Il renouvelle la profession qu'il avait généreusement faite de sa foi, et maintenant il veut que le mérite en soit commun à tous : *Tu es Christus Filius Dei*. De la proclamation de cette vérité, fondement de toutes les autres, procédait la croyance à l'Évangile tout entier.

8. Il est digne de remarque que ce fut après le premier sermon sur l'Eucharistie, qui en précéda l'institution d'une année entière, que Jésus-Christ donna le nom de démon à Judas, le premier profanateur sacrilège de la communion avant d'être le traître.

## LIVRE HUITIÈME

### \* Paragraphe Premier

#### SUR LE FAIT DE NE POINT SE LAVER LES MAINS AVANT LE REPAS

„ J. VII. 2.

(a) *Post hæc autem ambulabat Jesus in Galilæam;* Après ces choses, Jésus parcourait la Galilée; car il ne

\* Saint Jean commence le chapitre VII de son Évangile, comme il avait commencé les deux précédents, par ces mots : *Post hæc*. J'ai montré (l. VII, § v, not. 4) qu'il y a un intervalle de près d'une année entre la fin du chapitre v<sup>e</sup> et le commencement du vi<sup>e</sup>. Entre celui-ci et le chapitre vi<sup>e</sup>, il y a de nouveau un intervalle d'environ six mois, c'est-à-dire tout le temps compris entre la fête de Pâque et la fête des Tabernacles, ou de la Scénopégie, comme l'appelle saint Jean (VII, 2). Nous lisons d'abord que Jésus parcourait la Galilée, en évitant la Judée; d'où certains auteurs prétendent conclure que dans la troisième année de sa prédication il ne célébra pas la pâque à Jérusalem. Mais le texte, bien loin d'autoriser cette supposition, semble plutôt indiquer le contraire. En effet, tout ce que saint Jean rapporte au chapitre vi<sup>e</sup> s'était passé dans la province de Galilée, où se trouvait Capharnaüm, et peu de temps avant la pâque. Abordant maintenant le récit de ce qui arriva six mois après, il débute en disant que Jésus ne voulait point circuler dans la Judée, mais qu'il parcourait la Galilée, comme pour indiquer qu'il revint en ce pays aussitôt après la célébration de la pâque. Quoi qu'il en soit, saint Matthieu et saint Marc nous font connaître que des Scribes et des Pharisiens se mirent en mouvement, et qu'ils se rendirent de Jérusalem au lieu où était Jésus, dans l'espérance de trouver matière à de nouvelles accusations, ou quelque

voulait point parcourir la Judée, <sup>1</sup> parce que les Juifs voulaient le faire mourir. Alors les Pharisiens et quelques Scribes qui venaient de Jérusalem s'approchèrent de lui. <sup>2</sup> Et ayant vu quelques-uns de ses disciples manger du pain avec des mains impures, c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmèrent. Car les Pharisiens, et tous les Juifs, ne mangent pas sans s'être lavé souvent les mains, s'attachant à la tradition des anciens. Et quand ils re-

non enim volebat in Judæam ambulare, quia volebant eum Judæi interficere. (b) Tunc accesserunt ad eum (c) Pharisæi, et quidam de Scribis venientes ab Jerosolymis. Et cum viderent quosdam ex discipulis ejus communibus manducare panes, vituperarunt. Pharisæi enim, et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditio-

b. Mt. xv. 1.

c. Mo. VII.  
1-5.

moyen de fortifier les anciennes. Or, nous ne voyons pas qu'ils lui aient jamais reproché la transgression du précepte de la pâque. Quant à l'espace de temps que saint Jean passe sous silence, et qui est compris entre la troisième pâque et la fête des Tabernacles, saint Matthieu et saint Marc en avaient raconté l'histoire.

1. On a vu (l. V, § x) que la pensée de mettre Jésus à mort avait été conçue par les Juifs dès la pâque précédente. Mais il n'était pas en leur pouvoir d'y réussir, avant que son heure fût venue. Cependant, il veut enseigner aux hommes qu'ils doivent user des moyens ordinaires que la Providence leur présente pour se dérober au danger. Il se tient donc pendant quelque temps éloigné de la Judée, où les Scribes et les Pharisiens, spécialement ceux de Jérusalem, étaient remplis envers lui d'une animosité plus vive, parce qu'ils étaient plus jaloux de leur autorité et plus envieux de la sienne. Il est vraisemblable qu'ils étaient partis de Jérusalem avec une mission spéciale, ou tout au moins à l'instigation de leur parti.

2. Rien ne prouve mieux que ces blâmes à quel point la conduite des disciples était irrépréhensible. Ces hommes qui épiaient avec tant de malveillance chacune de leurs actions, sont réduits, pour satisfaire envers eux leur besoin de censure, à dire qu'ils ne se lavent pas les mains avant de se mettre à table, ou peut-être qu'ils omettent quelque-une de ces autres observances introduites à plaisir, et dont aucune loi divine, aucun précepte, même cérémoniel, de Moïse, ne leur imposait l'obligation.

nem seniorum, et a foro, viennent de la place publique, nisi baptizentur, non comedunt. Et alia multa sunt, quæ tradita sunt illis servare : baptisma calicum, et urceorum, et æramentorum, et lectorum. Et interrogabant eum Pharisei et Scribæ (d) dicentes : Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? Non enim lavant manus cum panem manducant; (e) sed communibus manibus manducant. (f) Ipse autem respondens ait illis : Quare et vos transgredimini

viennent de la place publique, ils ne mangent pas sans s'être lavés. Il y a encore beaucoup d'autres choses qu'ils observent par tradition, comme de laver les coupes, les amphores, les vases d'airain et les lits. Les Pharisiens donc et les Scribes l'interrogeaient, disant : <sup>3</sup> Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens? Car ils ne lavent pas leurs mains quand ils mangent du pain, mais ils mangent avec des mains impures. Mais lui leur répondit, disant : <sup>4</sup> Et vous, pourquoi transgressez-vous le comman-

d. Mt. XV. 2.

e. Mc. VII. 5.

f. Mt. XV. 3.

3. Ces hypocrites s'adressent donc au divin Maître en personne, pour accuser près de lui ses disciples; ils exagèrent le nombre des transgressions, en s'exprimant comme si tous avaient tenu la même conduite, tandis qu'ils n'en avaient observé que quelques-uns : *Cum vidissent quosdam ex discipulis ejus*. Leur intention était certainement malveillante; car ils pensaient que Jésus-Christ aurait rougi d'avoir des disciples si peu observateurs des règles, ou qu'il aurait énoncé pour les excuser quelque proposition qui donnerait prise à la censure.

4. Le précepte divin qui ordonne d'honorer son père et sa mère, est certainement violé par tous ceux qui refusent à leurs parents dans le besoin les secours efficaces qu'ils pourraient leur donner. Pourtant les Pharisiens et les Scribes dispensaient avec la plus grande facilité les enfants de l'observance de cette loi, à la seule condition qu'ils fissent une offrande au temple, pour la prospérité de leurs parents en même temps que pour la leur propre. La réponse de Jésus-Christ renverse par sa base l'accusation dirigée contre ses disciples, puisqu'elle n'était appuyée que sur une tradition purement humaine, qui n'avait point l'autorité d'imposer une obligation. Il y avait même des traditions contraires à la loi de Dieu, que ces faux docteurs s'efforçaient de maintenir; le Seigneur le leur reproche expressément quand il ajoute : *Et similia hujusmodi multa facitis*.

dement de Dieu pour votre tradition? Car Dieu a dit : Honore ton père et ta mère ; et qui aura maudit son père ou sa mère, qu'il meure de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme a dit à son père ou à sa mère : Tout corban (c'est-à-dire oblation) qui vient de moi, tournera à votre profit ; et cependant il n'honore point son père ou sa mère. Et vous ne le laissez rien faire de plus pour son père ou sa mère, abolissant le commandement de Dieu par votre tradition, que vous-mêmes avez établie ; et vous faites encore beaucoup de choses semblables. <sup>5</sup> Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, disant : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi. Et il est vain, le culte qu'ils me rendent, en enseignant des doctrines et des ordonnances humaines. Car, abandonnant le commandement de Dieu, vous

mandatum Dei propter traditionem vestram? Nam Deus dixit : (g) Honora patrem tuum et matrem tuam ; et qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur. Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri : Corban (quod est donum) (h) quodcumque est ex me, tibi proderit ; et non honorificabit patrem suum, aut matrem suam. (i) Et ultra non dimittitis eum quidquam facere patri suo, aut matri, rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis. Et similia hujusmodi multa facitis. (k) Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaïas dicens : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. (l) In vanum autem me colunt decentes doctrinas, et præcepta hominum. Relinquen-

g. Mc. VII.  
10-11.

h. Mt. XV.  
5-6.

i. Mc. VII.  
12-13.

k. Mt. XV.  
7-8.

l. Mc. VII.  
7-9.

5. C'était bien à ces hommes hypocrites et méchants que s'appliquait le jugement prononcé par Isaïe contre le peuple juif dès avant la captivité de Babylone. Transgresseurs des préceptes du Décalogue, corrompus jusqu'au fond du cœur, ils faisaient parade de zèle pour la gloire de Dieu ; le culte vain et superstitieux qu'ils lui rendaient consistait en pratiques stériles, qu'ils défendaient avec une extrême jalousie, pendant qu'au moyen de sophismes et d'interprétations mensongères ils éludaient les véritables lois et l'autorité des prophètes.

tes enim mandatum Dei, vous attachez à la tradition des tenetis traditionem hominum; baptisma urceorum, vases et des coupes, et vous et calicum, et alia similia faites encore beaucoup d'autres his facitis multa. Et dicebat choses semblables. Et il leur illis : Bene irritum facitis disait : Vous rendez entièrement præceptum Dei, ut traditionem vain le précepte de Dieu pour nem vestram servetis. (m) Et garder votre tradition. Puis, convocatis ad se (n) iterum ayant appelé de nouveau le (o) turbis, (p) dicebat illis : peuple à soi, il leur disait : Audite me omnes, et intellige<sup>6</sup> Écoutez-moi tous, et compre- gite : Nihil est extra homi- nez : Il n'est rien au dehors de nem, et introiens in eum, l'homme qui, entrant en lui, quod possit eum coinqui- puisse le souiller; mais ce qui nare; sed quæ de homine sort de l'homme, c'est là ce qui procedunt, illa sunt quæ souille l'homme. Si quelqu'un communicant hominem. Si a des oreilles pour entendre, quis habet aures audiendi, qu'il entende. Et comme il était audiat. Et cum introisset in entré dans une maison en quit- domum a turba, (q) tunc tant le peuple, alors ses disci- accedentes discipuli ejus ples s'approchant lui dirent : dixerunt ei : Scis quia Phari- Savez-vous que les Pharisiens, sæi, audito verbo hoc, scan- en entendant<sup>7</sup> cette parole, se

m. Mt. XV.

10.

n. Mc. VII.

14.

o. Mt. XV. 10.

p. Mc. VII.

14-17.

q. Mt. XV.

12-16.

6. Laissant les Scribes et les Pharisiens à leur incorrigible orgueil, le Seigneur ne parle plus qu'à la foule, à qui il en dit assez pour être compris; de plus complètes explications seront données en particulier aux apôtres. C'est la volonté libre de l'homme qui commet le péché; ce ne sont donc pas les choses du dehors qui souillent l'homme; mais tout ce qui sort d'un cœur gâté et perverti, c'est là ce qui rend l'âme coupable de péché.

7. Ils donnent aux paroles de Jésus-Christ un sens qu'elles n'ont pas, et ainsi, ils en reçoivent du scandale au lieu d'édification. L'aveuglement de leur intelligence provenait de leur orgueil, et de l'endurcissement de leur cœur. C'est là ce qui arrive communément aux hérétiques et aux apostats; au lieu de se rendre avec docilité aux définitions de l'Église catholique, ils s'obstinent de plus en plus dans une première

sont scandalisés? Mais Jésus, répondant, dit : Toute plante que n'a pas plantée mon Père céleste sera déracinée. Laissez-les : ils sont aveugles et guides d'aveugles. Or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse. Et Pierre, répondant, lui dit : Expliquez-nous cette parabole. Mais Jésus dit : Et vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence? Êtes-vous aussi à ce point ignorants? Ne comprenez-vous pas <sup>9</sup> que toute chose ex-

dalizati sunt? At ille respondens ait : Omnis plantatio, quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur. Sinite illos : cæci sunt, et duces cæcorum. Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. Respondens autem Petrus dixit ei : Edissere nobis parabolam istam. At ille dixit : Adhuc et vos sine intellectu estis? (r) Sic et vos imprudentes estis? (s) Non intelligitis quia omne (t) extrin-

r. Mc. VII. 18.

s. Mt. XV. 17.

t. Mc. VII. 18-22.

erreur, et ne tardent pas à en ajouter de nouvelles. Souvent ils attaquent des vérités dont ils sont intérieurement convaincus. Aussi n'y a-t-il qu'une seule plante au monde, que la main de Dieu même ait plantée, et c'est la sainte Église catholique, apostolique et romaine. Toute autre plante sera arrachée. Laissons donc dans leurs ténèbres tous ceux qui dogmatisent de la part de Satan ; incapables de se bien conduire eux-mêmes, ils ne peuvent guider que vers le précipice quiconque se confie à eux.

8. Pierre, le plus ardent dans son amour, le plus avide d'apprendre jusqu'au fond les maximes du salut, parle avant ses frères, et interroge le Maître pour eux tous : *Edissere nobis*. C'est parce qu'il agit en leur nom, que saint Marc a pu dire : *Interrogabant eum discipuli ejus*. Voilà ce que les Scribes et les Pharisiens auraient dû faire ; mais Pierre était humble et plein de foi ; pour eux, ils étaient orgueilleux et incrédules. Jésus-Christ réprimande ses apôtres avant de leur répondre. Comment, après deux ans et plus, d'enseignements reçus de sa bouche, étaient-ils encore incapables d'entendre une vérité si élémentaire? ne leur avait-il pas souvent inculqué la nécessité des vertus intérieures, et de la pureté du cœur?

9. Le Sauveur veut faire entendre que le péché seul souille l'homme ; et le péché a son siège dans l'âme, ou, suivant le langage usité, dans le cœur, qui n'est pas destiné à recevoir les aliments. Ceux-ci entrent par la bouche et passent par les intestins. Les Scribes et les Pharisiens s'imaginèrent qu'il parlait contre l'interdiction légale de la chair des



secus introiens in hominem non potest eum communicare, quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in secessum exit, purgans omnes escas? Dicebat autem : Quoniam quæ de homine exeunt, illa coinquant hominem. Ab intus enim de corde hominum male cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidies, larcins,

térieure qui entre dans l'homme ne peut le souiller, parce qu'elle n'entre pas dans son cœur, mais va au ventre et sort au lieu secret qui purifie tous les aliments? Mais, disait-il, ce qui sort <sup>10</sup> de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les larcins,

animaux immondes, et ils furent scandalisés. Par une erreur opposée, d'autres ont voulu trouver ici la condamnation du jeûne et des abstinences que l'Église catholique impose en certains jours à ses enfants. Les uns et les autres sont également éloignés du vrai sens de cet enseignement. Tout aliment est bon en lui-même, et le fait de s'en nourrir ne saurait, de sa nature, communiquer aucune souillure à l'âme. Mais si l'usage de certains aliments est prohibé par un législateur agissant au nom et par l'autorité de Dieu, tel que l'Église catholique, celui qui enfreint cette loi commet une faute, et souille son âme. Adam et Ève commirent un péché grave en transgressant le commandement que Dieu leur avait fait. Ainsi, une véritable souillure de l'âme résultait pour les Juifs de l'usage de la chair de porc, et résulte pour les chrétiens de l'inobservance des jeûnes et des abstinences que prescrit la sainte Église. Dans tous ces cas, ce n'est pas précisément la nourriture qui souille l'âme, mais bien la violation d'une loi positive, divine ou ecclésiastique. Ce que Jésus-Christ condamne, c'est la superstition des Pharisiens, qui regardaient les impuretés légales décrétées par Moïse, comme intrinsèques, substantielles, obligatoires en tout temps et de leur nature. En même temps, il dispense ses disciples d'une injuste accusation, et rappelle que toutes ces ablutions des Pharisiens, aussi bien que beaucoup d'autres usages, n'étaient fondées que sur une autorité purement humaine.

10. C'est du cœur que naît toute la malice des mauvaises pensées, des paroles injurieuses à Dieu ou au prochain, des actions coupables de toute sorte, comme de toute coupable omission. Ce sont là les choses qui souillent l'homme et lui font perdre sa beauté devant Dieu, et non pas de manger *non lotis manibus*.

les avarices, les méchancetés, la fraude, les impudicités, l'œil mauvais, les faux témoignages, le blasphème, l'orgueil, la folie. Toutes ces choses mauvaises viennent du dedans, et ce sont elles qui souillent l'homme. Mais manger sans avoir lavé ses mains ne souille pas l'homme.

nes, homicidia, furta, avaritia, nequitia, dolus, impudicitia, oculus malus, (v) falsa testimonia, (x) blasphemia, superbia, stultitia. Omnia hæc mala ab intus procedunt, et (y) hæc sunt quæ coinquant hominem. Non lotis autem manibus manducare, non coinquant hominem.

*u. Mt. XV. 19.  
x. Mc. VII. 22-23.  
y. Mt. XV. 20.*

## \* Paragraphe Deuxième

### LA FEMME CHANANÉENNE

Jésus, étant parti de là, s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon. (a) Et egressus inde Jesus (b) abiit in fines Tyri et Si-

*a. Mt. XV. 21.  
b. Mc. VII. 24-25.*

\* Les deux premiers Évangélistes, après avoir terminé le récit qui précède, mentionnent également l'arrivée de Jésus-Christ à la frontière septentrionale de la Galilée, dans le voisinage des territoires de Tyr et de Sidon. L'un et l'autre commencent par l'histoire de la Chananéenne. La seule différence que semblent présenter les récits de saint Matthieu et de saint Marc est relative au lieu où le fait se passa; suivant le premier, ce serait sur le chemin, suivant le second, dans la maison. La contradiction n'est pourtant qu'apparente. Il suffit d'observer que saint Marc ne dit rien des premières supplications de cette femme, auxquelles le Seigneur ne répondit pas: ni de l'intercession des disciples, qui le prièrent de la guérir; ni de la réponse qu'il leur fit. Il raconte tout d'abord qu'elle se prosterna aux pieds de Jésus. Saint Matthieu expose de même cet acte d'adoration, mais après avoir dit qu'elle cria vers lui, et comment elle parvint à s'approcher. Ainsi les cris de cette femme se firent entendre pendant que Jésus était sur la route et qu'il s'acheminait avec ses disciples vers la maison; quand il

donis. Et ingressus domum, Sidon. Et étant entré dans une  
 neminem voluit scire, et maison, <sup>1</sup> il voulait que personne  
 non potuit latere. Mulier ne le sût, mais il ne put de-  
 enim (c) chananæa a finibus meurér caché. Car une femme  
 illis egressa, (d) statim ut <sup>2</sup> chananéenne, dont la fille était  
 audivit de eo, cujus filia ha- possédée d'un esprit impur,  
 bebat spiritum immundum, sitôt qu'elle eut entendu parler  
 (e) clamavit dicens ei : Mise- de lui, sortit de ces contrées et  
 rere mei, Domine Fili David; cria vers lui, disant : <sup>3</sup> Ayez

c. Mt. XV. 22.

d. Mc. VII. 25.

e. Mt. XV.  
22-25.

y fut arrivé, elle réussit à entrer, comme le raconte saint Marc, *intra- vit et procidit ad pedes ejus*. De la sorte, tout s'accorde à merveille, et plus naturellement qu'en supposant avec saint Augustin que la femme entra d'abord dans la maison, et puis en sortit à la suite de Jésus-Christ, en le suppliant de la guérir. Il est plus vraisemblable de dire que ses prières furent commencées en public, et que la grâce de la guérison fut obtenue en particulier, d'autant plus que, suivant le témoignage de saint Marc, Jésus ne voulait être vu de personne.

1. Il ne voulait donc pas que ses miracles eussent un grand nombre de témoins, comme il ne voulait pas que la renommée s'en répandît, quoiqu'en réalité elle ne fît que s'accroître. Jésus-Christ nous enseigne l'humilité, qui, selon l'expression de saint Léon (Serm. 11, *De passione*), est plus admirable en Dieu que sa puissance : « Mirabilior fit nobis in « Deo humilitas, quam potestas. » Apprenons encore à distinguer en lui la volonté *de signe*, de la volonté *de bon plaisir*, et soyons intimement convaincus qu'il aurait pu rester caché s'il l'avait voulu *absolument* et sans condition.

2. Saint Matthieu nomme Chananéenne cette même femme qui, selon saint Marc, est une Syro-Phénicienne. C'est que la Phénicie, province de la Syrie, avait été autrefois habitée par les Chananéens; Tyr et Sidon étaient les villes les plus considérables de cette province.

3. Cette femme, en appelant à grands cris Jésus à son secours, lui parle du besoin de sa fille comme s'il était le sien propre : *Miserere mei, Domine. Domine, adjuva me*. Mais c'est une mère qui parle ainsi; sa tendresse fait qu'elle ressent comme des souffrances personnelles toutes les tortures que le démon fait endurer à sa fille. Elle donne à Jésus le titre de *Seigneur* et celui de *Fils de David*, équivalent à celui de *Messie Roi*. Vivant dans le voisinage des Juifs, elle connaissait les promesses qu'ils avaient reçues, et la renommée de ses miracles était arrivée jusqu'à elle. Ce sont les mêmes noms que lui donnent communément les aveugles et les malades de toute sorte qui viennent lui demander leur guérison. Notre-Seigneur, qui veut faire de cette femme

pitié de moi, Seigneur, Fils de David ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. Jésus ne lui répondit pas un mot. Et ses disciples s'approchant de lui le priaient, disant : <sup>4</sup> Renvoyez-la, car elle crie derrière nous. Mais Jésus, répondant, dit : <sup>5</sup> Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. Elle, cependant, vint, entra et se prosterna à ses pieds ; <sup>6</sup> car c'était une femme de chez les Gentils, Syro-Phénicienne de nation. Et elle le priait de chasser le démon hors de sa fille, disant : Seigneur, secourez-moi.

*filia mea male a dæmonio vexatur. Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum dicentes : Dimitte eam, quia clamat post nos. Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. At illa venit, (f) intravit, et proci-*  
*dit ad pedes ejus ; erat enim mulier gentilis, Syrophæ-*  
*nissa genere, et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus, (g) dicens : Do-*  
*mine, adjuva me. Qui res-*  
*pondens ait (h) illi : Sine*

f. Mc. VII.  
21-26.

g. Mt. XV.  
21-26.

h. Mc. VII.  
27-28.

le modèle de ceux dont la prière est exaucée, commence, pour l'éprouver et l'exercer, par ne pas lui répondre.

4. Il est assez vraisemblable que la femme elle-même implora l'assistance des Apôtres, afin qu'ils lui obtinssent de Jésus la grâce qu'elle sollicitait. Touchés de compassion à la vue d'une prière si fervente, peut-être aussi importunés et fatigués de ses cris, ils demandent à leur maître de la renvoyer consolée.

5. Sans aucun doute Jésus-Christ est le sauveur et le rédempteur de tous les hommes. Mais l'objet spécial de sa mission était le peuple juif, de qui le Messie devait naître, suivant les promesses qu'il avait reçues. Aussi, à l'exception de Samarie, ne prêcha-t-il personnellement son Évangile qu'aux enfants d'Israël. C'est pour cela que saint Paul (Rom., xv, 8) l'appelle ministre de la Circoncision, c'est-à-dire des Juifs. La réprobation de l'ancien peuple de Dieu, annoncée par les prophètes, hâta la vocation des Gentils, invités et accueillis dans l'Église par pure miséricorde ; mais cette réprobation n'est pas éternelle ; elle n'est que temporaire, ainsi que le même apôtre saint Paul nous en assure. (Rom., xi.)

6. On donnait communément le nom de Gentils à tous ceux qui n'étaient pas Juifs. Pourtant il est très-vraisemblable que cette femme n'était point idolâtre, mais qu'elle adorait le vrai Dieu et attendait le Messie promis à la maison d'Israël.

prius saturari filios; non est enim bonum sumere panem filiorum et mittere canibus. At illa respondit et dixit illi : Utique, Domine. Nam et cælli edunt sub mensa de micis puerorum, (i) quæ cadunt de mensa dominorum suorum. Tunc respondens Jesus ait illi : O mulier, magna est fides tua. (k) Propter hunc sermonem (l) fiat tibi sicut vis. (m) Vade, exiit dæmonium a filia tua. (n) Et sanata est filia ejus ex illa hora. (o) Et

Jésus, répondant, lui dit : Laisse d'abord rassasier les enfants; car il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. Mais elle répondit et lui dit : <sup>8</sup> Sans doute, Seigneur. Mais les petits chiens aussi mangent sous la table des miettes des enfants, qui tombent de la table de leurs maîtres. Alors Jésus, répondant, lui dit : <sup>9</sup> O femme, ta foi est grande. A cause de cette parole, qu'il te soit fait comme tu veux. Va, le démon est sorti de ta fille. Et sa fille fut guérie dès cette

i. Mt. XV. 27-28.  
k. Mc. VII. 29.  
l. Mt. XV. 28.  
m. Mc. VII. 29.  
n. Mt. XV. 28.  
o. Mc. VII. 30.

7. Le mot *prius* est ici très-remarquable; il supprime la dureté apparente de la proposition exclusive qui précède : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel*. Les Juifs devaient être appelés de préférence; toutes les promesses avaient été faites à leur race; c'est d'eux qu'est venu le salut du monde; ils étaient les enfants. Le pain de l'Évangile devait donc *d'abord* être présenté aux Juifs, afin qu'ils s'en rassiasent; il devait ensuite, mais par les mains des Apôtres, être distribué aux Gentils, désignés ici sous le nom de *chiens*. Saint Paul et saint Barnabé pouvaient donc dire hardiment aux Juifs blasphémateurs : « Vobis oportebat *primum* loqui verbum Dei. Sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes. » (Act., XIII.)

8. Cette femme confirme ce que Jésus-Christ a dit; elle confesse humblement qu'il convient qu'elle soit traitée comme un chien. Mais loin de s'affliger ou de perdre courage, elle trouve dans cette expression un stimulant à la confiance de sa prière. A ses yeux, Jésus-Christ est assez riche pour nourrir sa famille, et donner encore à tous ceux qui viennent demander l'aumône à sa porte.

9. On a déjà remarqué que Jésus-Christ n'a eu d'admiration que pour la foi de deux personnes : le centurion et la Chananéenne. Tous deux étaient païens, et tous deux crurent que Jésus-Christ pouvait tout par un simple acte de sa volonté, sans qu'il eût besoin de se transporter d'un lieu dans un autre.

heure-là. <sup>10</sup> Et quand elle revint cum abiisset domum suam, dans sa maison, elle trouva la invenit puellam jacentem jeune fille couchée sur son lit, super lectum, et dæmonium et que le démon était sorti. exiisse.

### \* Paragraphe Troisième

#### JÉSUS-CHRIST GUÉRIT UN SOURD-MUET AVEC D'AUTRES MALADES

Et Jésus, quittant de nouveau	(a) Et iterum exiens de	<i>a. Mc. VII. 31.</i>
<sup>1</sup> les confins de Tyr, s'éloigna	finibus Tyri, (b) cum transiis-	<i>b. Mt. XV. 29.</i>
de là, et vint par Sidon près de	set inde Jesus (c) venit per	<i>c. Mc. VII. 31.</i>
la mer de Galilée, à travers le	Sidonem (d) secus mare Ga-	<i>d. Mt. XV. 29.</i>

10. Après cet exemple de la prière parfaite, quel chrétien pourrait appeler encore la constance importunité, ou la confiance hardiesse excessive?

\* Dans ce paragraphe, ce sont encore les deux premiers Évangélistes qui, après avoir raconté le voyage de Jésus-Christ jusqu'aux confins de la Galilée septentrionale, nous montrent ce qu'il fait en revenant sur ses pas. Saint Marc est pourtant le seul qui rapporte la guérison du sourd-muet; car il ne faut pas confondre ce fait avec celui qu'on trouve au chap. ix, v. 32 de saint Matthieu, et que nous avons reproduit au livre IV, § xv. Le muet de saint Matthieu était possédé, c'était le démon qui lui ôtait l'usage de la parole. Rien n'autorise à ajouter au récit actuel la circonstance de possession, comme l'ont fait gratuitement certains interprètes.

1. Dans la description de ce voyage, le texte grec actuel ne s'accorde pas avec la Vulgate. Sidon est au nord de Tyr, et par conséquent plus éloigné que Tyr du lac de Tibériade; d'où il résulte que plusieurs ne comprennent pas comment le Seigneur, partant de Tyr, put passer par Sidon. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entendre ces mots: *par Sidon*, du passage à travers la ville; il suffit que Jésus-Christ en ait traversé le territoire. De plus, rien n'oblige à supposer qu'il prit le chemin le plus court. Ses voyages avaient pour but de

o. Mc. VII.  
31-37.

lilææ (e) inter medios fines Decapoleos. Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum, ut imponat illi manum. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus, et exspuens tetigit linguam ejus. Et suscipiens in cœlum ingemuit, et ait illi : *Ephpheta* (quod est adaperire). Et statim apertæ sunt aures ejus, et solutum est vinculum lin-

pays de la Décapole. Or on lui amena un sourd-muet, et on le priaît de poser la main sur lui. Et <sup>2</sup> le prenant à l'écart de la foule, il lui mit les doigts dans les oreilles et toucha sa langue avec sa salive. Puis levant les yeux au ciel, il soupira et lui dit : <sup>3</sup> *Ephpheta* (c'est-à-dire ouvre-toi). Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, et le lien de sa langue se délia, et il parla distinctement. Et il leur enjoignit de ne le dire à per-

porter, tantôt à une population, et tantôt à une autre, le bienfait de sa prédication et de ses miracles. Rien donc ne nous empêche de croire que du territoire de Tyr il passa dans celui de Sidon avant de traverser la province de la Décapole, et que le plus long chemin fut celui qu'il lui plut de prendre.

2. Jésus-Christ, en guérissant ce sourd-muet, accomplit pour nous instruire plusieurs opérations mystérieuses. La sainte Église, animée de son esprit pour régler en détail les rites qui conviennent à l'administration des sacrements, en a conservé quelques-unes parmi les cérémonies du baptême. Il conduit le sourd-muet à l'écart pour nous enseigner à fuir les applaudissements des hommes quand nous faisons du bien à notre prochain. Il lui touche les oreilles avec les doigts, et la langue avec sa salive, pour nous montrer que tout dans sa personne contient un principe de vie : *quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter*. (Coloss., II, 9.) Il lève les yeux au ciel et soupire, pour nous apprendre à faire de même quand nous prions, et pour nous montrer la douleur que lui causent les misères de nos corps et de nos âmes.

3. L'Évangéliste a voulu nous garder dans sa forme originale le mot que Jésus-Christ prononça, à la suite des actes qui servirent comme de préparation au miracle. La sainte Église aussi a commandé que ce mot fût prononcé, avec son interprétation, chaque fois que le baptême est solennellement administré.

4. C'était là une marque de modestie plutôt qu'un précepte formel. Et puisque nous avons eu souvent l'occasion de reproduire cette ex-

sonne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient et plus ils étaient dans l'admiration, disant : Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets. Puis, montant sur la montagne, il s'y assit. Et de grandes troupes vinrent à lui, amenant des muets, des aveugles, des boiteux, des infirmes et beaucoup d'autres. Et ils les jetèrent à ses pieds, et il les guérit ; de sorte que la foule était dans l'admiration, voyant des muets parler, des boiteux marcher, des aveugles voir ; et elle glorifiait le Dieu d'Israël.

guæ ejus, et loquebatur recte. Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant, et eo amplius admirabantur dicentes : Bene omnia fecit ; et surdos fecit audire, et mutos loqui. (f) Et ascendens in montem sedebat ibi. Et accesserunt ad eum turbæ multæ habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles, et alios multos. Et projecerunt ad pedes ejus, et curavit eos, ita ut turbæ mirarentur videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, cæcos videntes ; et magnificabant Deum Israel.

f. Mt. XV.  
28-31.

plication, il est bon de lui donner une fois l'appui de l'autorité de saint Thomas (III p., q. 13, art. 4 ad 2) : « Præceptum illud designabat voluntatem qua humanam gloriam refugiebat secundum illud « (Joan., VIII) : *Ego gloriam meam non quæro*. Volebat autem absolute, « præsertim secundum divinam voluntatem, ut publicaretur miraculum factum propter aliorum utilitatem. »

---



## \* Paragraphe Quatrième

DEUXIÈME MULTIPLICATION DES PAINS  
ET DES POISSONS

a. Mt. XV. 32.  
b. Mc. VIII.  
1-2.

(a) *Jesus autem* (b) *in die-* Or, dans ces jours-là, <sup>1</sup> comme  
*bus illis iterum cum multa* la multitude était encore grande,  
*turba esset, nec haberent* et qu'elle n'avait pas de quoi  
*quod manducarent, convo-* manger, Jésus, ayant appelé à  
*catis discipulis,* ait illis : lui ses disciples, leur dit : J'ai  
*Misereor super turbam, quia* pitié de cette foule, car voilà  
*ecce jam triduo sustinent me.* que depuis trois jours ils me

\* J'ai rapporté au livre VII, § vi, la première multiplication des cinq pains et des deux poissons, racontée simultanément par les quatre Évangélistes; voici maintenant la seconde, celle des sept pains et de quelques petits poissons, dont le récit se trouve avec le même accord dans saint Matthieu et saint Marc. Il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute sur l'identité des faits; tous deux mentionnent précisément *septem panes et paucos pisciculos*; tous deux allèguent le même nombre de personnes, *quatuor millia hominum*; tous deux nous disent qu'après que cette foule fut rassasiée, on recueillit *de fragmentis septem sportas*.

1. Vers la fin du paragraphe précédent, saint Matthieu nous a dit que le Sauveur étant monté sur une montagne, un peuple nombreux y accourut. Or, après trois jours entiers passés dans sa compagnie pour recevoir de lui la nourriture spirituelle dont ils étaient affamés, sans qu'ils eussent songé au pain matériel, il était temps qu'ils s'en retournassent chacun dans sa maison. Mais il n'était guère possible que la longueur du chemin et la privation d'aliments n'en fissent défailir plusieurs avant qu'ils arrivassent au terme de leur voyage. Le Seigneur va montrer que sa providence et sa bonté ne perdent jamais de vue ceux qui cherchent le royaume de Dieu, et qu'il sait donner par surcroît tout ce dont le corps a besoin. Il est à remarquer que cette fois ce ne sont pas les Apôtres qui pressent leur Maître de renvoyer son auditoire, c'est lui-même qui les appelle pour leur faire connaître la compassion que lui inspire cette foule, et sa volonté de la secourir.

supportent. Ils sont constamment avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger. Et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que, si je les renvoie à jeun dans leur maison, ils ne défaillent en chemin; car il y en a qui sont venus de loin. Et ses disciples lui répondirent: <sup>2</sup> D'où aurons-nous, dans un désert, assez de pains pour rassasier une foule si grande? Et il leur demanda: <sup>3</sup> Combien de pains avez-vous? Ils répondirent: Sept, et quelques petits poissons. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir sur la terre. Et prenant les sept pains, il rendit grâces, les rompit et les donna à ses disciples pour qu'ils les distribuassent, et ils les distribuèrent à la foule. Ils avaient

(c) Perseverant mecum, et non habent quod manducant. Et dimittere eos jejunos nolo, ne, (d) si dimisero eos jejunos in domum suam, (e) deficiant in via. (f) Quidam enim ex eis de longe venerunt. Et responderunt ei discipuli sui: (g) Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam? (h) Et interrogavit eos: Quot panes habetis? Qui dixerunt: Septem, (i) et paucos pisciculos. (k) Et præcepit turbæ discumbere super terram. Et accipiens septem panes gratias agens fregit, et dabat discipulis suis, ut apponerent, et apposuerunt turbæ. Et habebant pisciculos paucos; et

c. Mt. XV. 32.  
d. Mc. VIII. 3.  
e. Mt. XV. 32.  
f. Mc. VIII. 3-4.  
g. Mt. XV. 33.  
h. Mc. VIII. ..  
i. Mt. XV. 34.  
k. Mc. VIII. 6-8.

2. Nous avons eu déjà occasion de remarquer avec quelle facilité les Apôtres oubliaient les actes de Jésus-Christ. S'ils s'étaient souvenus de ce qu'il avait fait dans une circonstance toute semblable, ni le désert, ni le grand nombre, ne leur eussent plus semblé des difficultés: ils auraient supplié leur maître de renouveler le miracle.

3. Comme il arrivait souvent que le Seigneur s'en allât avec ses Apôtres en des lieux éloignés de toute habitation, et qu'ils fissent à sa suite de longs voyages par terre ou par mer, ils se pourvoyaient quelquefois d'un peu de nourriture. Cette fois, après trois jours passés dans le désert, il leur restait encore sept pains et quelques petits poissons; c'était à peine de quoi fournir un repas frugal au Maître et aux disciples. Puisqu'on les Apôtres, sans prendre aucune information dans la foule, répondent eux-mêmes et sur-le-champ à l'interrogation de Jésus-Christ, il est clair que la petite provision se trouvait entre leurs mains.

	eos benedixit et jussit. ap- poni. Et manducaverunt	aussi quelques petits poissons ; il les bénit de même et ordonna
<i>l. Mt. XV. 37.</i>	( <i>l</i> ) omnes et saturati sunt.	de les distribuer. Et tous man-
	Et quod superfuit de frag- mentis tulerunt septem spor- tas plenas. ( <i>m</i> ) Erant autem	gèrent et furent rassasiés. Et des fragments qui restèrent, ils
<i>m. Mc. VIII. 9.</i>	qui manducaverant quasi	recueillirent sept corbeilles plei-
	quatuor millia ( <i>n</i> ) hominum	nes. <sup>4</sup> Or le nombre de ceux qui
<i>n. Mt. XV. 38.</i>	extra parvulos et mulieres.	avaient mangé était d'environ
	( <i>o</i> ) Et dimisit eos.	quatre mille hommes, sans
<i>o. Mc. VIII. 9.</i>		compter les enfants et les femmes. Et il les congédia.

---

### \* Paragraphe Cinquième

#### LES PHARISIENS ET LES SADDUCÉENS DEMANDENT UN SIGNE DU CIEL

<i>σ. Mt. XV. 39.</i>	( <i>a</i> ) Et dimissa turba,	Après avoir congédié la foule,
<i>b. Mc. VIII. 10.</i>	( <i>b</i> ) statim ascendens navim	il monta aussitôt dans la barque

4. Le nombre des corbeilles que l'on remplit des restes répond ici au nombre des pains multipliés ; la première fois il répondit au nombre des Apôtres, et chacun d'eux en remplit une. Ainsi Jésus-Christ ne voulut pas seulement nourrir miraculeusement ses immenses auditoires ; il voulut mettre en relief les deux nombres mystérieux de *sept* et de *douze*. Il est probable que les sept corbeilles mentionnées ici (*sportæ*) contenaient une plus grande quantité de fragments que les douze (*cophini*) du premier miracle. Pour les explications mystiques, on peut voir les saints Pères, les commentateurs, et spécialement Jansénius de Gand. (Concord., cap. LXIII.)

\* Le mot *statim* employé par saint Marc au verset 10 rend le doute impossible sur la continuation du récit. Plusieurs concordances, et notamment celle de Martini (qui ne donne aucune raison de l'ordre qu'il adopte), insèrent ici les versets 54, 55 et 56 du chapitre XII de saint Luc. Mais là, Jésus-Christ parlait encore à la foule : *Dicebat au-*

<p>avec ses disciples, et s'en alla dans le pays <sup>1</sup> de Dalmanutha, sur les confins de Magedan. Alors les Pharisiens et les Sadducéens vinrent et commencèrent à disputer avec lui. Et ils lui demandèrent <sup>2</sup> pour le tenter, qu'il leur montrât un prodige dans le ciel. Mais Jésus, répondant, leur dit : Le soir venu, <sup>3</sup> vous dites : Il fera beau, car le ciel est rouge. Et le matin : Aujourd'hui tempête, car le ciel est sombre et rougeâtre. <sup>4</sup> Vous savez donc juger l'aspect</p>	<p>cum discipulis suis venit in partes Dalmanutha (c) in finibus Magedan. (d) Et exierunt Pharisei (e) et Sadducei, (f) et coeperunt conquire eum; (g) et rogaverunt eum, ut signum de caelo ostenderet eis (h) tentantes eum. (i) At ille respondens ait illis : Facto vespere dicitis : Serenum erit; rubicundum enim est caelum. Et mane : Hodie tempestas; rutilat enim triste caelum. Faciem ergo caeli dijudi-</p>	<p>c. Mt. XV. 23. d. Mc. VIII. 11. e. Mt. XVI. 1. f. Mc. VIII. 11. g. Mt. XVI. 1.  h. Mt. VIII. 11. i. Mt. XVI. 2-4.</p>
---	--	--

*tem et ad turbas.* Ici, au contraire, il répond aux Pharisiens et aux Sadducéens. Quelle difficulté peut-il y avoir à admettre que le Seigneur répétait quelquefois les mêmes paroles, lorsqu'il arrivait que diverses personnes l'interrogeassent séparément sur le même sujet? La réponse que saint Matthieu reproduit ici comme adressée aux Pharisiens et aux Sadducéens, avait déjà été faite aux Scribes et aux Pharisiens, ainsi que le même saint Matthieu le rapporte au chap. XII, 38 et suivants, et que nous l'avons déjà dit d'après lui, au liv. VI, § v. Faudra-t-il donc admettre cette nouvelle règle de critique : Il est possible qu'un même Évangéliste rapporte deux fois le même fait ou le même discours, mais il n'est pas possible que Jésus-Christ se soit réellement répété?

1. Dalmanutha et Magedan sont deux pays limitrophes au nord du lac de Génézareth. On peut voir la carte de Lamy, dans son *Apparatus geographicus*.

2. Saint Marc tient à révéler l'intention perfide de ces hypocrites qui n'ouvraient la bouche que pour surprendre Jésus-Christ, toujours prêts à lui résister et à le décrier. Le commentaire de ce texte se trouve au liv. VI, § IV, not. 5, et au § v, not. 1.

3. Il n'est pas nécessaire d'expliquer au long ce vieux proverbe, qui a cours encore aujourd'hui, et dont l'expérience vérifie souvent l'exactitude.

4. Comme ils avaient demandé un prodige dans le ciel, le Seigneur leur oppose ce raisonnement : Vous arrivez bien à lire dans le ciel l'annonce

care nostis, signa autem temporis non potestis scire? (k) Et ingemiscens spiritu ait : Quid generatio ista signum quærit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum. (l) Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. (m) Et dimittens eos ascendit iterum navim, et abiit trans fretum.

A. Mc. VIII.  
12.

L. Mt. XVI. 4.

M. Mc. VIII.  
13.

du ciel, et vous ne savez pas reconnaître les signes du temps? <sup>5</sup> Et gémissant dans son cœur, il dit : Pourquoi cette race demande-t-elle un prodige? <sup>6</sup> En vérité, je vous le dis, il ne sera point accordé de prodige à cette génération. Cette génération mauvaise et adulateur cherche un prodige, et il ne lui sera pas donné de prodige, hors le prodige du prophète Jonas. <sup>7</sup> Et les congédiant, il monta de nouveau dans la barque, et s'en alla de l'autre côté du lac.

du beau temps et de la tempête, et vous ne savez pas discerner les signes les plus certains de la venue du Messie? Comment! semble-t-il leur dire, ne reconnaissez-vous pas en moi le Messie annoncé, en présence de l'accomplissement des prophéties, de la mission et de la prédication de mon Précurseur, de tous ces miracles que j'opère? Et pourtant c'est bien vous qui vous présentez comme les dépositaires de tous les trésors de la science!

5. Ce profond gémissement de Jésus, à la vue du volontaire aveuglement et de l'endurcissement de ces misérables, est une preuve nouvelle de la volonté sérieuse qu'il avait de leur conversion, et de l'amère tristesse que lui faisait éprouver leur perte. C'est ainsi que nous le verrons verser d'abondantes larmes sur l'ingrate Jérusalem, et laisser éclater ces lamentables paroles : *Jerusalem, Jerusalem... , quoties volui congregare filios tuos... et noluisti?* Comme si tant de miracles prodigués ne prouvaient pas suffisamment la divinité de ma mission, et l'infaillible vérité de ma doctrine! Les Pharisiens et les Sadducéens, témoins insensibles de tant de prodiges, avaient bien mérité, par leur obstination, que leur audacieuse demande fût repoussée.

6. J'ai expliqué au liv. VI, § v, not. 2 et 3, le sens de ces paroles menaçantes; il n'est pas nécessaire que je le répète ici.

7. Après que Jésus-Christ eut fait tout ce qu'il jugeait opportun, il abandonna ces cœurs obstinés et rebelles à leur aveuglement volontaire, et remonta dans la barque avec les siens pour s'en aller de l'autre côté du lac. Malheur à l'âme qui, à force de résister aux inspirations

## \* Paragraphe Sixième

SE TENIR EN GARDE CONTRE LES ENSEIGNEMENTS  
DES PHARISIENS ET DES SADDUCÉENS  
ET CONTRE HÉRODE.

Or, lorsque les disciples (a) Et cum venissent dis- a. Mt. XVI. 5.  
étaient venus de l'autre côté du cipuli ejus trans fretum,  
lac, ils avaient oublié de prendre obliti sunt panes accipere;  
des pains; <sup>1</sup> et ils n'avaient avec (b) et nisi unum panem non b. Mc. VIII  
eux dans la barque qu'un seul habebant secum in navi. Et 13-15.  
pain. Et il leur commandait, præcipiebat eis dicens : Vi-  
disant : Gardez-vous avec soin dete, et cavete a fermento  
du levain <sup>2</sup> des Pharisiens et Phariseorum (c) et Saddu- c. Mt. XVI. 6.  
des Sadducéens, et du levain cæorum, (d) et fermento d. Mt. VIII.  
d'Hérode. Et ils pensaient en Herodis. Et cogitabant ad 13-16.  
eux-mêmes, se disant l'un à alterutrum (e) intra se di- e. Mt. XVI.  
7-9.

de la grâce, contraint en quelque façon le Seigneur de se retirer et de l'abandonner!

\* Les faits contenus dans ce paragraphe durent évidemment se passer pendant que Jésus-Christ, seul avec ses Apôtres, traversait de nouveau le lac de Tibériade. Aussi n'ai-je pas cru pouvoir ici donner place au verset 1 du chapitre XII de saint Luc, où le Seigneur dit encore : *Attendite a fermento Phariseorum*, ajoutant : *quod est hypocrisis*. Car ce que rapporte saint Luc eut lieu en présence d'une grande foule et à terre : *Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere*. (Luc, XII, 1.)

1. Cette circonstance rapportée par saint Marc, que les disciples n'avaient qu'un seul pain dans la barque, m'autorise à dire que c'est dans la barque que ces paroles furent prononcées.

2. Les Pharisiens, les Sadducéens, les Hérodians, formaient autant de partis ou de sectes, qui toutes, par hypocrisie ou par un autre motif, altéraient la loi par les retranchements ou les additions qu'il leur plaisait de faire, ou tout au moins prétendaient imposer leurs interprétations mensongères ou leurs traditions tout humaines.

centes : Quia panes non accepimus. Sciens autem Jesus dixit : Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis? (f) Nondum cognoscitis, et intelligitis? Adhuc cæcatum habetis cor vestrum? Oculos habentes non videtis, et aures habentes non auditis? Nec recordamini quando quinque panes fregi in quinque millia (g) hominum, (h) quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis? Dicunt ei : Duodecim. Quando et septem panes in quatuor millia (i) hominum, (k) quot sportas fragmentorum tulistis? Et dicunt ei : Septem. Et dicebat eis : (l) Quare non intelligitis, quia non de pane dixi vobis : Cavete a l'autre : C'est parce que nous n'avons pas pris de pains. Et Jésus, le sachant, leur dit : <sup>3</sup> Que pensez-vous en vous-mêmes, hommes de peu de foi, parce que vous n'avez pas de pains? N'avez-vous encore ni sens, ni intelligence? Avez-vous donc toujours le cœur aveuglé? Ayant des yeux, ne voyez-vous pas, et ayant des oreilles, n'entendez-vous pas? Et ne vous souvenez-vous pas, quand je rompis les cinq pains pour les cinq mille hommes, combien de paniers emportâtes-vous pleins de morceaux? Douze, lui dirent-ils. Et quand je rompis les sept pains pour les quatre mille hommes, combien emportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux? Sept, lui dirent-ils. Et il leur disait : <sup>4</sup> Comment ne

f. Mc. VIII.  
17-19.

g. Mt. XVI. 9.  
h. Mc. VIII.  
19-20.

i. Mt. XVI.  
10.  
k. Mc. VIII.  
20-21.

l. Mt. XVI.  
11-12.

3. Celui qui lit au fond des cœurs et pour qui rien ne saurait être caché, se montre ici pour ce qu'il est. Afin d'instruire plus efficacement ses disciples, il leur reproche la faiblesse de leur foi. N'auraient-ils pas dû déposer toute crainte de se voir manquer des aliments nécessaires, rien qu'en se souvenant de la surabondance et de la facilité avec lesquelles il avait, à deux reprises et en plein désert, fourni à des milliers d'hommes du pain et des poissons? Au reste, quoique le souvenir de ces deux miracles ne se fût pas présenté de lui-même à l'esprit des Apôtres, on voit qu'ils n'eurent pas de peine à se le rappeler. Comme on le voit dans le texte de saint Marc, ils répondirent exactement aux interrogations de leur Maître, sur le nombre des paniers et des corbeilles qu'ils avaient remportés pleins, après que la foule avait été rassasiée.

4. C'est ainsi que le divin Maître s'appliquait à raviver la foi de ses

comprenez-vous pas que ce n'est fermento Pharisæorum et pas au sujet du pain que je vous Sadducæorum? Tunc intel- ai dit : Gardez-vous du levain lexicum, quia non dixerit des Phariséens et des Sadducæorum a fermento pa- cæens? Alors ils comprirent num, sed a doctrina Phari- qu'il n'avait pas dit de se garder sæorum et Sadducæorum. du levain des pains, mais de la doctrine des Phariséens et des Sadducéens.

### \* Paragraphe Septième

#### L'AVEUGLE DE BETHSAÏDE

Quand ils arrivèrent <sup>1</sup> à Beth- (a) Et veniunt Bethsaïdam, a. Mc. VIII. saïde, on lui conduisit un et adducunt ei cæcum; et 22-26.

disciples, et leur enseignait à pénétrer le sens de son langage métaphorique, au lieu de s'arrêter à l'écorce des paroles. Conduits de la sorte, les Apôtres n'arrivèrent pas seulement à une foi plus haute en Jésus-Christ, à une connaissance plus profonde de sa sagesse, de sa puissance, de sa bonté; mais, ne pensant plus au pain matériel, ils comprirent que le levain dont ils avaient à se garder, c'était la doctrine mensongère de ces maîtres de l'erreur. Sous le masque d'une piété de parade, il n'y avait en eux qu'hypocrisie, superstitions, orgueil, absence totale de religion, incapacité absolue d'attirer un seul vrai prosélyte. Les Sadducéens, en particulier, qui ne croyaient ni à la vie future, ni à la résurrection, ne connaissaient d'autres biens que ceux du temps et de la terre. Et plût à Dieu que la race de ces sectaires n'eût plus de représentants parmi nous!

\* Cette guérison n'est rapportée que dans l'Évangile de saint Marc, qui en rattache l'histoire au voyage que nous avons vu commencer. Il n'y a donc pas lieu de chercher pour ce fait une autre place.

1. Bethsaïde est qualifiée ici de *bourg*. Saint Jean lui donne le nom de ville : *a Bethsaida civitate Andreæ et Petri*. (Joan., I, 44.) Un passage de Josèphe, l'historien juif, rapporté par Lamy (*Appar. geogr.*, cap. XII, § III), concilie l'apparente contradiction des deux Évangé-



rogabant eum, ut illum tangeret. Et apprehensa manu ejus eduxit eum extra vicum. Et exspuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si quid videret? Et aspiciens ait: Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus, et cœpit videre. Et restitutus est ita ut clare videret omnia. Et misit illum aveugle, et on le priaît de le toucher. Et lui, prenant la main de l'aveugle, le conduisit hors du bourg. Et<sup>2</sup> mettant de la salive sur ses yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Et regardant, il dit: Je vois les hommes qui marchent semblables à des arbres. Jésus lui mit de nouveau la main sur les yeux, et il commença à voir. Et il fut guéri, de sorte qu'il voyait clai-

listes, ou plutôt fournit le moyen de les mettre d'accord. Philippe, fils d'Hérode le Grand, érigea Bethsaïde en ville: « Vico etiam Bethsaïdæ, « in ripa lacus Genesarethici, urbis nomen addidit, frequentato et « aucto opibus. »

2. Le motif pour lequel Jésus-Christ conduit l'aveugle hors de Bethsaïde est le même qui le détermine à lui imposer silence après sa guérison: *Et si in vicum introieris nemini dixeris.* En guérissant ce malheureux de sa cécité corporelle, il voulait montrer combien il avait à cœur de nous guérir de la cécité spirituelle, et en même temps nous apprendre à fuir la jactance, et à garder une véritable humilité dans la pratique des bonnes œuvres.

3. Nous avons vu (Sup., § III) le Seigneur tirer aussi le sourd-muet à part, et le guérir parfaitement de sa double infirmité par le contact de sa main et l'application de sa salive. C'est encore avec de la salive, et par l'imposition de ses mains, qu'il guérit maintenant un aveugle; mais il y revient à plusieurs reprises. Cet exemple, qui est unique dans l'Évangile, nous montre que les guérisons miraculeuses peuvent aussi avoir leurs gradations, et que Dieu est également l'auteur de tous les biens, soit qu'ils occupent pour ainsi dire le premier, ou le second, ou le troisième degré. Nous y voyons encore que non-seulement la parfaite justification de l'homme, mais aussi les dispositions qui la précèdent et la préparent, sont des effets de la grâce de Dieu, adjuvante d'abord, et puis habituelle et sanctifiante. Excitons-nous à la persévérance dans la prière quand nous commençons à en goûter les premiers fruits. Peut-être la foi de l'aveugle était faible au commencement, et ne s'accrut qu'à mesure que la lumière commençait à lui être rendue.

rement toutes choses. Et il le *in domum suam dicens: Vade* renvoya à sa maison, disant : *in domum tuam*, et si *in vi-* Va dans ta maison; et si tu *cum introieris, nemini dixe-* entres dans le bourg, ne le dis ris. à personne.

### \* Paragraphe Huitième

#### LA CONFESSION ET LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE

De là Jésus se rendit avec ses (a) Et *egressus est Jesus,* a. Mc. VIII. disciples dans les villages <sup>1</sup> de et *discipuli ejus in castella* 27.

\* Saint Matthieu, qui ne dit rien de la guérison de l'aveugle racontée au paragraphe précédent, mentionne l'arrivée de Jésus-Christ *in partes Cesareae Philippi* immédiatement après son instruction *de cavendo a fermento phariseorum*. Saint Marc le suit de même dans son voyage, mais il intercale le récit de la guérison de l'aveugle. Saint Luc rapporte aussi l'interrogation du Seigneur à ses disciples, *quem me dicunt?* Mais saint Augustin (de Cons. Evang., lib. II, c. LIII), explique, en même temps qu'il la fait remarquer, une contradiction simplement apparente entre les deux Évangélistes : « Sed potest illud movere quod Lucas Dominum interrogasse discipulos suos *quem dicunt homines* tunc dixit cum esset solus orans, et adessent etiam ipsi. Porro autem Marcus *in via* dicit illos hoc ab eodem interrogatos. Sed eum movet qui *numquam oravit in via.* » Ainsi, avant d'arriver au but de son voyage, Jésus-Christ se sépara de ses disciples pour prier seul; et quand sa prière fut achevée, continuant de cheminer avec eux, il les interrogea sur ce que l'on pensait de sa personne. Sans aucun doute, saint Luc, qui ne raconte le fait qui nous occupe qu'après la première multiplication des pains et des poissons, n'observe pas ici l'ordre chronologique. C'est pour cela qu'il emploie une expression indéterminée : *Et factum est*, qui ne précise ni le temps ni le lieu.

1. Il y avait deux villes du nom de Césarée; l'une, sur la Méditerranée, dans le voisinage de Dor, et aussi appelée *Tyris Stratonis*; l'autre, dans la tétrarchie de Philippe, et nommée *Paneas*, près de la première source du Jourdain. Celle-ci porte le nom de Philippes, qui l'avait fondée en l'honneur de Tibère. C'est dans les villages qui l'en-

- f. L. IX. 18.* Cæsareæ Philippi. (b) Et factum est, cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli. Et interrogavit illos (c) in via (d) dicens : Quem dicunt homines esse filium hominis? (e) Quem medicunt esse turbæ? At illi responderunt, et dixerunt : (f) Alii Joannem Baptistam; alii autem Eliam, alii vero Jeremiam; (g) alii vero quia unus propheta de prioribus Césarée de Philippe. Or, il arriva, comme il était<sup>2</sup> en prière, que ses disciples étaient avec lui. Et, en chemin, il les interrogea, disant :<sup>3</sup> Qui les hommes disent-ils que soit le Fils de l'Homme? La foule, qui dit-elle que je suis? Et ils répondirent :<sup>4</sup> Les uns, Jean-Baptiste; d'autres, Élie; d'autres, Jérémie; d'autres disent qu'un des anciens Prophètes est ressuscité; et d'autres qu'il est<sup>5</sup> comme un
- c. Mc. VIII. 27.*
- d. Mt. XVI. 13.*
- e. L. IX. 18-19.*
- f. Mt. XVI. 14.*
- g. L. IX. 19.*

tourent que se rendit le Seigneur avec ses disciples. V. Lamy, *Comment. in Harm.*, lib. IV, c. XVII.

2. Nous voyons en plusieurs endroits de l'Évangile le Seigneur prier seul, quoiqu'il soit actuellement accompagné de ses disciples. Lui seul est le médiateur entre Dieu et les hommes; à ce titre, la solitude convenait à l'excellence et à la qualité de sa prière. Il avait prié avant de choisir ses douze apôtres parmi tous ses disciples; il prie encore avant de désigner parmi les douze celui qui doit avoir la prérogative de la primauté.

3. En saint Matthieu, suivant le texte de la Vulgate, l'interrogation se lit sans le pronom *me*; les deux autres Évangélistes ont : *quem me dicunt?* Le sens est le même; on pourrait seulement se demander lequel a rapporté les paroles précises du Sauveur. Pour moi, je ne trouve aucune difficulté à admettre qu'il employa les deux formules telles que je les ai conservées.

4. Nous avons dit (lib. VII, § VIII), qu'Hérode en particulier, ainsi que beaucoup d'autres, inclinait à croire que l'auteur de tant de miracles était Jean-Baptiste, ressuscité après son supplice. D'autres s'arrêtaient à Élie, à cause des prophéties qui annoncent expressément son retour. D'autres croyaient reconnaître en Jésus l'esprit de Jérémie, à cause de la sainte hardiesse avec laquelle il reprenait comme lui les docteurs de la loi. Quelques-uns, remplis de perplexité, n'osaient nommer le prophète qu'ils croyaient ressuscité.

5. Je m'étonne de voir que ces paroles de saint Marc soient omises dans la plupart des concordances, comme si elles n'exprimaient pas une cinquième opinion. suivant laquelle Jésus serait, non pas un des

des Prophètes. Alors Jésus leur dit : <sup>6</sup> Mais vous, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre, prenant la parole, dit : Le Christ de Dieu. Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus, répondant, lui dit : <sup>7</sup> Bienheureux es-tu, Simon Bar-Jona; car ni la chair, ni le sang ne te l'a révélé, mais mon Père qui est dans les Cieux. <sup>8</sup> Et moi je

surrexit; (*h*) alii vero quasi unum de prophetis. Tunc dixit illis (*i*) Jesus: Vos autem quem me esse dicitis? (*h*) Respondens Simon Petrus dixit: Christum Dei. (*l*) Tu es Christus filius Dei vivi. Respondens autem Jesus dixit ei: Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi,

*i. Mt. XVI. 13.*  
*h. L. IX. 20.*  
*l. Mt. XVI. 16-20.*

vieux prophètes ressuscité, mais un prophète nouveau, semblable aux anciens. Saint Marc, dans un autre endroit, emploie la même expression : *Propheta est, quasi unus de prophetis* (Marc, vi, 15).

6. Qui ne sent pas la force de cette deuxième interrogation? Vous qui êtes mes confidents, les témoins assidus d'innombrables prodiges, vous qui avez fait des miracles en mon nom, et à qui les démons eux-mêmes ont obéi, ne verriez-vous en moi que le seul Fils de l'homme? Pierre, qui est *la bouche des apôtres*, comme dit saint Jean Chrysostome (Hom. LIV, *in Matth.*), Pierre, le chef de ses frères, et le plus fervent de tous, ne fait pas attendre sa généreuse et véridique profession de foi : *Tu es Christus Filius Dei vivi.*

7. Pierre est proclamé *Bienheureux* par Jésus-Christ, parce qu'il a cru tout ce que Dieu lui a révélé. Il eut donc raison d'enseigner que la béatitude éternelle, c'est-à-dire le salut des âmes, est la fin de la foi. (I Petr. i, 9.)

8. Les hérétiques de tous les temps auraient bien voulu effacer de l'Évangile ces deux versets, dont la tradition constante de tous les siècles nous montre la puissance irrésistible contre l'erreur. En dépit des efforts tentés par les puissances des ténèbres, cette promesse assure une invincible solidité au dogme catholique de la primauté d'honneur et de juridiction du vicaire de Jésus-Christ, primauté qui commence à saint Pierre, et continuera, jusqu'à la fin du monde, dans la personne de ses successeurs les pontifes romains. La première fois que Simon fut conduit par son frère André en présence de Jésus, le Seigneur, arrêtant sur lui son regard, lui dit : « Tu es Simon filius Jonæ, « tu vocaberis *Cephas* (quod interpretatur Petrus). » (Joan., cap. i, 42.) C'est maintenant qu'apparaît le mystère de ce nom, qui couvrait l'annonce des plus éminentes prérogatives. En présence de ce nom de *Cephas* ou de *Pierre*, il est surtout important de remarquer que Jésus-

sed Pater meus qui in cœlis te dis que tu es Pierre, et sur  
est. Et ego dico tibi, quia cette pierre je bâtirai mon  
tu es Petrus, et super hanc Église; et les portes de l'enfer  
petram ædificabo Ecclesiam ne prévaudront pas contre elle.  
meam; et portæ inferi non <sup>9</sup> Et je te donnerai les clefs du

Christ impose à Simon une dénomination qui lui appartient en propre; c'est lui-même qui est la pierre par excellence, la pierre fondamentale de son Église : *Lapidem summum angularem*. (I. Petr., II, 6.) Le choix de ce nom se justifie par une raison évidente; Pierre doit remplir sur la terre la place de Jésus-Christ, et sera comme lui-même le fondement de tout l'édifice, tellement inébranlable, que toutes les forces de l'enfer ne parviendront jamais à le renverser. Jésus-Christ, montant au ciel, va bientôt devenir invisible; mais son Église militante doit rester visible jusqu'à la consommation des siècles. Il fallait donc qu'elle eût un chef visible pour être toujours facilement discernée de toutes les sociétés qui usurperaient son nom d'Église. On ne peut raisonnablement douter que ces mots : *super hanc petram*, se rapportent à saint Pierre; car si on l'appliquait au Christ, il n'y aurait plus d'enchaînement dans le discours. Laisant ici de côté toute autre citation, je crois qu'il est à propos de reproduire le langage d'un hérétique, Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, que personne n'accusera de partialité en faveur du Souverain Pontife : « Tu homo me Filium Dei « dixisti; Ego Filius Dei tibi rependo vicem, ac vicissim dico non « omnibus, sed tibi soli, non casso sermone, sed quem effectus sequatur, quia tu es Petrus; id est quod tu, sicut olim a me vocatus es « verissime, non nomine solo, sed re ipsa es petra, saxum seu rupes... « Græce enim petros, et petra quod sequitur, idem prorsus significant. « Sed quia de viro loquebatur, masculine loqui maluit; deinde vero feminine, et usitatus, et super hanc petram, ut nimirum sic ista repetitione, et mutatione vocabuli, et verbis adjunctis ædificabo Ecclesiam meam, explicaret per metaphoram et mysterium nomine Petri « contentum; quod videlicet eum ita vocaverit, non propter sterilitatem, ut Luc. VIII, 6, vel alias aliquas causas, sed propter immobilitatem firmitatem, qua instar rupis divina virtute solidandus erat, ut « molem tantam superædificandam posset sustinere. » (*Tetrateuch. sive commentar. in S. Evangel.*) Plût à Dieu que cette plume n'eût rien écrit que de semblable ! (V. *Devoti. Proleg. in Jus canon.*, t. I, cap. III, § IV, not. 3.)

9. Jésus-Christ continue de s'adresser à Pierre seul, en présence des autres Apôtres; il lui promet les clefs du royaume des cieux, de sorte que Pierre ne partagera pas seulement avec le Christ l'honneur d'être le fondement de l'Église, mais encore le pouvoir d'ouvrir et de fermer le ciel.

Royaume des Cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre lié aussi dans les Cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre,

prævalebunt adversus eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum ; et quodcumque ligaveris super terram, erit

Dieu avait dit de Jésus-Christ, par la bouche du prophète Isaïe (xx, 22) : « Et dabo claves domus David super humerum ejus ; et aperiet et non erit qui claudet ; et claudet, et non erit qui aperiet. » Jésus-Christ parle à saint Pierre comme son Père éternel avait parlé de lui-même : « Et tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris, etc. » Ainsi les clefs que l'Homme-Dieu avait reçues de son Père, il les confie à Pierre, c'est-à-dire qu'il lui transmet la même autorité. C'est ici, à proprement parler, que Jésus-Christ jette les premiers fondements de la juridiction ecclésiastique, et Pierre est revêtu d'un pouvoir universel sans la moindre limitation. Le Fils de Dieu ne parle qu'à Pierre, et il lui parle en présence des autres Apôtres. Si donc, ainsi que nous le verrons plus tard, Jésus-Christ confère ce même pouvoir de lier et de délier aux autres Apôtres, non pas séparés, mais unis à Pierre, comment serait-il possible de ne pas conclure que Pierre, et chacun de ses successeurs, peut seul, en vertu de sa primauté, ce que pouvaient les Apôtres unis à Pierre, et ce que peuvent tous les évêques unis au Pape ? Il ne faut jamais perdre de vue que l'Évangile parle tout d'abord de la promesse faite à Pierre, et du pouvoir entier qui lui sera donné avec les clefs du royaume des cieux ; et, ce pouvoir devant s'exercer jusqu'à la consommation des siècles, puisque l'Église doit durer jusqu'alors, il n'était pas possible qu'il s'éteignît avec saint Pierre ; mais il fallait qu'il fût transmis entier à ses successeurs. Écoutons Bossuet, dans le Sermon sur l'unité de l'Église : « Jésus-Christ, qui sait que la foi qu'on a en lui est le fondement de son Église, inspire à Pierre une foi digne d'être le fondement de cet admirable édifice : *Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant.* Par cette haute prédication de la foi, il s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement de l'Église. La parole de Jésus-Christ, qui de rien fait ce qui lui plaît, donne cette force à un mortel. Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point, que le ministère de saint Pierre finisse avec lui ; ce qui doit servir de soutien à une Église éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs ; Pierre parlera toujours dans sa chaire ; c'est ce que disent les Pères, c'est ce que confirment six cent trente évêques au concile de Chalcedoine. » Mais je veux clore cette note par le témoignage d'un autre évêque, qui n'a pas seulement l'autorité de la doctrine, mais plus encore celle de la sainteté. Voici un passage de saint François de Sales, qu'Emmanuel de Schelestrate (*Antiq. ecclēs.*, t. II, dissert. 2, cap. vi, art. 2, n. 5), affirme avoir vu dans le texte original qui se conserve à Rome dans la

ligatum et in cœlis, et quod- sera délié aussi dans les Cieux.  
 cumque solveris super ter- Alors <sup>10</sup> il commanda à ses dis-  
 ram, erit solutum et in cœ- ciples, et leur défendit avec  
 lis. Tunc præcepit discipulis menaces, de dire à personne  
 suis, (*m*) et comminatus est qu'il fût lui-même Jésus le  
 eis, (*n*) ut nemini dicerent : Christ.  
 quia ipse esset Jesus Chri-  
 stus.

*m.* Mc. VIII.  
 30.  
*n.* Mt. XVI.  
 20.

### \* Paragraphe Neuvième

## JÉSUS-CHRIST PRÉDIT SA PASSION, SA MORT, SA RÉSURRECTION; IL RÉPRIMANDE PIERRE

*σ* Mt. XVI.  
 21.

(*α*) Exinde cœpit Jesus os- Dès lors Jésus commença à

bibliothèque Ghisiana. « Hæreticorum ministri omnem lapidem mo-  
 « vent, ut quantum possint inquinent fontem Evangelii; ne Petrus ibi  
 « reperiat claves suas, nihil intentatum relinquunt, ut nos avertant  
 « ab obedientia, quæ debetur vicario Christi. » Le concile de Trente  
 s'appuie sur la collation des clefs faite à saint Pierre, pour enseigner  
 que ses successeurs ont usé d'un droit qui leur appartient, en se ré-  
 servant certains actes de juridiction. « Unde merito Pontifices Maximi,  
 « pro suprema potestate sibi in universa Ecclesia tradita, causas ali-  
 « quas criminum graviores suo potuerunt peculiari judicio reservare. »  
 (Sess. XIV, cap. VII.)

10. On est étonné de cette prohibition si rigoureuse. Mais ce fut le  
 ministère et l'office spécial du Précurseur d'annoncer la venue du  
 Messie et de le désigner. Les Apôtres ne devaient en être chargés  
 qu'après l'accomplissement entier des mystères de la mort et de la  
 résurrection de Jésus-Christ, et après qu'eux-mêmes eurent reçu le  
 Saint-Esprit. C'est la plénitude de ses dons qui devait les rendre ca-  
 pables de prêcher le mystère de Dieu fait homme; jusqu'à ce moment,  
 ils manquaient de lumières assez abondantes pour remplir cette tâche.

\* Le mot *exinde* employé par saint Matthieu après le verset qui ter-  
 mine le paragraphe précédent, et plus encore la suite du discours de

montrer à ses disciples <sup>1</sup> qu'il tendere discipulis suis, quia fallait qu'il allât à Jérusalem, oporteret eum ire in Jerusa- et qu'il souffrît beaucoup, et lem, et multa pati, (b) et re- qu'il fût réprouvé par les An- probari a senioribus, et prin- ciens, et les princes des Prêtres, cipibus sacerdotum, et Scri- et les Scribes, qu'il fût mis à bis, et occidi, et tertia die mort, et que le troisième jour il resurgere. (c) Et palam ver- resuscitât. Et il en parlait ou- bum loquebatur. Et appre- vertement. <sup>2</sup>Et Pierre, le pre- hendens eum Petrus cœpit nant à part, se mit à le re- increpare eum (d) dicens : prendre, disant : A Dieu ne Absit a te, Domine; non erit plaise, Seigneur; cela ne vous tibi hoc. (e) Qui conversus arrivera point. Et lui, se re- et videns discipulos suos, tournant, et regardant ses dis- comminatus est Petro di-

b. L. IX. 22.

c. Mc. VIII.  
32.d. Mt. XVI.  
22.e. Mc. VIII.  
33.

Jésus-Christ, rend indispensable l'ordre historique que j'adopte, en combinant le texte de trois Évangélistes.

1. J'ai indiqué, comme motif de la prohibition que le Seigneur fait à ses Apôtres, l'incapacité où ils étaient encore de prêcher le mystère de l'Incarnation. Saint Luc exprime clairement un autre motif, la nécessité de sa Passion : « At ille increpans illos præcepit ne cui dicerent « hoc, dicens quia oportet Filium hominis multa pati. » (Luc, ix, 21-22.) Cette nécessité présuppose le décret des trois personnes divines, auquel la volonté humaine de Jésus-Christ se conformait librement par obéissance pour son Père, et par le désir de notre salut. Et il ne fallait pas seulement qu'il souffrît, mais qu'il souffrît beaucoup, *multa pati*; qu'il fût réprouvé par les chefs du Sanhédrin, *et reprobari a senioribus, et principibus sacerdotum, et scribis*; qu'il mourût de mort violente, *et occidi*; pour enfin ressusciter immortel le troisième jour, sans avoir subi les atteintes de la corruption, *et tertia die resurgere*. Il est remarquable que cette prédiction si détaillée d'événements qui devaient s'accomplir dans quelques mois, fut précédée d'une profession de foi en sa divinité : *Tu es Christus Filius Dei vivi*. Ainsi donc, la passion, la mort, la résurrection du Fils de l'Homme sont des mystères que nous ne devons méditer qu'en ayant toujours présent à l'esprit que celui qui souffre, celui qui meurt, celui qui ressuscite, n'est autre que le Fils de Dieu : *Christus Filius Dei vivi*.

2. Pierre, cette âme ardente et impétueuse, ne put entendre l'annonce de tant de maux pour celui qu'il aimait de tant d'amour, sans s'efforcer d'en écarter de lui jusqu'à la pensée.



f. Mt. XVI.  
23.

cens : (f) Vade post me, Sapi-  
tana; scandalum es mihi; sant : <sup>3</sup> Retire-toi de moi,  
quia non sapis ea quæ Dei Satan; tu es un scandale pour  
sunt, sed ea quæ hominum. moi, parce que tu n'entends pas  
ce qui est de Dieu, mais ce qui  
est des hommes.

\* Paragraphe Dixième

SUIVRE JÉSUS-CHRIST  
ET SE RENONCER SOI-MÊME

a. Mt. XV I.  
24.

b. Mc. VIII.  
34.

c. L. IX. 23.

(a) Tunc Jesus (b) convo- Alors Jésus ayant appelé la  
cata turba cum discipulis foule avec ses disciples, dit à  
suis, dixit (c) ad omnes : Si tous : ' Si quelqu'un veut venir

3. Quel changement soudain ! après tant d'éloges, après de telles promesses faites à Pierre pour sa généreuse profession de foi, qui se serait attendu à de si sévères reproches ? Mais l'importance de la matière l'exige. Pierre ne savait pas que, sans la passion et la mort de l'Homme-Dieu, il n'y avait aucun espoir de rédemption.

\* L'histoire de ce qui est contenu dans ce paragraphe est racontée par saint Matthieu et saint Marc, immédiatement après la réprimande adressée à saint Pierre. Saint Luc, qui n'a rien dit de ce dernier entretien, raconte les mêmes faits après la prédiction du Sauveur, relative à sa passion, à sa mort et à sa résurrection.

1. Pierre s'était efforcé d'empêcher que Jésus-Christ se soumit aux souffrances et à la mort ; mais le Seigneur le rejette loin de lui comme un tentateur scandaleux. Puis il dévoile aux yeux de tous la hauteur des desseins de Dieu ; il impose à tout homme qui a une volonté sincère et efficace d'arriver au salut, l'indispensable loi de se refuser à soi-même tout ce qui n'est propre qu'à satisfaire les passions ; bien plus, il faut qu'il prenne sur ses épaules le poids des peines de chaque jour, et qu'il marche sur les traces du Sauveur jusqu'à la mort. Faire la guerre à ses mauvais penchants, porter chaque jour sa croix, et imiter Jésus-Christ, c'est le devoir de tous. Le martyr lui-même n'est

après moi, qu'il se renonce soi-même, et prenne sa croix chaque jour, et me suive. Car qui voudra sauver son âme la perdra, et qui perdra son âme pour moi et pour l'Évangile la sauvera. Car <sup>2</sup> que servira à l'homme de gagner le monde entier, s'il se perd lui-même et s'il perd son âme? ou que donnera l'homme en échange de son âme? <sup>3</sup> Car celui qui aura rougi de moi et de mes paroles en face de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'Homme rougira de lui, quand il viendra dans sa majesté et dans celle du Père et des saints Anges. <sup>4</sup> Car

quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tol-  
lat crucem suam quotidie,  
et sequatur me. (d) Qui enim  
voluerit animam suam sal-  
vam facere, perdet eam; qui  
autem perdiderit animam  
suam propter me et Evan-  
gelium, salvam faciet eam.  
Quid enim proderit homini  
(e) si mundum universum  
lucretur, (f) se autem ipsum  
perdat, (g) et detrimentum  
animæ suæ faciat? Aut quid  
dabit homo commutationis  
pro anima sua? (h) Nam qui  
me erubuerit, et meos ser-  
mones (i) in generatione

d. Mc. VIII.  
35.

e. Mt. XVI.  
26.

f. L. IX. 25.

g. Mc. VIII.  
35-37.

h. L. IX. 26.

i. Mc. VIII.  
38.

pas excepté; car c'est un précepte absolu d'être disposé à le subir dans des circonstances données. Le même enseignement avait été donné aux Apôtres quand leur première mission leur fut confiée, ainsi qu'on peut le relire au liv. VII, § II, not. 14 et 15.

2. Ce passage de l'Évangile n'a pas besoin de commentaire, mais bien d'un acte de foi et d'une méditation sérieuse.

3. Jésus-Christ, après avoir parlé de renoncement et de croix, annonce à quelle déception et à quelle honte sont réservés les sectateurs de l'esprit du monde; et ceci s'adresse à tous ceux qui sont devenus apostats de la foi, et à ceux qui en foulent aux pieds les maximes. Le Sauveur, à son deuxième avènement, rougira d'eux à son tour, et les rejettera loin de lui. Il se montrera alors entouré des saints Anges comme d'une cour, dans tout l'appareil de la majesté et de la gloire qui lui est commune avec son Père. C'est alors que, selon toute la rigueur de la justice, il rendra à chacun ce qu'il aura mérité.

4. Pour confirmer ce qu'il vient de dire de son avènement glorieux, Jésus-Christ achève son discours en promettant que plusieurs de ceux qui l'entendent en ce moment, ne passeront pas dans l'autre vie sans l'avoir contemplé dans son règne. Quelques interprètes entendent cette promesse des apparitions qui remplirent les quarante jours compris

- ista adultera et peccatrice, le Fils de l'Homme viendra dans la gloire de son Père, avec ses Anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. Il leur disait encore : En vérité, je vous dis qu'il y en a, de ceux qui sont ici, qui ne subiront pas la mort avant de voir le règne de Dieu venant dans sa puissance ; avant de voir le Fils de l'Homme venant dans son règne.
- l. L. IX. 26.* (*l*) hunc Filius hominis erubescet cum venerit in maiestate sua et Patris, et sanctorum Angelorum. (*l*) Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum Angelis suis, et tunc reddet unicuique secundum opera ejus. (*m*) Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute; (*n*) donec videant Filium hominis venientem in regno suo.
- l. Mt. XVI. 27.*
- m. Mc. VIII. 31.*
- n. Mt. XVI. 28.*

entre la résurrection et l'ascension. D'autres ont appliqué ces paroles à la gloire de l'Église, propagée dans le monde entier avec une rapidité merveilleuse, tandis que la nation déicide et adultère restait désolée, au bout de quarante ans seulement, sans temple, sans sacrifice, sans autorité, sans estime. L'opinion qui me paraît de beaucoup la plus vraisemblable et la mieux fondée sur le texte sacré, est celle qui trouve l'accomplissement de cette promesse dans le spectacle de la transfiguration, dont les trois Évangélistes racontent l'histoire immédiatement après ce discours. Cette opinion a en sa faveur l'autorité, toujours grave, du pape saint Léon, qui s'en exprime ainsi : « Et ideo proprie, « signanterque promiserat quosdam de astantibus discipulis non prius « gustare mortem, quam viderent Filium hominis venientem in regno « suo, id est in regia claritate; quam specialiter ad naturam suscepti « hominis pertinentem his tribus viris voluit esse conspicuam. Nam « illam ipsius divinitatis ineffabilem visionem, quæ in æternam vitam « mundis corde servatur, nullo modo mortali adhuc carne circumdati « intueri poterant, et videre. » (Leo M., serm. 51, alias 94, cap. II.)

## \* Paragraphe Onzième

## LA TRANSFIGURATION

Or il arriva, environ huit jours (a) Factum est autem post  
 (six jours) après qu'il eût dit hæc verba fere dies octo a. L. IX. 28.  
 ces paroles, que <sup>1</sup> Jésus prit avec ((b) post sex dies), (c) et as- b. Mt. XVII.  
 lui <sup>2</sup> Pierre, Jacques et Jean son sumpsit (d) Jesus Petrum, c. L. IX 28.  
 frère, et les conduisit seuls sur et Jacobum, et Joannem fra- d. Mt XVII.  
<sup>3</sup> une haute montagne à l'écart. trem ejus, et ducit illos in

\* J'ai dit, dans la dernière note du paragraphe précédent, que les trois Évangélistes racontent la transfiguration, immédiatement après la promesse que Jésus-Christ fit à quelques-uns de ses auditeurs, sans les désigner nommément, qu'ils ne mourraient pas avant d'avoir vu *Filium hominis venientem in regno suo*. Dans le récit de la transfiguration, on pourrait compter comme un quatrième Évangéliste le prince des Apôtres, qui en parle dans sa deuxième épître. (Cap. 1, 16, 17, 18.)

1. Il n'y a pas de contradiction entre les *huit jours* de saint Luc et les six jours de saint Matthieu et de saint Marc ; soit parce que le mot *fere* ajouté par saint Luc, semble indiquer un espace de temps un peu plus court ; soit parce que, dans ce compte de huit jours, il comprend le jour où le discours fut prononcé, et celui où la transfiguration eut lieu, tandis que les deux autres Évangélistes ne comptent que les jours qui séparent les deux événements. Je ne dis rien des autres moyens de concilier les textes, parce qu'ils ne sont pas nécessaires, et que d'ailleurs ils ne sont ni aussi clairs ni aussi vraisemblables.

2. Pierre, celui qui aime Jésus du plus ardent amour ; Jean, celui que Jésus aime ; Jacques, le premier apôtre qui souffrit le martyre pour Jésus.

3. Saint Jérôme, dans une de ses lettres, nomme cette montagne *le Thabor*, qu'il place au milieu de la Galilée ; cette tradition est la plus ancienne et la plus suivie. Des villages de Césarée de Philippe, le Seigneur put s'y rendre en six jours avec ses disciples. Rien n'oblige donc à dire avec Lamy (Harmon., iv, 19) que la montagne de la transfiguration était dans le voisinage de Césarée de Philippe, et conséquemment ne saurait être le Thabor.

montem excelsum seorsum Et <sup>4</sup> il monta sur la montagne  
 (e) solos. (f) Et ascendit in pour prier. Et, pendant qu'il  
 montem, ut oraret. Et facta priaait, l'aspect de son visage  
 est, dum oraret, species vul- devint tout autre; et <sup>5</sup> il fut  
 tus ejus altera. (g) Et trans- transfiguré devant eux, et son  
 figuratus est ante eos, et visage resplendit comme le so-  
 resplenduit facies ejus sicut leil, et ses vêtements devinrent  
 sol; (h) et vestimenta ejus resplendissants et blancs comme

e. Mc. IX. 1.  
 f. L. IX.  
 28-29.

g. Mt. VIII. 2.

h. Mt. IX. 2.

4. Nous devons à saint Luc de savoir que Jésus-Christ se rendit au sommet de la montagne pour prier, et que la transfiguration eut lieu pendant sa prière. Cette circonstance est bien faite pour affectionner à l'oraison quiconque se sent un homme terrestre, et veut être transformé en un homme céleste.

5. L'Évangile nous fait clairement connaître en quoi consista la transfiguration. Les traits du visage ne furent point changés; aussi les Apôtres ne cessèrent pas de reconnaître leur Maître. Mais sa face devint resplendissante comme le soleil, et la clarté qui sortait de son corps était si vive, que ses vêtements en étaient pénétrés et semblaient d'une blancheur lumineuse et éclatante, qu'aucun art, qu'aucune industrie humaine n'est capable de reproduire. Les Évangélistes, recourant à la comparaison la plus connue, l'assimilent à la blancheur de la neige. Il faut se rappeler ici que Jésus-Christ, soit en vertu de l'union hypostatique, soit en vertu de la vision intuitive de Dieu, dont il jouit dès le premier instant de sa conception dans le sein de la Vierge Marie, et par laquelle il était *compréhenseur* en même temps que *viatcur* pendant tout le cours de sa vie, pouvait faire rejaillir sur son corps la gloire de son âme. Mais afin qu'il pût accomplir les mystères de notre rédemption dans sa nature passible, la gloire de son âme fut, par une disposition divine, ordinairement empêchée de rejaillir sur son corps. Toutefois, il avait toujours le pouvoir de laisser la cause produire son effet; et c'est ce qu'il fit dans la transfiguration, quand il voulut montrer à des témoins choisis de lui, quelle clarté est réservée aux corps dans la gloire du ciel, afin qu'ils la désirassent eux-mêmes, et qu'ils pussent enseigner aux autres à la désirer. Ainsi, quoique la clarté des corps des compréhenseurs dans le ciel ne soit pas miraculeuse, parce qu'elle est un rejaillissement permanent de la béatitude de leur âme; toutefois la splendeur dont le corps de Jésus-Christ resplendit sur le Thabor doit être considérée comme l'effet d'un miracle, semblable à celui qu'il fit en marchant sur la mer. Car il n'avait pas encore revêtu d'une manière permanente les qualités des corps glorieux, mais il faisait des actes qui leur appartiennent. (Voyez S. Thom., III p., q. 45. art. 2.)

la neige, d'une telle blancheur *facta sunt splendentia*, et qu'aucun foulon sur la terre ne *candida nimis, velut nix*, pourrait l'égalier. Et voilà que *qualia fullo non potest super* deux hommes s'entretenaient *terram candida facere.* (i) Et avec lui. Or, c'étaient <sup>6</sup> Moïse et *ecce duo viri loquebantur* Élie, apparaissant en grande *cum illo. Erant autem Moy-* majesté; et ils parlaient de son *ses, et Elias visi in maje-* départ, qu'il devait accomplir à *state; et dicebant excessum* Jérusalem. <sup>7</sup> Or, Pierre, et ceux *ejus, quem completurus* qui étaient avec lui, étaient ap- *erat in Jerusalem. Petrus*

i. L. IX.  
30-33.

6. Le juge des vivants et des morts, le législateur de la nouvelle alliance, parle de son prochain passage de la mort à la vie; et il en parle avec Moïse, avec Élie, le premier déjà mort, le second encore vivant. Tous deux se montrent dans l'appareil de la majesté, resplendissant de la lumière que réfléchit sur eux le visage du Christ; Moïse, nous dit saint Thomas, avec un corps semblable à ceux que prennent les Anges quand ils apparaissent aux hommes; Élie, avec son propre corps; l'un le plus doux des hommes, l'autre le plus rempli de zèle; la loi et les prophètes rendent témoignage au Christ; la loi et les prophètes s'inclinent devant celui qui est leur commune fin.

7. Ce sommeil n'a rien de commun avec celui du Jardin des Oliviers, qui fut causé par la tristesse, *dormientes præ tristitia*. (Luc., xxii, 45.) Nous ne voyons pas que le Seigneur leur eût recommandé de veiller et de prier; peut-être, sa prière à lui-même se prolongeant, la fatigue les endormit. Ils ne virent donc pas le commencement de la transfiguration; mais quand ils s'éveillèrent, leurs yeux furent éblouis de la beauté de ce spectacle; et, bien que leur cœur battît de crainte, ils éprouvaient en même temps une douce joie de se trouver en ce lieu. Pierre donc, plus expansif que ses frères, ne put contenir une exclamation dont la réflexion n'a point pesé les termes, mais où son amour se montre avec une touchante naïveté. « *Delectatus est Petrus,.... nec*  
« *laudasse contentus, non solum affectu, sed etiam factorum devotione*  
« *præstantior, ad exædicanda tabernacula tria impiger operarius,*  
« *communis obsequii ministerium pollicetur. Et quamvis nesciret quid*  
« *diceret, tamen pollicebatur officium, quo non inconsulta petulantia,*  
« *sed præmatura devotio fructus pietatis accumulât. Nam quod igno-*  
« *rabat, conditionis fuit; quod promittebat, devotionis.* » Tel est le commentaire ému de saint Ambroise. Il semble que saint Pierre ait eu le désir de retenir Moïse et Élie, au moment où il les vit s'éloigner. Il les avait reconnus, soit parce que Jésus-Christ les avait nommés en sa

- autem, et qui cum eo erant, gravati erant somno. Et vigilantibus viderunt majestatem ejus, et duos viros, qui stabant cum illo. Et factum est, cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, (*k*) Domine, bonum est nos hic esse ! Si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum. (*l*) Non enim sciebat quid diceret; erant enim timore exterriti. (*m*) Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. (*n*) Et timuerunt intransibus illis in nubem; et vox facta est de nube dicens : (*o*) Hic est Fi-
- pesantis par le sommeil. Et se réveillant, ils virent sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. Et il arriva que, lorsqu'ils le quittaient, Pierre dit à Jésus : Maître, Seigneur, il est bon que nous soyons ici. Si vous voulez, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. Car il ne savait pas ce qu'il disait, parce qu'ils étaient transis de crainte. Comme il parlait encore, <sup>8</sup> voilà qu'une nuée lumineuse les enveloppa; et ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans la nue. Et de la nue une voix se fit entendre, qui disait : <sup>9</sup> Celui-ci est mon Fils bien-
- k* Mt. XVII. 4.  
*l* Mc. IX. 5.  
*m* Mt. VIII. 5.  
*n* L. IX. 34-35.  
*o* Mt. XVII. 5.

présence, soit parce qu'ils se montraient sous les traits que les Livres saints décrivent, soit enfin parce qu'il y fut aidé par une illumination intérieure.

8. On voit souvent dans l'Ancien Testament Dieu se montrer et parler du sein d'un nuage; mais comme c'était alors le temps des ombres et des figures, le temps où la crainte dominait, ces nuages étaient ténébreux. Dans le Nouveau Testament, la nuée est lumineuse, et resplendissante. « Divini Spiritus est obumbratio ista. » (S. Ambr.)

9. J'ai dit (L. II, § IV, not. 7) pourquoi, lors du baptême du Sauveur, la voix du Père éternel lui rendant témoignage, s'exprima de préférence à la seconde personne : *Tu es Filius meus dilectus*. (C'est le texte de saint Marc et de saint Luc, où j'ai cru retrouver, plutôt que dans saint Matthieu, les paroles mêmes qui furent entendues.) Dans la circonstance actuelle il n'y a aucune difficulté, puisque non-seulement les trois Évangélistes, mais aussi saint Pierre (Ep. II, cap. I, 17) emploient la troisième personne, *Hic est Filius meus*, et ajoutent de même : *Ipsum audite*. D'où il résulte évidemment que la voix du ciel ne s'adresse pas cette fois à Jésus-Christ, mais aux trois Apôtres, et dans leur personne à toute l'Église.





u. L. IX. 36.

quæ vidissent narrarent, nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit. Et verbum continuerunt apud se conquirentes quid esset, cum a mortuis resurrexerit. (u) Et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

manda de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'Homme fût ressuscité d'entre les morts. Et ils gardèrent la chose en eux-mêmes, se demandant ce que voulait dire : jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts. Et ils ne dirent à personne, en ces jours-là, rien de ce qu'ils avaient vu.

### \* Paragraphe Douzième

#### INTERROGATIONS DES DISCIPLES AU SUJET D'ÉLIE

u. Mt. XVII.  
10.

(a) Et interrogaverunt eum discipuli dicentes : Et les disciples l'interrogèrent, disant : ' Qu'est-ce donc

utilement toute cette question 45 du saint docteur, dans laquelle ce mystère est exposé avec clarté et profondeur. Voyez encore Benoit XIV (de Festis D. N. J. C., cap. 15).

\* Cette question, occasionnée par l'apparition d'Élie, suivie de si près de sa disparition, fut posée par les trois Apôtres, pendant qu'ils descendaient de la montagne. Saint Luc n'en parle pas.

1. Soit que les Apôtres, en s'entendant défendre de raconter ce qu'ils avaient vu sur la montagne, eussent conclu que le moment était proche où Jésus-Christ se montrerait assis sur le trône de David, et régnerait dans toute la majesté de sa puissance sur les douze tribus d'Israël ; soit qu'il leur parût impossible de concilier l'éclat de sa transfiguration avec la disparition d'Élie, qui, suivant l'enseignement unanime des docteurs de la loi, devait se montrer avant l'avènement du Messie-Roi ; ils se résolurent à demander à leur Maître la solution d'une difficulté qui embarrassait leur esprit.

que disent les Pharisiens et les Scribes, qu'il faut qu'Élie vienne d'abord? Et Jésus, répondant, leur dit : <sup>2</sup> Élie, en effet, doit venir, et lorsqu'il viendra, d'abord il restituera toutes choses. Et, comme il est écrit du Fils de l'Homme : il faudra qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit méprisé. Mais je vous dis <sup>3</sup> qu'Élie est déjà venu,

(b) Quid ergo dicunt Pharisæi et Scribæ, quia Eliam oportet venire primum? Qui respondens ait illis : (c) Elias quidem venturus est, et (d) cum venerit, primo restituet omnia. Et quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur, et contemnatur. (e) Dico autem vobis, quia Elias jam venit,

b. Mc. IX. 10-11.  
c. Mt. XVII. 11.  
d. Mc. IX. 11.  
e. Mt. XVII. 12.

2. Ici le Sauveur ne parle certainement pas de saint Jean-Baptiste, de celui qui avait l'esprit d'Élie, mais bien de la personne même du prophète, dont le retour sur la terre doit précéder le deuxième avènement du Messie, comme Malachie l'annonce clairement : « Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam antequam veniat dies Domini magnus, et horribilis. » (Malach., iv, 5.) A la prédication d'Élie succédera la conversion du peuple juif; et c'est ainsi qu'il remettra toutes choses en ordre : *restituet omnia*. Il fera connaître à la postérité de Jacob le vrai sens des prophéties, toutes accomplies en Jésus de Nazareth, et comment il était nécessaire qu'il endurât de si grandes souffrances, qu'il fût méprisé, et qu'il devînt l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. On peut cependant donner un autre sens à ces paroles de saint Marc : *quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur, et contemnatur*, en appliquant au prophète Élie ces mots : *multa patiatur, et contemnatur*. Ils seraient alors l'annonce de son martyre. Ainsi Jésus-Christ confirme ses Apôtres dans leur foi, et prévient le scandale qu'ils pourraient recevoir de sa passion et de sa mort, en leur montrant d'avance le prophète Élie aussi maltraité que lui-même, Élie qu'ils viennent de voir revêtu de tant de majesté, *visi in majestate*. (Luc., ix, 31.) Telle est l'explication qui me paraît devoir être préférée.

3. Toute l'erreur était due à la confusion des deux avènements du Messie, qui devaient l'un et l'autre avoir un Élie pour précurseur. Jésus-Christ avait déjà dit, en parlant au peuple de Jean-Baptiste : *Et si vultis recipere, ipse est Elias qui venturus est*. (Matth., xi, 14.) Il dit maintenant que l'Élie qui est venu avant le Christ n'a point été connu des Pharisiens et des Scribes, que l'on peut bien accuser d'avoir, sinon coopéré, au moins consenti à l'emprisonnement et à la mort de Jean-Baptiste. De même que les impies ont fait de lui tout ce qu'ils ont

et non cognoverunt eum , et ils ne l'ont point connu ,  
 sed fecerunt in eo quæcum- mais ils lui ont fait tout ce qu'ils  
 que voluerunt, (f) sicut scri- ont voulu, ainsi qu'il est écrit  
 ptum est de eo. (g) Sic et de lui. C'est ainsi que le Fils de  
 Filius hominis passurus est l'homme doit aussi être traité  
 ab eis. Tunc intellexerunt par eux. Les disciples compri-  
 discipuli , quia de Joanne rent alors qu'il leur avait parlé  
 Baptista dixisset eis. de Jean-Baptiste.

f. Mc. IX. 12.

g. Mt XVIII.  
12 13.

voulu, ainsi agiront-ils à l'égard du Fils de l'homme. Le même Hé-  
 rode, qui a décapité saint Jean, méprisa Jésus-Christ en présence de  
 sa cour, et le renvoya à Pilate couvert d'un vêtement qui était à lui  
 seul une dérision. Cette fois encore les Apôtres, s'ils avaient su profi-  
 ter de cette leçon, trouvaient de quoi se prémunir, contre le scandale  
 du Calvaire, dans le souvenir de ce qu'avait souffert le Précurseur de  
 Jésus Christ. On voit qu'au moins ils n'avaient pas oublié que, sui-  
 vant un enseignement déjà reçu de leur Maître, Jean-Baptiste était lui-  
 même un Élie.

---

## LIVRE NEUVIÈME

### \* Paragraphe Premier

#### LE LUNATIQUE SOURD-MUET

Et il arriva que le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une foule nombreuse vint au-devant d'eux. Et quand Jésus fut arrivé près de ses disciples, il vit autour d'eux une grande foule, et des Scribes qui <sup>1</sup> disputaient avec eux. Et aussitôt tout le peuple,

(a) Factum est autem in sequenti die descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa. (b) Et cum venisset (c) ad discipulos suos vidit turbam magnam circa eos, et Scribas conquirentes cum eis. Et confestim omnis populus videns Jesum stu-

*a.* L. IX. 37.  
*b.* Mt. XXIII. 14.  
*c.* Mc. IV. 13-15.

\* Saint Luc détermine l'époque précise de ce miracle; ce fut le lendemain de la Transfiguration, *sequenti die*. Il est raconté en substance par les trois Évangélistes; mais le détail des circonstances est surtout fourni par saint Marc.

1. L'Évangile ne dit pas quel était l'objet de cette dispute soulevée par les Docteurs juifs contre les Apôtres. Il paraît néanmoins très-vraisemblable qu'il était question du pouvoir de chasser les démons du corps des possédés. Les disciples venaient d user de ce pouvoir sans produire aucun résultat; les Scribes n'attribuaient-ils pas l'impuissance des disciples au défaut d'autorité dans le Maître? Peut-être encore ils répétaient leurs blasphèmes accoutumés, et l'accusaient de chasser les démons au nom de Béalzebub.

pefactus est, et expaverunt. apercevant Jésus, fut saisi<sup>2</sup> d'é-  
 Et accurrentes salutabant tonnement et de frayeur; et,  
 eum. E interrogavit eos : accourant, ils le saluaient. Alors  
 Quid inter vos conquiritis? il leur demanda : De quoi dispu-  
 (d) Et ecce (e) accessit ad tez-vous ensemble? <sup>3</sup> Mais voilà  
 eum homo genibus provo- qu'un homme s'approche de lui,  
 lutus ante eum dicens : et se jeta à genoux devant lui,  
 (f) Magister, attuli filium disant : Maître, je vous ai ap-  
 meum ad te habentem spi- porté mon fils qui a un esprit  
 ritum mutum. (g) Obsecro muet. Je vous conjure, jetez un  
 te, respice in filium meum, regard sur mon fils ; car c'est le  
 quia unicus est mihi. (h) Do- seul que j'aie. Seigneur, ayez  
 mine, miserere filio meo, pitié de mon fils, parce qu'il est  
 quia lunaticus est, et male <sup>4</sup> lunatique, et souffre cruelle-  
 patitur. Nam sæpe cadit in ment. Car il tombe souvent dans  
 ignem, et crebro in aquam. le feu, et souvent dans l'eau.  
 (i) Et ecce spiritus appre- Et voilà que l'esprit se saisit de  
 hendit eum; et subito cla- lui; et aussitôt il crie, et il le

d. L. IX. 38.  
 e. Mt. XVII.  
 14.

f. Mc. IX. 16.

g. L. IX. 38.

h. Mt. XVII.  
 14.

i. L. IX. 39.

2. L'étonnement et la crainte s'expliquent par l'apparition inatten- due de Jésus ; si les disciples, si la foule, qui l'aimait, dut être heureuse de son arrivée, il ne pouvait en être de même des Scribes, qui se voyaient menacés de rougir une fois de plus, et d'être convaincus de mensonge. D'un autre côté, on peut croire que son visage, comme autrefois celui de Moïse, avait gardé quelque rayon d'une vive lumière, qui excita dans le cœur des bons un respect mêlé de crainte, tandis que les méchants, surpris au milieu de leur dispute, étaient comme étourdis par la terreur.

3. Personne ne se hasarde à répondre; les disciples sont confondus de leur impuissance ; les Scribes se rendent intérieurement le témoi- gnage de n'avoir poursuivi qu'un seul but dans cette querelle: discréditer à la fois les disciples et le Maître. Peut-être aussi l'ardente sup- plication du malheureux père ne leur laissa-t-elle pas le temps de parler. Dans l'attitude la plus humble, et avec l'éloquence d'un cœur brisé, il lui tardait d'exposer à Jésus le misérable état de son enfant.

4. L'esprit malin n'était pas seulement au possédé l'usage de la pa- role et de l'ouïe ; il le rendait *lunatique*, et produisait en lui tous les effets de l'épilepsie ou mal caduc, ainsi que le montre l'effrayante description des souffrances infligées à ce malheureux enfant.

jette à terre, et le déchire; il écume et grince des dents, et se dessèche; et à peine le quitte-t-il après l'avoir déchiré. Et je l'ai présenté <sup>5</sup> à vos disciples, les priant de le chasser, et ils n'ont pu le guérir. Alors Jésus répondant <sup>6</sup> dit : O race incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous souffrirai-je? <sup>7</sup> Apportez-le ici à moi; amène ici ton fils. Et ils l'apportèrent. Et pendant qu'il s'approchait, sitôt qu'il eut vu Jésus, l'esprit le tourmenta, et, jeté contre terre, il se roulait en écumant. Jésus demanda à son père : Com- bien y a-t-il de temps que cela

mat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, (*k*) et stridet dentibus, et arescit. (*l*) Et vix discedit dilanians eum. (*m*) Et obtuli eum discipulis tuis, (*n*) et rogavi (*o*) ut eji- cerent illum, et non potue- runt (*p*) curare eum. Res- pondens autem Jesus ait : O generatio incredula et perversa, quousque ero vo- biscum? usquequo patiar vos? Afferte huc illum ad me : (*q*) Adduc huc filium tuum. (*r*) Et attulerunt eum. (*s*) Et cum accederet, (*t*) et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum, et elisus in terram volutaba-

*k.* Mc. IX. 17.  
*l.* L. IX. 39.  
*m.* Mt. XVII. 16.  
*n.* L. IX. 40.  
*o.* Mc. IX. 17.  
*p.* Mt. XVII 15 16.  
*q.* L. IX. 41.  
*r.* Mc. IX. 19.  
*s.* L. IX. 42.  
*t.* Mc. IX. 19-26.

5. L'absence de Jésus-Christ et des premières colonnes du collège apostolique avait affaibli la foi des Apôtres et des autres disciples. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que leur exorcisme n'eût pas produit son effet. On lira utilement ce que dit le Rituel Romain des conditions exigées de celui qui est appelé à remplir la délicate fonction d'exorciste.

6. Jésus-Christ laisse éclater le zèle dont il était dévoré contre les vices de ce peuple orgueilleux et intraitable, si bien représenté en ce moment par les Scribes, résolus d'avance à ne pas se laisser convaincre par les preuves les plus décisives de la vérité, parce qu'ils haïssaient invinciblement celui qui la leur annonçait.

7. Malgré tant d'obstination et d'incrédulité, Jésus ne veut pas que l'impuissance de ses disciples puisse fournir l'ombre d'un prétexte au scandale; il ordonne avec bonté que le possédé soit conduit devant lui. La rage de l'esprit du mal redouble alors contre sa malheureuse victime; mais tous ses efforts n'aboutiront qu'à mettre dans un plus grand jour la puissance de Jésus sur les démons, et à rendre le miracle plus éclatant et plus notoire.

tur spumans. Et interroga- lui arrive? Le père dit : <sup>8</sup> De-  
 vit patrem ejus : Quantum puis son enfance ; et souvent il  
 temporis est ex quo ei hoc l'a jeté dans le feu et dans l'eau  
 accidit? Atille ait : Ab infan- pour le faire périr. <sup>9</sup> Mais si  
 tia ; et frequenter eum in vous pouvez quelque chose,  
 ignem , et aquas misit , ut aidez-nous, ayez pitié de nous.  
 eum perderet. Sed si quid Jésus lui dit : Si tu peux croire,  
 potes, adjuva nos, misertus tout est possible à celui qui  
 nostri. Jesus autem ait illi : croit. Et aussitôt le père de l'en-  
 Si potes credere, omnia pos- fant s'écria, disant avec larmes :  
 sabilia sunt credenti. Et con- <sup>10</sup> Je crois, Seigneur, aidez mon  
 tinuo exclamans pater pueri, incrédulité. Et Jésus, voyant la  
 cum lacrymis aiebat : Credo, foule qui accourait, menaçait l'es-  
 Domine , adjuva increduli- prit impur, lui disant : <sup>11</sup> Esprit  
 tatem meam. Et cum vidis- sourd et muet, je te le com-  
 set Jesus concurrentem tur- mande, sors de cet enfant, et n'y

8. La possession, comme la maladie, n'est donc pas toujours la punition des péchés actuels, puisque ce jeune homme était possédé dès l'enfance. Ce sont là de très-justes permissions de Dieu, qui montrent que la nature humaine a été vaincue et blessée, et qu'elle a besoin de qui la rachète et la guérisse. Ce sont encore des preuves de la haine irréconciliable et jalouse de l'enfer; de cette haine dont les assauts seraient bien plus fréquents, bien plus terribles, bien plus rarement repoussés par les hommes, si Dieu ne mettait un frein à la rage de notre ennemi.

9. Quelle différence entre le langage de cet homme et celui du Lézépreux dont parle saint Luc (v. 12)! *Si quid potes*, dit le père du possédé; *Si vis, potes*, disait le Lézépreux, confessant du premier coup que Jésus Christ peut tout ce qu'il veut.

10. Un acte de foi sincère, accompagné d'une humble et fervente prière pour en obtenir l'accroissement, le dispose à recevoir bientôt du Seigneur la grâce qu'il demande.

11. Ici Jésus-Christ a voulu montrer clairement que c'est bien de sa propre autorité qu'il fait des miracles, et qu'il commande au démon ; non-seulement il le force de lâcher sa proie à l'instant même, mais il n'aura plus l'audace d'y toucher. Heureuses les âmes qui, une fois affranchies de l'esclavage du péché et du démon, n'abandonnent plus leur Dieu, et ne méritent plus qu'il les abandonne!

rentre plus. <sup>12</sup> Et poussant un grand cri, et le déchirant violemment, il sortit de l'enfant, qui devint comme mort, de sorte que beaucoup disaient : Il est mort. Mais Jésus le prenant par la main le souleva, et il se leva. Et dès ce moment l'enfant fut guéri, et il le rendit à son père. Et tous étaient stupéfaits de la grandeur de Dieu.

bam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde, et mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, et amplius non introeas in eum. Et exclamans, et multum discerpens eum, exiit ab eo. Et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent, quia mortuus est. Jesus autem tenens manum ejus elevavit eum, et surrexit. (u) Et curatus est puer ex illa hora, (x) et reddidit illum patri suo. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei.

v. Mt. XVII.  
17.  
x. L. IX. 44.

### \* Paragraphe Deuxième

#### LA FOI, LA PRIÈRE ET LE JEUNE COOPÈRENT A L'EFFICACITÉ DES EXORCISMES

Et Jésus étant entré dans une (a) Et cum introisset in u. Mc. IX. 27.

12. Ce cri et ces violences montrent à quel point l'esprit impur agissait contre son gré en se retirant, et avec quelle peine il renonçait pour toujours à rentrer en possession de sa victime. La foule avait bien de quoi glorifier Dieu.

\* Le seul éclaircissement que demande ce paragraphe se rapporte à l'ordre des faits et au texte de saint Luc, c. xvii, 5 et 6. Les principaux commentateurs, Jansénius de Gand, Maldonat, et d'autres, remarquent que saint Luc a réuni dans ce chapitre xvii plusieurs choses disparates, parmi lesquelles il faut ranger les deux versets cités. Or il paraît extrêmement vraisemblable que les Apôtres, entendant leur



b. Mt. XVII.  
18.

domum, (b) tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et (c) interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere eum ? Et dixit

c. Mc. IX. 27.

maison, <sup>1</sup> ses disciples s'approchèrent de lui en secret, et lui demandèrent : Pourquoi, nous, n'avons-nous pu le chasser ? Et il leur dit : <sup>2</sup> A cause de votre in-

Maître attribuer à leur incrédulité l'impuissance de leurs exorcismes, en prirent occasion de demander pour eux-mêmes un accroissement de foi, ainsi que le père du possédé venait de leur en donner l'exemple en disant au Seigneur : *Adjuva incredulitatem meam*. J'ai donc cru pouvoir placer ici la prière rapportée par saint Luc. Je ne prétends pas nier cependant que les Apôtres aient supplié plusieurs fois Jésus-Christ d'augmenter leur foi. Mais quand je vois saint Matthieu et saint Luc s'accorder pour reproduire en même temps la comparaison du grain de sénevé, je me crois fondé à conclure qu'ils exposent tous deux un seul et même fait.

1. Les Apôtres étaient inquiets de savoir si le pouvoir de chasser les démons, qu'ils avaient exercé avec un plein succès dans leur première mission, leur avait été depuis retiré par leur Maître. Ils attendirent donc une occasion favorable pour l'interroger sans témoins et en secret sur l'inefficacité récente de leurs exorcismes.

2. C'est en public que Jésus-Christ avait reproché aux Juifs leur incrédulité et leur malice ; mais il ne veut pas traiter de même ses Apôtres ; il attend qu'il soit seul avec eux pour accuser la faiblesse de leur foi. Cet exemple du Divin Maître se recommande à l'étude sérieuse et à l'imitation des prélats et des prédicateurs, qui useront de la même prudence et du même discernement dans la correction des fautes du clergé, pour ne lui pas ravir le respect et l'estime du peuple. Qu'ils attendent les réunions ecclésiastiques comme le moment opportun de donner carrière à leur zèle avec plus de liberté et plus de profit. J'admets une exception à cette règle, c'est le cas où les désordres publics du clergé sembleraient autoriser les vices du peuple, et introduiraient l'erreur.— L'expression du Sauveur, *propter incredulitatem vestram*, ne doit pas s'entendre en ce sens que les Apôtres eussent perdu la foi ; elle signifie seulement qu'ils n'avaient pas la foi que Jésus-Christ avait le droit d'attendre des hommes de leur caractère, de ceux qu'il avait choisis un à un parmi tous ses disciples, pour les élever au rang de la plus précieuse intimité ; qu'ils n'avaient pas la foi qu'exigeait un semblable ministère, cette lutte corps à corps avec l'esprit infernal. On peut lire, sur la foi nécessaire pour opérer des miracles, la question VI, *De Miraculis*, art. ix, de saint Thomas (*Quæst. quodl.*). Le même saint Docteur, dans son Commentaire sur les Épîtres de saint Paul (I Cor., cap. xiii, lect. 2), expliquant ces paroles : *Si habuero omnem fidem ita ut montes*

crédulité. Et les apôtres dirent : illis (*d*) Jesus : Propter in- d. Mt. XVII. 19.  
 Augmentez en nous la foi. Alors credulitatem vestram. (*e*) Et e. L. XVII. 5-6.  
 le Seigneur dit : En vérité, je dixerunt Apostoli : Adauge  
 vous le dis : <sup>3</sup> Si vous avez de la foi nobis fidem. Dixit autem  
 comme un grain de sénevé, vous Dominus : (*f*) Amen quippe f. Mt. XVII. 19.  
 direz à ce mûrier : Déracine-toi, dico vobis : Si habueritis fi-  
 et transplante-toi dans la mer ; dem sicut granum sinapis,  
 et il vous obéira. Vous direz à (*g*) dicetis huic arbori moro : g. L. XVII. 6.  
 cette montagne : Passe d'ici là, Eradicare, et transplantare  
 et elle y passera ; et rien ne vous in mare ; et obediet vobis.  
 sera impossible. Mais <sup>4</sup> cette (*h*) Dicetis monti huic : h. Mt. XVII. 19-20.  
 espèce de démons ne peut se Transi hinc illuc ; et transi-  
 chasser que par la prière et le bit ; et nihil impossibile erit  
 jeûne. vobis. Hoc autem genus  
 (*i*) in nullo potest exire, nisi i. Mc. IX. 28.  
 in oratione, et jejunio.

*ransferam*, dit expressément que *fides Firma etiam sine charitate miracula facit*, par la raison que la foi s'appuie sur la Toute-Puissance Divine, *per quam miracula fiunt*.

3. Les interprètes ne s'accordent pas sur le motif du choix de cette comparaison. Le plus grand nombre néanmoins estime que le grain de sénevé est nommé de préférence, non pas à cause de sa petitesse, mais à cause de sa forte saveur et de sa fécondité. Le sens serait donc : Si vous aviez une foi héroïque, *omnem fidem*, comme dit saint Paul, rien au monde ne vous serait impossible, fût-il question de transporter de vieux arbres de la terre dans la mer, ou de rendre mobiles les montagnes elles-mêmes.

4. Voici la raison dernière de l'insuccès des Apôtres ; il s'agissait d'un de ces démons que la prière seule et le jeûne sont capables de mettre en fuite.

## \* Paragraphe Troisième

JÉSUS-CHRIST PRÉDIT DE NOUVEAU SA PASSION,  
SA MORT ET SA RÉSURRECTION

a. Mc. IX. 29.	(a) Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam, nec volebat quemquam scire.	<sup>1</sup> Et étant partis de là, ils traversèrent la Galilée, et il ne voulait pas que personne le sût.
b. Mt. XVII. 21.	(b) Conversantibus autem eis in Galilæa, (c) omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos: Ponite vos in cordibus vestris sermones istos: Filius enim hominis, futurum est ut tradatur in manus hominum, (d) et occident eum; et occisus tertie die resurget. (e) At illi igno-	Or, tandis qu'ils se trouvaient en Galilée, et comme tous admiraient tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples: Mettez, vous autres, ces paroles dans votre cœur: Il arrivera que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes; et ils le mettront à mort; et mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.
c. L. IX. 44.		Mais eux n'entendaient pas cette
d. Mc. IX. 30.		
e. L. IX. 43.		

\* Après la délivrance du Lunatique sourd-muet, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc se réunissent pour raconter que Jésus-Christ annonça de nouveau à ses Apôtres sa passion, sa mort, sa résurrection, ainsi qu'il l'avait déjà fait en promettant à Pierre qu'il ferait de lui le chef de son Église, et qu'il lui donnerait les clefs du royaume des cieux. (V. liv. VIII, § IX.)

1. Des villages de Césarée de Philippi, Jésus s'était dirigé vers le mont Thabor; en descendant, il avait délivré le Possédé, s'était retiré à l'écart avec les Douze, et enfin avait repris sa route à travers la Galilée, se déroband à la foule, suivant sa coutume. On a déjà vu ailleurs l'explication de cette conduite, ainsi exprimée par saint Luc (VII, 24): *Neminem voluit scire et non potuit latere.* (V. liv. VIII, § II, not. 1.) Dans le cours de ce voyage, le Seigneur revient sur un enseignement déjà donné à ses Apôtres, tant il avait à cœur qu'ils se pénétrassent de cette prophétie.

parole; elle était voilée pour eux, <sup>2</sup> de sorte qu'ils ne la comprenaient pas; et ils craignaient de l'interroger sur cette parole. <sup>3</sup> Et ils furent grandement contristés.

rabant verbum illud, et erat velatum ante illos, ut non sentirent illud; et timebant eum interrogare de hoc verbo. (f) Et contristati sunt vehementer.

f. Mt. XVII.  
22.

### \* Paragraphe Quatrième

#### LE TRIBUT DES DEUX DRACHMES

Jésus étant venu avec ses disciples à Capharnaüm, ceux qui recevaient <sup>1</sup> la didrachme s'ap-

(a) Et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant, ad

a. Mt. XVII.  
23-26.

2. Les Apôtres ne savent comment concilier ce qu'ils croient de leur Maître avec ce qu'ils entendent maintenant de sa bouche; sa divinité, sa gloire, son règne, ses triomphes, avec ces annonces de souffrances et de mort. Pourtant, ils craignent de lui demander ce qui ferait cesser leur perplexité, soit parce qu'ils se souviennent de la réponse qu'il avait faite à saint Pierre, quand l'Apôtre essaya de détourner la pensée de Jésus de ces sinistres événements; soit aussi parce qu'ils redoutent de recevoir des explications qui ne feront qu'accroître leur tristesse.

3. Ils restèrent donc en proie à une véritable consternation; l'amour dont ils étaient remplis pour Jésus-Christ faisait qu'ils ne pouvaient accepter la pensée de le perdre, de le voir cruellement maltraité et mis à mort. La promesse de sa résurrection aurait dû ranimer leur courage; mais ce mystère était précisément pour eux le plus inintelligible de tous; on se souvient que les trois disciples privilégiés ne l'avaient pas compris non plus, quand ils descendaient du Thabor, *conquirentes quid esset cum a mortuis resurrexerit.* (Marc, ix, 9.)

\* Le fait raconté dans ce paragraphe ne se lit qu'en saint Matthieu, où il suit immédiatement la prédiction que nous venons d'entendre. Il n'y a aucune raison pour lui assigner un autre rang historique que celui que nous lui laissons.

1. Les interprètes ne sont pas d'accord pour déterminer la cause de

Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma ? Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum prævenit eum Jesus dicens : Quid tibi videtur, Simon ? Reges terræ a quibus accipiunt tributum, vel censum ? a filiis suis, an ab alienis ? Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii. Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare et mitte hamum, et eum piscem, qui primus ascenderit, tolle ; et aperto ore prochèrent de Pierre, et lui demandèrent : Votre Maître ne paye-t-il pas la didrachme ? Il répondit : Il la paye <sup>2</sup>. Et lorsqu'il fut entré dans la maison, Jésus le prévint, disant : <sup>3</sup> Que t'en semble, Simon ? De qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens ? de leurs enfants ou des étrangers ? Et Pierre répondit : Des étrangers. Jésus lui dit : Ainsi, les enfants en sont exempts. <sup>4</sup> Cependant, pour ne les point scandaliser, va à la mer, jette un hameçon ; et le poisson qui montera le premier,

ce tribut de deux drachmes. Il semble plus conforme au texte évangélique de supposer qu'il s'agit d'un impôt établi au profit du temple ; c'est en effet le temple que Jésus-Christ appelle tantôt la Maison de son Père, et tantôt Sa Maison ; l'exemption réclamée en qualité de Fils est donc surtout évidente en suivant cette interprétation. Il est manifestement question d'un impôt par tête, puisque saint Pierre reçoit l'ordre de payer pour lui et pour son Maître.

2. La réponse de saint Pierre, donnée sans aucune hésitation, prouve bien que le Seigneur n'avait pas coutume de s'affranchir des impôts publics. On doit encore moins en différer le payement, quand on ne peut faire valoir aucune exemption légitime.

3. Jésus-Christ, en prévenant saint Pierre, lui montre une fois de plus qu'il lit au fond des cœurs. — Quand même il serait ici question d'un tribut payé à l'empereur romain, le motif d'exemption invoqué par Jésus-Christ s'appliquerait encore, et l'on pourrait dire : Si les enfants des rois de la terre sont exempts des impôts, comment ne serait-il pas exempt de tous les impôts du monde, celui qui est le Fils du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs ?

4. Ainsi, sans se prévaloir du droit qu'il vient d'établir, Jésus-Christ s'assujettit spontanément, et assujettit son Vicaire, à payer ce qu'il ne doit pas, afin de ne pas fournir un prétexte au scandale. Toutefois, c'est en Dieu qu'il veut payer, et au moyen d'un miracle.

prends-le; et, ouvrant sa bouche, tu trouveras un statère; prends-le, et le leur donne<sup>5</sup> pour moi et pour toi.

---

\* Paragraphe Cinquième

DISPUTE DE PRÉSÉANCE, ET LECON D'HUMILITÉ

Or une pensée leur vint à l'esprit, lequel d'entre eux était  
 (a) Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum

a. L. IX.  
46-47.

5. Qu'aurait pensé l'Apôtre qui devint le Traître, s'il avait vu cet animal devenu le dépositaire des trésors de l'Homme Dieu? Jésus-Christ ne voulut employer comme instrument de ce miracle, ni la main de Judas, parce que Judas était un voleur, ni la main d'aucun autre de ses disciples; c'est Pierre seul qu'il lui faut, et Pierre reçoit une part; c'est que Pierre seul avait été choisi pour être la pierre fondamentale de son Église, le prince de ses Apôtres et la tête de son troupeau.

\* Après que Jésus-Christ eut annoncé de nouveau à ses Apôtres sa mort et sa résurrection, saint Marc et saint Luc rapportent la discussion qu'ils eurent ensemble, pendant qu'ils se dirigeaient vers Capharnaüm. Saint Matthieu place dans l'intervalle l'histoire de la didrachme, omise par les autres Évangélistes, ainsi qu'on l'a vu dans le paragraphe précédent. Tout le récit s'enchaîne sans difficulté. Quand on lit séparément les trois historiens sacrés, il semble, au premier abord, qu'il y ait entre eux quelque différence, et qu'ils ne racontent pas le même fait. Cependant la lecture de leurs textes fondus ensemble, et complétés l'un par l'autre, fait bientôt disparaître jusqu'à l'ombre d'un doute. Les Apôtres avaient donc posé d'abord en eux-mêmes, et puis débattu entre eux, une question de préséance, en marchant vers Capharnaüm. Lorsqu'ils furent arrivés dans la maison qu'ils y habitaient, et que Pierre eut terminé l'affaire de la didrachme, le Sauveur interrogea les Apôtres sur les discours qu'ils avaient tenus chemin faisant. Ils gardèrent le silence. Alors le Seigneur s'assit, et appela les Douze pour les instruire. Mais voilà que, sans s'expliquer sur l'objet de la discussion qu'ils avaient eue, ils lui demandent, en termes généraux, à qui serait donné le premier rang dans le royaume des cieux. Peut-être la préférence

major esset. At Jesus videns le plus grand. Mais Jésus voyant cogitationes cordis illorum, les pensées de leur cœur, lorsqu'ils furent dans la maison, leur interrogabat eos : Quid in via demanda : Que discutiez-vous tractabatis? At illi tacebant; en chemin? Et ils se taisaient; siquidem in via inter se disputaverant quis eorum major avaient disputé ensemble qui esset. Et residens vocavit d'entre eux était le plus grand. duodecim. (c) In illa hora Et, s'étant assis, il appela les accesserunt discipuli ad Jesus Douze. En ce moment-là les discipules s'approchèrent de Jésus, sum dicentes : Quis putas disant : Qui, pensez-vous, est le major est in Regno cœlorum? (d) Et ait illis : Si quis plus grand dans le royaume des vult primus esse, erit omnium novissimus, et omnium cieux? Et il leur dit : <sup>1</sup> Si quelqu'un veut être le premier, il minister. (e) Et advocans Jesus sera le dernier de tous, et le servituteur de tous. Et Jésus, appelant <sup>2</sup> un petit enfant, le prend, sus parvulum, (f) et accipiens, (g) statuit illum secus

récemment donnée à Pierre dans le payement du tribut donna-t-elle occasion à cette demande. Il paraît assez vraisemblable que saint Pierre n'avait été pour rien dans la dispute, et se trouvait déjà séparé des autres; on se souvient en effet que les collecteurs du tribut s'étaient informés de lui seul si Jésus payait la didrachme.

1. Les Apôtres n'avaient certainement pas compris ce que Jésus leur avait dit de sa résurrection; mais ce qu'il avait dit de sa mort avait fait sur leur esprit une impression profonde; ils étaient consternés. Pourtant, au lieu de trouver dans ces tristes pensées de quoi guérir leur ambition, ils y puisaient un nouvel aliment pour leur amour-propre, et ne songeaient qu'au premier rang. C'est qu'ils n'avaient encore ni assez de lumières, ni assez d'intelligence des choses spirituelles, pour distinguer l'Église militante de l'Église triomphante. Pour arriver à s'élever au-dessus des autres dans le ciel, il faut, par humilité, s'abaisser au-dessous des autres sur la terre, et, par charité, se faire le serviteur de tous. Telle est la prééminence que Jésus-Christ enseigne à rechercher. Ce n'est pas le désir des premières places en cette vie qui conduit à mériter les plus hauts degrés de gloire dans la vie éternelle.

2. Jésus veut donner de la manière la plus saisissante cette grande

et le place près de lui au milieu se (*h*) in medio eorum. *h.* Mt. XVIII. 2.  
 d'eux. Et le tenant dans ses (*i*) Quem cum amplexus es- *i.* Mc. IX. 35.  
 bras, il leur dit : En vérité je set, ait illis : (*k*) Amen dico *k.* Mt. XVIII. 3-5.  
 vous le dis, si vous ne vous vobis, nisi conversi fueritis,  
 transformez, et ne devenez et efficiamini sicut parvuli,  
 comme les petits enfants, vous non intrabitis in Regnum  
 n'entrerez point dans le royaume cœlorum. Quicumque ergo  
 des cieux. Quiconque donc se humiliaverit se sicut parvu-  
 sera abaissé comme ce petit en- lus iste, hic est major in  
 fant, celui-là est plus grand Regno cœlorum. Et qui sus-  
 dans le royaume des cieux. <sup>3</sup> Et ceperit unum parvulum ta-  
 qui reçoit en mon nom un petit lem in nomine meo, me  
 enfant semblable, me reçoit; et suscipit; (*l*) et quicumque *l.* Mc. IX. 36.  
 quiconque me reçoit, reçoit, non me susceperit, non me sus-  
 pas moi, mais Celui qui m'a en- cipit, sed eum qui misit  
 voyé. <sup>4</sup> Car celui qui est le plus me. (*m*) Nam qui minor est *m.* L. IX. 48.  
 petit entre vous tous, celui-là inter vos omnes, hic major  
 est le plus grand. est.

leçon : pour être plus grand que les autres dans le royaume des cieux, il faut se faire petit, et s'anéantir volontairement sur la terre. C'est pourquoi, en même temps qu'il parle, il daigne prendre dans ses bras et caresser un petit enfant, joignant ainsi l'enseignement symbolique à l'enseignement oral. Chacun de nous doit imiter le modèle qu'il nous présente, non pas dans l'ignorance ou la légèreté qui sont les infirmités de cet âge, mais dans la simplicité, dans l'humilité, dans l'innocence. Saint Paul dit à son tour : « Fratres, nolite pueri effici « sensibus; sed malitia parvuli estote; sensibus autem perfecti estote. » (1, Cor. xiv, 20.)

3. Le Seigneur tient en si grande estime cet abaissement, que tout le bien fait aux hommes qui se sont faits petits pour l'amour de lui, il l'accepte comme fait à lui-même, et au jugement dernier il ratifiera cette acceptation. « Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis mini- « mis, mihi fecistis. » (Matth., xxv, 40.)

4. Voici la conclusion du discours, et la réponse à l'interrogation des Apôtres : Qui est le plus petit, c'est-à-dire, le plus humble de tous, c'est celui-là qui est le plus grand de tous.



## \* Paragraphe Sixième

## UN EXORCISTE ÉTRANGER

a. L. IX.  
49-50.

(a) Respondens autem Joannes dixit : Præceptor, vidimus quemdam in mine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum. Et ait ad illum Jesus : (b) No-

Alors Jean prenant la parole dit : <sup>1</sup> Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous. Et Jésus lui dit : <sup>2</sup> Ne l'en empêchez point.

b. Mc. IX.  
34-35

\* Saint Marc et saint Luc rapportent ici une demande adressée par l'Apôtre saint Jean, qui semble interrompre hors de propos le discours de Jésus-Christ. Aussi quelques interprètes ont-ils pensé que les deux Évangélistes n'avaient pas suivi l'ordre chronologique. Mais outre que c'est là une assertion purement gratuite, insuffisamment justifiée par ce seul fait que Jésus, après avoir répondu à saint Jean, se remet à parler de l'enfant, qu'il tenait encore près de lui; je ne vois aucune raison pour déplacer ce que saint Matthieu et saint Luc ont écrit, sans qu'aucun autre Évangéliste raconte ailleurs la même histoire. Il se peut que saint Jean se soit souvenu de l'exorciste injustement blâmé, en voyant Jésus caresser ce petit enfant, et donner une leçon d'humilité; il se peut qu'il ait cru le discours du Seigneur terminé par cette sentence: *Qui minor est inter vos omnes, hic major est*; il se peut enfin qu'il ait eu, pour agir de la sorte, quelque autre motif raisonnable que les deux Évangélistes n'ont pas indiqué.

1. De ce que cet homme ne marchait pas à la suite de Jésus-Christ, on ne pouvait conclure qu'il n'eût pas en lui une foi entière; car enfin il n'était pas nécessaire que tous ceux qui le reconnaissaient pour le Messie le suivissent partout où il allait.

2. Saint Jean espérait peut-être que le Divin Maître applaudirait au zèle de ses disciples; mais s'il ne désapprouva pas leur zèle, il condamna leur action. — Le mot *cito* pourrait encore se traduire par *facilement*; car il n'est pas moralement possible qu'un homme fasse des miracles au nom de Jésus-Christ, et devienne tout d'un coup un ennemi, un blasphémateur. Les Apôtres devaient donc considérer cet exorciste comme un croyant, bien qu'ils ne le vissent pas suivre Jésus-Christ avec eux.

Car il n'y a personne qui fasse lite prohibere eum. Nemo des miracles en mon nom, et qui est enim qui faciat virtutem puisse aussitôt mal parler de in nomine meo, et possit moi. Car qui n'est pas contre cito male loqui de me. Qui vous <sup>3</sup> est pour vous. Quicon- enim non est adversum vos, que vous aura donné un verre pro vobis est. Quisquis de- d'eau en mon nom, parce que derit vobis calicem aquæ in vous êtes du Christ, en vérité, nomine meo, quia Christi je vous le dis : <sup>4</sup> il ne perdra estis, amen dico vobis : non point sa récompense. perdet mercedem suam.

---

\* Paragraphe Septième

ÉNORMITÉ ET PUNITION DU SCANDALE

Et quiconque aura scandalisé (a) Et quisquis scandali- a. Mc IX. 41  
un de ces petits qui croient en zaverit unum ex his pusillis

3. Ceci trouve surtout son application quand l'Église est persécutée. et que l'on peut faire impunément du mal aux Chrétiens. Ils doivent alors compter au nombre de leurs amis tous ceux qui ne s'unissent pas à leurs persécuteurs. Jésus-Christ avait dit ailleurs : *Qui non est mecum, contra me est.* (V. liv. VI, § iv, not. 10.) Ces façons de parler, qui tiennent du proverbe, doivent s'interpréter selon le but de celui qui parle.

4. Si un verre d'eau, donné pour honorer Jésus-Christ dans la personne de ses serviteurs, ne doit pas rester sans récompense, à combien plus forte raison celui-là sera-t-il assuré d'un magnifique salaire, qui aura directement glorifié le Fils de Dieu, en délivrant des possédés par la vertu de son nom ?

\* Après avoir satisfait à la demande de saint Jean, le Sauveur continue d'instruire ses disciples, tenant toujours près de lui le petit enfant qu'il avait appelé. Les deux premiers versets du chapitre xvii de saint Luc me paraissent avoir trop de conformité avec les textes de saint Matthieu et de saint Marc pour que j'aie cru pouvoir me dispen-

- b. L. XVII. 2. **credentibus in me, (b) uti-** moi, <sup>1</sup> il vaudrait mieux pour  
**lius est illi, si lapis molaris** lui qu'on mît autour de son cou  
**imponatur circa collum ejus,** une meule de moulin, et qu'il  
**et projiciatur, (c) et demer-** fût jeté et submergé au fond de  
 c. Mt. XVIII. 6-7. **gatur in profundum maris.** la mer. <sup>2</sup> Malheur au monde à  
**Væ mundo a scandalis! Ne-** cause des scandales! Car il est  
**cesse est enim ut veniant** nécessaire qu'il vienne des scan-  
 d. L. XVII. 1. **scandala; (d) impossibile** dales; il est impossible qu'il  
 e. Mt. XVIII. 7. **est ut non veniant; (e) ve-** n'en vienne pas; cependant  
**rumtamen væ homini illi per** malheur à l'homme par qui le  
 f. Mc. IX. 42. **quem scandalum venit! (f) Et** scandale arrive! <sup>3</sup> Que si ta  
**si scandalizaverit te manus** main te scandalise, coupe-la, et  
 g. Mt. XVIII. 8. **tua, abscinde illam, (g) et** la jette loin de toi. Il te vaut

ser de les placer dans ce paragraphe; j'ai déjà dit quelque chose des motifs généraux qui me déterminent. (V. liv. IX, § II, not. pré.) — Quant à la parabole des cent brebis, nous la trouverons répétée au liv. XII, § III.

1. Dans le verset précédent de saint Marc, qui termine notre paragraphe VI, on a vu avec quelle générosité Jésus-Christ récompense le don même d'un verre d'eau. Mais il veut maintenant que l'on sache aussi combien sera rigoureux le châtement de celui qui aura causé la ruine spirituelle d'un de ceux qui croient en lui. Il les appelle du nom de *Petits*, non pas à cause de l'âge, mais à cause d'une autre ressemblance qu'ils ont avec l'enfant qu'il embrasse, celle de la simplicité et de la pureté des mœurs. Ce sont les pauvres et les simples que l'on a coutume de traiter avec mépris. Mais malheur à celui qui leur est une occasion de scandale! il est moins triste d'être précipité dans la mer qu'enseveli dans l'enfer. Or l'enfer des scandaleux est le plus horrible de tous.

2. Au milieu d'un monde qui est livré tout entier à l'empire du Malin (I Joan., v, 19), les scandales sont inévitables. Mais la malice des scandaleux n'est pas pour cela excusée. Dieu les supporte avec patience pour purifier les élus; car la vertu se fortifie dans l'épreuve, et nous n'aurions pas les martyrs si nous n'avions les persécuteurs.

3. Jésus-Christ avait donné un enseignement semblable dans le sermon de la Montagne. (V. liv. IV, § III, not. 7.) Il nomme ici les mains, les pieds, les yeux; mais il faut l'entendre aussi bien de tous les sens et, en général, de tout ce qui paraît le plus utile et même le plus nécessaire à la vie.

mieux mutilé entrer dans la vie, projice abs te. (h) Bonum qu'ayant les deux mains aller dans la géhenne, dans le feu qui ne peut s'éteindre, où leur ver ne meurt pas, et leur feu ne s'éteint pas. Et si ton pied te scandalise, coupe-le. Il te vaut mieux boiteux entrer dans la vie éternelle, qu'ayant les deux pieds être jeté dans la géhenne du feu qui ne peut s'éteindre, où leur ver ne meurt pas, et leur feu ne s'éteint pas. Que si ton œil te scandalise, arrache-le, et le jette loin de toi. Il te vaut mieux entrer borgne dans le royaume des cieux, qu'ayant les deux yeux être jeté dans la géhenne du feu, où leur ver ne meurt pas, et leur feu ne s'éteint pas. <sup>5</sup> Car tous seront salés par le feu, comme toute victime doit être salée par le sel. Le sel est bon; mais si le sel devient

est tibi debilem introire in vitam, quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum. Bonum est tibi claudum introire in vitam, quam duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum (i) et projice abs te. (k) Bonum est tibi luscum introire in Regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur, omnis enim

h. Mc. IX.  
42-46.

i. Mt. XVIII.  
9.

k. Mc. IX.  
46-49.

4. Le feu, le ver de la conscience et l'éternité de l'un et de l'autre, tels sont les trois supplices les plus terribles de l'enfer, que Jésus-Christ a voulu nommer jusqu'à trois fois de suite pour avertir les hommes de se garder des scandales.

5. Ce verset, à cause de son obscurité, a reçu, ainsi que le remarque Maldonat, un grand nombre d'interprétations différentes. Tout le monde convient cependant que Jésus-Christ fait allusion à cette loi du Lévitique (II, 13) : *Quidquid obtuleris sacrificii, sale condies*. Il me semble qu'il se propose d'expliquer pourquoi, dans l'enfer, le feu ne s'éteint pas, et le ver ne meurt pas; comme s'il disait : les réprouvés, qui sont les victimes de la justice divine, seront comme salés par le feu, qui les rendra inaccessibles à la corruption, ou plutôt à la mort.

igne salietur, et omnis victima sale salietur. Bonum est sal : quod si sal infatum fuerit, in quo salietis? Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.

insipide, avec quoi le salez-vous? <sup>6</sup> Ayez du sel en vous; et ayez la paix entre vous. <sup>7</sup> Prenez garde de mépriser un seul de ces petits; parce que, je vous le dis, leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux. Car le Fils de l'homme <sup>8</sup> est venu sauver ce qui était perdu. Que vous en semble? <sup>9</sup> Si quelqu'un a cent brebis, et

7. Mt. XVIII.  
10 11.

(1) Videte ne contemnatis unum ex his pusillis. Dico enim vobis, quia Angeli eorum in caelis semper vident faciem Patris mei, qui in caelis est. Venit enim Filius

6. Le sel, que le Seigneur vient de nommer, lui fournit l'occasion de répéter ce qu'il avait déjà dit à ses Apôtres dans le sermon de la Montagne : qu'ils sont eux-mêmes le sel de la terre. C'est un reproche indirect qu'il leur adresse pour la contestation qu'ils venaient d'avoir au sujet de la prééminence, et qui, inspirée par un esprit d'ambition, n'était que trop capable de troubler la paix et la bonne intelligence. C'est pourquoi il ajoute : Si le sel devient insipide, si vous-mêmes vous donnez ou recevez le scandale, qui est-ce qui vous guérira ? Enfin, il les avertit de garder précieusement le sel de la sagesse, qui produit la paix et la concorde : *Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.*

7. Il expose trois motifs qui doivent nous empêcher de scandaliser et de mépriser les petits, c'est-à-dire les faibles de toute sorte aussi bien que les enfants. Le premier est tiré de la tendre sollicitude de Dieu, qui confie la garde de chaque âme à un de ses anges, qui, en même temps qu'il accomplit cette tâche, ne cesse pas, sur la terre comme au ciel, de jouir de la vision intuitive et béatifique.

8. Le second motif se tire de ce que Jésus-Christ est venu pour sauver ce qui était perdu. C'est là ce qui a fait dire à saint Paul (I Cor., VIII, 2) : *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est.* Tout scandaleux est donc vraiment un Antechrist.

9. Enfin, le troisième motif, c'est que Dieu veut d'une volonté sincère que personne ne périsse. La plupart des saints Pères pensent que les quatre-vingt-dix-neuf brebis signifient les anges, que le Fils de Dieu semble en effet avoir abandonnés pour ne s'occuper que de la brebis égarée, qui est la postérité d'Adam. Plus a été grande la peine qu'il a soufferte pour la ramener au bercail, et plus aussi est grande la joie que lui cause son salut.

qu'une d'elles se soit égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf dans les montagnes, et nes'en va-t-il pas chercher celle qui s'est égarée? Et s'il arrive qu'il la retrouve, en vérité, je vous le dis, elle lui donne plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées. Ainsi ce n'est point la volonté de votre Père qui est dans les cieux, qu'un seul de ces petits périsse.

hominis salvare quod perierat. Quid vobis videtur? Si fuerint alicui centum oves, et erraverit una ex eis, et erraverit una ex eis, nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et vadit quærere eam quæ erravit? Et si contigerit ut inveniatur eam, amen dico vobis, quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem quæ non erraverunt. Sic non est voluntas ante Patrem vestrum qui in cœlis est, ut pereat unus de pusillis istis.

---

### \* Paragraphe Huitième

#### CORRECTION FRATERNELLE

<sup>1</sup> Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et ton frère, et  
 (a) Si autem peccaverit in te frater tuus, vade, et

æ. Mt. XVII  
15-20.

\* Le Sauveur continue d'instruire ses Apôtres. On remarquera qu'avant l'interrogation de saint Pierre, rapportée par saint Matthieu, (xviii, 21), j'ai intercalé deux versets de saint Luc (xvii, 3-4), qui trouvent ici tout naturellement leur place.

1. Il ne suffit pas qu'un chrétien évite de scandaliser les petits, et de les mépriser, il doit encore s'efforcer de sauver ses frères quand ils s'égareront, encore bien qu'il s'agisse de ceux qui l'ont offensé lui-même. Quelques-uns proposent de traduire : *in te*, par *en ta présence*; mais la signification littérale est bien : *contre toi*. Au reste, cette in-

corripe eum inter te , et ip- et lui seul. S'il t'écoute, tu auras  
sum solum. Si te audierit, gagné ton frère; <sup>2</sup> mais s'il ne t'é-  
lucratus eris fratrem tuum ; coute pas, prends encore avec toi  
si autem non audierit, adhibe une ou deux personnes, afin que  
tecum adhuc unum , vel tout soit décidé par le témoignage  
duos, ut in ore duorum, vel de deux ou trois témoins. Que  
trium testium stet omne s'il ne les écoute point, dis-le à  
verbum. Quod si non audie- l'Église. <sup>3</sup> Et s'il n'écoute pas  
rit eos, dic Ecclesiæ. Si l'Église, qu'il te soit comme un  
autem Ecclesiam non audie- païen et un publicain. En vérité  
rit, sit tibi sicut Ethnicus, je vous dis : <sup>4</sup> Tout ce que vous  
et Publicanus. Amen dico aurez lié sur la terre sera lié

interprétation fait bien ressortir le raisonnement à *fortiori* qui établit l'obligation de la correction fraternelle. Si, lors même que nous sommes personnellement offensés, nous devons, au lieu de songer à la vengeance, faire tous nos efforts pour que le coupable rentre en lui-même, quel soin ne devons-nous pas prendre de relever notre frère, quand sa chute ne nous atteint en aucune façon, mais que nous ne pouvons douter de sa faute ? Pour échapper à tout danger d'erreur doctrinale dans l'application et la pratique de ce précepte si important, on peut consulter saint Thomas (q. 2. 2. 33).

2. Lorsqu'une première correction, faite seul à seul, ne produit pas son effet, le Divin législateur prescrit d'employer, pour atteindre le but, l'intervention d'une ou deux personnes. Mais si la seconde tentative n'est pas plus heureuse que la première, Jésus-Christ commande de recourir à l'Église : *Dic Ecclesiæ*. Remarquez qu'aussitôt il confère à ses Apôtres le pouvoir de lier et de délier : *Quæcumque alligaveritis*, etc. L'Église et le tribunal dont il parle sont donc nécessairement une Église et un tribunal visibles.

3. Il fait ici allusion à la coutume des Juifs, qui n'avaient point de rapports avec les païens et les publicains, considérés par eux comme des pécheurs publics. C'est ainsi que les fidèles doivent éviter ceux qui sont en révolte contre l'Église.

4. Il nomme l'Église, afin que chacun sache quel crime commet celui qui ne l'écoute pas, et à quelle autorité il résiste. Et voilà que Jésus-Christ, en donnant à ses Apôtres, et par eux à leurs successeurs, le double pouvoir de lier et de délier dans le for extérieur aussi bien que dans le for de la conscience, proclame cet irréfutable décret, que le jugement de l'Église sur la terre sera le jugement de Dieu dans le ciel.

aussi dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié aussi dans le ciel. Je vous dis encore : <sup>5</sup> Que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. Prenez garde à vous : <sup>6</sup> Si ton frère a péché contre toi, reprends-le; et s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il a péché sept fois dans le jour contre toi, et que sept fois dans le jour il revienne à toi disant : Je me repens; pardonne-lui. <sup>7</sup> Alors Pierre s'ap-

vobis : Quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo, et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo. Iterum dico vobis : Quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quæcumque petierint fiet illis a Patre meo, qui in cœlis est. Ubi enim sunt duo, vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (b) Attendite vobis : Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum, et si pœnitentiam egerit, dimitte illi. Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die con-

b. L. XVII  
3-4.

3. L'Homme-Dieu fait ici entendre à ses Apôtres et à leurs successeurs qu'ils ne doivent faire usage d'un pouvoir si redoutable qu'après s'être préparés par la prière. Si le Sauveur est présent au milieu des simples fidèles, lorsqu'ils s'assemblent en son nom pour prier, nous sommes encore bien plus assurés de sa présence au milieu des ministres sacrés, lorsqu'ils le supplient de les assister dans le gouvernement de son Église, et spécialement lorsqu'ils se réunissent à la voix du Souverain Pontife dans les Conciles généraux pour régler ce qui appartient à la foi ou à la discipline.

6. Le Sauveur attache la plus grande importance au précepte de la correction fraternelle, et au devoir de bien accueillir nos ennemis quand ils demandent la paix; aussi réclame-t-il avec solennité l'attention de ceux qui l'écoutent : *Attendite vobis*. Et pour faire comprendre que notre indulgence ne doit jamais se fatiguer, il dit qu'il faut en user jusqu'à sept fois le même jour.

7. Saint Pierre avait pris à la lettre le nombre de *sept fois*; Jésus-Christ lui répond par un nombre beaucoup plus élevé, pour montrer que la loi du pardon n'a pas de limites.



versus fuerit ad te, dicens : prochant lui dit : Combien de  
 Pœnitet me ; dimitte illi. fois, mon frère péchant contre  
 c. Mt. XVIII. (c). Tunc accedens Petrus ad moi, lui pardonnerai-je? Jus-  
 21-22. eum dixit : Quoties peccabit qu'à sept fois? Jésus lui dit :  
 in me frater meus, et dimit- Je ne dis pas jusqu'à sept fois,  
 tam ei? Usque septies? Di- mais jusqu'à septante fois sept  
 cit illi Jesus : Non dico tibi fois.  
 usque septies, sed usque  
 septuagies septies.

---

\* Paragraphe Neuvième

PARABOLE DU DÉBITEUR

Mt. XVIII.  
23-35.

(a) Ideo assimilatum est ' C'est pourquoi le royaume •  
 regnum cœlorum homini des cieux est comparé à un  
 regi qui voluit rationem po- homme roi qui voulut compter  
 nere cum servis suis. Et avec ses serviteurs. Or, quand il  
 cum cœpisset rationem po- eut commencé à compter, on lui  
 nere, oblatus est ei unus, en présenta un <sup>2</sup> qui lui devait

\* Saint Matthieu rapporte seul cette parabole, dans laquelle Jésus-Christ se montre de plus en plus le législateur jaloux de la charité fraternelle; il veut que nous en prenions le modèle dans la conduite de notre Père céleste à notre égard.

1. Le mot *ideo* rattache intimement l'exemple qui suit au précepte qui vient de nous être donné, de pardonner à qui nous offense, non pas sept fois, mais toujours. C'est pour cela, nous dit-il, que le royaume des cieux est semblable à un roi qui appelle ses serviteurs à lui rendre leurs comptes. En d'autres termes : ce qui se passe dans cette histoire se passe aussi dans le royaume des cieux.

2. Pour bien comprendre la portée de la parabole, il suffit de savoir qu'il y est question d'une dette énorme. Le calcul exact de son impor-

dix mille talents. Et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vendit, lui, sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait, et qu'on payât. Mais se jetant à ses pieds, le serviteur le priait disant : Ayez patience envers moi, et je vous rendrai tout. Alors le maître de ce serviteur, ayant pitié de lui, le laissa aller, et lui remit sa dette. Mais ce serviteur, étant sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devait<sup>3</sup> cent deniers; et, l'ayant saisi, il l'étouffait disant : Rends ce que tu dois. Et se jetant à ses pieds, son compagnon le priait, disant : Aie patience envers moi, et je te rendrai tout. Mais lui ne voulut pas, et il s'en alla, et le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il payât sa dette. <sup>4</sup> Voyant ce

qui debebat ei decem millia talenta. Cum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venundari et uxorem ejus, et filias, et omnia quæ habebat, et reddi. Procidens autem servus ille orabat eum dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. Misertus autem Dominus servi illius, dimisit eum, et debitum demisit ei. Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat ei centum denarios, et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes. Et procidens conservus ejus, rogabat eum dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. Ille autem noluit, sed abiit, et misit eum in car-

tance exigeait que l'on sût de quels talents il y est parlé. Je me contenterai de rappeler que, pour obtenir d'Assuérus l'extermination du peuple juif, Aman s'engageait à verser dix mille talents d'or dans le trésor privé du roi. (Esth., III, 9.)

3. Cent deniers ne sont rien en comparaison de dix mille talents; ce serait à peine soixante-quinze francs de notre monnaie.

4. « Laudandi igitur sunt, qui pio zelo peccata fratrum suorum, quæ vident aliter corrigi non posse, et in detrimentum publicæ disciplinae cedere, ad superiorem deferunt corrigenda, aut punienda; tantum abest ut delatorum vocabulo sint infamandi. » Telle est la note d'Estius, dans son commentaire des passages les plus difficiles de saint Matthieu. Ce n'est pas ici un commandement humain, mais divin : *Dic Ecclesie*. L'Église ne pourrait corriger ni les délits ni les délinquants, si les uns et les autres ne lui étaient dénoncés.

cerem, donec redderet debitum. Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valde, et venerunt, et narraverunt domino suo omnia quæ facta fuerant. Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me; nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum? Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quo ad usque redderet universum debitum. Sic et Pater* qui se passait, les autres serviteurs furent grandement contristés; ils vinrent, et racontèrent à leur maître tout ce qui s'était fait. Alors son maître l'appela, et lui dit : <sup>5</sup> Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en as prié; ne fallait-il donc pas que toi aussi tu eusses pitié de ton compagnon, comme moi-même j'ai eu pitié de toi? Et son maître irrité le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette. <sup>6</sup> C'est ainsi que vous traitera aussi mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne

5. On sent tout ce qu'il y a de juste et de fort dans cette rude apostrophe. L'ingratitude et la cruauté du serviteur étaient d'autant plus odieuses, que la libéralité du maître avait été plus entière et que son exemple était plus récent. Comment s'étonner de voir condamner cet homme sans entrailles à des supplices qui dureront autant que son impuissance de payer une dette énorme, c'est-à-dire éternellement ?

6. C'est Jésus-Christ lui-même qui donne de cette parabole une explication qui doit terrifier tout homme vindicatif, ou qui a le cœur dur; tout homme qui, sachant que Dieu lui a pardonné, ou veut lui pardonner, à la seule condition qu'il se repente, les péchés les plus graves et les plus multipliés, ne peut se résoudre à oublier même une légère offense; tout homme qui, plutôt que de renoncer à une créance, achève sans pitié la ruine d'une famille honorable, et ôte à son chef le dernier moyen d'acquitter sa dette, en le faisant languir au fond d'une prison. — Il y a ici une grave erreur à éviter dans l'interprétation de cette parabole : ce serait de croire que les péchés, une fois remis par la vertu des sacrements, redeviennent imputables par la rechute. Dieu ne se repent pas de ses dons. (Rom., xi, 29.) Cependant la faute des récidifs devient plus grave à raison de leur ingratitude, et le châtement en est plus rigoureux. (V. S. Th., 3 p. q. 88, art. 1 et 3.)

à son frère du fond de son meus Cœlestis faciet vobis,  
cœur. si non remiseritis unusquis-  
que fratri suo de cordibus  
vestris.

---

\* Paragraphe Dixième

QUI SERT DIEU FAIT SON DEVOIR

<sup>1</sup> Qui de vous, ayant un ser- (a) Quis autem vestrum « L. VII. 7-10.  
viteur attaché au labourage, ou habens servum arantem, aut

\* Avant de reproduire la dernière partie des discours que Jésus-Christ adressa à ses Apôtres dans la maison qu'ils habitaient à Capharnaüm, et dont le commencement se trouve au § v de ce livre, je ne crois pas devoir omettre un passage de saint Luc, qui, selon toute apparence, fait partie de la même instruction, bien que l'Évangéliste ne le dise pas et ne lui assigne aucune date. J'ai suivi en cela une opinion exprimée par Maldonat dans son commentaire de ce texte de saint Luc. Lamy l'a aussi embrassée : « Quare hæc parabola pertinet ad illud tempus, quo incidit in cogitationem Apostolorum, quis eorum esset major ? » (*Comment. in harmon.*, lib. IV, cap. xxxv.)

1. Le but de cette parabole est d'enseigner l'humilité solide, qui a son point d'appui, non pas dans une fiction, mais dans la vérité. Quelle que soit la fatigue d'un serviteur de Dieu, d'un ministre de l'Église, soit dans la culture du champ mystérieux de l'Évangile, soit dans les soins qu'il donne au troupeau du Seigneur, il ne doit se dispenser ni de se livrer à la prière en vue de ses besoins personnels, ni de rendre immédiatement à Dieu les hommages qui lui sont dus; le repos ne vient qu'après toutes ces choses. Encore moins doit-il s'imaginer que Dieu ait à le remercier pour ses services. Le devoir du serviteur est d'obéir à son maître; et, puisque Dieu nous commande de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces, il est impossible que nous dépassions jamais les limites de la charité, ni, par conséquent, les limites de notre devoir. « *Servi inutilis sumus, quia, dum vivimus, debemus semper operari.* » (Saint Ambroise, *in Luc*, lib, VII, n. 31.)

pascentem, qui regresso de agro dicat illi : Statim transi, recumbe; et non dicat ei : Para quod cœnem, et præcinge te, et ministra mihi donec manducem, et bibam; et post hæc tu manducabis, et bibes? Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat? Non puto. Sic et vos cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus; quod debuimus facere, fecimus.

aux troupeaux, lui dit, aussitôt qu'il revient des champs : Viens vite, mets-toi à table; et ne lui dit pas au contraire : Prépare-moi à souper, et ceins-toi, et me sers jusqu'à ce que j'aie mangé et bu, et, après cela, tu mangeras et boiras? Se croit-il l'obligé de ce serviteur, parce que celui-ci a fait ce qu'il lui avait commandé? Je pense que non. Ainsi, vous-mêmes, quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devons faire.

---

### \* Paragraphe Onzième

#### JÉSUS-CHRIST REPREND JACQUES ET JEAN

4. Mt. XIX. 1

(a) Et factum est cum consummasset Jesus sermo- Or, il arriva que Jésus, ayant achevé ces discours, se leva de

\* Les interprètes sont loin de s'accorder entre eux sur la question de savoir si tous les textes des quatre Évangélistes coordonnés ensemble dans ce paragraphe se rapportent au même voyage de Jésus-Christ. D'où il arrive que les concordances prennent ici des routes différentes pour établir la succession des faits. Je me suis attaché au système qui m'a paru le plus lumineux, c'est-à-dire dans lequel j'ai trouvé les moyens d'éclaircir, avec une plus grande vraisemblance, les doutes et les difficultés inévitables. La plus grande est peut-être celle que présentent ces paroles de saint Luc : *Cum compleverunt dies assumptionis*

là, comme les jours de son *nesistos*, (*b*) *inde exurgens*, *b. Mc. X. 1.*  
 l'assomption s'accomplissaient, (*c*) *dum complerentur dies* *c. L. IX. 51.*  
 et il tourna son visage pour *assumptionis ejus*, et ipse  
 aller à Jérusalem. Or, c'était à *faciem suam firmavit*, ut iret  
 l'approche de la fête des Juifs, *in Jerusalem.* (*d*) *Erat au-* *d. J. VII. 2.*  
 la <sup>2</sup> Scénopégie. Il envoya donc *tem in proximo dies fes-*  
 devant lui des messagers<sup>3</sup>, qui, *tus Judæorum Scenopegia.*

*ejus*. Pourtant il n'est pas nécessaire de les entendre dans un sens tellement rigoureux qu'elles excluent un intervalle de six ou sept mois, ou l'espace compris entre la fête des Tabernacles et celle de la Pâque, pendant laquelle Jésus-Christ mourut. (V. liv. X, § II, not. prélim.) Maldonat pense même qu'il s'écoula toute une année entre le fait raconté par saint Luc et la mort du Sauveur. — Lors donc qu'il eut terminé le discours adressé à ses Apôtres dans leur maison de Capharnaüm, il partit et s'achemina vers Jérusalem. La province de Samarie était située entre la Galilée et la Judée. Josèphe (ap. Lamy, *Appar. geogr.*, cap. III, § 1), nous apprend qu'il y avait une route traversant la Samarie, qui permettait de se rendre en trois jours de la Galilée à Jérusalem.

1. J'emploie l'expression même du texte, afin qu'on ne puisse pas me reprocher de confondre les deux rôles de traducteur et de commentateur. On a beaucoup disputé sur le sens de ce mot *assumptio*. Néanmoins, l'opinion la plus générale est que cette expression désigne tout ensemble la mort du Sauveur et son ascension au ciel.

2. L'Évangéliste désigne par son nom grec la fête des Tabernacles, une des trois principales de l'année, que tous les hommes devaient aller célébrer à Jérusalem, comme on le voit dans l'Exode, le Lévitique et le Deutéronome. Elle était destinée à rappeler le séjour de quarante ans que les Israélites avaient fait dans le désert, sous des tentes, depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la mise en possession de la terre promise.

3. Comme Jésus voyageait avec un grand nombre de personnes, il envoyait quelquefois en avant quelques-uns de ses disciples, chargés d'annoncer son arrivée et d'aviser aux préparatifs nécessaires pour le recevoir. Euthymius suppose que les messagers envoyés cette fois furent saint Jacques et saint Jean, ce qui lui paraît indiqué et par l'émotion plus grande qu'ils manifestent en présence d'un refus d'hospitalité, et par la proposition qu'ils font seuls de se venger par une pluie de feu. Mais pourquoi le Seigneur les envoya-t-il, puisqu'il connaissait d'avance l'inutilité de leur démarche? On répond qu'il voulait habituer ses disciples à se voir repoussés et méprisés à cause de l'Évangile.

ε. L. IX.  
62-66.

(e) Et misit nuntios ante con- étant partis, entrèrent dans une  
spectum suum. Et euntes ville des Samaritains pour y  
intraverunt in civitatem Sa- faire les préparatifs. Mais on ne  
maritanorum, ut pararentibi. les reçut pas, parce que son  
Et non receperunt eos, quia visage était tourné <sup>4</sup> pour aller  
facies ejus erat euntis in Je- à Jérusalem. Ce qu'ayant vu,  
rusalem. Cum vidissent au- ses disciples Jacques et Jean  
tem discipuli ejus Jacobus dirent : <sup>5</sup> Seigneur, voulez-vous  
et Joannes dixerunt : Do- que nous disions que le feu des-  
mine, vis dicimus ut ignis cende du ciel, et les consume ?  
descendat de cœlo, et con- <sup>6</sup> Mais se tournant, il les gour-

Peut-être aussi (et c'est l'explication de Théophylacte) ne voulut-il pas retirer aux Samaritains la grâce de cette tentative et de cette invitation à la foi, afin que dans la suite ils ne pussent s'en prendre qu'à eux-mêmes d'avoir rejeté Jésus-Christ.

4. Saint Luc donne le motif du refus des Samaritains : *Quia facies ejus erat euntis in Jerusalem*. Ils ne voyaient pas de bon œil ces troupes de pèlerins qui traversaient leur territoire pour aller célébrer les grandes solennités dans le temple de Jérusalem ; car, suivant une prétendue tradition dans laquelle ils étaient obstinés, c'était sur le mont Garizim, et non pas à Jérusalem, que Dieu devait être adoré.

5. Saint Ambroise (*in Luc.*, lib. VII, n. 27) déclare exempt de toute faute le zèle des deux fils de Zébédée, et cite les exemples de Phinéès et du prophète Élie. « Nec discipuli peccant, qui legem sequuntur. Scie-  
« bant enim et Phinees reputatum ad justitiam, quia sacrilegos inte-  
« remerat ; et ad preces Eliæ ignem descendisse de cœlo, ut prophetæ  
« vindicaretur injuria. » Ainsi, continue le saint docteur : « Simul  
« ostenditur nobis, in Apostolis fuisse merita prophetarum, quando  
« eandem sibi potestatem, quam propheta magnus emeruit, impe-  
« trandi jure præsumunt ; quia ad sermonem suum ignis descenderet,  
« quoniam sunt filii tonitruï. »

6. Jésus reproche à ses disciples de ne pas connaître l'esprit de l'Évangile, c'est-à-dire son esprit à lui-même, esprit de douceur, de patience, de charité. « Ut ostenderet quia non habet ultionis studium  
« perfecta virtus, nec ulla sit iracundia, ubi plenitudo est charitatis,  
« nec excludenda infirmitas, sed juvanda. Procul a religiosis indignatio,  
« procul a magnanimis cupiditas ultionis. » (Saint Ambroise, *loc. cit.*, n. 28.) L'office de médiateur, que Jésus-Christ est venu exercer sur la terre, consiste à procurer le salut des âmes, et non pas à les perdre et à tirer vengeance de leurs fautes.

manda, disant : Vous ne savez sumat illos? Et conversus pas de quel esprit vous êtes. Le increpavit illos dicens : Nesci- Fils de l'homme n'est pas venu tis cujus spiritus estis. Filius perdre les âmes, mais les sau- hominis non venit animas ver. <sup>7</sup> Et ils s'en allèrent dans perdere, sed salvare. Et abie- un autre village. runt in aliud castellum.

### \* Paragraphe Douzième

#### JÉSUS RETOURNE A JÉRUSALEM

Or les frères de Jésus<sup>1</sup> lui di- (α) Dixerunt autem ad rent : Pars d'ici, et va en Judée, eum fratres ejus : Transi

α. J VII. 3-10.

7. Le Seigneur n'entra donc pas dans cette ville, mais il s'en alla dans un village de la Galilée.

\* La fête des Tabernacles était proche, et quelques-uns des parents de Jésus-Christ selon la chair eurent la pensée qu'il ne voulait plus s'éloigner de la Galilée, même à l'occasion des fêtes solennelles. Ils vinrent le trouver (sans doute dans le village où il s'était retiré après le refus des Samaritains), et le pressèrent de se rendre à Jérusalem pour la solennité, et de s'y faire connaître comme opérant des miracles. — Vers la fin de ce paragraphe, j'ai reproduit deux versets de saint Matthieu, parce que j'ai pensé qu'ils appartiennent au même départ de la Galilée, ainsi que je l'ai dit dans le paragraphe précédent.

1. Nous avons déjà plus d'une fois rappelé que, sous le nom de frères de Jésus-Christ, l'usage des Juifs permettait de désigner, non-seulement les cousins germains et issus de germains, mais encore les parents de degrés plus éloignés. Et puisque l'Évangéliste dit clairement que les frères dont il s'agit ne croyaient pas en lui, il faut exclure tout d'abord les deux Apôtres saint Jacques le Mineur et saint Jude Thaddée. Ceux qui lui parlaient de la sorte étaient animés d'un esprit de vaine gloire ou de curiosité, ou bien ils désiraient savoir ce qu'on aurait dit de lui à Jérusalem s'il y avait fait publiquement des miracles. Jésus avait dans la Judée des disciples connus, et d'autres qui ne se montraient pas.



hinc, et vade in Judæam, ut afin que tes disciples aussi voient  
 et discipuli tui videant opera les œuvres que tu fais. Car per-  
 tua, quæ facis. Nemo quippe sonne n'agit pour que son œuvre  
 in occulto quid facit, sed soit cachée, mais lui-même  
 quærit ipse in palam esse. Si cherche à la manifester. Si tu  
 hæc facis, manifesta te ip- fais de telles choses, manifeste-  
 sum mundo. Neque enim toi au monde. Car ses frères  
 fratres ejus credebant in même ne croyaient pas en lui.  
 eum. Dicit ergo eis Jesus : Mais Jésus leur dit : <sup>2</sup> Mon  
 Tempus meum nondum ad- temps n'est pas encore venu,  
 venit, tempus autem vestrum mais votre temps est toujours  
 semper est paratum. Non prêt. <sup>3</sup> Le monde ne peut pas  
 potest mundus odisse vos ; vous haïr ; pour moi, il me hait,  
 me autem odit, quia ego parce que je rends de lui ce  
 testimonium perhibeo de témoignage, que ses œuvres  
 illo, quod opera ejus mala sont mauvaises. Allez, vous, à

2. Jésus-Christ ne voulait ni devancer le temps de sa passion et de sa mort, tel qu'il était fixé par les décrets divins, ni opposer continuellement à ses ennemis l'autorité de ses miracles. Nous avons vu (liv. VI, § III) que les Pharisiens, unis aux Hérodiens, avaient délibéré sur le moyen de le mettre à mort, *quomodo eum perderent* (Marc., III, 6), et aussi (liv. VII, § I) qu'il ne voyageait pas en Judée, parce que les Juifs en voulaient à sa vie, *quia volebant eum Judæi interficere* (Joan., VII, 1). Connaissant donc les embûches qui lui seraient tendues, s'il entraît ouvertement à Jérusalem le premier jour de la solennité, il répondit que son temps n'était pas encore venu, mais que pour eux tous les temps étaient bons.

3. Les frères de Jésus-Christ lui avaient dit : *Manifesta te ipsum mundo* ; et lui, pour leur faire comprendre que tous les temps étaient sûrs pour eux, mais non pas pour lui-même, ajoute que le monde ne pouvait avoir de haine pour eux. Il ne les pouvait haïr, attendu que leurs maximes étaient conformes aux siennes, et qu'ils ressemblaient fort aux Juifs mondains auxquels lui-même n'inspirait que de l'aversion. Et pourquoi le haïssaient-ils ? Parce qu'il n'était ni de ce monde ni du parti du monde, et que sa doctrine et ses exemples étaient la condamnation des erreurs qu'ils enseignaient de leurs chaires de pestilence, et des œuvres immorales ou inutiles dont leur vie était toute pleine.

cette fête; <sup>4</sup> pour moi je ne vais pas à cette fête, parce que mon temps n'est pas encore accompli. Ce qu'ayant dit, il demeura en Galilée. Mais lorsque ses frères furent partis, lui-même partit aussi de la Galilée, et se rendit à la fête, non publiquement, mais comme en secret.

sunt. Vos ascendite ad diem festum hunc; ego autem non ascendo ad diem festum istum, quia meum tempus nondum impletum est. Hæc cum dixisset, ipse mansit in Galilæa. Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse (b) migravit a Galilæa, et (c) ascendit ad diem festum non manifeste, sed quasi in occulto.

b. Mt. XIX. 1.  
c. J. VII. 10.

4. Trouver dans ces paroles du Sauveur un mensonge ou une preuve d'inconstance, c'était là un blasphème réservé à l'impiété et à l'impudence de Porphyre. Il y a trois explications principales de ce passage. La première supprime la difficulté, en supposant qu'il y a une erreur dans la Vulgate, et cette supposition me suffit pour la repousser. Pour la défendre, on allègue que le texte grec porte : *Pour moi, je ne monte pas à cette fête pour maintenant, ou pas encore*; le verset manque même absolument dans quelques exemplaires. — La deuxième explication renferme la réponse de Jésus-Christ dans les limites précises où s'étaient renfermés ses vaniteux parents. Ils le pressent d'aller se faire connaître à Jérusalem et à toute la Judée pour le Roi-Messie, en faisant publiquement des miracles; ils espèrent avoir leur part des applaudissements et de l'honneur qu'il recueillera, ou bien ils songent à s'appuyer du jugement du sanhédrin, des pontifes, des docteurs, pour savoir s'il est ou s'il n'est pas le Messie : *Neque enim fratres ejus credebant in eum*. Jésus répond : Allez à cette fête; moi je n'y vais pas, c'est-à-dire : je n'y vais pas avec vous, je n'y vais pas avec l'escorte de mes disciples, je n'y vais pas pour m'exposer maintenant aux embûches des Juifs, je n'y vais pas comme vous voulez, parce que mon temps n'est pas encore accompli; mais j'y vais en particulier et comme en secret, *non manifeste, sed quasi in occulto*. — La troisième explication n'est pas moins solide et consiste à dire que Jésus-Christ déclare qu'il n'ira pas à la fête, parce qu'en effet il ne s'y rendit pas le premier jour de la solennité, mais au milieu de la semaine, *die festo mediante*. Car la fête des Tabernacles ne durait pas un jour seulement, mais huit jours de suite. On prouve qu'il ne s'y rendit pas le premier jour par le texte de saint Jean, où il est dit que les Juifs le cherchaient. *Judæi ergo quærebant eum in die festo, et dicebant : Ubi est ille?* (Joan. VII, 11.)

## \* Paragraphe Treizième

## DIX LÉPREUX GUÉRIS

L. XVII.  
11-19.

(a) Et factum est, cum Et il arriva qu'en allant à iret in Jerusalem, transibat Jérusalem, il passait au milieu per mediam Samariam et de la Samarie et de la Galilée. Galilæam. Et cum ingredere- Et comme il entra dans un tur quoddam castellum, oc- village, <sup>1</sup> il rencontra dix lé- currerunt ei decem viri le- preux, qui s'arrêtèrent à dis- prosî, qui steterunt a longe, tance, et élevèrent la voix, et levaverunt vocem, dicen- disant : Jésus Maître, ayez pitié tes : Jesu Præceptor, mise- de nous. Dès que Jésus les vit, rere nobis. Quos ut vidit, il dit : <sup>2</sup> Allez, montrez-vous aux

\* Je crois que c'est ici, dans l'ordre historique, la place d'un fait que saint Luc est seul à raconter, et dont Maldonat dit (*Comm. in Luc.*) que l'on ne peut déterminer la date avec certitude. Mais il ne doute pas que l'Évangéliste l'ait transposé. « Nec Lucas historiam suo nar- « ravit loco, cum inter eam, et quæ præcesserunt, nullum vinculum « appareat. » Sur ce dernier point, Jansenius (*Comm. in concord.*, cap. LXIV), et Lamy (*Comment. in harm.*, lib. IV, cap. xxv) sont d'accord avec Maldonat ; mais ni l'un ni l'autre ne partage son incertitude, et tous deux placent sans hésitation cette histoire dans le cours du voyage que Jésus-Christ fit à Jérusalem pour la fête des Tabernacles. On ne peut, dit Lamy, entendre ce texte que du départ. « De qua lo- « cutus est (cap. ix) Lucas, cum a Samaritanis repulsus coactus est « iter flectere ; » et Jansenius de Gand : « Judicavimus merito hoc « loco interserendum esse... miraculum hoc. »

1. La loi défendait aux lépreux d'habiter dans l'intérieur des villes ou des villages. Voilà pourquoi ceux-ci vont à la rencontre de Jésus avant qu'il soit entré ; le respect les arrête à distance, ils font à haute voix leur prière, et la foi qu'ils ont en lui se traduit par les deux titres dont ils le saluent, de Sauveur et de Maître.

2. On a vu (liv. IV, § VII) qu'une première fois Jésus guérit, en le touchant, un lépreux qui vint à lui après le sermon de la Montagne, et

prêtres. Et il arriva, pendant dixit : *Ite , ostendite vos qu'ils allaient, qu'ils furent purifiés.* <sup>3</sup> Un d'eux, se voyant purifié, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix. Et il se prosterna sur sa face aux pieds de Jésus, lui rendant grâces. Or celui-là était un Samaritain. Alors Jésus, prenant la parole, dit : Est-ce que les dix n'ont pas été purifiés? et les neuf autres, où sont-ils? Il ne s'en est pas trouvé qui revint et rendit

*sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens. Et hic erat Samaritanus. Respondens autem Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt? Non est*

qu'après sa guérison il lui commanda d'aller se présenter au prince des prêtres et lui apporter l'offrande prescrite par la loi. Maintenant, c'est avant de les purifier qu'il envoie les dix lépreux aux prêtres; il ne leur permet pas de s'approcher; il ne leur impose pas les mains. Ils donnèrent un témoignage bien éclatant de la grandeur et de la simplicité de leur foi, en obéissant sur l'heure et prenant sans répliquer la route de Jérusalem. En cela ils furent bien différents du Syrien Naaman, qui s'exposait à perdre, à cause de son orgueil, tout le fruit d'un long voyage, s'il avait persisté à désobéir au prophète Élisée.

3. Il est évident que le Samaritain, aussi bien que les neuf autres, fut envoyé par Jésus-Christ, non pas aux schismatiques du mont Garizim, mais aux prêtres du temple de Jérusalem. Mais on se demande si cet homme reconnaissant revint se jeter aux pieds de son bienfaiteur, au moment où il s'aperçut qu'il avait reçu la grâce de sa guérison, ou bien s'il alla d'abord avec les autres présenter son offrande au temple de Jérusalem. Estius, dans son commentaire *in loca difficiliora*, estime qu'il ne revint qu'après avoir été trouver les prêtres. L'opinion contraire me semble toutefois plus conforme à la lettre du texte, et je pense que le Samaritain retourna vers Jésus-Christ pour le remercier, aussitôt qu'il se vit guéri : *Ut vidit... regressus est*. Ainsi, c'est après avoir accompli son devoir à l'égard du Fils de Dieu, en l'adorant et le remerciant, qu'il alla s'acquitter de l'obligation qui lui était imposée envers les prêtres de l'ordre lévitique. — Une autre question trouve ici sa place : Le nombre de ceux qui se montrent ingrats, après avoir été purifiés par les sacrements de la lèpre du péché, est-il dans la même proportion de neuf sur dix? Que l'on compte ceux qui persévèrent dans

inventus qui rediret, et daret gloire à Dieu, si ce n'est cet gloriam Deo, nisi hic alieni- étranger. Et il lui dit : Lève- gena. Et ait illi : Surge, toi, va, ta foi t'a sauvé. vade, quia fides tua te sal- vum fecit.

le bien après la communion pascale, après une mission extraordi- naire, un tremblement de terre, une épidémie! Toujours est-il qu'ici un Samaritain, un étranger, comprend seul toute l'étendue du bienfait qu'il a reçu et s'en montre reconnaissant. Tous les autres, qui profes- saient la religion véritable, furent des ingrats.

---

# LIVRE DIXIÈME

## \* Paragraphe Premier

### PREMIER JOUR DE LA FÊTE DES TABERNACLES

<sup>1</sup> Les Juifs donc le cher- (a) Judæi ergo quærebant <sup>u. J. VIII.</sup>  
chaient le jour de la fête, et eum in die festo, et dice- <sup>11-13.</sup>  
disaient, : Où est-il? <sup>2</sup> Et il y bant : Ubi est ille? Et mur-

\* Saint Jean poursuit seul l'histoire de ce qui se passa à Jérusalem pendant la fête des Tabernacles.

1. Quels sont ces Juifs qui se mettent à la recherche de Jésus-Christ le premier jour de la solennité, et dans quel but le cherchent-ils, sans même le nommer, et se disant les uns aux autres avec l'accent du mépris : Où est-il? Il est facile de comprendre que ce sont les ennemis du Sauveur, les princes des prêtres, les Scribes, les Pharisiens et tous ceux de leur parti. L'Évangéliste nous a dit dès le premier verset de ce chapitre VII, que *les Juifs cherchaient à le mettre à mort*; maintenant il ajoute que l'on n'osait, c'est-à-dire, que ses partisans timides n'osaient parler ouvertement de lui *par crainte des Juifs*.

2. Jésus était donc le sujet de tous les discours à Jérusalem, en ce moment où la solennité y avait amené un concours immense. Or voici la différence qu'il y avait entre ceux qui étaient bien disposés à son égard et ceux qui murmuraient : les premiers ne parlaient de lui qu'avec une extrême réserve et secrètement, parce qu'ils craignaient les Juifs; mais ceux qui n'avaient pour lui que de la haine ou du mépris en parlaient à haute voix et sans aucun ménagement; ils savaient bien qu'ils ne couraient aucun danger, qu'ils recueilleraient même des applaudissements, et que leurs paroles trouveraient de l'écho près des pon-

mur multum erat in turba avait une grande rumeur dans de eo. Quidam enim dice- le peuple à son sujet. Car les uns bant : quia bonus est ; alii disaient : Il est bon ; mais d'au- autem dicebant : Non , sed tres disaient : Non, mais il sé- seducit turbas. Nemo autem duit la foule. Cependant per- palam loquebatur de illo sonne ne parlait de lui ouverte- propter metum Judæorum. ment, par crainte des Juifs.

### \* Paragraphe Deuxième

#### LE JOUR DU MILIEU DE LA MÊME FÊTE

a. J. VIII.  
14-36. ;

(a) Jam autem die festo Or, <sup>1</sup> le jour du milieu de la mediantē ascendit Jesus in fête, Jésus monta au Temple,

tifes, des anciens, des docteurs de la loi et de la majeure partie des Juifs. Il n'arrive que trop souvent, dans le monde, que les impies et les libertins montrent plus d'audace pour décréditer les gens de bien, que les hommes vertueux et honnetes n'ont de courage pour les défendre.

\* Je me suis rangé (l. IX, § XI, not. pré.) de l'avis de ceux qui entendent les paroles de saint Luc : *Dum complerentur dies assumptionis ejus* (Luc, IX, 51), de l'espace de six ou huit mois compris entre la fête des Tabernacles et la Pâque. Je trouve maintenant l'occasion de prouver à mes lecteurs que je n'ai point agi arbitrairement. On rencontre dans ce paragraphe un texte dans lequel Jésus-Christ lui-même qualifie de *court* le temps qui lui reste à passer dans cette vie, et le temps dont il parle ainsi est bien l'intervalle entre les deux fêtes. « *Adhuc modicum tempus vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit.* » (Joan., VII, 53.)

1. Comme la fête des Tabernacles durait huit jours, et que les plus solennels étaient le premier et le huitième, il est probable que c'est le quatrième qui est désigné ici sous le nom de *jour du milieu*. Le Sauveur apparut donc inopinément dans le temple, après que les premiers jours de la fête furent passés, et aussitôt il se mit sans crainte à prêcher en public.

et il enseignait. <sup>2</sup> Et les Juifs templum, et docebat. Et mis'en étonnaient, disant : Com- rabantur Judæi dicentes :  
 ment celui-ci est-il lettré, sans Quomodo hic litteras scit,  
 avoir appris ? Jésus leur répon- cum non didicerit ? Respon-  
 dit, et dit : <sup>3</sup> Ma doctrine n'est dit eis Jesus, et dixit : Mea  
 pas de moi, mais de celui qui doctrina non est mea, sed  
 m'a envoyé. <sup>4</sup> Si quelqu'un veut ejus qui misit me. Si quis  
 faire la volonté de celui-là, il voluerit voluntatem ejus fa-  
 connaîtra, touchant la doctrine, cere, cognoscet de doctrina,  
 si elle est de Dieu, ou si je parle utrum ex Deo sit, an ego a  
 de moi-même. <sup>5</sup> Celui qui parle meipso loquar. Qui a semet-  
 de lui-même cherche sa propre ipso loquitur, gloriam pro-  
 gloire ; mais qui cherche la priam quærit. Qui autem  
 gloire de celui qui l'a envoyé, quærit gloriam ejus qui mi-  
 celui-là est vrai, et il n'y a pas sit eum, hic verax est, et  
 d'injustice en lui. <sup>6</sup> Moïse ne injustitia in illo non est.

2. Ceux qui parlaient ainsi étaient sans doute les chefs et les docteurs, qui n'ayant jamais vu Jésus fréquenter les écoles, étaient saisis d'étonnement, et ne pouvaient comprendre que, sans maîtres et sans études, il fût arrivé à tant de savoir.

3. La doctrine de Jésus-Christ n'est pas empruntée aux hommes, mais vient de Dieu. Il la puise au sein de son Père, de qui il procède éternellement, et par qui il a été envoyé dans le monde, plein de science et de vérité.

4. Celui qui obéit à Dieu comprend que la doctrine de Jésus-Christ est divine.

5. De ce que le Seigneur ne s'attribuait pas à lui-même l'honneur d'avoir inventé sa doctrine, et de ce que ses ennemis avouaient eux-mêmes qu'il ne l'avait reçue de l'enseignement d'aucun docteur, il fallait nécessairement conclure qu'elle était divine, et qu'il n'enseignait que la vérité ; car le propre des imposteurs est de chercher leur propre gloire, et Jésus-Christ ne cherchait que la gloire de Dieu.

6. Saint Paul se crut en droit de reprocher aux Juifs l'inobservance de la loi mosaïque, encore bien qu'ils fussent très-attachés à la circoncision : *Neque enim qui circumciduntur, legem custodiunt.* (Gal., VI, 13.) Avec combien plus de raison Jésus-Christ ne pouvait-il pas adresser le même reproche à un peuple qui voulait le mettre à mort, comme si Moïse n'avait pas défendu à ceux même qui sont revêtus de l'autorité publique, de mettre à mort un innocent !



Nonne Moyses dedit vobis legem, et nemo ex vobis facit legem? Quid me quæritis interficere? Respondit turba, et dixit: Dæmonium habes; quis te quærit interficere? Respondit Jesus, et dixit eis: Unum opus feci, et omnes miramini. Propterea Moyses dedit vobis circumcisionem (non quia ex Moyse est, sed ex Patribus), et in Sabbato circumciditis hominem. Si circumcisionem accipit homo in Sabbato, ut non solvatur lex Moysis; mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in Sabbato? Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium

vous a-t-il pas donné la loi? Et personne de vous ne pratique la loi. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir? <sup>7</sup> La foule répondit, et dit: Tu es possédé du démon; qui cherche à te faire mourir? Jésus répondit, et leur dit: <sup>8</sup> J'ai fait une seule œuvre, et vous êtes tous étonnés. Cependant Moïse vous a <sup>9</sup> donné la circoncision (non pas qu'elle soit de Moïse, mais des Pères), et vous la pratiquez le jour du Sabbat. Mais si l'homme reçoit la circoncision le jour du Sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit point violée; comment vous indignez-vous contre moi, parce que j'ai rendu sain un homme <sup>10</sup> tout entier le jour du Sabbat?

7. Il y avait dans cette foule des Juifs qui n'avaient point de part à la conspiration dont il était l'objet. Ceux-là, blessés par son accusation, lui répondent par une injure, et répètent ce qu'ils ont entendu imputer plusieurs fois à Jésus-Christ: qu'il est possédé du démon. A moins qu'on n'aime mieux attribuer cet excès d'impudence à ceux-là même qui complotaient sa perte, mais se cachaient soigneusement du peuple.

8. Tous les interprètes reconnaissent ici une allusion à la guérison de l'infirmes de la piscine probatique, opérée l'année précédente pendant la fête de la Pâque. (V. liv. V, § IX, x.) Ce miracle avait produit la plus grande sensation dans Jérusalem, et tout le monde en parlait encore comme d'un prodige sans exemple.

9. La circoncision appartient à la loi mosaïque, parce que Moïse la proclama obligatoire pour tous les Juifs. Mais elle avait été, la première fois, prescrite par Dieu même à Abraham.

10. Saint Thomas (*Summ.*, III p., q. 44, art. 3 ad 3), interprétant ce texte de l'Évangile, enseigne qu'il ne convenait pas au Christ de

<sup>11</sup> Ne jugez pas selon le visage, judicate. Dicebant autem mais rendez un juste jugement. quidam ex Jerosolymis : Quelques-uns de Jérusalem <sup>12</sup> Nonne hic est, quem quædisaient donc : N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent à faire mourir? Et voilà qu'il parle publiquement, et ils ne lui disent rien. Les chefs auraient-ils vraiment reconnu que c'est lui qui est le Christ? <sup>13</sup> Pourtant celui-ci, nous savons d'où il est; mais quand le Christ sera venu, personne ne saura d'où il est. Jésus donc élevait la voix dans le Temple, enseignant et disant :

rendre miraculeusement la santé du corps, sans donner en même temps la santé de l'âme. Aussi est-il dit qu'il guérissait l'homme tout entier.

11. Juger selon le visage signifie : faire acception des personnes, condamner ou absoudre sans examen et par passion.

12. Quelques habitants de Jérusalem qui connaissaient bien les intentions des chefs, et savaient quelles machinations étaient ourdies contre Jésus-Christ, s'étonnèrent de l'entendre parler avec tant de hardiesse, sans que personne songeât à s'emparer de sa personne ou même à lui interdire cette extrême liberté de langage. Ils en vinrent à soupçonner que les princes des prêtres et les docteurs de la loi avaient enfin reconnu en lui le véritable Messie, que le peuple d'Israël attendait.

13. On lira dans le paragraphe suivant tout ce qui se disait de la personne de Jésus, et comment on rappelait les caractères que les prophètes avaient assignés au Messie. C'étaient les Juifs les moins instruits qui soulevaient cette difficulté, tirée de la prétendue ignorance où l'on serait de l'origine et de la patrie du Messie. On a vu (liv. I, § IX) que dans l'assemblée provoquée par Hérode à Jérusalem, il fut répondu, sur l'autorité de Michée, que le Christ devait naître à Bethléem. Peut-être tiraient-ils leur objection du texte d'Isaïe : *Generationem ejus quis enarrabit* (Is., iv, 8), entendu par erreur de son origine temporelle.

sit me, quem vos nescitis. <sup>14</sup> Et vous me connaissez, et Ego scio eum, quia ab ipso vous savez d'où je suis; et je ne sum, et ipse me misit. Quæ suis point venu de moi-même; rebant ergo eum apprehen- mais celui-là est vrai, qui m'a dere; et nemo misit in illum envoyé, et vous ne le con- manus, quia nondum venerat naissez pas. Moi je le connais, hora ejus. De turba autem parce que je suis de lui, et que multi crediderunt in eum, et c'est lui qui m'a envoyé. <sup>15</sup> Ils dicebant: Christus cum ve- cherchaient donc à le prendre; nerit, numquid plura signa mais personne ne mit la main faciet quam quæ hic facit? sur lui, parce que son heure Audierunt Pharisei turbam n'était pas encore venue. <sup>16</sup> Mais murmurantem de illo hæc; et beaucoup d'entre le peuple miserunt Principes et Phari- crurent en lui, et disaient: Le sæi ministros ut apprehende- Christ, quand il sera venu, fera- rent eum. Dixit ergo eis Jesus: t-il plus de miracles que celui- Adhuc modicum tempus vo- ci n'en fait? <sup>17</sup> Les Pharisieus

14. Vous me connaissez, parce que vous pensez que je ne suis qu'un homme, et vous savez d'où je suis, parce que vous connaissez ma mère et mes frères; mais vous me connaissez bien peu, parce que vous ne savez pas que je suis fils d'une mère vierge. Vous ignorez même que je suis né à Bethléem et non pas à Nazareth. Vous ne me connaissez absolument pas pour ce que je suis : le vrai Fils de Dieu, coéternel, consubstantiel, égal au Père en toute chose, et envoyé par lui dans le monde pour la rédemption et le salut des hommes.

15. Quels que fussent les hommes qui cherchaient à le prendre, tous leurs efforts demeurèrent inutiles, parce que Dieu, et non pas les hommes, avait fixé l'heure de son sacrifice; en dépit de la volonté perverse qu'ils avaient de s'emparer de lui, une force supérieure enchaina leurs mains sacrilèges.

16. Cette foule assemblée pour la fête se composait bien plus d'habitants de tous les points de la Judée et de la Galilée, que d'habitants de Jérusalem. Il y en eut beaucoup qui crurent en lui, parce que, voyant en sa faveur le témoignage divin des miracles, ils étaient assurés que Dieu ne pouvait les tromper.

17. Ces murmures de la foule frappèrent les oreilles des Pharisieus; ils coururent aussitôt informer les princes des prêtres et les chefs du

entendirent la foule murmurant ainsi à son sujet; et les Chefs et les Pharisiens envoyèrent des satellites pour le prendre. Jésus donc leur dit : <sup>18</sup> Je suis encore pour un peu de temps avec vous, et je m'en vais à celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez, et ne me trouverez pas; <sup>19</sup> et où je suis, vous ne pouvez venir. Les Juifs dirent donc entre eux: Où doit donc aller celui-ci, que nous ne le trouverons pas? <sup>20</sup> Doit-il aller chez les nations dispersées, et enseigner les Gentils? Quelle est cette parole qu'il a dite : Vous me chercherez, et ne me trouverez point; et où je suis vous ne pouvez venir?

biscum sum, et vado ad eum qui me misit. Quæretis me, et non invenietis, et ubi ego sum, vos non potestis venire. Dixerunt ergo Judæi ad semetipsos : quo hic iturus est, quia non inveniemus eum? Numquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes? Quis est hic sermo quem dixit : Quæretis me, et non invenietis, et ubi sum ego, vos non potestis venire?

peuple; ceux-ci, facilement déterminés à le faire arrêter sur-le-champ, se hâtèrent d'envoyer leurs satellites à sa recherche.

18. J'ai déjà fait observer dans la note préliminaire de ce paragraphe que l'espace de temps mentionné ici pas Jésus-Christ, *modicum tempus*, est celui qui s'écoula de la fête des Tabernacles à la solennité de Pâques, c'est-à-dire du mois de septembre au mois de mars, ou même jusqu'à son ascension.

19. Le Seigneur fit allusion à cette parole, lorsque, la Cène étant achevée, et Judas sorti du cénacle, il dit aux autres Apôtres : « Quæretis me, et, sicut dixi Judæis, *quo ego vado vos non potestis venire*, et vobis dico modo. » (Joan. XIII, 33.) C'est pourquoi certains commentateurs ont pensé qu'il ne s'adressait pas maintenant aux Juifs qui le cherchaient en incrédules, mais à ceux qui se convertirent après sa mort, et qui, ainsi que les Apôtres, furent privés, après son ascension, de sa présence visible. Au reste, la proposition peut aussi bien s'appliquer aux bons ou aux méchants.

20. Les Juifs, réunis dans la terre promise en qualité de peuple de Dieu, donnaient orgueilleusement à toutes les autres nations le nom de *dispersés*. Ils crurent que Jésus-Christ allait les abandonner et se tourner du côté des Gentils.

## \* Paragraphe Troisième

## LE DERNIER JOUR DE LA FÊTE DES TABERNACLES

a. J. VII.  
37-53.

(a) In novissimo autem die magno festivitatis stabat Jesus, et clamabat dicens : Si quis sitit, veniat ad me, et bibat. Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. Hoc autem dixit de Spiritu quem accepturi erant credentes in eum. Nondum enim erat Spiritus datus, quia

Le dernier jour de la Fête, qui est le plus solennel, <sup>1</sup> Jésus se tenait debout, et s'écriait : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Celui qui croit en moi, comme dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein. Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui. <sup>2</sup> Car l'Esprit

\* L'histoire se continue au moyen du texte de saint Jean, le seul qui nous ait conservé ces détails si pleins d'intérêt. J. Buxtorf (*Synag. jud.*, c. XXI) dit que la fête des Tabernacles durait huit jours entiers. Le huitième jour se trouve, en effet, mentionné dans le Lévitique (c. XXIII, 36); le texte du Deutéronome n'en assigne que sept : « Solemnitatem quoque Tabernaculorum celebrabitis per septem dies. » (Deut., XVI, 13.)

1. Debout et non pas assis; entouré d'un peuple immense; en présence des satellites qui sont envoyés pour s'emparer de lui, Jésus proclame d'une voix élevée ses enseignements dans le temple. Quel autre que le Fils éternel de Dieu serait capable d'étancher la soif du cœur de l'homme? Heureuse l'âme qui aspire à Dieu! — Le texte auquel il est fait allusion est évidemment celui d'Isaïe (LV, 1) : « Omnes sitientes, venite ad aquas. »

2. Ceci ne doit pas s'entendre d'une communication quelconque du Saint-Esprit, telle que les prophètes et les Apôtres eux-mêmes l'avaient reçue dans des mesures différentes; il s'agit de la communication solennelle, visible, surabondante, qui devait leur en être faite au jour de la Pentecôte, après que le divin Rédempteur eut, par son ascension au Ciel, accompli dans leur entier les mystères de sa glorification.

n'avait pas encore été donné, *Jesus nondum erat glorificatus. Ex illa ergo turba cum core glorifié.* <sup>3</sup> Donc, parmi cette multitude qui avait entendu ces paroles, les uns disaient : *Hic est vere propheta. Alii dicebant : Hic est Celui-ci est vraiment prophète. D'autres disaient : Celui-ci est le Christ. Mais quelques-uns disaient : Est-ce donc de la Galilée que vient le Christ? L'Écriture ne dit-elle pas que c'est de la race de David, et du bourg de Bethléem, où était David, que vient le Christ? Il*

*audissent hos sermones ejus, dicebant : Hic est vere propheta. Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid a Galilæa venit Christus? Nonne Scriptura dicit, quia ex semine David, et de Bethleem castello, ubi erat David, venit Christus? Dissentio itaque facta est in turba propter David, que vient le Christ? Il*

3. Il est probable que ce qui est rapporté ici par l'Évangéliste de la prédication de Jésus-Christ, le dernier jour de la fête des Tabernacles, ne fut que le commencement de son discours ; il continua sans doute de telle sorte que les satellites eux-mêmes, envoyés par les Phariséens et les pontifes pour l'arrêter, demeurèrent stupéfaits et ne purent rien faire contre lui. Dans cette foule il y avait des bons et des mauvais. Ceux qui étaient bien disposés disaient pour le moins qu'il était un vrai prophète ; les plus éclairés le croyaient et le nommaient le Messie. Mais cette affirmation trouvait des contradicteurs ; on opposait deux objections sérieuses, mais fondées sur deux fausses suppositions. Saint Jean Chrysostome pense qu'ils parlaient ainsi de mauvaise foi, et qu'ils affectaient d'ignorer qu'il était né du sang de David, non pas à Nazareth, mais à Bethléem, quoiqu'il eût été élevé dans la Galilée et qu'il y eût passé beaucoup de temps. J'admets sans difficulté l'opinion du saint docteur en ce qui concerne les plus endurcis ; mais je ne saurais me résoudre à la généraliser. Il est certain, d'ailleurs, qu'avec une intention droite et un cœur docile, il leur était fort aisé de corriger leur erreur et d'arriver à connaître la vérité, soit en interrogeant ses parents et spécialement sa mère, soit en recourant aux archives publiques, où les généalogies de toutes les familles se conservaient alors avec un soin jaloux. C'était pour eux une obligation d'autant plus rigoureuse, qu'ils voyaient merveilleusement réunis dans sa personne tous les caractères par lesquels les prophètes avaient désigné le Messie, et que, par-dessus tout, Jésus confirmait par des miracles la vérité de sa doctrine et la divinité de sa mission.

volebant apprehendere eum; s'éleva donc une dissension dans  
 sed nemo misit super eum le peuple à cause de lui. Quel-  
 manus. Venerunt ergo mi- ques-uns d'entre eux voulaient  
 nistri ad Pontifices et Phari- le prendre; <sup>4</sup> mais aucun nemi-  
 sæos, et dixerunt eis illi : la main sur lui. <sup>5</sup> Les satellites  
 Quare non adduxistis eum? revinrent donc vers les Pontifes  
 Responderunt ministri: Nun- et les Pharisiens, qui leur dirent :  
 quam sic loquutus est homo, Pourquoi ne l'avez-vous pas  
 sicut hic homo. Responde- amené? Les satellites répondi-  
 runt ergo eis Pharisæi: Num- rent : Jamais homme n'a parlé  
 quid et vos seducti estis? comme cet homme. Mais les  
 Numquid ex principibus ali- Pharisiens leur répliquèrent :  
 quis credidit in eum, aut ex <sup>6</sup> Avez-vous été séduits, vous  
 Pharisæis? Sed turba hæc, aussi? Est-il donc quelqu'un  
 quæ non novit legem, male- des <sup>7</sup> chefs du peuple ou des  
 dicti sunt. Dixit Nicodemus Pharisiens qui ait cru en lui?  
 ad eos (ille qui venit ad eum Mais cette foule, qui ne connaît

4. On a vu dans le paragraphe précédent que l'Évangéliste explique pourquoi personne ne put le prendre : *son heure n'était pas encore venue.*

5. Les satellites retournèrent à ceux qui les avaient envoyés, et, pour se justifier de n'avoir point exécuté l'ordre qu'ils avaient reçu de s'emparer de lui, ils n'apportent qu'une seule excuse : ils l'ont entendu parler comme jamais homme n'a parlé. Ainsi, le seul avantage que les ennemis de Jésus-Christ retirèrent de cette expédition, ce fut de s'entendre déclarer par de nouveaux témoins que sa doctrine dépassait toutes les doctrines humaines, et que sa parole pénétrait jusqu'au plus intime de l'âme.

6. N'auraient-ils pas mieux fait de les interroger sur ce qui avait excité leur admiration? Mais ils haïssaient Jésus-Christ, et l'on ne veut pas entendre louer ceux qu'on déteste. On craint toujours d'être détrompé, et l'on s'en tient à traiter impunément tous les autres de gens séduits.

7. La foi est le don des humbles; il ne faut pas s'étonner que les orgueilleux en soient privés. On se drape dans son autorité, on s' imagine trouver un appui dans le nombre des incrédules. Il suffit d'un peu d'impudence pour mépriser ceux qui croient, pour taxer la dévotion d'ignorance, pour vomir des blasphèmes et répandre des malédictions. C'est là pourtant le langage de ceux dont l'orgueil, l'envie, l'avarice ont aveuglé l'esprit et endurci le cœur.

pas la loi, ce sont des maudits. nocte, qui unus erat ex  
<sup>8</sup> Alors Nicodème (celui qui ipsis) : Numquid lex nostra  
 était venu de nuit à Jésus, et qui judicat hominem, nisi prius  
 était un d'entre eux) leur dit : audierit ab ipso, et cogno-  
 Est-ce que notre loi condamne verit quid faciat? Responde-  
 un homme sans qu'auparavant runt, et dixerunt ei : Num-  
 on l'ait entendu, et qu'on ait quid et tu Galilæus es? Scr-  
 su ce qu'il a fait? Ils réponsi- tare Scripturas, et vide, quia  
 rent, et lui dirent : <sup>9</sup> Est-ce que a Galilæa propheta non sur-  
 toi aussi tu es Galiléen? Lis avec git. Et reversi sunt unus-  
 soin les Écritures, et vois que quisque in domum suam.  
 de la Galilée prophète ne surgit.  
<sup>10</sup> Et ils s'en retournèrent cha-  
 cun en sa maison.

8. On a lu (liv. III, § 1) le récit de l'entretien que Nicodème se procura de nuit avec le Sauveur; saint Jean (III, 1) le désigne sous le nom de *homo ex Pharisæis, princeps Judæorum*. Quoiqu'il fût devenu en secret le disciple de Jésus-Christ, il assistait aux assemblées des pontifes et des Pharisiens, dans l'espérance de servir la bonne cause. Il ne put s'empêcher de rappeler à l'observance de la loi ceux qui accusaient la multitude d'ignorance, parce qu'elle croyait; comme si jamais loi avait pu permettre de condamner un homme sans l'entendre!

9. Ils n'ouvrent pas la bouche sans proférer une injure. La réponse tombe d'elle-même. Jamais prophète n'est venu de la Galilée; donc Jésus ne peut être prophète! Comme si quelque prophète avait exclu à perpétuité la Galilée de l'honneur de produire un prophète! Mais si Jésus était né dans la Judée, à Bethléem? mais s'il a prouvé par des faits qu'il est celui qui lit dans les cœurs?

10. Tel est le profit que Nicodème procura à la bonne cause en prenant la parole au milieu de pareils auditeurs : la dissolution de l'assemblée.

---



## \* Paragraphe Quatrième

## LA FEMME ADULTÈRE

a. J. VIII.  
1-11.

(a) *Jesus autem perrexit in montem Oliveti, et diluculo iterum venit in templum, et omnis populus venit ad eum; et sedens docebat eos. Adducunt autem Scribæ et Pharisæi mulierem* Mais Jésus s'en alla à la montagne des Oliviers; et dès le point du jour il revint dans le temple, et tout le peuple vint à lui; et s'étant assis, il les instruisait. Or, les Scribes et les Pharisiens <sup>1</sup> amenèrent une

\* Quand l'assemblée des prêtres et des Pharisiens fut dissoute, quand les fêtes furent terminées, Jésus ne se hâta pas de quitter le voisinage de Jérusalem; il se retira sur la montagne des Oliviers : « *Putat in Bethaniam, aut alium vicum proximum urbi, in quem sero nocte se recepit, summo diluculo reversurus in templum... Sic fallat Pharisæos, non alibi quam in templo se conspicuum præbens, ubi metu tumultus cohibebantur.* » (Lamy, *Harmon. evang.*, lib. IV, cap. ix.) Ce trait de l'histoire évangélique ne se trouvant pas dans quelques anciens manuscrits, n'a pas toujours été considéré comme appartenant aux Écritures canoniques. Aujourd'hui le doute n'est plus possible, après le décret porté par le Concile de Trente dans la quatrième session. Les arguments négatifs perdent toute leur valeur quand on les met en face d'arguments positifs. Si certains manuscrits anciens ne contiennent pas cette histoire, et si par suite quelques Pères ne l'ont pas expliquée, nous la lisons dans d'autres manuscrits d'une égale antiquité, et nombre de Pères, aussi dignes de confiance que les premiers, l'ont toujours admise comme authentique et véritable.

1. Le but que se proposaient ces méchants hypocrites se laisse assez voir dans le tour perfide qu'ils donnent à leur déposition; l'Évangile en fait lui-même la remarque : *Tentantes eum ut possent accusare eum.* Ils rappellent tout d'abord la peine dont la loi frappe l'adultère; ils savent bien que le Sauveur est la douceur même, le cœur le plus rempli du besoin de pardonner; ils savent que c'est là ce qui attire à lui tout le monde; ils le pressent donc de répondre, et le placent traîtreusement entre deux écueils : ou montrer du mépris pour la loi de Moïse, en absolvant l'adultère; ou accepter le rôle de la sévérité, en prononçant lui-même la fatale sentence.

femme surprise en adultère, et la placèrent au milieu; puis ils dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Or Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de tels coupables. Toi donc, que dis tu? Or ils disaient cela, le tentant, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, <sup>2</sup> se penchant en avant, écrivait du doigt sur la terre. Et comme ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit : <sup>3</sup> Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Et se penchant de nouveau, il écrivait

rem in adulterio deprehensa, et statuerunt eam in medio; et dixerunt ei : Magister, hæc mulier modo deprehensa est in adulterio. In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis? Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. Jesus autem, inclinans se deorsum, digito scribebat in terra. Cum autem perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit eis : Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mit-

2. Jésus était assis : *Sedens docebat eos*. Après avoir entendu les perfides accusateurs, il se pencha vers la terre et se mit à tracer des signes ou des caractères sur la poussière des dalles. Saint Jérôme suppose qu'il écrivait les péchés des Scribes et des Pharisiens qui accusaient la femme; suivant saint Augustin, il traçait des caractères sans valeur intelligible; saint Thomas dit qu'il écrivait la réponse que, pressé par eux, il formula de vive voix.

3. Toute la sagesse de Salomon s'obscurcit à la lumière de la parole de l'Homme-Dieu. Atteints au plus profond de leur conscience comme par la pointe aiguë d'une terrible épée, les hypocrites ne purent soutenir plus longtemps la présence de celui qui lit au fond des cœurs; convaincus qu'il connaît un par un leurs crimes les plus secrets, leurs adultères, leurs vols, leurs sacrilèges, ils commencèrent à trembler qu'il ne les forçât bientôt de rougir. Il n'y en avait peut être pas un de qui le Christ ne pût dire à cette femme : *Qui te tradidit mihi majus peccatum habet*; comme plus tard il le dit à Pilate, de Caïphe et de ses pareils : *Qui me tradidit tibi majus peccatum habet*. (Joan., XIX, 11.) Ils disparurent donc tous les uns après les autres, pendant que le Seigneur écrivait; et les plus vieux s'enfuirent les premiers. N'étaient-ils pas, comme les vieillards accusateurs de Suzanne, les plus chargés de péchés? *Incipientes a senioribus*.

tat. Et iterum se inclinans sur la terre. Mais, entendant scribebat in terra. Audientes cela, ils sortirent l'un après autem unus post unum ex- l'autre, à commencer par les bantincipientes a senioribus. plus vieux. Et Jésus <sup>4</sup> resta seul, Et remansit solus Jesus, et et la femme debout au milieu. mulier in medio stans. Eri- Alors Jésus, se relevant, lui dit : gens autem se Jesus, dixit Femme, où sont ceux qui t'accu- ei : Mulier, ubi sunt qui te saient? Personne ne t'a con- accusabant? Nemo te con- damnée? Elle répondit : Per- demnavit? Quæ dixit : Nemo, sonne, Seigneur. Et Jésus lui Domine. Dixit autem Jesus : dit : Ni moi non plus, je ne te Nec ego te condemnabo. condamnerai pas. Va, et désor- Vade, et jam amplius noli mais ne pèche plus. peccare.

\* Paragraphe Cinquième

DISCOURS DANS LE TRÉSOR DU TEMPLE

«. J. VIII.  
12-20.

(a) Iterum ergo loquutus Jésus leur parla de nouveau, esteis Jesus, dicens : Ego sum disant : <sup>1</sup> Moi, je suis la lumière

4. La femme était restée debout au milieu, là même où ses accusateurs l'avaient placée pour entendre sa sentence; l'Agneau de Dieu qui est venu pour effacer les péchés du monde, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie, la renvoie libre et pardonnée; il n'ajoute qu'un mot : qu'elle ne pèche plus!

\* « Ego eodem die, atque in eodem loco, in eademque concione hæc, « et quæ septimo capite commemorantur, dicta fuisse arbitror .. Igitur Evangelista rem eo ordine, quo acciderat, narrare volens, inter « unam, et alteram concionis partem historiam adulteræ commemora- « vit ; deinde ad concionem rediit dicens : *Iterum ergo loquutus est eis.* « *dicens, etc.* » (Maldon., *Comment. in Joan.*, h. 1.)

1. Jésus-Christ se proclame *la lumière du monde*; il n'éclaire donc pas seulement la Galilée, de laquelle ils disaient que *jamais prophète*

du monde. Celui qui me suit, *lux mundi*. Qui sequitur me ne marche pas dans les ténèbres, *non ambulat in tenebris*, sed mais il aura la lumière de la vie. *habebit lumen vitæ*. Dixerunt ergo ei Pharisæi : Tu C'est toi qui rends témoignage de teipso testimonium perde toi-même; ton témoignage hibes; *testimonium tuum n'est pas vrai*. Jésus répondit, *non est verum*. Respondit et leur dit : Bien que <sup>3</sup> ce soit Jesus, et dixit eis : *Etsi ego*

*ne surgit*, ni seulement la Judée, où il se trouvait alors, mais le monde entier, ainsi que le même Évangéliste l'avait écrit dès le commencement : *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. Juifs ou Gentils, tous doivent marcher à cette lumière, sous peine de s'égarer dans les ténèbres de la mort, et de la mort éternelle.

2. Les Pharisiens, au lieu de tirer profit des discours de Jésus-Christ, ne songeaient qu'à épiloguer, qu'à contredire tout ce qui sortait de sa bouche divine; ils l'interrompent avec leur audace ordinaire pour contester la valeur du témoignage qu'il se rend à lui-même, soit pour la vérité de ses enseignements, soit pour la sainteté de ses œuvres.

3. Jésus-Christ, pour instruire toute son Église, daigne résoudre par trois réponses cette apparente difficulté. Il tire la première de ce qu'il sait d'où il vient et où il va; il sait qu'il est le Fils de Dieu par nature, qu'il est venu dans le monde pour se revêtir de l'infirmité humaine, et qu'il retournera au Ciel. Ce qui vient de Dieu et retourne à Dieu peut-il ne pas être la vérité? La deuxième réponse se rapporte à la fausseté de leurs jugements, inspirés par des motifs charnels et des affections déréglées; ils se refusent à reconnaître en lui aucun mystère, et ne veulent voir dans sa personne qu'un homme semblable aux autres, et sujet, comme les autres, au mensonge et à l'erreur. Le Christ ne juge pas comme les hommes. Avant qu'il remplisse son office de juge des vivants et des morts, il faut qu'il exerce ceux de docteur et de prêtre, et qu'il soit la victime de son sacerdoce. Enfin la troisième réponse est empruntée à la fausseté de la supposition que faisaient les Pharisiens; à savoir, qu'il fût seul à rendre témoignage de lui-même; car le Père, qui l'a envoyé, témoigne avec lui. Il a témoigné à haute voix, lors de son baptême; il a témoigné, lors de sa transfiguration; il témoigne tous les jours par les plus éclatants miracles. Si donc la loi de Moïse admet comme une preuve suffisante le témoignage de deux hommes, se pourra-t-il qu'on refuse le témoignage de deux personnes divines, le Père et le Fils?

testimonium perhibeo de moi qui rende témoignage de meipso, verum est testimonium meum, quia scio unde veni, et quo vado; vos autem nescitis unde venio, aut quo vado. Vos secundum carnem judicatis; ego non judico quemquam. Et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum, sed ego, et qui misit me Pater. Et in lege vestra scriptum est, quia duorum hominum testimonium verum est; ego sum qui testimonium perhibeo de meipso, et testimonium perhibet de me qui misit me Pater. Dixerunt ergo ei: Ubi est Pater tuus? Respondit Jesus: Neque me scitis, neque Patrem meum. Si me sciretis,

moi-même, mon témoignage est vrai, parce que je sais d'où je viens et où je vais; mais vous, vous ne savez ni d'où je viens ni où je vais. Vous, vous jugez selon la chair, moi, je ne juge personne. Et si je juge, mon jugement est vrai, parce que je ne suis pas seul; mais moi, et mon Père qui m'a envoyé. Or dans votre loi il est écrit que le témoignage de deux hommes est vrai. Moi je rends témoignage de moi-même, et mon Père qui m'a envoyé rend témoignage de moi. Ils lui dirent donc: <sup>4</sup> Où est ton Père? Jésus répondit: <sup>5</sup> Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez sans doute aussi mon Père. <sup>6</sup> Telles furent les paroles

4. Il est probable que les Pharisiens ne comprirent pas qu'il s'agissait de son Père céleste; ils s'imaginèrent qu'il parlait d'un père selon la chair, qu'ils ne connaissaient pas. Ils lui demandent donc où est son Père. Nous verrons, en effet, au paragraphe suivant, que même dans un autre discours, *non cognoverunt quia Patrem ejus dicebat Deum.* (Joan., VIII, 27.)

5. Ce n'est pas connaître Dieu tel qu'il est que de n'admettre point en Dieu trois personnes distinctes; ce n'est pas connaître le Père qui engendre éternellement un Fils consubstantiel à lui-même; ce n'est pas connaître le Fils, qui a pu se faire homme sans cesser d'être Dieu. L'adverbe *forsitan* n'a pas ici le sens dubitatif; il répond, au contraire, ainsi que le prouve le texte grec, à une affirmation. « Ille, qui omnia « scit, quando dicit *forsitan*, non dubitat, sed increpat. » (Saint Augustin *in Joan.*, tr. 37.)

6. Saint Jean, en mentionnant le lieu où était le Trésor du temple,

que dit Jésus, enseignant dans le temple, au lieu où est le Trésor; et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

forsitan et Patrem meum sciretis. Hæc verba loquutus est Jesus in Gazophylacio, docens in templo, et nemo apprehendit eum, quia nondum venerat hora ejus.

### \* Paragraphe Sixième

#### JÉSUS PARLE DE SA DIVINITÉ

Jésus leur dit encore : Je m'en vais, et vous me cherchez, <sup>1</sup> et vous mourrez dans votre

(a) Dixit ergo iterum eis Jesus : Ego vado, et quaeritis me, et in peccato ves-

„ J. VIII.  
21-30.

et où l'on apportait les oblations, tient à montrer que ce discours de Jésus fut prononcé dans l'endroit le plus fréquenté, spécialement des prêtres et des chefs. Puis il répète qu'il ne fut pas saisi parce que son heure n'était pas venue.

\* Suivant Origène, il n'y aurait eu qu'un seul discours sans aucune interruption; mais il paraît plus vraisemblable que celui-ci se distingue du précédent, quoiqu'il paraisse tenu après un court intervalle, peut-être le même jour. C'est ce que semblent indiquer ces deux mots du texte : *Ergo iterum*, comme aussi cet avertissement répété : *Quo ego vado, vos non potestis venire*. (V. sup., § II, not. 19.)

1. Il semble que le Sauveur annonce absolument à ces Juifs leur condamnation éternelle; mais c'est ici une prophétie comminatoire. En effet, un peu plus bas, il dit expressément à quelle condition cette menace est subordonnée : *Si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccatis vestris*. Mourir dans le péché peut aussi s'entendre dans le sens de *mourir à cause de son péché*, soit qu'il ait été remis quant à la culpabilité, soit qu'il ne l'ait pas été. C'est ainsi qu'il est dit au livre des Nombres (xxvii, 3) : *In peccato mortuus est*. Jérusalem fut détruite à cause de son incrédulité et de son déicide; ce n'est pas à dire pour cela que tous ses habitants soient morts dans l'impénitence et l'incrédulité. On ne le dit pas même de ceux qui furent submergés dans le déluge universel.

tro moriemini. Quo ego vado, vos non potestis venire. Dicebant ergo Judæi : Numquid interficiet semetipsum? quia dixit : Quo vado vos non potestis venire. Et dicebat eis : Vos de deorsum estis, ego de supernis sum ; vos de mundo hoc estis, ego non sum de hoc mundo. Dixi ergo vobis, quia moriemini in peccatis vestris. Si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccatis vestris. Dicebant ergo ei : Tu péché. Où je vais, vous ne pouvez venir. Les Juifs disaient donc : <sup>2</sup> Se tuera-t-il lui-même, puisqu'il a dit : Où je vais, vous ne pouvez venir? Il leur disait aussi : <sup>3</sup> Vous, vous êtes d'en bas; moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde, moi je ne suis pas de ce monde. Je vous ai donc dit que vous mourrez dans vos péchés; car si vous ne me croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans votre péché. Ils lui dirent donc : Qui es-tu? Il leur dit : <sup>4</sup> Le principe, moi-même qui

2. Ils supposent odieusement ce qu'ils désirent, parce qu'ils le haïssent. Ils parlaient d'ailleurs comme des insensés, puisqu'ils pouvaient, eux aussi, se donner la mort, si cela avait suffi pour le suivre où il allait. D'ailleurs, ne devaient-ils pas tous mourir?

3. Ces hommes terrestres, uniquement attachés aux choses de ce monde, ne savent entendre que dans un sens matériel ce que Jésus-Christ déclarait de son origine d'en haut; leur pensée n'est pas capable de s'élever à ce qui dépasse l'horizon de cette terre.

4. Ce passage reçoit plusieurs interprétations dont la diversité est due principalement à celle que présente le texte grec, où le mot *principium* est dans certaines versions un accusatif féminin. Saint Thomas (I p., q. 33, art. 1) prouve que la dénomination de *principe* est propre à la première personne divine, parce qu'elle ne procède pas d'une autre. Toutefois, la qualité de principe convient également au Fils, parce qu'il est coéternel au Père, et que *omnia per ipsum facta sunt*. Saint Augustin (lib. III, *adversus Maximinum*) s'exprime ainsi : « *Patet principium, non de principio; Filius principium, de principio.* » Voici les deux interprétations les plus connues qui concilient en quelque façon les deux variantes. Suivant la première, il faut traduire ainsi : *Moi qui vous parle, je suis le principe, c'est-à-dire je suis Dieu*. Suivant la seconde, le sens est : *Je suis ce que je vous ai dit dès le commencement, c'est-à-dire le Messie, le Fils de Dieu, la lumière du monde, celui qui vient d'en haut et non pas de ce monde...* L'orgueil et l'insolence des Pharisiens se trahissent dans leur formule d'interrogation : *Tu quis es?*

vous parle. <sup>5</sup> J'ai beaucoup de choses à dire de vous, et à condamner en vous; mais celui qui m'a envoyé est vrai, et moi, ce que j'ai entendu de lui, je le dis dans le monde. Et ils ne comprirent pas qu'il disait que Dieu était son Père. Jésus leur dit donc : <sup>6</sup> Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je parle comme mon Père m'a enseigné. Et celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a pas laissé seul, parce que moi je fais toujours ce qui lui plaît. <sup>7</sup> Comme il disait ces choses, beaucoup crurent en lui.

quises? Dixiteis: Principium, qui et loquor vobis. Multa habeo de vobis loqui et judicare; sed qui me misit verax est, et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. Et non cognoverunt quia Patrem ejus dicebat Deum. Dixit ergo eis Jesus: Cum exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, et a me ipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor. Et qui me misit mecum est, et non reliquit me solum, quia ego, quæ placita sunt ei, facio semper. Hæc illo loquente, multi crediderunt in eum.

5. Après avoir répondu à leur demande, en disant ce qu'il est, Jésus leur fait entendre qu'il sait bien aussi ce qu'ils sont, et qu'il a beaucoup à condamner en eux, parce qu'il ne dit dans le monde que ce qu'il a entendu de son Père, qui l'a envoyé, et qu'il est incapable de mensonge. Un langage si clair, des instances si répétées, ne suffirent pas pour leur faire comprendre qu'il se proclamait le Fils de Dieu. Entre beaucoup d'explications de ce texte, celle-ci est la plus simple et la plus conforme aux expressions de la Vulgate.

6. Eux qui jusqu'à présent n'ont reconnu en lui ni le Fils de Dieu ni le Messie annoncé, ils le reconnaîtront après l'avoir élevé sur la croix et mis à mort. En effet, plusieurs d'entre eux, après avoir été témoins des miracles du Calvaire, rentrèrent à Jérusalem en se frappant la poitrine. « Et omnis turba eorum, qui simul aderant ad spec-  
« taculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua  
« revertebantur. » (Luc., xxiii, 48.)

7. Les paroles du Seigneur ne restèrent pas sans fruit dans cet immense auditoire; non pas un petit nombre, mais *beaucoup crurent*



## Paragraphe Septième

JÉSUS CONTINUE D'ENSEIGNER DANS LE TEMPLE,  
PUIS IL SE CACHE, PARCE QUE LES JUIFS  
VEULENT LE LAPIDER

4. J. VIII.  
31-59.

(α) Dicebat ergo Jesus ad eos qui crediderunt ei Judæos : Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis, et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. Responderunt ei : Semen Abrahæ sumus, et nemini servivimus unquam. Quomodo tu dicis : Liberi

Jésus disait donc <sup>1</sup> aux Juifs qui crurent en lui : Si vous persévérerez dans ma doctrine, vous serez vraiment mes disciples ; et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. <sup>2</sup> Ils lui répondirent : Nous sommes la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne ; comment dis-tu, toi :

*en lui*, et firent profession de foi en Dieu et en son Christ. Mais il demeura bien des incrédules et des endurcis, surtout parmi les Scribes, les Pharisiens et les autres chefs, qui n'abandonnèrent pas la résolution arrêtée entre eux d'ôter la vie au Fils du Très-Haut.

1. Il y avait donc parmi cette foule bon nombre de croyants, à qui Jésus-Christ n'avait plus qu'à recommander la constance dans la foi et la pratique de ses enseignements pour mériter d'être vraiment ses disciples ; car c'est au moyen de cette fervente persévérance dans la foi que s'accroît la connaissance de la vérité, qui affranchit les hommes de l'esclavage du péché, du démon, et des passions déréglées.

2. Bien que certains interprètes mettent cette objection dans la bouche des nouveaux croyants, à qui Jésus-Christ venait d'adresser la parole, il est beaucoup plus vraisemblable qu'elle fut faite par ses ennemis, qui, l'entendant parler d'affranchissement, s'irritent contre lui pour les avoir traités d'esclaves. Ils se vantent donc d'être les descendants du père des croyants, non pas par l'esclave du patriarche et son fils Ismaël, mais par Sara, la mère d'Isaac. Ils se vantent de n'avoir jamais été les esclaves de personne ; car, à l'égard des Romains, ils se considèrent comme des vaincus et des opprimés, ainsi que furent leurs aïeux à l'égard des Égyptiens et du roi de Babylone ; mais le joug qu'ils supportent n'est pas celui d'un dégradant esclavage.

Vous serez libres? Jésus leur répondit : <sup>3</sup> En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque commet le péché est esclave du péché ; or l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le fils y demeure toujours. Si donc le fils vous met en liberté, vous serez vraiment libres. Je sais que vous êtes fils d'Abraham ; <sup>4</sup> mais vous cherchez à me faire mourir, parce que ma parole ne prend pas en vous. Moi, je parle de ce que j'ai vu en mon Père, et vous, vous faites ce que vous avez entendu de votre père. Ils répondirent, et lui dirent : <sup>5</sup> Notre père est Abraham. Jésus leur dit : Si vous êtes fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir? Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum servus est peccati; servus autem non manet in domo in æternum; filius autem manet in æternum. Si ergo vos filius liberaverit, vere liberi eritis. Scio quia filii Abrahæ estis; sed quæritis me interficere, quia sermo meus non capit in vobis. Ego quod vidi apud Patrem meum loquor, et vos quæ audistis apud patrem vestrum facitis. Responderunt et dixerunt ei : Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus : Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite. Nunc autem quæritis me interficere, hominem qui veritatem vobis loquutus

3. Jésus-Christ explique clairement de quelle servitude ils sont les victimes ; c'est la servitude du péché, de laquelle ils ne peuvent être affranchis que par l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde, parce qu'il est de sa nature le Fils de Dieu même.

4. Quoique vous soyez par votre naissance les enfants d'Abraham, vous cherchez à me mettre à mort ; parce que mes paroles n'arrivent pas à vos cœurs. Jésus qui est le Verbe éternel du Père, et qui, en tant qu'homme, ne cesse pas un instant de voir Dieu face à face, ne dit que ce qu'il voit ; pour eux, ils agissaient conformément aux suggestions du démon.

5. Ils insistent sur leur descendance d'Abraham, dont ils sont si éloignés de suivre les exemples, puisqu'ils font tout l'opposé de ce qu'il a fait. Jésus-Christ, de son côté, ne se lasse pas de leur redire quel est celui dont ils sont les dignes fils, et qu'ils imitent dans ses œuvres ; pourtant il n'a pas encore expressément nommé le démon.

sum, quam audivi a Deo. chez à me faire mourir, moi  
 Hoc Abraham non fecit. Vos homme qui vous ai dit la vérité  
 facitis opera patris vestri. que j'ai entendue de Dieu; cette  
 Dixerunt ergo ei : Nos ex chose, Abraham ne l'a point  
 fornicatione non sumus na- faite. Vous faites les œuvres de  
 ti; unum Patrem habemus votre père. Ils lui dirent donc :  
 Deum. Dixit ergo eis Jesus : Nous ne sommes pas nés de la  
 Si Deus Pater vester esset, <sup>6</sup> fornication; nous n'avons  
 diligeretis utique me. Ego qu'un Père, Dieu. Jésus leur  
 enim ex Deo processi, et ve- dit donc : Si Dieu était votre  
 ni; neque enim a meipso ve- père, certes vous m'aimeriez <sup>7</sup>.  
 ni, sed ille me misit. Quare Car c'est de Dieu que je pro-  
 loquelam meam non agno- cède et que je suis venu; car je  
 scitis? Quia non potestis au- ne suis pas venu de moi-même,  
 dire sermonem meum. Vos mais c'est lui qui m'a envoyé.  
 ex patre diabolo estis; et de- <sup>8</sup> Pourquoi ne connaissez-vous  
 sideria patris vestri vultis fa- point mon langage? parce que  
 cere. Ille homicida erat ab vous ne pouvez écouter ma  
 initio, et in veritate non ste- parole. <sup>9</sup> Vous avez le diable  
 tit; quia non est veritas in eo. pour père, et vous voulez accom-

6. La fornication spirituelle, suivant une façon de parler très-usitée dans la sainte Écriture, c'est l'idolâtrie. Les Juifs, comprenant que Jésus-Christ allait à les exclure de la qualité d'enfants de Dieu, protestent qu'ils ne sont pas comme les païens adorateurs de plusieurs dieux, mais qu'ils n'en ont qu'un seul, qui est le vrai Dieu et leur Père.

7. C'est perdre tout droit à la filiation adoptive que de ne point aimer le Fils unique et naturel de Dieu, qui, procédant de lui, était engendré éternellement dans le sein du Père avant qu'il fût envoyé pour se revêtir de la nature humaine dans le sein de la Vierge Mère.

8. L'aveuglement de l'esprit dans lequel les incrédules languissent est donc un effet de la corruption volontaire du cœur. Comment auraient-ils pu entendre et embrasser la vérité que Jésus-Christ enseignait, ces hommes qui n'avaient d'autre sentiment à son égard que celui d'une haine homicide?

9. Tous ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ sont les fils du diable, non pas de leur nature, mais parce qu'ils se font les instruments de ses desseins.

plir les désirs de votre père. Cum loquitur mendacium,  
<sup>10</sup> Il a été homicide dès le commencement, et il n'est pas demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il ment, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur, et le père du mensonge. Mais moi, si je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas. <sup>11</sup> Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? <sup>12</sup> Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu. C'est pour cela que vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes pas de Dieu. Mais les Juifs répondirent, et lui dirent : <sup>13</sup> Ne disons-nous pas avec raison que tu es un Samaritain, et

Cum loquitur mendacium, ex proprio loquitur, quia mendax est, et pater ejus. Ego autem, si veritatem dico, non creditis mihi. Quis ex vobis arguet me de peccato? Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi? Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Nonne benedicimus nos, quia Samaritanus es tu, et dæmonium habes? Respondit Jesus : Ego dæmonium non habeo, sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me. Ego autem non quæro gloriam meam; est qui quærit, et

10. Ce fut le diable qui poussa Caïn au fratricide; ce fut le diable qui encouragea Ève à manger du fruit défendu, en l'aveuglant par ces paroles homicides : « *Nequaquam moriemini* (Gen., III, 4); ce fut le diable qui mit au cœur de Judas la pensée de trahir le Christ, et au cœur des Juifs la résolution de lui donner la mort. C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde. Après avoir lui-même abandonné la voie de la vérité, il en est devenu l'irréconciliable ennemi. Menteur et père du mensonge, il ne cherche qu'à séduire les hommes pour les perdre.

11. Jésus-Christ était irrépréhensible en toute chose; aucune imperfection ne pouvait souiller ni sa doctrine ni aucune de ses actions. Personne ne pouvait donc lui refuser ni sa foi ni son amour.

12. Il est évident que Jésus-Christ ne parle pas ici de ceux qui donnent à ses paroles une attention purement matérielle, mais de ceux qui, l'ayant écouté volontiers, conservent dans leur cœur le souvenir de son enseignement, et le mettent en pratique.

13. Il semble qu'ils l'appellent *Samaritain* pour indiquer qu'il n'ob-

judicat. Amen, amen dico qu'un démon est en toi. Jésus vobis : Si quis sermonem réprendit : <sup>14</sup> Je n'ai pas de démon meum servaverit, mortem mon ; mais j'honore mon Père, Non videbit in æternum. et vous, vous m'avez déshonoré. Dixerunt ergo Judæi : Mais moi, je ne cherche point nunc cognovimus quia dæmonium habes. Abraham la cherche, et qui juge. En vé- mortuus est, et prophetæ ; rité, en vérité, je vous dis : et tu dicis : Si quis sermo- <sup>15</sup> Si quelqu'un garde ma parole, nem meum servaverit, non il ne verra jamais la mort. Mais gustabit mortem iu æter- les Juifs lui dirent : Maintenant num. Numquid tu major es nous connaissons qu'un démon patre nostro Abraham, qui est en toi. <sup>16</sup> Abraham est mort, mortuus est? Et prophetæ les prophètes aussi ; et tu dis :

serve pas leurs traditions humaines, et qu'il en est ennemi ; *possédé*. parce que les œuvres qu'il accomplissait dépassaient les forces de la nature ; ne voulant pas reconnaître que Dieu en était l'auteur ; ils les attribuaient à la puissance du démon.

14. C'est à bon droit que les Pères de l'Église admirent ici la sagesse et l'extrême douceur de Jésus-Christ ; il ne répond pas même à la première injure, parce qu'elle n'atteint pas directement sa divinité ; et quant à l'énorme blasphème qui la suit, il se contente de lui opposer la dénégation la plus simple. Il veut montrer clairement à tous les yeux qu'il ne parle, qu'il n'agit, qu'en vue de procurer la gloire de son Père, qui, à son tour, se charge de glorifier son Fils et de le venger de ceux qui l'outragent.

15. Celui qui observe la loi de Jésus-Christ est pleinement exempt de la mort de l'âme ; il le sera pour l'éternité de la mort du corps, grâce à une résurrection glorieuse, par laquelle il ne tardera pas à renaître, après avoir payé le tribut universel. Les réprouvés ressusciteront aussi, mais plutôt pour devenir l'éternelle pâture de la mort que pour jouir d'une véritable et immortelle vie.

16. Jésus-Christ se proclamait ce qu'il était, le Fils de Dieu et le Messie annoncé. Il n'y avait donc pas lieu de s'étonner qu'il fût antérieur à Abraham, à Moïse, à David, à tous les patriarches et les prophètes, bien plus, à tous les ordres des célestes hiérarchies. Lui, l'auteur de la vie, le donateur de l'immortalité, non-seulement il avait le pouvoir de se préserver lui-même de la mort, mais il put, de sa propre autorité, en triompher par la résurrection la plus minutieusement annoncée ; et s'il s'assujettit spontanément à son empire, ce ne fut

Si quelqu'un garde ma parole, mortui sunt. Quem te ipsum il ne goûtera jamais de la mort. facis? Respondit Jesus : Si Es-tu donc plus grand que notre ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est. Est Pater père Abraham, qui est mort? meus qui glorificat me, quem Les prophètes aussi sont morts. vos dicitis, quia Deus vester Qui prétends-tu être? Jésus répondit : Si c'est moi qui me glorifie moi-même, ma gloire n'est est, et non cognovistis eum. rien ; <sup>17</sup> c'est mon Père qui me Ego autem novi eum. Et si glorifie, lui dont vous dites dixerero quia non scio eum, qu'il est votre Dieu, et vous ne ero similis vobis, mendax. l'avez pas connu. Mais moi je Sed scio eum, et sermonem ejus servo. Abraham pater vester exultavit ut videret l'ai connu. Et si je disais que diem meum ; vidit, et gavisus est. Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta je ne le connais point, je serais annos nondum habes, et semblable à vous, menteur. Abraham vidisti? Dixit eis Mais je le connais, et je garde sa Jesus : Amen, amen dico vobis : Antequam Abraham fie-

absolument que pour la vaincre et l'anéantir, suivant la parole du prophète Osée (XIII, 14) : *Ero mors tua, o mors !*

17. Après avoir clairement déclaré à ses contradicteurs obstinés et incrédules qu'ils étaient les fils du diable : *Vos ex patre diabolo estis*, il ajoute avec la même sincérité, et sans se mettre en peine de leur fureur, que son Père, celui qui se charge du soin de sa gloire, est celui-là même qu'ils appellent leur Dieu, mais qu'ils ne connaissent pas : *Quem vos dicitis, quia Deus vester est.*

18. Abraham, tant qu'il vécut, eut un désir ardent de voir les jours de l'Incarnation du Verbe. Dès lors il en eut une vue prophétique ; il vit en particulier le sacrifice sanglant sur l'autel de la Croix, et le Calvaire lui fut montré par une illumination spéciale, au moment où il immola le bélier à la place d'Isaac. Pourtant l'allégresse dont parle ici Jésus-Christ, quand il dit : *Visus et gavisus est*, semble être celle qu'éprouva dans les limbes l'âme du saint patriarche, quand il lui fut révélé que le mystère de l'Incarnation était accompli dans le sein de la Vierge Marie.

19. Jésus-Christ n'avait alors que trente-trois ans. Les Juifs, en di-

ret, EGO SUM. Tulerunt ergo lapides ut jacerent in eum. Jesus autem abscondit se, et exivit de templo.

encore cinquante ans, et tu as vu Abraham? Jésus leur dit :  
<sup>20</sup> En vérité, en vérité, je vous le dis : Avant qu'Abraham fût fait, JE SUIS. Ils prirent donc des pierres pour les lui jeter. Mais Jésus <sup>21</sup> se cacha, et sortit du Temple.

### \* Paragraphe Huitième

#### L'AVEUGLE-NÉ

„ J. IX. 1-38.

(a) Et præteriens, Jesus Et, comme il passait, Jésus

sant qu'il n'en a pas cinquante, veulent affirmer qu'il n'en a pas davantage, et que, quand même il serait beaucoup plus âgé, sa naissance le plaçait à une immense distance de l'époque d'Abraham. Ils s'imaginaient ainsi le surprendre en flagrant délit de mensonge évident, puisque ce qu'il avait énoncé était une chose impossible.

20. Qui ne reconnaît ici le *Ego sum qui sum*, le caractère métaphysique essentiel de la Divinité? Ils le sentirent bien ainsi, ces incrédules endurcis; et, voulant assouvir leur sacrilège fureur, ils prirent des pierres, pour lapider comme blasphémateur celui qui jusque-là avait supporté la série de leurs injures infernales avec une patience capable à elle seule de faire reconnaître un Dieu.

21. Il est probable que Jésus se cacha en les empêchant de le reconnaître, ou en se rendant tout à fait invisible; il sortit ainsi du temple, sans qu'ils eussent pu lui faire aucun mal, de même qu'il avait passé au milieu des habitants de Nazareth, lorsqu'ils avaient voulu le précipiter du haut de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie. (V. l. VI, § XIV.)

\* Tous les auteurs de concordances placent l'histoire de l'aveugle-né immédiatement après le discours tenu dans le temple, et la sédition racontée dans le paragraphe précédent. Mais tous n'admettent pas que ce miracle eut lieu le jour même ou Jésus, menacé d'être lapidé, se

vit <sup>1</sup> un homme aveugle de naissance. Et ses disciples l'interrogèrent : Maître, qui a péché, celui-ci, ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? Jésus répondit : <sup>2</sup> Ni lui n'a péché, ni

vidit hominem cæcum a nati-  
tivate. Et interrogaverunt  
eum discipuli ejus : Rabbi,  
quis peccavit, hic, aut pa-  
rentes ejus, ut cæcus nas-  
ceretur ? Respondit Jesus :

« cacha, et sortit du Temple. Lamy (*Comment. in Harm.*, l. IV, c. x), pense que le tout s'est passé le même jour. « Eadem ipsa die, qua « Judæi sustulerunt lapides in Jesum, ab eo editum est hoc cæci nati « magnum miraculum, ut constaret ejus divinitas. Rem, inquam, con- « tiguise hac eadem die continuatio sermonis Evangelici indicat : *Et « præterius Jesus.* » Jansenius de Gand dit que le jour où ce miracle se fit n'est pas suffisamment indiqué : « Non enim quia dicitur : *Et præ- « terius vidit*, existimandum est hoc contiguise mox ut Dominus se « abscondendo exisset e templo. Tunc enim exeunti non aderant « discipuli, quos constat modo adfuisse. » (*Comm. in Conc.*, c. LXXVIII.) Mais Maldonat (*Comment. in Joan.*, h. l.) répond avec raison qu'il n'est ni prouvé, ni vraisemblable, que les disciples ne se trouvassent pas dans le temple au moment où les Juifs voulurent lapider Jésus. D'ailleurs, quelle difficulté y a-t-il à admettre que les disciples aient d'abord quitté le temple, et puis s'étaient réunis à leur Maître ? « Ce- « terum, Evangelistæ verba præseferunt hoc, cum e templo Christus « egrederetur, accidisse ; et non est a proprietate verborum temere « recedendum : *Et præterius*, inquit, *vidit hominem cæcum a nativi- « tate.* Atque ita sentire videntur omnes veteres interpretes, Chryso- « stomus quidem certe, et Cyrillus in *Græca Catena.* »

1. Ce ne fut pas un regard fugitif que Jésus donna à cet aveugle : mais ses yeux s'arrêtèrent sur lui, et c'est là ce qui fournit à ses disciples l'occasion de lui adresser cette demande, dont les commentateurs proposent plusieurs explications. La plus simple, et celle qui me paraît la plus vraisemblable, est celle-ci : les disciples, ne pouvant comprendre qu'une peine existât sans une faute commise, demandent à Jésus quel est, dans le cas présent, le coupable.

2. Ce n'est pas à dire que ni l'aveugle, ni ses parents, n'eussent jamais commis aucun péché. Le Seigneur dit seulement que cette infirmité n'est le châtement d'aucune faute déterminée, non plus que tous les maux amassés sur la tête de Job n'avaient été une punition de Dieu. Les amis du saint homme, ne pouvant s'imaginer qu'il en pût être ainsi, se livrèrent avec lui à de longues discussions, souvent entremêlées des accusations les plus injustes, qui furent peut-être une épreuve plus douloureuse que tous les ulcères dont sa chair était dé-



Neque hic peccavit, neque parentes ejus, sed ut manifestentur opera Dei in illo. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est. Venit nox, quando nemo potest operari. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. Hæc cum dixisset, exspuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus, et dixit ei : Vade, lava in natatoria *Siloe* (quod interpretatur ses parents; mais c'est pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Il faut que j'accomplisse les œuvres de celui qui m'a envoyé, <sup>3</sup> tandis qu'il est jour. La nuit vient, pendant laquelle personne ne peut agir. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. Quand il eut dit cela, <sup>4</sup> il cracha à terre, fit de la boue avec sa salive, et frotta de cette boue les yeux de l'aveugle, et il lui dit : Va, lave-toi dans la piscine

vorée. Or, l'Incarnation étant la plus grande des œuvres de Dieu, son œuvre par excellence, suivant la parole du prophète, *Domine, opus tuum* (Habac., III, 2); ce pauvre aveugle était destiné, dans les vues de la Providence, à rendre plus facile la foi dans cet auguste mystère; il apparaissait comme une image du genre humain tout entier, attendant la lumière et la délivrance.

3. Je pense que *le jour* signifie en cet endroit la vie terrestre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et non pas, comme l'ont dit certains interprètes, toute la durée des siècles jusqu'au jugement universel. Sans doute le Sauveur est en tout temps la lumière du monde, et son action n'est pas renfermée dans les étroites limites de sa vie mortelle; il est toujours celui qui illumine tout homme venant en ce monde; pourtant, c'est surtout pendant le cours de sa carrière visible que, par sa prédication, par ses exemples, par ses miracles, il répandit autour de lui une telle abondance de clartés divines, que les aveugles volontaires, ceux qui haïssent la lumière, pouvaient seuls se dérober à sa bienfaisante influence.

4. Un peu de boue dans la main de Dieu était devenu le corps du premier homme; un peu de boue, pétrie de la même terre, avec la salive du Verbe incarné, suffit pour rendre la vue à un aveugle de naissance. C'est ainsi que les œuvres de Dieu se rencontrent et s'harmonisent. Tout le monde reconnaît ici comme une ombre anticipée du sacrement de baptême. L'Évangéliste prend soin d'expliquer le nom de Siloé; on le trouve dans la Genèse (XLIX, 10) : *Donec veniat qui mit-*  
*tendus est.*

de *Siloé* (ce qui veut dire : tatur *Missus*). Abiit ergo, *Envoyé*). Il s'en alla donc, se lava, et revint voyant clair. C'est pour quoi les voisins, et ceux qui l'avaient vu auparavant mendier, disaient : <sup>5</sup> N'est-ce pas celui-là qui était assis et mendiait? D'autres disaient : C'est lui; et d'autres : Point du tout, mais il lui ressemble; mais lui disait : C'est moi. Ils lui demandaient donc : Comment tes yeux ont-ils été ouverts? Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, m'en a frotté les yeux, et m'a dit : Va à la piscine de *Siloé*, et lave-toi. Je suis allé, je me suis lavé, et je vois. Ils lui demandèrent : Où est-il? Il répondit : Je ne sais. <sup>6</sup> Alors ils amenèrent aux Pharisiens celui qui avait été aveugle. Or c'était un jour de sabbat que Jésus fit de la boue, et lui ouvrit les yeux. Les Pharisiens lui de-

tatur *Missus*). Abiit ergo, et lavit, et venit videns. Itaque vicini, et qui viderant eum prius, quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est, qui sedebat, et mendicabat? Alii dicebant : Quia hic est; alii autem : Nequaquam, sed similis est ei; ille vero dicebat : Quia ego sum. Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi? Respondit : Ille homo, qui dicitur Jesus, lutum fecit, et unxit oculos meos, et dixit mihi : Vade in natatoria *Siloe*, et lava. Et abiit, lavi, et video. Et dixerunt ei : Ubi est ille? Ait : Nescio. Adducunt eum ad Pharisæos, qui cæcus fuerat. Erat autem sabbatum, quando lutum fecit Jesus, et aperuit oculos ejus. Iterum ergo interrogabant eum Pharisæi quomodo vidisset. Ille autem

5. Ces débats produisaient la notoriété de plus en plus complète du miracle. La reconnaissance de celui qui en avait été l'objet ne cesse de se montrer dans ses réponses d'une précision saisissante; il ne peut rendre d'autre hommage à son bienfaiteur, car il ne sait pas même ce qu'il est devenu.

6. Après que les voisins et tous ceux qui avaient connu l'aveugle eurent reçu de sa bouche le récit de sa guérison, ils ne se contentèrent pas d'aller en instruire les Pharisiens; ils leur conduisirent cet homme en personne; il fallait qu'il subît là le plus minutieux interrogatoire.

dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video. Dicebant ergo ex Pharisæis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant : Quomodo potest homo peccator hæc signa facere? Et schisma erat inter eos. Dicunt ergo cæco iterum : Tu quid dicis de illo, qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit : Quia propheta est. Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, et vidisset, donec vocaverunt parentes

mandèrent donc <sup>7</sup> de nouveau comment il avait vu. Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé, et je vois. Alors quelques-uns des Pharisiens disaient : <sup>8</sup> Cet homme n'est pas de Dieu, puisqu'il ne garde point le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un pécheur peut-il faire de tels miracles? Et il y avait division entre eux. Ils disent donc encore à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de l'homme qui t'a ouvert les yeux? Il répondit : <sup>9</sup> Que c'est un prophète. <sup>10</sup> Mais les Juifs ne crurent point

7. Les impitoyables censeurs de toutes les actions de Jésus-Christ commencent aussitôt une véritable enquête; à les croire, c'est l'amour de la vérité qui les inspire; ils ne veulent que s'en assurer pour le plus grand bien de la religion; ils obligent tout d'abord ce premier témoin de raconter comment, d'aveugle qu'il était, il a recouvré la vue.

8. Avoir fait un peu de boue avec sa salive, ce qu'il en fallait pour couvrir les yeux de l'aveugle-né, voilà ce qui suffit à la superstition et à la haine pour déclarer Jésus violateur du sabbat. Il s'en trouva pourtant qui ne raisonnèrent pas de même; suivant eux, de semblables prodiges faisaient assez reconnaître un homme de Dieu, et celui qui les accomplissait ne pouvait pas être un pécheur. Le tribunal se trouva donc divisé; et, chose curieuse, celui qui est choisi maintenant pour arbitre, c'est celui-là même que tout à l'heure il s'agissait de juger : *Tu, quid dicis de illo?*

9. Ce nom de prophète ne désignait pas toujours un homme qui prédit les choses futures, mais souvent aussi un grand serviteur de Dieu.

10. Nier le fait, tel est l'unique expédient auquel il était désormais possible de recourir pour effacer le souvenir de la division. Mais pour le nier efficacement, il fallait prouver que cet homme n'était pas né aveugle. Sur cette question on ne pouvait imaginer aucun témoignage plus com-

de lui qu'il eût été aveugle, et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eurent appelé les parents de celui qui avait recouvré la vue. Et ils les interrogèrent disant : Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? Comment voit-il donc maintenant? Ses parents leur répondirent, et dirent : <sup>11</sup> Nous savons que c'est notre fils, et qu'il est né aveugle; mais comment il voit maintenant, nous ne le savons pas; ou qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas; interrogez-le; il a de l'âge, qu'il parle pour lui-même. Ses parents dirent cela, parce qu'ils craignaient les Juifs; car déjà les Juifs étaient convenus ensemble que, si quelqu'un confessait que Jésus était le Christ, il serait chassé de la Synagogue. C'est pourquoi ses parents dirent : Il a de l'âge,

ejus qui viderat. Et interrogaverunt eos dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis, quia cæcus natus est? Quomodo ergo nunc videt? Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt : Scimus quia hic est filius noster, et quia cæcus natus est; quomodo autem nunc videat, nescimus, aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus; ipsum interrogate, ætatem habet, ipse de se loquatur. Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judæos. Jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret. Propterea parentes ejus dixerunt : Quia ætatem habet, ipsum interrogate. Vocaverunt ergo rursus hominem qui fuerat cæcus, et

pétent que celui de ses parents eux-mêmes. On les appelle donc, et l'on se flatte de les entendre démentir ce que le bruit public affirmait de leur fils.

11. Cependant, quoique la crainte d'encourir la redoutable disgrâce des Pharisiens et de se voir exclus des assemblées religieuses, empêche ces pauvres gens d'exposer tout ce qu'ils savent, ils déposent de telle façon, et sur l'identité de la personne de leur fils, et sur la date de son infirmité, que leurs réponses remplissent leurs perfides interrogateurs de consternation et d'un véritable désespoir. Que faire désormais pour infirmer un fait dont la réalité devenait d'une évidence de plus en plus lumineuse, à mesure que leurs efforts se multipliaient pour l'obscurcir ?

dixerunt ei : Da gloriam Deo : nos scimus quia hic homo peccator est. Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio. Unum scio, quia, cæcus cum essem, modo video. Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi? quomodo aperuit tibi oculos? Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis; quid iterum vultis audire? Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri? Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis, nos autem Moysi discipuli sumus. Nos scimus quia Moysi loquutus est Deus; hunc autem nescimus unde sit. Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos interroguez-le lui-même. Ils appelèrent donc de nouveau l'homme qui avait été aveugle, et lui dirent : <sup>12</sup> Rends gloire à Dieu ; nous, nous savons que cet homme est un pécheur. Mais il leur dit : <sup>13</sup> S'il est pécheur, je ne sais. Je sais une seule chose, c'est que j'étais aveugle, et qu'à présent je vois. Ils lui dirent donc : <sup>14</sup> Que t'a-t-il fait? comment t'a-t-il ouvert les yeux? Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu ; pourquoi voulez-vous l'entendre encore? Est-ce que, vous aussi, vous voulez devenir ses disciples? <sup>15</sup> Ils le maudirent donc, et dirent : Sois son disciple, toi ; mais nous, nous sommes disciples de Moïse.

12. Quel orgueil, quelle hypocrisie, quels artifices pour aboutir à séduire cet homme ! Tout est mis en œuvre pour lui arracher une parole à la charge du Christ, et pour faire qu'au lieu d'un miracle éblouissant il ne reste qu'une odieuse supercherie.

13. Ce n'est pas à dire qu'il ne croie pas fermement à la justice et à la sainteté de Jésus-Christ, que tout à l'heure il proclamait un prophète ; mais, parce qu'il veut insister sur l'authenticité du fait, il refuse de suivre les Pharisiens dans la discussion du mérite de la personne.

14. La même pensée se trahit toujours dans tous ces circuits. Ils se font répéter plusieurs fois le même récit, dans l'espoir de l'intimider, de l'embarrasser, de le mettre, s'il est possible, en contradiction avec lui-même. Mais toujours ferme et hardi dans ses réponses, résolu qu'il est à ne plus quitter désormais l'école de Jésus-Christ, il a le courage de proposer aux Pharisiens eux-mêmes le parti de se faire ses disciples.

15. A ce dernier trait, les fils de l'orgueilleux Lucifer ne se contiennent plus ; leur rage éclate maintenant en malédictions.

<sup>16</sup> Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais celui-ci, nous ne savons d'où il est. Cet homme reprit, et leur dit : Vraiment c'est là ce qui est étonnant, que vous ne sachiez d'où il est, et il a ouvert mes yeux. Car nous savons que Dieu n'écoute point les pécheurs ; mais si quelqu'un adore Dieu et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce.

<sup>17</sup> Depuis que le monde existe, on n'a pas ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si celui-ci n'était point de Dieu, il ne pouvait rien faire. Ils répondirent, et lui dirent : <sup>18</sup> Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ? <sup>19</sup> Et ils le jetèrent

nescitis unde sit, et aperuit meos oculos. Scimus autem quia peccatores Deus non audit ; sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit. A sæculo non est auditum quia quis aperuit oculos cæci nati. Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam. Responderunt, et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos ? Et ejecerunt eum foras. Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras ; et cum invenisset eum dixit ei : Tu credis in Filium Dei ? Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum ? Et dixit ei Jesus :

16. Comme si Moïse lui-même n'avait pas annoncé la venue du Messie ! comme si les miracles de Jésus-Christ ne suffisaient pas pour établir la divinité de sa mission, ainsi que les miracles de Moïse avaient suffi pour faire reconnaître en lui l'envoyé de Dieu ! Le Seigneur n'avait-il pas dit à Moïse qu'il ferait sortir du milieu de son peuple un prophète semblable à lui ? *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tui.* (Deut., xviii, 18.)

17. Il semble que cet homme exagère en quelque façon la grandeur du miracle opéré en sa faveur, tant il est loin de perdre contenance en face de ces prétendus sages ; Moïse lui-même, leur dit-il, n'en a pas fait autant.

18. Quand les raisons et les preuves manquent, la confusion, l'orgueil, la rage, ne suggèrent que des invectives et des violences. Ces seuls mots si courts : *Tu doces nos*, font bien voir à quel excès de fureur les Pharisiens étaient arrivés.

19. Ils le chassèrent violemment du lieu où ils étaient, soit que ce fût le temple, ou la synagogue, ou quelque maison dans laquelle ils s'étaient rassemblés pour discuter sur un fait qui intéressait la religion.

Et vidisti eum, et qui loquitur tecum ipse est. At ille ait : Credo, Domine. Et pro-cidens adoravit eum.

dehors. Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors, et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au Fils de Dieu? Celui-ci répondit, et dit : <sup>20</sup> Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui? Jésus lui dit : Et tu l'as vu, et celui qui te parle, c'est lui-même. Et celui-ci reprit : Je crois, Seigneur <sup>21</sup>. Et, se prosternant, il l'adora.

### \* Paragraphe Neuvième

#### LE BON PASTEUR

a, J. IX.  
89-41.

(a) Et dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum Jesus dit encore : C'est pour un jugement que je suis venu

Ils lui interdirent sans doute aussi de mettre désormais les pieds dans la synagogue, et voulurent que tout le monde l'évitât comme chargé d'anathèmes.

20. L'opinion qui me paraît la plus vraisemblable est que l'aveugle reconnut alors Jésus-Christ au son de la voix pour être celui qui l'avait miraculeusement guéri. Il ne l'avait pas vu depuis son retour de la piscine de Siloé, où il avait recouvré la vue. Il croit fermement que celui qui lui a ouvert les yeux par un si éclatant prodige ne peut être qu'un envoyé de Dieu, incapable de le tromper ; il répond donc ingénument qu'il est prêt à croire au Fils de Dieu, pourvu qu'il apprenne de lui à qui ce titre appartient. C'est alors que Jésus-Christ se fait connaître à lui en termes formels pour ce qu'il est, comme il avait fait à l'égard de la Samaritaine.

21. Magnifique modèle de profession de foi. Prosterné de corps et d'âme aux pieds de Jésus-Christ, il le proclame, non plus un prophète, mais le Fils de Dieu.

\* C'est ici le commencement d'un autre discours, qui, ainsi que le

dans ce monde, <sup>1</sup> afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. Or quelques-uns d'entre les Pharisiens, qui étaient avec lui, l'entendirent et lui dirent : Est-ce que nous sommes aveugles, hous aussi? *veni, ut qui non vident vident, et qui vident cæci fiant. Et audierunt quidam ex Pharisæis, qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus? Dixit eis Jesus : Si cæci essemus aveugles, hous aussi? tis, non haberetis peccatum ;*

précédent, n'est rapporté que par saint Jean. Il se termine au verset 21 du chapitre x ; ce qui a fait penser à Cajetan que le chapitre x devrait commencer par le verset 39 du chapitre ix, par lequel débute mon paragraphe ix. Maldonat est du même avis. Et comme ce fut alors que quelques Juifs s'écrièrent : *Numquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire?* ainsi qu'on le verra tout à l'heure, plusieurs interprètes en conclurent que le discours fut tenu après la guérison de l'aveugle-né. « Certum est istud caput in concordia non potuisse a præcedentibus « separari. » Ainsi s'exprime Jansenius de Gand (*Concord.*, c. LXXIX). Maldonat, de son côté (*Comm. in Joan.*, x, 21), affirme sans hésiter que tous les faits racontés par saint Jean, depuis le commencement du chapitre vii jusqu'au verset 21 du chapitre x, se sont passés pendant la fête des Tabernacles, à quoi il faut ajouter : « et immédiatement après la fête. » C'est ce que montrent suffisamment les observations que j'ai eu soin de placer en tête de chaque paragraphe de ce livre X, tiré tout entier, et exclusivement, de l'Évangile de saint Jean.

1. Jésus-Christ donne le nom de *jugement* au résultat produit par la prédication de sa doctrine, qui éclaire les aveugles et aveugle les prétendus voyants. Les malheureux s'imaginent qu'ils n'en ont pas besoin, qu'ils ont assez de lumière par eux-mêmes ; partant, ils la rejettent, ou la contredisent. Ce n'est pas à l'aveugle doublement éclairé que le Seigneur parle ainsi ; mais, à propos de lui, aux Pharisiens qui l'entourent.

2. Il est évident qu'il s'agit ici d'aveuglement spirituel, quoi qu'en aient pu dire quelques commentateurs. Il leur déclare donc que, s'ils reconnaissaient et confessaient ingénument qu'ils sont aveugles, ils ne manqueraient pas de recourir à celui qui seul a le pouvoir de les guérir, et qu'ils obtiendraient par là le pardon de leurs péchés. Mais leurs péchés demeurent, et demeurent sans pardon, parce que, s'obstinant à croire qu'ils sont remplis de sagesse et de lumières, ils ne se tournent pas vers Celui qui est venu appeler les pécheurs à la pénitence, vers Celui qui ne veut pas leur mort, mais qu'ils se convertissent et qu'ils vivent.



b. J. X. 1-21.

nunc autem dicitis : Quia videmus ; peccatum vestrum manet. (b) Amen, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro ; qui autem intrat per ostium, hic pastor est ovium ; huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatim, et educit eas. Et cum proprias oves emiseric, ante eas vadit, et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus. Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum. Hoc proverbium dixit eis Jesus. Illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.

Jésus leur dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons, et votre péché est permanent. <sup>3</sup> En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans le bercail des brebis, mais y monte par ailleurs, est un voleur et un brigand ; mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis ; c'est à lui que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix, et il appelle ses propres brebis par leur nom et les fait sortir. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il marche devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la

3. L'occasion de cette parabole semble fournie par la sentence que les Pharisiens prononcèrent contre l'aveugle-né, en l'excluant de la synagogue, pour avoir fait profession de foi en Jésus-Christ. Ces docteurs du judaïsme, qui s'imaginaient être les uniques dépositaires de la science, avaient déclaré par là étrangers au bercail de Dieu tous ceux qui n'étaient pas de leur école. Jésus-Christ alors, sous les traits du pasteur qui connaît ses brebis une par une, et dont les brebis savent distinguer la voix de la voix d'un étranger, présente sa propre image, et lui oppose celle du voleur et du brigand. Celui-ci pénètre comme un intrus dans une bergerie qui ne lui appartient pas ; il n'entre pas par la porte, mais il escalade les murs ; il ne vient que pour voler et massacrer. Il faut donc appeler des intrus et des brigands ceux qui, sans être appelés de Dieu, sans être introduits par l'Église catholique, s'ingèrent d'eux-mêmes dans les fonctions de pasteurs des âmes.

voix des étrangers. Jésus leur dit cette parabole. Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. Jésus leur dit donc encore : <sup>4</sup> En vérité, en vérité, je vous le dis, c'est moi qui suis la porte des brebis. Tous ceux qui sont venus sont des voleurs et des brigands, et les brebis ne les ont point écoutés. C'est moi qui suis la porte; si c'est par moi que quelqu'un entre, il sera sauvé, et il entrera, et il sortira, et il trouvera des pâturages. Le voleur ne vient que pour voler, égorger, et détruire. <sup>5</sup> Moi je suis venu pour qu'elles aient la vie, et qu'elles l'aient plus abondamment. <sup>6</sup> Moi je suis

Dixit ergo eis iterum Jesus : Amen, amen dico vobis, quia ego sum ostium ovium. Omnes quotquot venerunt fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves. Ego sum ostium. Per me si quis introierit salvabitur, et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet. Fur non venit, nisi ut furetur, et mactet, et perdat. Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant. Ego sum Pastor bonus; bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis. Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non

4. On n'arrive à Dieu que par Jésus-Christ. Il n'y a pas d'autre nom qui puisse procurer le salut. C'est de sa plénitude que la grâce nous est donnée; c'est par lui seul que nous obtiendrons la gloire. Il y a eu de faux Christs et de faux prophètes; mais les vraies brebis ne les ont pas suivis, ou les ont promptement abandonnés, quand il est arrivé qu'elles fussent un instant victimes de la séduction; ce n'étaient pas des pasteurs, c'étaient des voleurs.

5. Nous avons acquis par Jésus-Christ beaucoup plus que nous n'avions perdu par l'envie du démon. Le Sauveur n'est pas venu seulement pour arracher des mains de notre ennemi la sentence de mort écrite contre nous; il est venu pour que la vie de la grâce, dont la source est en lui, soit encore plus abondante qu'elle ne l'eût été dans l'état d'innocence originelle et sans la rédemption.

6. Dans le texte grec, l'article deux fois répété, devant le mot *bon* et devant le mot *Pasteur*, exprime avec encore plus d'énergie que Jésus-Christ seul est le vrai Pasteur, seul le bon Pasteur, à qui toutes les brebis de la bergerie appartiennent. Les autres pasteurs participent seulement à sa bonté, et les brebis qu'ils conduisent ne sont pas les leurs, mais

sunt oves propriæ, videt le bon Pasteur; le bon Pasteur  
 lupum venientem, et di- donne sa vie pour ses brebis.  
 mittit oves, et fugit; et lu- Mais le mercenaire, et celui qui  
 pus rapit, et dispergit oves. n'est point pasteur, dont les  
 Mercenarius autem fugit brebis ne sont pas le bien pro-  
 quia mercenarius est, et pre, voyant le loup venir, laisse  
 non pertinet ad eum de là les brebis et s'enfuit; et le  
 ovibus. Ego sum Pastor bo- loup ravit et disperse les brebis.  
 nus, et cognosco meas, et Or le mercenaire s'enfuit, parce  
 cognoscunt me meæ. Si- qu'il est mercenaire, et qu'il  
 cut novit me Pater, et ego n'a point de souci des brebis.

celles de Jésus-Christ. Il ne dit pas à saint Pierre : Pais tes brebis, mais : Pais mes brebis, pais mes agneaux; *Pasce oves meas, pasce agnos meos.* (Joann. xxi, 16, 17.) Jésus-Christ seul donne sa vie pour ses brebis; lui seul les purifie du péché, et les lave dans son propre sang; lui seul les nourrit de sa chair; lui seul les délivre de l'esclavage du démon; lui seul est médiateur entre Dieu et les hommes. Les Apôtres, les martyrs, ont suivi l'exemple du bon Pasteur; ils ont su mourir plutôt que d'abandonner le troupeau confié à leur garde. Cependant leur sang ne pouvait pas purifier les âmes de leurs péchés, ni leur mériter la béatitude éternelle; ils n'ont pas donné de couronnes, mais ils ont reçu les leurs; *Non dedere, sed accepere coronas*, nous diraient saint Augustin et saint Léon le Grand. — Le mercenaire est un serviteur à gages, qui n'a pas souci des brebis, parce qu'il ne songe qu'à son salaire. Comment s'étonner qu'il prenne la fuite, et qu'il laisse égorger ou disperser un troupeau qui n'est pas à lui, lorsqu'il se voit en danger de périr lui-même, s'il reste près d'elles pour chercher à les sauver? — Ce serait ici le lieu d'exposer l'obligation qui incombe aux pasteurs de l'Église, de ne point abandonner leurs diocèses, lorsque la guerre, la peste, la persécution les désolent, et que, même en exposant leur vie, ils savent que leur présence peut être utile à leurs ouailles; ce qui n'a pas lieu dans le cas où la persécution est précisément dirigée contre leur personne, ainsi que le fut la persécution des Ariens contre saint Athanase. Mais, sur ce point, on ne saurait rien ajouter à ce qu'ont écrit saint Athanase lui-même, saint Grégoire de Nazianze, Tertullien, on fin saint Augustin et saint Grégoire le Grand. On peut voir le résumé de la doctrine dans la Somme de saint Thomas (2. 2. q. 185, art. 5), et les passages les plus importants des auteurs anciens et modernes, recueillis et cités par Benoît XIV (*Syn. Diæces.*, l. XIII, c. xix).

Moi, je suis le bon Pasteur, <sup>7</sup> et agnosco Patrem; et ani- je connais mes brebis, et mes mam meam pono pro ovi- brebis me connaissent, <sup>8</sup> comme bus meis. Et alias oves ha- mon Père me connaît, et que beo, quæ non sunt ex hoc je connais mon père; et je donne ovili; et illas oportet me ad- ma vie pour mes brebis. <sup>9</sup> J'ai ducere, et vocem meam au- encore d'autres brebis, qui ne dient, et fiet unum ovile, et sont pas de cette bergerie; et il unus pastor. Propterea me faut que je les amène, et elles diligit Pater, quia ego pono entendront ma voix, et il se fera animam meam, ut iterum un seul bercaïl, et un seul Pas- sumam eam. Nemo tollit- teur. <sup>10</sup> C'est pour ceci que mon eam a me; sed ego pono

7. Saint Augustin applique ce texte aux prédestinés; mais on peut aussi bien l'étendre à toutes les âmes justes, qui, aussi longtemps qu'elles persévèrent dans cet état, sont connues de Dieu et le connaissent par la foi, animée et rendue vivante par la charité.

8. Comme le Père me connaît, et comme je connais le Père, ainsi, dit-il, je connais mes brebis, et elles me connaissent. Il s'agit, bien entendu, d'une connaissance semblable, et non pas égale.

9. C'est la vocation des Gentils que le Sauveur annonce en cet endroit; les Juifs et les autres nations devaient bientôt former une seule Église, un seul Troupeau obéissant à un seul Pasteur.

10. Il faut souvent se rappeler, pour ne pas faire sortir une erreur de la fausse interprétation des paroles de Jésus-Christ, que dans plus d'un endroit de l'Évangile le Sauveur s'attribue à lui-même ce qui ne convient qu'à sa nature humaine, et qu'il attribue à son Père ce qui est commun aux trois Personnes divines. De l'union des deux natures il résulte nécessairement qu'il y avait deux volontés en Jésus-Christ, l'une divine, l'autre humaine; mais, ainsi que je l'ai dit ailleurs, et que je le répéterai spécialement en expliquant la prière du jardin des Oliviers, la volonté divine est une, et la même dans les trois personnes, parce qu'elles n'ont qu'une seule et même divinité. L'âme humaine de Jésus-Christ, dès le premier instant de sa création et de son union au corps formé par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, soumit librement sa volonté, et se soumit tout entière à la volonté du Père, c'est-à-dire à sa propre volonté divine. Par conséquent, elle accepta dès lors la mission d'arracher le genre humain à l'esclavage du démon et du péché, par le moyen du sacrifice volontaire de sa vie, sachant qu'il avait le pouvoir de ressusciter après sa mort. La Sainte Humanité, pleine de reconnaissance pour tous les bien-

eam a meipso ; et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Hoc mandatum accepi a Patre meo. Dissensio iterum facta est inter Judæos propter sermones hos. Dicebant autem multi ex ipsis : Dæmonium habet, et insanit ; quid ipsum auditis ? Alii dicebant : Hæc verba

Père m'aime, parce que je dépose ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit, mais je la dépose de moi-même ; et j'ai le pouvoir de la déposer, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père. Une dissension s'éleva de nouveau parmi les Juifs à cause de ces paroles. <sup>11</sup>Beaucoup d'entre eux disaient :

faits dont l'auguste Trinité l'avait comblée, jusqu'au point de l'unir personnellement au Verbe éternel, embrassa avec la plus grande complaisance le dessein de se donner tout entière à la gloire de Dieu et à l'œuvre de la rédemption des hommes. J'ai reçu, dit ici Jésus-Christ, ce commandement de mon Père, de pouvoir déposer et reprendre mon âme. Il regarde la volonté de son Père comme un commandement, et il s'humilie en s'y soumettant par une obéissance parfaitement libre, jusqu'à la mort, et la mort de la croix. « Christus, secundum quod « Deus, tradidit semetipsum in mortem *eadem voluntate et actione qua* « et Pater tradidit eum ; sed, in quantum homo, tradidit seipsum *voluntate a Patre inspirata.* » (S. Thom., 3, q. 47, art. 3. ad 2.) A l'objection que livrer un innocent aux souffrances et à la mort, ce n'est pas justice, mais cruauté, le saint Docteur répond qu'il en serait ainsi si l'on agissait contre la volonté de la victime. « Innocentem hominem « passioni et morti tradere *contra ejus voluntatem* est impium et crudele. Sic autem Deus Pater Christum non tradidit, sed *inspirando ei* « *voluntatem patiendi pro nobis.* » (*Ibid.*, ad 1.) Ces paroles de saint Thomas suffisent pour éclaircir une infinité de disputes que l'on élève sur la conciliation de la liberté avec le précepte de l'obéissance. Le précepte et l'obéissance supposent la liberté, et ne la détruisent pas. Le même Dieu qui a fait le précepte a inspiré l'obéissance ; et l'obéissance de Jésus-Christ a été d'autant plus libre qu'elle était plus parfaite, à raison de son impeccabilité. La faculté de pécher suppose le défaut et l'ignorance, et non pas la perfection ; ce n'est pas dans cette faculté que consiste l'essence de la liberté.

11. Une première division avait éclaté parmi les Juifs, à l'occasion de l'aveugle-né : ce discours en fait naître une autre. Apprenons à supporter les injures. Le Fils de Dieu souffre qu'on dise de lui : « Il est possédé ; il perd la tête ; il ne vaut pas qu'on l'écoute... Et nous?... »

Il est possédé, il perd le sens; non sunt dæmonium ha-  
pourquoi l'écoutez-vous? D'au- bentis. Numquid dæmonium  
tres disaient: Ces paroles ne potest cæcorum oculos ape-  
sont pas d'un possédé. Est-ce rire?  
qu'un possédé pent ouvrir les  
yeux des aveugles?

---

# LIVRE ONZIÈME

## \* Paragraphe Premier

### LES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES

a. L. X. 1-12

(a) Post hæc designavit    Après cela, le Seigneur en  
Dominus et alios septuaginta    désigna<sup>1</sup> encore soixante-douze

\* Nous avons dit que l'Évangéliste saint Jean, depuis le chapitre VII, verset 11, jusqu'au chapitre X, verset 21, a raconté ce qui se passa pendant la fête des Tabernacles, et immédiatement après. Il passe ensuite à la fête de la Dédicace, laissant une lacune d'environ trois mois, qui avait d'avance été comblée par les autres Évangélistes, et spécialement par saint Luc. Nous n'aurons donc à placer dans ce livre XI aucun passage de saint Jean, de même que le livre précédent n'a rien emprunté aux trois premiers historiens sacrés. Voici, telles que Jansenius de Gand les expose (*Comment. in Concord. Évang.*, n. 80), les motifs qui déterminent à placer ici la mission des soixante-douze disciples : « Nam cum ea quæ hactenus ex Joanne per aliquot capita sunt  
« posita, continuo inter se ordine hæreoant, et in Jerusalem omnia con-  
« tigerint, ut verisimile sit contigisse statim post scenopegiæ Festum,  
« et inter illud festum, et festum Encæniorum aliquot menses interces-  
« serint, convenientissime intelligitur tempore illis intermedio factam  
« hanc LXXII discipulorum ordinationem, et missionem, quæ nec  
« ante festum Tabernaculorum intelligi potest facta, cum dicat Lucas  
« post ascensum Christi in Jerusalem factam esse, nec post Encænio-  
« rum festum, cum post illud et ante passionem Domini breve nimis  
« sit tempus, quam ut videri possit in ipso factam hanc missionem  
« cum aliis multis a Luca narratis per multa capita. »

1. Il ne restait plus qu'une faible partie du temps pendant lequel

autres, et les envoya deux à deux, et misit illos binos ante  
 deux devant lui dans toutes faciem suam in omnem ci-  
 les villes et les lieux où lui- vitatem, et locum quo erat  
 même devait venir. Et il leur ipse venturus. Et dicebat il-  
 disait : La moisson est certai- lis : Messis quidem multa,  
 nement grande, mais il y a peu operarii autem pauci. Ro-  
 d'ouvriers. Priez donc le maître gate ergo dominum messis  
 de la moisson qu'il envoie des ut mittat operarios in mes-  
 ouvriers en sa moisson. Allez : sem suam. Ite : ecce ego

le Fils unique du Père devait converser visiblement avec les hommes dans ce monde; et beaucoup de villes et de lieux devaient encore s'entendre annoncer l'approche du Royaume des Cieux. Le Fils de Dieu, avant de se rendre personnellement à cette tâche, choisit soixante-douze autres disciples, et les chargea d'aller défricher, pour ainsi dire, cette terre, où il voulait répandre le bon grain de sa doctrine. Le nombre des douze Apôtres correspondait aux douze tribus d'Israël; celui des soixante-douze disciples rappelle les Anciens dont Moïse fit choix, en en prenant six dans chaque tribu. Dans cet acte de son autorité, le Seigneur a voulu faire comprendre que tous ceux qui seraient consacrés dans l'Église au ministère du sanctuaire n'y occuperaient pas le même rang. De même que les Apôtres, en qualité de ministres du premier degré, ont eu pour successeurs les évêques; ainsi aux soixante-douze disciples ont succédé les autres ministres, c'est-à-dire les prêtres, les diacres, etc. Les instructions que Jésus-Christ leur donne, en les envoyant à leur mission, ont la plus grande ressemblance avec celles que reçurent les Apôtres en pareille occasion. Je renvoie donc le lecteur, afin d'éviter les redites, aux explications que j'ai déjà données, l VIII, § I et II. — La prohibition de saluer ceux qu'ils rencontreraient chemin faisant avait pour but de couper court aux retards inutiles. et d'assurer à leur tâche une exécution plus rapide. On sait que chez les Orientaux la salutation ne consistait pas dans le simple échange d'une marque de bienveillance mutuelle; elle entraînait, dans l'usage, de longs discours et de longues protestations d'amitié. — C'est une loi rigoureusement fondée sur la justice, que celle qui met l'entretien matériel des ouvriers évangéliques à la charge de ceux qui reçoivent d'eux les aliments de l'âme, les sacrements et la parole de Dieu. — Si quelques manuscrits grecs disent ici soixante-dix au lieu de soixante-douze, cela tient à ce que le nombre rond est mis au lieu du nombre précis, comme il arrive souvent dans la sainte Écriture.



mitto vos sicut agnos inter lupos. Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta; et neminem per viam salutaveritis. In quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui; et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super eum pax vestra; sin autem, ad vos revertetur. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt; dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum; et in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis, et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos Regnum Dei. In quamcumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus dicite : Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestra extergimus in vos; tamen hoc scitote, quia appropinquavit in vos Regnum Dei. Dico vobis quia Sodomis in die illa remissius erit quam illi civitati.

voilà que je vous envoie comme des agneaux parmi les loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni chaussures, et ne saluez personne dans le chemin. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison; et s'il s'y trouve un fils de la paix, votre paix reposera sur lui; sinon, elle reviendra à vous. Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant de ce qui sera chez eux; car l'ouvrier mérite son salaire. Ne passez pas de maison en maison; et en quelque ville que vous entriez, et où vous serez reçus, mangez ce qui vous sera présenté, guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le Royaume de Dieu s'est approché de vous. Mais en quelque ville que vous soyez entrés, et où l'on ne vous aura pas reçus, sortez, et dites dans ses places : La poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nous, nous la secouons contre vous; cependant sachez ceci, que le Royaume de Dieu s'est approché de vous. Je vous dis que Sodome, en ce jour-là, sera traitée avec plus d'indulgence que cette ville.

## \* Paragraphe Deuxième

MENACES CONTRE COROZAIN, BETHSAÏDE  
ET CAPHARNAÛM

Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles s'étaient opérés le plus grand nombre de ses miracles, de ce qu'elles n'avaient pas fait pénitence. <sup>1</sup> Malheur à toi, *(a)* Tunc cœpit exprobrare civitatibus, in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia non egissent pœnitentiam. *(b)* Væ tibi, Corozain, <sup>a. Mt. XI. 20.</sup> <sup>b. L. X. 13-15.</sup> væ tibi, Bethsaida, quia si in

\* Maldonat et beaucoup d'autres interprètes sont d'avis que saint Matthieu et saint Luc, aux endroits que nous indiquons en marge, reproduisent les mêmes menaces. Et comme le texte de saint Luc montre évidemment que ces paroles de Jésus-Christ ne peuvent être séparées du texte du discours qu'il adressa aux soixante-douze disciples, il était nécessaire de réserver pour cet endroit le passage correspondant de l'autre Évangéliste. Ce n'est pas qu'il soit impossible d'admettre une opinion différente, suivant laquelle les mêmes menaces auraient été proférées deux fois; ce que semble indiquer le mot *alors* que nous lisons dans saint Matthieu, et qui ne saurait s'appliquer à l'élection des soixante-douze. Cependant, Jansenius de Gand résout cette difficulté (*Comment. in Concord.*, c. XLVII) : « Non tamen hæ rationes efficaciter movent. Nam « per hoc quod dicit Matthæus *tunc* et *in illo tempore*... potest accipi « determinari tempus latius, quo multa dicebantur, et gerebantur a « Christo, quomodo his demonstrationibus frequenter utitur Mat- « thæus. »

1. Corozain et Bethsaïde, situées dans le voisinage du lac de Tibériade, avaient été, comme ce texte l'indique, souvent visitées par Jésus-Christ; il avait choisi Capharnaüm pour centre de ses missions, et l'avait honorée du titre de *sa ville*; il compare ces trois cités à deux villes païennes, Tyr et Sidon (sur le bord de la mer, au-dessus de la Galilée); il les compare même à Sodome, autrefois détruite par le feu de la justice divine, à cause de ses iniquités. Tous les reproches du Sauveur ont pour objet immédiat l'incroyable dureté de cœur et le volontaire aveuglement de ces peuples, qui, par leur faute, avaient rendu inutiles des miracles par lesquels Tyr, Sidon et Sodome auraient

Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio, quam vobis. Et tu, Capharnaum, (c) numquid usque ad cœlum exaltaberis? Usque in infernum descendes; quia si in Sodomis factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem. Verumtamen dico vobis, quia terris Sodomorum remissius erit in die

Corozain, malheur à toi, Bethsaïde; car si dans Tyr et Sidon s'étaient opérés les miracles qui ont été faits au milieu de vous, elles auraient depuis longtemps fait pénitence dans le cilice et dans la cendre. Mais, pour Tyr et Sidon il y aura au jugement moins de rigueur que pour vous. Et toi, Capharnaüm, est-ce que tu t'élèveras jusqu'au Ciel? Tu descendras jusqu'à l'Enfer; parce que, si dans Sodome avaient été faits les miracles qui ont été faits au milieu de toi, <sup>2</sup> elle aurait certaine-

été converties. Il ne faut pas conclure de ceci que la prédication, accompagnée de miracles et de tous les moyens extérieurs dont la Providence se sert pour éclairer ou pour réformer les nations, soit par elle-même, et sans les secours intérieurs, sans l'impulsion de la grâce actuelle, suffisante pour atteindre le but. Ce serait un blasphème pélagien. Le Sauveur veut seulement faire comprendre que, l'ordre constant de la Providence étant de joindre à la voix des hommes apostoliques et aux miracles qu'ils opèrent, les mouvements intérieurs de la grâce, et toutes les lumières dont l'intelligence a besoin, les jugements de Dieu seront particulièrement sévères à l'égard de ceux qui, par une obstination et une résistance plus coupables, auront méprisé de plus grands bienfaits et de plus insignes faveurs. Du reste, il faut plutôt adorer les mystères de la prédestination, que chercher témérairement à en pénétrer les obscurités. Apprenons à redouter le mauvais usage que nous pouvons faire des dons de Dieu; s'ils avaient été conférés à d'autres, peut-être en eussent-ils fait des saints. L'avenir tout entier se montre clairement aux yeux de la prescience divine; il connaît également les événements futurs nécessaires ou libres, absolus ou conditionnels. La foi, la théologie, la raison, admettent d'un commun accord le principe; les écoles ne peuvent se partager que dans la recherche de l'explication.

2. Quelque grammairien pourra s'étonner que j'aie osé traduire *forte* par *certainement*. Mais voici ce que dit Noël Alexandre dans son commentaire sur saint Matthieu (XI, 24): « *Fortè eamdem hic vim habet ac*

ment subsisté jusqu'à ce jour. *Judicii quam tibi. (d) Qui* d. L. X. 16.  
 Mais je vous dis que pour le *vos audit, me audit; et qui*  
 pays de Sodome il y aura au *vos spernit, me spernit. Qui*  
 jour du jugement plus de rémis- *autem me spernit, spernit*  
 sion que pour toi. <sup>3</sup> *Qui vous* *eum qui me misit.*  
 écoute, m'écoute; et qui vous  
 méprise, me méprise. Or, qui  
 me méprise, méprise celui qui  
 m'a envoyé.

### \* Paragraphe Troisième

#### RETOUR DES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES APRÈS LEUR MISSION

Or, les soixante-douze revin- (*a*) *Reversi sunt autem* d. L. X. 17-20.

*« utique; Deus enim certo cognoscit et præscit quæ ipse facturus est.*  
*« Et quæ futura non sunt, non esse futura certo novit. Omnis conjec-*  
*« tura et dubitatio a scientia Dei abest. Cum igitur ait: forte, ad hu-*  
*« manum loquendi morem se demittit. »* Saint Jérôme donne cette ex-  
 plication au ch. xvi d'Isaïe : *« Verbum ambiguum forsitan majestati*  
*« Domini non potest convenire; sed nostro loquitur affectu, ut liberum*  
*« homini servetur arbitrium; ne ex præscientia ejus, quasi ex neces-*  
*« sitate, vel facero quid, vel non facere cogatur. »*

3. Jésus-Christ termine par ces paroles ses instructions aux soixante-douze disciples, afin qu'ils ne s'étonnent pas de la sévérité avec laquelle Dieu châtiara ceux qui mépriseront ses envoyés, ou leur résisteront en face.

\* Les commentateurs les plus accrédités pensent que les soixante-douze disciples ne furent pas envoyés dans les villes et villages de la Galilée, mais dans la province de Judée. L'Évangile ne nous fournit aucun moyen d'apprécier la durée de leur mission. Voici, sur ce point, les réflexions pleines de sens de Jansenius de Gand : *« Sicut Lucas ca-*  
*« pite nono, et Marcus capite sexto missioni apostolorum mox sub-*  
*« junxerunt eorum recessionem, ita et nunc Lucas post septuaginta*

septuaginta duo cum gaudent<sup>1</sup> avec joie, disant : Seidiod, dicentes : Domine, etiam gneur, les démons même nous dæmonia subjiuntur nobis sont soumis en votre nom. Et il in nomine tuo. Et ait illis : leur dit :<sup>2</sup> Je voyais Satan tom- Videbam Satanam sicut ful- bant du ciel comme la foudre. gur de cœlo cadentem. Ecce<sup>3</sup> Voilà que je vous ai donné le

« duorum ablegationem commemorat quæ illis redeuntibus a Domino  
« sunt dicta, omissis his quæ medio tempore facta sunt vel a septua-  
« ginta duobus, vel a Domino; cujus facta medio illo tempore gesta  
« verisimile est Lucam postea narrare; cum inter cætera dicat  
« cap. XIII : *Ibat per civitates et castella docens, et iter faciens in Jeru-*  
« *salem.* Præmiserat enim hos septuaginta duos in omnem civitatem,  
« et locum, quo erat ipse venturus, ut sibi venturo viam pararent. »  
(*Comm. in Concord.*, c. LXXX.)

1. Quelques-uns voient une faute dans cette grande joie des soixante-douze à leur retour. Mais je ne sais pas ce que l'on pourrait justement blâmer en eux, puisqu'ils n'attribuent tout le succès de leur mission, et spécialement la fuite des esprits infernaux, qu'à la puissance du nom de Jésus. N'est-il donc pas permis de se réjouir des victoires que le Sauveur remporte sur ses ennemis, quand il daigne se servir de nous pour propager sa gloire? D'autres ont conclu de l'étonnement des disciples que le Seigneur ne leur avait pas donné le pouvoir de chasser les démons; mais cette conclusion ne me paraît pas légitime. Ce pouvoir était comme inséparable de celui de faire des miracles; il était même plus nécessaire que tout autre, pour montrer que le royaume de Dieu était proche, et pour assurer le succès de leur mission. De plus, il est évident que les soixante-douze furent envoyés comme l'avaient été les Apôtres. Il y a tout lieu de supposer qu'ils reçurent les mêmes pouvoirs.

2. On explique ce texte de deux manières : suivant la première interprétation, ces paroles se rapportent au moment où Satan et ses anges furent précipités du ciel en punition de leur péché. Le Seigneur rappelle cette chute, pour affermir ses disciples dans l'humilité, et les mettre en garde contre l'orgueil qui perdit l'ange apostat. La seconde interprétation entend ces mots de la chute du règne de Satan, c'est-à-dire de l'idolâtrie, alors universelle dans le monde, si l'on excepte le peuple juif, dont on connaît d'ailleurs les fréquentes infidélités, et un très-petit nombre de personnes ou de familles, qui durent à une spéciale protection de Dieu la grâce de garder la religion véritable. Le Sauveur annonce que la prédication de son Évangile et la puissance de son nom détruiront le règne de Satan, comme l'événement l'a prouvé.

3. On reconnaît ici les oracles du roi-prophète : *Super aspidem et*

pouvoir de fouler aux pieds les serpents, et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi; et rien ne vous nuira. <sup>4</sup> Cependant, ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici; et nihil vobis nocebit. Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.

---

### \* Paragraphe Quatrième

## L'ESPRIT DE JÉSUS-CHRIST ET DES VRAIS CHRÉTIENS

En cette heure-là même, Jésus (a) In ipsa hora exultavit α. L. X 21.

*basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.* Malheur au monde si Jésus-Christ n'avait pas laissé à son Église une puissance supérieure à toutes les forces de l'ennemi, dont l'implacable haine ne renonce jamais à la perte du genre humain! Le rituel met aux mains des ministres sacrés les exorcismes comme une arme dont ils doivent se servir en un grand nombre de circonstances, avant l'administration de quelques sacrements, et spécialement dans les cas de possession devenus aujourd'hui beaucoup plus rares.

4. Ce n'est pas que Jésus-Christ leur défende absolument de se réjouir du pouvoir qui leur est conféré; mais le sujet par excellence de leur joie doit être de savoir que leurs noms sont inscrits au livre de vie, c'est-à-dire au nombre des élus.

\* Nous trouvons dans saint Matthieu et dans saint Luc les mêmes sentiments, exprimés par les mêmes paroles; on ne peut donc mettre en doute l'identité des deux récits. Saint Luc détermine le temps d'une manière plus précise, en disant : *In ipsa hora.* Ceci se passa donc au moment où les soixante-douze vinrent rendre compte de leur mission : « Itaque Mattheus, hanc historiam cum ea quæ versu 15 narrata est conjungens, prætermisissis his quæ a discipulis Christo, et a Christo discipulis dicta sunt, seriem non servavit historiæ. » (Maldon., *Comm.* in Luc. x, 21. — Cf. Calmet, saint Matth., xi, 25.)

**Spiritu Sancto, et dixit :** <sup>1</sup> se réjouit dans l'Esprit-Saint, Confiteor tibi, Pater, Domine et dit : Je vous rends gloire, ô cœli et terræ, (b) quia abscondisti hæc a sapientibus, et prudentibus, et revelasti ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, Père, car tel a été votre bon plaisir. <sup>2</sup> Tradita sunt a Patre meo. Et toutes choses m'ont été données nemo scit quis sit Filius, nisi par mon Père. Et personne ne Pater, et quis sit Pater, nisi sait quel est le Fils, sinon le Filius et cui voluerit Filius Père ; et quel est le Père, sinon

b. Mt. XI. 25.  
c. L. X. 21.  
d. Mt. XI. 26.  
e. L. X. 22.

1. Saint Luc répète plus souvent que les autres que le divin Sauveur était mû dans ses actes par l'Esprit-Saint, dont il était rempli depuis le premier instant de sa conception dans le sein de la Vierge Marie. Jésus conforme avec joie sa volonté au bon plaisir de son Père, et lui rend grâce de ce qu'il a fait connaître la route du salut, non pas aux prétendus sages et aux prudents du siècle, mais aux plus petits, c'est-à-dire, aux humbles et aux pauvres d'esprit. La doctrine de l'Évangile, annoncée par lui-même, avait été repoussée par les orgueilleux Pharisiens, et par le plus grand nombre des Anciens et des prêtres qui composaient le Grand Conseil ; une fraction considérable du peuple, séduite par le mauvais exemple et par les leçons de ces maîtres envieux et cupides, n'avait que trop partagé leur aveuglement coupable. Jésus cependant, qui n'est venu en ce monde que pour faire la volonté de son Père, trouve toute sa joie à l'accomplir ; il ne cesse pas de répandre chaque jour l'humble semence de son Évangile, que les mépris des hommes et les artifices des démons ne devaient pas toujours empêcher de germer et de se développer.

2. Jésus-Christ, avant d'inviter les hommes à venir à lui, enseigne tout d'abord qu'il est consubstantiel à son Père ; que procédant de lui par génération éternelle, il possède avec lui tout ce qui est essentiel à la divinité, la science, la puissance, le souverain empire sur toutes les choses créées. Le Père, qui a fait toutes choses par le Fils, a voulu que toutes choses fussent rétablies et restaurées par le Fils fait homme, agissant en qualité de médiateur. Le Père et le Fils sont seuls nommés en cet endroit ; mais le Saint-Esprit n'est pas exclu ; il ne peut pas ne pas connaître le Père et le Fils, de qui il procède éternellement comme d'un seul principe, « et omnia scrutatur, etiam profunda Dei. » I Cor. II, 10.

le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler. <sup>3</sup> Venez à moi, vous tous qui fatiguez, et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau léger.

revelare. (f) Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum, et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.

f. Mt. XI.  
28-30,

## \* Paragraphe Cinquième

### LE BON SAMARITAIN

Et voilà qu'un docteur de la (a) Et ecce quidam legis- a. L. X. 25-37

3. C'est dans l'observance de la loi de Jésus-Christ que se trouve cette paix véritable de l'âme, que le monde ne saurait donner. L'expérience fait connaître la douceur de son joug et la légèreté de la charge qu'il impose; rien n'est pénible ni dur à celui qui aime.

\* Je passe du verset 22 au verset 25 du chapitre x de saint Luc; les deux versets intermédiaires ont trouvé leur place avec un texte de saint Matthieu, au liv. VI, § VII. Il se pourrait cependant que Jésus-Christ eût exprimé deux fois la même pensée. Le récit que nous reproduisons maintenant ne se trouve que dans saint Luc; car il n'est pas question ici du docteur de la loi mentionné en saint Matthieu (xxii, 36), et en saint Marc (xii, 28), ainsi qu'on le verra au liv. XV, § III. On ne peut dire à quelle occasion cette demande insidieuse fut adressée à Notre-Seigneur, puisque l'Évangéliste ne l'indique pas. Je la laisse, ainsi que la réponse, et d'autres faits rapportés par saint Luc, à la place que l'historien sacré lui donne, pour me conformer à la loi que je me suis faite, de ne point changer l'ordre des textes quand il n'y a pas de motifs pour le faire. Cette règle, observée jusqu'à présent, sera suivie jusqu'à la fin de l'ouvrage.



peritus surrexit tentans il- loi se leva<sup>1</sup> pour le tenter, et dit :  
 lum, et dicens : Magister, Maître, que dois-je faire pour  
 quid faciendo vitam æter- posséder la vie éternelle? Jésus  
 nam possidebo? At ille dixit lui dit : Qu'est-ce qui est écrit  
 ad eum : In lege quid scri- dans la loi? qu'y lis-tu? Celui-  
 ptum est? quomodo legis? ci répondant dit : <sup>2</sup> Tu aimeras  
 Ille respondens dixit : Diliges le Seigneur ton Dieu de tout  
 Dominum Deum tuum ex ton cœur, de toute ton âme, de  
 toto corde tuo, et ex tota toutes tes forces et de tout ton  
 anima tua, et ex omnibus vi- esprit ; et ton prochain comme  
 ribus tuis, et ex omni mente toi-même. Jésus lui dit : Tu as  
 tua, et proximum tuum bien répondu; fais cela, et tu  
 sicut teipsum. Dixitque vivras. Mais lui, <sup>3</sup> voulant se jus-

1. L'astucieux docteur, en demandant ce qu'il devait faire pour acquérir la béatitude éternelle, ne se proposait donc pas d'apprendre le chemin du salut de la bouche du divin Maître; il voulait essayer d'arracher à Jésus-Christ quelque parole contraire à la loi ou inconciliable avec les traditions et les interprétations des rabbins. Le Seigneur renvoie sagement le faux disciple à la sainte Écriture.

2. J'emprunte à saint Thomas (II, 2, q. 44, art. 5) l'explication détaillée de ces paroles, qui sont la complète expression du précepte de la charité envers Dieu. Nous devons d'abord nous porter vers Dieu, comme vers notre fin dernière, de toute l'intention de la volonté, *ex toto corde tuo*; assujettir totalement à Dieu notre intelligence, *ex tota mente tua*; régler selon Dieu tous les désirs de la partie inférieure; *ex tota anima tua*; enfin, obéir à Dieu dans toutes nos actions extérieures, *quod est ex tota fortitudine, vel virtute, vel viribus Deum diligere*. On rencontre dans les Pères d'autres explications qui trouveront ailleurs leur place; car ce n'est pas ici le seul endroit de l'Évangile qui traite de cette grande loi.

3. Ce n'est pas assez pour l'orgueilleux interlocuteur que le divin Maître ait approuvé sa réponse. Il veut encore prouver qu'il est un homme de bien, et qu'il a eu des raisons sérieuses pour adresser à Jésus-Christ cette grave question, que les docteurs du judaïsme ne résolvent pas tous de la même manière. Quelques-uns pensaient que le nom de prochain ne désignait que les amis; pour d'autres, c'étaient les Israélites; pour d'autres encore, les seuls justes. Cet homme espérait peut-être encore que la réponse de Jésus-Christ ajouterait à sa considération, si elle se trouvait conforme à son propre sentiment, et

tifier lui-même, dit à Jésus : Et illi : Recte respondisti ; hoc qui est mon prochain ? Et Jésus fac, et vives. Ille autem vorprenant dit : <sup>4</sup> Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, ad Jesum : Et quis est meus et il tomba entre les mains de proximus ? Suscipiens autem brigands qui, l'ayant dépouillé Jesus dixit : Homo quidam

qu'elle pourrait lui servir à se présenter comme un modèle de fidélité au premier de tous les préceptes.

4. Le Seigneur présente ce fait comme une parabole, mais rien n'empêche qu'il eût une réalité historique ; car nous savons par le témoignage de saint Jérôme que les malfaiteurs étaient nombreux dans ces parages. Nous avons eu plus d'une occasion de rappeler l'hostilité mutuelle des Juifs et des Samaritains. Or le Sauveur, se proposant de montrer la fausseté de l'interprétation que les rabbins donnaient du précepte de l'amour du prochain, propose de préférence l'exemple d'un Samaritain, qui se conduit en père à l'égard du voyageur assassiné, tandis qu'un prêtre et un lévite l'abandonnent sans pitié. Ce n'est pas à dire que prêtres et lévites, hommes de tout état, de toute religion ou de toute secte, amis et ennemis, païens et barbares, ne soient pas également le prochain. Ce serait supprimer le but même de la parabole. Jésus-Christ dit seulement que les deux premiers ne remplirent pas à l'égard du blessé leur devoir de prochain comme le Samaritain le remplit. D'où il faut conclure que si nous devons, suivant le commandement de Jésus-Christ (*et tu fac similiter*), imiter la conduite du Samaritain à l'égard d'un homme qui n'avait peut-être de commun avec lui que la nature ; la charité fraternelle doit faire que notre cœur et nos œuvres soient au service de quiconque a un besoin sérieux de notre secours ; de la sorte nous observerons dans son entier le précepte de l'amour du prochain. Mais, s'il est vrai que ce devoir nous lie à l'égard de tous, il regarde surtout nos frères dans la foi, *maxime ad domesticos fidei*, et la gradation de la charité ne doit jamais être oubliée. — Les Pères donnent encore une autre explication de cette parabole : Le Samaritain, c'est Jésus-Christ ; le blessé, c'est Adam et sa postérité ; l'insensibilité du prêtre et du lévite signifient l'insuffisance du sacerdoce lévitique et de l'ancienne loi pour le salut du genre humain. Or, si personne n'est plus notre proche que celui qui, par un amour dont un Dieu seul est capable, est descendu du ciel pour se rapprocher de nous ; qui a guéri les plaies de notre âme en les lavant, non pas avec l'huile et le vin, mais avec son propre sang ; aimons-le de tout notre cœur, ce généreux Samaritain, notre médecin véritable, notre Sauveur, notre Rédempteur, notre Dieu.

descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum; et plagis impositis, abierunt semivivo relicto. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via, et viso illo præterivit. Similiter autem et levita, cum esset secus locum, et videret eum, pertransiit. Samaritanus autem quidam iter faciens venit secus eum; et videns eum misericordia motus est; et appropians ligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum. Et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit. Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait: Curam illius habe, et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero reddam tibi. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones? At ille dixit: Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus: Vade, et tu fac similiter.

et couvert de plaies, s'en allèrent, le laissant à demi mort. Or il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, et, l'ayant vu, passa outre. Pareillement un lévite, se trouvant près de là, le vit et passa outre. Mais un Samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, et, le voyant, fut ému de compassion; et s'approchant, il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin; et, le mettant sur sa monture, il le conduisit en une hôtellerie, et prit soin de lui. Et le jour suivant, il tira deux deniers, et les donnant à l'hôte, dit: Aie soin de lui, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des brigands? Il répondit: Celui qui a été compatissant pour lui. Et Jésus lui dit: Va, et fais de même.

## \* Paragraphe Sixième

## JÉSUS DANS LA MAISON DE MARTHE.

Or il arriva que, pendant qu'ils étaient en chemin, il entra dans un village, et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison. Et celle-ci avait une sœur, nommée <sup>1</sup> Marie, laquelle, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Ce-

(α) Factum est autem, dum irent, et ipse intravit in quodam castellum, et mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam. Et huic erat soror, nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini

α. L. X. 38-42.

\* « Hæc historia apte subjecta est a Luca post descriptam missionem « discipulorum, ut jam ostenderet, Dominum suo facto docuisse, quod « illis cum mitterentur verbo docuerat, et præceperat. Castellum autem in quo hic dicitur Martha Dominum suscepisse in domum suam, « satis certum est fuisse Bethaniam. Nam hoc Joannes (c. xi) dicit « fuisse castellum Mariæ et Marthæ sororum Lazari. » (Jans. Gandav., *Comm. in Concord.*, c. LXXXII.) « Itaque cum ille vicus proximus esset « Hierosolymis, verisimile est parabolam Samaritani, cui præsentem « historiam subjungit Lucas, propositam a Domino, dum Hierosolymis « versaretur, aut in hujusce urbis vicinia. » (Lamy, *Harm.*, lib. III, chap. VII.)

1. Il est pour moi hors de doute que cette Marie est la Madeleine, sœur de Lazare, autrefois pécheresse, dont le caractère reste toujours le même, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer (liv. V, § VII, not. 1). L'amour qui l'a convertie la retient aux pieds de celui qu'elle aime, et sa sœur comprend qu'il n'y a aucune espérance d'obtenir qu'elle abandonne cette place, si Jésus lui-même ne le lui ordonne; aussi est-ce à Jésus qu'elle s'adresse et non pas à Magdeleine. Toute l'âme de celle-ci est suspendue aux lèvres de Jésus; à l'exemple de la Très-Sainte Vierge, elle écoute et recueille chaque parole de Dieu, la conserve dans son cœur, et en médite toutes les significations. Elle se repose, tranquille, assise auprès de ces pieds qu'un autre jour elle arrosait des larmes de sa contrition, et qu'elle essayait avec ses cheveux. Après que nous avons vu assis aux pieds du Seigneur, *sedentem ad pedes ejus*, ce Gerasénien furieux qu'il avait délivré d'une légion de démons (Luc, VIII, 35), nous

audiebat verbum illius. Martha autem satagebat circa frequens ministerium; quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo illi ut me adjuvet. Et respondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium; Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

pendant <sup>2</sup> Marthe s'occupait avec empressement des soins nombreux du service; elle s'arrêta, et dit : Seigneur, ne vous apercevez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule? dites-lui donc qu'elle m'aide. Mais le Seigneur répondant lui dit : Martha, Martha, tu t'inquiètes et tu te troubles de beaucoup de choses. Or une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas ôtée.

étonnerons-nous de voir dans la même attitude, *secus pedes Domini*, l'insigne pénitente qu'il avait arrachée au pouvoir de sept démons et aux ravages de tous les vices? (Luc, VIII, 2.)

2. Le caractère de Marthe diffère profondément de celui de Marie. La première se livre tout entière à son activité et se trouble. C'est son agitation qui lui suggère la pensée que Marie ferait bien mieux de prendre sa part des soins de l'hospitalité, plutôt que de jouir en paix de la sainte conversation de Jésus-Christ; Marthe ne s'aperçoit même pas qu'elle est indiscreète. Du reste, les plaintes qu'elle adresse au Seigneur sont sérieuses, il est vrai, mais elles n'ont aucune amertume. Les deux sœurs veulent que ce soit lui qui décide; toutes deux sont prêtes, pour lui plaire, à persévérer dans la vie active, ou dans la méditation des paroles de vie éternelle qui sortent de sa bouche. Ainsi, malgré la diversité des occupations et des attrait, voilà deux sœurs parfaitement d'accord entre elles, parce que toutes deux s'accordent dans l'amour de Jésus-Christ, et dans la volonté de faire ce qui lui plaît. Il n'y a rien de ces disputes qui, dans le monde, divisent souvent les personnes mêmes qui font profession d'aspirer à une vie parfaite, chacune s'efforçant d'attirer les autres à ses idées, sans aucun égard à la diversité des vocations et des dons de Dieu, La part de Marthe est *bonne*, celle de Marie est *la meilleure*; et la décision est irréformable, parce qu'elle est divine : « *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea*. Toutefois, lorsque la vie contemplative et la vie active s'unissent dans un même sujet, comme elles s'unirent certainement dans les Apôtres, comme elles s'unissent encore aujourd'hui en un grand

## \* Paragraphe Septième

## INSTRUCTION SUR LA PRIÈRE

Il arriva que, comme il priait (a) *Et factum est, cum esset* a. L. XI, 1-13.  
 en un certain lieu, un de ses in quodam loco orans, ut  
 disciples, après qu'il eut fini, cessavit dixit, unus ex disci-  
 lui dit : <sup>1</sup> Seigneur, enseignez- pulis ejus ad eum : Domine,

nombre d'héroïques chrétiens, et spécialement en certains hommes apostoliques, qui, ainsi que les anges gardiens, se dévouent au troupeau de Jésus-Christ, en même temps qu'ils contemplent les mystères de la Divinité ; alors on peut dire que la perfection chrétienne est arrivée à son degré le plus élevé, qui est la reproduction des traits de son modèle, Jésus-Christ. *Et ideo Christus talem vitam elegit*, nous dit saint Thomas (III, q. 40, art. 1 ad 2).

\* L'Évangéliste n'indique ni le temps ni le lieu de cet entretien, et je pense qu'il n'y aurait aucune utilité à les rechercher. Il est évident que la formule de prière enseignée ici par Jésus-Christ, à la demande d'un de ses disciples, est la même qu'il avait donnée spontanément dans le Sermon de la montagne, et que j'ai reproduite (liv. IV, § IV) d'après saint Matthieu. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le divin Maître répétait souvent les mêmes leçons, tantôt en abrégé, et tantôt avec des développements plus considérables. Les demandes qui ne sont pas exprimées ici, comme elles l'étaient dans le Sermon de la montagne, sont implicitement renfermées dans les autres. Il y a d'anciens manuscrits qui présentent les sept demandes dans le texte de saint Luc, telles qu'on les lit dans le texte de saint Matthieu ; mais cette conformité provenait de la simplicité des copistes, qui, s'imaginant corriger une erreur ou un oubli d'autres copistes, ont ajouté arbitrairement toutes les paroles qu'ils avaient l'habitude de réciter dans le *Patr.* Si saint Ambroise les a toutes expliquées dans son commentaire de saint Luc, il l'a fait par occasion, mais sans dire qu'elles se trouvaient ainsi dans le texte de cet Évangéliste. D'un autre côté, la diversité des circonstances est tellement évidente, qu'il serait surabondant de réfuter les auteurs qui transportent tout ce passage au Sermon de la montagne.

1. Concluons de ce texte que saint Jean-Baptiste lui-même avait instruit ses disciples de la manière de prier. Il est probable qu'il leur

doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos. Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum; adveniat regnum tuum; panem nostrum quotidianum da nobis hodie; et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsi dimittimus omnia debent nobis; et ne nos inducas in tentationem. Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice,

nous à prier, comme Jean lui-même l'a enseigné à ses disciples. Et il leur dit : Quand vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien; et remettez-nous nos péchés, puisque nous remettons nous-mêmes à tous ceux qui nous doivent; et ne nous induisez point en tentation. Il leur dit encore : <sup>2</sup> Si quelqu'un de vous, ayant un ami, <sup>3</sup> va le trouver pendant la nuit, et lui dit : Mon

prescrivit l'usage de quelque formule spéciale, mais nous ne la connaissons pas. Seulement on ne peut douter qu'elle disposât les hommes à la foi au Messie, et au passage de la Synagogue dans l'Église. Pour éviter les redites, je ne reproduirai pas ici l'explication de l'Oraison Dominicale; il me suffira de renvoyer le lecteur au sermon de la Montagne (liv. IV, § IV, not. 4 et 5).

2. Après avoir brièvement enseigné les demandes qui doivent être faites à Dieu dans la prière, il montre que son efficacité dépend spécialement de la persévérance, et recourt pour cela à une comparaison merveilleuse à tous égards.

3. L'heure de minuit, surtout dans les usages de ce temps, est communément la plus incommode pour se lever. Aller rouvrir les portes de la maison, mettre en émoi toute la famille, arracher les enfants à la tranquillité de leur sommeil, ce sont autant de circonstances qui rendent l'entreprise difficile, et sont de nature à ôter toute confiance dans le succès. Mais c'est précisément en pareil cas qu'il faut ne pas perdre courage, ne pas se laisser rebuter par les premiers refus, frapper enfin, s'il en est besoin, jusqu'à l'importunité. Chaque parole de Jésus-Christ conduit à comparer Dieu aux hommes, et aboutit à la conclusion que le Seigneur daigne formuler lui-même à la fin de la parabole : *Si ergo vos, cum sitis mali... quanto magis Pater vester de caelo dabit*, etc. Ce qui ne saurait s'appliquer à Dieu, c'est l'impatience causée par la demande, ou la répugnance à donner. Nous voyons au contraire ici que les plus grands pécheurs eux-mêmes, qui, par des

ami, prête-moi trois pains, parce qu'un de mes amis est arrivé chez moi de voyage, et que je n'ai rien à lui offrir; et si celui-là, répondant de dedans sa maison, disait: Ne m'importe-tu pas; ma porte est déjà fermée, et mes enfants sont au lit avec moi; je ne puis me lever et t'en donner. Si cependant l'autre continue de frapper; je vous le dis, quand celui-ci ne se lèverait point pour lui en donner, parce qu'il est son ami; cependant à cause de son importunité il se lèvera, et lui donnera autant de pains qu'il en a besoin. Moi aussi je vous dis: <sup>4</sup> Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert. <sup>5</sup> Car quiconque de-

commoda mihi tres panes, quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum; et ille deintus respondens dicebat: Nolim mihi molestus esse; jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili; non possum surgere et dare tibi. Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, et si non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios. Et ego dico vobis: Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenientis; pulsate, et aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pul-

rières ferventes et assidues, demanderont à Dieu la grâce de leur conversion, seront à la fin exaucés.

4. Demander, chercher, frapper, sont trois expressions qui désignent ici la même chose; mais cette répétition est propre à exciter la persévérance et la constance dans la prière; Dieu ne ressemble pas aux hommes, qui redoutent qu'on les importune. Saint Augustin avait d'abord pensé que Jésus-Christ avait voulu donner divers enseignements par ces trois comparaisons; mais au premier livre de ses *Rétractations*, le saint Docteur retira l'explication qu'il avait donnée. (I, *Rétract.*, chap. xix.)

5. C'est donc à ceux qui demandent les choses qu'il faut demander, et qui les demandent comme il faut, que s'applique cette sentence, ou, pour mieux dire, cette infaillible promesse. Les hommes ne savent pas toujours ce qui leur est le plus utile; de plus, leur prière manque souvent des dispositions que Dieu attend pour les exaucer, et dont les



santi aperietur. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? aut piscem, numquid pro pisce serpentem dabit illi? aut si petierit ovum, numquid porriget illi scorpionem? Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de cœlo dabit Spiritum bonum petentibus se!

mande, reçoit; et qui cherche, trouve; et à qui frappe on ouvrira. Si quelqu'un d'entre vous demande du pain à son père, lui donnera-t-il une pierre? ou si un poisson, lui donnera-t-il au lieu du poisson un serpent? <sup>6</sup> ou s'il lui demande un œuf, lui présentera-t-il un scorpion? Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner à vos enfants les biens qui vous furent donnés, <sup>7</sup> à combien plus forte raison votre Père céleste donnera-t-il l'Esprit bon à ceux qui le lui demandent!

plus essentielles sont : l'humilité, et la confiance, qui s'appuie sur les mérites de Jésus-Christ, unique médiateur entre Dieu et les hommes.

6. Quelques commentateurs trouvent une ressemblance entre l'œuf et le scorpion, comme entre un pain et une pierre, entre un poisson et un serpent; ils disent qu'il existe en Palestine des scorpions dont le corps est blanc, et de la grosseur d'un œuf. D'autres supposent que l'on pouvait donner un scorpion dans la coque d'un œuf; ce qu'un père aurait, moins que tout autre, voulu faire à l'égard de son fils.

7. C'est ici qu'est toute la force de cet enseignement. Le Père céleste, qui est le meilleur de tous les pères; qui aime ses enfants plus que tous les pères du monde; qui est magnifique dans ses dons et fidèle à ses promesses; ne donnera-t-il pas l'Esprit-Saint, et tous les biens dont il est la source, à qui le lui demandera dans la prière?

---

## \* Paragraphe Huitième

MENACES AUX PHARISIENS  
ET AUX DOCTEURS DE LA LOI

Pendant que Jésus parlait, (a) Et cum loqueretur, α. L. XI. 37-51.  
 1 un Pharisien le pria de dîner rogavit illum quidam Phari-  
 chez lui ; étant donc entré, il se sæus ut pranderet apud se ;  
 mit à table. Or le Pharisien, et ingressus recubuit. Pha-  
 pensant en lui-même, commença risæus autem cœpit intra se  
 à demander pourquoi il ne s'é- reputans dicere quare non

\* Les faits racontés par saint Luc dans ce chapitre xi, depuis le verset 14 jusqu'au verset 36, ont trouvé plus haut la place qui leur appartenait suivant l'ordre chronologique, ainsi que j'ai eu soin de le faire remarquer dans les notes qui précèdent chaque paragraphe. Quant au récit actuel, rien dans le texte n'indique à quelle époque il appartient ; je ne le sépare donc pas du précédent. Le divin Sauveur avait souvent occasion de reprendre l'hypocrisie des Pharisiens ; partant, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'on rencontre en plus d'un endroit les reproches pleins de vigueur que Jésus-Christ leur adresse. Nous en trouverons (liv. XV, § vi) un grand nombre réunis par saint Matthieu (xxiii, 13-39). Quelques auteurs ont pensé que le discours rapporté par saint Matthieu est le même que celui dont nous empruntons ici la reproduction à saint Luc. Mais saint Augustin, dont l'opinion me paraît très-fondée, pense (*de Consens. Evang.*, lib. II, cap. lxxv) que les deux discours se ressemblent, mais ne sont pas identiques. C'est, en effet, ce qu'indique la diversité des circonstances.

1. On ne voit pas si l'invitation adressée par le Pharisien au Seigneur eut pour mobile la politesse, ou l'ostentation, ou la malignité. Ce qui est clair, c'est que Jésus-Christ l'accepta aussitôt, afin d'avoir l'occasion d'instruire un grand nombre de personnes, en reprenant les vices des Pharisiens et des docteurs. Quoique le maître du logis n'eût donné aucun signe extérieur de son étonnement en voyant que Jésus s'était mis à table sans se laver, sa pensée ne resta pas inconnue à celui qui lit au fond des cœurs ; il vit qu'on l'accusait témérairement de transgresser une tradition, comme si elle avait été divine et non pas humaine.

baptizatus est ante prandium. Et ait Dominus ad illum : Nunc, vos Pharisei, quod deforis est calicis, et catini mundatis; quod autem intus est vestrum plenum est rapina, et iniquitate. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id quod deintus est fecit? Verumtamen quod superest date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis. Sed vae vobis, Phariseis, qui decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et præteritis iudicium et charitatem Dei. Hæc autem oportuit facere, et illa non omit-

tait point lavé avant le repas. Et le Seigneur lui dit : <sup>2</sup> Maintenant, vous autres Pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat; mais ce qui est au-dedans de vous est plein de rapine et d'iniquité. Insensés, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans? <sup>3</sup> Toutefois faites l'aumône de ce qui reste, et tout sera pur pour vous. <sup>4</sup> Mais malheur à vous, Pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu. Il fallait faire ces choses, et ne pas omettre les autres. Malheur à vous, Pharisiens,

2. Les purifications extérieures ne donnent pas la pureté du cœur; et c'est peu de chose que le corps soit sans souillure, lorsque l'âme n'en est pas exempte. C'est agir en insensé que d'être jaloux jusqu'à la superstition de la netteté du dehors, et de ne point songer à celle du dedans.

3. La traduction que j'ai donnée me paraît la plus juste. Voici donc quelle est la signification des paroles de Notre-Seigneur : Il ne vous reste d'autre remède que de faire l'aumône de votre superflu; elle vous sera bien plus utile que toutes vos ablutions superstitieuses; car l'aumône efface les péchés et attire la miséricorde de Dieu, parce qu'elle dispose l'homme à une sincère et fructueuse pénitence.

4. Les Pharisiens poussaient jusqu'à la plus minutieuse exagération l'exactitude dans le paiement de la dîme; ils se faisaient un scrupule de ne pas y comprendre les productions les plus insignifiantes de leurs jardins, tandis que leur conscience était d'une largeur sans mesure à l'égard des préceptes les plus essentiels, et spécialement de celui qui commande l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

<sup>5</sup> qui choisissez les premiers sièges dans les Synagogues, et recherchez des salutations sur la place publique. Malheur à vous qui ressemblez<sup>6</sup> à des tombeaux qui ne paraissent point; les hommes marchent dessus sans le savoir. Alors un des <sup>7</sup> docteurs de la loi, répondant, lui dit : Maître, en disant cela vous nous faites injure à nous aussi. Mais Jésus dit : A vous aussi, docteurs de la loi, malheur, <sup>8</sup> parce que vous imposez aux hommes des charges qu'ils ne peuvent porter, et vous-mêmes ne tou-

tere. Væ vobis, Pharisæis, quia diligitis primas cathedras in Synagogis, et salutationes in foro. Væ vobis, quia estis ut monumenta quæ non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt. Respondens autem quidam ex Legisperitis ait illi : Magister, hæc dicens, etiam contumeliam nobis facis. At ille ait : Et vobis Legisperitis væ, quia oneratis homines oneribus quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

5. Le désir de primer en tout et de paraître, la recherche habile des applaudissements et des hommages publics, c'était là, parmi les Pharisiens, comme un trait saillant de la physionomie commune; il suffisait à lui seul pour faire reconnaître un de ces sectaires vaniteux, idolâtres d'eux-mêmes et ne vivant que d'orgueil. Il y avait loin de là aux maximes de Jésus-Christ, qui ne respiraient qu'humilité, mansuétude, amour.

6. On n'aperçoit pas les tombeaux qui sont à fleur de terre; il arrivait donc que les passants les foulait aux pieds sans s'en apercevoir, et contractaient ainsi une souillure *legale*. De même les Pharisiens, dont le cœur était plein de corruption, souillaient tous ceux qui les fréquentaient sans défiance; trompé par un extérieur qui semblait annoncer la délicatesse de la conscience et la sainteté de la doctrine, le peuple buvait, sans s'en douter, le poison de leurs pernicieuses maximes.

7. Ce docteur de la loi s'était senti atteint; c'est maintenant contre lui et contre ses pareils que Jésus-Christ dirige clairement les terribles *vœ!* de sa justice.

8. Il n'est pas rare de rencontrer dans le monde de faux docteurs de la même famille, qui ne semblent être capables de tirer qu'un seul parti de toutes leurs études; ils ajoutent si bien au poids des obligations et des préceptes, que les uns et les autres finissent par devenir insupportables; et cependant ces maîtres rigoureux ne s'assujettissent à rien.

Væ vobis qui ædificatis monumenta Prophetarum ; patres autem vestri occiderunt illos. Profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum ; quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra. Propterea, et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos Prophetas, et Apostolos ; et ex illis occident, et persequentur, ut inquiratur sanguis omnium Prophetarum qui effusus est a contris ;<sup>9</sup> afin qu'on redemande à

9. Ce passage offre une véritable difficulté. Il semble que le fait, louable en lui-même, d'élever des tombeaux aux Prophètes, prouvait plutôt qu'ils protestaient contre les crimes de leurs ancêtres. Mais on peut remarquer que ce n'est pas toujours pour honorer les morts qu'on leur élève de magnifiques sépultures, mais pour glorifier la mémoire de ceux sous les coups desquels ils sont tombés ; c'est comme un renouvellement du triomphe et des fêtes qui ont suivi la victoire. Jésus-Christ paraît donc vouloir stigmatiser surtout la volonté homicide qu'ils nourrissaient dans leur cœur, de le persécuter lui-même et de le mettre à mort, lui le Prophète par excellence et le Messie-Roi. En élevant des tombeaux aux Prophètes, ils se déclaraient les fils et les imitateurs de ceux qui les avaient mis à mort, et vérifiaient ainsi ce que la sagesse de Dieu, c'est-à-dire Jésus-Christ lui-même, avait solennellement annoncé.

10. Les Juifs de cette génération allaient bientôt combler la mesure des crimes de leurs pères, d'abord et surtout en devenant déicides, et puis en se faisant les persécuteurs et les meurtriers des Apôtres et des autres envoyés de Dieu. C'est comme le compte enfin rendu pour tous le sang versé depuis les premiers jours du monde, que Jésus-Christ présente ici le châtement de Jérusalem, qui va être détruite, et du peuple juif, qui va devenir l'esclave et le tributaire de toutes les nations. Abel est compté parmi les Prophètes, parce qu'il fut certainement rempli de l'esprit de Dieu, et qu'il dut connaître le mystère de la venue du Rédempteur, dont il figura le premier le sanglant sacrifice. Zacharie est celui dont la mort est mentionnée au second livre des Pa-

cette génération le sang de tous les Prophètes qui a été répandu depuis la fondation du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui périt entre l'autel et le temple. Oui, je vous le dis, il sera redemandé à cette génération. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui <sup>11</sup> avez pris la clef de la science ; vous-mêmes n'êtes pas entrés, et ceux qui entraient, vous les en avez empêchés. Comme il leur disait ces choses, les Pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à le <sup>12</sup> presser et à l'accabler d'une multitude de questions, lui tendant des pièges, et cherchant à surprendre quelque parole de sa bouche pour l'accuser.

stitutione mundi in generatione ista, a sanguine Abel usque ad sanguinem Zachariæ, qui periit inter altare et ædem. Ita dico vobis requiretur ab hac generatione. Væ vobis Legisperitis, qui tulistis clavem scientiæ; ipsi non introistis, et eos qui introibant prohibuistis. Cum autem hæc ad illos diceret, cœperunt Pharisei, et Legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimere de multis, insidiantes ei et quærentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

ralipomènes : *Qui congregati adversus eum miserunt lapides juxta regis imperium in atrio domus Domini.* (II Paral., xxiv, 21.) V. Lamy, *Harm. Ev.*, l. III, c. x.

11. Lamy (*l. cit.*, n. 52,) pense que le mot de *clef* est une allusion au signe distinctif du doctorat. « Mos erat apud Hebræos eum cui potestatem dabant Legem et prophetas interpretandi, *clave datu* quasi in possessionem muneris mittere. Insignis doctoratus iis erat *clavis* cum pugillaribus. » Quoi qu'il en soit de ce détail d'érudition, les docteurs s'attribuaient le privilège exclusif de l'intelligence des Écritures. Ils étaient les plus obstinés contradicteurs de Jésus-Christ, et non-seulement ils refusaient de reconnaître en lui les caractères du Messie, mais ils ne souffraient pas que personne le reconnût comme tel. Ainsi eux-mêmes n'entraient pas dans l'intelligence des Écritures, et pour empêcher que les autres y pénétrassent, ils avaient toujours des sophismes prêts pour en intercepter l'entrée.

12. L'austère sincérité du langage de Jésus-Christ les remplissait

## \* Paragraphe Neuvième

## CRAINdre DIEU ET NON LES HOMMES

«. L. XII.  
1-12 .

(a) *Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad discipulos suos : Attendite a fermento Pharisæorum, quod est hypocrisis. Nihil enim opertum est quod non reveletur, neque* Cependant une grande multitude s'étant assemblée autour de lui, de sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Gardez-vous du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie. <sup>1</sup> Car rien de caché qui

d'amertume et de dépit; ils auraient voulu à tout prix lui arracher un seul mot qui pût servir de prétexte à une accusation; mais leurs efforts n'aboutirent à rien.

\* « Res illæ videntur annexæ cum iis quæ præcedunt. Saltem nulla ratio cogit eas divellere. Quapropter cum in codice sint conjunctæ, prout se subsequuntur, ita et subjungimus. Liquido dicit Evangelista hunc a Domino habitum sermonem post objurgatos Pharisæos. » (Lamy, *Harm. Evang.*, l. III, c. XXI.) Je préfère cette opinion à celle de Maldonat, qui confond ce discours avec celui que rapportent saint Matthieu au chapitre XVI, et saint Marc au chapitre VIII. J'ai déjà montré (liv. VIII, § VI, not. pré.) que ce ne pouvait pas être le même discours, puisque celui que nous avons reproduit en premier lieu fut tenu en présence des disciples seuls, et dans la barque; celui-ci est prononcé à terre, et au milieu d'une foule si grande que « *se invicem conculcarent.* » Maldonat lui-même (*in Matth.* XVI, 3) convient que saint Jérôme est contre lui. Il est d'ailleurs très-vraisemblable que ces menaces furent adressées aux Pharisiens et aux docteurs après le repas. Ce fut en sortant de la maison que Jésus se trouva, suivant l'expression du texte grec, entouré de milliers de personnes. Abandonnant ces hommes incorrigibles, il se tourne vers les siens, et les met en garde contre l'hypocrisie des Pharisiens, qu'il appelle leur levain.

1. Rien n'est plus propre que cette pensée à inspirer l'horreur de l'hypocrisie : un jour viendra, et ce jour sera au plus tard celui du jugement, où tous les voiles seront arrachés. Il semble pourtant que l'in

ne se révèle, ni de secret qui ne se sache; car ce que vous avez dit dans les ténèbres se dira à la lumière; et ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres sera publié sur les toits.<sup>2</sup> Or je vous dis, à vous mes amis: Ne craignez point ceux qui peuvent plus rien faire. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre: craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans la géhenne: Oui, je vous le dis, craignez celui-là. Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as, et cependant pas un d'eux n'est en oubli devant Dieu? Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc pas; vous valez plus que beaucoup

absconditum quod non sciat, quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur; et quod in aure loquuti estis in cubiculis prædicabitur in tectis. Dico autem vobis amicis meis: Ne terreamini ab iis qui occidunt corpus, et post hæc non habent amplius quid faciant. Ostendam autem vobis quem timeatis: timete eum qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis: hunc timeate. Nonne quinque passeræ veneunt dipondio, et unus ex illis non est in oblivione coram Deo? Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite ergo timere: multis passeribus

tention de Jésus-Christ soit ici d'annoncer la prédication de l'Évangile, qui se fera bientôt dans le monde entier, en dépit de tous les efforts par lesquels les Pharisiens, les Scribes, le sacerdoce lévitique, et tous les ennemis qui viendront après eux, chercheront à empêcher qu'il se propage.

2. Voulant préparer ses disciples à souffrir courageusement le martyre par amour pour lui, Jésus les appelle ses amis, et leur enseigne que les persécuteurs ne sont pas à craindre; car leur bras, après tout, ne peut pas atteindre au delà des limites de cette vie. Dieu seul prolonge au delà du temps le châtement de ceux qui lui font la guerre en ce monde; lui seul donc est vraiment digne qu'on le craigne. Tous ces textes ont été expliqués ailleurs (I. VII, § II); car Jésus-Christ avait adressé à ses apôtres une instruction toute semblable, la première fois qu'il les envoya prêcher l'approche du royaume de Dieu. (V. les notes 4, 9, 10, 11.)



pluris estis vos. Dico autem de passereaux. Or, je vous le vobis : Omnis quicumque dis : Quiconque m'aura confessus fuerit me coram confessé devant les hommes, le Fils hominibus, et Filius hominis de l'homme aussi le confessera confitebitur illum coram devant les anges de Dieu; mais Angelis Dei. Qui autem ne- qui m'aura renié devant les hom- gaverit me coram homini- messera renié devant les anges de bus, negabitur coram Ange- Dieu. <sup>3</sup> Quiconque profère une lis Dei. Et omnis qui dicit parole contre le Fils de l'homme, verbum in Filium hominis, il lui sera remis; mais pour celui qui aura blasphémé contre le in Spiritum Sanctum blas- Saint-Esprit, il ne lui sera pas phemaverit, non remittetur. remis. Et lorsqu'on vous con- Cum autem inducent vos in- duira dans les synagogues, et de- synagogas, et ad magistra- vant les magistrats et les puis- tus, et potestates, nolite sol- sances, ne vous inquiétez pas liciti esse qualiter, aut quid de quelle manière ou de ce que respondeatis, aut quid di- vous répondrez; ou bien de ce catis. Spiritus enim Sanctus que vous direz. Car l'Esprit-Saint docebit vos in ipsa hora vous enseignera à l'heure même quid oporteat vos dicere. ce qu'il vous faudra dire.

3. Saint Thomas explique d'après les Pères cet enseignement du divin Maître ainsi que nous l'avons dit. (V. l. VI, § iv, not. 41.)

---

## \* Paragraphe Dixième

DÉTACHEMENT DES BIENS TERRESTRES  
ET EMPRESSEMENT POUR CEUX DU CIEL

Or <sup>1</sup> quelqu'un de la foule (a) Ait autem ei quidam  
lui dit : Maître, dites à mon de turba : Magister, dic  
frère de partager avec moi no- fratri meo ut dividat mecum  
tre héritage. Mais Jésus répon- hæreditatem. At ille dixit :  
dit : <sup>2</sup> Homme, qui m'a établi Homo, quis me constituit  
juge sur vous, ou pour faire vos judicem, aut divisorem inter  
partages ? Puis il leur dit : <sup>3</sup> vos? Dixitque ad illos : Vi-  
Soyez attentifs, et gardez-vous dete, et cavete ab omni ava-

a. L. XII.  
13-34.

\* Le Sermon de la montagne, rapporté par saint Matthieu, contient des choses semblables à celles que nous lisons dans ce chapitre de saint Luc. Mais si les maximes sont les mêmes, les circonstances diffèrent notablement dans les deux Évangélistes. Il y avait des principes fondamentaux que le divin Maître tenait à graver profondément dans l'esprit de ses disciples ; il ne faut donc pas s'étonner qu'il les ait exposés plusieurs fois, quand l'occasion s'en présentait. L'un des plus importants, mais aussi des plus difficiles à mettre en pratique, est celui qui regarde le détachement des biens de la terre et la recherche exclusive des trésors du ciel.

1. Cet homme s'imaginait peut-être que, Jésus étant le Messie, il devait aussi, comme Moïse, exercer l'autorité du juge ou de l'arbitre dans les différends que les particuliers avaient entre eux, et régler tout ce qui a rapport au gouvernement temporel. C'est un abus assez ordinaire, observe ici Maldonat, que l'on demande volontiers aux ministres de Dieu des conseils pour les affaires du temps, et que l'on ne reçoive pas ceux qu'ils donnent pour les choses de l'éternité.

2. Par cette réponse Jésus donne à entendre que sa mission a une fin plus relevée ; et d'avance il enseigne aux ministres de son Église de quelles choses ils doivent principalement s'occuper.

3. Sollicité de pourvoir à un intérêt matériel, Jésus prend de là occasion de prémunir ses disciples contre l'avarice, vice capital, qui empêche les hommes de songer aux richesses du paradis.

ritia; quia non in abundantia cujusquam vita ejus est ex his quæ possidet. Dixit autem similitudinem ad illos dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit. Et cogitabat intra se dicens : Quid faciam, quia non habeo quo congregem fructus meos? Et dixit : Hoc faciam : destruam horrea mea, et majora faciam; et illuc congregabo omnia, quæ nata sunt mihi, et bona mea; et dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare. Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte ani-

de toute avarice; <sup>4</sup> car la vie de chacun n'est pas dans l'abondance des choses qu'il possède. Il leur proposa ensuite une parabole, disant : <sup>5</sup> Le champ d'un homme riche rapporta beaucoup de fruits. Or il pensait en lui-même, disant : Que ferai-je ? car je n'ai point où serrer mes fruits. Et il dit : Voici ce que je ferai : je détruirai mes greniers, et j'en ferai de plus grands, et là je rassemblerai tous mes produits, et tous mes biens; et je dirai à mon âme : <sup>6</sup> Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois, fais grande chère. Mais Dieu lui dit : <sup>7</sup> In-

4. La vie de l'homme n'est pas proportionnée à l'abondance de ce qu'il possède. Ou bien, suivant d'autres interprètes : la vie de l'homme ne consiste pas dans l'abondance, mais dans l'usage de ce qu'il possède; mais l'usage ne réclame que peu de chose. Estius préfère cette seconde explication. Mais la première se lie mieux à la parabole qui suit.

5. Les Pères font de belles réflexions morales sur ce riche avare, pour qui l'abondance même devient une cause d'angoisse et de véritable malheur. S'il avait voulu remplir ses greniers, et verser le reste de sa splendide récolte dans le sein des pauvres, dont le dénûment lui présentait tant de vides à remplir, il se serait épargné le souci de démolir ses granges et de les relever. Mais l'abondance et l'avarice lui ont fait perdre le souvenir du prochain, de son âme, et de Dieu.

6. On comprend que l'âme est prise ici pour l'homme tout entier. Mais l'âme proprement dite de ce riche, et de tous ceux qu'il représente, n'est que trop misérablement dénuée de tout bien, et chargée envers la justice divine de dettes qu'il ne songe pas à acquitter.

7. Qui est plus fou qu'un homme qui se croit immortel, ou qui tout au moins se promet avec tant de sécurité une longue vie, qu'il ne

sensé, cette nuit même on te redemandera ton âme ; et ce que tu as amassé, à qui sera-t-il ? Ainsi est celui qui thésaurise pour lui, et qui n'est pas riche devant Dieu. Et il dit à ses disciples : <sup>8</sup> C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. <sup>9</sup> Considérez les cor-

mam tuam repetunt a te ; quæ autem parasti, cujus erunt ? Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives. Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis : Nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum. Considerate vos quia non seminant, neque metunt, quibus non

pourvoit à rien pour le cas d'une mort prochaine ? C'est folie d'accumuler des richesses, sans même savoir à qui passeront tous ces biens amassés ; mais folie plus misérable encore, d'amasser aux dépens de sa conscience des trésors déloyalement acquis, ou de manquer d'accomplir le précepte de l'aumône, à *proportion* des moyens dont on dispose, et à *proportion* des besoins qui se présentent à secourir.

8. Ce passage est très-semblable à une partie du Sermon de la montagne. Notre-Seigneur a voulu répéter le même enseignement à ses disciples, et surtout à ses apôtres, qui, plus que tous les autres, devaient être dégagés de toutes les sollicitudes et de tous les soucis terrestres, pour être capables d'aller prêcher l'Évangile. Voyez pour les explications, l' IV, § v.

9. Dans le Sermon de la montagne, Jésus-Christ avait dit en général : *Regardez les oiseaux du ciel*. Il ne nomme ici que les corbeaux. On sait que la sainte Écriture aime à rappeler cette preuve de la providence de Dieu, qui prend soin de nourrir les petits des corbeaux. « *Quis præparat corvo escam suam quando pulli ejus clamant ad Deum vagantes eo quod non habeant cibos ?* (Job, xxxviii, 41.) *Qui dat « jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum. »* (Ps. cxlvi, 9.) Ces fréquentes citations de l'exemple du corbeau, de préférence à tout autre, s'explique par l'instinct qu'a cet oiseau d'abandonner ses petits dès qu'ils commencent à se servir de leurs ailes, avant qu'ils soient habitués à trouver la nourriture qui leur est propre. Si donc Dieu entend les croassements d'un oiseau qui n'a ni beauté, ni valeur, et ne permet pas que la nourriture lui manque,

est cellaria, neque hor- beaux, qui ne sèment ni ne reum; et Deus pascit illos; moissonnent, qui n'ont ni cel- quanto magis vos pluris lier ni grenier, et Dieu les nour- estis illis? Quis autem ve- rit. Combien ne valez-vous pas strum cogitando potest ad- plus qu'eux? Qui de vous, à jicere ad staturam suam force de s'ingénier, peut ajouter cubitum unum? Si ergo à sa taille une seule coudée? Si neque quod minimum est donc vous ne pouvez pas même potestis, quid de cæteris les moindres choses, pourquoi solliciti estis? Considerate vous inquiéter des autres? Con- lilia quomodo crescunt : sidérez les lis comme ils crois- non laborant, neque nent. sent; ils ne travaillent ni ne fi- Dico autem vobis : nec lent; et cependant, je vous le Salomon in omni gloria dis, Salomon, dans toute sa sua vestiebatur sicut unum gloire, n'était pas vêtu comme ex istis. Si autem fœnum, l'un d'eux. Or, si l'herbe qui quod hodie est in agro, et est aujourd'hui dans le champ cras in clibanum mittitur, et qui demain sera jetée au Deus sic vestit, quanto ma- four, Dieu la revêt ainsi, com- gis vos, pusillæ fidei? Et vos bien plus le fera-t-il pour vous, nolite quærere quid mandu- gens de petite foi? Ne deman- cetis, aut quid bibatis, et dez donc point ce que vous nolite in sublime tolli. Hæc aurez à manger ou à boire, <sup>10</sup>

comment les hommes ne compteraient-ils pas sur la continuité de sa sollicitude? Il n'est pas seulement leur Père pour les avoir adoptés; il les a créés de ses mains, et sait à merveille que la vie qu'il leur a donnée a besoin, pour s'entretenir, du vêtement et de la nourriture.

10. Ces paroles : *Nolite in sublime tolli*, ne se trouvent pas dans le Sermon de la montagne. On les explique de plusieurs manières. Le sens qui me paraît préférable est celui-ci : Nous ne devons pas nous tenir comme suspendus en l'air, nous inquiétant sans relâche de tout ce qui peut nous arriver. Toute notre sollicitude doit avoir pour objet le règne de Dieu, le salut de notre âme, une vie conforme en toutes choses à la justice. C'est à condition d'être ainsi disposés que nous pouvons véritablement attendre le reste par surcroît de la bonté de notre Père céleste.

et ne vous élevez pas si haut. Car ce sont ces choses que les nations du monde recherchent; mais votre Père sait que vous en avez besoin. Ainsi cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice; et toutes ces choses vous seront données par surcroît. <sup>11</sup> Ne craignez pas, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner le royaume. <sup>12</sup> Vendez ce que vous avez et donnez l'aumône: Faites-vous des bourses que le temps n'use point, un trésor qui ne s'épuise point, dans les lieux, où le voleur n'approche

enim omnia gentes mundi quærunt. Pater autem vester scit quoniam his indigetis. Verumtamen quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Vendite quæ possidetis, et date eleemosynam. Facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in cælis, quo fur non accipiat, neque tinea corrumpat; ubi enim thesaurus

11. Pour acheminer ses disciples vers la perfection, et les encourager à remplacer la préoccupation des choses temporelles par la confiance en Dieu, Notre-Seigneur leur ordonne de déposer toute crainte, et les nomme tendrement son *petit troupeau*. Cette qualification peut s'appliquer ou aux Apôtres seuls, ou à tous les disciples; ou exclusivement aux élus, ou à tous les membres de l'Église; chacune de ces interprétations compte des partisans parmi les commentateurs. Il me paraît plus vraisemblable que Jésus-Christ désigne ici ceux qui sont prédestinés à la gloire; car ce sont les seuls dont on puisse dire qu'il a plu au Père de leur donner le royaume éternel dans le paradis.

12. Avoir le cœur détaché de ce que l'on possède, c'est un précepte qui oblige tout le monde; car nul ne peut sans péché grave mettre sa fin dans les richesses, ni être disposé à les conserver en transgressant les lois de la justice ou de la charité. Mais vendre tout ce qu'on a, et en distribuer le prix aux pauvres, n'est qu'un conseil de perfection. Ce conseil a été suivi dès les premiers jours de l'Église, et de tout temps on l'a vu mis littéralement en pratique par un grand nombre de chrétiens généreux. L'Évangile l'atteste des Apôtres; et saint Luc, au livre des Actes, nous montre beaucoup de fidèles se présentant devant les Apôtres, et déposant à leurs pieds le prix des biens qu'ils ont vendus.

vester est, ibi et cor vestrum erit. pas, et où le ver ne ronge pas.<sup>13</sup>

Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

### \* Paragraphe Onzième

#### LE BON ET LE MAUVAIS SERVITEUR

u. l. XII.  
30-39.

(a) Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes <sup>1</sup> Ceignez vos reins, et ayez en vos mains des lampes allu-

13. Cette maxime se retrouve dans le Sermon de la montagne. (Matth. vii, 21.) La règle est infallible; pour savoir où est le cœur, il suffit de savoir où est le trésor. Si l'on amasse pour la terre, le trésor est sur la terre, et le cœur est terrestre. Si l'on recherche les vertus et les dons qui enrichissent l'âme, le trésor est au ciel, et le cœur a son centre en Dieu.

\* « Quia regni cœlestis mentionem intulerat, et ad ejus expectationem discipulos accenderat, docet quando, quo studio, qua vigilia, quo habitu expectare illud debeant. » Ces paroles, que j'emprunte à Maldonat (*in Luc.*, xii, 35), suffisent pour rendre compte de l'ordre que je suis. J'ai déjà (l. VIII, § v, not. pr.) averti le lecteur que les versets 54, 55 et 56 de ce chapitre xii de saint Luc ne doivent pas être confondus avec les premiers du chapitre xvi de saint Matthieu; non plus que les derniers versets de ce paragraphe avec un passage semblable du Sermon de la montagne. (Matth. v, 25, 26.)

1. Les vêtements longs et amples dont les Juifs se servaient, et que la plupart des Orientaux ont conservés, gênaient les mouvements dans certaines occasions. On les relevait avant le travail, ou pour se mettre en voyage, et on les retenait au moyen d'une ceinture. — Quand le maître s'est rendu à un festin de noces, le devoir des serviteurs est de veiller pour l'attendre, d'être prêts à lui ouvrir la porte dès le premier signal, et de courir à sa rencontre avec des lampes allumées. Jésus-Christ veut que nous prenions ces serviteurs pour modèles; il s'est rendu au festin des noces, quand il est monté au ciel; il reviendra, quand il jugera le monde. Bienheureux serons-nous, si, au jour de notre mort, nous sommes allés au-devant de notre juge, ayant en nos mains une foi vive et des œuvres saintes, comme une lampe allumée! Nous serons assurés qu'au jugement universel notre première sentence de

mées, et soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces; afin que, lorsqu'il viendra et frappera à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. Heureux ces serviteurs que le maître, quand il viendra, trouvera veillants. En vérité, je vous le dis, il se ceindra, et les fera mettre à table, et passant de l'un à l'autre, il les servira. Et s'il vient à la seconde veille, et s'il vient à la troisième veille, et qu'il les trouve ainsi, heureux sont ces serviteurs. <sup>2</sup> Car sachez bien que, si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement, et ne laisserait pas percer sa maison. Et vous aussi, soyez prêts; parce qu'à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra. Or Pierre lui dit : <sup>3</sup> Seigneur, est-ce pour

in manibus vestris; et vos similes hominibus expectantibus dominum suum quando revertatur a nuptiis; ut cum venerit, et pulsaverit, confestim aperiant ei. Beati servi illi, quos cum venerit dominus invenerit vigilantes. Amen dico vobis quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis. Et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi. Hoc autem scitote quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, vigilaret utique, et non sinneret perfodi domum suam. Et vos estote parati, quia qua hora non putatis, Filius hominis veniet. Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et

bénédition sera ratifiée; nous serons traités, non pas comme les serviteurs, mais comme les héritiers et les enfants de Dieu.

2. Cette seconde comparaison a le même but que la première, d'enseigner aux hommes à veiller et à se tenir toujours prêts, comme ferait un maître de maison, s'il savait qu'à telle heure un voleur doit venir saccager son habitation. Jésus-Christ viendra donc à l'improviste; et ce n'est pas ici le seul endroit où il compare sa venue, soit pour juger l'univers, soit pour juger chacun de nous, à la venue d'un voleur. L'expérience montre assez qu'en général on meurt quand on y pense le moins.

3. Il arrivait souvent au Seigneur d'adresser la parole à ses Apô-



ad omnes? Dixit autem Dominus : Quis putas est fidelis servus, et prudens, quem constituit Dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram? Beatus ille servus, quem cum venerit dominus invenerit ita facientem. Vere dico vobis, quoniam supra omnia, quæ possidet, constituet eum. Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere

nous que vous dites cette parabole, où pour tout le monde? Et le Seigneur dit : Qui, pensez-vous, est le serviteur fidèle et prudent que le maître a mis à la tête de sa famille, pour leur distribuer, dans le temps, leur mesure de froment?<sup>4</sup> Heureux ce serviteur que le maître, quand il viendra, trouvera agissant ainsi. Je vous dis, en vérité, qu'il l'établira sur tous les biens qu'il possède. Que si ce serviteur dit en son cœur :<sup>5</sup> Mon maître tarde à venir, et

tres, même au milieu de la foule; c'est pour cela que saint Pierre, entendant nommer un père de famille, imagine que cette parabole pourrait bien ne regarder que lui et ses frères. Jésus lui fait comprendre par une autre parabole que son enseignement avait été pour tous, encore bien que les Apôtres, déjà établis comme fondateurs de l'Église et pasteurs des âmes, dussent se l'approprier tout spécialement. Il ne répond pas directement à Pierre; mais il en dit assez pour l'éclairer.

4. Dans ce temps où l'or et l'argent n'étaient pas aussi communs qu'ils le sont devenus par la découverte d'un grand nombre de mines, il arrivait souvent que les serviteurs et les journaliers recevaient en aliments le prix de leurs journées; une mesure de blé remplaçait en pareil cas la monnaie courante. Dans les grandes maisons, cette distribution était faite par un économiste ou un régisseur. Ici le maître, pour récompenser l'exactitude et la probité d'un serviteur fidèle, qu'il avait d'abord chargé de ce soin, l'élève à l'emploi le plus considérable de sa maison, et fait de lui le chef de ses serviteurs et l'intendant de tous ses biens. Un maître de ce monde n'a rien de plus à donner; mais le maître du ciel et de la terre, quand il veut payer la fidélité de celui qui l'a bien servi, ne se contente pas même de lui donner un royaume, et un royaume éternel; il se fait lui-même sa récompense : *Mercès tua magna nimis* (Gen., xv, 1).

5. Il est pourtant vrai que, lorsque l'homme veut prendre le parti de pécher, il faut de toute nécessité qu'il déraisonne. Ce mauvais serviteur sait bien que son maître viendra; et quoiqu'il ignore seulement

qu'il commence à battre les servos et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari, veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua nescit, et dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet. Ille autem servus qui cognovit voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis; qui autem non cognovit; et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo, et cui commendaverunt multum,

l'époque de son retour, il fait tous ses efforts pour se persuader que ce retour sera tardif; puis, lorsqu'il s'est bien attaché à cette illusion, il se met à agir comme si son maître ne devait jamais revenir. Au lieu de se conformer aux ordres qu'il a reçus, il s'établit le tyran des autres serviteurs, et commence à mener aux dépens de son maître une vie de libertinage et de désordres; il mange, il boit, il s'enivre. Mais voilà que, lorsqu'il y pense le moins, le maître arrive. — On voit tout de suite l'application de cette parabole.

6. L'ignorance, quand elle n'est ni grossière et coupable, ni affectée, comme celle dont parle le Psalmiste : *Noluit intelligere, ut bene ageret* (ps. XXXV), diminue la gravité de la faute, et par suite la sévérité du châtement. Il y a même une ignorance qui supprime complètement la faute; c'est celle qui est absolument involontaire et invincible. Ainsi ce qui est dit en cet endroit, que celui qui n'a pas connu la volonté du Maître *vapulabit paucis*, doit s'entendre de la transgression des lois qu'il pouvait et qu'il devait connaître par les lumières de la raison, ou par les inspirations de la grâce actuelle auxquelles il a résisté. Un Juif, qui connaissait les préceptes du Décalogue, non-seulement par les lumières de la raison, mais par une révélation expresse, méritait, en les violant, une peine plus rigoureuse qu'un païen qui n'en avait qu'une connaissance rationnelle et naturelle.

plus petent ab eo. Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendantur? Baptismo autem habeo; et quomodo coarctor usquedum perficiatur? Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem. Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi, tres in duos, et duo in tres. Dividentur pater in filium, et

coup; et celui à qui on a confié beaucoup, on exigera de lui davantage. <sup>7</sup> Je suis venu apporter un feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume? <sup>8</sup> Je dois être baptisé d'un baptême; et combien je me sens comprimé, jusqu'à ce qu'il s'accomplisse. Pensez-vous que je suis venu donner la paix sur la terre? <sup>9</sup> Non, je vous le dis, mais la séparation. Car désormais dans une maison cinq seront divisés, trois

7. Les saints Pères enseignent généralement qu'il s'agit ici du feu de la charité; Jésus-Christ était venu l'apporter sur la terre, et tout son désir était de le voir allumé et répandu par le Saint-Esprit dans le cœur de tous les hommes. Néanmoins, Tertullien l'entend du feu de la persécution, que la prédication de l'Évangile devait exciter contre les chrétiens, et dont l'effet serait de purifier le troupeau de Jésus-Christ et d'ajouter à la beauté de son Église.

8. Jésus-Christ avait reçu le baptême de Jean dans les eaux du Jourdain; il parle ici du baptême de sang dans lequel il fallait que toutes les iniquités du monde fussent lavées. C'est là ce que le Rédempteur désire de toutes les forces de sa volonté, afin de rendre parfaite son obéissance à l'égard de son Père, et afin d'opérer le salut des hommes. Nous verrons en son lieu comment ce désir se concilie avec la tristesse qu'il ressentit au jardin des Oliviers, à l'approche de l'heure éternellement fixée pour son sacrifice. Pour le moment, je me contente de rappeler que Jésus-Christ excitait dans son âme les mouvements qu'il voulait. Quand il lui plut d'envisager la mort comme répugnant à la nature humaine, comme introduite dans le monde par le démon, qui est homicide dès le commencement, comme une chose que Dieu n'a pas faite; alors il commença à ressentir le dégoût et la tristesse. Mais à présent qu'il l'envisage comme un sacrifice offert à la justice et destiné à réconcilier les hommes avec Dieu, il s'écrie : *Quomodo coarctor usquedum perficiatur.*

9. C'est la même prophétie qu'il avait faite à ses Apôtres, la première fois qu'il les envoya prêcher que le royaume de Dieu était proche. (V. liv. VII, § II, not. 12.)

contre deux, et deux contre trois. Ils seront divisés, le père contre le fils, et le fils contre le père; la mère contre la fille, et la fille contre sa mère; la belle-mère contre sa bru, et la bru contre sa belle-mère. Il disait encore à la foule : <sup>10</sup> Lorsque vous voyez un nuage se former au couchant, aussitôt vous dites : La pluie vient, et il arrive ainsi; et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites : Il fera chaud, et cela arrive. Hypocrites, vous savez juger d'après l'aspect du ciel et de la terre; mais ce temps-ci, comment ne le reconnaissez-vous point ? <sup>11</sup> Pourquoi ne discerniez-vous pas de vous-mêmes ce

*filius in patrem suum, mater in filiam, et filia in matrem; socrus in nurum suam, et nurus in socrum suam. Dicebat autem et ad turbas : Cum videritis nubem ascendentem ab occasu, statim dicitis : Nimbus venit; et ita fit; et cum austrum flantem, dicitis; Quia aestus erit; et fit. Hypocritæ, faciem cœli et terræ nostis probare, hoc autem tempus quomodo non probatis? Quid autem, et a vobis ipsis non iudicatis quod justum est? Cum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, ne forte trahat te ad iudicem,*

10. Le Seigneur avait adressé une autre fois ce même reproche aux Pharisiens et aux Sadducéens. (V. liv. VIII, § v, not. 3 et 4.) L'occasion se présentait ici tout naturellement de le répéter. Il venait de dire à ses disciples quelle est la fin de sa venue en ce monde; il se retourne maintenant vers la foule, qui comprenait toute sorte de personnes et notamment des Pharisiens. C'est à ces derniers surtout qu'il donne le nom d'hypocrites, parce que, tout en voulant paraître les plus zélés partisans de la vérité, ils passent leur vie à la contredire. Ils se font gloire de connaître tous les pronostics du beau temps et de la tempête; et le temps par excellence, le temps du Messie, ils ne reconnaissent pas qu'il est arrivé. Tous les signes évidents, incontestables, qui se réunissent dans la personne de Jésus, ne leur suffisent pas pour qu'ils lui donnent le nom qui lui appartient.

11. Il exhorte chacun à faire usage de son intelligence pour discerner ce qui est juste et vrai; il les provoque à se servir des lumières qu'ils ont reçues, pour reconnaître la divinité de sa mission; des jours si précieux ne doivent pas être perdus.

et *judex tradat te exactori*, qui est juste? Lorsque <sup>12</sup> tu vas et *exactor mittat te in carce-* avec ton adversaire vers le ma-  
rem. Dico tibi, non exies *gistrat*, tâche de te dégager de  
inde, donec etiam novissi- lui en chemin, de peur qu'il te  
mum minutum reddas. traîne devant le juge, et que le  
juge te livre à l'exécuteur, et  
que l'exécuteur te jette en pri-  
son. Je te le dis, tu ne sortiras  
pas de là, que tu n'aies payé  
jusqu'à la dernière obole.

---

### \* Paragraphe Douzième

#### JÉSUS PARLE DES CHATIMENTS TEMPORELS ET PROPOSE LA PARABOLE DU FIGUIER STÉRILE

a. L. XIII.  
1-9.

(a) Aderant autem qui- Il y avait là, dans ce même  
dam ipso in tempore nun- temps, des hommes qui lui an-  
tiantes illi de Galilæis, quo- nonçaient ce qui s'était passé  
rum sanguinem Pilatus mi- touchant <sup>1</sup> les Galiléens, dont

12. Il recourt à une comparaison pour ajouter à la charité de son avertissement. Bien que cette comparaison ne semble être que la répétition de celle qu'il avait employée dans le Sermon de la montagne, l'application qu'elle reçoit ici n'est pas la même. Le *magistrat* (*princeps*), c'est Dieu lui-même; le *juge*, c'est le Fils de l'Homme; l'*exécuteur*, c'est le démon, ministre de la justice divine. N'attendons pas pour acquitter nos dettes envers Dieu que nous nous trouvions en présence du redoutable tribunal de sa justice; acquittons-les au tribunal de la miséricorde et de la pénitence, pendant que nous sommes en chemin; dans la prison de l'enfer, la peine n'a point de fin, et la condamnation est sans espérance.

\* Il n'est pas possible de séparer cette histoire de la précédente, puisque l'Évangéliste lui-même les unit par ces mots du premier verset : *in ipso tempore*.

1. Le fait auquel il est fait allusion semble se rapporter aux secta-

Pilate avait mêlé le sang à leurs sacrifices. Et Jésus répondant, leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de telles choses? Non, je vous le dis; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de même. Sicut illi decem et octo,

scuit cum sacrificiis eorum. Et respondens, dixit illis : Putatis quod hi Galilæi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt? Non, dico vobis, sed nisi poenitentiam habueritis, omnes similiter peribitis. Sicut illi decem et octo, teurs de Judas de Galilée que nomme l'historien des Actes des Apôtres (v. 37) : *Post hæc extitit Judas Galilæus in diebus professionis, et avertit populum post se. Et ipse perit, et omnes quotquot consenserunt ei, dispersi sunt.* Maldonat est d'un avis opposé; Lamy le réfute (*Harm. evangel.*, lib. IV, cap. 1). Les deux erreurs principales de cette secte consistaient à enseigner que l'on ne doit pas reconnaître d'autre maître que Dieu, et que l'on ne doit pas payer de tribut à César. Le meurtre de ces Galiléens venait évidemment d'avoir lieu lorsqu'on en parla à Jésus-Christ; on s'attendait probablement à ce qu'il dit que ces malheureux avaient été cruellement massacrés par Pilate, parce que devant Dieu ils étaient les plus grands coupables de leur province. Il y avait là une erreur grossière à corriger. On ne peut, en effet, juger de la gravité des fautes, ou du degré de malice des délinquants, par les châtimens qui leur sont infligés dans la vie présente. Sont-ce donc toujours les plus coupables qui sont le plus sévèrement punis dans ce monde, et n'arrive-t-il pas souvent que les plus grands désastres, les plus rudes tribulations atteignent les Job et les Tobie, les hommes qui, étant plus agréables à Dieu, méritent d'être soumis à des épreuves aussi grandes que leurs vertus? Aussi Jésus ne se contente pas d'assurer que ces pauvres victimes n'étaient pas de plus grands pécheurs que les autres; il rappelle un autre fait à l'appui de cette proposition : que tous périeraient de même, s'ils persévéraient dans leur impénitence. Il est à remarquer que cet autre malheur qui avait coûté la vie à dix-huit personnes ensevelies sous les ruines d'une tour ne provenait pas, comme le premier, de la volonté des hommes; Jésus-Christ affirme que, cette fois encore, ce n'étaient pas les plus grands pécheurs de Jérusalem qui avaient péri. Il est réservé à l'autre vie de proportionner les peines aux fautes suivant toute la rigueur de la justice. Dans la vie présente, craignons et adorons; mais ne cherchons pas témérairement à mesurer les insondables abîmes de la colère et de la miséricorde de Dieu.

supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos; putatis quia et ipsi debitores fuerint præter omnes habitantes in Jerusalem? Non, dico vobis, sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. Dicebat autem et hanc similitudinem : Arborem fici habebat quidam plantatam in vinea sua. Et venit quærens fructum in illa, et non invenit. Dixit autem ad cultorem vineæ : Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum ex ficulnea hac, et non invenio. Succide ergo illam;

Comme ces dix-huit sur qui tomba la tour de Siloé, et qu'elle tua; croyez-vous qu'ils fussent plus redevables que tous les habitants de Jérusalem? Non, je vous le dis; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de même. Il leur disait encore cette comparaison : <sup>2</sup> Un homme avait un figuier planté dans sa vigne. Et il vint y chercher du fruit, et n'en trouva point. Alors il dit au cultivateur de la vigne : Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve point. Coupe-le donc; à quoi sert qu'il

2. Il est facile de comprendre la signification de cette parabole, et de saisir le lien qui la rattache au discours précédent. Il venait de dire que, s'ils ne faisaient pénitence, ils périraient tous de la même manière. Il les force maintenant de se reconnaître sous l'image d'un figuier stérile auquel le maître n'accorde qu'un certain temps, après lequel il sera coupé, si les efforts et l'industrie du jardinier n'aboutissent pas à lui rendre la fécondité. De même que cet arbre ne produisait pas de fruits, ainsi les auditeurs du divin Maître ne produisaient ni bonnes œuvres ni dignes fruits de pénitence. Le maître de la vigne avait patiemment attendu plusieurs années; il suspend encore l'exécution de son ordre, et permet que de nouveaux moyens soient mis en œuvre. Dieu donne ainsi aux pécheurs le temps de se repentir; il envoie vers eux les ministres de son Église; il leur donne lui-même le secours intérieur de sa grâce; il multiplie les avertissements et les inspirations pour les ramener dans le droit chemin. Mais, à la fin, l'ordre de couper l'arbre est donné; le pécheur obstiné dans son impénitence est frappé de mort subite; il sort de ce monde sans avoir eu le temps de se réconcilier avec Dieu. Et sa condamnation étant un acte de justice, elle recouvrera au jour du jugement les applaudissements de tous les élus; *et erunt usque ad satietatem visionis omni carni.* (Isaïe, LXVI, 24.)

occupe la terre? Mais cet homme répondant, lui dit : Seigneur, laissez-le encore cette année, jusqu'à ce que je creuse tout autour et que j'y mette du fumier; peut-être qu'il donnera du fruit; sinon vous le couperez après.

ut quid etiam terram occupat? At ille respondens dicit illi : Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum fodiam circa illam, et mittam stercora; et si quidem fecerit fructum; siu autem in futurum succides eam.

### \* Paragraphe Treizième

#### LA FEMME COURBÉE

Or Jésus enseignait dans leur synagogue les jours du sabbat. Et voici venir une femme<sup>1</sup> qui avait un esprit d'infirmité depuis dix-huit ans; et elle était courbée, et ne pouvait aucunement regarder en haut. Jésus, la voyant,<sup>2</sup> l'appela, et lui

(a) Erat autem docens in Synagoga eorum sabbatis. Et ecce mulier, quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo, et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere. Quam cum videret Jesus vocavit

<sup>a.</sup> L. XIII.  
10 17.

\* L'Évangéliste ne fait connaître ni le temps ni le lieu où ce miracle s'accomplit. Je poursuis donc avec le texte seul de saint Luc l'histoire de la vie de Jésus-Christ, laissant à chaque fait la place qu'il occupe, lorsque la nécessité de concilier plusieurs Évangélistes ne force pas de leur en donner une autre.

1. La réponse du Sauveur supprime toute espèce de doute sur la cause de cette infirmité; elle était bien l'œuvre du démon, *quem alligavit Sathanas*. Il faut donc reconnaître un esprit infernal dans cet esprit d'infirmité qui empêchait la femme de regarder en haut.

2. Jésus n'attendit pas qu'elle le priât; il vit l'infirme, l'appela près de lui et lui annonça sa guérison. Il faut la puissante voix du Verbe de Dieu pour relever les regards de certaines personnes, qui, toujours courbées vers la terre, ne connaissent et n'apprécient que les choses d'ici-bas.



eam ad se, et ait illi : Mulier, dit :<sup>3</sup> Femme, tu es délivrée de dimissa es ab infirmitate ton infirmité. Et il lui imposa tua. Et imposuit illi manus, les mains, et aussitôt elle se redressa; et elle glorifiait Dieu.<sup>4</sup> et confestim erecta est, et dressa; et elle glorifiait Dieu.<sup>4</sup> glorificabat Deum. Respon- Or le chef de la synagogue prit dens autem archisynagogus, la parole, s'indignant de ce que indignans quia sabbato cu- Jésus l'eût guérie un jour de rasset Jesus, dicebat turbis : sabbat; et il dit au peuple : Il Sex dies sunt, in quibus y a six jours pendant lesquels oportet operari; in his ergo on doit travailler; venez donc venite, et curamini, et non ces jours-là vous faire guérir, in die sabbati. Respondens et non le jour du sabbat. Mais le autem ad illum Dominus, Seigneur lui répondant, dit : dicit : Hypocritæ ! unus- Hypocrites,<sup>5</sup> chacun de vous

3. Un simple attouchement des mains de Jésus-Christ opère instantanément la guérison annoncée; et la femme, reconnaissante d'un si grand bienfait, se met aussitôt à glorifier Dieu.

4. Mais pendant que le Seigneur n'a fait autre chose qu'imposer les mains à une pauvre infirme, avec quelle ardeur, avec quelle sottise on travaille à soulever le peuple contre lui ! Comme si la loi de Dieu autorisait les superstitions pharisaïques, et interdisait les miracles les jours de sabbat !

5. Ce n'est pas la première fois qu'il oppose le raisonnement et le bon sens aux accusations de ses ennemis sur le même sujet. La réponse ne pouvait être ni plus péremptoire, ni plus accessible aux plus humbles intelligences. Il ne faut pas être savant pour comprendre que l'homme est plus digne d'intérêt que la bête; que détacher des animaux pour les mener à l'abreuvoir est une opération plus longue et plus laborieuse qu'une simple imposition des mains; enfin, qu'une infirmité causée par le démon, et soufferte dix-huit ans par une fille d'Abraham, valait bien la peine qu'on la fit cesser au plus vite. L'orgueilleux Pharisien n'ose pas s'adresser à Jésus-Christ, dans la crainte de recevoir une leçon sévère; c'est le peuple qu'il s'efforce de séduire et de détacher de Jésus-Christ, sous prétexte de lui prêcher l'exacte observance de la loi; il cache ainsi sous le masque du zèle la haine et l'envie dont il est dévoré. Mais le Sauveur arrache ce masque hypocrite, et réduit son ennemi au silence de la confusion. Ainsi la foi du peuple fut affermie, et il reconnut celui que Dieu avait envoyé pour le salut d'Israël et pour la rédemption du monde.

ne délie-t-il pas son bœuf ou quisque vestrum sabbato son âne de la crèche, le jour du non solvit bovem suum, sabbat, pour les mener à l'a- aut asinum a præsepio, et breuvier? Et cette fille d'Abra- ducit adquare? Hanc autem ham que Satan a liée, voilà dix- filiam Abrahæ, quam alliga- huit ans, il ne fallait pas qu'elle vit Satanus ecce decem et fût délivrée de ce lien le jour octo annis, non oportuit du sabbat? Et comme il parlait solvi a vinculo isto die sab- ainsi, tous ses adversaires rou- bati? Et cum hoc diceret, gissaient; et le peuple se ré- erubescabant omnes adver- jouissait de toutes les choses sarii ejus; et omnis populus qu'il faisait avec tant d'éclat. gaudebat in universis quæ gloriose fiebant ab eo.

---

\* Paragraphe Quatorzième

LA DIFFICULTÉ DU SALUT

Et Jésus allait par les villes (a) Et ibat per civitates, et par les villages, enseignant, et castella docens et iter fa- et faisant route vers Jérusalem. ciens in Jerusalem. Ait au-

a. L. XIII.  
22-30.

\* Nous avons placé au livre VI, § x et xi, les deux paraboles du grain de sénevé et du levain, racontées par saint Luc du verset 18 au verset 24, afin de faire concorder le texte de cet Évangéliste avec ceux de saint Matthieu et de saint Marc. « Hanc autem profectionem per civitates et castella, eam esse crediderim, ob quam Lucas supra *capite x*, dixit Dominum designasse Septuaginta duos discipulos, « *cosque misisse binos ante faciem suam in omnem civitatem, et locum, a quo erat ipse venturus.* » Ainsi s'exprime Jansenius de Gand (*Comment. in concord. Evangel.*, cap. LXL), dont l'opinion me paraît souverainement probable; elle rend suffisamment compte de l'ordre que j'ai suivi. Je ne crois pas, en effet, qu'il puisse être ici question d'un autre voyage.

tem illi quidam : Domine, Or quelqu'un lui dit : Seigneur, si pauci sunt qui salvantur? est-ce le petit nombre qui se Ipse autem dixit ad illos : sauvent? Il leur dit : <sup>1</sup> Efforcez-Contendite intrare per an- vous d'entrer par la porte gustam portam, quia multi, étroite; car beaucoup, je vous dico vobis, quærent intrare, le dis, chercheront à entrer, et et non poterunt. Cum autem ne le pourront pas. <sup>2</sup> Lorsque intraverit paterfamilias, et le père de famille sera entré, et clauserit ostium, incipietis aura fermé la porte, vous com- foris stare, et pulsare ostium mencerez à vous tenir dehors,

1. Le Seigneur ne résout pas directement la double question qui lui est posée; cependant il donne suffisamment à entendre que ceux qui arrivent à se sauver sont vraiment en petit nombre. Puisque la porte du salut est étroite, et qu'il faut de grands efforts pour y passer, on est forcé de conclure que c'est le petit nombre qui entre. Dans le Sermon de la montagne, Jésus-Christ avait déjà parlé de la porte étroite et de la porte large (voy. liv. IV, § vi, not. 8). Ici il recommande de se hâter pour obtenir l'entrée. Efforcez-vous, pendant que la chose est possible, d'entrer par la porte du salut, qui est une porte étroite; munissez-vous des forces de la vertu pendant qu'il en est temps. Quand le moment favorable sera passé et que la dernière heure sera venue, bien des gens qui se flattent de trouver toujours la porte ouverte, qui s'imaginent qu'elle est large, et qui se persuadent qu'il ne faut ni violents efforts, ni grande vigueur pour franchir le passage, s'y trouveront impuissants, parce qu'ils auront perdu l'habitude de la lutte; et ils mourront impénitents.

2. Dieu est ici représenté par un chef de famille; à une certaine heure il ferme la porte de sa maison, et refuse désormais de l'ouvrir à ceux qui, abusant de sa condescendance, n'ont pas voulu se rendre à ses invitations répétées; il reste sourd à leurs importunités tardives et ne veut plus les regarder que comme des étrangers. Nous entendrons, dans la parabole des dix vierges, la même réponse adressée aux vierges folles. Apprenons de là qu'après avoir abusé du temps et fermé l'oreille aux appels de la grâce, nous ne pourrons plus faire valoir le titre d'enfants de l'Église catholique, ni celui de disciples de Jésus-Christ, cussions-nous été honorés de sa familiarité la plus intime. Quiconque n'aura fait que des œuvres d'iniquité, Dieu le méconnaîtra absolument; et sa place sera pour l'éternité dans le séjour des pleurs et des grincements de dents, préparé pour le démon et pour ses anges apostats.

et vous frapperez à la porte, disant : Seigneur, ouvrez la porte. Et il vous répondra, disant : Je ne sais d'où vous êtes. Alors vous commencerez à dire : Nous avons mangé et bu devant vous, et vous avez enseigné sur nos places. Et il vous dira : Je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous tous de moi, ouvriers d'iniquité; Il y aura là pleur et grincement de dents, <sup>3</sup> quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et vous, chassés dehors. Et il en viendra de l'Orient, et de l'Occident, et de l'Aquilon et du Midi, et ils auront place au festin dans le royaume de Dieu. <sup>4</sup> Et voilà que ceux-là sont les derniers, qui étaient les premiers, et ceux-là sont les premiers qui étaient les derniers.

dicentes : Domine, aperi ostium; et respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti. Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis; discedite a me omnes, operarii iniquitatis : ibi erit fletus et stridor dentium. Cum videritis Abraham, et Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras. Et venient ab Oriente, et Occidente, et Aquilone, et Austro, et accumbent in regno Dei. Et ecce sunt novissimi, qui erant primi; et sunt primi, qui erant novissimi.

3. Ces paroles sont adressées spécialement aux Juifs, qui, en leur qualité d'enfants de la promesse, s'imaginaient avoir un droit exclusif à l'héritage céleste recueilli par les patriarches et les prophètes. Mais ils s'en verront exclus et repoussés, sans que pour cela les vastes palais du Père qui est au ciel soient dépourvus de dignes habitants. Ils viendront des quatre vents s'asseoir au banquet des âmes, avec le Père des croyants et tout le chœur des justes.

4. Ainsi les Juifs, appelés les premiers au royaume de Dieu, y seront les derniers, c'est-à-dire s'en verront définitivement exclus; et ceux qu'ils en croyaient exclus, c'est-à-dire les peuples païens, y occuperont les premières places. On peut dire aussi que la prophétie se réalisera par la conversion des Juifs, après que l'Évangile aura été prêché à toute la terre; ils reviendront alors à la foi et seront les derniers élus.

## \* Paragraphe Quinzième

HÉRODE VEUT FAIRE MOURIR JÉSUS-CHRIST  
MENACES CONTRE JÉRUSALEM

a. L. XIII.  
31-33.

(a) In ipsa die accesserunt quidam Phariseorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere. Et ait illis : Ite, et

Ce même jour, quelques-uns des Pharisiens s'approchèrent, disant : Sortez et retirez-vous d'ici, car Hérode veut vous faire mourir. Et il leur dit : 'Allez, et

\* Le saint Évangéliste dit expressément que ceci arriva le même jour, *in ipsa die*; je crois donc que l'on doit, sans hésitation, laisser ce récit immédiatement à la suite de celui qui précède. Je ne puis me rendre à l'opinion de certains interprètes, qui veulent avec Lamy (*Harm. evang.*, l. IV, c. XIII) que l'expression *in ipsa die* ait une signification très-élastique, ce qui les conduit à séparer arbitrairement ce qui paraît inséparable. Soit que le Sauveur se trouvât alors dans la tétrarchie d'Hérode, en quelque endroit de la Galilée; soit qu'il fût seulement près de la frontière; toujours est-il que les Pharisiens (qui étaient répandus partout, comme saint Luc lui-même en fait foi : *Et erant Pharisei sedentes, et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Jerusalem.* Luc., v, 17); se mirent en mouvement pour l'avertir qu'Hérode voulait le faire mourir. Ce ne fut certainement ni le zèle, ni une véritable charité, qui les conduisit à faire cette démarche; mais ils espéraient lui faire peur, et le déterminer ainsi à quitter la Judée, où ses ennemis étaient nombreux et puissants, et la Galilée, où Hérode était maître. Quant à la menace adressée à Jérusalem, nous entendrons Jésus-Christ la répéter peu de jours avant sa mort (Matth., xxiii, 37 et s.); car la diversité des circonstances de temps et de lieu, dans lesquelles deux Évangélistes, saint Matthieu et saint Luc, reproduisent ces paroles, me fait penser que le Sauveur les a vraiment dites deux fois.

1. Que l'allégation des Pharisiens fût vraie ou fausse, au moins l'impunité d'Hérode la rendait vraisemblable; le bourreau du Précurseur était capable de tout. Son caractère fourbe et dissimulé inspirait de l'horreur à Jésus-Christ; c'est pour cela qu'il lui donne le nom de *Be-nard*. Mais il tient à montrer qu'il ne le craint pas; aussi annonce-t-il

dités à ce renard : Voilà que je chasse les démons et guéris les malades aujourd'hui et demain; et c'est le troisième jour que je dois être consommé. Cependant, il faut que je marche aujourd'hui, et demain, et le jour suivant; <sup>2</sup> car il n'arrive pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. <sup>3</sup> Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme un oiseau rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu n'as

dicite vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitatem perficio hodie, et cras, et tertia die consummor. Verumtamen oportet me hodie, et cras, et sequenti die ambulare, quia non capit prophetam perire extra Jerusalem. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti? Ecce relinquetur vobis domus vestra

qu'il continuera de faire des miracles et de prêcher l'Évangile jusqu'à ce que l'heure de sa *consommation*, c'est-à-dire de sa mort, soit venu. Cette heure ne dépend que de son Père et de lui-même; ni Hérode, ni les Pharisiens, ni personne, n'a le pouvoir de la déterminer.

2. Il ne s'agit ici ni d'une impossibilité absolue, ni d'une règle tellement générale qu'elle n'ait jamais eu d'exception; quand une chose arrive rarement, on dit par hyperbole qu'elle n'arrive jamais. Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ notifie clairement à ses ennemis eux-mêmes que Lui, le prophète par excellence, sera, comme tant d'autres prophètes, mis à mort à Jérusalem.

3. Cette répétition émue du nom de Jérusalem montre assez quelle tendresse particulière Jésus-Christ avait pour la ville ingrate, ou plutôt pour sa patrie tout entière. Dieu avait donné des marques évidentes de sa prédilection pour les Juifs en multipliant pour eux les prophéties, et en leur envoyant une foule de saints personnages. Mais le bienfait qui dépassait tous les autres, c'était la mission du Fils de Dieu en personne, qui n'avait épargné ni prédications, ni exemples, ni miracles, pour ramener dans le devoir ce malheureux peuple égaré, et l'abriter sous les ailes de la miséricorde contre le châtiment de la justice. Mais orgueilleux et intraitables comme leurs pères, les Israélites ne firent que résister au Saint-Esprit. C'est le reproche que leur fera en face le premier martyr, saint Étienne : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*, Act. VII, 51.

deserta. Dico enim vobis, pas voulu? Voici que <sup>4</sup> votre quia non videbitis me, do- maison vous sera laissée dé- nec veniat cum dicetis : Be- serte. Car, je vous le dis, <sup>5</sup> vous nectus qui venit in nomine ne me verrez plus, jusqu'à ce Domini. qu'il arrive que vous disiez : Béni celui qui vient au nom du Seigneur.

### \* Paragraphe Seizième

#### L'HYDROPIQUE GUÉRI PARABOLE DES INVITÉS AUX NOCES

a. l. XIV.  
1 14.

(a) Et factum est dum in- Il arriva que, comme Jésus traret Jesus in domum cu- entraît un jour de sabbat dans jusdam principis Pharisæo- la maison d'un chef des Phari- rum sabbato manducare siens pour y prendre de la nour- panem, et ipsi observabant riture, ceux-ci <sup>1</sup> l'observaient.

4. La *maison* désignée ici, c'est le Temple, suivant l'interprétation la plus commune; suivant quelques-uns, c'est Jérusalem; suivant d'autres, le peuple juif, qui mérita d'être abandonné de Dieu.

5. Tôt ou tard, il faudra bien que les Juifs confessent que Jésus-Christ est le Béni de Dieu. devant qui tout genou doit fléchir.

\* « Hic locus, ut Irenæus (lib. III, cap. xiv) adnotavit, proprius est « Lucæ. Non signavit tempus quo hæc acciderint, quod tamen solet « omnium Evangelistarum diligentissime facere. Eo ipso quod id hoc « loco non fecit, intelligere debemus, cum nihil repugnare videamus, « hæc eodem loco, et tempore accidisse. » Cette observation est de Maldonat, dans son commentaire de ce passage de saint Luc. D. Calmet ajoute : « Hoc Capharnaum evenisse credimus, Jesu reverso Jerosoly- « mis in Galilæam. Regio universa scatebat Pharisæis, ubique in Chri- « stum iratis. » Mais désigner d'une manière si précise un lieu que l'Évangéliste n'indique en aucune façon, c'est, il me semble, substituer la divination au commentaire.

1. Il est évident que les Pharisiens ne cessaient pas d'épier les

Et voilà qu'un homme hydro- eum. Et ecce homo quidam  
pique était devant lui. Or, pre- hydropicus erat ante illum.  
nant la parole, Jésus dit aux Et respondens Jesus dixit  
docteurs de la loi et aux Phari- ad legisperitos, et Phari-  
siens : <sup>2</sup> Est-il permis de guérir sœos dicens : Si licet sabbato  
le jour du sabbat? Mais ils gar- curare? At illi tacuerunt.  
dèrent le silence. Alors Jésus, Ipse vero apprehensum sa-  
prenant cet homme par la main, navit eum, et dimisit. Et  
le guérit et le renvoya. Puis respondens ad illos dixit :  
s'adressant à eux, il dit : <sup>3</sup> Qui Cujus vestrum asinus, aut  
de vous, si son âne ou son bœuf bos in puteum cadet, et non  
tombe dans un puits, ne l'en continuo extrahet illum in  
retire pas aussitôt, même le die sabbati? Et non poterant  
jour du sabbat? Et ils ne pou- ad hæc respondere illi. Dice-  
vaient rien répondre à cela. Il bat autem et ad invitatos  
dit encore <sup>4</sup> cette parabole aux parabolam, intendens quo-

moindres actions de Jésus-Christ. Heureux s'ils s'étaient proposé de recevoir ainsi de lui les enseignements de la vie éternelle, et s'ils s'étaient appliqués à suivre ses exemples! Mais ils ne cherchaient qu'un aliment à leurs critiques, et quelque prétexte spécieux pour l'accuser, spécialement comme transgresseur de quelque précepte de la loi.

2. Avant de guérir l'hydropique, Jésus, se voyant entouré de Phariséens et de docteurs de la loi, leur propose une question de morale : Est-ce profaner le sabbat que de guérir un homme? Mais ils ne voulaient ni admettre que le fait fût licite, ni se hasarder à dire qu'il ne l'était pas, de peur d'être honteusement convaincus d'erreur; ils prirent donc le parti du silence. Jésus alors, avant d'expliquer que l'acte de guérir n'est pas contraire à la sanctification du sabbat, guérit l'hydropique et le congédie.

3. Le Sauveur emploie ici une preuve aussi écrasante pour ses adversaires qu'elle est simple et lumineuse pour tout le monde. Pour ne pas laisser un bœuf ou un âne se noyer au fond d'une citerne, ils n'hésitaient pas, même un jour de fête, à faire tous les travaux nécessaires pour l'en retirer; et guérir un hydropique menacé à chaque instant d'être étouffé par son mal, le guérir par un miracle, ce serait un péché pour celui qui est inaccessible au péché, et qui dispose de la loi même du sabbat! Le silence des hardis censeurs était devenu plus profond encore.

4. L'Évangéliste nous avertit que c'est ici une parabole; n'est-ce



modo primos accubitus eligent, dicens ad illos : Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo; et veniens, qui te et illum invitavit, dicat tibi : Da huic locum; et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere. Sed cum vocatus fueris, vade, accumbe in novissimo loco, ut cum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus; quia omnis, qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur. Dicebat autem et ei qui se invitaverat : Cum facis pran-

invités, en voyant comment ils choisissaient les premières places à table : Lorsque tu seras invité à des noces, ne te mets pas à la première place, de peur que quelqu'un plus considéré que toi n'ait été invité aussi, et que celui qui t'a invité, toi et lui, ne vienne et ne te dise : Donne cette place à celui-ci; et qu'alors tu n'aïlles avec confusion occuper la dernière place. Mais lorsque tu seras invité, va te mettre à la dernière place, afin que, quand viendra celui qui t'a convié, il te dise : Mon ami, monte plus haut. Alors ce sera une gloire pour toi devant ceux qui seront à table avec toi; car quiconque s'exalte sera humilié, et quiconque s'humilie sera exalté. Il disait aussi à ce-

pas afin que nous songions sérieusement à ce qui arrivera au banquet de l'Époux céleste, lorsque ceux qu'il aura invités et appelés à l'Église de Jésus-Christ se croiront au-dessus des autres par leurs mérites, au lieu d'estimer les autres meilleurs qu'eux-mêmes, et de craindre les jugements de Dieu ? Le Seigneur avait remarqué l'empressement de tous ces orgueilleux à s'assurer les places d'honneur; or, sur ce point, les maximes du monde sont d'accord avec la loi de l'Évangile; il aime à rabaisser ceux qui s'élèvent au-dessus des autres, et qui se décernent à eux-mêmes la palme du mérite. Jésus-Christ donc, qui vient de guérir par un miracle un malheureux enflé par la maladie, va chercher maintenant à guérir l'enflure spirituelle dont ses convives, et la plupart des hommes ne sont que trop atteints. Quel est, en effet, celui qui n'a jamais ambitionné de se singulariser, et d'être jugé meilleur ou plus grand que les autres ? Mais Dieu et les hommes aiment à humilier les orgueilleux, et à exalter les humbles.

lui qui l'avait invité : <sup>5</sup> *Quando autem cenam, noli vocare tuos, neque cognatos, neque fratres, neque vicinos divites; ne forte et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio. Sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos, et cæcos; et beatus eris, quia non habent retribuere tibi. Retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.*

lui qui l'avait invité : <sup>5</sup> Quand tu donnes à dîner ou à souper, n'appelle ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour, et qu'ils ne te rendent ce qu'ils ont reçu de toi. Mais quand tu fais un festin, appelle-y les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles; et tu seras heureux de ce qu'ils n'ont pas de quoi te rendre. Car il te sera rendu à la résurrection des justes.

5. Il est évident que l'intention de Jésus-Christ ne va pas à défendre d'offrir un repas honnête et modéré à ses amis, à ses parents, à ses voisins. De semblables réunions, faites en temps opportun et réglées suivant les convenances, servent à consolider l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille; les enfants de Job nous en fournissent un exemple. Le but de cet enseignement donné par le divin Maître est de nous apprendre à exciter en nous un esprit de libéralité, d'hospitalité, de charité à l'égard des pauvres, plutôt que de nous laisser aller à une préférence intéressée pour les riches. Apprenons donc à agir en vue des récompenses de l'autre vie, et ne nous attachons pas à celles que l'on peut recevoir sur la terre. Cette doctrine fournit aussi la réfutation des erreurs de certains faux mystiques, et des sectaires suivant lesquels nos bonnes œuvres ne sauraient mériter la vie éternelle. On est donc assuré d'agir sagement quand on agit avec l'espérance d'être récompensé un jour, *in resurrectione justorum*.

## \* Paragraphe Dix-Septième

## PARABOLE DES INVITÉS AU GRAND FESTIN

<sup>a</sup> L. XIV.  
1-24.

(a) Hæc cum dixisset, Quand il eut dit cela, un des quidam de simul discum- convives lui dit : <sup>1</sup> Heureux ce-  
bentibus dixit illi : Beatus lui qui mangera le pain dans le  
qui manducabit panem in royaume de Dieu! Mais Jésus  
regno Dei! At ipse dixit ei : lui dit : <sup>2</sup> Un homme fit un

\* La série des faits est encore ici évidente, puisque l'exclamation *beatus qui manducavit* est faite par un de ceux qui étaient assis avec Jésus-Christ à la table du Pharisien. Quant à la question de savoir si cette parabole est la même que celle qui est reproduite par saint Matthieu (cap. xxii), les commentateurs ne la résolvent pas tous dans le même sens. Pour moi, je soutiens que les deux paraboles se ressemblent et ne se confondent pas, et que le Sauveur les a proposées séparément dans des circonstances différentes; je me réserve de le démontrer en un autre endroit (liv. XIV, § xii). Pour le moment, je me contente d'avertir le lecteur que mon opinion est celle de saint Augustin (*De Const. Evangel.*, lib. II, cap. vii), de saint Grégoire le Grand et de saint Thomas.

1. Les paroles de Jésus-Christ, pendant ce repas, avaient touché le cœur d'un bon Israélite, qui, ressentant un vif désir d'avoir part aux délices du paradis, laissa échapper cette exclamation : Bienheureux celui qui sera trouvé digne de s'asseoir à la table de Dieu dans son royaume! C'est la même pensée qui est exprimée dans l'Apocalypse (xix, 9) : *Beati qui ad cœnam nuptiarum agni vocati sunt.*

2. Cette exclamation fournit au divin Maître l'occasion de dire qui sera admis aux délices du ciel, et qui en sera exclu pour toujours. La parabole a surtout pour objet les Juifs, et plus spécialement ceux qui étaient à la tête de la nation, les pontifes, les prêtres, les scribes, les anciens. Connaissant mieux que les autres la loi et les prophètes, ils auraient dû se ranger avant tous les autres à la suite de Jésus-Christ, et reconnaître en lui, avec l'éclatante manifestation de la toute-puissance divine, les caractères du Messie indiqués d'avance par les prophètes. Mais sous des prétextes encore plus frivoles et plus coupables que ceux des invités de la parabole, ils se montrèrent les plus opiniâ-

grand souper, et y appela beaucoup de monde. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux invités de venir, parce que tout était prêt. Mais ils commencèrent à s'excuser tous ensemble. Le premier lui dit : J'ai acheté une ferme, et il faut que j'aille la voir ; je vous prie, excusez-moi. Un second dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer ; je vous prie, excusez-moi. Et un autre dit : J'ai pris une femme, et c'est pourquoi je ne puis venir. Le serviteur étant revenu, rapporta tout cela à son maître. Alors le père de famille irrité dit à son serviteur : Va vite dans les pla-

**Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos. Et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam ; rogo te, habe me excusatum. Et alter dixit : Jugarum boum emi quinque, et eo probare illa ; rogo te, habe me excusatum. Et alter dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire. Et reversus servus nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit servo**

tres dans leur résistance à l'appel de Dieu, et leur exemple, joint à leurs insinuations détestables, retint dans son immobilité le corps presque entier de la nation. On ne vit guère qu'un petit nombre de pécheurs, de publicains, d'hommes et de femmes d'une vie autrefois scandaleuse, figurés par les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux de la parabole, embrasser la foi et se convertir à la prédication du Sauveur ; car les Nicodème et les Joseph d'Arimathie ne furent qu'une exception rare. Ce résultat, ai-je dit, fut dû à des causes frivoles et coupables ; toute l'histoire évangélique, celle surtout de la Passion, en rend un éclatant témoignage ; l'envie, l'ambition, l'intérêt, toutes les mauvaises passions furent seules en jeu. Ces premières et peu nombreuses recrues ne suffirent pas cependant pour remplir la grande salle du festin ; le serviteur fut alors envoyé dans la campagne et le long des chemins les plus écartés, afin que la maison achevât de s'emplir, même par la force. C'est ici l'appel des peuples infidèles, arrachés à toutes les superstitions pour être introduits dans l'Église de Jésus-Christ. Non pas que personne ait été violenté, car on ne croit pas si l'on ne veut pas croire ; le Seigneur a seulement voulu exprimer l'efficacité de la vocation et de la grâce du Testament Nouveau.

suo : Exi cito in plateas, et vicos civitatis; et pauperes, et debiles, et cæcos, et claudos introduc huc. Et ait servus : Domine factum est ut imperasti, et adhuc locus est. Et ait dominus servo : Exi in vias, et sepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea. Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit cœnam meam.

ces et les rues de la ville, et amène ici les pauvres et les estropiés, les aveugles et les boiteux. Et le serviteur dit : Il a été fait comme vous avez ordonné, et il y a encore de la place. Et le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies, et force les gens d'entrer, afin que ma maison soit remplie. <sup>3</sup> Mais je vous le dis, aucun de ceux qui avaient été invités, ne goûtera de mon souper.

### \* Paragraphe Dix-Huitième

#### CARACTÈRES DU VRAI DISCIPLE DE JÉSUS-CHRIST

a. L. XIV.  
23-35.

(a) Ibant autem turbæ multæ cum eo. Et conversus Or une grande foule de peuple allait avec lui. Et se tour-

3. Ainsi Jésus-Christ annonçait avant saint Paul (Rom., XI) le mystère de la vocation des Gentils, occasionnée par l'incrédulité des Juifs; ceux-ci restèrent et restent encore, à quelques exceptions près, exclus du banquet de l'Agneau de Dieu, et leur exclusion durera jusqu'à ce que l'universalité des nations ait reçu l'Évangile.

\* Il n'y a pas de raison pour séparer ces derniers versets du chapitre XIV de saint Luc de ceux qui précèdent. Ce discours que Jésus-Christ adressa au peuple, soit au moment même où il sortait de la maison du Pharisien, soit un autre jour, contient des enseignements déjà donnés en d'autres rencontres, et spécialement quand il envoya pour la première fois ses Apôtres annoncer l'approche du royaume de Dieu.

nant vers eux, il leur dit : <sup>1</sup> Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses fils, ses frères et ses sœurs, et même sa propre âme, il ne peut être mon disciple. <sup>2</sup> Et qui ne veut pas porter sa croix, et me suivre, ne peut être mon disciple. <sup>3</sup> Car

dixit ad illos : Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus

(Matth. x.) Mais que s'ensuit-il ? N'était-il pas indispensable de rappeler souvent aux nouveaux disciples l'importante et difficile loi du détachement absolu, et la nécessité de porter sa croix ? Non-seulement saint Mathieu et saint Marc, mais saint Luc aussi a reproduit ailleurs de semblables leçons (voy. chap. ix, vers. 23 et suiv.); tant il est vrai que le divin Maître ne dédaignait pas de se répéter quand la nécessité l'exigeait.

1. J'ai donné (liv. VI, § II, not. 13) le commentaire de ces paroles : *Qui amat patrem, aut matrem plus quam me, non est me dignus*. Il semble qu'il dit ici encore plus, ou tout au moins qu'il exprime la même pensée d'une manière plus énergique. Il faut donc non-seulement aimer Jésus-Christ plus que tous les parents et tous les amis, mais être prêt à rompre les liens les plus chers pour le suivre, et haïr dans les hommes tout ce qui nous éloigne de l'accomplissement de sa loi. Il faut haïr de la même haine sa propre âme, c'est-à-dire sacrifier même sa vie, plutôt que de céder aux coupables désirs de la concupiscence rebelle, et toutes les fois que pour la conserver il faudrait compromettre sa conscience ou sa foi.

2. Sur la nécessité de porter sa croix, voyez liv. VI, § II, not. 14, et liv. VIII, § X, not. 1.

3. Après avoir montré à ceux qui le suivent de quel détachement et de quel courage ils doivent s'armer pour faire profession de l'Évangile, le Sauveur expose en deux paraboles la nécessité de se bien disposer à cette rude carrière. Il conclut que, sans un renoncement universel, généreux et volontaire, on ne peut être son disciple. On doit éviter certaines applications détaillées de toutes les parties de ces paraboles, qui s'écarteraient absolument du but qu'elles se proposent. Que l'on ne perde jamais de vue la pensée fondamentale, qui est celle-ci : De même que, lorsqu'il s'agit des intérêts humains les plus considérables, dont la construction d'un vaste édifice et une déclaration de guerre sont présentés comme des exemples, tous les moyens sont

esse discipulus. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum? Ne posteaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident incipiant illudere ei dicentes: Quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare. Aut quis rexiturus committere bellum adversus alium regem, non prius cogitat si possit cum decem millibus occurrere ei, qui cum viginti millibus venit ad se? Alioquin adhuc illo longe agente legationem mittens rogat ea, quæ pacis sunt. Sic ergo omnis ex vobis, qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. Bonum est sal; si autem sal evanuerit, in quo condietur?

qui d'entre vous, voulant bâtir une tour, ne s'assied pas auparavant pour calculer les dépenses qui sont nécessaires, et s'il a de quoi l'achever? De peur qu'après qu'il aura posé les fondements et qu'il n'aura pu achever, ceux qui le verront ne se mettent à se moquer de lui, disant: Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever. Ou quel est le roi qui, avant que d'aller faire la guerre à un autre roi, ne s'assied pas auparavant, et ne songe pas s'il peut, avec dix mille hommes, aller au-devant de celui qui vient contre lui avec vingt mille? Autrement, tandis que celui-ci est encore loin, envoyant une ambassade, il lui demande la paix. Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. Le sel est une bonne chose. Mais si le sel perd sa

étudiés et préparés par une réflexion sérieuse; ainsi, pour embrasser la foi, pour choisir un état de vie, il faut peser toutes les obligations que l'on embrasse, et ne négliger dans la pratique aucun des moyens qui assurent la fidélité. Je crois devoir indiquer au sujet de ces paraboles deux méditations de Duquesne, dans son *Évangile médité*; ce sont les 191<sup>e</sup> et 192<sup>e</sup>. — Malheur à ceux qui, au lieu d'être par leurs exemples et par leurs enseignements le sel qui préserve les âmes, ne font que scandaliser les chrétiens par leurs actes et par leurs discours!

vertu, avec quoi l'assaisonnera- Neque in terram, neque in  
t-on? Il n'est propre ni pour la sterquilinum utilis est; sed  
terre, ni pour le fumier; mais foras mittetur. Qui habet  
il sera jeté dehors. Que celui aures audiendi audiat.  
qui a des oreilles pour enten-  
dre entende.

FIN DU TOME PREMIER.





# TABLE

## DES LIVRES ET DES PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME

---

### LIVRE PREMIER

§ I. . . .	PRÉAMBULE . . . . .	1
§ II. . . .	Apparition de l'Ange à Zacharie, et conception du Précurseur . . . . .	2
§ III. . . .	Annonciation . . . . .	7
§ IV. . . .	Généalogie de Jésus-Christ comme descendant de Salomon . . . . .	11
§ V. . . .	Visite de la sainte Vierge Marie à Élisabeth . . . . .	15
§ VI. . . .	Naissance et circoncision de saint Jean-Baptiste . . . . .	18
§ VII. . . .	Révélation du Mystère à saint Joseph . . . . .	23
§ VIII. . . .	Nativité et circoncision de Jésus-Christ . . . . .	25
§ IX. . . .	Épiphanie . . . . .	30
§ X. . . .	Purification de la sainte Vierge . . . . .	35
§ XI. . . .	Fuite en Égypte . . . . .	39
§ XII. . . .	Massacre des saints Innocents . . . . .	42
§ XIII. . . .	Retour d'Égypte . . . . .	43
§ XIV. . . .	Jésus-Christ au Temple, parmi les Docteurs, à l'âge de douze ans . . . . .	45

### LIVRE DEUXIÈME

§ I. . . . .	Commencement de la prédication de saint Jean, et son baptême . . . . .	51
§ II. . . . .	Saint Jean instruit toute sorte de personnes . . . . .	53
§ III. . . . .	Différence entre le baptême de saint Jean et celui de Jésus-Christ . . . . .	56

§ IV. . . .	Jésus baptisé par saint Jean. . . . .	57
§ V. . . .	Généalogie de Jésus-Christ comme descendant de Nathan. . . . .	60
§ VI. . . .	Génération éternelle de Jésus-Christ. . . . .	62
§ VII. . . .	Témoignage rendu par saint Jean après avoir baptisé Jésus-Christ. . . . .	65
§ VIII. . . .	Jeûne de Jésus-Christ, et tentation dans le désert. . . . .	66
§ IX. . . .	Message des Juifs à saint Jean-Baptiste. . . . .	70
§ X. . . .	Jésus proclamé Agneau de Dieu par saint Jean. . . . .	73
§ XI. . . .	Premiers Disciples de Jésus-Christ . . . . .	74
§ XII. . . .	Deux autres disciples, Philippe et Nathanael. . . . .	76
§ XIII. . . .	Noces de Cana, et premier miracle de Jésus-Christ. . . . .	79
§ XIV. . . .	Première expulsion des vendeurs du Temple, et première pâque après le baptême. . . . .	82

### LIVRE TROISIÈME

§ I. . . .	Entretien de Jésus-Christ avec Nicodème. . . . .	86
§ II. . . .	Nouveau témoignage du Précurseur pendant que Jésus-Christ baptisait. . . . .	91
§ III. . . .	Saint Jean-Baptiste en prison. . . . .	95
§ IV. . . .	La Samaritaine. . . . .	97
§ V. . . .	La foi en Samarie. . . . .	103
§ VI. . . .	Le fils de l'officier du roi . . . . .	107
§ VII. . . .	Commencement de la prédication de Jésus-Christ . . . . .	109
§ VIII. . . .	Première pêche miraculeuse de saint Pierre. . . . .	111
§ IX. . . .	Vocation de Pierre et d'André, de Jacques et de Jean. . . . .	115
§ X. . . .	Délivrance d'un possédé dans la synagogue de Capharnaüm. . . . .	116
§ XI. . . .	La belle-mère de Pierre guérie. . . . .	118
§ XII. . . .	Autres prodiges à Capharnaüm. . . . .	120
§ XIII. . . .	Prédication et miracles dans toute la Galilée. . . . .	121

### LIVRE QUATRIÈME

§ I. . . .	<i>Commencement du Sermon de la montagne. Les huit béatitudes. . . . .</i>	124
§ II. . . .	<i>Continuation du Sermon. Exemple et doctrine. . . . .</i>	129
§ III. . . .	<i>Continuation. Perfection de la loi nouvelle. . . . .</i>	131
§ IV. . . .	<i>Continuation. Hypocrisie, Oraison dominicale, droiture d'intention. . . . .</i>	139
§ V. . . .	<i>Continuation. La Providence de Dieu. . . . .</i>	145
§ VI. . . .	<i>Dernière partie du Sermon de la montagne. . . . .</i>	148
§ VII. . . .	Guérison d'un lépreux. . . . .	154
§ VIII. . . .	Dispositions pour suivre Jésus-Christ. . . . .	157
§ IX. . . .	Tempête apaisée. . . . .	160
§ X. . . .	La légion de démons. . . . .	163
§ XI. . . .	Le paralytique de Capharnaüm. . . . .	168

§ XII..	Vocation de Matthieu.....	172
§ XIII..	La question du jeûne.....	175
§ XIV..	L'hémorroïsse guérie, et la fille de Jaïre <i>ressuscitée</i> ....	177
§ XV..	Deux aveugles et un possédé muet.....	184

## LIVRE CINQUIÈME

§ I. . . .	Élection des douze Apôtres.....	187
§ II. . . .	Sermon du Seigneur dans la campagne.....	189
§ III. . . .	Le serviteur du centurion.....	196
§ IV. . . .	Le fils de la veuve de Naïm <i>ressuscité</i> .....	200
§ V. . . .	Message de saint Jean-Baptiste à Jésus-Christ.....	202
§ VI. . . .	Saint Jean loué par Jésus-Christ.....	205
§ VII. . . .	La femme pécheresse absoute.....	208
§ VIII..	Les pieuses femmes qui fournissaient des aliments à Jésus-Christ.....	212
§ IX. . . .	<i>Deuxième</i> pâque après le baptême. L'infirmes de la piscine probatique.....	214
§ X. . . .	Sermon de Jésus-Christ aux Juifs sur sa divinité.....	219

## LIVRE SIXIÈME

§ I. . . .	Épis arrachés et froissés le jour du sabbat.....	227
§ II. . . .	La main desséchée.....	231
§ III. . . .	Conspiration contre Jésus-Christ, qui se retire vers la mer, et opère un grand nombre de guérisons.....	233
§ IV. . . .	Jésus-Christ délivre un possédé aveugle et muet, et reprend les blasphémateurs.....	236
§ V. . . .	Demande d'un miracle.....	243
§ VI. . . .	Exclamation d'une femme. Jésus-Christ cherché par ses parents.....	247
§ VII. . . .	Parabole du semeur.....	249
§ VIII..	Parabole de la semence, qui fructifie d'elle-même.....	257
§ IX. . . .	Parabole de l'ivraie.....	258
§ X. . . .	Parabole du grain de sénevé.....	260
§ XI. . . .	Parabole du levain.....	261
§ XII. . . .	Explication de la parabole de l'ivraie.....	263
§ XIII..	Parabole du trésor caché, de la perle précieuse et du filet de pêcheur.....	264
§ XIV. . . .	Jésus-Christ prêche dans la synagogue de Nazareth.....	267

## LIVRE SEPTIÈME

§ I. . . .	Instruction aux Apôtres pour la première mission.....	273
§ II. . . .	<i>Continuation</i> de l'instruction.....	277

§ III. . .	Les Apôtres en mission. . . . .	282
§ IV. . .	Décollation de saint Jean-Baptiste. . . . .	284
§ V. . . .	Retour des Apôtres après leur mission. . . . .	287
§ VI. . .	<i>Troisième pâque</i> après le baptême. Première multiplication des pains et des poissons. . . . .	290
§ VII. . .	Jésus-Christ s'enfuit pour ne pas être fait roi ; il marche sur la mer ; Pierre va à sa rencontre. . . . .	295
§ VIII. . .	Perplexité d'Hérode à l'égard de Jésus-Christ. . . . .	300
§ IX. . .	Sermon sur l'Eucharistie, dans la synagogue de Caphar- naïm. . . . .	302
§ X. . . .	Scandale d'un grand nombre de Disciples, et fermeté des Apôtres. . . . .	311

## LIVRE HUITIÈME

§ I. . . .	Sur le fait de ne point se laver les mains avant le repas . .	314
§ II. . . .	La Chananéenne. . . . .	324
§ III. . .	Jésus-Christ guérit un sourd-muet et d'autres malades. . .	325
§ IV. . . .	Deuxième multiplication des pains et des poissons. . . . .	328
§ V. . . .	Les Pharisiens et les Sadducéens demandent un signe dans le ciel. . . . .	330
§ VI. . . .	Se garder des enseignements des Pharisiens, des Saddu- céens et d'Hérode. . . . .	333
§ VII. . .	L'aveugle de Bethsaïde. . . . .	335
§ VIII. . .	La confession et la primauté de saint Pierre. . . . .	337
§ IX. . . .	Jésus-Christ prédit sa passion, sa mort et sa résurrection ; il réprimande saint Pierre. . . . .	342
§ X. . . .	Suivre Jésus-Christ, et renoncer à soi-même. . . . .	344
§ XI. . . .	La transfiguration. . . . .	347
§ XII. . . .	Interrogation des disciples relativement à Elie. . . . .	352

## LIVRE NEUVIÈME

§ I. . . .	Le lunatique sourd-muet. . . . .	355
§ II. . . .	La foi, la prière et le jeûne coopèrent à l'efficacité des exorcismes. . . . .	359
§ III. . . .	Jésus-Christ prédit de nouveau sa passion, sa mort et sa résurrection. . . . .	362
§ IV. . . .	Le tribut des deux drachmes. . . . .	363
§ V. . . .	Contestation sur la prééminence, et instruction sur l'humili- té. . . . .	365
§ VI. . . .	Un exorciste étranger. . . . .	368
§ VII. . . .	Énormité et châtimeut du scandale. . . . .	369
§ VIII. . .	Correction fraternelle. . . . .	373
§ IX. . . .	Parabole du débiteur. . . . .	376
§ X. . . .	Qui sert Dieu fait son devoir. . . . .	379

§ XI. . .	Jésus-Christ réprimande Jacques et Jean. . . . .	380
§ XII. . .	Jésus retourne à Jérusalem. . . . .	383
§ XIII. . .	Dix lépreux guéris. . . . .	386

## LIVRE DIXIÈME

§ I. . . .	Premier jour de la fête des Tabernacles. . . . .	389
§ II. . . .	Le <i>Jour du milieu</i> de la même fête. . . . .	390
§ III. . .	Dernier jour de la fête des Tabernacles. . . . .	396
§ IV. . .	La femme adultère. . . . .	400
§ V. . . .	Sermon dans le Trésor du Temple. . . . .	402
§ VI. . .	Jésus parle de sa divinité. . . . .	405
§ VII. . .	Jésus continue de parler dans le Temple; puis il se cache, parce que les Juifs voulaient le lapider. . . . .	408
§ VIII. . .	L'aveugle-né . . . . .	414
§ IX. . .	Le Bon Pasteur. . . . .	422

## LIVRE ONZIÈME

§ I. . . .	Les soixante-douze disciples. . . . .	430
§ II. . . .	Menaces contre Corozain, Bethsaïde et Capharnaüm. . . . .	433
§ III. . .	Retour des soixante-douze disciples après leur mission. . . . .	435
§ IV. . .	L'esprit de Jésus-Christ et des vrais chrétiens. . . . .	437
§ V. . . .	Le bon Samaritain. . . . .	439
§ VI. . .	Jésus dans la maison de Marthe. . . . .	443
§ VII. . .	Instruction sur la prière. . . . .	445
§ VIII. . .	Menaces aux Pharisiens et aux Docteurs de la loi. . . . .	449
§ IX. . .	Craindre Dieu et non pas les hommes. . . . .	454
§ X. . . .	Détachement des biens terrestres, et empressement pour ceux du ciel. . . . .	457
§ XI. . .	Le bon et le mauvais serviteur. . . . .	462
§ XII. . .	Jésus-Christ parle des châtimens temporels, et propose la parabole du figuier stérile. . . . .	468
§ XIII. . .	La femme courbée. . . . .	471
§ XIV. . .	La difficulté du salut. . . . .	473
§ XV. . .	Hérode veut tuer Jésus-Christ. Menaces contre Jérusalem. . . . .	476
§ XVI. . .	L'hydropique guéri. Parabole des invités aux noces. . . . .	478
§ XVII. . .	Parabole des invités au grand festin. . . . .	482
§ XVIII. . .	Caractères du vrai disciple de Jésus-Christ. . . . .	484

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.